Collège Doctoral Languedoc-Roussillon

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par l'**Université Paul-Valéry Montpellier 3**

Préparée au sein de l'**école doctorale 58**
Et de l'unité de recherche **DIPRALANG EA739**

Spécialité : **Sciences du langage**

Présentée par **Léopold Julia**

« Sommes-nous *réellement* envahis par les anglicismes ? »

Anglicismes et *unilinguisme* : analyse lexicologique et évaluation de l'efficacité des dispositifs d'enrichissement de la langue française

Soutenue le 14 juin 2023 devant le jury composé de

Mme Carmen ALÉN GARABATO, Professeure, Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Directrice
M. Bernard CERQUIGLINI, Professeur, Université Paris - Diderot	Président
M. John HUMBLEY, Professeur émérite, Université Paris - Cité	Rapporteur
M. Gilles SIOUFFI, Professeur, Sorbonne Université	Rapporteur
Mme Agnès STEUCKARDT, Professeure, Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Examinatrice

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER 3

Résumé

En matière de politiques linguistiques, Boyer (2000) avait habilement défini l'unilinguisme français par la formule : « ni concurrence (pour la langue nationale), ni déviance (par rapport à l'usage légitime) ». D'un point de vue sociolinguistique, l'accueil réservé aux anglicismes par le français de France semble parfaitement illustrer la dualité de cet unilinguisme puisqu'il témoigne à la fois de la concurrence jugée déloyale de l'anglais sur le marché linguistique, mais aussi du fait que, très souvent, « anglicisme » reste synonyme de « barbarisme » : les dimensions extra- et intra-linguistiques seraient donc concomitamment affectées par ce phénomène. Les puristes alarmistes, depuis le pamphlet d'Étiemble paru en 1964, ne manquant pas d'alerter régulièrement sur la menace qui planerait sur la langue française, deux questions se sont imposées : Sommes-nous réellement « envahis » par les anglicismes ? Si tel est le cas, quelle est l'efficacité de nos moyens de « lutte » ?

Ce travail propose des éléments de réponse, en analysant d'abord l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales des dictionnaires d'usage Petit Larousse Illustré (PLI) et Petit Robert (PR) sur la période 1998-2023, nous plaçant ainsi dans un paradigme micro-diachronique (Siouffi, Steuckardt & Wionet, 2012) dans les champs de la lexicologie, la néologie et la métalexicographie. Notre hypothèse est en effet la suivante : s'il est avéré que le français de France est « envahi » par les anglicismes, alors ces derniers doivent être proportionnellement de plus en plus nombreux dans nos dictionnaires. À travers une analyse quantitative mais également quali-quantitative (typologique, grammaticale et sémantique) de notre corpus de plus de mille anglicismes ayant intégré le PLI et/ou le PR ces vingt-cinq dernières années, nous montrerons que la « menace » est toute relative. Si le taux moyen d'anglicismes parmi les nouvelles lexies semble de nos jours atteindre 20 à 25%, nous avançons que les dynamiques néologiques impliquées, au-delà des « contraintes dictionnairiques » (Martinez, 2011), sont sujettes à un effet de « mode langagière », et qu'en outre le français fait au contraire preuve d'une réelle vitalité en usant de ses propres « ressources lexicogéniques » (Saugera, 2017). Ces résultats nous conduiront à définir une nouvelle typologie des anglicismes s'appuyant sur celle de Candel et Humbley (2017), mais également à formaliser un changement de paradigme quant aux représentations sur les emprunts : nous

considérons en effet que nous avons basculé d'une « xénoglossophobie savante » (Cerquiglini, 2006) à une « anglomanie de marché ».

Puisqu'une augmentation moyenne de la proportion d'anglicismes dans nos dictionnaires est néanmoins quantifiable en diachronie et micro-diachronie, nous expliciterons ensuite le cadre méthodologique nous ayant permis d'éprouver l'efficacité des dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue française en réponse à ces emprunts. En conservant les mêmes jalons analytiques (quantitatifs et quali-quantitatifs : typologie, grammaire et sémantique), nous avons croisé plusieurs sources officielles impliquées dans le processus de néologie française instiguée par la Commission d'enrichissement de la langue française afin de constituer une liste de dix anglicismes unanimement critiqués et pour lesquels une « recommandation officielle » est proposée en substitution. Par une recherche par occurrences auprès d'un corpus d'articles de presse française, nous avons pu quantifier l'usage respectif des lexies concurrentielles (anglicisme / équivalent français) et conclure que les recommandations officielles peinent à s'imposer dans les usages. Ce qui nous conduit in fine à interroger notre problématique et nos hypothèses : l'ambition d'une entité telle que la CELF est-elle d'aller contre l'usage, ou de garder dynamique la néologie francophone tout en luttant contre d'éventuelles insécurités linguistiques ?

Mots-clés : anglicismes ; unilinguisme ; dictionnaires ; lexicographie ; néologie ; lexicologie

Abstract

« Are we really invaded by Anglicisms ? » Anglicisms and unilingualism: lexicological analysis and evaluation of the effectiveness of French enrichment plans

In terms of language policies, Boyer (2000) had skilfully defined French unilingualism by the formula: “neither competition (for the national language), nor deviance (from the legitimate use)”. Through a sociolinguistic point of view, the reception given to Anglicisms by the French of France seems to perfectly illustrate the duality of this unilingualism since it shows both the competition deemed to be unfair from English on the linguistic market, but also the fact that, very often, “anglicism” remains synonymous with “barbarism”: the extra- and intra-linguistic dimensions would therefore be concomitantly affected by this phenomenon. The alarmist purists, since the pamphlet of Étiemble published in 1964, not failing to warn us regularly about the threat that would hover over the French language, two questions arose: Are we really "invaded" by Anglicisms? If so, how effective are our means of “struggle”?

This work offers some answers, by first analyzing the evolution of the proportion of Anglicisms among the new lexical entries of the Petit Larousse Illustré (PLI) and Petit Robert (PR) usage dictionaries over the period 1998-2023 , thus placing us in a micro-diachronic paradigm (Siouffi, Steuckardt & Wionet, 2012) in the fields of lexicology, neology and metalexicography. Our hypothesis is indeed the following: if it is proven that the French of France is "invaded" by Anglicisms, then these must be proportionally more and more numerous in our dictionaries. Through a quantitative but also quali-quantitative (typological, grammatical and semantic) analysis of our corpus of more than a thousand anglicisms having integrated the PLI and/or the PR over the past twenty-five years, we will show that the "threat" is all relative. If the average rate of anglicisms among the new lexies nowadays seems to reach 20 to 25%, we argue that the neological dynamics involved, beyond the "dictionary constraints" (Martinez, 2011), are subject to an effect of " language mode", and that, on the contrary, French shows a real vitality by using its own "lexicogenic resources" (Saugera, 2017). These results will lead us to define a new typology of Anglicisms based on that of Candel and Humbley (2017), but also to formalize a paradigm shift in terms of representations on borrowings: we consider that we have shifted from a “scholarly xenoglossophobia” (Cerquiglini, 2006) to a “market Anglomania”.

Since an average increase in the proportion of Anglicisms in our dictionaries is nevertheless quantifiable in diachrony and micro-diachrony, we will then explain the methodological framework that allowed us to test the effectiveness of the institutional devices for enriching the French language in response to these borrowings. By keeping the same analytical process (quantitative and quali-quantitative: typology, grammar and semantics), we have crossed several official sources involved in the process of French neology instigated by the Commission for the enrichment of the French language (CELF) in order to constitute a list of ten Anglicisms unanimously criticized and for which an "official recommendation" is proposed as a substitute. Through a search by occurrences in a corpus of French press articles, we were able to quantify the respective use of competitive lexies (Anglicism / French equivalent) and conclude that official recommendations struggle to impose themselves in usage. Which ultimately leads us to question our problem and our hypotheses: is the ambition of an entity such as the CELF to go against usage, or to keep French neology dynamic while fighting against possible linguistic insecurities?

Keywords : anglicisms ; unilingualism ; dictionaries ; lexicography ; neology ; lexicology

Remerciements

Mes premiers remerciements vont naturellement à ma directrice de thèse, Madame Carmen Alén Garabato, pour m'avoir remarquablement aiguillé et accompagné tout au long de mon parcours depuis le mémoire de Master, et pour m'avoir témoigné sa confiance quand la mienne s'étiolait parfois, passant au travers d'épisodes de doute propres au parcours doctoral. Qu'elle soit ici remerciée d'avoir donné du crédit à mes réflexions, suffisamment pour me projeter légitimement dans la participation à des colloques et la publication d'articles, en tenant pour un temps à distance le « syndrome de l'imposteur » qui guette, par moments, l'apprenti chercheur. Merci, enfin, de m'avoir offert l'opportunité d'enseigner à l'université et d'avoir ainsi confirmé de façon très concrète l'ambition que je nourris de réorienter ma carrière d'enseignant.

En second lieu, je tiens à remercier Monsieur Henri Boyer qui, lui aussi depuis le Master 2, a richement nourri ma réflexion, me permettant par ailleurs de publier une monographie et de m'engager dans la participation à différents colloques et communications scientifiques.

À travers eux, je remercie enfin le laboratoire DIPRALANG et l'école doctorale 58 pour leur soutien, notamment financier, et pour avoir rendu possible ces expériences qui forgent l'identité d'un apprenti linguiste désireux de devenir enseignant-chercheur.

Je remercie par ailleurs ma merveilleuse épouse, Anne, pour m'avoir toujours soutenu, ayant tout fait pour me mettre dans les meilleures conditions me permettant d'entreprendre cette aventure doctorale. Merci pour sa patience, pendant ces longues années durant lesquelles une partie de moi était sans cesse absente, perdue dans des pensées et considérations linguistiques.

Merci également à mes extraordinaires enfants, Lou et Pablo, pour leur amour et leur patience, toutes ces heures où leur père était caché derrière un écran d'ordinateur.

Que mes parents, pour m'avoir toujours poussé à l'excellence, pour leur soutien, et pour avoir concouru à ce que je donne le meilleur de moi-même, soient aussi sincèrement remerciés ici.

Merci, enfin, à mon frère Gérald qui, d'où qu'il puisse être, doit sûrement être fier de moi.

Table des matières

Remerciements 3
Table des matières 5
Glossaire des sigles et acronymes 10
Introduction 14
1. Cadre théorique 29
1.1. L'unilinguisme comme politique linguistique 29
1.1.1. Dans les dictionnaires 29
1.1.2. Dans la littérature 29
1.1.3. Positionnement 32
1.2. Diachronie et synchronie : transcender la dichotomie 33
1.2.1. Dans les dictionnaires 33
1.2.2. Dans la littérature 34
1.2.3. Positionnement : panchronie ou micro-diachronie ? 35
1.3. L'étymologie : une panacée ? 38
1.3.1. Dans les dictionnaires 38
1.3.2. Dans la littérature 40
1.3.3. Positionnement 40
1.4. Anglicisme : emprunt, calque, xénisme ou allogénisme ? 45
1.4.1. Une difficile définition 45
1.4.2. Des anglicismes… quels anglicismes ? 52
1.4.3. Les anglicismes : menace ou enrichissement ? 66
1.4.4. Une « xénoglossophobie savante » 70
1.4.5. Anglicismes et discours politiques 75
1.5. Néologie et dispositifs d'enrichissement lexical 77
1.5.1. Néologie : généralités et principes 77
1.5.2. Néologie : dispositifs d'enrichissement de la langue 80
1.6. Conclusion intermédiaire 85
2. Cadre méthodologique 86
2.1. Partie 1 : Cadre méthodologique 88
2.1.1. Constitution du corpus initial 88
2.1.2. Sources et principes méthodologiques 90
2.1.3. Discussion 93
2.2. Partie 2 : Cadre méthodologique 95

2.2.1. Sources et principes méthodologiques 96
2.2.2. Constitution du corpus : les anglicismes les plus *blacklistés* 100
3. Présentation et analyses des corpus 107
3.1. Partie 1 : Analyse lexicographique de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* (1998-2023) 107
3.1.1. Approche quantitative 107
3.1.1.1. Sous-corpus 1 : Anglicismes entrés dans le Larousse (1998-2023)..... 107
3.1.1.2. Sous-corpus 2 : Anglicismes dans le Petit Robert (1998-2023) 107
3.1.1.3. Sous-corpus 3 : Anglicismes dans le Larousse (1906-1925) 108
3.1.1.4. Corpus A : Anglicismes dans le Larousse et / ou le Petit Robert (1998-2023) 108
3.1.1.5. Proportion d'anglicismes par année : synthèse 123
3.1.1.5.1. En diachronie (sous-corpus 3) 123
3.1.1.5.2. En micro-diachronie (sous-corpus 1 et 2)..... 124
3.1.1.6. Comparaison : Dictionnaire de l'Académie – 9e édition (sous-corpus 4). 127
3.1.2. Approche qualitative 131
3.1.2.1. Typologie des anglicismes : 132
3.1.2.2. Nature grammaticale des anglicismes 168
3.1.2.3. Sémantique des anglicismes 173
3.2. Partie 2 : Analyse comparative quali-quantitative par occurrences d'un corpus d'anglicismes et de leurs recommandations officielles dans la presse quotidienne française : mesure de l'efficacité des dispositifs d'enrichissement 179
3.2.1. Données quantitatives 182
3.2.1.1. Corpus personnel 182
3.2.1.2. Corpus de J.-C. Boulanger 193
3.2.2. Données qualitatives 207
3.2.2.1. Analyse typologique 208
3.2.2.2. Analyse grammaticale 214
3.2.2.3. Analyse sémantique 217
4. Interprétation des données 225
4.1. Partie 1 : Analyse lexicographique de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* (1998-2023) 225
4.1.1. Approche quantitative 225
4.1.1.1. Une augmentation notable… 225
4.1.1.2. … mais à nuancer..... 226
4.1.1.3. Anglicismes et enjeux éditoriaux 227

4.1.1.4. Anglicismes et modes langagières 228
4.1.1.5. Anglicismes et relativisme 229
4.1.1.6. Conclusions intermédiaires 229
4.1.2. Approche qualitative 239
4.1.2.1. Analyse typologique 239
4.1.2.2. Analyse grammaticale 255
4.1.2.3. Analyse sémantique 261
4.1.3. Synthèse de la Partie 1 : conclusions, limites, prolongements 266
4.2. Partie 2 : Analyse comparative quali-quantitative par occurrences d'un corpus d'anglicismes et de leurs recommandations officielles dans la presse quotidienne française : mesure de l'efficacité des dispositifs d'enrichissement 277
4.2.1. Approche quantitative 278
4.2.1.1. Exhaustivité 279
4.2.1.2. Réactivité 283
4.2.2. Approche qualitative 284
4.2.2.1. Corpus personnel 284
4.2.2.2. Corpus de J.-C. Boulanger 288
4.2.2.3. Remarques typologiques 290
4.2.2.4. Remarques grammaticales 293
4.2.2.5. Remarques sémantiques 295
4.2.2.6. Conclusions intermédiaires 298
Conclusion générale 305
Bibliographie 315
Index des articles de presse cités 323
Table des illustrations 327
Table des annexes 335
1. ANNEXE 1 : Sous-corpus 1 - Anglicismes entrés chaque année dans le *Petit Larousse Illustré* (1998-2023) 337
2. ANNEXE 2 : Sous-corpus 2 - Anglicismes entrés chaque année dans le *Petit Robert* (1998-2023) 344
3. ANNEXE 3 : Sous-corpus 3 – Anglicismes entrés chaque année dans le *Larousse* (1906-1925) 350
4. ANNEXE 4 : Corpus A – Total termes distincts (1998-2023) 352
5. ANNEXE 5 : Corpus B – Total termes distincts (1906-1925) 360
6. ANNEXE 6 : Typologie – Corpus A 361
6.1. Emprunts directs littéraux 361
6.2. Calques littéraux 365

6.3. Interférences sigliques 365
6.3.1. Siglaison 365
6.3.2. Siglaison avec rétro-acronymie 366
6.3.3. Acronymie directe 366
6.3.4. Acronymie adaptée / allogénisme 367
6.4. Allogénismes 367
6.4.1. Suffixation (base anglaise / suffixe français) 367
6.4.2. Préfixation 368
6.4.2.1. Préfixe français / base anglaise 368
6.4.2.2. Préfixe anglais / base française 368
6.4.2.3. Préfixation + suffixation 368
6.4.3. Scissiparité avec agglutination (hétérogène) 369
6.4.4. Composition (hétérogène) 369
6.4.5. Gémellation / juxtaposition 369
6.5. Interférences phonétiques 369
6.5.1. Accentuation (e → é) 369
6.5.2. Suffixation er → eur 370
6.5.3. Onomatopées 370
6.5.4. Autres adaptations grapho-phonétiques 370
6.6. Calques adaptés 371
6.7. Calques sémantiques 371
6.8. Faux anglicismes 371
7. ANNEXE 7 : Classes grammaticales (hors substantifs) – Corpus A 372
7.1. Verbes 372
7.2. Adjectifs 372
7.2.1. Dont emprunts directs littéraux 372
7.2.2. Dont calques / allogénismes 373
7.3. Onomatopées / expressions 374
7.4. Affixes 374
8. ANNEXE 8 : Corpus FranceTerme – Livrets « Vous pouvez le dire en français » (325 mots) 375
9. ANNEXE 9 : Corpus FranceTerme – Recommandations officielles particulières (17 mots) 378
10. ANNEXE 10 : Corpus Académie française – Rubrique « Néologismes et anglicismes » (200 mots) 379
11. ANNEXE 11 : Corpus de Maillet – « 1OO anglicismes à ne plus jamais utiliser ! » 381

12. ANNEXE 12 : Corpus CSA – Recommandations d'usage (48 mots) 382
13. ANNEXE 13 : Brassage « FranceTerme » + Académie française (16 mots) 383
14. ANNEXE 14 : Brassage « FranceTerme » + Académie Française + Maillet (10 mots) 384
15. ANNEXE 15 : Brassage « FranceTerme » + Académie française + Maillet + CSA (6 mots) 385
16. ANNEXE 16 : Liste définitive après révision (10 mots) 386
17. ANNEXE 17 : Corpus C – Total termes distincts anglicismes « à éviter » (583 mots) 387
18. ANNEXE 18 : Corpus A - Anglicismes ayant un article dans la base « FranceTerme » 391

Glossaire des sigles et acronymes

AFNOR : Association française de normalisation, créée en 1926 et représentant la France, depuis, auprès de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et du CEN (Comité européen de normalisation.

Arcom : Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, fruit de la fusion en 2022 du CSA et de la Hadopi (Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet).

ATLIF : Unité mixte de recherche (UMR) en « Analyse et traitement informatique de la langue française » dépendant du CNRS et de l'Université de Lorraine (ex-Nancy 2).

CELF : Commission d'enrichissement de la langue française, nommée CGTN (Commission générale de terminologie et de néologie) jusqu'en 2015, évoluant sous l'autorité de la DGLFLF.

CeRLA : Centre de recherche en linguistique appliquée, anciennement CRTT (Centre de recherche en terminologie et traduction) jusqu'en janvier 2021, regroupant une soixantaine de linguistes sous l'égide de l'Université Lumière Lyon 2.

CESP : Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations, qui travaille en partenariat avec le CNRS, l'INSERM, l'Institut Gustave Roussy, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Université Paris Saclay.

CILF : Conseil international de la langue française, association indépendante créée en 1968 avec pour mission « d'enrichir la langue française et de favoriser son rayonnement ».

CLG : Cours de linguistique générale, ouvrage posthume de Ferdinand de Saussure paru en 1916 ayant établi les bases de la linguistique moderne.

CLLE : Laboratoire « Cognition, Langues, Langage, Ergonomie », sous l'autorité de l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique, fondé en 1939.

CNRTL : Centre national de ressources textuelles et lexicales, organisation créée par l'ATLIF de l'Université de Lorraine ayant contribué à élaborer le TLFi.

Corpus DiCo : Corpus Dictionnaires Comparés, créé à l'initiative de Camille Martinez (Université de Grenoble) avec le concours de Franck Sajous (Université Toulouse 2).

CSA : Comité supérieur de l'audiovisuel, devenu l'Arcom en 2022 à la suite de sa fusion avec la Hadopi.

DGLF : Délégation générale à la langue française, créée en 1989 et devenue DGLFLF en 2001.

DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France, service rattaché au ministère de la Culture.

ENS : École normale supérieure.

ESLO : Enquêtes sociolinguistiques à Orléans 1 et 2, corpus oraux du parler quotidien, informel, enregistrés puis retranscrits par l'Université d'Orléans, en collaboration avec le CNRS, autour de l'année 1970 puis en 2014.

GAFAM : Acronyme désignant les géants du Web que sont aujourd'hui Google (ou Alphabet), Apple, Facebook (désormais Meta), Amazon et Microsoft.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales, établissement français d'enseignement supérieur et de recherche chargé d'enseigner les langues et civilisations autres que celles originaires d'Europe occidentale.

INaLF : Institut national de la langue française, ayant fusionné en 2001 avec le laboratoire « langue, discours, cognition » (LANDISCO) de l'Université de Lorraine pour créer l'ATLIF.

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale, établissement de recherche médicale fondé en 1964 sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère des Solidarités et de la Santé.

JO : Jeux olympiques.

LATTICE : Laboratoire « Langues, Textes, Traitements Informatiques, Cognition » rattaché au CNRS et à l'ENS de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

LSF : Langue des signes française.

OMS : Organisation mondiale de la santé.

ONU : Organisation des Nations unies.

TAL : Traitement informatique des langues (en anglais NLP : *Natural Language Processing*), application des outils informatiques (et d'intelligence artificielle) pour traiter la langue naturelle dans la recherche en linguistique.

TLFi : Trésor de la langue française informatisé, dictionnaire en ligne, version informatisée du TLF produit par l'INaLF.

La langue française n'est pas fixée et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui. Les choses sont ainsi. Quand le corps change, comment l'habit ne changerait-il pas ? Le français du dix-neuvième siècle ne peut pas plus être le français du dix-huitième, que celui-ci n'est le français du dix-septième, que le français du dix-septième n'est celui du seizième. La langue de Montaigne n'est plus celle de Rabelais, la langue de Pascal n'est plus celle de Montaigne, la langue de Montesquieu n'est plus celle de Pascal. Chacune de ces quatre langues, prise en soi, est admirable, parce qu'elle est originale. Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ces idées.

Victor Hugo

Cromwell (préface) – 1827

Introduction

Samedi 31 mars 2018, dans les gigantesques salons du Stade de France à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), mille-quatre-cent-soixante-treize participants concouraient pour ce qui allait devenir la « plus grande dictée au monde[1] », entrant ainsi dans le *Livre Guinness des records*. En mai 2020, en plein confinement dû à la crise sanitaire du COVID-19, *France Télévision*, appuyée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, renouait avec la tradition des dictées événementielles retransmises en direct[2] qui avaient - entre autres - participé à la renommée du journaliste littéraire Bernard Pivot. Au même mois de mai 2020, un sondage mené par *Harris Interactive* nous apprenait que, pendant le confinement lié à la crise sanitaire, un Français sur dix avait entamé la rédaction d'un livre[3]. À tel point que la prestigieuse maison d'édition *Gallimard*, croulant sous les manuscrits, avait été contrainte d'indiquer sur son site Internet le message suivant, relayé par son compte *Twitter* : « Compte tenu des circonstances exceptionnelles, nous vous demandons de surseoir à l'envoi des manuscrits[4] ». « Les Français aiment leur langue autant qu'ils la maltraitent », écrivait la journaliste Aurélie Marcireau en préambule du dossier « La guerre du français » paru dans *Le Nouveau Magazine Littéraire*, en février 2019. Et de poursuivre : « le lien est plus qu'intime entre ce peuple et son idiome, et les noces sont anciennes » (Marcireau, 2019, p. 32).

On le constate au quotidien. Débattre du sens d'un mot, défendre le « pain au chocolat » contre la « chocolatine », déplorer la disparition d'un accent circonflexe, s'écharper quant à l'accord d'un participe passé ou s'insurger contre certains néologismes et anglicismes : notre communauté linguistique peut se targuer d'un attachement profond, intime, presque viscéral, à sa langue. Preuve de cet engouement récent et croissant et de cet attachement des Français à leur langue : outre les nombreuses levées de boucliers ayant fait suite à l'application en 2016

[1] « La dictée géante de Rachid Santaki », record officialisé le 31 mars 2018 détaillé dans un article du *Parisien.fr* du 30 mars 2018 : « Saint-Denis : une dictée géante ce samedi au Stade de France ! ». En ligne : https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/saint-denis-une-dictee-geante-au-stade-de-france-30-03-2018-7638234.php

[2] « Tous prêts pour la dictée », événement à l'initiative de *France Télévision* et de la plateforme éducative numérique « Lumni », en partenariat avec les ministères de l'Éducation et de la Culture.

[3] « Pendant le confinement, quelle vie littéraire pour les Français ? », sondage Harris Interactive pour *Les éditions du Net* et *Actualitté* réalisé les 4 et 5 mai, sur un échantillon de 1166 personnes. En ligne : https://harris-interactive.fr/opinion_polls/pendant-le-confinement-quelle-vie-litteraire-pour-les-francais/

[4] Compte *Twitter* des éditions *Gallimard* @Gallimard, tweet du 2 avril 2021. En ligne : https://twitter.com/gallimard/status/1378024322321760256?lang=fr

de la réforme de l'orthographe de 1990[5], Amandine Hirou écrit par exemple dans *L'Express* que « longtemps malmenée, l'orthographe connaît un regain d'intérêt[6] » et cite en ce sens le cofondateur du *Projet Voltaire* (entreprise qui a connu une progression de 62 % entre 2016 et 2017), Pascal Hostachy, selon qui « la société s'est longtemps détournée de l'orthographe, […] mais, depuis quelques années, cela commence à changer ». Alors Premier ministre, Lionel Jospin écrivait d'ailleurs ceci, en préface du *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* intitulé « Femme, j'écris ton nom… » paru en 1999, sous l'égide du CNRS et de l'INALF (Jospin *in* : Becquer et al., 1999, p. 5) :

> Notre pays aime les querelles qui tournent autour de sa langue : on l'a vu il y a quelques années avec la « querelle de l'orthographe ». Les débats autour de l'usage du français viennent nourrir discussions et forums et remplissent les pages des journaux. Cela prouve, s'il en était besoin, l'attachement de nos concitoyens à leur langue et le souci permanent du « bon usage » qui nous anime.

Un attachement qui, comme le précisent en outre Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau dans leur ouvrage *Ainsi parlent les Français*, « n'est pas le propre des élites ou des cercles littéraires. Tous les Français aiment discuter des nuances sémantiques » (Barlow & Nadeau, 2018, p. 221). Faites donc le test vous-mêmes : posez innocemment, lors d'un repas en famille, entre amis ou collègues, la question de la pertinence de l'écriture inclusive. Il est plus que probable que le débat, passionné car très clivant, échauffe les esprits. Preuve en est, s'il en fallait, la polémique suscitée par l'inclusion du pronom « iel » dans l'édition 2023 du dictionnaire *Petit Robert*, allant jusqu'à provoquer l'ire du ministre de l'Éducation nationale d'alors[7]. De fait, comment considérer le français comme une espèce en « voix » d'extinction ? N'en déplaise au discours dominant que fustigent les linguistes Maria Candea et Laélia Véron dans leur essai *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique* qu'elles ont notamment présenté lors d'une interview pour le *Café pédagogique* : « la langue ne peut pas être menacée par des emprunts, des argots, des néologismes. La seule chose qui peut menacer réellement une langue,

[5] « Réforme de l'orthographe : la fronde s'organise sur Twitter entre colère, nostalgie et sidération », article du service Metronews du 4 février 2016. En ligne : https://www.tf1info.fr/societe/reforme-de-lorthographe-la-fronde-sorganise-sur-twitter-entre-colere-nostalgie-et-sideration-1503101.html

[6] « "Projet Voltaire", l'appli d'orthographe aux 5 millions d'utilisateurs », article d'Amandine Hirou paru dans *L'Express.fr* du 1er mars 2019. En ligne : https://www.lexpress.fr/societe/education/orthographe-projet-voltaire-une-ascension-sans-faute_2060019.html

[7] « Écriture inclusive : Jean-Michel Blanquer étrille le pronom « iel » sur Twitter », article du *Point.fr* du 16 novembre 2021. En ligne : https://www.lepoint.fr/societe/ecriture-inclusive-jean-michel-blanquer-etrille-le-pronom-iel-sur-twitter-16-11-2021-2452395_23.php

c'est la réduction des espaces où elle est utilisée[8] ». Ces dernières nous mettent d'ailleurs en garde et nous invitent à faire la distinction entre un réel amour profond de la langue et une passion biaisée, fantasmée. Elles écrivent en effet (Candea & Véron, 2019a, p. 219) :

> On dit qu'en France le rapport à la langue est passionné. Mais il s'agit trop souvent de passions tristes. Ainsi, bon nombre des personnes prétendant défendre et aimer la langue française ne l'aiment guère : elles aiment leur propre élitisme, elles aiment une idée mythifiée de la langue, elles aiment avoir un rapport conservateur au passé et elles savourent le fait d'attaquer certaines cibles. Mais en réalité elles détestent la langue française. Celle-ci, telle qu'elle est parlée, écrite, interrogée, enrichie, malaxée, bref, telle qu'elle existe, dans son immense diversité, ne les intéresse pas.

La langue française, cette « grande métisserie » chère au linguiste Alain Rey (Rey, 2009 *in* : Chevalier, 2010, p. 2), ne souffrirait donc ni du risque de disparition ni de celui de phagocytage linguistique, mais anime pourtant de vifs débats entre d'un côté les puristes, et de l'autre les usagers et simples observateurs du réel. Et constitue de fait, à la lumière des quelques mots qui viennent d'être cités, un objet d'étude de prédilection pour quiconque voudrait franchir les portes de la sociolinguistique. Par-delà même cet engouement des locuteurs et locutrices francophones pour leur langue, c'est récemment son métadiscours, la méta-analyse de celle-ci, à travers la vulgarisation des questions linguistiques et sociolinguistiques, qui ont le vent en poupe. Un article du média numérique *Slate FR* relevait d'ailleurs, sous le clavier de Vincent Bilem, que « jamais le paysage médiatique n'a été aussi saturé d'analyses linguistiques. Podcasts, chaînes YouTube et réseaux sociaux : la discipline universitaire semble avoir quitté ses bancs pour essaimer[9] ».

À quiconque prête l'oreille aux débats sociolinguistiques contemporains, il n'aura pas échappé que la question des anglicismes et de la supposée menace qu'ils constitueraient est un marronnier bien commode pour remplir les fréquentes diatribes de l'Académie française autant que les tribunes linguistiques d'un grand quotidien national. Il n'y a qu'à faire le test en tapant « anglicismes » dans la barre d'un moteur de recherche : l'écrasante majorité des résultats

[8] « Maria Candéa et Laélia Véron : Pour que vive le français », article de Jean-Michel Le Baut paru dans *Le café pédagogique* du 6 mai 2019. En ligne : http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/05/06052019Article636927255036419306.aspx

[9] « Pourquoi les médias se mettent tous à la linguistique », article de Vincent Bilem paru dans le magazine *Slate.fr* du 21 janvier 2021. En ligne : https://www.slate.fr/story/199326/medias-linguistique-langue-vulgarisation-reseaux-sociaux-youtube-podcasts

oriente systématiquement vers des articles qui les fustigent et / ou qui proposent leurs recommandations officielles comme équivalents pour les remplacer. Et l'expression « écrasante majorité » n'est pas galvaudée, Agnès Steuckardt, dans son article « L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation » ayant en effet concrètement réalisé le test, par un sondage auprès de la base de données *Europresse*, avec le résultat suivant (Steuckardt, 2006, p. 10) :

> Dans le sentiment épilinguistique dominant du début du 21e siècle, l'anglicisme est clairement perçu comme un travers : un sondage sur la période février 2004-février 2005 dans la base Europresse fait apparaitre que le mot *anglicisme* présente un caractère péjoratif dans 81,75 % des occurrences. *Anglicisme* est le plus souvent employé en introduction de glose, pour permettre au locuteur de prendre ses distances avec le mot anglais qu'il vient d'employer. Le commentaire appuie parfois le rejet par des raisons d'esthétique ou de clarté ; l'anglicisme est « hideux » ou obscur. […] Mais, plus souvent, le locuteur n'éprouve pas le besoin d'étayer cet ostracisme : l'anglicisme est « barbare », il est rejeté parce qu'il est anglicisme. Il ne nous viendrait pas à l'idée de qualifier un russisme, un hispanisme ou un arabisme de « hideux », et encore moins de « barbare ».

Dans l'inconscient collectif comme dans la presse, « anglicisme » demeure synonyme de « barbarisme ». Au sujet du concours de l'*Eurovision* par exemple, le député et ex-secrétaire d'État à la francophonie André Vallini s'insurgeait dans les colonnes du *Figaro* de la « prolifération de l'anglais dans la chanson française[10] ». Et celui-ci de déplorer le choix de la chanson pour représenter la France lors de ce concours, qualifiant ce choix de « révoltant ». Dès lors, cette sempiternelle question se pose et s'impose à nous, depuis le pamphlet de René Étiemble *Parlez-vous franglais ?* (Étiemble, 1964) jusqu'au plaidoyer du « Collectif langue française », publié plus de cinquante ans plus tard dans *Le Parisien* à destination du président de la République, appelant à « refuser la dictature du tout-anglais[11] » : Sommes-nous envahis par les anglicismes ?

Bien souvent, les articles traitant des cacologies et appelant entre autres à « bouter les anglicismes hors de France » ne font qu'exprimer un ressenti, par essence subjectif. Ils

[10] « André Vallini : 'Quand on défend la France à l'Eurovision, il faut chanter en français' », article de Claire Conruyt et Alice Develey paru dans le *Figaro.fr* du 17 février 2020. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/andre-vallini-quand-on-defend-la-france-a-l-eurovision-il-faut-chanter-en-francais-20200217

[11] « Défense de la langue française : 100 signatures pour refuser la dictature du tout-anglais », article du Collectif langue française paru dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France* du 16 juin 2019. En ligne : https://www.leparisien.fr/societe/defense-de-la-langue-francaise-100-signatures-pour-refuser-la-dictature-du-tout-anglais-16-06-2019-8094285.php

traduisent en réalité une idéologie protectionniste, conservatrice, voire puriste du français, l'unilinguisme, que le linguiste Henri Boyer définit habilement ainsi : « Pas de concurrence (pour la langue *nationale*), pas de déviance (par rapport à l'usage *légitime*) » (Boyer, 2001, p. 384). L'unilinguisme français, en tant que politique linguistique, est parfaitement illustré par cette lutte séculaire franco-française contre les anglicismes. Ces emprunts à l'anglais, dont les contours sont d'ailleurs souvent flous, révèlent en effet concomitamment la « concurrence » parfois jugée déloyale de l'hégémonie anglophone sur le marché linguistique, et une certaine « déviance » quand anglicisme rime avec barbarisme selon ceux qui tiennent un discours normatif, voire prescriptif sur la langue. Les puristes de la langue française n'ont ainsi jamais manqué de nous alerter contre les prétendus dangers d'une anglomanie lexicale. Dès lors, nos institutions ont notamment usé de lois telles que la fameuse « loi Toubon » (Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, 1994) dont nous fêterons bientôt les trente ans, en prétendant garantir notre langue et la défendre contre un supposé envahisseur. Aujourd'hui, cependant, on observe une ambivalence discutable de la part de ces mêmes institutions dans une volonté ambigüe de ménager « en même temps » la chèvre et le chou : les anglicismes sont pourchassés d'une part (notons l'existence d'une « Commission d'enrichissement de la langue française » chargée de proposer des équivalents français pour les nouveaux anglicismes), tandis que « le *leader* de la *startup nation* use et abuse de ce sabir issu du *marketing* et de la finance à des fins rhétoriques » de communication (Julia, 2020, p. 122). Les anglicismes et leurs usages soulèvent de ce fait certaines problématiques résolument sociales, et donc sociolinguistiques.

L'analyse faite par Carmen Alén Garabato de l'influence des faits sociaux et / ou sociétaux quant à l'adoption par la presse, puis par les lexicographes et dictionnaristes, de certains mots (les termes « bling-bling » ou « people », par exemple) (Alén Garabato, 2013, pp. 81-96) fit ainsi émerger, dans notre processus de recherche, deux axes réflexifs :

- D'abord, le clivage existant parfois entre d'un côté l'idéal d'unilinguisme, voire le conservatisme ou le purisme inhérents aux politiques linguistiques menées de tout temps par la France, aidée en ce sens par l'Académie française ; et d'un autre l'usage, hétérogène, vivant et en constante évolution, de la langue française. Ce clivage conceptuel permettant en outre de l'aborder selon une perspective à la fois diachronique (quelles évolutions ?) et synchronique (qu'en est-il du *hic et nunc* ?).
- Ensuite, le fait qu'une approche lexicographique et quantitative (s'appuyant sur les outils propres à la lexicométrie) de la question des anglicismes, par le biais de la

constitution d'un corpus issu de dictionnaires d'usage, pouvait se révéler être un outil pertinent d'analyse. Ce qui sera d'ailleurs confirmé par certaines études qui seront mentionnées dans la partie de nos travaux consacrée à la méthodologie.

Il s'agira donc presque, ici, de mettre les « Immortels » à l'épreuve du temps et d'analyser cet oxymore sémantique : le paradoxe entre la dénomination d'immortalité, pour laquelle le temps n'a pas d'emprise, et le fait que, par essence, la langue est un objet d'étude qui n'est pas figé et qui évolue constamment avec son temps. Afin de nous assurer que l'exploration de ces problématiques relevait bel et bien des divers champs embrassés par la sociolinguistique et pouvait revêtir une réelle pertinence, nous citerons ici un passage de l'article « sociolinguistique » du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois et al., 1994, p. 436) :

> Relève aussi de la sociolinguistique l'étude des jugements portés sur le comportement verbal des individus. Les jugements sur les niveaux de langue, notamment les déclarations du type dites, ne dites pas, méritent à plus d'un titre d'être un objet d'étude. Il en va de même de l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé, qu'on caractérise selon la distance ou la modalisation.

Sans ambitionner pour autant de contemporanéiser la « querelle des classiques et des modernes », ce sont néanmoins *in fine* ces questions que nous avons choisi d'adopter comme objet de recherche : sommes-nous *réellement* « envahis » par les anglicismes, sont-ils une « menace » pour la langue française, et quelle est l'efficacité de nos moyens de « lutte » ? À travers ces problématiques exprimées ici de façon triviale, on comprendra qu'il sera question de l'analyse du clivage, idéologique donc nécessairement politique, entre unilinguisme et usage, par le biais d'une appréhension multiple (quantitative et qualitative : typologique, grammaticale, sémantique) de la place des anglicismes dans les dictionnaires d'usage, ainsi que de l'emploi de leurs recommandations officielles. Car clivage il y a, autour de cette notion d'unilinguisme. On constate en effet aujourd'hui que si l'usage accueille favorablement les néologismes étrangers, et notamment les anglicismes, l'Académie, la presse, les institutions et le discours dominant les voient encore aujourd'hui trop souvent comme une menace d'appauvrissement du français. « Néologisme » a longtemps été synonyme de « barbarisme ». Il est d'ailleurs paradoxal qu'anglicismes et néologismes soient souvent traités de la même manière par les puristes, et c'est ce que Danièle Bécherel explique en parlant d'une « instabilité du lexique soumis à l'action contradictoire 'des forces de conservation et des forces de novation' […] puisque le rejet du terme étranger implique en même temps la recherche d'une

solution de remplacement. » (Bécherel, 1981, p. 121). En outre, ces pistes d'investigation nous permettront par ailleurs d'interroger nos propres pratiques pédagogiques et postures d'enseignant, en vue d'une réelle remise en question de notre conception de la didactique du français et, notamment, des liens à tisser entre écrit et oral. M. Candea et L. Véron le soulignent (Candea & Véron, 2019a, p. 187 et p. 213) :

> Le français oral a toujours évolué lentement, sans heurts, tandis que l'écrit a été soumis à des changements parfois assez brusques, depuis la création de l'Académie. […] L'enseignement du français ne pourra pas continuer à faire abstraction de cette nouvelle donne dans les rapports entre écrit et oral. Il faudra forger de nouveaux consensus collectifs, sur des bases plus empiriques et moins fantasmées.

L'actualité semble, de plus, étayer la pertinence de ces thèmes de recherche. En effet, nous pouvons pointer du doigt plusieurs exemples récents inhérents aux enjeux sociolinguistiques francophones qui touchent directement à ces questions :

- L'Académie française a mis en ligne, début 2019, la neuvième édition à ce jour inachevée de son dictionnaire académique[12]. Bien qu'inachevé, et même si M. Candea et L. Véron, dans leur article « Académie française. À quoi sert-elle encore ? » paru en février 2019 dans *Le nouveau magazine littéraire*, considèrent qu'il « sera donc obsolète dès sa parution » (Candea & Véron, 2019b, p. 44), ce dictionnaire nous offre ainsi un tout nouveau regard, se voulant actuel, sur ce qu'est la « norme », la *doxa* officielle en matière de lexicographie et de terminologie. D'emblée, il parait donc pertinent d'en interroger le contenu, tant sur le fond que sur la forme. Nous pouvons avancer en effet que la rédaction d'un dictionnaire est, par essence, un acte politique : « dès leur apparition, [les dictionnaires] ont été l'instrument d'une politique de la langue » rappellent d'ailleurs André Collinot et Francine Mazière en quatrième de couverture de leur ouvrage *Un prêt à parler : le dictionnaire* (Collinot & Mazière, 1997, 4e de couverture). Parce qu'il est impossible, dans les faits, de compiler de façon exhaustive l'ensemble des mots employés par une population à un instant *t*, les dictionnaristes sont nécessairement confrontés à des choix. Choix guidés, pour certains, par des contraintes « pragmatiques » économiques, puisque « les apparitions et les disparitions de marqueurs dans les *Petit Larousse* ne sont pas nécessairement motivées par des raisons linguistiques, mais plus souvent par des contraintes d'ordre dictionnairique » (Martinez,

[12] La neuvième édition, qui devrait comporter près de 60.000 mots. Présentation disponible en ligne : https://www.dictionnaire-academie.fr/presentation#interr-2

2011, p. 40), pour d'autres par des volontés politiques et / ou idéologiques : « les décisions d'insérer de nouveaux mots et d'enlever des mots sortis d'usage sont toujours contestables et en partie politiques » (Candea & Véron, 2019a, p. 30). Et comme l'adage attribué à André Gide nous rappelle que « choisir, c'est renoncer », ce travail propose de questionner ces choix, notamment quant à la proportion de mots étrangers et particulièrement des anglicismes au sein de dictionnaires d'usage et dans le dictionnaire de l'Académie française, selon une approche comparative.

- Tandis que se tiendront les Jeux olympiques de Paris 2024 dont le slogan initial « Made for sharing », attaqué par trois associations de défense de la langue française[13], a finalement été remplacé en juillet 2022 par « Ouvrons grand les Jeux », le 4 août 2024 la « loi Toubon » (Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, 1994) fêtera ses trente ans. Il est à noter que, depuis mai 2020 et jusqu'en juin 2023, un projet de recherche intitulé « Normalisation et diffusion de la terminologie olympique, Paris 2024[14] » a été initié par le CeRLA, le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université Lyon 2, sous la direction de la linguiste et angliciste Pascaline Dury. Ayant identifié un « besoin d'harmonisation et de diffusion », parce que certaines disciplines sportives seront représentées pour la première fois aux JO ou « parce que les ressources terminologiques disponibles sont jugées obsolètes », les instigateurs de ce projet de recherche ont développé leurs travaux selon quatre axes : l'escalade, le skateboard, le beach-volley et le trampoline. Ainsi qu'il avait déjà été soulevé au sein d'un ouvrage traitant des liens entre unilinguisme et dictionnaires (Julia, 2020) et, plus en détails, dans un article paru dans la revue *Lengas* (Julia, 2021), des disciplines comme le skateboard ou le beach-volley, mais également telles que le surf ou le breakdance, qui vont également devenir olympiques, témoignent pour des raisons historiques et sociales de sociolectes dont le lexique est particulièrement empreint et pourvoyeur d'anglicismes. D'où la pertinence de ce projet de recherche, dans une optique descriptive et non prescriptive, d'anticiper et de réfléchir en amont à ces questions de lexique, de terminologie et de néologie. Ainsi le CeRLA constitue-t-il, avec

[13] « Le slogan anglais de Paris 2024 va être attaqué en justice », article de Jean-Alphonse Richard paru dans le magazine *RTL.fr* du 17 février 2017. En ligne : https://www.rtl.fr/sport/autres-sports/jo-2024-le-slogan-anglais-de-paris-va-etre-attaque-en-justice-7787287044

[14] Plus de détails sur le site du laboratoire : https://cerla.univ-lyon2.fr/axes/normalisation-et-diffusion-de-la-terminologie-olympique-paris-2024

le laboratoire LATTICE (Langues, Textes, Traitements Informatiques, Cognition) rattaché au CNRS et à l'ENS de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, l'une des équipes universitaires désignées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) pour « [assister] la Commission [d'enrichissement de la langue française] pour la documentation terminologique, qui forme la base et le préalable indispensable aux travaux d'enrichissement » (DGLFLF, 2018, p. 6). Il nous a été permis, en qualité d'expert invité, d'intégrer certaines des discussions de ces « travaux d'enrichissement » entre décembre 2022 et janvier 2023. En effet, ayant contacté spontanément Arnaud Richard, linguiste mais également président du « collège sports » de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF), il nous a été possible de revendiquer notre « double casquette », de jeune chercheur en linguistique travaillant justement sur les anglicismes et leurs recommandations officielles d'une part, et d'ex-skateur expérimenté d'autre part. Car c'est précisément le groupe de réflexion autour d'un « projet vocabulaire des sports de glisse » (dont le skateboard, devenu discipline olympique à Tokyo en 2020 et qui le sera toujours lors des Jeux de Paris 2024), que nous avons intégré, aux côtés de représentants du « département terminologie » de la DGLFLF, du « service dictionnaire » de l'Académie française, de l'AFNOR, des ministères de la Culture, des Sports et de l'Éducation nationale, de la Fédération française de roller et skateboard, mais aussi de linguistes et chercheurs rattachés au CNRS et / ou au laboratoire LATTICE précédemment cité. L'urgence linguistique est là, et des réflexions se poursuivent en ce moment-même dans l'objectif de Paris 2024, preuve s'il en fallait de la vitalité de ces questions.

- Outre la mise en ligne de son dictionnaire, le site Internet de l'Académie française comprend, depuis 2012, une rubrique « Dire, Ne pas dire » comportant elle-même trois sous-rubriques : « emplois fautifs », « extensions de sens abusives » et « néologismes & anglicismes[15] ». Si l'institution se protège des éventuelles critiques derrière une façade pédagogique et didactique et se défend elle-même explicitement de toute volonté prescriptive, on peut néanmoins soulever que l'absence de tout discours « dogmatique », ou du moins normatif, n'est que très relative, et cela nécessiterait d'être analysé. D'autant plus que l'Académie reste un partenaire privilégié de la Commission

[15] « Dire, Ne pas dire », sous-rubrique « Néologismes et anglicismes », disponible en ligne sur le site de l'Académie française : https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/neologismes-anglicismes

d'enrichissement mentionnée ci-dessus et demeure pour elle « l'instance de référence pour les questions d'usage de la langue française », jouant « un rôle primordial dans l'approbation des termes » (DGLFLF, 2018, p. 4) dans ce processus de néologie fournissant ou validant les recommandations officielles aux anglicismes entrant dans nos usages. De fait, on constate que la seule affirmation « le Dictionnaire de l'Académie française reste un dictionnaire d'usage » émanant de son site Internet mérite d'être questionnée, et c'est ce que ces travaux de recherche se proposent, entre autres, d'entreprendre. Si les Immortels se posent aujourd'hui en observateurs et gardiens de l'usage et réfutent officiellement tout conservatisme, M. Candea et L. Véron s'y opposent et interrogent le réel intérêt actuel de l'Académie française, en mettant en avant l'hypothèse de la « paresse intellectuelle » (Candea & Véron, 2019b, p. 44) :

> Se demander si l'Académie française est conservatrice ou non n'a donc guère d'intérêt : la réponse est trop évidente. Demandons-nous plutôt pourquoi nous continuons à parler de l'Académie, pourquoi nous nous obstinons à faire semblant de demander son avis ou à la citer en tant qu'experte. […] est-ce par paresse intellectuelle que nous évitons ces questions ? Parce que s'abriter derrière l'Académie nous évite de réfléchir aux enjeux politiques et citoyens des débats linguistiques ? […] Ou parce qu'au fond nous aimons bien son côté désuet, ses costumes d'opérette et son autorité folklorique ? Mais alors, qui fait preuve de conservatisme ?

Ainsi son autorité intrinsèque semble-t-elle solidement ancrée dans les représentations que les Français ont de l'usage de leur langue. À tel point que sa légitimité, comme le soulignent les autrices (Candea & Véron, 2019a, p. 51), n'est pas discutée : « ériger les règles du français actuel comme naturelles contribue surtout à dépolitiser les débats sur la langue, en incitant les locuteurs et locutrices à ne pas s'en saisir » ; exonérant dès lors l'Académie de devoir adopter un discours dogmatique puisque sa simple parole revêt d'emblée une dimension normative, plus ou moins conscientisée. Confortant l'angle d'attaque adopté dans cette analyse, les autrices (*op. cit.*, p. 59) se montrent également critiques quant à l'absence de tout argument logique, scientifique ou linguistique, lorsque les Immortels défendent le « bon usage » :

> Sur la page « Questions de langue » du site de l'Académie, la réponse embarrassée de l'Académie sur l'emploi de « chez/au » est savoureuse. […] Il n'est plus possible, même (voire surtout) sur le site de l'Académie, de trouver quelque part une règle applicable, fût-elle complexe. L'usage est donc largement hésitant et source d'insécurité linguistique.

Fort de ce qui vient d'être exposé, il faut toutefois se prémunir de ne faire que constater ce que l'on sait déjà. Révéler l'idéologie unilinguiste, conservatiste, de l'Académie française, ainsi que le dépeignent entre autres Éliane Viennot et son équipe dans l'ouvrage *L'Académie contre la langue française* (Viennot et al., 2016), reviendrait à « enfoncer une porte ouverte ». Dans notre démarche de recherche, il conviendra d'outrepasser la simple constatation en interrogeant les infléchissements de ce « conservatisme linguistique » au cours de l'histoire récente tout en le comparant avec l'usage, puis d'en étudier les caractéristiques afin d'en interroger les représentations et les causes, sociales et sociétales notamment.

Si, jadis, ce furent les italianismes qui subirent les foudres des défenseurs autoproclamés du « génie » de la langue, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, sémantiquement, la question d'une prétendue « invasion » de la langue française par les anglicismes soulève en réalité deux aspects distincts : l'un, quantitatif, impliquant une augmentation en nombre de ceux-ci et donc de leur proportion au sein du lexique francophone ; l'autre, qualitatif, supposant que ces emprunts à l'anglais constitueraient une menace conduisant au déclin, voire à la disparition du français. Si la littérature abonde de travaux sur les anglicismes, ainsi que nous le rappelle Cécile Planchon : « L'emprunt lexical, de par sa nature controversée et sa forte dimension socio-culturelle, fait l'objet d'une littérature très fournie, témoignant ainsi de l'engouement qu'il suscite depuis toujours auprès des chercheurs linguistes » (Planchon, 2017, p. 5), plus rares sont les études scientifiques ayant proposé de trancher objectivement la question d'une hypothétique invasion quantifiable. Probablement – et ce n'est là qu'une hypothèse – car l'analyse des usages est, en sociolinguistique, une entreprise complexe et fastidieuse. Il faudrait en effet établir en premier lieu un corpus assez vaste à la fois écrit et oral, et ce dans diverses situations (conversations privées, professionnelles, émissions de TV et de radio, littérature et textes de presse…). En second lieu, il faudrait retranscrire le tout afin d'être apte à réaliser une étude lexicométrique pour quantifier l'évolution de la proportion d'anglicismes dans les usages, dans le but d'avoir un point de vue un tant soit peu diachronique sur la question. Les contraintes inhérentes à l'analyse des usages respectifs de lemmes concurrentiels avaient d'ailleurs été explicitées dans une série de tweets[16] de M. Candea (Candea, 2019) :

[16] Compte *Twitter* de Maria Candea @MarCandea, tweet du 8 septembre 2019. En ligne : https://twitter.com/MarCandea/status/1170627057040134145

> Pour mesurer l'usage à l'écrit à un moment donné il faudrait faire une recherche globale sur Internet d'abord […] et ensuite se concentrer sur des types de corpus différents. Il faudrait voir s'il y a une convergence d'usage entre presse écrite, blogs, forums, sites officiels, fiction, sciences, réseaux sociaux : s'il y a convergence on a de la chance, sinon il faudra refaire cette opération 3 ans plus tard. Ensuite il faudrait voir ce qui se passe du côté des écrits privés : pour cela, il faudrait constituer un grand corpus d'emails et sms personnels captés à l'insu des personnes qui les ont rédigé [*sic*] (pour ne pas influencer la rédaction). […] S'il y a convergence, alors on pourra dire quelque chose sur l'usage, (youpi), sinon il faudra stratifier par âge et voir s'il y a une différence entre les plus jeunes et le moins jeunes, pour voir s'il y a une dynamique de ce côté ou non, et complexifier le modèle. Pour mesurer l'usage à l'oral c'est BEAUCOUP plus compliqué : on peut là aussi commencer par les médias, parce qu'il s'agit d'oral public : constituer un grand corpus radio, télé, youtube, podcasts échantillonné par type d'émission et âge. […] Il faut donc TOUT transcrire. […] Après, il faut compléter par des corpus d'oral privés, situations moins formelles: il faut donc capter (à l'insu des personnes concernées) un grand nombre de conversations privées, réunions de travail, échanges aux guichets, consultations.

Certes, des corpus oraux tels que les ESLO1 et ESLO2[17] viennent aujourd'hui, avec le concours du TAL (Traitement automatique des langues), bousculer la linguistique de corpus, mais il est indéniable que le travail sur corpus écrit offre certains avantages, ainsi que le souligne C. Planchon (Planchon, 2017, p. 7) :

> Bien que l'oral soit certainement le mode de communication le plus facile, il est aussi le plus naturel et est souvent sujet à un plus grand relâchement dans l'expression, entraînant assez communément des erreurs grammaticales, syntaxiques ou lexicales. Il est donc courant pour les chercheurs linguistes d'utiliser des corpus écrits afin de pouvoir travailler sur une langue à la fois mieux maîtrisée et plus recherchée. Certes les données relevées sont en général quantitativement moindres, mais leur importance n'en est que renforcée vu que cela signifie qu'elles ont réussi à résister aux différentes étapes de révision et correction qui vont normalement de pair avec la langue écrite.

Dans notre démarche de recherche en doctorat ès sciences du langage, nous avons opté pour une approche beaucoup plus pragmatique : l'analyse lexicologique et quantitative de la

[17] « Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans » 1 et 2, réalisées à 40 ans d'intervalle par l'Université d'Orléans en partenariat avec le CNRS et offrant des centaines d'heures d'enregistrement de conversations orales spontanées dans divers contextes plutôt informels.

proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées des dictionnaires d'usage. Si, en effet, les anglicismes nous envahissent, c'est qu'ils doivent de fait être de plus en plus nombreux dans nos dictionnaires. Précisons qu'il ne s'agit pas de considérer leur nombre en valeur absolue : eu égard au fait que rares sont les mots qui quittent le dictionnaire, ce nombre est nécessairement croissant ; mais il sera plutôt question de considérer la proportion d'anglicismes parmi les « nouveaux mots » entrant chaque année dans nos dictionnaires. Ces derniers offrant un bon reflet de l'évolution des usages, même si la diachronicité sera ici relative (vingt-cinq ans, avec cependant une analyse comparative subsidiaire d'avec une édition datant de plus d'un siècle), ils permettent néanmoins une quantification objective de cette supposée invasion linguistique. Rappelons toutefois qu'en réalité deux questions sont posées. La première : Le nombre d'anglicismes est-il en augmentation ? Afin de répondre à cette interrogation de manière objective, le calcul du taux d'anglicismes et l'analyse de son évolution parmi les nouvelles entrées lexicales dans les dictionnaires d'usage apparaissaient comme une approche intéressante, et jusqu'alors peu explorée. La seconde : Ceux-ci menacent-ils la vitalité de la langue française ? Ici, c'est l'analyse linguistique (typologique, sémantique, morphologique, grammaticale) de ces anglicismes, afin de les catégoriser, qui permettra d'avancer des éléments de réponse, à la lumière de ce que dit la littérature notamment au sujet du « fétichisme de la langue » (Bourdieu & Boltanski, 1975, pp. 2-32). Ce sera l'occasion de développer une nouvelle typologie des anglicismes, propre à notre étude, adaptée de celles proposées par la littérature scientifique mais bénéficiant d'un regard plus « dynamique », voire micro-diachronique, sur les enjeux linguistiques inhérents aux emprunts. Et ce afin de mettre en exergue certaines sous-catégories d'emprunts qui, à l'avenir, pourraient s'avérer pérennes et prolixes tout en offrant de nouvelles perspectives quant à la néologie relative aux recommandations officielles.

Ainsi s'articulera donc notre problématique :

*Comment se manifeste l'*unilinguisme*, en tant que politique linguistique telle que définie par H. Boyer, à travers l'analyse lexicographique de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales des dictionnaires d'usage et par le biais d'une étude quali-quantitative comparative de l'usage d'un corpus d'anglicismes et de leurs équivalents respectifs au sein de la presse généraliste francophone ?*

Comme cette problématique le dessine elle-même en filigrane, les deux axes de ce travail de recherche doctorale sont ainsi posés. Dans un premier temps, il s'agira d'appliquer sur le corpus des nouveaux mots entrés dans les dictionnaires d'usage *Petit Larousse Illustré* et *Petit Robert* entre les éditions 1998 et 2023 une double analyse : quantitative d'abord, afin de pouvoir étudier l'évolution du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales en diachronie courte, qualitative ensuite, en soumettant ce corpus d'anglicismes à une triple analyse linguistique (typologique, grammaticale et par champs sémantiques) afin d'en tirer les conclusions nécessaires. Dans un second temps, il sera possible de prolonger ce questionnement par la constitution d'un corpus des anglicismes faisant l'unanimité parmi diverses institutions officielles impliquées dans le processus d'enrichissement de la langue : l'Académie française, mais également le Comité supérieur de l'audiovisuel (CSA, devenu depuis l'Arcom), ainsi que le dispositif « FranceTerme » instigué par la Commission d'enrichissement de la langue française sous la responsabilité de la DGLFLF. Une fois ce corpus créé, une analyse comparative par occurrences de chaque anglicisme en regard de sa recommandation officielle sera effectuée, ouvrant ainsi la réflexion sur l'efficacité d'une telle entreprise d'enrichissement et sur de futures pistes linguistiques à explorer pour appréhender les nouveaux processus de néologie.

Notre premier chapitre s'attachera à définir le cadre théorique des différentes notions convoquées par les deux axes qui viennent d'être explicités. Le deuxième chapitre concernera le cadre méthodologique, que nous déclinerons selon l'une et l'autre des parties relatives à chacun de ces axes, notamment à travers la description de la constitution de nos différents corpus. Ce sera l'occasion d'exposer les sources méthodologiques sur lesquelles notre propre démarche a été bâtie, puis de discuter des limites d'une telle méthodologie. Le troisième chapitre sera, quant à lui, consacré à la présentation des corpus que nous avons constitués et aux diverses analyses qui leur ont été appliquées. Là encore, nous découperons ce chapitre en deux parties, chacune reflétant l'un des axes dessinés par notre problématique. Il s'agira donc pour chaque partie de développer l'approche quantitative des corpus respectifs, puis leur approche qualitative, à travers une triple analyse typologique, grammaticale et sémantique. Enfin, le quatrième chapitre présentera notre interprétation des données recueillies, à la lumière des multiples analyses qui auront préalablement été exposées. Ce qui permettra, *in fine*, de clore notre propos par les conclusions générales que nous entendons donner à ces travaux, tout en ouvrant notre réflexion à de nouvelles pistes de recherche.

Les jalons de notre démarche étant posés, il nous est dès lors permis d'entamer notre propos par la définition du cadre théorique, voire épistémologique, au sein duquel nos travaux s'inscrivent.

1. Cadre théorique

Afin de définir les cadres épistémologique et théorique de cette démarche de recherche, il a paru essentiel au préalable de mettre en avant les notions clefs qui nécessitaient d'être éclaircies. Et ce afin d'affirmer, le cas échéant, quels partis (théoriques, linguistiques, idéologiques, voire politiques) auront été pris quant à l'acception de certains termes sémantiquement clivants.

1.1. L'unilinguisme comme politique linguistique

1.1.1. Dans les dictionnaires

En matière d'unilinguisme, force est de constater que le mot est absent des dictionnaires tant académiques que d'usage, du moins pour l'acception qui nous intéresse ici. En effet, il n'est proposé que comme synonyme à *monolinguisme*, c'est-à-dire par opposition à son antonyme *bilinguisme*. Il ne s'agirait donc que de la non-capacité d'un individu à parler deux langues ou plus. Or, il recèle bel et bien une dimension politique et idéologique, donc sociolinguistique, et c'est cette dénotation qu'il fallait explorer et interroger.

1.1.2. Dans la littérature

Afin de statuer de manière fiable et sourcée sur cette acception particulière, il s'agira de s'appuyer principalement sur les travaux de H. Boyer dans son article paru dans la revue *Lengas* « Ni concurrence, ni déviance : l'unilinguisme français dans ses œuvres » (Boyer, 2000, pp. 89-101), dont il prolonge la réflexion au sein de l'article « L'unilinguisme français contre le changement sociolinguistique » (Boyer, 2001, pp. 383-392) publié, pour sa part, dans la revue *Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique) l'année suivante. Définissant le terme *unilinguisme* par une formule habile embrassant à la fois les deux aspects qu'il revêt : « ni concurrence (pour la langue *nationale*), ni déviance (par rapport à l'usage *légitime*) », H. Boyer met en exergue le fait qu'il faille différencier, sémantiquement et idéologiquement, les termes *unilinguisme* et *monolinguisme*. Quand le *monolinguisme* doit être appréhendé dans son acception objective et descriptive du fait, pour un individu ou une entité, de ne parler qu'une seule langue, l'*unilinguisme* sous-tend une volonté politique, idéologique, ayant exercé son pouvoir pour imposer par la force, à travers une violence réelle ou symbolique, une unicité à la fois inter-linguistique et intralinguistique. L'un des aspects qu'implique la formulation de H.

Boyer : l'opposition en matière de politiques linguistiques entre unilinguisme d'un côté et diglossie / plurilinguisme d'un autre, alimente abondamment la littérature scientifique et mérite à elle seule d'être un objet d'étude. Le traitement qui a par exemple été et qui est encore infligé aux langues régionales, dans cette volonté d'unilinguisme et « d'unité de la Nation », ne saura être abordé dans notre travail car il nécessiterait, en lui-même, un tout autre pan de recherches. En témoigne l'article « Patois » du *Dictionnaire de la sociolinguistique* (hors-série de la revue *Langage et société*) rédigé en 2021 par H. Boyer (Boyer, 2021, pp. 255-258) :

> Le terme de patois, spécifique à l'histoire sociolinguistique de la France, renvoie aux processus de marginalisation des langues de France autres que le français depuis le XVIIe siècle (Boyer, 2005). En effet, l'histoire sociolinguistique de la France articule deux processus glottopolitiques, l'un concernant les représentations et usages de la langue française, l'autre la relation de la langue française aux autres langues présentes sur le territoire de l'État-nation. Il s'agit bien de deux processus solidaires inspirés par une même idéologie hautement coercitive : l'unilinguisme. L'unilinguisme a opéré dès l'institution du français dans deux directions : l'une d'ordre intralinguistique (une représentation qui prescrit la « pureté » de la langue française et le respect scrupuleux de son intégrité) et l'autre d'ordre inter-linguistique (une représentation qui vise à proscrire toute langue concurrente sur le territoire du Royaume puis de la République, et donc à y imposer l'exclusivité sociétale du français).

Ainsi la question des anglicismes reflète-t-elle parfaitement les enjeux à la fois *inter*-linguistiques (les mots venant d'une autre langue, l'anglais, sont perçus comme une menace) et *intra*-linguistique (les emprunts déjà entrés dans l'usage sont qualifiés de déviances et sont donc à bannir, au profit d'équivalents qui doivent « sonner » français) de l'unilinguisme. Concernant d'ailleurs les apports de mots étrangers dans la lexicographie et la terminologie, les académiciens affirment, pour leur part, dans la préface de la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française[18], que :

> Si le *Dictionnaire* sait se montrer accueillant envers les termes nouveaux et aussi envers certains termes étrangers, pour peu qu'ils correspondent à un véritable besoin, qu'ils soient bien ancrés dans l'usage et qu'il n'existe pas déjà un terme français rendant compte de la même réalité, il reste le garant de l'usage, que la Compagnie a reçu pour mission de guider et de rendre plus sûr. […] La présence de remarques normatives, déconseillant l'emploi de certains termes, notamment les anglicismes, […] constitue une nouveauté de cette neuvième

[18] « Préface à la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française », rédigée par Maurice Druon en 1986 et disponible en ligne sur le site de l'Académie française : https://www.dictionnaire-academie.fr/prefaces/1986.html

> édition et souligne cette attention sans cesse renouvelée portée au bon usage de notre langue. […] Une autre innovation de cette neuvième édition consiste en l'introduction de notices étymologiques qui se gardent de tout encyclopédisme et de tout excès d'érudition mais visent à expliciter la formation des mots, leur évolution et leur parenté avec certains autres termes par le biais de leurs racines communes, grecques, latines mais aussi indo-européennes, afin de mieux éclairer leur sens et leur usage présent.

Si nombreux sont ceux qui s'accordent à considérer que l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, signée en 1539 par François Ier, constitue l'une des premières traces officielles d'une certaine volonté politique d'unification de la langue française, historiquement l'idéologie unilinguiste a davantage bâti ses fondations à travers l'officialisation en 1635 de l'Académie française par le cardinal de Richelieu, à la demande de Louis XIII. Sur le modèle de l'*Accademia della Crusca* italienne, qui avait vu le jour en 1528, et avec pour dessein d'unifier tant le lexique que la grammaire française, l'Académie devient dès lors seule garante de ce qui devait devenir la langue *nationale* et de son usage *légitime*. Certes, près de quatre siècles plus tard l'Académie continue d'être invoquée sur des questions de langue même si elle a perdu une certaine légitimité, mais il ne faut toutefois pas négliger que c'est plus encore après la Révolution que de réelles politiques linguistiques vont explicitement être mises en place (Boyer, 2001, p. 384) :

> Si ce processus d'unification linguistique a tendu à promouvoir durant l'Ancien Régime la langue du Roi comme unique langue administrative de l'État monarchique, il a imposé à partir de la Révolution la langue française comme seule langue *nationale*. Cette imposition n'a pourtant trouvé son expression juridique la plus claire que dans les dernières années du XXe siècle, avec cette inscription dans la Constitution française, à l'occasion de la révision de 1992 (motivée par la ratification du traité de Maastricht) : « La langue de la République est le français ». Cet énoncé, qui est désormais l'article 2 de ladite Constitution serait pour certains lourd de contraintes glottopolitiques : il semble faire problème pour la ratification de la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*. C'est bien la Révolution française qui est le moment-clé de la légitimation d'une unification linguistique en faveur du français (Schlieben-Lange, 1996), même si l'ambition de certains révolutionnaires en la matière ne se concrétisera qu'un siècle plus tard avec la mise en œuvre par la Troisième République d'une politique de francisation conduite par l'École publique gratuite, obligatoire et laïque.

L'école devenant de fait le vecteur privilégié d'affirmation de cette unification linguistique, il nous appartient en tant que professeur des écoles de prendre le recul nécessaire sur ces questions, et de rester conscient des obstacles épistémologiques, pour reprendre le terme cher à

Gaston Bachelard[19], que l'appréhension de la didactique du français, selon cette étude, peut susciter. Quoi qu'il en soit, nous aurons montré en quoi l'unilinguisme, s'il est ancré dans nos politiques linguistiques depuis des siècles, s'illustre parfaitement de nos jours par l'accueil qui est fait aux anglicismes par celles-ci.

1.1.3. Positionnement

Ainsi, à travers son attitude normative et prescriptive quant au *bon* usage et l'accueil plus que glacial qu'elle réserve aux anglicismes, l'Académie française apparaît-elle comme un bon vecteur de cette idéologie sociolinguistique que H. Boyer nomme *unilinguisme*. Il en donne d'ailleurs la définition générale suivante (Boyer, 2017, p. 96), derrière laquelle nous nous rangerons :

> Idéologie sociolinguistique dont la communauté linguistique française n'a sûrement pas l'exclusivité mais dont elle offre une version exemplaire, [elle] est constituée d'au moins trois représentations de base […] parfaitement solidaires, c'est-à-dire œuvrant conjointement au sein de la construction idéologique […] :
>
> - une représentation hiérarchique des langues historiques, selon laquelle seules certaines langues (le français en tout premier lieu) seraient dotées d'un « génie » et auraient plus que d'autres le droit d'être utilisées sans limitation d'espace ni de domaine et auraient donc vocation à « l'universalité ». Bien entendu, selon cette représentation, *langue* s'oppose à *dialecte*. […]
>
> - une représentation politico-administrative de la *langue*, qui, pour ce qui concerne le français, confond langue « nationale » et langue « officielle », ne tolère qu'un autre statut (d'une classe politico-administrative inférieure), celui de langue « régionale » (voire « locale ») et qui a obtenu […] une légitimation constitutionnelle. […]
>
> - une représentation élitiste (et fantasmée) de la *langue* : LE français, qui considère que l'état de perfection (et de beauté) qu'aurait atteint cette même langue ne cesserait de se dégrader. D'où l'obsession puriste d'un « bon usage » (de nature profondément scripturale) qui vise à exclure la variation / l'hétérogénéité (pourtant inhérentes à une activité linguistique collective normale). […] La langue est ainsi posée comme idéalement immuable […] et dont l'intégrité est sans cesse menacée *de l'intérieur* par ses usagers […] et aussi *de l'extérieur* (par des emprunts, par exemple : dans la dernière période, les emprunts à l'anglo-américain).

[19] Voir : BACHELARD, G. (1938) : *La formation de l'esprit scientifique*, Paris : Vrin, 304 p.

Les travaux de H. Boyer sur lesquels nous nous appuyons quant à notre prise de position au sujet de l'unilinguisme se montrent donc légitimement critiques vis-à-vis de cette politique de conservatisme linguistique menée par la France et font ainsi écho, dans une certaine mesure, aux propos de Claude Hagège selon qui « l'unité de la langue intéresse le pouvoir, la variation l'incommode : celle des modes de dire, qui déjà fait obstacle au parcours de l'argent, et aussi celle des modes de penser » (Hagège, 1986, p. 270).

1.2. Diachronie et synchronie : transcender la dichotomie

1.2.1. Dans les dictionnaires

La toute récente neuvième édition du dictionnaire académique donne la définition suivante du terme *diachronie* : « évolution des langues dans le temps ; étude de cette évolution, par opposition à *synchronie*. » Le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) ne donne guère plus de précisions : « caractère des faits linguistiques considérés du point de vue des phases de leur évolution dans le temps. » Le dictionnaire *Larousse* des sciences du langage (Dubois et al., 1994, p. 141) apporte, quant à lui, des informations plus étayées :

> La langue peut être considérée comme un système fonctionnant à un moment déterminé du temps (synchronie) ou bien analysé dans son évolution (diachronie) ; par la diachronie, on suit les faits de langue dans leur succession, dans leur changement d'un moment à l'autre de l'histoire : chez F. de Saussure, la diachronie est d'abord l'un des points de vue que le linguiste peut choisir et qui, de manière fondamentale, s'oppose à la synchronie. Dans cette perspective, toute étude diachronique est une explication historique du système synchronique et les faits diachroniques sont les changements subis par la langue. La diachronie est aussi la succession de synchronies qui, pour F. de Saussure, peut seule rendre compte de façon adéquate de l'évolution de la langue.

Puisqu'à travers la posture que nous adopterons quant aux concepts de *diachronie* / *synchronie* c'est, de fait, tout notre paradigme sociolinguistique qui sera défini, il s'agira ici de dépasser le structuralisme, le systématisme saussurien. Dans son *Précis de grammaire pour les concours*, Dominique Maingueneau insiste sur la complémentarité de ces deux concepts (Maingueneau, 1994, pp. 20-21) :

> Rappelons qu'il s'agit de *points de vue* différents mais complémentaires sur la langue. Il n'est pas question d'exclure le diachronique au profit du synchronique. […] La distinction diachronique / synchronique n'a donc rien d'absolu. Dans ce qu'on appelle un « état de

> langue » coexistent avec des statuts différents les traces d'états antérieurs et l'esquisse d'états postérieurs.

1.2.2. Dans la littérature

Ainsi que le suggère Jean-Louis Chiss, depuis que Saussure a posé les jalons épistémologiques de cette dichotomie (Chiss, 1978, p. 101) :

> La distinction synchronie/diachronie apparaît, plus que l'opposition langue/parole, comme le pas fondateur dans le projet saussurien. Si la « langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome », si elle introduit « un principe de classification » dans le langage (CLG, p. 25), elle le doit au geste épistémologique qui sépare synchronie et diachronie, qui annule le temps du réel (« faire abstraction »), condition de la généralisation scientifique.

Certes, la distinction est nécessaire et il faudra être conscient que, comme tout travail de recherche, celui-ci ne dressera qu'un instantané, par essence destiné à refléter un fait de langue fixé dans le temps. S'inscrivant ainsi dans une optique plutôt synchronique – mais peut-on finalement y échapper ? Néanmoins, le fait que notre problématique nous conduise à envisager une méthodologie comparative afin d'étudier l'évolution sur une période donnée d'un phénomène linguistique (le taux d'anglicismes parmi les « nouveaux mots » au sein de plus de deux décennies de dictionnaires), nous ne pouvons que l'envisager selon l'axe diachronique, fût-il micro-diachronique. J.-L. Chiss accorde d'ailleurs à Saussure l'éventualité d'une double lecture de cette dichotomie (Chiss, 1978, p. 92) :

> On n'en circonscrira pas moins le débat en posant *grosso modo* la possibilité d'une double lecture de l'opposition synchronie/diachronie et de la notion de synchronie elle-même : une lecture intralinguistique, technique et méthodologique d'une part, une lecture épistémologique et théorique d'autre part, dépassant le cadre du linguistique *stricto sensu* pour investir la problématique des diverses sciences humaines et/ou sociales.

Nous insisterons donc sur la nécessité, aujourd'hui, de cette double appréhension diachronique et synchronique qui, seule, permet de révéler le caractère d'hétérogénéité, de *variation* et de diversité propre à la langue. Nous citerons également C. Alén Garabato, (Alén Garabato, 2018, pp. 4-5) qui, s'appuyant sur les écrits de Robert Lafont ou William Labov, propose de transcender « la dichotomie saussurienne entre langue et parole », comme nous venons de le faire pour le clivage diachronie / synchronie. Nous dispensant ainsi du presque inévitable « retour à Saussure », c'est ici vers H. Boyer que nous revenons. Celui-ci, appelant comme W.

Labov à une « abolition définitive de la distinction diachronie-synchronie » (Boyer, 2017, p. 14) et réclamant une vision plus holistique de la sociolinguistique associant *langue* et *parole*, concède en outre, à l'instar d'Eugen Coșeriu, qu'il faille distinguer « synchronie de la langue » et « synchronie des structures ». Cité par H. Boyer (Boyer, 2017, p. 13), E. Coșeriu indique ainsi que :

> D'une part, des structures […] peuvent se maintenir plus ou moins longuement dans le temps, ce qui signifie que leur synchronie interne dépasse leur simultanéité avec d'autres structures de la langue. […] D'autre part, un état de langue historique n'est pas strictement « synchronique ». En effet, la connaissance de la langue chez les sujets parlants et, par conséquent, ses possibilités de fonctionnement dépassent l'actualité abstraite, ponctuelle. […] On est toujours au courant de formes […] qui « ne s'emploient plus » mais qui « peuvent éventuellement s'employer » par exemple à titre d'archaïsmes intentionnels.

1.2.3. Positionnement : panchronie ou micro-diachronie ?

Dans les pas d'Antoine Meillet, W. Labov, J.-L. Chiss et H. Boyer et en dépassant, outre la dichotomie saussurienne langue / parole, le clivage synchronie / diachronie, nous nous attacherons donc dans notre démarche réflexive à « envisager le changement linguistique en l'insérant dans son contexte social » (Boyer, 2017, p. 14). Toutefois, si ces distinctions méritent aujourd'hui d'être transcendées, les concepts définis par Saussure n'en restent pas moins des outils fiables et commodes pour analyser les faits de langage (Saussure, 1971, pp. 138-146). Charge à nous de les articuler afin de les mettre en résonance et d'avoir une vision plus globale et juste de notre objet d'étude. Ce que Saussure nommait « point de vue panchronique » sans toutefois s'y résoudre (Saussure, 1971, pp. 146-150). L'objet même de dictionnaire en tant que tel est tout à fait représentatif de cette double appréhension nécessaire. Parce qu'il donne un certain regard sur notre langue, et donc sur nos pratiques et notre société à un instant *t* (synchronie), mais qu'au-delà de ces 150 nouvelles entrées lexicales annuelles il ne faut pas oublier les quelques 63 500 autres mots qui, eux, sont issus d'une histoire longue, riche et tumultueuse (diachronie), il a été jugé légitime et pertinent d'envisager ce type d'ouvrage comme base de corpus pour l'étude qui nous intéresse ici. Le linguiste A. Rey avait en l'occurrence été cité dans un *tweet* du compte officiel du dictionnaire *Petit Robert* lors de la

parution de l'édition 2020 (Rey, 2019) : « Aucun mot ne sort du #PetitRobert ! Le dictionnaire est aussi un lieu où laisser vivre des mots qui ont existé à une certaine époque[20] ».

Au-delà de ce « point de vue panchronique » esquissé par Saussure, nous pouvons envisager le changement s'inscrivant dans un temps relativement court en invoquant ici la micro-diachronie (Abouda & Skrovec, 2022, p. 9) :

> La perspective micro-diachronique partage avec la perspective diachronique l'objectif de comparer un même objet linguistique en au moins deux stades chronologiquement différenciés, mais s'en distingue sur un point essentiel, à savoir l'étendue de l'empan chronologique entre les deux états envisagés de la langue.

Lotfi Abouda et Marie Skrovec, de l'Université d'Orléans, proposent ainsi la définition d'un empan chronologique qui circonscrirait les études que l'on pourrait ranger au sein de la micro-diachronie. Car, à l'instar de Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt et Chantal Wionet qu'ils citent, il apparaît que « les études diachroniques se sont ainsi construites dans la mise en évidence de grandes évolutions, plus que dans le repérage des moments particuliers où quelque chose dans la langue *change* » (Siouffi et *al.*, 2012, p. 215). Comme cette étude n'a pas la prétention de définir de « grandes évolutions » mais, au contraire, avance l'hypothèse selon laquelle les effets de mode, par définition éphémères, ont un rôle à jouer dans les phénomènes qui nous intéressent ici, nous avons besoin, comme L. Abouda et M. Skrovec s'y attachent, de définir l'empan propre à la micro-diachronie, que G. Siouffi et *al*. nomment « diachronie courte ou contemporaine » dans leurs travaux (Abouda & Skrovec, 2022, pp. 9-10) :

> Le resserrement de l'empan chronologique opéré par la micro-diachronie la rapproche d'un concept majeur de la linguistique variationniste, celui de *changement*. […] Se pose alors la question de l'étendue chronologique précise de l'approche micro-diachronique, l'identification d'un empan maximal, qui permette de la distinguer d'une approche diachronique classique, et d'un empan minimal, qui permette de la distinguer d'une approche simplement synchronique. […] Puisqu'il s'agit de choix dictés par la disponibilité des données, nous ferons la proposition générale suivante : l'approche sera dite « micro-diachronique » si un locuteur quelconque est susceptible d'être acteur central dans des

[20] Compte *Twitter* des éditions *Le Robert* @LeRobert_com, tweet du 13 mai 2019. En ligne : https://twitter.com/LeRobert_com/status/1127862977741373440

> échanges en T1 et T2, ce qui nous donne approximativement un empan maximal de soixante ans. Au-delà, on sera dans le domaine de la diachronie.

Les auteurs mettent d'ailleurs parfaitement en exergue la variable qui, souvent davantage que les autres, va influencer le cadre épistémologique et méthodologique : la disponibilité des données. Même si ce point sera plus largement explicité dans la partie consacrée à la méthodologie, nous pouvons cependant déjà avancer que le corpus sur lequel s'appuie notre recherche fait état des nouveaux mots entrés chaque année respectivement dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* entre les éditions 1998 et 2023, travail de recensement colossal entrepris par le linguiste Camille Martinez de l'Université de Grenoble (Martinez, 2009, pp. 499-509 ; Martinez, 2013, pp. 193-220) et disponible en ligne de façon formalisée depuis 2019 sous le nom « Corpus DiCo : Dictionnaires Comparés[21] » grâce au travail coordonné de C. Martinez et de Frank Sajous du laboratoire CLLE (Cognition, Langues, Langage, Ergonomie) sous l'égide de l'Université de Toulouse Jean Jaurès. Reste à savoir si, pour les problématiques auxquelles ces travaux de recherche doctorale tendent à vouloir répondre, le paradigme micro-diachronique demeure pertinent. C'est ce que G. Siouffi et *al.* semblent soutenir (Siouffi et *al.*, 2012, p. 215) :

> Ainsi, la diachronie courte a-t-elle acquis une nouvelle légitimité, dans l'étude du lexique de spécialité (Picton et Condamines, 2010), d'abord, mais aussi du lexique général. En effet, c'est bien sur des diachronies courtes que les phénomènes d'innovation peuvent être cernés. Pour autant, ce type de recherche ne peut être mené que si on dispose d'une quantité suffisante de données, et, qui plus est, bien contextualisées.

Citées ci-dessus, Aurélie Picton et Anne Condamines parlent, pour leur part, de « diachronie restreinte » (Picton & Condamines, 2010, p. 113) et montrent qu'un travail en micro-diachronie (huit ans dans le cas de leur étude) peut s'avérer approprié pour analyser, en linguistique variationniste, des changements de lexique à l'échelle d'une ou deux décennies, *a minima* en ce qui concerne « les évolutions terminologiques dans les textes spécialisés ». Nous avancerons ici que leur méthodologie et qu'un paradigme invoquant ces concepts de micro-diachronie, à la lumière des travaux cités ci-dessus, peuvent très bien être généralisés et appliqués à l'étude que nous nous proposons de mener au sujet de l'évolution de la proportion d'anglicismes au sein des dictionnaires d'usage sur une période de vingt-cinq ans (1998 – 2023).

[21] Données disponibles en ligne : http://redac.univ-tlse2.fr/lexiques/dico_en.html

1.3. L'étymologie : une panacée ?

Faisons un premier point sur ce qui vient d'être avancé. Après avoir exposé en introduction les contours du sujet de recherche qui nous intéresse ici et en avoir dégagé une problématique, il a été explicité en quoi le concept d'*unilinguisme* était aujourd'hui étroitement lié à l'appréhension de la notion d'anglicismes dans son ensemble. Ensuite, il a été défini pourquoi une telle démarche qui peut être qualifiée de variationniste, destinée à analyser l'évolution d'un phénomène (la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales des dictionnaires d'usage) sur un temps relativement court, pouvait en ce sens s'inscrire dans le champ de la lexicologie en micro-diachronie. Dès lors, afin de développer désormais nos postulats quant à l'appréhension de la notion même d'*anglicisme*, il a paru nécessaire de poser au préalable, plus largement, les jalons de ce que nous entendons par *étymologie*. Car elle apparaît comme notion-clef lorsqu'il s'agit de mettre la focale sur l'origine et la provenance du lexique.

1.3.1. Dans les dictionnaires

Quand le TLFi donne la définition suivante : « science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots en suivant leur évolution à partir de l'état le plus anciennement attesté », le dictionnaire académique (neuvième édition) en propose une vision plus complète :

> **1.** Science ayant pour objet l'étude de l'origine des mots, la connaissance de leurs formes anciennes et la découverte des lois et des accidents qui ont conditionné leur évolution. […]
> **2.** Explication de l'origine et de l'évolution historique d'un mot particulier. *Rechercher l'étymologie d'un mot français,* reconstituer ses origines en remontant de façon continue à la forme latine, grecque, sanscrite, etc., la plus ancienne possible. […]
>
> *Étymologie populaire,* rapprochement qui s'établit dans l'usage entre des mots qui se ressemblent à l'oreille mais ne sont pas apparentés. Par métonymie, forme la plus ancienne, ou chacune des formes successives marquant l'évolution d'un mot.

Enfin, le *Larousse* des sciences du langage développe encore davantage le concept (Dubois et al., 1994, p. 187) :

> Recherche des rapports qu'un mot entretient avec une autre unité plus ancienne qui en est à l'origine. […]
>
> Sens anciens

Dans l'Antiquité grecque, l'étymologie est la recherche du sens « vrai » ou fondamental qui sert à déceler la vraie nature des mots, à partir de l'idée que leur forme correspond effectivement et de façon naturelle aux objets qu'ils désignent. À défaut de pouvoir réduire le mot à une filiation onomatopéique, on le rapproche, au moins, d'autres unités ayant de vagues ressemblances de forme qui en révèleraient le sens exact, ou bien on le ramène à des syllabes d'autres mots dont la combinaison serait significative. […]

Au Moyen-Âge, l'étymologie est la recherche fondée sur la croyance que toutes les langues pouvaient provenir d'une langue connue déterminée, étudiée sous sa forme écrite.

Sens modernes

En linguistique historique, l'étymologie est la discipline qui a pour fonction d'expliquer l'évolution des mots en remontant aussi loin que possible dans le passé, souvent au-delà même de l'idiome étudié, jusqu'à une unité dite étymon, d'où on fait dériver la forme moderne. […]

La recherche de la racine d'un mot ou d'un groupe de mots n'est pas l'unique tâche de l'étymologie. On est conduit, en effet, à suivre le mot, pendant toute la période où il fait partie de la langue, dans tous les systèmes de relations où il entre. La première série de ces relations est entretenue avec les unités des champs sémantiques auxquels il appartient. […] L'étymologie conduit à mettre en cause partiellement la théorie de l'arbitraire du signe, telle que l'a définie F. de Saussure : on constate ainsi l'existence de relations entre certains traits formels et certains invariants de sens. […] Selon P. Guiraud, il faut admettre l'existence de matrices lexicogéniques ; à certains types de constitution radicale correspondent certains sens élémentaires (protosémantismes) qu'on retrouve combinés avec d'autres caractères sémantiques dans toutes les unités du type. […]

Étymologie populaire

L'étymologie populaire, ou étymologie croisée, est le phénomène par lequel le sujet parlant, se fondant sur certaines ressemblances formelles, rattache consciemment ou inconsciemment une forme donnée à une autre forme avec laquelle elle n'avait aucune parenté génétique ; les mots soumis à cette attraction paronymique finissent par se rapprocher sur le plan sémantique. […] L'étymologie populaire est aussi appelée fausse étymologie, et on lui oppose l'étymologie savante, fondée sur la connaissance des formes anciennes et des lois qui ont présidé à leur évolution.

1.3.2. Dans la littérature

Cela étant, de qui nous réclamons-nous quant à l'appréhension théorique et épistémologique de cette notion d'étymologie ? Car en matière d'étymologie, la prudence s'impose. Cette science, cet « outil » qui relève par essence de la linguistique historique, donc de la diachronie, a parfois été encensée par certains experts pour être décriée par d'autres. Ainsi que l'écrit François Muller dans la revue *Linx*, « entre la revendication du tout étymologique et son rejet pur et simple, il reste à imaginer une voie moyenne qui soit à la fois efficace et réaliste » (Muller, 2006, p. 195). Ce dernier, reprenant les mots de Jules Marouzeau (Marouzeau, 1933), définit l'étymologie comme la « science de la filiation des mots, c'est-à-dire, selon la conception des anciens, recherche de leur sens propre (gr. *etymon*), selon la conception de la science moderne, reconstitution de l'ascendance du mot en remontant de l'état actuel à l'état plus anciennement accessible ». Peut-être est-il plus pertinent encore de se ranger derrière les propos de Hadumod Bußmann, que F. Muller cite dans son article « Science de l'origine, du sens fondamental et du développement (sémantique et formel) des mots pris individuellement ainsi que de leur parenté avec des mots de même origine dans diverses langues » (Bußmann *in* : Muller, 2006, p. 196). Après avoir rappelé les liens ténus entre étymologie et philologie ainsi que le fait que les grands philologues du XIXe siècles, germanistes pour beaucoup, avaient particulièrement été influencés par les travaux de Charles Darwin, F. Muller avance que le désintérêt progressif pour l'étymologie, science résolument diachronique, s'expliquerait d'abord par le bouleversement qu'a représenté en 1916 le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure opposant, pour un temps, diachronie et synchronie. Et de conclure : « Ni panacée ni outil d'un autre âge, l'étymologie a de beaux jours devant elle. Pour progresser dans la compréhension d'une langue, elle est une clé qui ouvre de nombreuses portes » (Muller, 2006, p. 206). Or, puisque la question des emprunts à l'anglais est au cœur de nos travaux de recherche, le recours à l'étymologie sera, de ce fait, incontournable. Quitte à dessiner un paradigme qui s'articulera finalement entre synchronie, micro-diachronie et diachronie. Certains emprunts, mots vagabonds, ayant en effet une histoire séculaire opérant à l'occasion des allers-retours.

1.3.3. Positionnement

Se pose alors la question : jusqu'où remonter ? « Faut-il se référer à l'étymon prochain ou ultime ? […] La prescription existe-t-elle pour les anglicismes ? », s'interrogent également Danielle Candel et John Humbley dans leur ouvrage *Les anglicismes, entre réalité linguistique et fait culturel*, paru au sein d'une collection parrainée par l'académicien Erik Orsenna (Candel

& Humbley, 2017, p. 5). La question mérite réellement d'être posée et, *a fortiori* dans l'utilisation faite de l'étymologie comme outil au service de cette analyse, attend une réponse précise. Ainsi apparaît à nouveau clairement la nécessaire « panchronicité », double lecture à la fois diachronique et synchronique. En effet, selon les termes, c'est tantôt une filiation ancienne et historique qui nous éclairera sur leur étymologie, tandis que pour d'autres c'est un emprunt tout récent, fluctuant parfois au gré des modes, qui précisera leur origine.

En réalité, deux questions épistémologiques fondamentales sont intrinsèquement liées à l'utilisation de l'étymologie comme outil d'analyse. La première : jusqu'où aller dans le temps ? La seconde : jusqu'où aller dans l'espace ? Par expérience, la délimitation spatio-temporelle d'un étymon quelconque dans le cas qui nous intéresse n'apparaît pas toujours comme une science objective dénuée d'un éventuel biais. Il faut parfois trancher soi-même la question, laissant donc ici sciemment un certain espace pour la subjectivité. Tâchons ainsi de justifier les choix opérés en explicitant, à travers quelques exemples, en quoi ces questions se sont imposées lors du recueil des données.

Prenons un terme tel que « coffee shop », entré dans le *Petit Robert* en 2022. Faut-il y voir un anglicisme ? Certes, chacun de ses composants vient d'abord de l'anglais. Mais si l'on poursuit la filiation, « shop » provient du moyen-néerlandais « schoppe » (ayant donné « escope » en ancien français, puis « échoppe ») tandis que « coffee », à l'instar du « café » français, est issu de l'arabe, *via* le turc « kahve » et éventuellement *via* l'italien « caffè ». Mais alors, « coffee shop » est-il un arabo-néerlandisme ? De « l'échoppe » à « l'e-shop », il n'y a finalement qu'un pas. De même pour « lookbook », cet ouvrage présentant un recueil de photographies (attesté par le *Wiktionnaire* mais pas encore entré dans les dictionnaires « papier » - sa contraction « book » ayant cependant intégré le *Petit Robert* en 2007) : doit-on l'appréhender comme un anglicisme, ou comme un terme français en y décelant les racines « look » ayant donné « reluquer » et « book » s'apparentant au « bouquin » et au « bouquiniste » ? Une recherche étymologique plus avancée nous indique en outre que « look » proviendrait du grec ancien *λεύσσω* (« observer ») tandis que « book » serait issu d'une racine indo-européenne (**b^{h}eh$_{2}$ǵos*) via le proto-germanique **bōks*. En n'omettant pas d'évoquer le sempiternel exemple du « tennis », anglicisme émanant de l'impératif français « tenez » donc résultant d'un aller-retour lexical, on se permet de rappeler qu'il n'est pas le seul terme à voyager ainsi en réalisant des va-et-vient : le « musher » canadien (issu de « mush ») reflèterait l'impératif français « marche », ordre donné aux chiens de traineaux. Nous pourrions de prime abord songer que de tels exemples d'anglicismes résultant en réalité de termes français à un degré antérieur de

filiation restent marginaux et anecdotiques. Il n'en est rien : cela concerne la moitié des quinze anglicismes entrés dans le *Petit Robert* 2023, et également dix des vingt-deux ayant intégré le *Larousse* la même année. Il n'était de fait pas galvaudé de parler de « question fondamentale » quant à la délimitation temporelle de l'étymologie d'un terme, dans la longue diachronie ayant conduit à son usage aujourd'hui. Heureusement, pour ce faire, les dictionnaristes font parfois bénéficier leurs lecteurs de leurs remarques métalexicographiques.

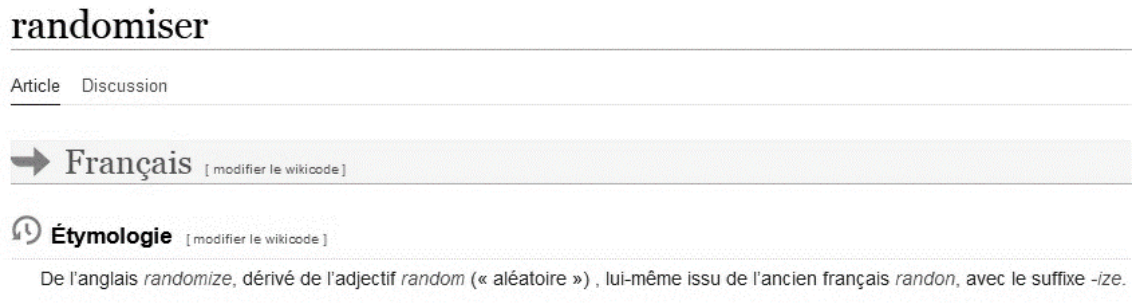
randomiser

Article Discussion

Français [modifier le wikicode]

Étymologie [modifier le wikicode]

De l'anglais *randomize*, dérivé de l'adjectif *random* (« aléatoire ») , lui-même issu de l'ancien français *randon*, avec le suffixe *-ize*.

Figure 1 : Remarques métalexicographiques sur le verbe « randomiser » - Wiktionnaire (2022)

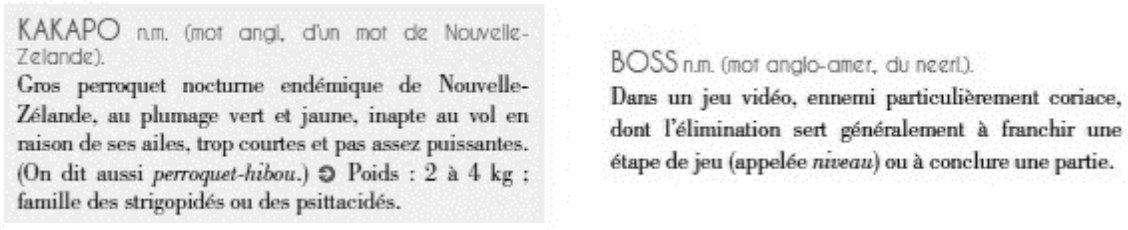
KAKAPO n.m. (mot angl. d'un mot de Nouvelle-Zelande).
Gros perroquet nocturne endémique de Nouvelle-Zélande, au plumage vert et jaune, inapte au vol en raison de ses ailes, trop courtes et pas assez puissantes. (On dit aussi *perroquet-hibou*.) ➲ Poids : 2 à 4 kg ; famille des strigopidés ou des psittacidés.

BOSS n.m. (mot anglo-amer., du neerl.).
Dans un jeu vidéo, ennemi particulièrement coriace, dont l'élimination sert généralement à franchir une étape de jeu (appelée *niveau*) ou à conclure une partie.

Figure 2 : Remarques métalexicographiques sur « kakapo » et « boss » - Larousse 2023

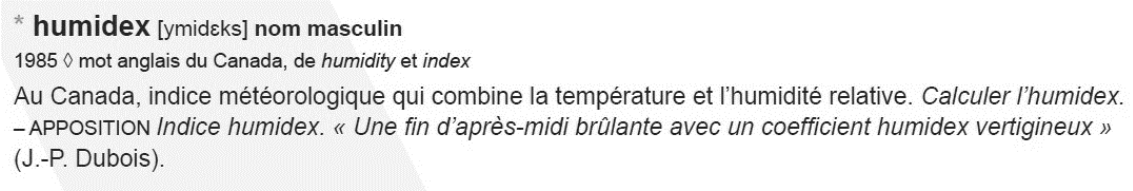
* **humidex** [ymidɛks] **nom masculin**
1985 ◊ mot anglais du Canada, de *humidity* et *index*
Au Canada, indice météorologique qui combine la température et l'humidité relative. *Calculer l'humidex.* – APPOSITION *Indice humidex. « Une fin d'après-midi brûlante avec un coefficient humidex vertigineux »* (J.-P. Dubois).

Figure 3: Remarques métalexicographiques sur « humidex » - Petit Robert 2023

Si les remarques métalexicographiques offertes çà et là par les dictionnaristes peuvent nous éclairer sur les différentes étapes d'un mot pendant son long voyage et donc sur l'étymologie qu'il conviendra de conserver pour son analyse dans cette étude, il faudra demeurer conscient du fait que pour certains termes, une certaine subjectivité est difficilement évitable. Disons, *a*

minima, qu'ils relèveront d'un parti pris qu'il sera nécessaire d'expliciter lorsqu'il s'agira de s'attaquer à la définition même de la notion d'anglicisme. « Cyberharcèlement » et « cyberespionnage » par exemple, entrés respectivement en 2023 dans le *Larousse* et le *Petit Robert*, peuvent ne pas être considérés comme des anglicismes : le préfixe « cyber- » est grec tandis que les radicaux sont des mots français. Cependant, même si le savant français André-Marie Ampère avait employé ce préfixe dès la première moitié du XIXe siècle, il faut attendre 1948 pour que le mathématicien américain Norbert Wiener dans son ouvrage *Cybernétique et société* en propose son acception actuelle[22]. D'où la possibilité légitime d'appréhender « cyber- » comme un anglicisme ainsi que tous ses dérivés, et d'où la nécessité de préciser cette notion.

Mais avant cela, reste à mettre en exergue la seconde question épistémologique (voire paradigmatique) posée par l'emploi de l'étymologie comme outil d'analyse : la délimitation spatiale. Certes, les variations diachroniques et diatopiques d'un terme sont intimement liées puisque, de fait, un mot voyage concomitamment dans le temps et l'espace géographique. Mais la distinction reste parfois nécessaire et opportune. Cette question s'est par exemple posée, lors du recueil des données, quand il a fallu traiter des mots comme « s'enjailler » (entré dans le *Larousse* en 2022), ou encore « jober » et « jobiste », entrés dans le *Petit Robert* en 2020 (« djobeur » avait intégré le *Larousse* dès 2004) :


S'ENJAILLER v.pr. (mot nouchi, altér. de l'angl. *to enjoy*, s'amuser). Côte d'Ivoire. Fam. Faire la fête, s'amuser : *Aller s'enjailler en boîte de nuit.* (Le terme tend à se répandre en France, dans le vocabulaire des jeunes.)

Figure 4: Remarques métalexicographiques sur « s'enjailler » - Larousse 2022

[22] Voir : WIENER, N. (1948) : *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*, Paris : Hermann & Cie.

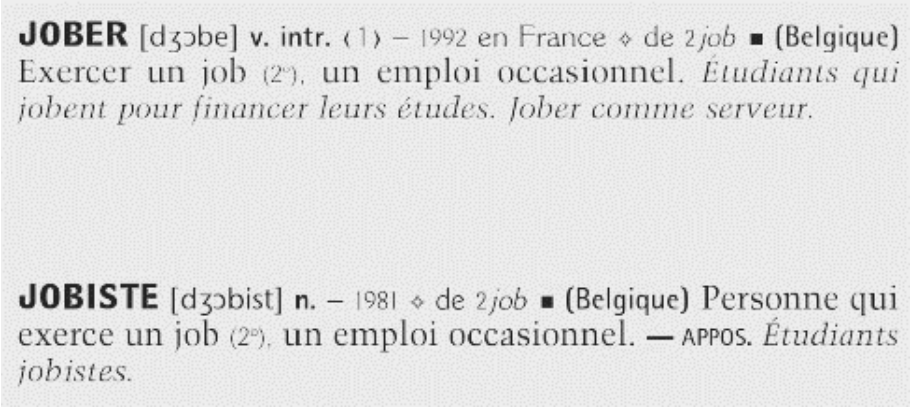

JOBER [dʒɔbe] v. intr. ‹1› – 1992 en France ◆ de 2*job* ■ (Belgique) Exercer un job (2°), un emploi occasionnel. *Étudiants qui jobent pour financer leurs études. Jober comme serveur.*

JOBISTE [dʒɔbist] n. – 1981 ◆ de 2*job* ■ (Belgique) Personne qui exerce un job (2°), un emploi occasionnel. — APPOS. *Étudiants jobistes.*

Figure 5: Remarques métalexicographiques sur « jober » et « jobiste » - Petit Robert 2020

Si l'on s'en tient aux indications métalexicographiques de leur premier degré de filiation, il faudrait considérer ces termes tantôt comme un « nouchisme », tantôt comme des belgicismes. Mais cela implique en réalité des enjeux qui dépassent la stricte étymologie. En effet, réfléchir ainsi reviendrait à distinguer les mots du français de France (métropolitaine de surcroît) de ceux issus du reste de la Francophonie. C'est un parti pris, et c'est d'ailleurs celui qui est défendu et adopté par les dictionnaires d'usage *Larousse* et *Petit Robert* dont il est question dans ces travaux. Mais il faut garder à l'esprit que ce n'est pas le seul. Si l'on considère la langue française dans son ensemble, s'affranchissant de la vision hexagono-centrée de celle-ci qui constitue parfois un biais pour les linguistes métropolitains, alors ces mots issus de la Francophonie sont des nouveaux mots français ayant intégré les dictionnaires au même titre que les autres. Cela étant, l'influence de l'anglais sur ceux-ci est indéniable et il est alors légitime d'aller chercher au degré supérieur de filiation et d'en faire des anglicismes. Au sein de cette démarche de recherche, c'est ce point de vue tendant à une appréhension globale de la langue française qui a été adopté. Quoi qu'il en soit, que l'on souscrive ou non à cette redéfinition de paradigme, on peut se rassurer en considérant que ces exemples restent rares et qu'ils ne sauraient, noyés dans un corpus de plus de mille anglicismes ayant intégré les dictionnaires ces vingt-cinq dernières années, ni fausser ni infléchir outre mesure nos résultats. Ils auront toutefois permis de mettre en exergue l'importance, à différents degrés, de la définition de la notion d'anglicisme.

1.4. Anglicisme : emprunt, calque, xénisme ou allogénisme ?

1.4.1. Une difficile définition

À dire vrai, qu'est-ce qu'un anglicisme ? Si la question peut d'emblée sembler triviale pour le profane, elle se complexifie déjà pour le linguiste et devient bien plus ardue encore pour le sociolinguiste. En effet, doit-on appréhender de la même manière les mots (et l'usage qui en est fait !) comme « redingote », « budgétiser », « tennis », « gratte-ciel », « finaliser » ou encore « coworking » ? D'un point de vue purement linguistique, la distinction est pertinente et mérite de se pencher dessus. En premier lieu, il nous faut concéder qu'en fait d'anglicismes c'est en réalité le plus souvent d'anglo-américanismes dont il est question. C. Hagège le souligne dans *Le français et les siècles* (Hagège, 1989, p. 16) : « On choisit d'appeler ici « franricain » […] la version contemporaine de ce qui fut, voici vingt ans, nommé le *franglais*. Il s'agit donc d'un français que les puristes déclarent pénétré d'anglicismes, ou, plus précisément, d'anglo-américanismes ». Plus tôt encore, en 1981, D. Bécherel dans son article *À propos des solutions de remplacement des anglicismes* (Bécherel, 1981, p. 119) reprenait les mots de Jean-Pierre Goudaillier (Goudaillier, 1977, pp. 85-86) et concédait que ces termes venaient « pour la plupart de l'anglo-américain ». Plus récemment, Valérie Saugera reprenait à son compte les propos d'A. Rey, interviewé en 2016 dans *Le Figaro*[23], en parlant même de « californismes » (Saugera, 2017a, p. 73) : « on fait le choix d'utiliser ou pas un anglicisme et on s'offusque ou on reste indifférent à la rencontre d'un anglicisme en fonction des valeurs sociolinguistes (sous-jacentes) qu'on accorde à ces anglicismes, américanismes ou californismes ».

Cela étant, par commodité le terme d'*anglicisme* sera indifféremment employé pour désigner les mots issus aussi bien de l'anglais britannique que de l'américain (ou autre). Mais qu'est-ce qu'un anglicisme ? Il s'agira ici d'en apporter une réponse linguistique en synthétisant les travaux issus de quatre sources relativement concordantes : Le *Dictionnaire des anglicismes et américanismes* des usuels du *Robert* (Rey-Debove & Gagnon, 1980) dont l'introduction fut rédigée par Josette Rey-Debove, première femme lexicographe française ; l'ouvrage de Maurice Pergnier intitulé *Les anglicismes* (Pergnier, 1989) ; le travail effectué par Jean Tournier dans *Les mots anglais du français* (Tournier & Bouffartigue, 1998) ; et enfin le récent essai de D. Candel et J. Humbley (Candel & Humbley, 2017) *Les anglicismes, entre réalité linguistique et fait culturel*. En premier lieu, afin de statuer sur ce concept d'anglicisme, puisque c'est un

[23] « Alain Rey : 'Le français est menacé par l'invasion du californisme' », article d'Alice Develey paru dans *Le Figaro.fr* du 18 octobre 2016. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2016/10/18/37003-20161018ARTFIG00326-alain-rey-le-francais-est-menace-par-l-invasion-du-californisme.php

terme qui prête à confusion et à débat, J. Rey-Debove (Rey-Debove & Gagnon, 1980, p. VII) indique en introduction de son dictionnaire qu'un anglicisme c'est :

> Un mot qui appartient à la langue anglaise (d'Angleterre ou d'Amérique) et qui est passé en français, où il est employé au même titre que les autres mots, d'abord timidement, avec des guillemets, de l'italique ou des commentaires, par quelques personnes, puis sans précaution et plus ou moins massivement.

M. Pergnier pose quant à lui les définitions suivantes (Pergnier, 1989, pp. 19-21) :

> 1) Un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français. […]
>
> 2) Un terme anglais, ou influencé par l'anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré (bien ou mal) au lexique du français et donc être répertorié dans les dictionnaires et glossaires. […] Où commence *l'anglicisme* (mot ou forme linguistique quelconque acquérant un statut au sein de l'idiome français), et où finit le *xénisme* (mot anglais inséré, pour des causes diverses et pour y remplir des fonctions diverses, dans un énoncé français, mais ne faisant pas pour autant l'objet d'une utilisation habituelle chez les francophones) ?
>
> 3) Un mot (une tournure, un emploi d'un mot, etc.) anglais utilisé de manière *fautive* à la place du mot (de la tournure, de l'emploi d'un mot, etc.) français correct. Dans cette optique, un répertoire d'anglicismes est un répertoire du modèle bien connu : « Ne dites pas... mais dites... » Les anglicismes n'y sont inventoriés que pour être dénoncés et *corrigés*.

Voyez que déjà se dessine, dans ces premières définitions, la double appréhension descriptive et prescriptive des anglicismes, point central de ces travaux de recherche. Le nécessaire dépassement du structuralisme saussurien et de la dichotomie langue / parole conduit, tant pour définir que pour classifier ces emprunts en établissant une typologie, à considérer aussi bien leur structure lexicale, morphologique et étymologique que leur emploi et leur usage dans un acte de langage, ce qui vient d'être illustré ci-dessus avec les premiers mots de M. Pergnier. Le linguiste poursuit d'ailleurs sa définition en posant les bases de ce qui constitue une véritable problématique sociolinguistique et qui intéresse complètement le propos de cette recherche :

> Le simple fait de répertorier un terme comme étant un « anglicisme » est une prise de position sur la notion d'anglicisme elle-même, manifestant soit son accueil dans la langue française, soit son rejet, mais dans tous les cas son dépistage comme fait de langue d'un certain type, distinct des termes autochtones ou ressentis comme tels.

> Les trois définitions ci-dessus ne diffèrent pas tant par le type de faits de langue auxquels elles s'appliquent que par le type de jugement — conscient ou non, avoué ou non — porté sur ces faits. Ce jugement confère aux instruments lexicographiques soit un rôle de légitimation, soit un rôle de censure. Ce rôle, qu'il faut bien appeler « normatif », dévolu aux dictionnaires et glossaires n'est pas réservé à leur attitude vis-à-vis des anglicismes. […] De nombreux linguistes l'ont dit : « Tout ce qui se dit dans une langue existe et fait partie de cette langue. » Bien peu, cependant, ajouteraient : « En conséquence, tout ce qui se dit en français doit trouver droit de cité dans Le Robert, doit s'enseigner dans les écoles, et doit être traité sur le même pied. »

Il apparaît donc clairement que cette notion d'anglicisme porte en elle toute la dimension *socio*linguistique du langage, renvoyant de fait ici au concept d'unilinguisme développé précédemment. Si certains y sont indifférents, ce que suggérait V. Saugera un peu plus haut (Saugera, 2017a, p. 73), d'autres vont les fustiger, les traquer et les combattre tandis qu'un dernier groupe va en user (voire en abuser) pour céder par exemple, nous le verrons, aux modes et diktats du marketing. Cet aspect intrinsèquement sociolinguistique de la notion d'anglicisme, révélé par la double appréhension inhérente à la dichotomie langue / parole, a ainsi été soulevé par Paul Bogaards dans son ouvrage *On ne parle pas franglais : La langue française face à l'anglais* (Bogaards, 2008, p. 58) :

> Au niveau de la langue même, l'anglicisme peut être défini comme l'ensemble des phénomènes et tendances qui traduisent l'influence de l'anglais sur le français Et cela va donc des changements dans l'image graphique, via les innovations phonologiques, lexicales, syntaxiques et discursives, aux développements morphologiques récents Je propose donc deux nouveaux sens pour le terme « anglicisme », l'un défini comme une disposition du locuteur, l'autre comme une particularité de la matière linguistique.

Laissant pour un temps de côté ces considérations sociolinguistiques, J. Tournier rappelle quant à lui les enjeux spatio-temporels de l'étymologie que nous avons abordés au préalable lorsqu'il s'attache à circonscrire les 3610 anglicismes définis dans son glossaire (Tournier & Bouffartigue, 1998, p. 8) :

> Mais encore faut-il préciser ce que l'on a retenu ici sous l'étiquette de « mots anglais du français ». D'abord, par « mot anglais », on entendra un mot de la langue anglaise, quelle que soit sa variété géographique : dans cet ouvrage, l'appellation « mot anglais » concernera aussi bien un mot apparu sur les rives du Mississipi que sur celles de la Tamise, voire celles de la Saskatchewan, de l'Orange ou du Murray. […] D'autre part, seuls seront étudiés ici les emprunts à l'anglais qui sont identifiables comme tels (qu'ils soient identifiables comme

> d'origine anglaise seulement par un très petit nombre d'usagers ou par la plupart d'entre eux, et que leur forme anglaise soit modifiée ou non).

Comme dit précédemment, ce terme dénote et connote à la fois, se posant comme descripteur et prescripteur. Les aspirations idéologiques, voire politiques, sur la langue que cela sous-tend se sont récemment manifestées, en novembre 2020, à l'occasion de la pandémie. En effet, dans un article en ligne de la rubrique « Langue française » du *Figaro* titré « 'Présentiel', 'distanciel' : ces anglicismes qui polluent notre langue[24] », il est écrit :

> On ne compte plus le nombre de fois où les mots « présentiel » et « distanciel » ont été employés cette année. Rappelons en préambule que ces deux termes n'ont rien de français ! « Présentiel » s'est construit maladroitement à partir du mot anglais « presential », pour signifier être « présent physiquement ». Le mot « distanciel » est apparu parallèlement pour désigner le travail ou l'enseignement à distance.

L'article reprend en réalité un billet publié en juillet de la même année sur le site de l'Académie française dans sa rubrique « Dire, Ne pas dire », dans lequel nous lisons que « parallèlement à 'à distance', on emploiera 'en présence', plutôt que l'anglicisme *présentiel*, calque maladroit et peu satisfaisant de l'anglais *presential*[25] ». Alors, vraie info ou fake news… pardon, *infox* ? Dans une série de tweets[26], le linguiste et angliciste Florent Moncomble répond justement, de manière factuelle, à ces deux articles (Moncomble, 2020) :

> Je ne dis pas que le mot n'existe pas, mais avec une fréquence de 0,016 max par million dans le Google Books Ngram Viewer, zéro dans le COCA (1 milliard de mots) et 1 dans le Coronavirus Corpus (595 millions de mots), on peut dire que @academie_fr a inventé un anglicisme. […] Quant à "distantial", il a disparu des radars depuis le 18e s. S'il vous plaît, arrêtez cette croisade idéologique et regardez les faits.

L'anecdote est d'ailleurs ici tout à fait croustillante, car tout à fait révélatrice d'une certaine idéologie. Reprenons scrupuleusement la chronologie des faits.

---

[24] « 'Présentiel', 'distanciel' : ces anglicismes qui polluent notre langue », article de Maguelonne de Gestas paru dans *Le Figaro.fr* du 16 novembre 2020. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/presentiel-distanciel-ces-anglicismes-qui-polluent-notre-langue-20201116

[25] « Présentiel, Distanciel | Académie française », article de la rubrique « Dire, Ne pas dire ». Archive du 4 juillet 2020 récupérée grâce à l'outil « Wayback Machine » (Internet archive) à l'adresse : https://web.archive.org/web/20200704232645/https://www.academie-francaise.fr/presentiel-distanciel

[26] Compte *Twitter* du linguiste angliciste Florent Moncomble @f_moncomble, tweet du 18 septembre 2020. En ligne : https://twitter.com/f_moncomble/status/1306937954464673795

- Le 2 juillet 2020, l'Académie française publie sur son site Internet (rubrique « Dire, Ne pas dire ») l'article en question dans lequel elle déplore l'usage de « présentiel », qui serait un « calque maladroit et peu satisfaisant de l'anglais ».

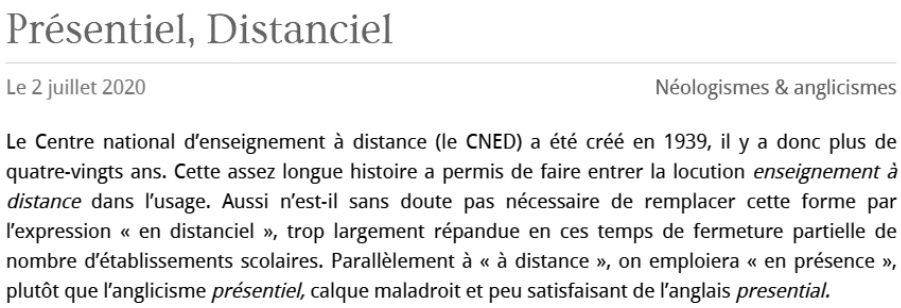

Présentiel, Distanciel

Le 2 juillet 2020 Néologismes & anglicismes

Le Centre national d'enseignement à distance (le CNED) a été créé en 1939, il y a donc plus de quatre-vingts ans. Cette assez longue histoire a permis de faire entrer la locution *enseignement à distance* dans l'usage. Aussi n'est-il sans doute pas nécessaire de remplacer cette forme par l'expression « en distanciel », trop largement répandue en ces temps de fermeture partielle de nombre d'établissements scolaires. Parallèlement à « à distance », on emploiera « en présence », plutôt que l'anglicisme *présentiel,* calque maladroit et peu satisfaisant de l'anglais *presential.*

Figure 6 : Capture d'écran de l'article de l'Académie française au 4/11/2020 (Wayback Machine)

- Le 18 septembre, le linguiste Florent Moncomble tweete depuis son compte personnel, avec des preuves chiffrées s'appuyant sur divers outils et autant de corpus comprenant plusieurs centaines de millions de mots, que ces deux termes (« présentiel » et « distanciel ») ne sont en rien des anglicismes, car quasiment inexistants et / ou inusités en anglais.
- Peu après, le 16 novembre 2020, *Le Figaro* sous la plume de Maguelonne de Gestas reprend les dires de l'Académie française sans la vérification journalistique pourtant de rigueur. L'anglicisme est encore évoqué pour déplorer l'usage des termes « présentiel » et « distanciel ».

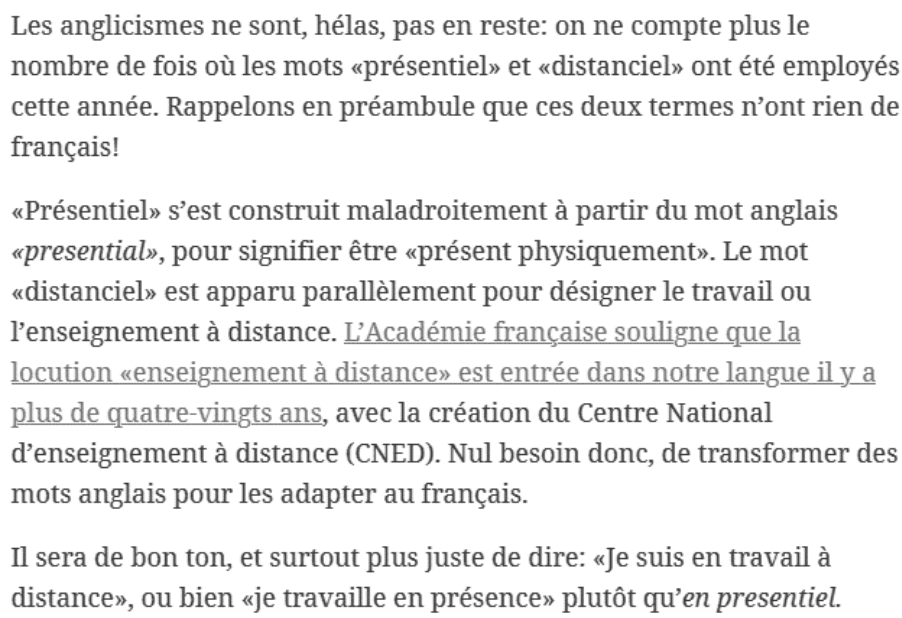

Les anglicismes ne sont, hélas, pas en reste: on ne compte plus le nombre de fois où les mots «présentiel» et «distanciel» ont été employés cette année. Rappelons en préambule que ces deux termes n'ont rien de français!

«Présentiel» s'est construit maladroitement à partir du mot anglais *«presential»*, pour signifier être «présent physiquement». Le mot «distanciel» est apparu parallèlement pour désigner le travail ou l'enseignement à distance. L'Académie française souligne que la locution «enseignement à distance» est entrée dans notre langue il y a plus de quatre-vingts ans, avec la création du Centre National d'enseignement à distance (CNED). Nul besoin donc, de transformer des mots anglais pour les adapter au français.

Il sera de bon ton, et surtout plus juste de dire: «Je suis en travail à distance», ou bien «je travaille en présence» plutôt qu'*en presentiel.*

Figure 7 : Capture d'écran de l'article du Figaro.fr au 16/11/2020

- Il faut attendre décembre 2021 pour que l'Académie française modifie son article. L'archive la plus ancienne présentant l'article modifié[27], disponible grâce à l'outil « Wayback Machine », date du 29 janvier 2022.

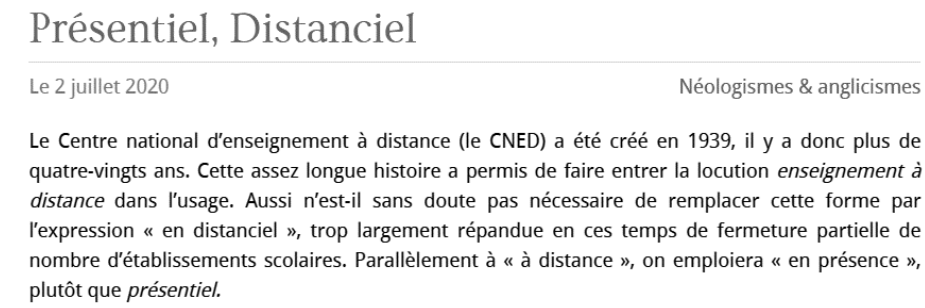

Présentiel, Distanciel

Le 2 juillet 2020 Néologismes & anglicismes

Le Centre national d'enseignement à distance (le CNED) a été créé en 1939, il y a donc plus de quatre-vingts ans. Cette assez longue histoire a permis de faire entrer la locution *enseignement à distance* dans l'usage. Aussi n'est-il sans doute pas nécessaire de remplacer cette forme par l'expression « en distanciel », trop largement répandue en ces temps de fermeture partielle de nombre d'établissements scolaires. Parallèlement à « à distance », on emploiera « en présence », plutôt que *présentiel.*

Figure 8 : Capture d'écran de l'article de l'Académie française au 29/01/2022 (Wayback Machine)

- À ce jour, et malgré la rectification de la part de l'Académie française, l'article du *Figaro* signé par M. de Gestas est toujours en ligne sans avoir été modifié. Cette même journaliste avait d'ailleurs été « étrillée » sur Twitter, où d'aucuns lui reprochèrent son manque de rigueur suite à la publication d'un tweet rapidement supprimé[28].



Figure 9 : Tweet publié puis supprimé le 09/12/2021 par la journaliste du Figaro Maguelonne de Gestas (Wayback Machine)

Mais qu'est-ce qui pousse donc les puristes à chasser les anglicismes parfois même là où il n'y en a pas ? Quoi qu'il en soit, cela ne fait que refléter la difficile définition des anglicismes et leur complexe appréhension. Ainsi que l'écrit M. Pergnier (Pergnier, 1989, p. 29), « une nomenclature ne fait que refléter le point de vue analytique adopté ». Et de poursuivre : « les critères de classification diffèreront également selon que l'on visera au répertoire, à la statistique, à l'étude historique, à l'établissement de documents pédagogiques ou normatifs ».

[27] « Présentiel, Distanciel | Académie française », article de la rubrique « Dire, ne pas dire ». Archive du 29 janvier 2022 récupérée grâce à l'outil « Wayback Machine » (Internet archive) à l'adresse : https://web.archive.org/web/20220129103410/https://www.academie-francaise.fr/presentiel-distanciel

[28] Compte *Twitter* personnel de la journaliste Maguelonne de Gestas @mdegts, tweet du 9 décembre 2021 (supprimé depuis). Lien du tweet : https://twitter.com/mdegts/status/1468898504382763009. Lien de l'archive : https://web.archive.org/web/20211209110621/https://twitter.com/mdegts/status/1468898504382763009

L'ouvrage de D. Candel et J. Humbley mentionné précédemment pourrait de prime abord être considéré comme plutôt « conservateur » vis-à-vis des anglicismes. En effet, c'est un académicien qui est parrain de la collection dont il est issu et, en deuxième de couverture, on peut lire ces mots de Muriel Gilbert, responsable adjointe du service Correction du *Monde* (Gilbert *in* : Candel & Humbley, 2017, 2e de couverture) :

> C'est peu de dire que les lecteurs du *Monde* ne goûtent pas les anglicismes. […] Le correcteur, garde-chiourme de la langue française, traque l'anglicisme avec presque autant d'ardeur que la faute d'orthographe. Plus sournois encore est le calque de l'anglais. […] Aucun ministre ne devrait être « en charge » de quoi que ce soit, calque de l'anglais *in charge*. […] Évidemment, nous transformons régulièrement les « mails » en « courriels » et les « speedés » en « énervés », mais les « followers » des réseaux sociaux ne se laissent pas plus facilement traduire en « suiveurs » que les « week-ends » en « fins de semaine » !

Pour certaines professions telles que les correcteurs, l'anglicisme est donc perçu comme la « bête à abattre ». Il est d'ailleurs légitime de s'interroger quant aux outils, études et recommandations officielles sur lesquelles se basent les correcteurs pour appréhender la « problématique » des anglicismes. En effet, si sur certains points d'orthographe et de grammaire on conviendra que quelques règles font consensus (encore que…), il devient bien plus périlleux, en tout cas scientifiquement parlant, de trancher de façon unanime quant à l'usage des anglicismes. Et en cela, du moins dans l'inconscient collectif, l'Académie française semble encore et toujours faire autorité, même si aujourd'hui la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) lui a emboîté le pas[29]. D. Candel et J. Humbley, bien conscients des obstacles épistémologiques que peut révéler l'étude des anglicismes et de leurs usages tant leur définition est complexe, précisent (Candel & Humbley, 2017, p. 8) que :

> La définition de l'anglicisme dépend en réalité du projet de recherche ou de publication : des critères différents sont adoptés selon que les auteurs ambitionnent de réaliser un dictionnaire comparatif plurilingue (Görlach), un dictionnaire monolingue étymologique (Höfler) ou encore un guide du bon usage des anglicismes et de leurs équivalents (Rey-Debove et Gagnon).

[29] Le général de Gaulle crée en 1966 le « Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française », rebaptisé « Haut Comité de la langue française » en 1973. Il devient le « Commissariat général à la langue française » (ou « Haut-Commissariat à la langue française ») en 1984, puis la « Délégation générale à la langue française » (DGLF) en 1989 et, enfin, la « Délégation générale à la langue française et aux langues de France » (DGLFLF) en 2001, afin d'y inclure les langues régionales.

À l'instar des auteurs, dans cette étude sera considérée comme anglicisme « toute manifestation de l'influence de l'anglais, à quelque niveau que ce soit » (*op. cit*., p. 9), en comprenant « anglais » au sens large (anglais britannique, américain, canadien, indien, etc.) Cependant, comme cette analyse se focalisera sur les nouvelles entrées lexicales dans les dictionnaires d'usage, certains types d'anglicismes se retrouveront hypothétiquement majoritaires. Par ailleurs, toujours en reprenant les propos de D. Candel et J. Humbley, « nous tâcherons de respecter la nécessaire distinction entre la matérialité de cette influence [celle de l'anglais sur le français] et le jugement que l'on peut porter sur elle ».

1.4.2. Des anglicismes… quels anglicismes ?

Nous avons déjà pu constater, dès la définition du terme, qu'une typologie des anglicismes était nécessaire, d'abord pour expliciter ce que P. Bogaards entend lorsqu'il distingue les anglicismes relevant d'une « particularité de la matière linguistique » de ceux qui tiennent de la « disposition du locuteur » (Bogaards, 2008, p. 58). Mais même au sein de ce premier groupe, la différenciation est de mise entre les emprunts qui dépendent de « changements dans l'image graphique, via les innovations phonologiques, lexicales, syntaxiques et discursives, aux développements morphologiques récents » (*ibid.*, p. 58).

Pour C. Planchon, il existerait un début de consensus, depuis Ernst Tappolet, sur une première distinction à faire au sujet des anglicismes (Planchon, 2019, p. 54) :

> Dès le début du 20e siècle, le linguiste Ernst Tappolet établit une distinction, devenue depuis classique, entre « emprunt de nécessité (quand l'anglicisme n'a pas d'équivalent en français) et emprunt de luxe (quand l'anglicisme a un équivalent en français, qui doit lui être préféré) » (voir Courbon & Paquet-Gauthier, 2014 : 154). Jespersen (2013 [1922]) enchérit sur le sujet en faisant que, même si dans la majeure partie des cas l'emprunt est une nécessité, le recours à une source étrangère peut parfois être dû au « desire to be thought fashionable or refined » ou « simply laziness » (2013 : 210), descriptions que l'on retrouve chez Darbelnet lorsqu'il évoque « la commodité ou la paresse » (1976 : 77) comme causes des emprunts. Dans les années 1930, ce sont les linguistes Brunot et Bruneau qui expliquent à nouveau qu'il existe des emprunts dits 'nécessaires' et d'autres qui relèvent du 'luxe', lesquels sont « logiquement inutile[s] » (1933 : 181).

Dans l'édition 1980 du *Dictionnaire des anglicismes*, J. Rey-Debove donne en introduction une classification des anglicismes déjà satisfaisante et pérenne puisqu'elle sera peu ou prou reprise

par les ouvrages suivants près de quarante ans plus tard (Rey-Debove & Gagnon, 1980, pp. IX-XI) :

- Emprunts littéraux : mot employé tel quel avec la graphie anglaise (*coworking*, *skate*, *best of*…) ;
- Emprunts formels : faux-anglicisme ou pseudo-anglicisme, mot issu de l'anglais ou ressemblant à l'anglais mais n'existant pas dans cette langue (*slip*, *recordman*, *pressing*…) ;
- Emprunts sémantiques : mot existant déjà en français mais ayant acquis un nouveau sens calqué sur le sens du terme anglais (*finaliser*, *alternative*, *conventionnel*…) ;
- Calques : traduction littérale d'un mot composé afin de reproduire l'image de l'expression dans la langue originelle (*soucoupe volante*, *gratte-ciel*, *lune de miel*…).

Au-delà de ces considérations purement linguistiques, l'autrice ajoute deux catégories dont la distinction tient davantage de l'usage de ces mots (donc, des dispositions du locuteur) que des mots eux-mêmes, reprenant ainsi les axes d'E. Tappolet :

- Emprunts de nécessité : d'une part les mots qui « servent à parler de réalités étrangères qui n'existent pas en France (*breakfast*, *cow-boy*, *mobile home*…) » ; d'autre part les mots qui « désignent des réalités étrangères acclimatées en France (*whisky*, *week-end*, *show-biz*…) » ;
- Emprunts de luxe : « mot étranger dénommant une réalité française et qui a déjà un nom français (*attaché-case*, *night-club*…) ».

En 1989, M. Pergnier poursuit cette analyse terminologique des anglicismes dans son ouvrage en livrant la classification suivante :

- Emprunts
    - Intégrations phonétiques
    - Intégrations morphosyntaxiques (labilité, brièveté, troncation)
    - Intégrations sémantiques (réduction de la polysémie, effacement de la signification, restructuration)
- « Faux-amis »
- Calques et anglicismes paralinguistiques
    - Calques morphosyntaxiques
    - Calques lexicaux et idiomatiques

- Initiales et abréviations
- Idéographes arithmétiques

En introduction de son glossaire de plus de trois-mille-six-cents « mots anglais du français », J. Tournier tente lui aussi de proposer une typologie des anglicismes. Il met ainsi en exergue trois critères principaux pour les différencier (Tournier & Bouffartigue, 1998, pp. 9-12) :

- L'opposition forme / sens : elle permet de distinguer trois sous-catégories selon que l'emprunt porte sur la forme, sur le sens ou sur les deux à la fois.
  - Emprunts morphosémantiques : la forme, éventuellement francisée, ainsi que le sens anglais sont conservés (*baby-sitter, basket, breakfast, intervieweur*).
  - Emprunts sémantiques : seul le sens est conservé, nettement moins fréquent (*réaliser* dans le sens de « se rendre compte de » emprunté au verbe anglais *to realize*).
  - Emprunts limités à la forme : la forme du mot est empruntée à l'anglais mais le français l'utilise dans un autre sens que ce mot n'a pas en anglais (*slip, smoking*).
- Le degré d'assimilation : il distinguera les anglicismes assimilés depuis si longtemps que les locuteurs ne les perçoivent plus comme emprunts, ceux qui restent identifiables mais sont intégrés, et enfin les xénismes englobant les mots étrangers perçus comme non-intégrés. Auxquels l'auteur ajoute les « pérégrinismes ».
  - Emprunts intégrés (*paquebot, redingote, boulingrin*).
  - Emprunts en voie d'intégration (*cool, bar, mail*).
  - Emprunts culturels / d'abord culturels / xénismes (*F.B.I.*).
  - Pérégrinismes : emprunts de passage, employés par certains auteurs pour mieux donner vie dans leur récit à l'évocation d'un voyage.
- L'opposition emprunt direct / emprunt indirect : elle fait référence aux problématiques propres à l'étymologie que l'on a déjà évoquées.
  - Emprunts directs : le mot provient directement de l'anglais (*boycott, cherry-brandy*).
  - Emprunts indirects : le français emprunte un mot à l'anglais qu'il a lui-même emprunté à une autre langue (*kangourou, parka*).
  - Réemprunts : après un long séjour anglophone, le mot emprunté au français revient en français, son acception ayant évolué (*jury, pedigree, stencil*).

Enfin, malgré une introduction aux accents normatifs et puristes, D. Candel et J. Humbley offrent un panoptique du concept d'anglicisme aussi complet que pertinent (Candel & Humbley, 2017, pp. 7-25). Ils prolongent en fait les concepts explicités par les auteurs précédemment évoqués, sans toutefois établir systématiquement les mêmes groupements. D. Candel et J. Humbley distinguent d'abord trois paradigmes différents permettant une classification des emprunts, valables « pour toutes les langues et non seulement en français » (*ibid*., p. 9) : la « classification par type d'emprunt », la « classification par niveau de langue ou d'analyse linguistique », et enfin la « classification par degré de nécessité ». Il est ainsi permis de synthétiser leur propos, étayé de quelques références complémentaires sur le sujet, en conservant le prisme de ces trois paradigmes :

- Emprunts
    - Emprunts directs

Ce sont des mots qui ont été directement empruntés à l'anglais, tels quels, avec leur graphie originelle (à de rares exceptions près) ainsi que la même acception. Ce que J. Tournier nommait les « emprunts morphosémantiques ». Les auteurs citent comme exemples *punch* (attesté dès le XVIIIe siècle) ou *blockchain* (entré en 2019 dans les dictionnaires), mais aussi *paquebot* ou *redingote* qui, même s'ils sonnent français, proviennent respectivement des expressions *riding-coat* et *packet-boat* et n'ont donc aucune base francophone directe. C'est cette sous-catégorie, les emprunts directs, qui est la plus représentée : J. Tournier indique que c'est le type d'anglicisme « de très loin le plus fréquent » (Tournier & Bouffartigue, 1998, p. 12). C'est également le sous-type le plus « visible » (« audible ») car il se trahit immédiatement, dans l'immense majorité des cas, par sa prononciation : il est donc aussi le sous-groupe d'anglicismes le plus combattu par les puristes. Il est possible que nous ayons considéré, de façon peut-être abusive, que les emprunts directs concernaient les mots ayant conservé leur graphie, leur prononciation et leur acception d'origine. Or, M. Pergnier nous met en garde sur ce point : dans le cas d'un emprunt lexical, ni le signifiant ni le signifié ne sont jamais parfaitement conservés (Pergnier, 1989, pp. 32-33) :

> Il n'est pas rare que les personnes traitant des emprunts parlent de leurs signifiants comme s'ils étaient purement et simplement transférés d'une langue dans l'autre sans aucune modification. Or – et c'est une règle que nous rencontrerons également pour les *signifiés* – le propre d'une interférence de langues est que la résultante en est quelque chose de nouveau et de différent par rapport à chacune des deux langues en interférence : le signifiant d'un signe emprunté par

> le français à l'anglais n'est pas un signifiant « français », mais n'est plus non plus le signifiant anglais qui a produit l'emprunt. […] Par exemple, l'emprunt banal *parking*, prononcé par un Français avec un *a* bref antérieur, un r « grasseyé » et un accent tonique sur le [i] très ouvert de la deuxième syllabe, est incompréhensible (non reconnaissable) pour un anglophone qui, lui, l'articule avec un [a] long et postérieur, sans *r*, et avec un accent tonique sur la première syllabe, alors que la deuxième est pour lui « écrasée », avec un [1] très fermé et ténu. Le signifiant écrit, quant à lui, bien qu'il pose beaucoup plus de problèmes aux sujets de la langue emprunteuse, ne subit pratiquement jamais de distorsion. [...] Introduits sous leur forme phonétique originale ou sous une forme déjà adaptée, les mots anglais qui trouvent droit de cité dans le lexique français y sont immédiatement rephonétisés sur le modèle des schèmes syllabiques français. Les voyelles et consonnes de l'anglais sont « traduites » en voyelles et consonnes françaises, et les groupes syllabiques sont réarrangés pour une oreille française. [...] Dans la plupart des cas, la prononciation des emprunts trouve un point d'équilibre entre la prononciation orthographique et l'imitation de la prononciation originale.

Pour M. Pergnier, les difficultés inhérentes à cette recherche d'équilibre expliqueraient même l'absence de certains mots pourtant fréquents en anglais, la complexité du phonème induisant la non-sélection du graphème associé (*ibid*., p. 34) :

> Il n'est pas inintéressant de noter au passage que les obstacles de prononciation contribuent dans une certaine mesure à effectuer une présélection dans les mots anglais candidats à l'emprunt : ainsi, les mots en -th-, très fréquents dans le fonds lexical anglais, sont pratiquement inexistants dans la liste des emprunts, les sifflantes interdentales correspondant à cette graphie étant notoirement imprononçables pour les Français.

Il pourra donc être opportun, dans notre analyse, de tâcher de déterminer si l'hypothèse de M. Pergnier se vérifie en scrutant notre corpus. Cela étant, nous avons choisi dans nos travaux de nommer « emprunts directs littéraux » les anglicismes qui ont scrupuleusement conservé leur graphie d'origine, et dont la prononciation tend donc vers un certain équilibre phonétique entre anglais et français.

- Emprunts indirects
  - Emprunts sémantiques

On parle d'emprunt sémantique lorsqu'un mot français acquiert un nouveau sens « emprunté » à l'anglais. Mais là encore, les auteurs distinguent deux cas : les emprunts sémantiques consciemment voulus, parfois nommés « calques sémantiques » (Nicolas, 2012, pp. 77-103), c'est le cas de *souris* dont le sens en informatique est adapté du *mouse* anglais ; et les emprunts sémantiques involontaires, qui sont le résultat d'une imprégnation et des contacts de langues

entre français et anglais. Comme soulevé déjà par J. Tournier, c'est par exemple le cas du verbe *réaliser* dans le sens de « se rendre compte de » sur le modèle de *to realize*, ou de l'adjectif *dédié* dans le sens de « consacré à », calqué sur l'anglais *dedicated*. Pour les puristes, ces emprunts sémantiques sont considérés comme des emplois fautifs car relevant d'un sens « abusif » et sont donc à proscrire.

- Calques

Les calques vont concerner les mots ou expressions utilisant des mots ou morphèmes « français » mais créés sur le modèle d'un mot ou d'une expression anglaise, de façon plus ou moins fidèle. Ainsi, selon le degré de fidélité grammaticale à l'expression anglophone, on distinguera le « calque littéral » (*rançongiciel* pour *ransomware*, *fait alternatif* pour *alternative fact*) qui correspond à une simple traduction mot à mot ; le « calque littéral adapté » (*protéine en doigt de zinc* pour *zinc finger protein*) où un adjectif est substitué par un syntagme prépositionnel ; et, enfin, le « calque adapté », pour lequel un (ou plusieurs) des termes de l'expression a connu une adaptation et n'est donc pas une traduction littérale du modèle anglais (*test de résistance* calqué sur *stress test*).

- Interférences par niveau de langue ou par analyse linguistique
  - Interférences phonétiques

Phénomène dont l'influence est encore « faible et marginale » selon les auteurs, il s'agit de mots français prononcés à l'anglaise (ou de façon pseudo-anglo-saxonne). Ils citent comme exemple *jeunes* parfois prononcé par certains *djeun's*, par mimétisme avec les sonorités anglaises. Notons ici que « djeune » est entré dans le *Petit Robert* en 2007. Autorisons-nous, pour compléter ces exemples, à y ajouter le cas de l'expression « no soucy » ([no souçaï]), du mot *style* ([staïl]), ou encore celui de *magnifique* ([manifaïk]) dont l'effet, bien que relativement confidentiel, a été amplifié par les médias et les réseaux sociaux[30]. À tel point que l'émission dont il est issu a fait l'objet d'un article scientifique paru en 2017 dans les *Annales de l'Université de Craïova* intitulé « Des 'fashion' anglicismes en français contemporain provenant d'un corpus oral – une hybridation voulue ou un métissage nécessaire ? » (Fridrichova-Mudrochova, 2017). Nous verrons par la suite que cette sous-catégorie ouvre des pistes de réflexion intéressantes.

[30] La marque « Magnifaïk » et le site « manifaïk.com », promus par la présentatrice Cristina Cordula, ont été déposés fin 2021 pour vendre du maquillage et des cosmétiques.

- Interférences graphiques

Le fait d'écrire « Mr. » fautivement, au lieu de « M. » pour « Monsieur » (et non « Mister »), l'emploi de majuscules pour l'intégralité des mots d'un titre ou encore l'usage des guillemets anglais au lieu des doubles chevrons français, qui tend à se répandre eu égard aux claviers de smartphones et de tablettes : voilà autant d'exemples donnés en ce qui concerne les anglicismes relevant d'interférences graphiques. Ces interférences graphiques restent de fait assez marginales, mais demeurent malgré ce combattues par les puristes. Il semblerait toutefois que sur les réseaux sociaux francophones, selon Alexander Doria, « en 10 ans, les guillemets droits (" ") ont été largement distancés par les guillemets français (« »)[31] », possiblement « sous l'effet des correcteurs typographiques ». A. Doria a en effet produit le graphe suivant, mettant en exergue l'inversion des tendances sur le réseau social *Twitter* :

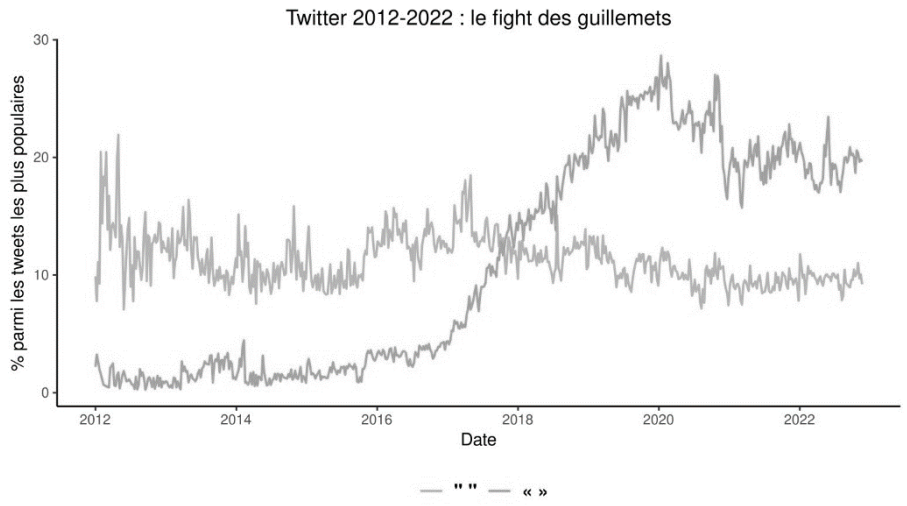

Figure 10 : Pourcentage d'utilisation des guillemets français et anglais parmi les tweets les plus populaires, 2012 – 2022. Source : Alexander Doria

Les auteurs ne le mentionnent pas, mais considérer l'usage de l'arobase « @ » dans les conversations numériques (chats, réseaux sociaux, messageries) pourrait ici être envisagé. En effet, l'arobase est fréquemment utilisée pour adresser son message à un destinataire en particulier, vraisemblablement car en anglais « l'arobase » est souvent nommée de façon contractée « at », qui est également une préposition anglaise équivalente à notre « à » français. Certes, cela est induit par les fonctions des applications elles-mêmes, mais il pourrait s'avérer intéressant de suivre son usage. De même, on peut observer depuis l'avènement des réseaux

[31] « Maintenant que j'ai archivé une bonne partie de Twitter en français, on peut faire plein d'analyses amusantes : en 10 ans, les guillemets droits (" ") ont été largement distancés par les guillemets français (« ») », compte Twitter d'Alexander Doria @Dorialexander, tweet du 25 novembre 2022. En ligne : https://twitter.com/Dorialexander/status/1596124742213328901

sociaux l'usage préférentiel de la lettre « k » au lieu du mot « mille » pour énoncer des nombres supérieurs au millier. Il s'agit bien sûr de l'abréviation du préfixe grec « kilo- », mais son emploi est aujourd'hui calqué sur une habitude linguistique anglo-américaine, notamment pour l'appréciation du salaire annuel.

- Interférences sigliques

Si les auteurs concèdent que les sigles et acronymes sont usités depuis l'Antiquité, ils soulignent que les anglophones en sont particulièrement friands, et qu'ils ont « certainement participé à leur prolifération depuis plusieurs décennies ». Ainsi est-ce peut-être par mimétisme avec la siglaison patronymique JFK désignant à l'oral comme à l'écrit le président américain que les journalistes francophones évoquent PPDA, MAM, BHL ou DSK sans susciter d'incompréhension chez les lecteurs ou auditeurs ? L'exemple n'est pas anodin et appuie l'appétence anglaise pour la siglaison : « JFK » s'emploie également pour désigner l'un des aéroports de New-York (portant le nom dudit président), tandis qu'en France l'usage de « CDG » pour signifier l'aéroport « Charles De Gaulle » est encore loin d'être fréquent. Si la question du mimétisme reste ouverte et mériterait d'être considérée en ce qui concerne les *peoples*, l'usage des sigles anglo-saxons est bien plus répandu dans le domaine scientifique où l'on rechigne davantage à les traduire : « on observe, surtout dans les domaines scientifiques, une hésitation à traduire les sigles » (Candel & Humbley, 2017, p. 16). On parlera plus fréquemment d'*un* « PET scan » (« Positron Emission Tomography ») plutôt que d'*une* « TEP » (« Tomographie par Emission de Positons »), comme on dira « GABA » (et non « AGAB »), acronyme anglais pour l'acide γ-aminobutyrique. « GPS » a, quant à lui, été adopté en français à la fois pour désigner le système que l'appareil lui-même. Cependant, cet exemple est parlant et révélateur puisque, afin de conserver une certaine cohérence, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) sous la responsabilité de la DGLFLF a habilement proposé, par rétro-acronymie, « Géolocalisation Par Satellite » comme équivalent de l'anglais « Global Positionning System ». Il faut néanmoins se garder, au sein de ces interférences sigliques, d'y inclure également certains xénismes. Un xénisme est, toujours selon D. Candel et J. Humbley et comme le précisait J. Tournier, un « mot dont le signifié est propre à une langue étrangère » (Tournier & Bouffartigue, 1998, p. 10). C'est le cas, par exemple, pour la « CIA » ou le « FBI ». Notons cependant qu'il est possible, d'une certaine manière, de relier ces derniers à une particularité langagière due aux contacts de langues, et donc à ce concept d'interférence siglique. En effet, pourquoi venez-vous de lire « CIA » à la française, mais « FBI » à l'anglaise ?... Hasardons une hypothèse : la CIA a une emprise mondiale, elle a

vocation à agir hors du sol américain et donc son existence est internationale. Il ne s'agit pas (ou plus) d'un xénisme, sa prononciation a été francisée. Le FBI quant à lui, même s'il reste connu ne serait-ce que grâce au cinéma ou aux séries télévisées, garde en lui sa nature « fédérale » : service de renseignement intérieur aux États-Unis, il a conservé son statut de xénisme et sa prononciation anglaise s'est figée. De même, la bière de type « IPA » (« Indian pale ale ») qui, il y a peu de temps encore, était réservée à de rares initiés, voit aujourd'hui sa prononciation anglaise perdre du terrain à mesure qu'elle se démocratise et qu'elle devient une réalité de consommation française pour les locuteurs.

- Interférences morphologiques ou constructions allogènes

Là encore, les auteurs considèrent que « pour ce qui est de la morphologie, l'influence de l'anglais est encore limitée en français ». On distingue toutefois trois morphèmes anglosaxons qui se sont développés en français : les suffixes *-ing*, *-man* et *-er*. En 2007, J. Humbley avait rédigé un article dans le cadre du congrès « La journée des dictionnaires 2007 » dans lequel il analyse les vrais et faux emprunts, anglais pour l'essentiel, dans le *Petit Robert*. Il y nomme construction allogène, ou allogénisme, le fait d'utiliser des « morphèmes que certains types d'analyse rangent sous la rubrique de la dérivation » (Humbley, 2007, p. 226), faisant ainsi appel à « des éléments anglais, sans se soucier de savoir si la construction ainsi réalisée correspond à une expression attestée en anglais ». Il y reprend donc les mots français construits par dérivation, avec adjonction des suffixes *-ing*, *-man* ou *-er*, sans que le mot anglais correspondant existe forcément. Cité par J. Humbley, Michael D. Picone avance que si cette suffixation en - *ing* a obtenu tant de succès, c'est sûrement en partie parce qu'elle remplit (Picone *in* : Humbley, 2007, p. 228) :

> Une fonction syntaxique non négligeable : -ing (Picone 1996 : 356) serait un nominalisateur, et servirait à nominaliser tout élément, expliquant ainsi les cas comme *mailing*. Cette explication vaudrait également pour des manifestations récentes et sans doute éphémères tel que *rentring*, slogan d'une campagne publicitaire, construit sur le verbe rentrer, ou encore *fooding*.

Ce succès fait dire à certains linguistes comme B. Edward Gesner, dans son article *Étiemble et les anglicismes morphosyntaxiques : faut-il craindre le pire ?* (Gesner, 2000, p. 188), que ces allogénismes (qu'il nomme, lui, *anglicismes morphosyntaxiques* à l'instar de R. Étiemble) auraient un réel impact sur le « noyau dur » de la langue :

> On admet assez facilement que l'invasion d'anglicismes lexicaux a été massive depuis plus d'un demi-siècle, et leur nombre semblerait bien aller en grandissant. Mais est-il toujours possible, en ce début de nouveau millénaire […] de concourir avec l'éminent linguiste français Claude Hagège qui a jugé bon de postuler, il y a plus d'une dizaine d'années, que du point de vue de la morphosyntaxe, « ce noyau dur de la langue », le français de France reste relativement indemne par rapport à l'influence de l'anglais ? Sans vouloir trop tôt dévoiler mon jeu, en quatre mots, j'en doute fort.

Dans son étude, qui adopte d'ailleurs une méthodologie relativement analogue à celle-ci à travers un corpus d'articles de presse, B. E. Gesner dresse lui aussi une typologie des anglicismes morphosyntaxiques qui pourra étayer celle de D. Candel et J. Humbley. Il distingue ainsi les dérivations et compositions suivantes : la suffixation (en *-ing*, *-rama*, *-(t)ica*, *-land*) ; la préfixation (en *top-*) ; la scissiparité avec agglutination, homogène ou hétérogène (mot-valise dont au moins l'un des composants vient de l'anglais : *sécuritest*, *cyberespace*) ; et enfin la gémellation et la juxtaposition. Ces deux dernières méritent quelques éclaircissements. Il s'agit de la faculté, en anglais, de pouvoir aisément donner une valeur adjectivale à un substantif, en l'antéposant et sans avoir recours à une préposition. Un exemple parlant est « table tennis » qui désigne le sport (le tennis de table) et « tennis table » qui désigne la table pour y jouer (la table de ping-pong). Les mots sont tour à tour substantif ou adjectif simplement en fonction de leur position dans la composition lexicale, sans qu'il y ait besoin de préposition en anglais quand elle est ici nécessaire en français. B. E. Gesner note cependant que des expressions françaises apparaissent selon ce modèle anglais de juxtaposition sans préposition et constituent à ce titre selon lui des anglicismes (Gesner, 2000, p. 194) :

> Mon corpus est extrêmement riche en tournures là où, il y a quelques années, on aurait eu le plus souvent recours à une préposition pour exprimer la relation syntaxique entre les éléments du composé ; en outre, dans certains cas, l'ordre des lexèmes aurait été inversé.

Il cite par exemple « séjour ski », « dépenses maladie » ou encore « weekend séminaires », et les expressions comme « gestes barrière » et « test Covid » pourraient sans nul doute y être désormais ajoutées. Déjà citée précédemment, D. Bécherel appuie l'analyse de B. E. Gesner (Bécherel, 1981, p. 127) :

> L'influence de l'anglais dépasse cependant le stade du simple emprunt lexical, avec par exemple, d'une part, l'apport d'un nouvel élément de dérivation, le suffixe -ing (avec toutes les hésitations que l'on connait concernant sa prononciation) et d'autre part, l'introduction d'un

> modèle de composition (tennis-club, self-service) qui change l'ordre déterminé + déterminant habituel au français.

M. D. Picone, à propos de cette inversion de l'ordre habituel déterminé + déterminant, invoque ce qui, selon lui, relèverait de la nature même des langues en les différenciant fondamentalement, allant jusqu'à parler de « génies opposés » (Picone, 1992, pp. 10-11) :

> Langue analytique, le français préfère, notamment, l'ordre de modification « progressif », allant du déterminé au déterminant (gel nucléaire, pluie acide), parce que, selon cette formule, l'idée « espèce » figure d'abord, avant qu'intervienne l'idée associative. Par contraste, l'anglais est synthétique en ce sens qu'il brouille la hiérarchie de l'association en la renversant par l'ordre de modification « régressif », allant du déterminant au déterminé : *nuclear freeze*, *acid rain*. Certes, le français peut, exceptionnellement, utiliser aussi l'ordre régressif, mais il le fait justement pour obtenir une meilleure synthèse dans la relation des idées. […] Évoquons la structure française qui exige la présence d'une préposition pour relier deux noms : *boîte à lettres*, *effet de serre*. La préposition existe pour préciser la nature exacte du rapport entre les noms. C'est une démarche analytique. Par contraste, le plus souvent l'anglais se passe entièrement de la préposition, de relation en juxtaposant tout simplement les deux noms, dans l'ordre régressif bien entendu : *mailbox* (américain)/ *letterbox* (anglais), *greenhouse effect*.
>
> C'est une démarche doublement synthétique — il y a d'une part la suppression de la préposition, avec d'autre part l'ordre de modification régressif — qui s'avère très efficace pour la création lexicale.

On considèrera néanmoins que c'est un usage « de niche », presque exclusivement réservé aux stratégies managériales ou de communication, et donc potentiellement soumis aux aléas de la mode. On le voit d'ailleurs à travers la classification de B. E. Gesner : elle a été établie à la fin des années 1990 et parmi les exemples de suffixation, force est de constater que certains n'ont plus autant le vent en poupe (*-rama* ou *-tica* pour ne citer qu'eux). Si le suffixe *-ing* continue d'avoir les faveurs des communicants, le suffixe *-man* quant à lui (comme dans « perchman » pour désigner un perchiste) était plus largement usité dans le domaine du sport mais il est devenu marginal, voire obsolète, à de rares exceptions près (« recordman », « rugbyman » ou encore « tennisman »). Enfin, le suffixe substantivant *-er* peut aujourd'hui être considéré comme un sous-ensemble morphologique de la graphie en *-eur*, les deux étant souvent acceptées : *sprinter* ou *sprinteur*, *skater* ou *skateur*. Dans l'édition 2020 du *Petit Larousse Illustré*, deux anglicismes figurent d'ailleurs avec leurs deux flexions : *slasheur* / *slasher* et

traceur / *tracker*. Nous verrons, dans le recueil des données, si aujourd'hui de nouveaux affixes ont su s'imposer dans les usages.

Avant de poursuivre, il nous a paru nécessaire de mieux expliciter quel parti pris définitionnel a été choisi quant à la notion d'allogénisme, car il s'agit là d'une notion riche et complexe qui pourrait souffrir différents points de vue. Nous adopterons, dans nos travaux, une interprétation sciemment personnelle du terme « allogénismes » introduit par J. Humbley et qu'il a récemment redéfini comme « créations lexicales réalisées dans une langue à partir d'éléments linguistiques provenant d'une autre » (Humbley, 2023, pp. 31-48). *Stricto sensu*, il s'agirait donc uniquement de lexies crées par dérivation, juxtaposition ou composition d'éléments qui sont *tous* étrangers. Or, nous avons estimé qu'il était possible d'élargir ce concept en comprenant « allogénisme » comme « toute création lexicale par dérivation, juxtaposition ou composition, dont *au moins un élément* est emprunté à une langue étrangère ». Cela permettrait ainsi d'y inclure les allogénismes définis par J. Humbley comme étant des « faux anglicismes » (parking, baby-foot, *cf.* Humbley, 2007, pp. 221-238), mais aussi – et surtout – deux catégories d'anglicismes particulièrement prolifiques : les mots obtenus par dérivation (affixe français) à partir d'un radical anglais, ainsi que les mots obtenus par dérivation (affixe anglais) à partir d'un radical français. Nous nous rangeons donc derrière ce que rappelait J. Humbley lorsqu'il affirmait que « ce type de construction est à mettre en parallèle avec la composition savante des langues européennes », tout en soulignant qu'il n'est « pas étonnant que l'anglais reprenne, dans une mesure bien moindre toutefois, le rôle des langues classiques pour combler certains de ces besoins onomasiologiques » (*ibid*., p. 227). Une telle interprétation du concept d'allogénisme, si elle s'éloigne quelque peu de l'acception originelle du terme, n'est toutefois pas dénuée de sens puisque J. Humbley lui-même le concède en évoquant des anglicismes tels que *relooker*, *footeux*, *flashant*, ou *débriefer* : « Il est intéressant de constater que ce qui figure comme faux anglicisme dans le dictionnaire est présenté ici par rapport à la dérivation, et nous verrons que ce raisonnement est parfaitement fondé, du moins dans de nombreux cas » (*ibid*., p. 225). Nous adopterons donc, dans nos travaux, cette acception plus large de la notion d'allogénisme, en prenant soin toutefois d'y distinguer les allogénismes par dérivation (affixation française à partir d'une base anglaise, ou affixation anglaise sur une base française), de ceux, plus rares, obtenus par composition, juxtaposition, gémellation ou scissiparité.

- Interférences sémantiques / pragmatiques / syntaxiques

Cette notion est toute proche de celle de l'emprunt sémantique (indirect) et la différence est ténue. Elle réside dans le fait que pour l'emprunt le mot acquiert un nouveau sens (copié sur le

sens du mot anglais), tandis que pour l'interférence sémantique le mot conserve son sens, mais c'est son utilisation en contexte qui est copiée sur un modèle anglophone. On pourrait donc considérer que c'est l'imitation d'un tic de langage anglais (américain plutôt), ce qui donne ainsi deux raisons de s'offusquer pour les puristes. Ces types d'anglicismes sont naturellement considérés comme des emplois fautifs par les académiciens. Ceux-ci écrivent d'ailleurs sur le site Internet de l'Académie que ce sont des « anglicismes furtifs, bien plus dangereux puisqu'ils échappent aux radars[32] ». D. Candel et J. Humbley donnent comme exemples l'usage du mot *juste* en position adverbiale (« C'est juste incroyable, il est juste trop beau ! ») et celui de l'adverbe *définitivement* (« Il parle français avec un accent définitivement italien. »), adapté maladroitement de l'anglais *definitely* (« absolument ») car confondu avec son paronyme *definitively* (qui, lui, signifie bien « définitivement »).

Dans cette démarche, nous inclurons dans la même catégorie ce que les auteurs nomment « interférences pragmatiques », car il s'agit également d'une influence anglophone sur la rhétorique et « la structuration des échanges oraux ». Les interjections « wow » ou « oops » viennent en effet de l'anglais, tout comme ces « tics de langage » rhétoriques comme le fait d'entamer sa phrase par « Clairement, … » (copié sur « Clearly, … ») et de poursuivre par « le point est que… » (« the point is, … »). Cela mériterait une réelle investigation, mais nous pourrions de même y ajouter le mot « genre », qui est apparu il y a peu pour ponctuer les phrases du sociolecte adolescent, et qui sémantiquement est très proche du « like » anglais, phraséologisme pragmatique[33] (ou « pragmatème ») utilisé comme « tic » pour des usages similaires dans la fonction phatique du langage.

Enfin, seront également associées les interférences syntaxiques qui, bien que très confidentielles, méritaient d'être évoquées. Très proches des deux interférences évoquées ci-dessus, raison pour laquelle il paraissait cohérent de les avoir réunies, ces interférences portent sur la phraséologie, la syntaxe même de la phrase, qui va être modifiée en copiant un modèle anglais.

- Emprunts par degré de nécessité

[32] « Les anglicismes furtifs », billet de l'académicien Michael Edwards publié le 2 avril 2015 sur le site de l'Académie française (rubrique « Dire, Ne pas dire »). En ligne : https://www.academie-francaise.fr/les-anglicismes-furtifs

[33] Au sujet des « phraséologismes pragmatiques », voir LADREYT, A. (2022) : « Les Phraséologismes pragmatiques à fonction expressive de la conversation quotidienne : spécificités linguistiques et dynamiques d'usage », actes du colloque « Congrès mondial de linguistique française », Orléans 2022. En ligne : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2022/08/shsconf_cmlf2022_04009/shsconf_cmlf2022_04009.html

Si cette catégorisation est jugée « contestée de nos jours » par D. Candel et J. Humbley, certainement parce qu'il doit parfois être complexe de différencier ces emprunts des emprunts directs, ils la mentionnent toutefois et distinguent même les emprunts « de nécessité » et les emprunts « de luxe », comme le faisait J. Rey-Debove. En ce qui concerne les emprunts de nécessité, cela implique tout simplement les cas pour lesquels « il s'agit de nommer une entité qui n'existe pas encore dans la communauté linguistique concernée », répondant ainsi à une lacune lexicale. La CELF travaille entre autres à combler ces lacunes, et y parvient avec une efficacité toute relative. En effet, *sonal* ne semble pas, par exemple, arriver à se substituer dans l'usage à *jingle*, tandis que *software*, qui a longtemps été usité, a fini par être supplanté par *logiciel*. Encore que… si *logiciel* a connu son heure de gloire, il est peu à peu remplacé par son hypéronyme *application* (voire l'apocope « app »), qui ne provient pas tant d'un anglicisme que de l'hégémonie des « GAFAM » dans le domaine de l'informatique et des communications. Nous le verrons, la seconde partie de ces travaux de recherche sera consacrée à l'exposé de pistes méthodologiques visant à évaluer l'efficacité d'un tel dispositif d'enrichissement.

Quant aux emprunts « de luxe », il s'agirait de la combinaison d'un emprunt direct avec une volonté d'interférence sémantique et / ou pragmatique, consciente et assumée. Les auteurs prennent comme exemples l'expression « faire un break » pour « faire une pause » ou encore l'emploi du mot « kids » pour désigner les enfants, *kids* étant « plus informel et apport[ant] ainsi une charge émotive potentiellement importante ». De ce fait, le locuteur montre qu'il privilégie la connotation plutôt que la dénotation dans l'usage de ces anglicismes. J. Humbley (Humbley, 2010, p. 6) parle également « d'emprunts phraséologiques » - « adaptations phraséologiques » pour Aliénor Jeandidier dans son article « Les buzzwords d'origine anglaise dans la langue française : simples anglicismes ou véritables néologismes ? » (Jeandidier, 2018, p. 17) - ou « d'anglicismes polylexicaux » quand ce sont volontairement plusieurs locutions anglophones qui sont utilisées dans le discours. On est alors à la limite entre emprunts et alternance codique (ou *code switching*), et le contexte est favorable à une situation de diglossie. Et c'est là l'un des enjeux majeurs de la problématique des anglicismes : où situer la borne entre anglicisme, phraséologisme, néologisme et xénisme ? À travers ces contacts de langues, où situer la frontière poreuse entre monolinguisme qui emprunte et diglossie, voire plurilinguisme, si l'on considère l'ensemble des emprunts réciproques d'un marché linguistique donné ?

- Faux emprunts

Enfin, il a paru important de distinguer une dernière catégorie, que D. Candel et J. Humbley n'incluent pas dans leur classification, mais dont J. Humbley fait largement mention dans son

article : celle des « faux anglicismes » que J. Tournier nommait « emprunts morphologiques ». Catégorie somme toute à mettre un peu à part, car on y trouvera tantôt des mots qui relèvent du calque adapté, tantôt de la troncation d'un mot anglais, ou encore d'une construction allogène pour laquelle le terme anglais est inexistant. C'est par exemple le cas de « slip », « speakerine », « baby-foot » ou « camping-car » (calques adaptés), « parking » ou « smoking » (troncations des expressions « parking lot » et « smoking jacket »), ou encore de « sponsorisation » et « recordman », obtenus par dérivation allogénique à partir de mots anglais, mais qui n'existent pourtant pas dans cette langue.

Forts de ces considérations linguistiques, nous sommes désormais en droit de conjecturer quant à la prédominance de certaines catégories d'anglicismes dans les nouvelles entrées lexicales des dictionnaires. Nous avançons donc, eu égard aux spécificités et aux finalités d'un dictionnaire, qu'il est plus probable que ces dernières relèvent davantage de l'emprunt (direct, indirect et faux emprunt) et des interférences morphologiques (allogénismes). Et, éventuellement dans une moindre mesure, d'une interférence siglique. Nous verrons dans la première partie de notre analyse si ces hypothèses sont confirmées.

1.4.3. Les anglicismes : menace ou enrichissement ?

M. Candea et L. Véron, dans leur ouvrage plusieurs fois cité ici (Candea & Véron, 2019a, p. 79), donnent les arguments suivants que l'on saura faire entrer en résonance avec les propos de D. Candel et J. Humbley développés plus haut :

> En fait, le vocabulaire d'une langue représente la partie la plus souple, la plus évanescente, la plus soumise aux modes. Un apport de lexique, même s'il est quantitativement important, ne change rien ni à la structure ni à la vitalité d'une langue. Les changements linguistiques sont plus profonds lorsqu'ils touchent la morphosyntaxe et la prononciation.

Les interférences morphologiques, graphiques, phonétiques et syntaxiques sont minimes au sein de la typologie exhaustive des anglicismes développée plus haut et, lorsqu'elles sont présentes, relèvent davantage d'un effet de mode (phraséologismes, marqueurs discursifs et autres « tics de langage ») que d'une occupation pérenne et excluante. Le français ne saurait donc être considéré comme envahi et menacé par l'anglais, pas plus que par n'importe quelle autre langue. Il sera d'ailleurs intéressant dans cette étude, après avoir mesuré selon quel pourcentage chaque type d'anglicisme était représenté, de quantifier les proportions de

substantifs, adjectifs, verbes et adverbes parmi les anglicismes relevés ayant intégré nos dictionnaires d'usage ces vingt-cinq dernières années. J. Humbley pose en effet la question (Humbley, 2010, p. 2) :

> Un […] exemple de manifestation typique des langues qui subissent des contacts extérieurs intenses est la modification des classes de mots empruntés. En l'absence de bilinguisme et de diglossie, la grande majorité des mots empruntés est composée de substantifs. Lorsque le contact s'intensifie, d'autres classes de mots sont également empruntées en grand nombre. Constate-t-on en français contemporain un taux plus important d'emprunts d'adjectifs, de verbes et d'autres catégories mineures que dans le passé ?

Défendant la vitalité du français, M. Candea et L. Véron poursuivent d'ailleurs (Candea & Véron, 2019a, p. 73) :

> L'histoire des anglicismes n'est pas close, mais pour le moment le français ne présente aucun signe de perte de vitalité. N'oublions pas que le franglais et les autres formes hybrides massives risquent plutôt de menacer… l'anglais. L'anglais international, très simplifié [le « *globish* », pour « *global english* »], n'a pas grand-chose à voir avec la complexité de celui que les anglophones ont pu apprendre dans leur famille.

Au contraire même pour V. Saugera qui, dans son article « La fabrique des anglicismes », considère que le français use de ses propres ressources pour s'enrichir de ces nouveaux mots (Saugera, 2017a, p. 75) :

> Qu'on le veuille ou non, les anglicismes participent de l'activité néologique de la langue française. Ils y participent plus fréquemment que jamais dans cette nouvelle phase de contact où l'anglais est la langue donneuse universelle par excellence. Or, le français fait plus qu'emprunter des mots à l'anglais, il *fabrique* de nouveaux mots à partir de ces mots étrangers. La présente étude voudrait démontrer que le français réinterprète et remodèle ces formes anglaises avec ses propres ressources lexicogéniques.

Et l'autrice de poursuivre, tordant ainsi le cou aux poncifs concernant les anglicismes (*op. cit.*, p. 75) :

> Ces anglicismes naissent souvent de matrices internes à la langue emprunteuse et attestent l'inventivité et l'adaptabilité de la langue française pour qui l'anglais ne constitue qu'une matière première qu'elle modèle et remodèle pour créer des mots nouveaux. Il ne s'agit pas que de 'prendre ailleurs' mais surtout de refaire, de réinterpréter avec ses propres ressources lexicogéniques et pour ses propres besoins. L'analyse sémique d'anglicismes a aussi révélé de

> nombreuses différences, parfois subtiles, entre certains anglicismes et les équivalents français qu'on leur attribue. Ces différences justifient aussi leur usage, leur fonction et leur utilité en français. Les anglicismes sont bel et bien des acteurs à part entière du renouvellement lexical.

Si nous nous attacherons donc à être conscients de la rhétorique des discours qui appellent à « bouter les anglicismes hors de France », au-delà de cela, il nous a paru nécessaire de nous interroger sur le terme même d'anglicisme, de ses limites et de sa connotation péjorative. Car connotation il y a, et c'est ce que dénoncent par exemple Arnaud Hoedt et Jérôme Piron sur les ondes de *France Inter* dans leur chronique radio « Tu parles ! » du 28 juillet 2019 intitulée « Sommes-nous envahis par les anglicismes ? » (Hoedt & Piron, 2019) :

> On est directement confrontés à un problème de définition. Dans *anglicisme*, le suffixe « isme » sous-entend déjà qu'il y en a trop. Une forme d'excès, comme dans *maniérisme*, *populisme*, voire *protectionnisme*. Pour garder une certaine objectivité, les linguistes parleront d'*emprunt*. Finalement le mot *anglicisme*, ça sert surtout à rappeler qu'un mot n'est pas VRAIMENT français[34].

En réalité, il est d'autant plus périlleux pour les puristes de défendre leur rejet des anglicismes quand nous constatons, à l'instar de P. Bogaards dans sa critique de l'ouvrage de R. Étiemble *On ne parle pas franglais. La langue française face à l'anglais* (Bogaards, 2008, p. 10), que :

> L'influence que l'anglais a subie, dès les premiers stades de son développement, de la part du français est infiniment plus grande que celle qui s'est exercée dans l'autre sens. Les origines françaises se retrouvent dans plus d'un tiers des mots anglais, la plupart faisant partie de la langue depuis la nuit des temps. Mais bien d'autres éléments ont été empruntés au français à des époques plus récentes. Et ceux-ci se retrouvent dans des domaines très divers de la langue.

La proportion d'un tiers est sûrement à revoir à la hausse, A. Hoedt et J. Piron dans la chronique précédemment mentionnée avancent même que « plus de la moitié des mots anglais sont d'origine française » (Hoedt & Piron, 2019). La linguiste Henriette Walter va même plus loin car, interviewée par *L'Express* en mars 2001, selon elle « plus des deux tiers du vocabulaire anglais sont d'origine française alors que les emprunts de notre langue à l'anglais sont de l'ordre

[34] Transcription personnelle, nous mettons en italique et en capitales. Émission disponible en podcast en ligne : https://www.franceinter.fr/emissions/hoedt-et-piron-tu-parles/hoedt-et-piron-tu-parles-28-juillet-2019

de 4%[35] ». Quant à J. Rey-Debove, elle nous rappelle que les quelques 1500 anglicismes répertoriés au sein de son dictionnaire « pour un lexique actuel d'environ 50 000 mots, ne représentent que 2,5 % de notre vocabulaire ». Et de poursuivre (Rey-Debove & Gagnon, 1980, p. VI) :

> Si l'on veut tenir compte de la fréquence d'emploi (nombre d'occurrences dans le discours), cette proportion est encore bien plus basse, et descend à 0,6 % ; 1 mot tous les 166 mots du journal *Le Monde* est un anglicisme, selon l'étude de G. J. Forgue et V. Klein qui porte sur 663 anglicismes attestés dans ce quotidien entre janvier et mai 1977.

De plus, pourquoi nommer *anglicisme* de façon stigmatisante et péjorative (suffixe en « - isme ») un mot ou une expression qui a été entérinée par l'usage ainsi que par les dictionnaristes, et qui est donc pleinement entrée dans la langue française ? Car oui, le suffixe en « -isme » est sémantiquement chargé. A. Steuckardt nous rappelle d'ailleurs à ce sujet ces propos tenus en 1762 par les académiciens : « Dans l'édition de 1762, les académiciens adoptent une position toute en nuance, écrivant à l'article *Néologisme* : "La néologie est un art, le néologisme est un abus" » (Steuckardt, 2006, p. 15). Afin de trancher objectivement, nous emploierons le terme *anglicisme* pour désigner les mots ou expressions dont l'étymologie, donnée par les auteurs des dictionnaires eux-mêmes, est anglaise, américaine ou du moins anglophone, quel qu'en soit son degré. Nous nommerons donc *anglicisme* aussi bien le mot « coworking » entré dans le *Petit Robert* en 2020 et qui est un emprunt direct littéral, à l'identique, du mot anglais (provenant du verbe « to work » : *travailler*, précédé du préfixe « co- » : *avec*), que l'expression « fait alternatif » ayant intégré le *Larousse* en 2019 qui, si les mots qui la composent sont bien « franco-français », n'en demeure pas moins un calque de l'expression anglo-saxonne « alternative fact ». Même si nous nous attacherons néanmoins à faire une distinction, ne serait-ce que linguistique, entre ces deux types d'anglicismes, ils seront traités de manière similaire afin de rester en cohérence avec les postulats défendus. En effet, dans la lignée des sociolinguistes qui ont été cités, nous préfèrerons un paradigme épistémologique qui ne voit pas le français comme une espèce menacée et en « voix » d'extinction, et qui ne s'attache pas tant aux mots et à la langue en elle-même, mais davantage à ce que ses locuteurs en font.

[35] « L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais. Henriette Walter relate l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais », article paru dans le magazine *L'Express.fr* le 1er mars 2001 et mis à jour le 11 décembre 2019. En ligne : https://www.lexpress.fr/culture/livre/honni-soit-qui-mal-y-pense_804257.html

1.4.4. Une « xénoglossophobie savante »

Si nous venons amplement de définir d'un point de vue linguistique ce qu'étaient les anglicismes, reste à nous positionner selon un paradigme sociolinguistique afin de déterminer comment les appréhender. Car force est de constater que dans les médias (un simple clic sur un moteur de recherche y suffit), les anglicismes sont presque systématiquement présentés comme des « envahisseurs », des erreurs, des fautes à proscrire et à éradiquer à tout prix. Nous l'avons évoqué, en juin 2019 cent personnalités se sont associées au « Collectif langue française » pour signer une tribune dans *Le Parisien* afin d'exhorter Emmanuel Macron à « refuser la dictature du tout-anglais[36] ». Plus récemment, l'Académie française a rendu, en février 2022, un rapport consacré à « la communication institutionnelle en langue française » dans lequel elle déplore l'usage des anglicismes par nos institutions ainsi que « leurs incidences concrètes sur le plan grammatical, avec les risques que cela comporte pour la cohérence interne de la langue française en général » (Académie française, 2020, p. 2). *A fortiori* depuis l'essai alarmiste *Parlez-vous franglais ?* de R. Étiemble, les anglicismes n'ont que peu droit de citer tant chez les puristes de l'Académie que dans les médias, les Français y étant accusés d'avoir « saboté avec entêtement et [d'être] aujourd'hui sur le point de ruiner ce qui reste leur meilleur titre à la prétention qu'ils affichent : le français » (Étiemble, 1964, 4e de couverture), celui-ci étant dépeint comme devant « guérir de cette épidémie ». Faut-il le préciser, notre position vis-à-vis anglicismes est tout autre. D'abord parce que déontologiquement, si l'on veut prétendre à une quelconque légitimité en matière de recherche en sociolinguistique, comme dans n'importe quelle autre discipline, on doit se prémunir de tout jugement de valeur. La question ici n'est en effet pas de déterminer si oui ou non les anglicismes sont à proscrire, mais d'étudier plutôt pourquoi et comment ils sont combattus par les garants d'une certaine politique linguistique. Ensuite parce que souvent les raisons évoquées sont celles du risque d'appauvrissement, voire de disparition, du français ou d'une menace sur notre langue, ce qui sera précisément analysé et démenti, empiriquement, à la lumière des résultats de ces travaux de recherche. Pour cette question des représentations véhiculées par la notion d'anglicisme, qui mérite d'être abordée de façon transparente et qui nécessite un parti pris, au minimum linguistique si ce n'est politique (donc, sociolinguistique), nous nous rangerons volontiers derrière les travaux de Bernard

[36] « Défense de la langue française : 100 signatures pour refuser la dictature du tout-anglais », tribune du « Collectif langue française » publiée dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France* le 16 juin 2019. En ligne : https://www.leparisien.fr/societe/defense-de-la-langue-francaise-100-signatures-pour-refuser-la-dictature-du-tout-anglais-16-06-2019-8094285.php

Cerquiglini qui, en 2006, dénonçait la « xénoglossophobie savante » (Cerquiglini, 2006, p. 590) :

> La cause est d'importance en effet : en Francophonie, la langue est identitaire, politique et sociale ; toute atteinte grave excède le simple désordre apporté au lexique, aux habitudes graphiques, à la teneur convenue des propos ; elle met en cause des solidarités et des partages. […] Nous avons retenu le thème de l'invasion des mots étrangers. Cette question a suscité en effet des polémiques qui jalonnent l'histoire du français ; son actualité paraît brûlante (la pression de l'anglais sur le lexique traduit son hégémonie mondiale et le déclassement consécutif de notre langue) ; elle n'est pas, enfin, sans échos politiques : dénonçant les (mots) étrangers, la xénoglossophobie, patriotisme de la langue, flatte dangereusement le chauvinisme.

Ce concept se distingue donc de la notion de « glottophobie », plus largement définie dans la littérature scientifique. Nous reviendrons en l'occurrence ici sur les travaux de M. Pergnier (*Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ?*, 1989) en mentionnant le compte-rendu de son ouvrage donné par Pierre Achard dans la revue *Langage et société*. P. Achard écrivait ceci en critiquant une étude[37] menée par S. Poplack, D. Sankoff et C. Miller dans *Linguistics* (Achard, 1990, p. 90) :

> La confusion de l'auteur, fort répandue, consiste à confondre la langue en tant que fonctionnement linguistique, et la langue comme institution sociale. Ma position ne consiste pas à prétendre qu'il n'y a pas lieu d'exercer, par rapport aux anglicismes (et au cas par cas) d'activité normative raisonnée, mais plutôt que cette activité normative est une activité socio-discursive qui ne trouve pas ses arguments du côté de la linguistique. Les nombreux passages où l'auteur parle d'anglicismes « irrecevables » en bonne logique laissent penser que le linguiste en tant que tel a quelque chose à dire de la « bonne logique ». Or la bonne logique est un problème d'organisation discursive, non de linguistique.

M. Pergnier va même plus loin dans la critique acerbe de l'idéologie puriste de la langue (Pergnier, 1989, p. 158) puisqu'il affirme : « La pureté de la langue [...] est un mythe à ranger au rayon des utopies, aux côtés de la pureté des races ». Nous pourrions penser, de prime abord, que M. Pergnier exagère quelque peu dans son assertion. Or, dans sa revue de presse du 16 décembre 2022 sur les ondes d'*Europe 1*, la journaliste et éditorialiste Eugénie Bastié, qui se

[37] POPLACK, S. & al. (1988) : « The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation », *Linguistics*, 26 (1), pp. 47-104.

réclame d'ailleurs « de la droite sociale et conservatrice[38] », intitulait sa chronique « Vers un grand remplacement linguistique[39] ? », en reprenant ici sciemment l'expression « grand remplacement » appartenant à cette théorie complotiste d'extrême-droite introduite par Renaud Camus. Au début du mois d'avril 2023, c'est le gouvernement italien mené par la Première ministre Giorgia Meloni et son parti d'extrême-droite *Fratelli d'Italia* qui a rédigé un projet de loi pour interdire l'anglais dans la communication officielle, sanctionnant tout abus d'anglicismes d'une amende pouvant aller jusqu'à 100.000 euros. Dans un article du journal *Ouest-France*[40] qui reprend une dépêche émanant de la chaîne de télévision américaine *CNN*, on apprend que la législation italienne « pourrait aller encore plus loin ». En effet, si le projet de loi initial ne concerne que la communication officielle, « un comité pourrait être créé par le ministère de la Culture afin de garantir 'l'utilisation correcte de la langue italienne et sa prononciation' dans les écoles, les médias, le commerce et la publicité ». De l'unilinguisme à une idéologie assumée émanant de l'extrême-droite conservatrice, il n'y a donc qu'un infime pas que d'aucuns ont aisément franchi. Nonobstant, les théoriciens et adeptes de cet unilinguisme continuent à pointer du doigt et à ostraciser les anglicismes en vertu d'une prétendue « pureté » de la langue française, fantasmant un « génie » figé et révolu. À propos de ce « génie », G. Siouffi avait d'ailleurs rappelé, dans sa thèse de doctorat en linguistique qui fit l'objet de la parution de l'ouvrage *Le génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, (Siouffi, 2010, 4e de couverture) que :

> Cette entreprise [standardiser, unifier, construire une langue moderne dont la « perfection » égale celle du latin] s'est adossée à fort imaginaire, que synthétise l'expression « génie de la langue française », imaginaire qui a conduit à postuler l'existence d'une « seconde structure » du français, plus belle et plus parfaite que celle qui est observable dans les usages.

En se focalisant sur la période charnière entre la fin du XVIIe siècle et la fin du XVIIIe siècle, l'auteur poursuit son propos en soulignant le fait qu'à l'Âge classique, l'idée d'un « génie de la langue française » est étroitement liée à la notion de « pureté », linguistiquement critiquable (*op. cit.*, pp. 40-41) :

---

[38] Source : page *Wikipédia* de la journaliste, polémiste et essayiste française Eugénie Bastié. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nie_Basti%C3%A9

[39] « Vers un grand remplacement linguistique ? », revue de presse d'Eugénie Bastié diffusée sur la radio *Europe 1* le 16 décembre 2022. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=xJ02wiJVPJ0

[40] « L'usage de l'anglais pourrait bientôt coûter cher aux Italiens, voici pourquoi », article de l'édition du soir du journal *Ouest-France* du 3 avril 2023. En ligne : https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-04-03/l-usage-de-l-anglais-pourrait-bientot-couter-cher-aux-italiens-voici-pourquoi-91c32d99-3fc2-4e52-8f04-5896dd2db8e9

> C'est principalement au travers d'une recherche assez fantasmatique de la « pureté » linguistique que s'est peu à peu construite en France, au XVIe siècle, l'idée d'une grammaire propre au « langage maternel françois ». […] Jusque là, il faut le noter, l'idée de grammaire était réservée aux langues anciennes, le français n'apparaissant pas autrement que comme un manteau d'arlequin, bigarré et composite, « mélange de l'horrible jargon des Celtes et d'un latin corrompu », comme dira plus tard Voltaire. Bien avant d'être une réalité, le « français » a donc d'abord été une image, une *forma mentis*, un artefact autant politique que culturel. […] C'est essentiellement à partir de cette image que travailleront les grammairiens, plus qu'à partir d'une réalité dont le caractère labile leur apparaît toujours plus à mesure qu'ils s'efforcent d'en donner une description régulière. […] Avec le concept de « génie de la langue », traduction et adaptation française du latin *ingenium*, cet imaginaire subit une progressive détermination, au sens où il devient de plus en plus articulé, organisant ensemble des notions descriptives de nature complémentaire. […] Pour autant, ce pompeux titre dissimule des intentions très variées, et qui n'ont pas souvent à voir avec la définition d'un authentique « génie de la langue ».

Et, à l'instar de M. Pergnier cité plus haut, c'est ce que dénonce également B. E. Gesner dans son article intitulé *Étiemble et les anglicismes morphosyntaxiques : faut-il craindre le pire ?* (Gesner, 2000, p. 188) :

> On les qualifie joliment et diversement de barbarismes, de monstres grammaticaux et de monstruosités linguistiques, de formes perverties, vocables bâtards ; on crie à la franglomanie hard, à la distorsion de sens, à la communication floue, imprécise, nébuleuse, confuse, indécise pour ne pas dire indécente ; on déplore ce galimatias, ce jargon obscur qui dégrade la langue, perversion insidieuse, cette servilité à l'égard de la langue du plus fort, contamination et détérioration du français qui serait devenu une sorte de pidgin gauchi, source d'avilissement de l'esprit, une gangue linguistique ; il s'agirait même de pollution contagieuse, et il faudrait à tout prix se méfier des impropriétés stupides, des transcodages abusifs et j'en passe.

Nous pouvons ainsi constater que les garants et défenseurs de la langue française, de nos institutions à certains auteurs et médias conservateurs sans oublier le Quai Conti, ont toujours fustigé les anglicismes. Or, comme nous l'avons mentionné précédemment, l'Académie française a rendu en février 2022 un rapport alarmant sur l'emploi des emprunts anglais par nos institutions elles-mêmes, afin de « mettre en évidence l'évolution sensible et préoccupante de la langue française que l'on constate dans l'ensemble de la communication institutionnelle » et de proposer « des observations et des réflexions en vue de remédier à cet état de fait ».

Existerait-il alors un « en même temps » linguistique qui pousserait nos institutions politiques à combattre les anglicismes d'un côté, *via* une commission d'enrichissement de la langue, tandis qu'elle en use et abuse de l'autre ? Y aurait-il eu un changement de posture dans les politiques linguistiques françaises ?

D'où l'inévitable « retour à Saussure » en mettant de nouveau en exergue la nécessaire distinction entre les mots et leur usage, revenant ainsi à la dichotomie langue / parole que l'on s'était efforcé de dépasser. Récemment par exemple, ainsi qu'évoqué plus haut lorsque a été explicitée la typologie des anglicismes, nous avons pu constater que la suffixation anglophone en « -ing » s'est développée de façon exponentielle, souvent par emprunt direct mais parfois par allogénisme (création française essentiellement par dérivation sur un modèle étranger, ici anglais). À ce propos, V. Saugera nous apprend que c'est d'abord un phénomène très répandu car très régulier (Saugera, 2017a, pp. 12-13) :

> L'hybridation […] correspond à la formation de mots par affixation. […] Ces formes sont des formes fléchies ou des formes dérivées produites à partir d'une base ou d'un affixe étranger et témoignent de l'intégration morphologique des emprunts dans la langue d'adoption, un phénomène des plus réguliers.

Là où il faut distinguer cette construction morphologique par affixation, phénomène très courant, de l'usage qui en est fait, c'est parce que répondant à une forme de mode liée au *marketing* commercial et s'inscrivant dans un sabir partagé par les mondes de la finance, des affaires, du management et de la communication, donc également de la politique, cette mode des mots en « -ing » a fini par être moquée. Ainsi Delphine Gautherin est-elle devenue momentanément la risée des réseaux sociaux lorsqu'elle a titré son article, sur le site Internet du magazine *Elle* daté de février 2018, « Et si le *souping* était le nouveau *juicing* d'hiver[41] ? ». Il n'en fallait pas plus, en effet, pour que *Le Figaro*, reprenant à son compte les propos de la journaliste et chroniqueuse de *TV5* Linda Giguère, s'insurge contre cette invasion venue de l'ouest et cette « mode ridicule des mots en *-ing*[42] ». Adoptant l'attitude descriptive et non prescriptive propre à la recherche en linguistique, ce ne sont pas les mots, intrinsèquement, qui posent question. La suffixation en « -ing » est couramment employée, depuis le *parking* (attesté

[41] « Et si le *souping* était le nouveau *juicing* d'hiver ? », article de Delphine Gautherin paru dans le magazine *Elle.fr* en février 2018. En ligne : https://www.elle.fr/Elle-a-Table/Les-dossiers-de-la-redaction/News-de-la-redaction/Souping-3615641

[42] « 'Juicing', 'fooding'... Cette mode ridicule des mots en '-ing' », article du *Figaro.fr* paru le 29 mai 2019. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/juicing-fooding-cette-mode-ridicule-des-mots-en-ing-20190529

dès les années 1920[43]) jusqu'au récent *coworking* venant d'entrer dans les dictionnaires. Ce qui est contestable, et sur ce point nous admettrons de prendre parti, c'est l'usage social qui en est fait, c'est cette tendance « marketing » à vouloir apposer des néologismes sur des concepts déjà existant, dans le seul but de faire croire aux électeurs ou aux consommateurs qu'ils sont devant une nouveauté ou une création originale. Autrement dit, l'art de faire du neuf avec du vieux. M. Candea et L. Véron, interviewées pour le *Café pédagogique*, mettent d'ailleurs en garde à ce propos : « on peut s'interroger par exemple face à l'irruption d'un anglais d'entreprise dans la sphère de la vie publique et politique, sans pour autant dire que le français est en danger[44]… » Comment ne pas sourire devant cette mode du *smoothie* ou du *juicing*, quand les marques qui défendent ces tendances prétendent avoir inventé… le jus de fruit ? Comment ne pas tourner en ridicule le *souping*, le *locavorisme* ou le récent mouvement *flexitarien* ? S'il s'agit de boire de la soupe, de manger local et de réduire sa consommation de viande, nos grands-parents étaient donc, au siècle dernier, de sacrés précurseurs ! Reconnaissant de ce fait que nous ne saurions dissocier *langue* et *parole*, nous ne critiquerons ainsi non pas les mots, mais éventuellement leurs usages et les connotations qui peuvent leur être associées.

1.4.5. Anglicismes et discours politiques

Afin de clore ce chapitre sur les anglicismes, même si cela ne fait pas l'objet à proprement parler de ces travaux de recherche puisque cela mériterait de toute évidence une thèse à part entière, nous ne pouvons passer sous silence les liens à établir avec les discours politiques. En effet, si l'emploi d'anglicismes sous différentes formes peut permettre d'une certaine manière d'avoir un impact non pas seulement linguistique, mais également *socio*linguistique et, en cela, contribuer à donner l'illusion de l'émergence d'idées nouvelles tout en servant du « réchauffé » (voire en allant au contraire à l'encontre d'un réel progrès, fût-il social ou écologique), nul doute que les politiques auront su s'en emparer. De façon tout à fait objective, en tant que jeune chercheur il est pour le moins intéressant d'entendre d'un côté l'ex-ministre de la Culture Frank Riester déclarer[45] (Riester *in* : CELF, 2019, p. 3) :

---

[43] Le TLFi nous indique une première occurrence dans le magazine *La Nature* (p. 126) paru en 1926 : « endroit où l'on peut garer un ou plusieurs véhicules ».

[44] « Maria Candéa et Laélia Véron : Pour que vive le français », article de Jean-Michel Le Baut paru dans *Le café pédagogique* du 6 mai 2019. En ligne : http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/05/06052019Article636927255036419306.aspx

[45] « Vous pouvez le dire en français ! - Séance exceptionnelle du mardi 12 février 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française », rapport de la CELF à l'initiative du ministre de la Culture Frank Riester. En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/Seance-exceptionnelle-de-la-Commission-d-enrichissement-de-la-langue-francaise-mardi-12-fevrier-2019

> « La langue de la République est le français ». Notre Constitution, en son article 2, nous dit ce qui est fondamental, dans l'organisation de la Cité, dans notre vie commune, notre société. Cette disposition simple, directe et concise assure cohésion et unité. J'ai plaisir à rappeler ici que nous célébrons cette année les 25 ans de la loi « relative à l'emploi de la langue française », dite « loi Toubon ».

ou encore Paul de Sinéty, délégué général de la DGLFLF, se féliciter des vingt-cinq ans de la loi Toubon qui condamne l'usage de l'anglais dans les administrations et réaffirmer dans les médias qu'il n'a « qu'une devise. C'est l'article 2 de la Constitution : "La langue de la République est le français[46,47]" » ;

et d'un autre côté le président de la République Emmanuel Macron, issu du monde de la finance, parler de notre pays comme de la « start-up nation » et employer de nombreux anglicismes, ainsi que l'écrit Raphaël Llorca, doctorant en philosophie du langage, dans son ouvrage *La marque Macron* dans lequel il cite notamment les travaux de la linguiste Cécile Alduy[48] : « il a le goût de la langue française, usant et abusant d'expressions précieuses […], mais multiplie dans le même temps les anglicismes (« *process* », « *feedback* », « *updater* ») » (Llorca, 2021, p. 60).

À l'image de cet « en même temps », les discours du président français sont donc bien éloignés des discours officiels en matière de politiques linguistiques, notamment ceux de la CELF, créée par décret en 1996. Quoi qu'il en soit, c'est cette entité pluripartite mais centralisée qui a la charge de la néologie et de la terminologie, en proposant par exemple des néologismes équivalents aux anglicismes qui entrent dans nos usages, ces équivalents devenant alors « recommandations officielles ». Nous allons ainsi clore ce chapitre consacré à l'état de l'art sur les notions et concepts théoriques en évoquant brièvement la néologie et, au-delà, la lexicologie.

[46] « Paul de Sinety : 'La loi Toubon est plus que jamais utile aujourd'hui' », article d'Alice Develey paru dans *Le Figaro* du 24 juillet 2019. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/paul-de-sinety-la-loi-toubon-est-plus-que-jamais-utile-aujourd-hui-20190724

[47] « Paul de Sinety, un défenseur passionné de la langue », article de Claire Conruyt et Alice Develey paru dans *Le Figaro* du 19 mai 2019. En ligne : https://www.lefigaro.fr/actualite-france/paul-de-sinety-un-defenseur-passionne-de-la-langue-20190519

[48] Voir : ALDUY, C. (2017) : *Ce qu'ils disent vraiment. Les politiques pris aux mots*, Paris : Seuil, 393 p.

1.5. Néologie et dispositifs d'enrichissement lexical

1.5.1. Néologie : généralités et principes

Plusieurs fois soulevé dans le cadre théorique, l'anglicisme, associé ou non au néologisme, est connoté péjorativement tant par l'Académie que par nos institutions ainsi que par une majorité des médias. Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles, dans le *Que sais-je ? Les néologismes*, parlent même de « l'inévitable jugement sur le néologisme » (Pruvost & Sablayrolles, 2019, p. 13). Ils dressent d'ailleurs leur liste des « lieux privilégiés du jugement » (*ibid.*, pp. 15-24) : la presse écrite et audiovisuelle, les dictionnaires, la littérature et les instances officielles. Aussi les dictionnaires sont-ils au cœur de la première partie de notre thèse, quand la presse écrite et les instances officielles sont sollicitées dans la seconde partie ; les choix des différents corpus s'en trouvant légitimés. J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles nous rappellent ainsi, comme il a déjà été souligné, que les dictionnaires opèrent inévitablement un choix éditorial, donc un jugement : « 2194 néologismes ont été recensés [en 1998] par Hélène Houssemaine-Florent, responsable chez *Larousse* de la "veille néologique" », mais chaque année on « aboutit à un quota d'environ 150 mots » (*ibid.*, pp. 16-17).

L'activité d'une commission telle que la CELF est tout compte fait assez ambivalente, voire paradoxale. Rejeter un néologisme, parce qu'anglicisme, ne peut aller sans rétablir un certain équilibre : créer un néologisme qui jouera le rôle de son équivalent et voué à le remplacer. Et si, comme nous l'avons largement décrit, nous gardons en tête que les anglicismes ne peuvent pas se cantonner qu'aux emprunts littéraux, nous comprendrons aisément que les processus de néologie soient invoqués tant dans la néologie des recommandations officielles qu'également dans la néologie même des anglicismes. Il pourra, de fait, être intéressant d'analyser si les « néologismes-anglicismes » convoquent les mêmes principes de néologie que les « néologismes-équivalents ». L'emprunt – littéral – n'est en réalité qu'un aspect de la néologie parmi toute une « richesse des modes de création », que nous tâcherons de synthétiser en nous appuyant sur les propos de J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles précités (*ibid.*), ainsi que sur l'ouvrage d'Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie* (Lehmann & Martin-Berthet, 2002).

Dans la seconde partie de leur travail consacrée à la morphologie lexicale, ces autrices s'intéressent à la formation des mots – donc à la néologie – en faisant la distinction entre point de vue synchronique et approche diachronique. Le rappel de cette dichotomie sert en réalité à souligner une fois encore « l'arbitraire du signe » propre à la pensée saussurienne, en mettant en exergue la motivation, la démotivation ou la remotivation qui peuvent être liées à tel ou tel

mot. Si un « mot simple », par essence arbitraire, sera ainsi qualifié d'immotivé, A. Lehmann et F. Martin-Berthet nous indiquent que « les mots construits sont, en tant que signes, relativement motivés, par opposition aux mots simples qui ne s'analysent pas et sont donc totalement arbitraires », et que ces mots construits issus d'une motivation « sont ceux qui ont une structure interne qui les met en relation avec un ou plusieurs autres mots de la langue » (Lehmann & Martin-Berthet, 2002, p. 105). Revenant de nouveau à Saussure, elles nous invitent à songer au fait que la diachronie intéresse surtout les linguistes et que le locuteur ou la locutrice *lambda* a oublié ou n'a pas nécessairement conscience de ces relations lexico-sémantiques, inscrivant ainsi son discours, de fait, dans la synchronie (Saussure, 1971, p. 117) :

> La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi le linguiste doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé. L'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement.

Et c'est ainsi que les autrices expliquent les termes de « démotivation » et de « remotivation » : un mot démotivé est un mot qui ne trouve plus autant écho dans la « conscience linguistique » collective, les locuteurs et locutrices ignorant ou ayant oublié son étymologie et / ou sa construction (*handicap* < hand in cap, *pedigree* < pied de grue) ; un mot remotivé est un mot pour lequel on aura trouvé une motivation qui n'est pas la vraie, ce que l'on nomme parfois « étymologie populaire » (jours *ouvrables* ≠ *ouvrir* [ouvrer, œuvrer], *verbiage* ≠ *verbe* [verbier, gazouiller]).

Mais au-delà de cette brève distinction entre synchronie et diachronie, A. Lehmann et F. Martin-Berthet évoquent pour ces deux points de vue les mêmes principes de néologie, qu'elles synthétisent dans ce tableau (Lehmann & Martin-Berthet, 2002, p. 114) :

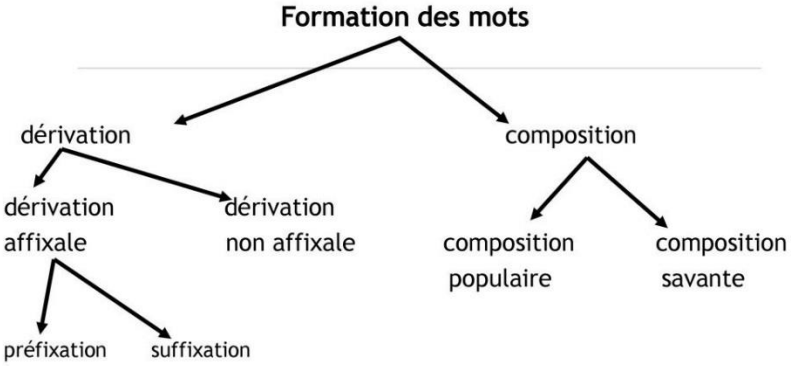

Figure 11: Typologie des procédés de formation selon Lehmann et Martin-Berthet

J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles distinguent, quant à eux, cinq « matrices lexicales » sur lesquelles reposent les processus de néologie, chaque matrice étant subdivisée en divers procédés (Pruvost & Sablayrolles, 2019, pp. 95-115). Les emprunts représentent selon ces auteurs la « matrice externe », tandis que les quatre autres sont dites « matrices internes » :

- Matrices morphosémantiques
    - Construction
        - Affixation
            - Préfixation : aliment → *super*aliment
            - Suffixation : cool → cool*itude*
            - Dérivation inverse : galoper → galop
        - Flexion
            - Néologisme flexionnel : nous nous en *aller*ons, la brav*itude*
        - Composition
            - Composition : lave-linge, fast-food
            - Composition savante : naturopathe, hypnothérapeute
            - Synapsie : test *de* résistance, QG *de* campagne
            - Fractocomposition : *télé*spectateur < télé = télévision
            - Compocation : héliport < *héli*coptère + aéro*port*
            - Mot-valisation : *gangsterrorisme*
            - Factorisation : *courriel*, *rançongiciel*
    - Imitation et déformation :
        - Onomatopée : *wow*, *oups*

        - Jeu graphique : *manifaïk, fantastic*,
        - Paronymie : inf*rac*tus, a*r*borigène, *saynète* / *scènette*
        - Violation systématique du code : verlan, loucherbem, javanais
- Matrices syntactico-sémantiques
    - Changement de fonction
        - Conversion : J'hallucine *grave*. (adjectif → adverbe) On se *whatsapp*. (marque déposée → verbe)
        - Combination syntaxique / lexicale : se rappeler *de* qqch. / propos *libidineux*
    - Changement de sens
        - Restriction / extension sémantique : *suivre*, *poster*, *saoul*
        - Métaphore : *souris*, *formaté*
        - Métonymie : un *grenelle* de, un *vinyle*
        - Paradoxe : *vrai-faux, chaud-froid*
        - Euphémisme : *escort*
- Matrices morphologiques
    - Réduction de la forme (accourcissement)
        - Troncation (aphérèse, syncope, apocope) : le *proc*, *mam'zelle*, un *blème*
        - Siglaison : *UV, SDF, laser, spam, cébiste*
- Matrices phraséologiques
    - Création : expressions, slogans, proverbes
    - Détournements : pastiche, parodie, ironie

Les emprunts, qui génèrent selon les auteurs la « matrice externe », reposent quant à eux sur une typologie dont il a déjà été question, et il semble évident qu'il y ait beaucoup d'analogies à faire. Restera à analyser lesquelles précisément, et à les mettre en regard des procédés de néologie employés à destination des recommandations officielles.

1.5.2. Néologie : dispositifs d'enrichissement de la langue

Ce chapitre définitionnel ne peut se clore sans évoquer le rôle, dans les processus de néologie francophone, de la Commission d'enrichissement de la langue française dont la mission est d' « œuvrer à l'élaboration d'une terminologie de qualité, conforme aux règles de formation des mots en français, facilement compréhensible, et qui puisse faire référence, la mettre à la

disposition des professionnels et du public[49] » (DGLFLF, 2016, p. 2). La CELF est sous tutelle ministérielle auprès du Premier ministre d'abord, puis en lien avec divers ministères selon les domaines de terminologie étudiés. Si, *via* son rapport de 2016, la CELF assure que l'état « a pour responsabilité d'organiser les travaux de terminologie » mais qu'il « ne s'en charge pas directement » et qu'il n'a « pas vocation à décider du choix des termes », ces affirmations peuvent être contredites ou, *a minima*, tempérées, lorsqu'il s'agit d'observer les membres de ladite commission. Son président Frédéric Vitoux, écrivain et académicien, est nommé par le Premier ministre ; ses membres de droit comptent un membre de l'Académie française, deux membres de l'Académie des sciences, le président du CSA (qui avait été « proposé » en l'occurrence par Emmanuel Macron) ainsi que celui de l'AFNOR (nommé par le ministre de l'Industrie), Paul de Sinéty délégué général de la DGLFLF nommé par le ministre de la Culture, et une représentante de l'OIF[50] (CELF, 2019, pp. 6-7). Nous sommes donc bien loin d'une entité totalement indépendante de l'État : citée par J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles (Walter *in* : Pruvost & Sablayrolles, 2019, pp. 19-20), H. Walter pointe d'ailleurs du doigt que « la France doit être le seul pays au monde où la langue fait officiellement l'objet d'une politique conduite par le Premier ministre ». Comme évoqué précédemment, nous avons eu l'opportunité[51] d'intégrer l'un des groupes de discussion du « collège sports » de la CELF afin de réfléchir à la terminologie du skateboard, en vue des Jeux olympiques de Paris 2024. Il a ainsi été possible de constater que si, en haut lieu, la CELF est, de fait, difficilement qualifiable d'entité « indépendante », sur le terrain il en va autrement. Certes, ledit collège est chapeauté par un haut fonctionnaire (Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche) nommé par un membre du Gouvernement (Premier ministre ou ministre des Sports), mais son président, Arnaud Richard, est linguiste, enseignant-chercheur en analyse du discours. De même, des universitaires (CNRS, laboratoire LATTICE, ENS, Université Sorbonne Nouvelle) y sont associés, aux côtés d'acteurs directs, non-linguistes, du domaine concerné.

Mais l'histoire des textes juridiques ayant voulu régir le lexique, et par-là même l'enrichissement de celui-ci, ne date pas d'hier. Dans son rapport de 2018, la CELF rappelle

[49] « Références 2016 : l'enrichissement de la langue française », rapport de la DGLFLF - Direction de l'information légale et administrative. En ligne : http://www.culture.gouv.fr/content/download/144117/1558698/version/3/file/Enrichissement-2016.pdf

[50] « Vous pouvez le dire en français ! - Séance exceptionnelle du mardi 12 février 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française », rapport de la CELF. En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/Seance-exceptionnelle-de-la-Commission-d-enrichissement-de-la-langue-francaise-mardi-12-fevrier-2019

[51] J'ai bien conscience que d'aucuns considèreront « opportunité » comme un emploi abusif, car anglicisme par calque sémantique de « opportunity ». *My bad*.

ainsi les différentes étapes législatives récentes inhérentes à la néologie (DGLFLF, 2018, p. 3), que nous complèterons le cas échéant par les annotations de J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles (Pruvost & Sablayrolles, 2019, pp. 20-23) afin d'avoir un panoptique plus complet sur la question :

- 1933 : première Commission de terminologie à l'initiative de l'Académie française et de l'Académie des sciences, se consacrant plus spécifiquement au langage scientifique.
- 1952 : création d'un « Conseil du langage scientifique » sous la présidence de Louis de Broglie et Georges Duhamel, dont l'objectif est « la création de nouveaux termes ».
- Mars 1966 : création d'un « Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française », premier organisme chargé de la langue française, rattaché alors au Premier ministre Georges Pompidou.
- 1968 : fondation du Conseil international de la langue française (CILF), toujours actif, dont la mission portée conjointement par le Premier ministre et le Secrétaire perpétuel de l'Académie française est « d'enrichir la langue française et de favoriser son rayonnement ». Cette institution, reconnue « d'utilité publique » en 1972, publie notamment les revues *La Banque des mots* et *Le Français moderne*.
- 1970 : premières « Commissions ministérielles de terminologie », créées par décret sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas, « avec pour tâche première l'enrichissement de la langue et la préparation des listes de termes français imposés dans les textes administratifs ». Ainsi, des mots comme « logiciel » (1970), « puce » électronique (1980), « baladeur » (1983) ou « mercatique » (1987) ont été institutionnalisés par ces commissions.
- 7 janvier 1972 : décret n° 72-19 sur l'enrichissement de la langue française en vue d'« établir pour un secteur déterminé un inventaire des lacunes du vocabulaire français ; [...] proposer les termes nécessaires soit pour désigner une réalité nouvelle, soit pour remplacer des emprunts indésirables aux langues étrangères ». Des commissions installées dans différents ministères publient séparément leur terminologie au Journal officiel.
- 31 décembre 1975 : loi Bas-Lauriol. Le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme approuvés dans les conditions prévues par le décret sur l'enrichissement de la langue française.
- 3 juin 1989 : le décret n° 89-403 crée la Délégation générale à la langue française (DGLF) et le Conseil supérieur de la langue française (commission consultative,

supprimée en 2006) qui se substituent aux précédents organismes. Rattachée au ministère de la Culture à partir de 1993, la DGLF devient Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) en 2001, dont la mission est de « veiller à ce que le français dispose de ressources terminologiques qui lui permettent de désigner les réalités contemporaines ». Des linguistes lexicographes faisant autorité, tels que Bernard Quemada et B. Cerquiglini, ont œuvré au sein de cette délégation – B. Cerquiglini en ayant été nommé délégué général en 1989, puis en 2001, respectivement par Michel Rocard et par Lionel Jospin.

- 25 juin 1992 : la loi constitutionnelle ajoute un alinéa à l'article 2 de la Constitution stipulant que « la langue de la République est le français ».
- 4 août 1994 : la « loi Toubon » garantit l'emploi du français dans la vie sociale. Elle crée les conditions d'un égal accès à l'information et aux savoirs : veiller à la sécurité et à la santé des consommateurs et des salariés ; faire en sorte que chaque citoyen puisse disposer d'un bien ou d'un service dans une langue qu'il comprend ; favoriser la confiance des usagers dans les services publics (accueil, messages informatifs, communication institutionnelle) ; assurer la transmission des savoirs dans la langue de la République et permettre aux chercheurs d'exprimer dans leur langue les résultats de leurs travaux ; créer dans l'espace public un environnement francophone. L'État pouvant s'obliger à utiliser certains termes, mais ne pouvant, sans méconnaître l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, imposer l'usage de ces termes ni aux personnes privées ni aux organismes de radiodiffusion et de télévision, certaines dispositions du projet de loi relative à l'emploi de la langue française avaient été annulées par un arrêt du Conseil constitutionnel du 29 juillet 1994. Cette décision du Conseil constitutionnel impliqua une révision de la règlementation en matière d'enrichissement de la langue française.
- 3 juillet 1996 : le décret n° 96-602, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015, remanie le dispositif d'enrichissement de la langue française. « En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une Commission d'enrichissement de la langue française. »

- 10 mars 2008 : créé dans le cadre de l'application de la loi Toubon par le décret mentionné ci-dessus, le dispositif « FranceTerme » est doté d'un site Internet, qui d'une part suit l'actualité néologique et terminologique des commissions d'enrichissement de la langue en publiant régulièrement les nouveaux termes publiés au Journal officiel, et d'autre part met à disposition, en *open data*, l'ensemble de sa base de données. Près de 300 termes étant proposés chaque année, la base de données du dispositif « FranceTerme » faisait état en 2020 de plus de 7200 entrées.

Malgré une législation en matière de politique linguistique pour le moins sévère et revêtant un caractère unique du fait de l'unilinguisme qu'elle promeut, l'usage populaire ne suit que peu ces recommandations. Pire : les garants de ces lois et décrets tels que nos institutions elles-mêmes (Académie française, 2020) ou le président de la République (Llorca, 2021) ne font presque pas cas des obligations légales auxquelles ils sont pourtant soumis. Rappelons d'ailleurs que certaines de ces lois, en leur temps, furent raillées par l'opinion publique ainsi que certains médias et auteurs. Ainsi, l'auteur Jean-Loup Chiflet, « grammairien buissonnier » auto-proclamé, avait-il enrichi son best-seller *Sky my husband ! Ciel mon mari !* (Chiflet, 1985) par un nouvel ouvrage tout aussi taquin intitulé *Sky Mr Allgood ! Parlons français avec Monsieur Toubon* (Chiflet, 1994). Et « John Wolf Whistle[52] » n'est pour le moins pas tendre avec le ministre Jacques Toubon ainsi qu'avec ses prédécesseurs (Chiflet, 1994, pp. 6-7) :

> Vos prédécesseurs, Monsieur le Ministre, firent voter une loi qui, en 1975 [la loi Bas-Lauriol], interdit l'usage des mots anglais dans le vocabulaire officiel, transformant pêle-mêle *bulldozer* en bouteur, *marketing* en mercatique, l'*interview* du *speaker* en entretien de l'annonceur, et *container* en conteneur. Mais c'était déjà trop tard ! La « franglisation » avait atteint son point de non-retour. […] Vingt ans après, Monsieur le Ministre, vous voilà prêt à récidiver sous je ne sais quelles pressions conservatrices en proposant un projet de loi qui, une fois votée, sera brocardée comme la précédente.

L'auteur concède toutefois un peu plus loin que « certes, il y a des abus inacceptables » et que, même si « une langue dite 'vivante' est, comme son nom l'indique, une langue qui bouge et qui doit se nourrir d'apports extérieurs pour ne pas mourir », en reprenant ici les propos de Jean Favier « ce n'est pas *week-end* qui est dommageable à la langue, ni *tramway*, mais c'est 'solutionner' ». De nouveau émerge ici la distinction entre langue et parole, entre les mots et l'usage que l'on en fait.

[52] Jean-Loup Chiflet, *in english* dans le texte, rebaptisé facétieusement lui-même ainsi dans son ouvrage.

1.6. Conclusion intermédiaire

Il est à présent permis de faire un premier point. En introduction a été montré en quoi l'unilinguisme était un concept clef des politiques linguistique françaises, dans toute la dimension diachronique de son histoire, et pourquoi la question des anglicismes illustrait aujourd'hui parfaitement son double aspect : le refus de concurrence (dimension *extra*linguistique) ainsi que le refus de déviance (dimension *intra*linguistique). Il a alors été possible de formuler une problématique qui cherche à établir, dans un premier temps, une analyse lexicographique et métalexicographique des anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales et, dans un second temps, une analyse quantitative comparative par occurrences d'un corpus d'anglicismes et de leurs recommandations officielles respectives. Et ce afin de tenter d'apporter des éléments de réponses à deux questions qui pourraient être synthétisées ainsi en termes communs : *Sommes-nous (réellement) envahis par les anglicismes ? Si oui, nos dispositifs d'enrichissement sont-ils efficaces ?* Ces questions, ainsi que les résultats qu'elles manifestent, ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication (Julia, 2021) et de plusieurs communications (Julia, 2022a). Afin de déterminer dans quel cadre théorique et épistémologique il s'agissait de répondre à ces interrogations, il a été nécessaire d'expliciter les notions et concepts d'*unilinguisme*, de *diachronie* et *synchronie*, *d'étymologie*, *d'anglicisme* et, enfin, de *néologie*, avec les dispositifs d'enrichissement de la langue associés ; des notions pour lesquelles on a, le cas échéant, pris parti lorsque les termes étaient sémantiquement, épistémologiquement ou idéologiquement clivants. Avant d'exposer le recueil des données qui sera suivi de son analyse, reste à définir le cadre méthodologique de chacune des deux parties de ces travaux de recherche.

2. Cadre méthodologique

Comme cela vient d'être exposé, ces travaux se décomposent en deux parties complémentaires. La première s'attachera à apporter des éléments de réponses quant à la question « Sommes-nous (réellement) envahis par les anglicismes ? ». La seconde partie sera l'occasion d'exposer une manière d'éprouver l'efficacité de nos dispositifs d'enrichissement de la langue française, face à cette supposée *invasion*.

En introduction a été mise en exergue la polysémie dissimulée derrière le terme d'*invasion* : l'augmentation en nombre d'une part, la menace d'appauvrissement, de phagocytage linguistique, d'autre part. La méthodologie adoptée devra donc refléter ce double aspect en revêtant à la fois une dimension quantitative mais aussi qualitative. Pour ce faire, nous avons constitué le corpus des anglicismes ayant intégré les dictionnaires d'usage *Petit Larousse Illustré* et *Petit Robert* entre les éditions 1998 et 2023, et les avons analysés selon différents angles. Quantitatif d'abord, en mesurant l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales annuelles ; qualitatif ensuite, en faisant subir à ce corpus original une analyse typologique, grammaticale et sémantique. Cette lecture multiple nous permettra de déterminer si oui ou non les anglicismes sont proportionnellement de plus en plus fréquents et nombreux dans le lexique, d'en interroger les causes et les conséquences éventuelles, puis de formuler des hypothèses quant à leur dangerosité ou leur innocuité sur la langue française.

Nous avons également souligné qu'au sein de la seconde question à laquelle cette thèse tente de répondre, à savoir « Nos dispositifs d'enrichissement lexical sont-ils efficaces en l'état ? », là encore la notion d'*efficacité* pouvait recouvrir peu ou prou la même polysémie : la CELF n'est efficace que si elle propose des équivalents suffisants quantitativement, et si lesdits équivalents réussissent à s'imposer dans l'usage. Il aurait été possible, pour cette seconde partie, de reprendre le corpus adopté par Jean-Claude Boulanger (Boulanger, 1989, pp. 46-62) qui a analysé une liste de vingt-cinq anglicismes et leurs équivalents. Liste reprise et actualisée par J. Humbley dans son étude portant sur « Les emprunts, vrais et faux, dans le *Petit Robert 2007* » (Humbley, 2007, pp. 221-238). Si ce corpus sera sollicité en complément de l'étude que nous nous proposons de poursuivre, il a été décidé de constituer un second corpus original : celui du *nec plus ultra* des anglicismes combattus, en croisant quatre sources qui défendent les recommandations officielles en remplacement des anglicismes, dont trois sources institutionnelles qui font partie intégrante du dispositif d'enrichissement (CELF) et de ses nombreux partenaires. Ce corpus d'anglicismes présents unanimement au sein des quatre

sources retenues, ajouté au corpus de J.-C. Boulanger et à leurs recommandations officielles respectives, feront l'objet d'une analyse comparative par occurrences au sein de la presse généraliste française. Afin de garantir une pluralité des ambitions éditoriales et un panoptique politico-journalistique, il s'agira de s'appuyer sur les articles de presse écrite de trois grands quotidiens nationaux : *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*. Les recherches quantitatives par occurrences ou fréquence d'utilisation sont d'ailleurs légion dans la linguistique de corpus, ce qui garantit sa légitimité méthodologique, ainsi que nous le rappelle C. Planchon dans son article « Anglicismes dans la presse écrite : Le bilinguisme de milieu peut-il expliquer l'anglicisation ? » (Planchon, 2017, p. 7) :

> L'analyse de la fréquence d'utilisation de mots anglais, ou d'emprunts, semble être une solution particulièrement affectionnée par les chercheurs pour traduire ce phénomène d'anglicisation. En effet, plus une population emprunte des termes issus de langues étrangères au lieu de faire vivre son propre lexique, plus elle met en danger la pérennisation de sa langue.

Dans cette perspective, la recherche au sujet des anglicismes à partir de corpus de presse écrite a suscité diverses études : (Zanola, 1991), (Misanchuk, 1997), (Bernard-Béziade & Attali, 2012), (Planchenault, 2015), (Planchon, 2019), car elle s'avèrerait, toujours selon C. Planchon, particulièrement intéressante (Planchon, 2021, p. 4) :

> Nous avons choisi de travailler avec la presse écrite car nous souhaitions garantir un degré de représentativité maximum à notre recherche. Il nous a pour cela paru nécessaire de travailler sur une langue à la fois mieux maîtrisée et plus recherchée que la langue orale, afin de pouvoir en faire une sorte de 'tronc commun' à toute une population. Nous sommes d'avis que la présence d'anglicismes à l'écrit implique qu'ils ont réussi à résister aux différentes étapes de révision et correction qui vont normalement de pair avec la langue écrite et que leur utilisation n'en est, de fait, que plus prégnante. […] En plus de fournir l'un des matériels les plus appropriés pour un chercheur spécialiste des anglicismes car il présente une langue de bonne qualité, le corpus de presse écrite se veut en même temps le reflet de son lectorat car « dans la civilisation contemporaine, la voix de l'emprunt la plus fréquente est celle de la presse » (Guilbert, 1975 : 96).

Les jalons méthodologiques étant désormais posés, reste à définir plus explicitement les contours de notre démarche de recherche. Celle-ci s'articulera en deux parties :

- Partie 1 : Analyse quantitative et métalexicographique de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* (1998-2023)
- Partie 2 : Analyse comparative quali-quantitative par occurrences d'un corpus d'anglicismes et de leurs recommandations officielles dans la presse quotidienne française : mesure de l'efficacité des dispositifs d'enrichissement de la langue.

2.1.Partie 1 : Cadre méthodologique

Même si l'étude des emprunts au sein des dictionnaires n'est peut-être pas le sujet le plus prolixe de la littérature scientifique en linguistique, elle a néanmoins fait l'objet de plusieurs publications dont l'ouvrage *Les dictionnaires et l'emprunt. XVIe – XXIe siècle* paru sous la direction d'A. Steuckardt (Steuckardt et *al*., 2011) ainsi que les travaux de J.-C. Boulanger (Boulanger, 1989, pp. 46-62) ou J. Humbley (Humbley, 2007, pp. 21-38) (Humbley, 2010, pp. 21-45) (Humbley, 2011).

2.1.1. Constitution du corpus initial

Il s'agira donc d'étudier le contenu des deux dictionnaires d'usage que sont le *Petit Robert* et le *Petit Larousse Illustré*, éditions 1998 à 2023, et du *Dictionnaire de l'Académie* (neuvième édition, en cours de rédaction), afin d'en analyser les anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales annuelles. Pour cette étude, il s'avère que de telles données existent. En effet, à l'initiative de C. Martinez de l'Université de Grenoble et sous la responsabilité de son créateur Guillaume Terrien, le « Club d'orthographe de Grenoble » a répertorié sur son site Internet[53] les nouvelles entrées ainsi que les sorties lexicales dans les dictionnaires *Larousse* et *Petit Robert* depuis 1998 jusqu'aux éditions de 2023. Il s'agit indubitablement d'une ressource précieuse pour les linguistes, qui a par ailleurs été présentée dans un article de la revue canadienne *Communication, lettres et sciences du langage* (Elchacar & Martinez, 2008, pp. 79-91), ainsi que par C. Martinez lui-même au sein d'un article de 2009 paru dans *Études de Linguistique Appliquée* (Martinez, 2009, pp. 499-509). Outre ces listes des nouvelles entrées lexicales et des mots déjà présents mais ayant acquis un sens nouveau, le même site Internet offre une comparaison entre les deux glossaires, mettant en exergue pour chaque année les mots

[53] « Mots nouveaux des dictionnaires », corpus DiCo (Dictionnaires Comparés) disponible en ligne : https://www.orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/

ajoutés concomitamment dans les deux éditions[54]. De plus, il dispose depuis peu des mêmes ressources mais inhérentes à la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française, listant à la fois les entrées et les sorties en comparaison avec l'édition précédente. Comme déjà dit, ces ressources lexicales précieuses sont depuis 2019 disponibles librement en ligne, à destination des chercheurs et chercheuses en linguistique, sous le nom « Corpus DiCo : Dictionnaires Comparés[55] », grâce au concours de C. Martinez et de F. Sajous du laboratoire CLLE (Cognition, Langues, Langage, Ergonomie) dépendant de l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

En tout, ce sont 9442 nouvelles entrées lexicales qui ont été analysées pour en quantifier la proportion d'anglicismes par année (5861 entrées pour le *Larousse* et 3581 entrées pour le *Robert*), grâce au corpus mis en ligne par C. Martinez. À cela doivent s'ajouter les 1879 mots choisis pour être mis en avant dans les dossiers de presse accompagnant la sortie du *Larousse* depuis 2008 (1173 mots nouveaux) et du *Robert* depuis 2014 (706 mots nouveaux). Même si, nécessairement, ces derniers sont inclus dans le corpus de C. Martinez, les dossiers de presse ont bénéficié d'une attention particulière, ce qui porte donc à 11.321 le nombre d'entrées lexicales analysées. En ayant pris soin de contacter les services éditoriaux de *Larousse* et du *Robert*, il a en effet été possible de se procurer l'ensemble des dossiers de presse qui, chaque année, présentent au grand public le millésime des nouveautés lexicales. La raison avancée pour justifier ce choix est que, eu égard au fait que les mots présentés par les dossiers de presse ne sont pas exhaustivement et rigoureusement ceux ayant intégré le dictionnaire dans leur totalité, ces choix reposent sur des arguments éditoriaux et / ou publicitaires qui, plus encore que le dictionnaire en lui-même, sont révélateurs des politiques linguistiques éditoriales défendues par leurs dictionnaristes. Ils intéressent donc d'autant plus l'étude que nous nous proposons de mener. Pour dépasser la diachronie courte (1998-2023, soit vingt-cinq ans) ainsi qu'elle a été décrite et tendre à une relative diachronicité, nous avons choisi d'inclure une analyse comparative d'avec les éditions 1906 à 1925 du dictionnaire *Larousse*, puisque cette ressource était également mise en ligne grâce aux travaux de C. Martinez : 1761 termes se joignent donc au corpus. Enfin, nous ajouterons les quelques 757 « mots nouveaux » choisis par l'Académie

[54] « Mots entrés la même année dans le *Petit Larousse* et dans le *Petit Robert* », corpus disponible en ligne : https://www.orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/mots-entres-meme-annee-dans-petit-larousse-petit-robert/

[55] « Corpus DiCo : Dictionnaires Comparés », disponible en ligne : http://redac.univ-tlse2.fr/lexiques/dico.html

française pour être présentés sur leur site Internet[56]. Le corpus intégral de base comprend ainsi 13.839 entrées.

2.1.2. Sources et principes méthodologiques

Afin de s'assurer de la pertinence d'une telle entreprise de recherche, citons V. Saugera (Saugera, 2006, p. 964) qui, dans son article *L'intégration des emprunts à l'angliche dans les dictionnaires,* écrivait :

> Les interventions étatiques et les critiques acerbes de certains écrivains, chroniqueurs, professeurs et linguistes sont bien connues, mais les attitudes épilinguistiques de l'homme de la rue envers les anglicismes passent, elles, sous silence. À dire vrai, les Français affichent une belle indifférence et utilisent les termes anglais bien volontiers, sans gêne ni culpabilité. Et les dictionnaires, quel parti prennent-ils dans ce débat ?

Le parti pris par les dictionnaires dans ce débat a déjà été étudié, comme précédemment évoqué, notamment par J.-C. Boulanger (Boulanger, 1989, pp. 46-62), Loïc Depecker (Depecker, 2001) ou J. Humbley (Humbley, 2007, 2011, pp. 219-233). Ce dernier avance d'ailleurs à ce propos le point suivant (Humbley, 2011, p. 219) :

> Les études menées […] donnent à penser que les dictionnaires français participent activement à la politique de remplacement des anglicismes impulsée par les différents dispositifs d'enrichissement de la langue, en particulier par les commissions de terminologie. […] Il en ressort que les anglicismes (emprunts directs) sont généralement déconseillés.

L'analyse entreprise, d'un point de vue méthodologique, revêtira à la fois l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif par le biais d'une approche comparative, méthode ayant déjà fait ses preuves justement pour l'analyse des emprunts à l'anglais (Humbley, 2011, pp. 219-233), mais également des québécismes (Elchacar & Martinez, 2008, pp. 79-91), ou encore des « termes de l'agriculture et de la viticulture » (Manuélian & Cholewka, 2013, pp. 355-361). Mireille Elchacar et C. Martinez déclaraient d'ailleurs que (Elchacar & Martinez, 2008, p. 80) :

> L'approche comparative des dictionnaires est un outil incontournable de la recherche métalexicographique. La comparaison de dictionnaires français a notamment fourni le matériau de base à deux ouvrages de référence récents. C'est le cas tout d'abord du

[56] « Exemples de mots nouveaux », dans la sous-rubrique « Mots nouveaux » de l'onglet « La 9e édition », sur le site Internet de l'Académie française qui y présente son dictionnaire : https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/exemples-de-mots-nouveaux

> Dictionnaire historique de l'orthographe française paru en 1995. […] Le but de l'entreprise dirigée par Nina Catach était de suivre l'orthographe d'environ 17 000 mots au fil des dictionnaires et des siècles. […] Pour y parvenir, les collaborateurs ont donc comparé deux à deux tous les dictionnaires mentionnés. L'autre ouvrage, intitulé Les disparus du XXe et signé Jean-Claude Raimbault (2006), est axé sur l'évolution de la nomenclature du Petit Larousse et basé sur la comparaison de ses millésimes 1906, 1952, 1972 et 2002. […] Pour en arriver à ce résultat, Raimbault a dû lui aussi comparer ces millésimes deux à deux, et noter les différences observées. Que ces deux ouvrages aient pour matériau les changements observés dans une suite de répertoires dictionnairiques est révélateur du fait que la comparaison de dictionnaires est un outil précieux pour la recherche.

L'analyse quantitative d'abord, couplée à une étude statistique, permettra de répondre à des questions comme : *Sur ces nouvelles entrées, quel est le taux d'anglicismes ? Cette proportion montre-t-elle une évolution sur ces 25 dernières années ? Le nombre d'entrées – et particulièrement celui d'anglicismes – peut-il être corrélé à un autre phénomène ? Quels types d'anglicismes sont les plus fréquents ?*

C'est entre autres afin de permettre à tout un chacun d'apporter des éléments de réponse à ces types de questionnements que C. Martinez a entrepris la constitution d'un tel corpus, déplorant que celui-ci ne puisse être obtenu autrement. Par ailleurs, dans un ouvrage émanant du trentième colloque de linguistique fonctionnelle de l'Université de Nicosie, C. Martinez poursuit son analyse en postulant que « les apparitions et les disparitions de marqueurs dans les *Petit Larousse* ne sont pas nécessairement motivées par des raisons linguistiques, mais plus souvent par des contraintes d'ordre dictionnairique » (Martinez, 2011, p. 40). Ce qui nous amène au second aspect de l'approche comparative, en adoptant un point de vue davantage « qualitatif ».

L'analyse qualitative, nourrie bien sûr par l'approche quantitative et statistique, permettra en effet d'abord de dresser une typologie des anglicismes du corpus obtenu, de relever les potentielles langues de provenance des nouvelles entrées lexicales et d'en évaluer leurs importances respectives. Ce que C. Martinez et M. Elchacar (Elchacar & Martinez, 2008, pp. 79-91) ont d'ailleurs fait pour les mots issus du français du Québec. Ensuite, il sera possible d'analyser les classes grammaticales prépondérantes de ces anglicismes, et de soulever d'éventuels champs lexicaux privilégiés (sciences, technique, arts) quant à ces ajouts de terminologie, et d'en interroger les causes, sociales, politiques et / ou linguistiques. Toujours dans un souci de légitimité scientifique, rappelons qu'une telle démarche a été entreprise en 2013 par Hélène Manuélian et Nicole Cholewka, dont le but de l'étude était le suivant (Manuélian & Cholewka, 2013, pp. 355-356) :

> On a souvent tendance à dire que les dictionnaires sont le reflet de la société dans laquelle ils sont produits. Ainsi, ils peuvent être les véhicules des idéologies ou des croyances qui leur sont contemporaines (Pruvost, 2004), mais ils sont surtout le reflet d'un état des connaissances scientifiques et techniques. De là, on pourrait penser qu'ils sont aussi le reflet du quotidien de leurs contemporains, et que dans une France agricole, l'agriculture occupe une place prépondérante dans leur nomenclature. C'est ce que nous avons voulu vérifier dans le *Petit Larousse Illustré* de 1905, en le comparant à un *Petit Larousse Illustré* récent dont nous disposions au format informatique, celui de 2008.

Il appert donc que ces deux approches, l'approche qualitative et l'approche quantitative, ont prouvé leur efficacité ce qui, dès lors, attesterait de leur validité scientifique. Christine Jacquet-Pfau l'écrit d'ailleurs en introduction de son étude des emprunts lexicaux dans la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie (Jacquet-Pfau, 2011, p. 308) :

> Ainsi la place des néologismes et, parmi eux, de ces mots nouveaux un peu particuliers qui nous viennent d'autres langues, constitue-t-elle une approche particulièrement intéressante pour observer l'ouverture d'un dictionnaire donné à la nouveauté et à l'usage, mais aussi le discours métalinguistique dont fait l'objet la description de ces unités lexicales.

Afin de réaliser le recueil des données et de déterminer quels mots devaient être considérés comme des anglicismes, divers dictionnaires spécifiques ou non ont été employés. Le *Robert* des anglicismes et américanismes déjà évoqué (Rey-Debove & Gagnon, 1980), les dictionnaires *Larousse* et *Petit Robert* eux-mêmes avec leurs éventuelles remarques métalexicographiques, l'ouvrage de J. Tournier *Les mots anglais du français* qui répertorie 3610 anglicismes entrés dans l'usage, ainsi que les ressources de certains dictionnaires en ligne : le *Littré*, le TLFi, les ressources du CNRTL et le *Wiktionnaire*. En ce qui concerne l'analyse typologique des anglicismes du corpus, c'est la typologie développée par D. Candel et J. Humbley, évoquée dans la partie consacrée au cadre théorique, sur laquelle nous nous appuierons principalement. Nous verrons que ces travaux de recherche conduiront à l'élaboration d'une nouvelle typologie qui nous sera propre, semble-t-il plus dynamique, et tentant de refléter une relative diachronie. Enfin, l'étude grammaticale, puis sémantique, de ce corpus d'anglicismes reposera sur les indications métalexicographiques données par les dictionnaires eux-mêmes ainsi que par les dossiers de presse qui y sont associés, les nouveaux mots étant fréquemment (bien que non systématiquement) présentés en sous-rubriques répondant à des champs lexicaux divers.

2.1.3. Discussion

Il faut cependant garder à l'esprit les limites d'une telle méthodologie afin de prévenir les critiques qui pourraient être faites. D'abord, comme il a été évoqué, la contrainte inhérente aux données disponibles ne permet de nous placer que dans le cadre d'une diachronie restreinte. Un prolongement de ce travail de thèse pourrait donc être d'aller puiser dans les bases de données de dictionnaires plus anciens afin de s'inscrire dans une plus ample diachronie. Ensuite, n'oublions pas que si les dictionnaires veulent refléter l'usage, ils n'en sont pas moins qu'un miroir nécessairement déformant puisqu'ils répondent à des contraintes matérielles (Martinez, 2011, pp. 39-50), mais aussi – et surtout – à des choix et des politiques éditoriales qui peuvent fluctuer au cours du temps. C'est donc l'aspect écrit de la langue, à travers les dictionnaires, qui a été adopté dans cette étude. Il pourra toutefois être pertinent d'envisager de la poursuivre par l'analyse de corpus oraux, cette analyse s'étant récemment développée grâce à l'essor du TAL, le « traitement automatique des langues » qui bénéficie immanquablement des progrès informatiques.

Par ailleurs, nous avons soulevé le fait que la désignation ou non d'un mot comme étant un anglicisme pouvait par moments relever d'une appréciation subjective, l'étymologie n'étant pas toujours une science exacte. Souvenons-nous, nous avions entre autres pris pour exemple le terme « cyberharcèlement », entré dans le *Larousse* en 2023. S'il est indéniable que, lors de la parution de la traduction de l'ouvrage de N. Wiener, le mot « cybernétique » était un anglicisme puisque calque littéral de l'anglais « cybernetics », qu'en est-il aujourd'hui ? Le préfixe « cyber- » étant désormais entré dans les usages avec cette acception anglaise à l'origine, n'en est-il pas pour autant devenu, à terme, un préfixe français ? Ou, quoi qu'il en soit, pas plus anglais que grec ? Se pose de nouveau la question de l'empan diachronique de l'étymologie qui, pour qu'elle soit tranchée, révèle un certain biais subjectif. Il serait en effet légitime de considérer aujourd'hui que « cyberharcèlement » n'est pas (ou plus) un anglicisme : l'écart temporel depuis le « cybernétique », apparu en 1958, est suffisamment grand pour que la diachronie fasse son travail et qu'il ne soit pas plus pertinent d'évoquer l'étymologie anglaise de cette acception que sa racine grecque. De même pour le mot « coolitude » : cet anglicisme morphologique issu d'une construction allogène par dérivation suffixale en est-il toujours un ? L'adjectif « cool » est peut-être entré dans nos usages depuis assez longtemps pour qu'il soit considéré comme un mot français et, par-là même, son dérivé composé grâce à un suffixe typiquement français (« - itude », du latin « -tudo ») plus encore. Nous avons toutefois choisi, dans notre analyse, de considérer tant le substantif « coolitude » que les nombreux dérivés

construits à partir du préfixe « cyber- » comme des anglicismes et, pour justifier nos choix, nous évoquerons ici la notion de « calque techno-scientifique ». D. Candel et J. Humbley semblent en l'occurrence nous donner raison puisqu'ils affirment dans leur ouvrage que (Candel & Humbley, 2017, p. 14) :

> Les mots formés d'éléments gréco-latins d'après un modèle de langue anglaise sont parfaitement assimilables, au point que l'origine anglaise n'est, en général, même pas connue, comme dans *télévision*. On parle parfois de « calques techno-scientifiques ». Il s'agit de formes qui respectent la syntaxe et la sémantique du français et qui permettent une communication sans entraves.

Ce concept de « calque technoscientifique » avait été introduit par Josée Di Spaldro, Pierre Auger et Jacques Ladouceur, dans un article paru en 2010 au sein de la revue *Neologica* intitulé « Le calque technoscientifique : un procédé néologique avantageux pour la terminologie française ? ». À partir d'un corpus de termes issus du vocabulaire de la génétique, les auteurs y définissent ce concept en considérant que les termes scientifiques retenus sont pour l'écrasante majorité (plus de 85 %) « des calques de l'anglais, précisément des calques morphologiques de type calque littéral adapté, sur le modèle de la composition syntagmatique nominale » (Di Spaldro et *al*., 2010, p. 164). Si le préfixe « cyber- » est indéniablement d'origine grecque, c'est son acception actuelle propre au domaine de l'informatique, calquée sur un terme anglais, qui nous confortera donc dans notre décision d'avoir considéré tous ses dérivés comme étant des anglicismes, eu égard à ce concept de « calque technoscientifique ».

Quoi qu'il en soit, c'est pour minimiser justement l'impact de ces biais potentiels qu'il est préférable d'étudier non pas tant un phénomène en lui-même que son évolution. En effet, les mots considérés comme anglicismes en 1906 le seront également en 1998 ou en 2023. Ainsi, puisque c'est l'évolution au cours du temps de la proportion globale d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales annuelles qui est analysée, les résultats ne seront pas modifiés par l'adoption de tel ou tel point de vue. En d'autres termes, disons que quelqu'un qui se montrerait plus rigoriste et restrictif que nous dans sa définition de l'anglicisme obtiendrait une courbe plus « basse », mais rigoureusement parallèle à la nôtre : la tendance (l'évolution) manifestée restant identique. De même, les erreurs d'appréciation auxquelles il est nécessairement possible d'être sujet eu égard à la taille du corpus d'origine (près de 14.000 termes) seront, statistiquement, équitablement réparties. Ceci n'affectant ainsi pas les résultats de l'évolution générale du phénomène.

Il est pour le moins important de prendre ces précautions et de rester conscient, tout au long de notre démarche de recherche, des biais éventuels auxquels nous pourrions être sujet. M. Pergnier nous mettait d'ailleurs en garde en rappelant que si ces biais de subjectivité se manifestaient plus favorablement au cours de l'analyse proprement dite, ils sont également capables d'intervenir lors du simple « comptage » inhérent à la constitution d'un corpus (Pergnier, 1989, p. 22) :

> Il est parfaitement illusoire dans ces conditions, pour le linguiste ou le lexicologue, de prétendre jeter un regard impavide sur les « anglicismes », et de prétendre adopter une attitude purement descriptiviste dégagée de tout jugement de valeur. Ce regard impavide ne peut exister qu'au niveau du simple « comptage » des formes influencées par l'anglais dans les énoncés français ; le descripteur sera nécessairement obligé de s'en départir quand il arrivera au niveau de la véritable analyse. Encore le comptage risque-t-il d'être lui-même faussé, car un linguiste non préparé peut passer à côté de nombreux « anglicismes » s'il n'a pas préalablement défini ce qu'il entend par là, et s'il n'a pas la formation nécessaire pour reconnaître les influences de l'anglais derrière des formes françaises déviantes par rapport à la norme.

D'où l'importance d'avoir clairement défini notre cadre théorique, notre problématique et les finalités de ces travaux de recherche. M. Pergnier poursuit en effet (*ibid*., p. 29) :

> En matière d'anglicismes comme en toute autre matière, une nomenclature ne fait que refléter le point de vue analytique adopté. [...] Les critères de classification différeront également selon que l'on visera au répertoire, à la statistique, à l'étude historique, à l'établissement de documents pédagogiques ou normatifs, ou à d'autres fonctions de la typologie. Les taxinomies reflètent à la fois la conception linguistique sous-jacente qui les gouverne et les finalités de la classification.

2.2.Partie 2 : Cadre méthodologique

Une fois des éléments de réponses apportés quant à une prétendue « invasion » de la langue française par les anglicismes (avec son double aspect quantitatif et qualitatif : augmentation en nombre et menace d'appauvrissement / de détérioration), il sera alors permis de se demander quelles sont les stratégies, en matière de politiques linguistiques, des divers défenseurs de la langue contre cette supposée « invasion ». Si l'aspect législatif de ces commissions d'enrichissement a déjà été abordé au préalable, nous choisirons, dans cette partie de l'analyse, de conserver le prisme de la lexicographie et de l'approche quantitative, voire quali-

quantitative, qui s'appuie sur les outils de la lexicométrie. En exposant, dans un premier temps, une méthodologie permettant la construction d'un corpus fiable des anglicismes les plus combattus, il sera possible, dans un second temps, d'évaluer l'efficacité des dispositifs d'enrichissement lexical mis en place par les institutions ; la constitution de ce corpus ayant, par ailleurs, sensiblement autant d'intérêt que l'analyse qui suivra. Le corpus de J.-C. Boulanger et J. Humbley viendra compléter les réflexions concernant notre propre corpus. Il s'agira d'une recherche par occurrences d'une liste d'anglicismes et de leurs recommandations officielles, avec toujours cette double lecture quantitative et qualitative : nombre d'occurrences, date de première mention dans la presse, date d'apparition dans les dictionnaires et date de parution au Journal officiel d'un côté, puis typologie, analyse grammaticale et sémantique d'un autre côté.

2.2.1. Sources et principes méthodologiques

Afin de poursuivre les travaux de J.-C. Boulanger (Boulanger, 1989, pp. 46-62) et J. Humbley (Humbley, 2007, pp. 221-238) et (Humbley, 2011, pp. 219-233), nous avons dressé un corpus des anglicismes les plus « combattus », pour avoir un instantané sur la question dans une approche essentiellement synchronique. Il n'y a, de fait, pratiquement aucune source scientifique sur laquelle s'appuyer, pour la bonne et simple raison qu'il n'y a aucun fondement scientifique (linguistique) reconnu pour décider de bannir tel ou tel mot. La linguistique se veut descriptrice et non prescriptrice et apparaît ici toute l'ambivalence autour de la notion même d'anglicisme. À la fois dénotant et connotant, descriptif et prescriptif, ce terme porte en lui, avec son suffixe en « -isme », un certain degré dépréciatif. Myriam de Beaulieu, interprète de conférence auprès de l'ONU et docteure en sciences du langage, offre l'une des rares études universitaires sur cette question des anglicismes « à éviter » (Beaulieu, 2013, pp. 163-173). Son point de vue est intéressant car elle aborde cette problématique, non pas en se posant en prescriptrice de la langue, mais en l'éclairant selon les difficultés propres au milieu de l'interprétariat et de la traduction. Par son expérience professionnelle appuyée par ses recherches doctorales, elle a pu dresser une liste d'anglicismes que l'on qualifierait de calques sémantiques ou d'emprunts sémantiques directs et indirects, très présents dans les médias et qui, selon cette interprète de conférence, poseraient problème au traducteur et induiraient une uniformisation délétère des discours. En fait, si le purisme conservateur des académiciens et leur discours normatif sur un « génie » de la langue fantasmé sont critiquables par bien des aspects (Siouffi, 2010), il faut néanmoins interroger impartialement cette problématique des emprunts afin de rester neutre et de ne pas tomber, à l'inverse, dans une anglomanie tout aussi

critiquable. C'est ainsi que M. de Beaulieu ne s'arrête pas sur les mots eux-mêmes, mais sur leurs usages et les effets de ces usages, et estime par exemple que ce qui pourrait éventuellement devenir dommageable, c'est cette tendance à « une uniformisation linguistique […], la réduction de la diversité lexicale due aux anglicismes, et la déperdition sémantique qui en découle » (Beaulieu, 2013, p. 164). Son corpus de quelques 434 mots ou expressions anglaises, disponible en ligne[57], n'a pas été retenu dans cette étude car il n'est pas précisément représentatif des usages quotidiens du locuteur *lambda*. En effet, ses travaux de recherche se focalisent sur le discours journalistique et sur l'interprétariat (De Mercoyrol de Beaulieu, 2019), mettant essentiellement en avant les glissements sémantiques, anglicismes qui ne représentent qu'une fraction de l'ensemble (à peine plus de 3 % des plus de mille anglicismes entrés dans nos dictionnaires d'usage ces vingt-cinq dernières années) selon la classification exhaustive des anglicismes donnée par D. Candel et J. Humbley (Candel & Humbley, 2017, pp. 7-25). De plus, l'ONU indique sur son site Internet que ce glossaire n'est « pas un document officiel[58] ».

Rappelons ici les critères retenus par J.-C. Boulanger pour constituer son corpus de 25 anglicismes et recommandations officielles respectives (Boulanger, 1989, pp. 46-62) :

> Le premier critère est celui de l'usage. Pour être traité, le mot doit être intégré dans l'usage, au moins socioprofessionnel, et ne pas relever d'un usage artificiel. […]
>
> Le second critère est celui de la concurrence avec un emprunt. À ce jour, on n'a considéré que les emprunts anglo-américains. Le terme recommandé peut remplacer, évincer l'anglicisme (ex. câbliste), il peut vivre en concurrence synonymique avec lui (ex. matériel/hardware), il peut n'être que l'ombre du mot étranger (ex. autocaravane) ou encore il peut n'avoir aucune chance de déloger l'intrus allogène bien installé en français (ex. stylique, chalandage). […]
>
> Le troisième critère est celui de la nouveauté. Un bon nombre de mots préconisés par l'Administration pour se substituer aux formes d'emprunt ou aux formes fautives ou indésirables sont eux-mêmes des néologismes, c'est-à-dire des unités qui n'ont pas encore reçu l'aval de l'usage, leur mise en circulation étant trop récente. Les néologismes de substitution proposés par les Commissions de terminologie sont loin d'être tous bien connus du public ou acceptés par lui (voir Hagège 1987, 124-129). Le lexicographe demeure prudent à l'égard des mots nouveaux et il pèse le pour et le contre de leur future carrière. […]

[57] « Glossaire de suggestions », réalisée par Myriam de Beaulieu et disponible sur la page francophone du site Internet des Nations-Unies : https://www.un.org/fr/events/frenchlanguageday/sayitinfrench.shtml
[58] « Glossaire de suggestions », réalisée par Myriam de Beaulieu et disponible sur la page francophone du site Internet des Nations-Unies : https://www.un.org/fr/events/frenchlanguageday/sayitinfrench.shtml

Le quatrième critère est le degré de technicité. Bon nombre de termes objets d'avis appartiennent à des champs onomasiologiques très spécialisés et fermés à l'usager ordinaire (par ex. le nucléaire, la justice, les techniques spatiales, la défense, la télédétection aérospatiale). Très peu de mots de ces domaines hyperspécialisés échappent à l'attraction de leurs utilisateurs socioprofessionnels et passent dans le dictionnaire général (ex. visuel). Ces vocabulaires du lexique total n'occupent qu'une faible partie de la macrostructure des DGM car ils sont le fait de l'inévitable spécialisation chez les membres des regroupements professionnels. Par ailleurs, quelques sphères d'activité se banalisent favorisant ainsi le passage de la terminologie dans l'usage habituel (ex. la micro-informatique, l'infographie, etc.). Ce phénomène entraîne l'augmentation régulière et géométrique des termes dans les dictionnaires destinés au grand public (ex. jumbo-jet/gros-porteur ; software/logiciel).

Le cinquième critère est celui de la provenance géographique. Quelques propositions de remplacement sont d'origine régionale (québécoise, belge, française même). Or le statut du régionalisme lexical dans les DGM [Dictionnaire Général Monolingue] est encore fragile (voir Boulanger 1985). […]

Le sixième critère est celui du *statu quo*. Plusieurs des suggestions reprennent en effet des mots qui figurent déjà à la nomenclature des dictionnaires où les normalisateurs sont allés les cueillir pour les officialiser. Les lexicographes n'ont pas toujours tendance à attester la nouvelle vocation officielle de ces unités en les affublant de l'étiquette recomm. offic. (ex. coupon, régulateur). D'autres mots, identifiés comme étant à remplacer par les commissions de terminologie, ne sont même pas marqués (ex. design).

Aussi, J.-C. Boulanger a-t-il retenu les termes suivants :

Tableau 1 : Corpus des 25 anglicismes et équivalents retenus par J.-C. Boulanger (1989)

Anglicismes à remplacer	Recommandations officielles
abribus/Abribus	aubette
brain(-)storming	remue-méninges
cableman	câbliste
camping(-)car	auto(-)caravane
design	stylique

dispatcher (nom)	répartiteur/régulateur
drive-in (cinéma)	ciné-parc
fast(-)food	restauration rapide
ferry(-boat)	(navire) transbordeur
hardware	matériel
jingle	sonal
jumbo-jet	gros(-)porteur
kit	prêt-à-monter
kitchenette	cuisinette
listing	listage/liste
mailing	publipostage
shopping	chalandage
software	logiciel
sponsoriser	commanditer
surbooking	surréservation
tour-opérateur	voyagiste
tuner	syntoniseur
visualiseur	visuel
voucher	bon d'échange/coupon
Walkman	baladeur

J. Humbley, dans son article (Humbley, 2011, p. 222), conserve les mêmes termes que J.-C. Boulanger à l'exception du mot *abribus* (posons l'hypothèse que selon J. Humbley « abribus » n'est pas vraiment un anglicisme puisqu'il relève d'un cas particulier d'antonomase, « Abribus » étant une marque déposée par la société française JCDecaux), et s'appuie lui aussi

sur une recherche par occurrences dans le quotidien *Libération* pour « savoir si leur exclusion [éventuelle] du dictionnaire français correspond à un emploi trop faible dans la presse pour mériter l'inclusion dans le dictionnaire ». Les liens légitimés entre presse et choix de néologie des dictionnaires d'usage sont ainsi rappelés. V. Saugera, dans sa monographie *Remade in France: Anglicisms in the Lexicon and Morphology of French* parue en 2017 (Saugera, 2017b), propose d'ailleurs une large base de données d'anglicismes, issue de sources primaires (anglicismes « non-officiels » trouvés dans la presse écrite) et secondaires (anglicismes « officiels » figurant dans des dictionnaires de langue).

Si nous restons bien sûr conscients de la pertinence des critères définis par J.-C. Boulanger, par ailleurs évoqués lors de la constitution de notre propre corpus, c'est un objectif complémentaire qui sera ici poursuivi : constituer le corpus d'anglicismes figurant concomitamment dans les quatre sources mentionnées précédemment, offrant ainsi des bases de données d'anglicismes « à éviter » tout en étant accompagnés de leurs recommandations officielles. Afin d'en extraire le *nec plus ultra* des emprunts combattus, ces quatre sources qui traitent de cette question ont donc été croisées. L'Académie française d'abord, figure de proue de l'idéal *unilinguiste* sur laquelle s'appuient les recommandations d'usage paraissant au Journal officiel ; le dispositif « FranceTerme » de la CELF, coordonné par la DGLFLF sous la tutelle du ministère de la Culture ; puis les recommandations d'usage émanant du CSA (désormais l'Arcom) ; enfin, un ouvrage publié par les éditions du *Figaro*, journal connu pour ses positions conservatrices sur la langue française : *Les 100 anglicismes à ne plus jamais utiliser !* (Maillet, 2016). Ces trois sources officielles permettent d'asseoir la légitimité de notre corpus, la dernière l'éclaire du point de vue d'un journaliste qui se veut être spécialiste des questions de langue.

2.2.2. Constitution du corpus : les anglicismes les plus *blacklistés*

C'est indiscutablement le site du dispositif « FranceTerme[59] », sous la responsabilité de la DGLFLF, qui offre les données les plus exhaustives puisqu'il fait régulièrement état de l'activité de néologie francophone en répertoriant l'ensemble des termes parus au Journal officiel. Ces données sont d'ailleurs de diverses natures. Nous pouvons en premier lieu considérer l'ensemble des 325 recommandations d'usage qui sont mentionnées dans les vingt-quatre livrets thématiques « Vous pouvez le dire en français[60] », édités entre 2007 et 2016 à

[59] Dispositif « FranceTerme », disponible en ligne : http://www.culture.fr/franceterme

[60] Livrets « Vous pouvez le dire en français », disponibles en ligne : http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Vous-pouvez-le-dire-en-francais

destination du grand public et disponibles sur leur site Internet. Viennent s'y ajouter les dix-neuf « recommandations d'usage » officielles particulièrement mises en exergue avec une page leur étant spécifiquement dédiée[61], dix-sept de ces dix-neuf recommandations portant sur des anglicismes[62]. De plus, nous mentionnerons le fait qu'un moteur de recherche permet d'avoir un accès direct, par thème ou par entrée lexicale, aux articles relatifs aux recommandations d'usage ainsi qu'aux néologismes. Le nombre d'articles est colossal (plus de 7200 en 2020, mais ce nombre aurait dépassé les 9000 depuis le lancement d'une application mobile), et il est à mettre en parallèle avec la dernière source disponible *via* « FranceTerme » et non des moindres : l'ensemble de sa base de données est accessible en *open data*.

Dans le cadre de ces travaux de recherche, nous ne disposions ni des outils ni des compétences nécessaires pour inclure une telle quantité de données dans notre analyse. En échangeant avec une responsable de la communication de « FranceTerme », il a tout de même été possible de nous procurer plusieurs extraits de cette base, sélectionnés selon divers filtres de recherche par mots-clefs (note incluant les termes « anglais » ou « anglicisme », par exemple). Malgré ce, le nombre incalculable d'articles liés aux toponymes ou à des domaines techniques ultraspécialisés rendait la tâche toujours aussi complexe. Les critères d'usage et de « degré de technicité » n'étaient alors pas remplis. Ces données ouvertes ne seront donc pas utilisées comme base brute, mais elles ne seront pas pour autant laissées de côté. Nous y aurons en effet recours, à la fin de la constitution du corpus, à la fois pour vérifier que l'intégralité de celui-ci dispose d'une note propre dans le Journal officiel, et pour garantir ainsi l'officialité de l'équivalent français proposé. Notre corpus initial est donc constitué des 339 anglicismes mentionnés par « FranceTerme » (livrets « Vous pouvez le dire en français » et recommandations d'usage officielles qui ne figurent pas déjà dans ces livrets), puisque ceux-ci s'adressent à l'ensemble des francophones en traitant, de fait, des usages quotidiens et non de jargons techniques spécialisés.

Un premier brassage va être réalisé avec les 200 anglicismes qui ont été répertoriés parmi les « Néologismes et anglicismes » de la rubrique « Dire, Ne pas dire » disponible sur le site de l'Académie française, notre deuxième source institutionnelle. Seize termes sont communs aux deux sources :

[61] Page « Recommandations officielles » du site Internet du dispositif « FranceTerme », disponible en ligne : http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Recommandations-d-usage

[62] Au moment de la relecture de la présente thèse, ce sont désormais 22 « recommandations d'usage » qui sont mises en exergue, parmi lesquelles 19 portent sur des anglicismes.

Table 1 : Termes communs « FranceTerme » - Académie française

Biopic
Burn-out
Business
Buzz
Casting
Coach
Coaching
Fake news
Flyer
Guest (star)
Live
Low cost
Money time
Prime time
Nominé
Supporter

Un deuxième brassage est opéré avec la liste des 100 anglicismes mentionnés par l'ouvrage du *Figaro* afin de ne retenir que les termes communs aux trois sources ; ils sont au nombre de dix :

Table 2 : Termes communs « FranceTerme » - Académie française - Maillet

Biopic
Burn-out
Buzz
Casting
Coach
Flyer
Live
Low cost
Prime time
Supporter

Un dernier brassage est effectué avec les quarante-huit anglicismes présentés par le CSA avec leur recommandation francophone. Il en résulte ces six anglicismes les plus unanimement combattus par nos institutions, puisqu'ils sont présents à la fois dans nos quatre sources différentes :

Table 3 : Termes communs « FranceTerme » - Académie française - Maillet - CSA

Biopic
Buzz
Casting
Coach
Live
Prime time

L'expérience aura montré, *a posteriori*, qu'un tel corpus pouvait en pratique difficilement être exploité tel quel, il a donc fallu revenir dessus. En effet, certains termes posent des problèmes dans le cadre d'une recherche par occurrences car ils font l'objet d'une polysémie et rendent ainsi complexe, voire vain, le tri entre l'acception qui nous intéresse et les autres. Le mot « buzz » engendre, par exemple, un double obstacle de désambiguïsation : du côté anglophone, puisqu'il sera mélangé aux articles concernant Buzz Aldrin, Buzz Records ou encore Buzz l'éclair (le moteur de recherche n'est pas sensible à la casse), tout comme du côté francophone, puisque ses équivalents « bourdonnement » et « ramdam » pourront difficilement être extraits des autres acceptions de ces termes. Le bien-nommé *buzz* crée, de fait, du bruit (statistique). Nous ne pouvions en réalité conserver, par contrainte pratique, que les anglicismes non-polysémiques dont les équivalents sont des néologismes et / ou ne font pas non plus l'objet d'une polysémie.

Le corpus final a donc été constitué en deux dernières étapes. D'abord, la liste des six a été augmentée des anglicismes apparaissant parmi les dix-sept « particuliers » de « FranceTerme » ainsi que dans trois des quatre autres sources. Un terme comme « fake news » par exemple, très utilisé de nos jours, n'est pas mentionné dans l'ouvrage du *Figaro* (Maillet, 2016, p. 63) puisque ce dernier est paru en 2016. En tenant compte du délai de recherches, de rédaction, de relecture, de correction et de publication de l'ouvrage, il est aisé de comprendre l'absence de cette expression. En effet, celle-ci semble s'être popularisée peu de temps avant 2016, selon l'outil « Google Ngram Viewer » :

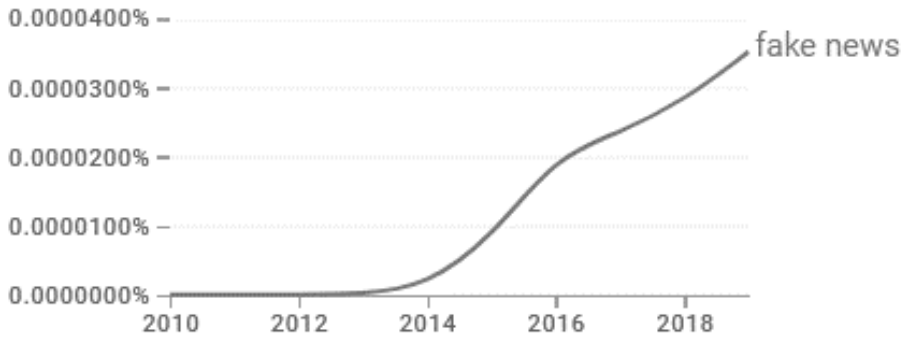

Figure 12 : Recherche « fake news » dans l'outil « Google Ngram Viewer » (corpus français - 2010-2019)

Or, l'expression « fake news » figure dans tous les autres corpus. Enfin, ont été retirés les mots pour lesquels la recherche par mots-clefs allait susciter des difficultés. Bien sûr, comme explicité précédemment, nous n'oublierons pas de vérifier que ces anglicismes ont effectivement leur article dans la base de données « FranceTerme » en *open data*, avec leur recommandation d'usage publiée au Journal officiel. La liste définitive est ainsi la suivante :

Table 4 : Termes communs - Corpus final adapté

Bashing
Biopic
Burn-out
Coach
Fake news
Live
Low cost
Podcast
Prime time
Vintage

Une première recherche des équivalents à ce corpus d'anglicismes, recherche qui sera bien sûr complétée dans la partie consacrée au recueil des données, a été faite. La « recommandation d'usage » retenue, pour chaque anglicisme, a systématiquement été le premier terme inscrit en gras, mis en exergue en tête d'article dans la base « FranceTerme ». Dans certains cas, l'anglicisme ayant une polysémie manifeste ou ayant une acception qui peut s'étendre à plusieurs champs lexicaux, plusieurs entrées sont toutefois proposées (c'est, par exemple, le cas

du terme « coach » qui ouvre sur les différents articles « entraîneur », « mentor » ou encore « répétiteur »). Si cela entraîne la rédaction d'articles distincts, chaque entrée est relevée. Si, en revanche, un mot équivalent est mentionné comme « synonyme » au sein du même article (ainsi qu'on peut le voir pour « acharnement », proposé comme synonyme de la recommandation « éreintage » pour remplacer « bashing »), le mot n'est pas retenu. La raison est la suivante : si un anglicisme a plusieurs acceptions, il est légitime de le mettre en « concurrence » avec ses divers équivalents français respectifs. Il serait cependant déloyal et inéquitable de comparer un seul anglicisme, qui ne fait pas l'objet d'une polysémie, avec deux ou trois termes français qui établissent entre eux une relation de synonymie. Nous verrons d'ailleurs, dans les conclusions de cette seconde partie, en quoi ce parti pris peut être questionné puisqu'il suscite des pistes de réflexion liées à la sémantique et aux processus de néologie.

Cela étant, nous pouvons ainsi dresser le tableau suivant :

Tableau 2 : Corpus des anglicismes les plus "combattus" et de leurs recommandations officielles respectives

Anglicismes	Équivalents
Bashing	Éreintage
Biopic	Film biographique
Burn-out	Syndrome d'épuisement professionnel
Coach	Entraîneur Mentor Répétiteur
Fake news	Infox
Live	En direct
Low cost	Bas prix (à) Coûts réduits (à)
Podcast(ing)	Audio à la demande
Prime time	Heure de grande écoute
Vintage	D'époque Rétro

Nous focaliserons donc notre recherche sur ce corpus de dix anglicismes, dont nous venons d'expliquer l'obtention pas à pas, afin d'analyser l'efficience des dispositifs mis en place pour lutter contre eux en y apportant des équivalents « français ».

3. Présentation et analyses des corpus

3.1. Partie 1 : Analyse lexicographique de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* (1998-2023)

3.1.1. Approche quantitative

Sur les 9442 nouvelles entrées répertoriées entre 1998 et 2023 dans le *Petit Larousse Illustré* (sous-corpus 1) et le *Petit Robert* (sous-corpus 2), nous avons relevé 1389 anglicismes, soit une proportion de 14,7 %. Certains se répètent car ils sont présents dans les deux dictionnaires ou parce qu'ils en sont sortis pour y revenir quelques éditions plus tard. Il a donc été jugé pertinent de dresser une liste de l'ensemble des anglicismes distincts, en supprimant les doublons (corpus A), ce qui constituera notre corpus de référence. Les anglicismes repérés parmi les nouvelles entrées lexicales du *Larousse* entre 1906 et 1925 font par ailleurs l'objet d'un troisième sous-corpus (sous-corpus 3). Enfin, les anglicismes présents au sein des 757 mots nouveaux de la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie et mis en exergue sur son site Internet constitueront le quatrième sous-corpus.

3.1.1.1. *Sous-corpus 1 : Anglicismes entrés dans le* Larousse *(1998-2023)*

Afin de faciliter la lecture et de pouvoir s'y référer plus aisément, l'ensemble des anglicismes entrés dans le *Petit Larousse Illustré*, année par année entre 1998 et 2023, sont répertoriés sous l'annexe 1[63].

3.1.1.2. *Sous-corpus 2 : Anglicismes dans le* Petit Robert *(1998-2023)*

De même, afin de pouvoir y avoir recours plus facilement, l'ensemble du sous-corpus 2 est regroupé sous l'annexe 2[64].

Nous avons voulu compléter ce corpus avec les anglicismes décelés parmi les nouvelles entrées lexicales des éditions 1906 à 1925 du *Larousse*, afin de tendre vers une meilleure appréciation diachronique. Ce sous-corpus ne fera pas l'objet de la stricte même analyse que les deux sous-corpus principaux précédents, eu égard à l'empan chronologique qui les distancie, mais saura être convoqué ultérieurement pour en effectuer une comparaison raisonnée.

[63] Annexe 1 : Sous-corpus 1 - Anglicismes entrés dans le *Petit Larousse Illustré* (1998-2023).
[64] Annexe 2 : Sous-corpus 2 - Anglicismes entrés dans le *Petit Robert* (1998-2023).

3.1.1.3.*Sous-corpus 3 : Anglicismes dans le* Larousse *(1906-1925)*

Ce sous-corpus est assez particulier en ce sens que les données ne sont pas comparables telles quelles à celles de la période 1998-2023. En effet, si le nombre moyen de nouvelles entrées annuelles est assez stable ces dernières années, il n'en allait pas de même au siècle dernier. Certaines éditions ne comptent alors que très peu, voire pas du tout d'anglicismes, à cause du nombre très restreint de néologismes. En plus de l'analyse année par année, nous complèterons donc ces chiffres par un point de vue global, considérant la période 1906-1925 comme un tout. Ainsi peut-on compter 98 anglicismes sur 1761 nouveaux mots, soit une proportion de 5,6 %. Ce sous-corpus 3 est disponible dans l'annexe 3[65].

3.1.1.4.*Corpus A : Anglicismes dans le* Larousse *et / ou le* Petit Robert *(1998-2023)*

En supprimant les mots apparaissant deux fois ou plus car présents dans les deux dictionnaires ou étant sortis d'un dictionnaire pour y entrer à nouveau dans une édition ultérieure, peuvent être mis en exergue les 1036 anglicismes distincts suivants entrés dans ces dictionnaires d'usage entre 1998 et 2023 (en italique, les anglicismes entrés à la fois dans le *Larousse* et le *Petit Robert*). Il s'agit là de notre corpus de référence, à retrouver sous l'annexe 4[66]. Ont été volontairement écartés, pour un temps, les anglicismes entrés au sein des éditions 1906 à 1925 (corpus B) puisque ceux-ci feront l'objet d'une analyse à part. Ils sont, quant à eux, regroupés dans l'annexe 5[67].

Abstract	Addictologue	Agrobusiness
Acid jazz	*ADSL*	AHA
Acid rock	Affiant	Aidance
Action de groupe	Afro rock	Alexithymie
Addict	Afrobeat	*Alien*
Addiction	*After*	All-over
Addictologie	Agrégateur	*Alumni*

[65] Annexe 3 : Sous-corpus 3 – Anglicismes entrés dans le *Larousse* (1906-1925).
[66] Annexe 4 : Corpus A - Anglicismes entrés dans le Larousse et / ou le Petit Robert (période 1998-2023).
[67] Annexe 5 : Corpus B – Anglicismes entrés dans le Larousse (période 1906-1925).

Ami

Amish

Angioscanner

Angus

Animatique

Animatronique

Anime

Antiacnéique

Antiquark

Antislash

Antispécisme

Antispéciste

Antistress

Antivax

API

Applet

Après-shampooing

APS

Aptonyme

Aquabike

Aquabiking

Arena

Arthroscanner

Arty

ASMR

Assurtech

Attrape-rêve

Audiotex

Autocomplétion

Autogoal

Auto-scooter

Autotune

Avant-plan

Azerty

Babies

Baby blues

Baby-boomer

Bachelor

Baclofène

Bader

Badger

Badgeuse

Badiste

Bagel

Baggy

Balloune

Banana split

Barefoot

Barista

Barn

Barnum

Batch cooking

Battle

Beach volley

Bed and breakfast

Benchmark

Best-of

Bicross

Big band

Big bang

Big data

Bigorexie

Biker

Bimbo

Bimédia

Bingo

Bio

Biodesign

Biofeedback

Biopic

Biper

Bipeur

Birdie

Bitcoin

Black bloc

Blacklister

Blast

Blender

Bling-bling

Blob

Blockbuster

Blockchain

Blog

Blogage

Blogosphère

Bloguer

Blogueur

Bloody mary

Bloomer

Bloqueur

Blue-ray

Bluetooth

Bluffant

BMX

Body art

Bodyboard

Bogey

Boggie

Bogué

Boguer

Boiler

Bomber

Bondage

Book

Boom

Booster (n. m.)

Booster (v.)

Borderline

Bore-out

Boss (nom 2)

Bot

Botox

Botoxé

Box (nom 1)

Box (nom 2)

Boxer

BPM

BPS

Brainstormer

Break

Breakdance

Brent

Brexit

Bridge

Brief

Britpop

Brownie

Bruncher

Bugger

Burger

Burn-out

Businesswoman

Butternut

Buzz

Buzzer (n. m.)

Buzzer (v.)

By-pass

Caméo

Canot-camping

Canyoning

CAPTCHA

Cardiotraining

Car-jacking

Carry

Cashback

Caster

Casting

CCD

Cébiste

Cédérom

Cent

Chadburn

Chamallow

Charley

Chat

Chatbot

Chatter

Chatteur

Check

Checkpoint

Cheeseburger

Cheese-cake

Chick lit

Chiller

Chino

Chlass

Chopper

Chopping-tool

Cisgenre

Clasher

Click and collect

Client-serveur

Clipart

Clipper

Cliquable

Cloud

Clubbeur

Clubbing

Club-sandwich

Cluster

Coacher

Coaching

Cobot

Cobotique

Cocooner

Cocooning

Code vestimentaire

Codec

Cododo

Coffee shop

Cofferdam

Coleslaw

Collapsologie

Collector

Combishort

Combo

Comics

Coming out

Community manager

Complétion

Compliance

Concept car

Concept store

Condo

Coolitude

Coping

Corgi

Coronabond

Cosplay

Cosy

Cotravail

Cougar

Couponing

Courant-jet

Covergirl

COVID / Covid

COVID long
COVID-19
Covidé
Coworking
Cracker
Cranberry
Crash test
Crédit
Creek
Crossfit
Cross-média
Crossover
Crumble
Cryptanalyse
Crypto art
Cryptomonnaie
Cultipacker
Culture de l'annulation
Cup
Cupcake
Customisation
Customiser
Cut
Cyber-
Cyberattaque
Cybercafé
Cybercaméra
Cybercrime
Cybercriminalité
Cyberdéfense
Cyberdépendance
Cyberdjihadisme
Cyberdjihadiste
Cyberespace
Cyberespionnage
Cyberguerre
Cyberharcèlement
Cybermonde
Cybernaute
Cybersécurité
Cybersexe
Cyberstratégie
Cyberterrorisme
Cyborg
Dance
Darjeeling
Darknet
Data
Datacratie
Dead-heat
Deal
Dealer
Débogage
Débriefer
Débriefing
Déceptif
Dédieselisation
Deep learning
Défaçage
Démo
Désimlocker
Déstocker
Déstresser
Destroy
Détox
Dewar
Dézipper
Dhole
Diariste
Digicode
Digitalique
Digitalisation

Disruption

Distanciation sociale

DivX

DIY

Djeune

Djobeur

Docudrame

Donut

Double-clic

Double-cliquer

Double-scull

Drag-queen

Dreadlocks

Drive

Driver

Droits humains

Droniste

DVD

DVD Cam

DVD-rom

DVDthèque

Dystopie

e-

Eagle

Earl grey

e-book

Ecolabel

Effet cocktail

e-*learning*

Electro

Electrofunk

Electronique de spin

Electro-pop

e-mail

EMDR

Emoticône

Encrypter

Entrée-sortie

EP

EPO

EPR

EPROM

e-pub

Escape game

Escort-girl

e-sport

Eurocity

Exaptation

Externaliser

Extranet

Fablab

Facilitateur

Fan art

Fan-club

Fancy-fair

Fanfiction

Fantasy

FAQ

Fashionista

Featuring / Feat

Fintech

Firewall

Firewire

Fitness

Fixeur

Fixie

Flash code

Flash-back

Flash-ball

Flasher

Flashmob

Flashy

Flexitarien

Flipbook

Floe

FLOPS

Flow

Flyer (n.m.)

Flyer (v.)

Fongible

Fonne (fun)

Footeux

Fordisme

Forensique

Freestyle

FTP

Fudge

Fun

Fusion-acquisition

Game designer

Gameur

Gaming

Gangsta rap

Gasp

-gate

Geek

Geeker

Geekette

Génération boomerang

Genre

Genre fluide

Gentrification

Gentrifier

Géomarketing

GHB

Gibbsite

GIF

Ginger ale

Glamouriser

Glam-rock

Globish

Gloss

Go

Go fast

Golden retriever

Golfer

Googliser

Gore

GPRS

GPS

Graff

Graffer (n.m.)

Graffer (v.)

Graffeur

Graviton

Grip

Groove

Groover

Grunge

GSM

Gyrolaser

Hackathon

Hacker (n.m.)

Hacker (v.)

Hacktivisme

Half court

Halfpipe

Hameçonnage

Happy hour

Hard bop

Hardcore

Hardeur

Hashtag

HD

HDL-cholestérol

Heavy métal

Hip-hop

Hipster

Hipsterisation

Hit

Home cinéma

Home studio

Home-jacking

Horse-ball

Hors-média

Hot line

Hôtel-club

House-music

Hoverboard

HTML

HTTP

Hub

Hula hoop / Hula-hoop

Humidex

Hype

Hyperlien

Hypermédia

Hypertextuel

Ice-shelf

Impacter

Implémenter

INES

Infobésité

Instagrameur

Internaute

Internet

Intersectionnalité

Intranet

Intron

Investiguer

IP

IPA

Isospin

Javascript

Jazz

Jazz rock

Jet-lag

Jet-setteur

Jet-ski

Jober

Jobiste

Jonagold

Joystick

JPEG

Kakapo

Kale

Kerma

Kickboxing

Kicker (nom 1)

Kicker (nom 2)

Kitesurf

Kop

Koudou

K-pop

Krump

Lager

Land art

Large white

Latte

Lazy-jack

LCD

LDL-cholestérol

LDR

LED

Legging

Let

LGBT

Libertarien

Lidar

Like

Liker

Lobbyiste

Locavore

Locavorisme

Locked-in syndrome

Lodge

Log-in

Lol

Long-seller

Lose

Lounge

Low cost

Ludification

Made in

Magnet

Mail

Making-of

Managérial

Manhattan

Mapping

Maraging

Marketer

Marketeur

Master

Master class

Masterisation

Matcher

Matilda (effet)

Mc Intosh

MDMA

Media planneur

Médiasphère

Medley

Mégadonnées

Megastore

Mél

Mème

Métadonnées

Méthamphétamine

Métrosexuel

Microblog

Microblogging

Millénial

Mini-golf

Minnéola

Mix

Mixologie

MMA

MMS

Mob

Mobbing

Mobile home

Mocktail

MOOC

Mook

Moonwalk

Morphing

Motion capture

Moto-ball

Mox

MP3

MPEG

Mug

Mulch

Multiplexe

Multiplexer

Multivers

Mur

Musher

Musical

Naming

Nanotube

NASDAQ

Nerd

Net

Netbook

Netcam

Netéconomie

Netiquette

New age

New wave

Newsletter

NFT

NICAM

Nomophobe

Nomophobie

Nonsense

Notebook

Novlangue

Nuage

Nugget

Obsolescence programmée

One shot

One-woman-show

Onlay

Open access

Open banking

Open data

Open source

Open space

Opex

Oscarisé

Oscariser

Ouch

Oups

Outing

Outplacement

Outrigger

Paddle

Page-turner

Paintball

Pancake

Panty

Papy-boom

Papy-boomer

PCR

PDF

Pedigree

Peer-to-peer

People

Pep

Pepperoni

Peps

Perfecto

Performer

Performeur

Permaculture

Permalien

PET

Pétrichor

Phablette

Photoreporter

Photoshoper

Piercing

Pinotte

Pipeule

Pipole

Pipolisation

Pitbull

Pitch

Pitcher

Pixéliser

Pixellisation

Pixelliser

Playlist

Plugiciel

Podcast

Podcaster

Podcasting

Pogo

Poisson-clown

Pole dance

Poloïste

Pom-pom-girl

Ponch

Pop music

Pop-up

Post

Poster

Post-it

Post-vérité

PPB

PPM

Premium

Préquel

Prioriser

Proactif

Profilage

Profileur

Proxy

PSA

Publiciel

Pulsé

Pulser

QE

QR

QR code

Quad (n. m. 1)

Quad (n. m. 2)

Qubit

Queer

Quiz

Qwerty

Racquet-ball

Radar

Raggamuffin

Rallye-raid

RAM

Rançongiciel

Randomisé

Range-CD

Rapper

Rastafarisme

Rave

Raveur

REACH

Reality-show

Reconditionner

Relish

Relookage

Relooker

Remastériser

Remix

Remixer

Replay

Réseau

Résistor

Restauratif

Rétrogaming

Rétrolien

Rétroplanning

Retweeter

Revolver

RFID

Ring

Ringuette

Rink-hockey

RIP

Ripeur

RISE

RnB

Road-movie

Rockabilly

Roller

Roller ball

Rolleur

ROM

Roofing

Routeur

Rover

RSA

RSS

Rugbystique

Runneur

Running

Rythm and blues

S’enjailler

Sample

Sampler (n.m.)

Sampler (v.)

Sampling

Sandwicherie

SARS-CoV-2

Sartan

Sauce barbecue

Scan (nom 1)

Scan (nom 2)

Scannage

Scone

Scotché

Scrapbooking

Scratch (nom 1)

Scratch (nom 2)

Scroller

Scud

Se loguer

Seaborgium

Selfie

Sentience

Sérendipité

Sex appeal

Sex ratio

Sex shop

Sextet

Sexto

Sex-toy

SGML

Shelf

Shire

Shit

Shooté

Shooting

Shorty

Shot

Show case

Silicagel

Singlet

Sixties

Ska

Skatepark

Skateur

Skating

Skeleton

Skicross

Skydome

Skysurfing

Slam

Slamer

Slameur

Slash

Slasheur

Slim

Sloche / slush

Slopestyle

Slurp

Smack

Smartphone

Smiley

Smoked-meat

Smoothie

SMS

Sneakers

Sniper (n.m.)

Sniper (v.)

Snooker

Snowboard

Snowboardeur

Snowpark

Socket

Soft

Soft power

Softball

Soirée pyjama

Spam

Spammer

Spammeur

Sparage

Spécisme

Spéciste

Speed

Speed dating

Speedé

Speeder

Spin-off

Spintronique

Spoiler (n.m.)

Spoiler (v.)

Squat

Stand up paddle

Standing ovation

Standiste

Stand-up

Starisation

Stariser

Start-up

Startuper

Steadicam

Steel drum

Stent

Step

Stetson

Sticker

Stock-option

Stop motion

Story

Storytelling

Strapping

Streamer

Streaming

Street art

Stress hydrique

Strike

Strip

Subprime

Suffolk

Sunlight

Superaliment

Super-héros

Supermolécule

Suprémacisme

Surbooké

Surround

Survivalisme

Survivaliste

SUV

Tack

Tacle

Tacler

Tag

Tagger

Taguer

Talipot

Tangelo

Taser (n.m.)

Taser (v.)

Taximan

Tchat

Tchatter

Tea-room

Teaser (n.m.)

Teaser (v.)

Teasing

Tech

Télévangéliste

Tennistique

Testing

Tex mex

Texter

Texto

Textoter

Thanksgiving

Think tank

Tiers-lieu

Tilter

Toaster

Toner

Top (nom 1)

Top (nom 2)

Top-case

Torball

Tourista

Traçabilité

Traçable

Traçage

Tracer

Tracker

Trackeur

Tracking

Trader

Trail

Transe

Transgenre

Transhumanisme

Trash

Trekker

Trike

Tripant

Triper

Troll

Troller

Tubing

Tufté

Tumbling

Tuning

Tupperware

Turista

Tuto

Tutoriel

Tweet

Tweeter

Twirling

Twitteur

Twittosphère

Tycoon

Ubérisation

Ubériser

Ufologue

Ultimate

UMTS

Upcycling

URL

USB

UT

UTC

Van

Végan

Végane

Véganisme

Veggie

Vibe

Vide-dressing

Vidéoblog

Vintage

Vlog

Vlog

Vocodeur

VOD

VPN

VSAT

Waders

Wagonnette

Wah-wah

Wakeboard

Waouh

WAP

WASP

Water-closet

Waterproof

Wax

Web

Web 2.0

Webcam

Webcaméra

Webdesign

Webdesigner

Webinaire

Webmestre

Webographie

Webradio

Webtélé

Webzine

Welsh

Whip

Widget

Wifi

Wiki

Wimax

Windsurf

Winglet

Woke

Wokisme

Woolmark

Worldwide web

Wrap

www

XML

XXL

Yawl

Youtubeur

Zapette

Zappeur	Zombie (entreprise)
Zip	Zombifié
Zipper	*Zoning*

3.1.1.5.*Proportion d'anglicismes par année : synthèse*

3.1.1.5.1. En diachronie (sous-corpus 3)

Comme il a déjà été dit, afin de prétendre à une diachronie moins relative, nous avons souhaité inclure dans l'analyse une comparaison avec des données datant de plus d'un siècle. Là encore, c'est la disponibilité desdites données qui a contraint, ou du moins facilité, certains choix. Rappelons que sur 1761 nouvelles entrées, 98 anglicismes ont été relevés (5,6 %).

Tableau 3 : Évolution du taux d'anglicismes - Larousse *1906-1925*

1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917
3.6	**1.7**	**0**	**5.6**	**6.3**	**9.1**	**0**	**16.7**	**8.3**	**5.3**	**50**	**7.7**
1918	1919	1920	1922	1925							
0	**0**	**0**	**0**	**5.6**							
Moyenne : **7,1 %**											

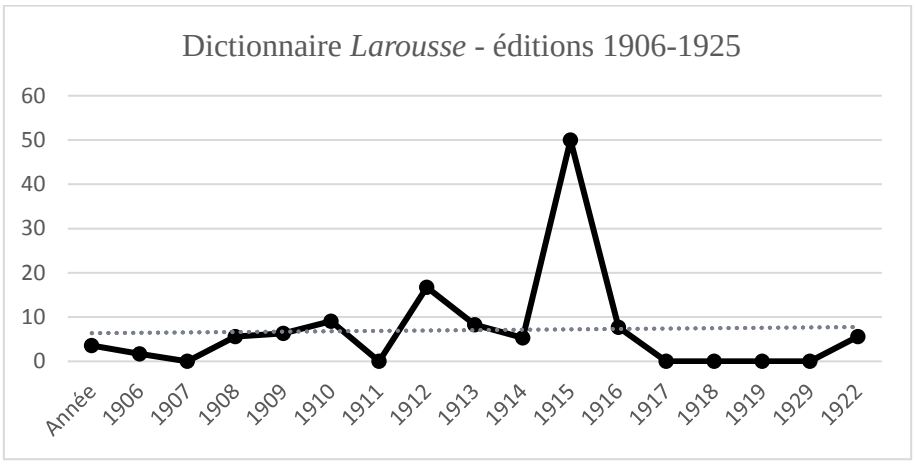

Figure 13 : Évolution du taux d'anglicismes - Larousse *1906-1925*

3.1.1.5.2. En micro-diachronie (sous-corpus 1 et 2)

Sur l'ensemble des sous-corpus 1 et 2 (anglicismes entrés dans le *Larousse* et le *Petit Robert* entre 1998 et 2023), le pourcentage d'anglicismes parmi les nouvelles entrées annuelles peut être présenté dans les tableaux suivants, qui mentionnent également les taux d'anglicismes des dossiers de presse, ce choix ayant déjà été justifié :

Tableau 4: Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Petit Larousse Illustré

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
7,9	**16,2**	**12,5**	**15,9**	**20,1**	**9,7**	**12,5**	**10,6**	**21,4**	**15**	**24,6**	**15,6**
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
40,4	**29,3**	**6**	**19,5**	**26,3**	**23,6**	**25,7**	**20,8**	**27,1**	**21,1**	**28,4**	**18,7**
2022	2023										
27,2	**22**										
Moyenne : 19,9 **%**											

Tableau 5 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dossiers de presse Larousse

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
19	**11.3**	**39.7**	**20.4**	**11.1**	**18.8**	**24.6**	**16.7**	**18**	**17.7**	**19.4**	**24**
2020	2021	2022	2023								
27.9	**34.7**	**27.2**	**22**								
Moyenne : **22 %**											

Tableau 6 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Petit Robert

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
36.1	**25**	**12.2**	**19.5**	**35.4**	**15.4**	**12.7**	**18.8**	**15.7**	**12.6**	**11.3**	**7.9**
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
11.6	**6**	**33.3**	**21.8**	**12.8**	**30.5**	**18.7**	**31.4**	**23.8**	**29.8**	**20.6**	**32.2**

2022	2023
16.7	**20.5**
Moyenne : **20,5 %**	

Tableau 7 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dossiers de presse Petit Robert

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021 COVID	2022	2023
14.3	**26.9**	**12.3**	**37**	**30.2**	**38.7**	**22.7**	**34.7**	**12.5**	**16.7**	**20.5**
Moyenne : **24,2 %** (**25,4 %** sans la mise à jour numérique sur les « mots du COVID »)										

Ces résultats peuvent être synthétisés de manière plus parlante dans les graphes suivants, auxquels ont été ajoutées les courbes de tendance afin d'avoir une meilleure idée de l'évolution éventuelle des taux d'anglicismes :

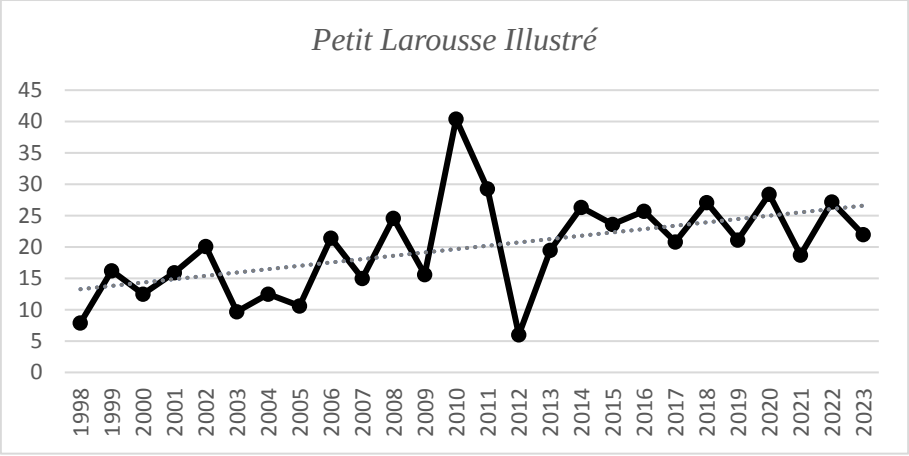

Figure 14 : Évolution du taux d'anglicismes - Petit Larousse Illustré

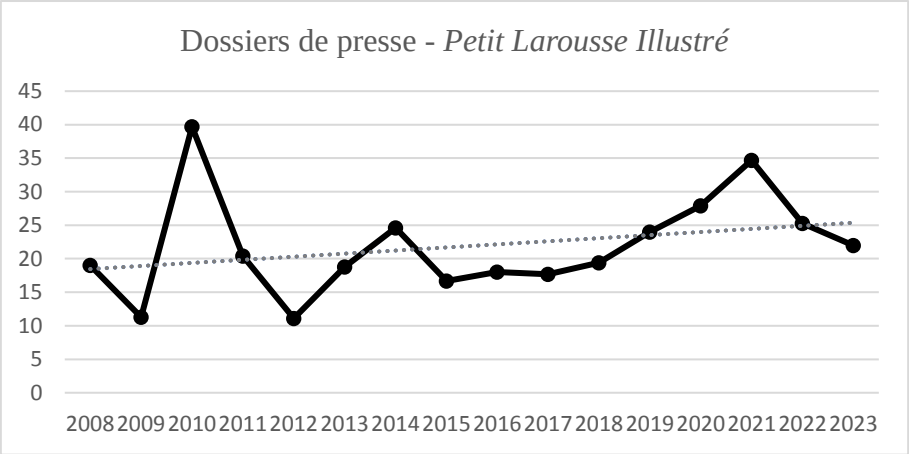

Figure 15 : Évolution du taux d'anglicismes - Dossiers de presse Larousse

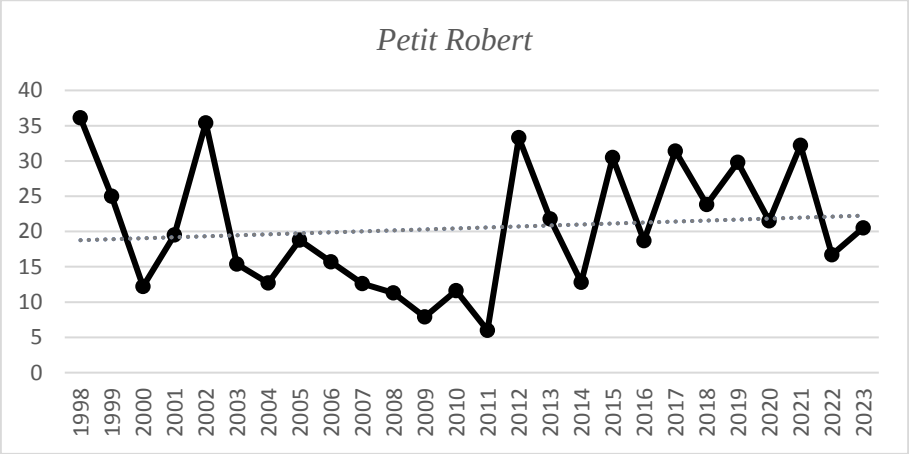

Figure 16 : Évolution du taux d'anglicismes - Petit Robert

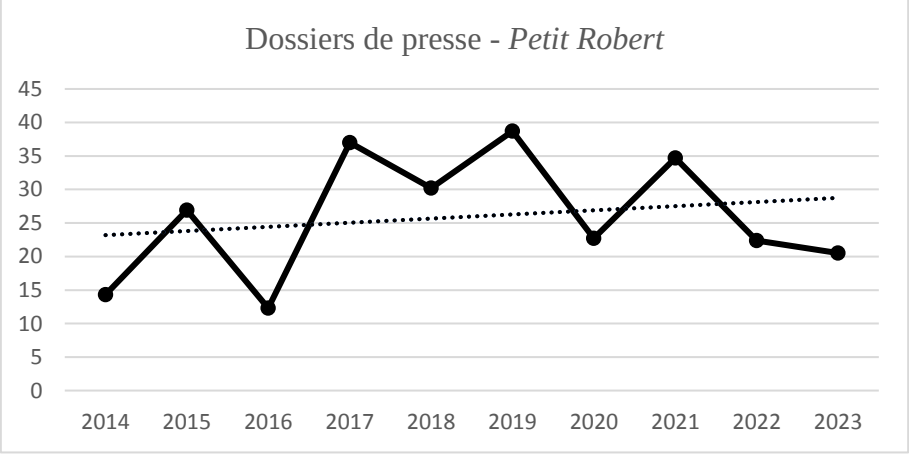

Figure 17 : Évolution du taux d'anglicismes - Dossiers de presse Petit Robert

3.1.1.6. *Comparaison : Dictionnaire de l'Académie – 9e édition (sous-corpus 4)*

À titre de comparaison, ont été inclus dans cette étude les anglicismes apparus dans la neuvième et dernière édition du dictionnaire de l'Académie française, disponible en ligne[68]. Initié en 1986, donc nécessairement obsolète avant même sa parution complète, il est aujourd'hui encore en cours de rédaction et C. Martinez a déjà dénombré 10.574 nouveaux articles[69] en comparaison avec l'édition précédente, qui datait de 1935. Une étude exhaustive de ces nombreuses entrées n'ayant pas été possible, il est néanmoins permis de s'appuyer sur les mots nouveaux volontairement mis en avant par les académiciens sur leur site Internet[70] afin de présenter et promouvoir leur dictionnaire. Il s'agit là, car il a le même dessein, d'un document de nature semblable aux dossiers de presse accompagnant la sortie des dictionnaires d'usage. Ainsi, le site de l'Académie affiche-t-il deux rubriques différentes pour présenter son nouveau dictionnaire :

- une page « Mots nouveaux » comptant 525 entrées (dont 22 anglicismes) réparties en sept thèmes ou champs lexicaux.
- une page « Mots étrangers » comptant 232 entrées (dont 88 anglicismes) explicitement présentées comme des emprunts issus de 23 langues différentes.

Ces 22 anglicismes (sur 757 néologismes) consentis par les académiciens sont les suivants :

Tableau 8 : Anglicismes, par champs lexicaux, parmi les nouveaux mots présentés par l'Académie française

Thème	Nombre d'entrées	Anglicismes	%
Usage courant	102	aérosol dopage doper marketing mascara maximiser patchwork penalty piano bar poster	9,8

[68] « Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition », présenté sur la page suivante : https://www.dictionnaire-academie.fr/presentation#interr-2

[69] « Mots nouveaux du Dictionnaire de l'Académie française (9e édition) », corpus recensé par Camille Martinez et disponible en ligne : https://www.orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/entrees-dictionnaire-academie-francaise-9e-edition/

[70] « Exemples de mots nouveaux », corpus présenté par l'Académie française et disponible en ligne : https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/exemples-de-mots-nouveaux

Sciences / techniques	140	fax Internet patch pixel	2,8
Société / politique	157	acculturation marihuana media médiatique médiation postmoderne	3,8
Emplois familiers Termes vulgaires / triviaux Emplois populaires Termes argotiques	126	dope joint	1,6
Total hors « mots étrangers »	525	22	**4,2**
Mots étrangers	232	88	37,9
Total	**757**	110	**14,5**

Ne nous méprenons pas, ces chiffres pourront difficilement être mis en parallèle avec les autres données obtenues. En effet, ces pourcentages ne sont pas calculés sur l'ensemble des nouvelles entrées lexicales de la neuvième édition (10.574 termes selon C. Martinez), mais sur le corpus de mots nouveaux choisis par l'Académie française pour être présentés comme exemples sur leur site Internet. En outre, le site distingue les « mots étrangers » dans une rubrique à part des « mots nouveaux », sans que la rubrique « mots nouveaux » soit elle-même exempte d'emprunts pour autant. Le terme « marketing », par exemple, figure dans le champ lexical « usage courant » de la rubrique « mots nouveaux » mais est absent de la sélection « mots étrangers ».

Néanmoins, ce corpus total de 757 néologismes était assez fourni pour être comparé avec le corpus des dossiers de presse accompagnant la parution des dictionnaires puisque tous procèdent de choix (dictionnairiques, éditoriaux, politiques, idéologiques). De plus, il sera possible de proposer une actualisation du travail initié par H. Walter qu'elle évoque dans son ouvrage *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs* (Walter, 1999, p. 226). On peut en effet

y lire l'évolution du nombre d'anglicismes entrés dans les éditions successives du dictionnaire de l'Académie française :

Tableau 9 : Nombre d'anglicismes dans les éditions successives du dictionnaire de l'Académie selon H. Walter

Année	Édition	Nbr d'anglicismes
1694	1	11
1718	2	7
1740	3	8
1762	4	54
1798	5	60
1835	6	97
1836 + 1866	Compléments à la 6	25
1878	7	114
1932-1935	8	164
1986-en cours	9	110 + ?

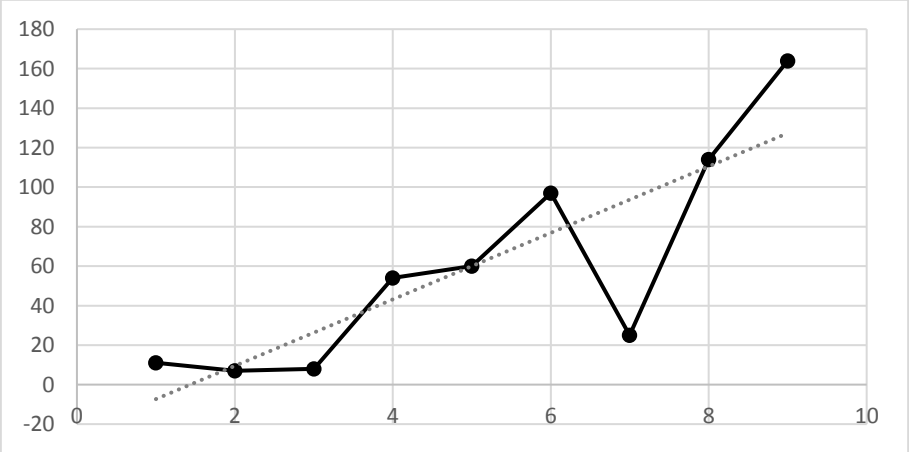

Figure 18 : Évolution du nombre d'anglicismes dans les dictionnaires de l'Académie - éditions 1 à 8

Rappelons que ces chiffres ne reflètent pas les proportions d'anglicismes parmi les nouvelles entrées, mais le nombre brut d'anglicismes, en valeur absolue, que H. Walter a décelés dans chaque édition (Walter, 1999, p. 226). Ils ne seront donc pas à comparer avec les courbes précédemment obtenues, mais sont davantage là pour apporter une bonne estimation de l'évolution du phénomène.

Afin de pouvoir établir une réelle et fiable comparaison avec les données recueillies dans le cadre de cette recherche, il faudrait connaître le nombre de nouvelles entrées dans les éditions successives des dictionnaires de l'Académie française. Aucune source qui en faisait état n'a été trouvée, mais il a été cependant possible de calculer et déduire ces informations grâce à la mise en ligne numérique du « corpus des dictionnaires de l'Académie française : du 17e au 20e siècle[71] » par les éditions *Classiques Garnier Numérique* en 2007. Un travail dont Claude Blum, professeur des universités et enseignant-chercheur en littérature française, a assuré la compilation de la base de données, épaulé entre autres pour l'édition scientifique par Susan Baddeley, Simone Benharnou, Liselotte Biedermann-Pasques, Jean Buffin, Michel Dessaint, Bernard Quemada, Eugénia Roucher et Liliane Tasker (avec le concours du CESP – Inserm, du CNRS – INALF, ou encore de l'INALCO). Dans la préface de cette recherche, B. Quemada ne manque pas de nous rappeler que (Quemada *in* : Baddeley et al., 2007, p. 1) :

> Le Dictionnaire de l'Académie française est un monument qui fait exception dans le paysage lexicographique mondial. Révisé et mis à jour dans neuf éditions échelonnées sur trois siècles, il est le seul à avoir codifié pendant une telle durée, et selon des principes identiques, l'image officielle de la langue et de ses valeurs. Nulle réalisation institutionnelle ou privée ne peut rivaliser avec lui.

Cela étant, il est désormais possible de dresser un tableau synthétisant le nombre d'entrées de chaque édition, ainsi que le nombre total de termes définis (incluant entrées et sous-entrées), pour en calculer les différences d'une année sur l'autre.

Tableau 10 : Nombre d'entrées dans les éditions successives des dictionnaires de l'Académie française

Edition	Entrées	Différence	Entrées + sous-entrées	Différence
1	11219		21667	
2	18365	+ 7146	22448	+ 781
3	18910	+ 545	23196	+ 748
4	24368	+ 5458	29396	+ 6200
5	25922	+ 1554	31421	+ 2025
6	28379	+ 2457	33722	+ 2301

[71] « Dictionnaires de l'Académie française (XVIIe-XXe s.) », corpus hébergé par les éditions *Classiques Garnier*, disponible en ligne : https://classiques-garnier.com/dictionnaires-de-l-academie-francaise-xviie-xxe-s.html

7	30461	+ 2082	36024	+ 2302
8	31215	+ 754	33156	- 2868

D'où ce dernier tableau, qui nous permettra de tracer une courbe de tendance plus en adéquation avec ce qui est analysé dans cette étude en croisant les données de H. Walter (Walter, 1999, pp. 225-226) et de S. Baddeley et *al*. (Baddeley et al., 2007) :

Tableau 11 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées - Dictionnaires académiques éditions 2 à 8

Edition	Nouvelles entrées	Anglicismes	Proportion
2	7146	7	0,1 %
3	545	8	1,5 %
4	5458	54	1 %
5	1554	60	3,9 %
6	2457	97	3,9 %
7	2082	114	5,5 %
8	754	164	21,8 %

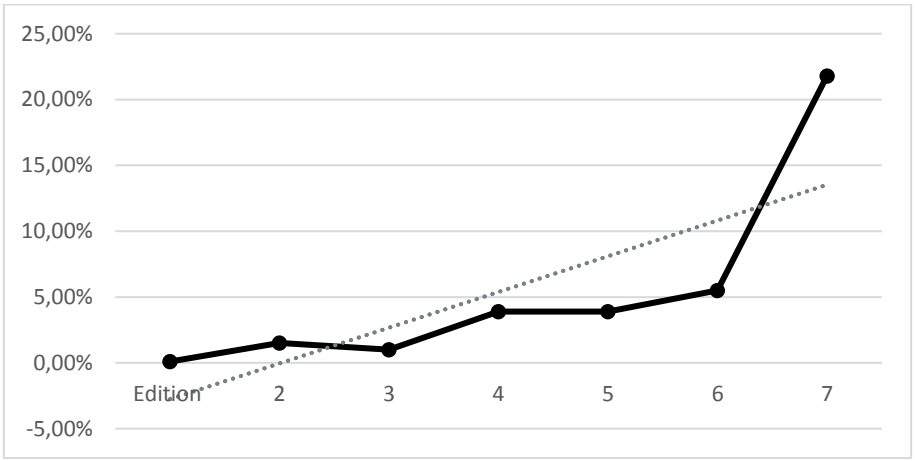

Figure 19 : Évolution du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dictionnaires académiques éditions 2 à 8

3.1.2. Approche qualitative

Comme expliqué en introduction ainsi que dans le développement de la méthodologie, l'analyse quantitative ne saurait se soustraire à une étude qualitative des anglicismes mis en avant par cette recherche. Ainsi, pour les considérations déjà évoquées, cette étude s'articulera-t-elle autour des trois questions suivantes : les types d'anglicismes (selon la classification de D.

Candel et J. Humbley exposée précédemment), la nature grammaticale de ces anglicismes et les champs lexicaux privilégiés. Afin d'avoir un point de vue le plus précis possible sur les évolutions des phénomènes observés, c'est une analyse multiple qui sera menée. D'abord, selon une approche diachronique, *via* l'étude du sous-corpus 3. Nous avions en effet posé qu'un empan chronologique de plus d'un siècle, supérieur en tout cas à l'espérance de vie d'un quelconque locuteur, pouvait de fait entrer dans le champ de la diachronie. Ensuite, en adoptant le prisme de la micro-diachronie (ou diachronie courte / diachronie restreinte), à travers les sous-corpus 1 et 2 qui couvrent la période 1998-2023, année par année. Enfin, en synchronie, en considérant dans un premier temps l'empan 1998-2023 comme un tout (corpus A), puis en analysant l'année 2023 uniquement.

3.1.2.1.*Typologie des anglicismes :*

3.1.2.1.1. En diachronie (sous-corpus 3)

Selon la classification des anglicismes décrite au préalable, le sous-corpus 3 se répartit ainsi.

*Tableau 12 : Typologie des anglicismes - Sous-corpus 3 (*Larousse *1906-1925)*

Emprunts directs (littéraux)	Calques littéraux	Interférences sigliques	Allogénismes
69	8	0	13
71,9%	8,3%	0,0%	13,5%
Emprunts sémantiques indirects	Interférences phonétiques	Calques adaptés	Calques sémantiques
1	2	3	0
1,0%	2,1%	3,1%	0,0%

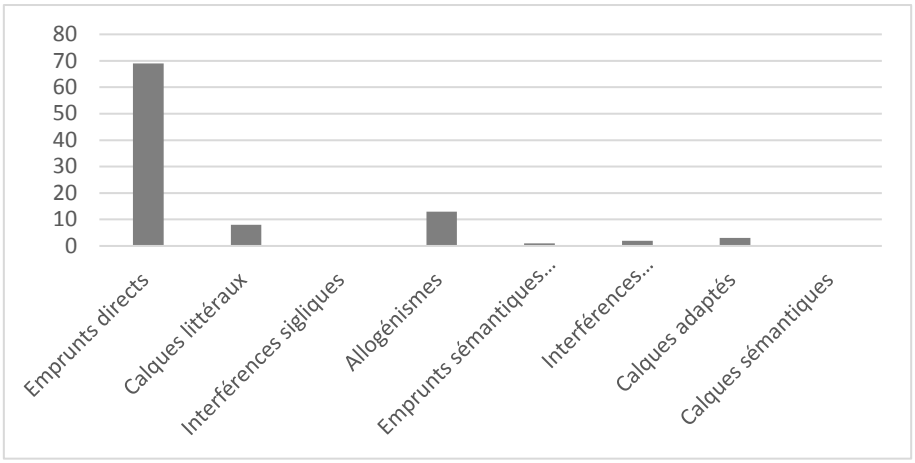

Figure 20 : Distribution (histogramme) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Sous-corpus 3

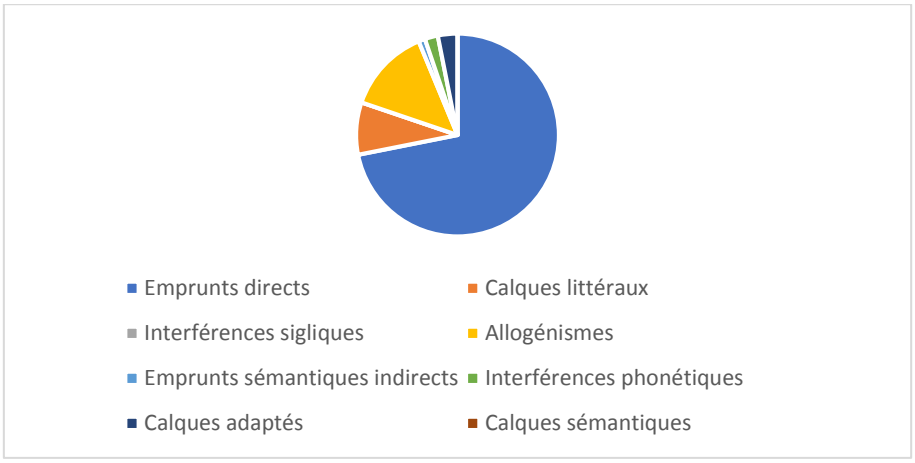

Figure 21 : Distribution (secteurs) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Sous-corpus 3

3.1.2.1.2. En micro-diachronie (sous-corpus 1 et 2)

L'évolution micro-diachronique de la typologie des anglicismes du corpus A (croisée avec l'analyse grammaticale), nous donne les tableaux suivants :

Tableau 13 : Larousse *1998 - 7,9 % (115/1451)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Acid jazz Afro rock Amish Antiquark Audiotex Banana split Beach volley Bicross Bloody Mary Bodyboard		New wave Waterproof		79	68,7

	Breakdance Brownie Cardiotraining Cheeseburger Chopping-tool Cocooning Coping Cultipacker Cut Dealer Dewar Dhole Double-scull Driver e-mail Eurocity Fancy-fair Fitness Floe Gibbsite Graviton Half court Hard bop Horse-ball Ice-shelf Jazz rock Joystick Kicker Large white Magnet Maraging Mini-golf Moto-ball Outplacement Post-it Racquet-ball Raggamuffin Rave Reality-show Rink-hockey Road movie Roller Roller ball Sample Sampler Sampling Scratch Shelf Shit Silicagel Skydome Skysurfing Slash Socket Softball Step Strapping Thanksgiving Toner Top					

	Torball Trail Tubing Tumbling Twirling Web Worldwide web					
Calques littéraux	Affiant Alexithymie Client-serveur Courant-jet Fordisme		Entrée-sortie		6	5,2
Interférences sigliques	Cébiste EPROM FLOPS GPS NICAM PCR PET PPB PPM RAM RISE ROM SGML UT UTC VSAT WASP			www	18	15,6
Allogénismes	Cybercafé Ecolabel	Badger Relooker Taguer	Digitalique		6	5,2
Interférences phonétiques	Démo Média-planneur Supermolécule		Antistress		4	3,5
Calques adaptés	Combi-short				1	0,9
Calques sémantiques		Externaliser			1	0,9
Total	105	4	5	1	115	
%	91,3	3,5	4,3	0,9		

Tableau 14 : Petit Robert *1998 - 36,1 % (26/72)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Barefoot Best of Canyoning Dance Dreadlocks Hip-hop Hit House-music		Destroy Tex mex		15	57.7

	Outplacement Pitbull Rave Road movie Sampler Sniper Snowboard					
Calques littéraux	Diariste Docudrame Hypermédia				3	11.5
Interférences sigliques	Cédérom				1	3.8
Allogénismes	Bipeur Cyberspace Cybernaute Zappeur	Biper			5	19.2
Total	23	1	2	0	26	
%	88.5	3.8	7.7	0		

Tableau 15 : Larousse *1999 - 16,2 % (6/37)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Seaborgium				1	16,7
Calques littéraux	Hors-média				1	16,7
Interférences sigliques	DVD				1	16,7
Allogénismes		Rapper			1	16,7
Interférences phonétiques	Mèl Routeur				2	33,3
Total	5	1			6	
%	83,3	16,7				

Tableau 16 : Petit Robert *1999 - 25 % (12/48)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Chadburn e-mail Magnet Quiz Reality show		Gore		6	50
Calques littéraux	Multiplexe				1	8.3
Allogénismes	Internaute Sandwicherie Starisation				3	25

Calques sémantiques	Traçabilité	Externaliser			2	16.7
Total	10	1	1	0	12	
%	83.3	8.3	8.3	0		

Tableau 17 : Larousse *2000 - 12,5 % (36/288)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Clipart Deal Extranet Grip Hot line Internet Intranet Javascript Net Remix Stock-option		Fun Gore Tex mex		14	40
Calques littéraux	Double-clic Novlangue				2	5,7
Interférences sigliques	AHA APS DVD-rom FTP HTML LDR LED URL XML			RIP	10	28,6
Allogénismes	Badgeuse Digicode Zappeur	Clipper Booster			5	14,3
Interférences phonétiques	Débogage Raveur Résistor		Managérial		4	11,4
Total	28	2	4	1	35	
%	80	5,7	11,4	2,9		

Tableau 18 : Petit Robert *2000 - 12,2 % (5/41)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Drag-queen Internet Slash			cyber-	4	80
Calques sémantiques	Profilage				1	20
Total	4	0	0	1	5	
%	80	0	0	20		

Tableau 19 : Larousse *2001 - 15,9 % (18/113)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Applet Baby-boomer Best-of Chat Creek Crumble Mobile home Netcam Piercing Smiley Start-up Webcam		Collector Cosy		14	77,7
Calques littéraux	Webmestre				1	5,6
Interférences sigliques	NASDAQ				1	5,6
Allogénismes	Publiciel				1	5,6
Interférences phonétiques	Webcaméra				1	5,6
Total	16	0	2	0	18	
%	88,9	0	11,1	0		

Tableau 20 : Petit Robert *2001 - 19,5 % (22/113)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Biodesign Brownie Crash test Fitness Intranet Jet-ski Nugget Sixties Start-up Stent Top Trail Web				13	59.1
Calques littéraux	Addiction Customisation				2	9.1
Interférences sigliques	DVD DVD-rom HTML				3	13.6
Allogénismes		Customiser Speeder	Hypertextuel		3	13.6
Interférences phonétiques	Géomarketing				1	4.5
Total	19	2	1	0	22	

%	86.4	9.1	4.5	0

Tableau 21 : Larousse *2002 - 20,1 % (27/134)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Cracker e-book Hacker Papy-boom Quad Snowboard Top-case Whip Zoning			cyber- e-	11	40,7
Calques littéraux	Télévangéliste				1	3,7
Interférences sigliques	ADSL GPRS GSM MP3 UMTS WAP				6	22,2
Allogénismes	Lobbyiste Netéconomie	Débriefer Remastériser Tilter	Scotché		6	22,2
Interférences phonétiques	Débriefing Rolleur				2	7,4
Calques adaptés	Fusion-acquisition				1	3,7
Total	21	3	1	2	27	
%	77,8	11,1	3,7	7,4		

Tableau 22 : Petit Robert *2002 - 35,3 % (34/96)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Beach-volley Cent Coaching Cracker Groove Half pipe Hot line Master Net Papy-boom People Teasing Tuning		Trash	e-	15	44.1

Calques littéraux	Double-clic Emoticône Webmestre				3	8.8
Interférences sigliques	BPS EPO FAQ GPS GSM WAP				6	17.6
Allogénismes	Cybercriminalité Netiquette	Coacher Double-cliquer Hacker Marketer Remastériser			7	20.6
Interférences phonétiques			Bogué	Oups Waouh	3	8.8
Total	24	5	2	3	34	
%	70.6	14.7	5.9	8.8		

Tableau 23 : Larousse *2003 - 9,7 % (10/103)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Boggie Quad				2	20
Interférences sigliques	FAQ Gyrolaser Lidar SMS				4	40
Allogénismes			Antiacnéique		1	10
Interférences phonétiques	Profileur Sloche		Bogué		3	30
Total	8		2		10	
%	80		20			

Tableau 24 : Petit Robert *2003 - 15,4 % (20/130)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Gloss Mail Piercing Post-it Proxy Quad Rom Tourista Turista Webcam				10	50
Calques littéraux	Tutoriel				1	5

Interférences sigliques	LCD Range-CD UMTS				3	15
Allogénismes	Chatteur	Chatter Tilter Trekker	Cliquable		5	20
Interférences phonétiques	Mél				1	5
Total	16	3	1	0	20	
%	80	15	5	0		

Tableau 25 : Larousse *2004 - 12,5 % (7/56)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Coaching People Skeleton				3	42,8
Allogénismes		Customiser			1	14,3
Interférences phonétiques	Djobeur Home cinéma Koudou				3	42,8
Total	6	1			7	
%	85,7	14,3				

Tableau 26 : Petit Robert *2004 - 12 ,7 % (10/79)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bagel Crumble Toaster Toner				4	40
Interférences sigliques	SMS				1	10
Allogénismes	Badgeuse Cyberguerre	Badger			3	30
Interférences phonétiques	Profileur				1	10
Faux anglicismes	Texto				1	10
Total	9	1	0	0	10	
%	90	10	0	0		

Tableau 27 : Larousse *2005 - 10,6 % (32/301)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%

Emprunts directs (littéraux)	Acid rock Biodesign Concept car Condo Firewall Firewire Fudge Gloss Hub Kerma Master Peps Pop music Teasing Water-closet		New age Trash Vintage		18	56,2
Calques littéraux	Nanotube				1	3,1
Interférences sigliques	HTTP JPEG LCD MPEG USB Wi-fi				6	18,7
Allogénismes	Canot-camping Hardeur Wagonnette Zapette	Bruncher Encrypter	Cliquable		7	21,9
Total	26	2	4		32	
%	81,2	6,2	12,5			

Tableau 28 : Petit Robert *2005 - 18,8 % (12/64)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Extranet Flash-ball Kitesurf			Slurp Smack	5	41.7
Calques littéraux	Hyperlien		Proactif		2	16.7
Interférences sigliques	ADSL MMS MP3 Spam Wifi				5	41.7
Total	9	0	1	2	12	
%	75	0	8.3	16.7		

Tableau 29 : Larousse *2006 - 21,4 % (22/103)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs	Blog Bluetooth Coming out		Grunge Speed		12	54,5

(littéraux)	Electrofunk Heavy métal Jet-ski Outing Pepperoni Roofing Suffolk					
Calques littéraux		Implémenter			1	4,5
Interférences sigliques	INES Spam				2	9,1
Allogénismes	Cybercriminalité Pixellisation Poisson-clown	Bader Chatter	Speedé		6	27,3
Interférences phonétiques	Mél				1	4,5
Total	16	3	3		22	
%	72,7	13,6	13,6			

Tableau 30 : Petit Robert *2006 - 15,7 % (11/70)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Blog Ginger ale Master Snowpark		Collector		5	45.5
Interférences sigliques	Brent DVD cam				2	18.2
Allogénismes	Standiste Zappette				2	18.2
Calques sémantiques		Impacter Investiguer			2	18.2
Total	8	2	1	0	11	
%	72.7	18.2	9.1	0		

Tableau 31 : Larousse *2007 - 15 % (17/113)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bimbo Bingo Car-jacking Drag-queen Groove Home-jacking Making-of One-woman-show Sextet Slam Stent		Flashy		13	76,5

	Tuning					
Interférences sigliques	MMS R'N'B ROM				3	17,6
Allogénismes		Coacher			1	5,9
Total	15	1	1		17	
%	88,2	5,9	5,9			

Tableau 32 : Petit Robert *2007 - 9,5 % (40/421)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	After Arena Baby blues Baby-boomer Baggy Bed and breakfast Bimbo Blast Bodyboard Book Brief Businesswoman Codec Combo Coming out Darjeeling Earl grey Freestyle Fudge Jonagold Making of Masterclass Mc Intosh Megastore Morphing Outing		Addict	Ouch	28	70
Calques littéraux	Home cinéma				1	2.5
Interférences sigliques	PDF				1	2.5
Allogénismes	Autogoal Cybermonde Hardeur	Bader Bloguer Cocooner Déstresser Golfer			8	20
Interférences phonétiques	Djeune Fonne				2	5
Total	33	5	1	1	40	
%	82.5	12.5	2.5	2.5		

Tableau 33 : Larousse *2008 - 24,6 % (16/65)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Blockbuster Kitesurf Podcasting Podcast Testing Pitch Casting Baggy Surround				9	56,2
Interférences sigliques	PSA GPS PDF				3	18,7
Allogénismes	Cybercaméra				1	6,3
Interférences phonétiques	Blogueur Performeur				2	12,5
Calques sémantiques		Tacler			1	6,3
Total	15	1			16	
%	93,7	6,3				

Tableau 34 : Petit Robert *2008 - 11,6 % (49/423)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Alien Amish Barnum Big band Birdie Coleslaw Combishort Deal Eagle Fan-club Fancy-fair Flyer Joystick Kickboxing Kicker Let Lodge Mug Pancake Pop-up Ragamuffin Rhythm and blues Ring Rockabilly Sample Scratch Scratch Singlet		Flashy Grunge Hype	Wah-wah	43	87.8

	Skeleton Socket Soft Strapping Strike Taximan Tupperware Wax Windsurf Zoning					
Interférences sigliques	RnB XML				2	4.1
Allogénismes	Addictologie	Booster	Bluffant		3	6.1
Calques adaptés	Avant-plan				1	2
Total	43	1	4	1	49	
%	87.8	2	8.2	2		

Tableau 35 : Larousse *2009 - 15,6 % (17/109)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Flash-ball Master class Trader		Hype		4	23,5
Interférences sigliques	XXL				1	5,9
Allogénismes	Blogosphère Slameur Spintronique Chatteur Cryptanalyse Relookage Sandwicherie	Déstresser Marketer			9	52,9
Interférences phonétiques	Electro Jet-setteur				2	11,8
Calques adaptés	Electronique de spin				1	5,9
Total	14	2	1		17	
%	82,3	11,8	5,9			

Tableau 36 : Petit Robert *2009 - 7,9 % (16/202)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Antislash Concept car Fantasy Grip Land art Paintball				13	81.3

	Pep Podcast Sex appeal Sex ratio Sex shop Sticker Webzine					
Allogénismes		Pixéliser Tagger			2	12.5
Interférences phonétiques	Ripeur				1	6.3
Total	14	2	0	0	16	
%	87.5	12.5	0	0		

Tableau 37 : Larousse *2010 - 40,4 % (38/94)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Afrobeat Biopic Burn-out Buzz e-book e-learning Fantasy Geek Jazz Peer-to-peer Poster Stand-up Think tank Web 2.0 Webradio Wimax Flyer Playlist Sparage Tea-room		Slim Low cost		22	57,9
Calques littéraux	Webtélé Gentrification				2	5,3
Interférences sigliques	IP RFID Brent RSS				4	10,5
Allogénismes	Marketeur	Blacklister Caster Podcaster	Surbooké Bluffant		6	15,8
Interférences phonétiques	Clubbeur Pipolisation				2	5,3
Calques sémantiques	Réseau	Impacter			2	5,3
Total	32	4	4		38	
%	84,2	10,5	10,5			

Tableau 38 : Petit Robert *2010 - 11,6 % (20/172)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bachelor Buzz e-book Geek Post Sex-toy Slim Taser Top Van Widget Wiki Yawl				13	65
Interférences sigliques	BMX LED RSA RSS				4	20
Allogénismes			Shooté		1	5
Interférences phonétiques	Performeur		Bling-bling		2	10
Total	18	0	2	0	20	
%	90	0	10	0		

Tableau 39 : Larousse *2011 - 29,3 % (24/82)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Cheese-cake Fashionista Nerd Pop-up Scrapbooking After Cyborg Flipbook Mobbing Rallye-raid Relish Skicross Sneakers Taser Webzine		Locavore		16	66,7
Calques littéraux			Métrosexuel		1	4,2
Interférences sigliques	EPR VOD				2	8,3
Allogénismes	Footeux	Buzzer			2	8,3
Interférences phonétiques	Tchat				1	4,2

Calques sémantiques	Agrégateur			Genre	2	8,3
Total	20	1	2	1	24	
%	83,3	4,2	8,3	4,2		

Tableau 40 : Petit Robert *2011 - 6 % (9/151)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Abstract Body art Cranberry Newsletter Panty Smoothie				6	66.7
Calques littéraux	Hameçonnage				1	11.1
Interférences sigliques	RFID				1	11.1
Faux anglicismes	Auto-scooter				1	11.1
Total	9	0	0	0	9	
%	100	0	0	0		

Tableau 41 : Larousse *2012 - 6 % (113/1882)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Barnum Big bang Microblog Papy-boomer Widget Alien All-over Babies Barn Biofeedback Birdie Blast Bloomer Bogey Club-sandwich Cofferdam Darjeeling Glam-rock Globish Golden retriever Half-pipe Hard-core Home studio Intron Isospin		Bling-bling Destroy		65	57,5

	Lazy-jack Legging Locked-in syndrome Manhattan Microblogging Mulch Musher Nugget One shot Onlay Opex Outrigger Panty Pom-pom-girl Proxy Revolver Rover Scone Shire Shorty Skating Smartphone Smoked-meat Snooker Standing ovation Steadicam Stetson Streamer Strip Sunlinght Tack Tracker Tycoon Waders Wakeboard Wiki Winglet Woolmark					
Calques littéraux	Animatique Sérendipité Addictologie Rastafarisme		Transgenre		5	4,4
Interférences sigliques	DivX REACH HDL-cholestérol LDL-cholestérol Ufologue		Azerty Qwerty		7	6,2
Allogénismes	Addictologue Blogage Customisation Digitalisation Hôtel-club Netiquette Rétroplanning Scannage Videoblog	Bloguer Cocooner Déstocker Graffer Multiplexer Oscariser Pixelliser Slamer Stariser	Pulsé Rugbystique Tennistique		22	19,5

	Webographie					
Interférences phonétiques	Cross-média Bimédia Bipeur Chlass Pipeule Pipole Skateur Snowboardeur Spammeur Tutoriel Vocodeur			Waouh	12	10,6
Calques sémantiques	Traçable				1	0,9
Faux anglicismes	Texto				1	0,9
Total	95	9	8	1	113	
%	84,1	8	7,1	0,9		

Tableau 42 : Petit Robert *2012 - 33,3 % (31/93)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Biker Blockbuster Bluetooth Blue-ray Box Donut e-learning Flashcode Heavy metal Hub Microblog Nerd Scrapbooking Smartphone Streaming Trekker Tweet Whip Wrap		Premium		20	64.5
Calques littéraux	Gentrification Métadonnées Sérendipité		Transgenre		4	12.9
Interférences sigliques			HD		1	3.2
Allogénismes	Fordisme	Buzzer Clipper			3	9.7
Interférences phonétiques	Bimédia Pipolisation				2	6.5
Calques sémantiques	Cougar				1	3.2

Total	26	2	3	0	31
%	83.9	6.5	9.7	0	

Tableau 43 : Larousse *2013 - 19,5 % (17/87)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Kop Streaming Tweet Mix Nonsense Scratch				6	35,3
Calques littéraux	Métadonnée				1	5,9
Interférences sigliques	CCD				1	5,9
Allogénismes	Cyberterrorisme Twitteur	Tweeter Groover			4	23,5
Interférences phonétiques	Caméo				1	5,9
Calques sémantiques	Ami Mur Nuage	Tracer			4	23,5
Total	14	3			17	
%	82,3	17,6				

Tableau 44 : Petit Robert *2013 - 21,8 % (22/101)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Biopic Blender Botox Cupcake Lager Netbook Notebook Pepperoni		Borderline		9	40.9
Calques littéraux	Dystopie Permalien Rétrolien				3	13.6
Interférences sigliques	DivX Mox			Lol	3	13.6
Allogénismes	Cyberdépendance	Bugger Caster Oscariser			4	18.2
Interférences phonétiques	Sloche	Boguer			2	9.1
Calques sémantiques		Prioriser			1	4.5

Total	15	5	1	1	22
%	68.2	22.7	4.5	4.5	

Tableau 45 : Larousse *2014 - 26,3 % (26/99)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Flashmob Slopestyle Speed dating Flash code Hashtag Post Anime Battle Cupcake Long-seller Pogo Scan		Lounge		13	50
Calques littéraux	Effet cocktail Libertarien Dystopie		Nomophobe		4	15,4
Allogénismes	Cyberdéfense Médiasphère	Googliser Textoter	Botoxé		5	19,2
Interférences phonétiques	Préquel Mème				2	7,7
Calques sémantiques	Cougar	Prioriser			2	7,7
Total	20	3	3		26	
%	76,9	11,5	11,5			

Tableau 46 : Petit Robert *2014 - 12,8 % (14/109)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Graff Mix Street art		Low cost Locavore	-gate	6	42.9
Interférences sigliques			XXL		1	7.1
Allogénismes	Graffeur Masterisation	Clasher Pulser Texter			5	35.7
Interférences phonétiques	Caméo Electro				2	14.3
Total	7	3	3	1	14	
%	50	21.4	21.4	7.1		

Tableau 47 : Larousse *2015 - 23,6 % (21/81)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Aquabiking Motion capture Tag Blender Boxer Mug Smoothie Sniper Strike Subprime			Made in	11	52,4
Calques littéraux	Animatronique Multivers Obsolescence programmée Véganisme				4	19
Allogénismes	Après-shampooing	Se loguer	Tripant		3	14,3
Interférences phonétiques		Boguer			1	4,8
Calques adaptés	Code vestimentaire				1	4,8
Calques sémantiques			Déceptif		1	4,8
Total	16	2	2	1	21	
%	76,2	9,5	9,5	4,8		

Tableau 48 : Petit Robert *2015 - 30,5 % (32/105)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Barista Burger Chopper Comics Cyborg Escort-girl Hashtag Hipster Perfecto Pogo Selfie Ska Troll		New wave		14	48.8
Calques littéraux	Méthamphétamine Super-héros		Forensique		3	9.4
Interférences sigliques	GIF JPEG MDMA				4	12.5

	MOOC					
Allogénismes	Cyberattaque Véganisme	Groover Sampler Triper			5	15.6
Interférences phonétiques	Pinotte Préquel/préquelle Skateur Tchat Tchatter Végane				6	18.8
Total	27	3	2	0	32	
%	84.4	9.4	6.3	0		

Tableau 49 : Larousse *2016 - 25,7 % (29/113)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Big data Bitcoin By-pass Community manager Lose Open data Selfie Tuto Chino Crossover Electro-pop Go fast Newsletter Paintball Perfecto Transe Trike Zip				18	62,1
Calques littéraux	Soirée pyjama		Végan		2	6,9
Interférences sigliques	MOOC BPM				2	6,9
Allogénismes	Arthroscanner Angioscanner	Glamouriser Zipper	Tufté		5	17,2
Calques adaptés	Action de groupe				1	3,4
Calques sémantiques	Crédit				1	3,4
Total	25	2	2		29	
%	86,2	6,9	6,9			

Tableau 50 : Petit Robert *2016 - 18,7 % (25/134)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%

Emprunts directs (littéraux)	Benchmark Big data Bitcoin Butternut Carry Chino Mème Shot Web Webdesign Webdesigner Photoreporter Scud		Angus Arty Hardcore		16	64
Calques littéraux	Compliance		Libertarien		2	8
Interférences sigliques	CAPTCHA				1	4
Allogénismes	Cybercrime Cybersexe Fixeur	Désimlocker Dézipper			5	20
Calques adaptés	Stress hydrique				1	4
Total	19	2	4	0	25	
%	76	8	16	0		

Tableau 51 : Larousse *2017 - 20,8 % (21/101)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Cosplay Fab lab Fanfiction Mook Open source Pedigree Pole dance Spin-off Stand-up paddle Troll Wrap Bomber		Arty		13	61,9
Interférences sigliques	QR code Radar				2	9,5
Allogénismes		Flasher Sniper Dézipper			3	14,3
Interférences phonétiques	Emoticône				1	4,8
Calques sémantiques	Défaçage Restauratif				2	9,5
Total	17	3	1		21	
%	80,9	14,3	4,8			

Tableau 52 : Petit Robert *2017 - 31,4 % (37/118)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Alumni Aquabike Boiler Burn-out Chamallow Crossover e-pub Fablab Fixie Jet-lag Pom-pom-girl Scan Shorty Skatepark		Lounge		15	40.5
Calques littéraux	Antispécisme Nomophobie Spécisme		Antispéciste Spéciste		5	13.5
Interférences sigliques	EP				1	2.7
Allogénismes	Droniste Hackathon Poloïste Twittosphère Vide-dressing	Geeker Hacker Matcher Remixer Spoiler Troller Tweeter Ubériser			13	35.1
Interférences phonétiques	Youtubeur		Détox		2	5.4
Calques sémantiques	Disruption				1	2.7
Total	25	8	4	0	37	
%	67.6	21.6	10.8	0		

Tableau 53 : Larousse *2018 - 27,1 % (26/96)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	e-sport Gangsta rap Hipster Kale Musical Show case Storytelling Tangelo Bondage Britpop Donut Sextoy				12	46,2
Calques littéraux	Aptonyme Exaptation				6	23,1

	Génération boomerang Hacktivisme Permaculture Phablette					
Interférences sigliques	CAPTCHA GIF DVDthèque		LGBT		4	15,4
Allogénismes	Ubérisation	Spoiler			2	7,7
Interférences phonétiques	Gameur				1	3,8
Calques sémantiques	Complétion				1	3,8
Total	24	1	1		26	
%	92,3	3,8	3,8			

Tableau 54 : Petit Robert *2018 - 23,8 % (29/122)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bomber Box Bridge Charley Check Checkpoint Fanfiction Go Golden retriever Hula-hoop Like Lose Mook Paddle Playlist Spin-off Ultimate				17	58.6
Calques littéraux	Flexitarien Mixologie Post-vérité Survivalisme Survivaliste				5	17.2
Interférences sigliques	GHB QR				2	6.9
Allogénismes		Googliser Graffer Liker Retweeter			4	13.8
Interférences phonétiques	Gameur				1	3.4
Total	25	4	0	0	29	
%	86.2	13.8	0	0		

Tableau 55 : Larousse *2019 - 21,1 % (30/142)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Blockchain Break Brexit Clubbing Couponing Covergirl Dead-heat Flash-back Gasp Mapping Open access Qubit Startuper Stop motion		Low cost		15	50
Calques littéraux	Cotravail Flexitarien Mégadonnées Mixologie Post-vérité Rançongiciel				6	20
Interférences sigliques	Vlog				1	3,3
Allogénismes	Geekette Milléniaux Sauce barbecue	Liker Teaser	Oscarisé		6	20
Interférences phonétiques			Détox		1	3,3
Calques sémantiques	Tacle				1	3,3
Total	25	2	3		30	
%	83,3	6,7	10			

Tableau 56 : Petit Robert *2019 - 29,8 % (39/131)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Boom Chatbot Cosplay Darknet Drive e-sport Fashionista Globish Happy hour Hoverboard Log-in Musical Open source Replay Running Sex-toy Shooting		Queer		20	51.3

	Storytelling Talipot					
Calques littéraux	Animatronique Aptonyme Autocomplétion Bloqueur Complétion Facilitateur Infobésité Rançongiciel Superaliment Webinaire				10	25.6
Interférences sigliques	SUV				1	2.6
Allogénismes	Cyberdéfense Cybersécurité Hacktivisme	Bruncher Gentrifier			5	12.8
Interférences phonétiques	Chlass Ponch				2	5.1
Calques adaptés	Attrape-rêve				1	2.6
Total	36	2	1	0	39	
%	92.3	5.1	2.6	0		

Tableau 57 : Larousse *2020 - 28,4 % (23/81)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bore-out Cobot Darknet Deep learning Naming Retrogaming				6	26,1
Calques littéraux	Antispécisme Bigorexie Cryptomonnaie Datacratie Sentience Spécisme Suprémacisme Survivalisme				8	34,8
Allogénismes	Cobotique Cybercrime Cyberdjihadisme Cyberdjihadiste Dédiéselisation Hackathon Locavorisme	Ubériser			8	34,8
Interférences phonétiques	Slasheur				1	4,3
Total	22	1			23	

%	95,7	4,3		

Tableau 58 : Petit Robert *2020 - 20,6 % (22/107)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Agrobusiness Blockchain Cardiotraining Coworking Crossfit Data Latte Medley Qubit Stand-up Teaser Welsh				12	54.5
Calques littéraux	Cryptomonnaie Transhumanisme				2	9.1
Interférences sigliques	Baclofène				1	4.5
Allogénismes	Cyberharcèlement Jobiste	Jober Scroller			4	18.2
Interférences phonétiques	Millénial Minnéola Runneur				3	13.6
Total	20	2	0	0	22	
%	90.9	9.1	0	0		

Tableau 59 : Larousse *2021 - 18,7 % (17/91)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Assurtech Black bloc Blob Chatbot Fintech Mob Open banking Steel drum				8	47,1
Calques littéraux	Collapsologie Forensique Plugiciel		Antivax		4	23,5
Interférences sigliques	EMDR QE				2	11,8
Allogénismes	Coolitude Hipserisation		Zombifié		3	17,6
Total	15		2		17	
%	88,2		11,8			

Tableau 60 : Petit Robert *2021 - 32,2 % (28/87)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bot Cloud Corgi Cup Mocktail Open space Ringuette Squat Step Story Tech		Veggie		12	42.9
Calques littéraux	Aidance Cododo Collapsologie		Cisgenre		4	14.3
Interférences sigliques	ASMR IPA Sartan			RIP	4	14.3
Allogénismes		Blacklister Brainstormer Spammer			3	10.7
Interférences phonétiques	Balloune Pétrichor Trackeur				3	10.7
Calques sémantiques		Reconditionner			1	3.6
Faux anglicismes	Sexto				1	3.6
Total	21	4	2	1	28	
%	75	14.3	10.7	3.6		

Tableau 61 : Larousse *2022 - 27,2 % (25/92)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Alumni Batch cooking Cashback Click and collect Coronabond Crash-test Drive Featuring Game designer Gaming Hula-hoop Krump Mocktail Moonwalk Page-turner Tracking		Queer		17	68
Calques littéraux			Cisgenre		1	4

Interférences sigliques	COVID-19 SARS-CoV-2 VPN				3	12
Allogénismes	Cybertratégie	Pitcher	Randomisé		3	12
Interférences phonétiques	S'enjailler				1	4
Total	21	1	3		25	
%	84	4	12			

Tableau 62 : Petit Robert *2022 - 16,7 % (11/66)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Autotune Blob Coffee shop Escape game Fintech				5	45.5
Calques littéraux	Intersectionnalité				1	9.1
Interférences sigliques	Covid DIY Vlog VPN				4	36.4
Allogénismes		Photoshoper			1	9.1
Total	10	1	0	0	11	
%	90.9	9.1	0	0		

Tableau 63 : Larousse *2023 - 22 % (22/100)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Boss Chick lit Concept store Crypto art Fan art Flow Kakapo Soft power Upcycling Vibe Woke				11	50
Calques littéraux	Droits humains Ludification Effet Matilda Wokisme		Fongible		5	22,7
Interférences sigliques	API COVID long K-pop MMA				4	18,2
Allogénismes	Cyberharcèlement				1	4,5

Calques sémantiques			Zombie (entreprise)		1	4,5
Total	20		2		22	
%	90,9		9,1			

Tableau 64 : Petit Robert *2023 - 20,5 % (15/73)*

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres	Total	%
Emprunts directs (littéraux)	Bio Humidex		Woke		3	20
Calques littéraux	Tiers-lieu Wokisme		Genre fluide		3	20
Interférences sigliques	Covid long NFT		Covidé		3	20
Allogénismes	Badiste Cyberespionnage Instagrameur	Chiller Performer			5	33.3
Calques adaptés	Culture de l'annulation				1	6.7
Total	10	2	3	0	15	
%	66.7	13.3	20	0		

Nous avons donc procédé, année par année, à l'analyse typologique des anglicismes afin d'avoir une réelle idée de son évolution.

Pour le *Petit Larousse Illustré,* les données sont les suivantes :

Tableau 65 : Typologie des anglicismes - Sous-corpus 1 Larousse

Année	Emprunts directs	Calques littéraux	Interférences sigliques	Allogénismes	Interférences phonétiques	Calques adaptés	Calques sémantiques	Faux anglicismes
1998	68.7	5.2	15.6	5.2	3.5	0.9	0.9	0
1999	16.7	16.7	16.7	16.7	33.3	0	0	0
2000	40	5.7	28.6	14.3	11.4	0	0	0
2001	77.7	5.6	5.6	5.6	5.6	0	0	0
2002	40.7	3.7	22.2	22.2	7.4	3.7	0	0
2003	20	0	40	10	30	0	0	0

2004	42.8	0	0	14.3	42.8	0	0	0
2005	56.2	3.1	18.7	21.9	0	0	0	0
2006	54.5	4.5	9.1	27.3	4.5	0	0	0
2007	76.5	0	17.6	5.9	0	0	0	0
2008	56.2	0	18.7	6.3	12.5	0	6.3	0
2009	23.5	0	5.9	52.9	11.8	5.9	0	0
2010	57.9	5.3	10.5	15.8	5.3	0	5.3	0
2011	66.6	4.2	8.3	8.3	4.2	0	8.3	0
2012	57.5	4.4	6.2	19.5	10.6	0	0.9	0.9
2013	35.3	5.9	5.9	23.5	5.9	0	23.5	0
2014	50	15.4	0	19.2	7.7	0	7.7	0
2015	52,4	19	0	14,3	4,8	4,8	4,8	0
2016	62,1	6,9	6,9	17,2	0	3,4	3,4	0
2017	61,9	0	9,5	14,3	4,8	0	9,5	0
2018	46,2	23,1	15,4	7,7	3,8	0	3,8	0
2019	50	20	3,3	20	3,3	0	3,3	0
2020	26,1	34,8	0	34,8	4,3	0	0	0
2021	47,1	23,5	11,8	17,6	0	0	0	0
2022	68	4	12	12	4	0	0	0
2023	50	22,7	18,2	4,5	0	0	4,5	0

Pour le *Petit Robert*, les données sont les suivantes :

Tableau 66 : Typologie des anglicismes - Sous-corpus 2 Petit Robert

Année	Emprunts directs	Calques littéraux	Interférences sigliques	Allogénismes	Interférences phonétiques	Calques adaptés	Calques sémantiques	Faux anglicismes
1998	57.5	11.5	3.8	19.2	0	0	0	0
1999	50	8.3	0	25	0	0	16.7	0
2000	80	0	0	0	0	0	20	0
2001	59.1	9.1	13.6	13.6	4.5	0	0	0
2002	44.1	8.8	17.6	20.6	8.8	0	0	0

2003	50	5	15	20	5	0	0	0
2004	40	0	10	30	10	0	0	10
2005	41.7	16.7	41.7	0	0	0	0	0
2006	45.4	0	18.2	18.2	0	0	18.2	0
2007	70	2.5	2.5	20	5	0	0	0
2008	87.8	0	4.1	6.1	0	2	0	0
2009	81.3	0	0	12.5	6.3	0	0	0
2010	65	0	20	5	10	0	0	0
2011	66.7	11.1	11.1	0	0	0	0	11.1
2012	64.5	12.9	3.2	9.7	6.5	0	3.2	0
2013	40.9	13.6	13.6	18.2	9.1	0	4.5	0
2014	42.9	0	7.1	35.7	14.3	0	0	0
2015	48.8	9.4	12.5	15.6	18.8	0	0	0
2016	64	8	4	20	0	4	0	0
2017	40.5	13.5	2.7	35.1	5.4	0	2.7	0
2018	58.6	17.2	6.9	13.8	3.4	0	0	0
2019	51.3	25.6	2.6	12.8	5.1	2.6	0	0
2020	54.5	9.1	4.5	18.2	13.6	0	0	0
2021	42.9	14.3	14.3	10.7	10.7	0	3.6	3.6
2022	45.5	9.1	36.4	9.1	0	0	0	0
2023	20	20	20	33.3	0	6.7	0	0

3.1.2.1.3. En synchronie (corpus A)

Après en avoir développé la méthode, nous avons également exposé le contenu du corpus de 1036 anglicismes distincts, entrés dans le *Petit Larousse Illustré* et / ou le *Petit Robert* entre les éditions 1998 et 2023, que nous avons constitué dans le cadre de nos travaux de recherche. Selon la typologie de D. Candel et J. Humbley (Candel & Humbley, 2017, pp. 7-25), ces 1036 anglicismes se répartissent ainsi :

Tableau 67 : Répartition des anglicismes par typologie – Corpus A

Emprunts directs (littéraux)	Calques littéraux	Interférences sigliques	Allogénismes
584	237	104	43

56,4%	22,9%	10,0%	4,2%
Emprunts sémantiques indirects	Interférences phonétiques	Calques adaptés	Calques sémantiques
28	20	12	8
2,7%	1,9%	1,2%	0,8%

En annexe 6[72], le corpus A est ordonné par typologie, ce qui permet de repérer aisément les sous-listes d'emprunts directs, de calques, d'allogénismes, d'interférences sigliques, ainsi que les différentes sous-catégories.

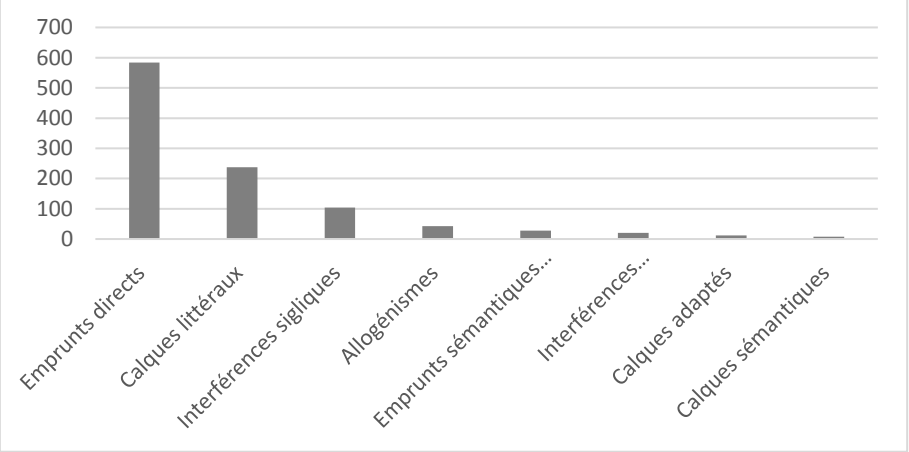

Figure 22 : Distribution (histogramme) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Corpus A

[72] Annexe 6 : Typologie – Corpus A

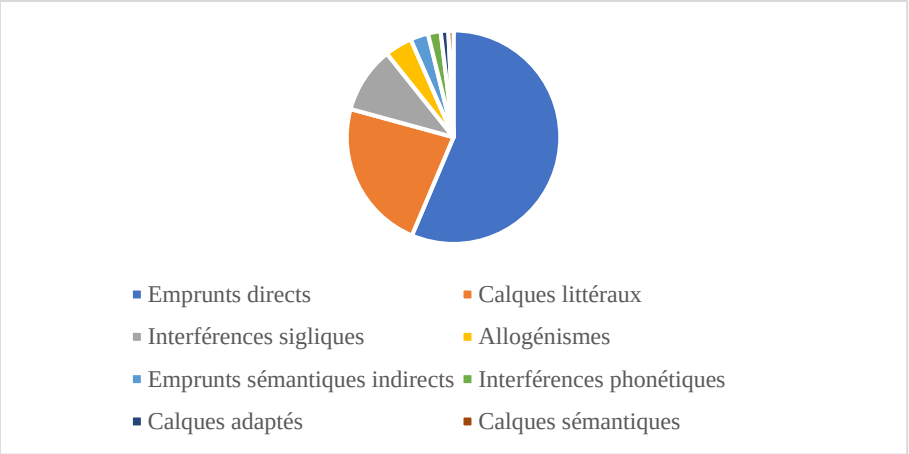

Figure 23 : Distribution (secteurs) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Corpus A

3.1.2.2.*Nature grammaticale des anglicismes*

3.1.2.2.1. En diachronie (sous-corpus 3)

Parmi les éditions 1906 à 1925, les anglicismes se répartissent ainsi selon leur nature grammaticale :

Tableau 68 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées (sous-corpus 3)

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Adverbes
Emprunts directs	65		4	
Calques littéraux	7		1	
Interférences sigliques				
Allogénismes	7	3	2	1
Emprunts sémantiques indirects		1		
Interférences phonétiques	1		1	
Calques adaptés	3			
Calques sémantiques				
Total	**83**	**4**	**8**	**1**
%	86,5%	4,2%	8,3%	1,0%

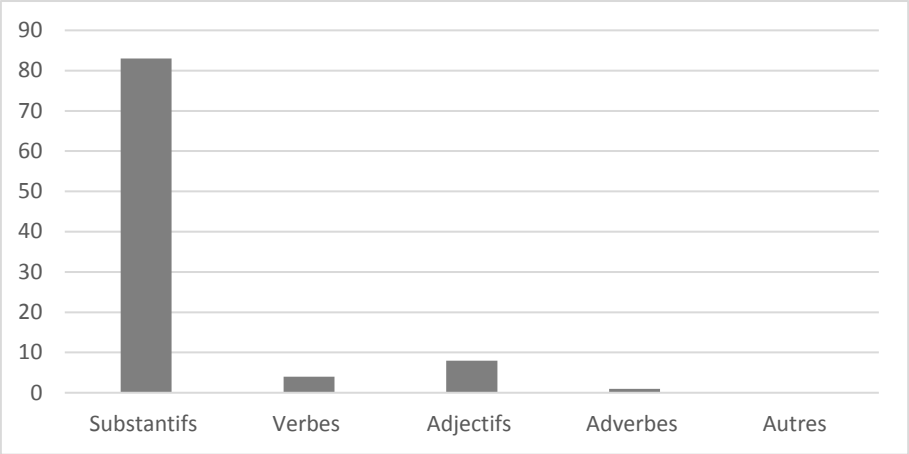

Figure 24 : Distribution (histogramme) des anglicismes par nature grammaticale - Sous-corpus 3

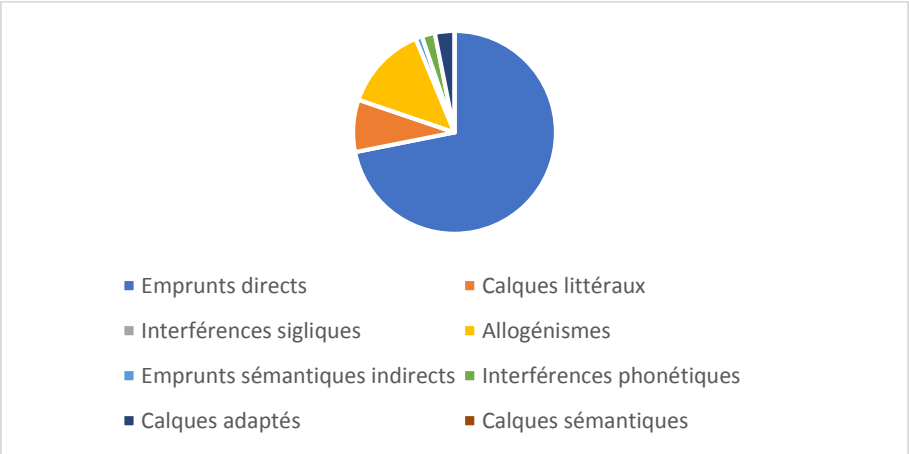

Figure 25 : Distribution (secteurs) des anglicismes par nature grammaticale - Sous-corpus 3

3.1.2.2.2. En micro-diachronie (sous-corpus 1 et 2)

Dans le dictionnaire *Larousse*, les anglicismes se répartissent ainsi selon leur nature grammaticale :

Tableau 69 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale (sous-corpus 1 Larousse*)*

Année	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres
1998	91,3	3,5	4,3	0,9
1999	83,3	16,7	0	0
2000	80	5,7	11,4	2,9
2001	88,9	0	11,1	0

2002	77,8	11,1	3,7	7,4
2003	80	0	20	0
2004	85,7	14,3	0	0
2005	81,2	6,2	12,5	0
2006	72,7	13,6	13,6	0
2007	88,2	5,9	5,9	0
2008	93,7	6,3	0	0
2009	82,3	11,8	5,9	0
2010	84,2	10,5	10,5	0
2011	83,3	4,2	8,3	4,2
2012	84,1	8	7,1	0,9
2013	82,3	17,6	0	0
2014	76,9	11,5	11,5	0
2015	76,2	9,5	9,5	4,8
2016	86,2	6,9	6,9	0
2017	80,9	14,3	4,8	0
2018	92,3	3,8	3,8	0
2019	83,3	6,7	10	0
2020	95,7	4,3	0	0
2021	88,2	0	11,8	0
2022	84	4	12	0
2023	90,9	0	9,1	0

Au sein du dictionnaire *Petit Robert*, la répartition est la suivante :

Tableau 70 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale (sous-corpus 2 Petit Robert*)*

Année	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Autres
1998	88.5	3.8	7.7	0
1999	83.3	8.3	8.3	0
2000	80	0	0	20

2001	86.4	9.1	4.5	0
2002	70.6	14.7	5.9	8.8
2003	80	15	5	0
2004	90	10	0	0
2005	75	0	8.3	16.7
2006	72.7	18.2	9.1	0
2007	82.5	12.5	2.5	2.5
2008	87.8	2	8.2	2
2009	87.5	12.5	0	0
2010	90	0	10	0
2011	100	0	0	0
2012	83.9	6.5	9.7	0
2013	68.2	22.7	4.5	4.5
2014	50	21.4	21.4	7.1
2015	84.4	9.4	6.3	0
2016	76	8	16	0
2017	67.6	21.6	10.8	0
2018	86.2	13.8	0	0
2019	92.3	5.1	2.6	0
2020	90.9	9.1	0	0
2021	75	14.3	10.7	3.6
2022	90.9	9.1	0	0
2023	66.7	13.3	20	0

La sous-catégorie grammaticale « autres » comprend, par exemple, des préfixes (*e- ; cyber-*), des suffixes (*-gate*), des onomatopées (*wow ; oups*) ou encore des locutions ou phraséologismes (*RIP*).

3.1.2.2.3. En synchronie (corpus A)

En considérant le corpus A dans son ensemble (anglicismes entrés dans les dictionnaires d'usage ces vingt-cinq dernières années), la distribution par nature grammaticale s'opère ainsi :

Tableau 71 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées (corpus A)

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Adverbes	Autres
Emprunts directs	557		25	2	
Calques littéraux	152	63	22		
Interférences sigliques	89	1	10	2	2
Allogénismes	26	7	7		3
Emprunts sémantiques indirects	14	9	4		
Interférences phonétiques	12	1	2		4
Calques adaptés	15				
Calques sémantiques	7				
Total	**872**	**81**	**70**	**4**	**9**
%	84,2%	7,8%	6,8%	0,4%	0,9%

En annexe 7[73], le corpus A est ordonné par classes grammaticales (hors substantifs), afin de retrouver plus facilement les listes complètes des verbes, des adjectifs ou encore des onomatopées.

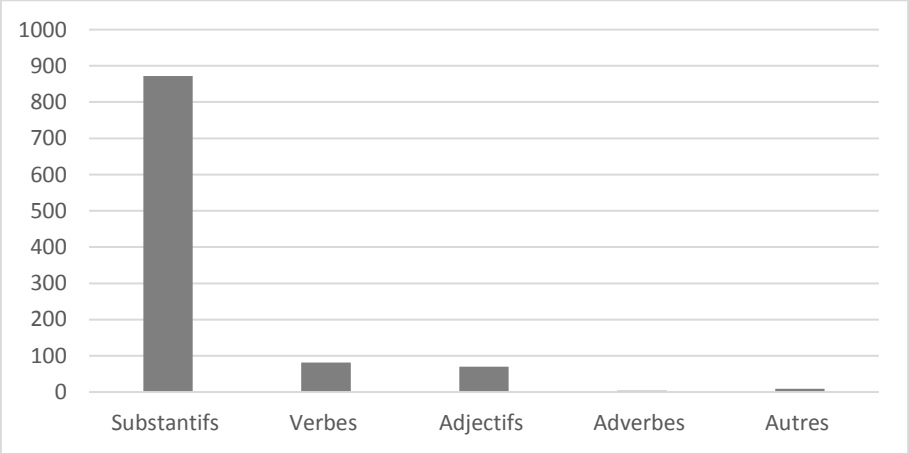

Figure 26 : Distribution (histogramme) des anglicismes par nature grammaticale - Corpus A

[73] Annexe 7 : Classes grammaticales (hors substantifs) – Corpus A

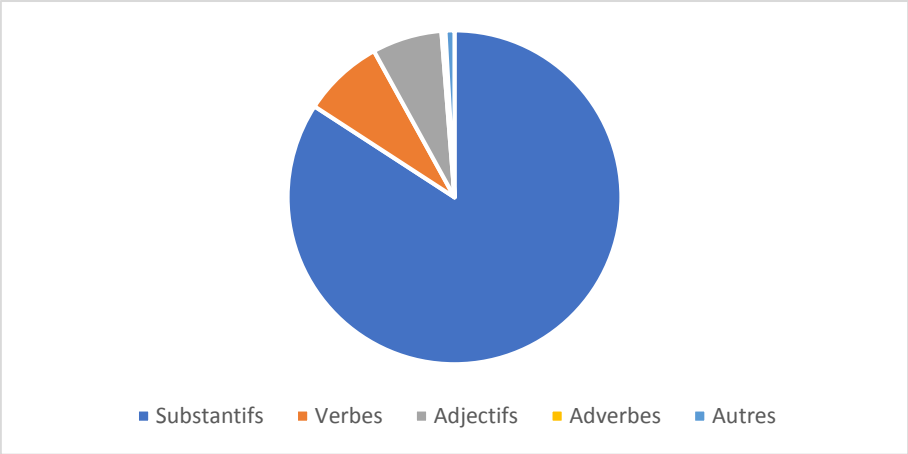

Figure 27 : Distribution (secteurs) des anglicismes par nature grammaticale - Corpus A

3.1.2.3.*Sémantique des anglicismes*

Enfin, un regard sur les champs lexicaux privilégiés par ce corpus d'anglicismes entrés dans ces dictionnaires d'usage depuis 1998 nous apprend qu'ils sont surtout présents dans les domaines suivants :

- Informatique, multimédias et nouvelles technologies
- Mode et nouveaux phénomènes de société
- Culture (musique, cinéma, art, gastronomie)

Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les domaines des sciences / techniques / santé / médecine, du business / marketing et enfin du sport. Nous verrons combien il sera intéressant d'affiner l'analyse en développant les sous-thèmes de ces champs lexicaux.

Précisons ici qu'un tel découpage par champs sémantiques n'a pas été réalisé de façon arbitraire. À l'occasion de la « 12e journée des dictionnaires », colloque tenu à l'Université de Cergy-Pontoise en 2004, Khalid Alaoui avait en effet rédigé un article intitulé « La néologie chez Larousse. Traitement et analyse d'un corpus de néologismes » (Alaoui, 2004 *in* : Sablayrolles, 2015, pp. 61-84) dans lequel il établit un classement de 1446 néologismes selon trente-quatre thèmes généraux. Ces thèmes sont, d'après K. Alaoui, directement inspirés des « grilles » lexicales qu'emploie le *Larousse*. Or, il est intéressant de constater que selon ses résultats, « certains champs thématiques sont beaucoup plus fournis que d'autres » (*ibid.*, p. 68). K. Alaoui distingue donc des « domaines très productifs » de néologismes, parmi lesquels

les quatre premiers[74] sont respectivement « Informatique », « Société / Vie sociale », « Économie » et enfin « Santé ». À l'opposé, représentant chacun moins de 2 % des néologismes de son corpus, le linguiste relève les « domaines peu productifs » tels que « Chimie / biochimie / physique », « Cinéma / fiction » ou encore « Biologie ». On constatera que nos résultats sont, au moins en partie, en adéquation avec ceux de K. Alaoui, notamment pour les domaines les plus pourvoyeurs de néologismes.

3.1.2.3.1. En diachronie (sous-corpus 3)

Dans le dictionnaire *Larousse*, entre les éditions 1906 et 1925 (sous-corpus 3), la distribution des anglicismes par champs lexicaux est la suivante :

Tableau 72 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - sous-corpus 3

<table>
<tr><th colspan="2">Champs lexicaux</th><th colspan="2">Nombre d'entrées</th><th colspan="2">Proportion (%)</th></tr>
<tr><td colspan="2">Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia</td><td colspan="2">0</td><td colspan="2">0</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mode / Nouveaux phénomènes de société</td><td colspan="2">38</td><td colspan="2">39,6</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Culture</td><td>Musique</td><td>1</td><td rowspan="4">7</td><td>1</td><td rowspan="4">7,3</td></tr>
<tr><td>Gastronomie</td><td>3</td><td>3,1</td></tr>
<tr><td>Art</td><td>1</td><td>1</td></tr>
<tr><td>Cinéma</td><td>2</td><td>2,1</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Sciences / Santé / Médecine</td><td>Sciences</td><td>14</td><td rowspan="2">14</td><td>14,6</td><td rowspan="2">14,6</td></tr>
<tr><td>Santé / Médecine</td><td>0</td><td>0</td></tr>
<tr><td colspan="2">Business / Marketing / Management</td><td colspan="2">16</td><td colspan="2">16,7</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sport</td><td colspan="2">12</td><td colspan="2">12,5</td></tr>
<tr><td colspan="2">Animaux</td><td colspan="2">5</td><td colspan="2">5,2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Autres</td><td colspan="2">4</td><td colspan="2">4,2</td></tr>
</table>

[74] Nous avons volontairement écarté le thème « Langue », pourtant le plus prolifique mais qui, pour le *Larousse* comme pour K. Alaoui, englobe « l'ensemble des lexies nouvelles n'entrant pas dans le champ des grands secteurs de l'activité humaine précités », la grille *Larousse* n'ayant « pas prévu pour ces lexies de classification précise ».

3.1.2.3.2. En micro-diachronie (sous-corpus 1 et 2)

Dans le dictionnaire *Petit Larousse Illustré*, entre les éditions 1998 et 2023 (sous-corpus 1), la distribution des anglicismes par champs lexicaux est la suivante :

*Tableau 73 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - sous-corpus 1 (*Larousse*)*

Année	Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia	Mode / Nouveaux phénomènes de société	Business / Marketing / Management	Sport	Sciences	Musique	Gastronomie	Art	Santé / Médecine	Cinéma	Autres
1998	21.7	19.1	3.5	21.7	13.9	9.6	3.5	1.7	3.5	1.7	0
1999	50	0	16.7	0	16.7	16.7	0	0	0	0	0
2000	45.7	20	11.4	2.9	11.4	5.7	2.9	0	0	0	0
2001	44.4	27.8	11.1	0	5.6	5.6	5.6	0	0	0	0
2002	37	25.9	22.2	7.4	3.7	3.7	0	0	0	0	0
2003	40	20	0	10	30	0	0	0	0	0	0
2004	14.3	42.8	14.3	14.3	14.3	0	0	0	0	0	0
2005	34.4	34.4	12.5	3.1	6.2	6.2	3.1	0	0	0	0
2006	40.9	22.7	0	4.5	18.2	9.1	4.5	0	0	0	0
2007	11.8	35.3	5.9	5.9	0	23.5	0	5.9	5.9	5.9	0
2008	43.7	18.7	0	6.3	0	0	0	6.3	6.3	18.7	0
2009	17.6	35.3	11.8	0	11.8	17.6	5.9	0	0	0	0
2010	36.8	21.1	21.1	0	2.6	5.3	0	0	0	5.3	0
2011	25	50	0	12.5	4.2	0	8.3	0	0	0	0
2012	23.9	21.2	1.8	14.2	10.6	4.4	5.3	5.3	7.1	2.6	3.5
2013	64.7	5.9	0	5.9	0	11.8	0	5.9	0	5.9	0
2014	34.6	26.9	7.7	7.7	0	3.8	3.8	3.8	7.7	3.8	0
2015	19	28.6	19	9.5	0	0	9.5	4.8	0	4.8	4.8
2016	27.6	31	6.9	6.9	3.4	10.3	0	0	10.3	3.4	0
2017	28.6	42.9	4.8	9.5	4.8	0	4.8	0	0	4.8	0
2018	26.9	30.8	11.5	0	0	15.4	0	0	0	0	3.8

2019	26.7	40	13.3	3.3	0	0	6.7	0	3.3	6.7	0
2020	47.8	43.5	8.7	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	17.6	35.3	17.6	0	11.8	0	0	0	11.8	0	0
2022	20	24	12	4	4	4	4	12	12	4	0
2023	18.2	0	18.2	4.5	4.5	14.6	0	13.6	4.5	0	0

Quant au dictionnaire *Petit Robert*, l'analyse sémantique des anglicismes donne le tableau suivant :

*Tableau 74 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - sous-corpus 2 (*Petit Robert*)*

Année	Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia	Mode / Nouveaux phénomènes de société	Business / Marketing / Management	Sport	Sciences	Musique	Gastronomie	Art	Santé / Médecine	Cinéma	Autres
1998	23.1	19.2	3.8	11.5	0	26.9	1	1	0	2	0
1999	16.7	50	16.7	0	0	0	8.3	0	0	0	8.3
2000	60	20	0	0	20	0	0	0	0	0	0
2001	27.3	27.3	13.6	13.6	0	0	9.1	0	9.1	0	0
2002	47.1	23.5	5.9	8.8	0	8.8	2.9	0	2.9	0	0
2003	60	30	0	10	0	0	0	0	0	0	0
2004	40	20	0	0	10	0	30	0	0	0	0
2005	58.3	33.3	0	8.3	0	0	0	0	0	0	0
2006	27.3	18.2	36.4	9.1	0	0	9.1	0	0	0	0
2007	17.5	37.5	7.5	12.5	2.5	2.5	10	0	5	5	0
2008	10.2	32.7	6.1	20.4	0	16.3	8.2	0	4.1	2	0
2009	25	31.3	6.3	12.5	6.3	0	0	18.8	0	0	0
2010	45	45	0	10	0	0	0	0	0	0	0
2011	33.3	22.2	0	0	11.1	0	22.2	11.1	0	0	0
2012	45.2	22.6	6.5	6.5	0	3.2	9.7	0	0	0	0

2013	40.9	18.2	4.5	0	4.5	0	13.6	0	0	13.6	4.5
2014	7.1	28.6	7.1	0	0	21.4	0	21.4	0	7.1	0
2015	31.3	34.4	0	3.1	3.1	12.5	6.3	6.3	0	3.1	0
2016	44	16	4	4	8	4	16	4	0	0	0
2017	27	35.1	13.5	13.5	0	5.4	2.7	0	0	0	2.7
2018	27.6	27.6	0	6.9	0	6.9	3.4	6.9	6.9	3.4	10.3
2019	33.3	41	12.8	2.6	2.6	2.6	2.6	0	2.6	0	0
2020	27.3	9.1	18.2	13.6	4.5	4.5	13.6	4.5	0	4.5	0
2021	17.9	28.6	17.9	14.3	10.7	0	10.7	0	10.7	0	0
2022	27.3	36.4	9.1	0	9.1	9.1	0	0	9.1	0	0
2023	20	40	6.7	6.7	6.7	0	0	0	13.3	0	0

3.1.2.3.3. En synchronie (corpus A)

Sur les 1036 anglicismes distincts répertoriés, la distribution par champs lexicaux se présente ainsi :

Tableau 75 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - Corpus A

<table>
<tr><th colspan="2">Champs lexicaux</th><th colspan="2">Nombre d’entrées</th><th colspan="2">Pourcentage</th></tr>
<tr><td colspan="2">Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia</td><td colspan="2">277</td><td colspan="2">26,7%</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mode / Nouveaux phénomènes de société</td><td colspan="2">196</td><td colspan="2">18,9%</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Culture</td><td>Musique</td><td>69</td><td rowspan="4">182</td><td>6,7%</td><td rowspan="4">17,6%</td></tr>
<tr><td>Gastronomie</td><td>53</td><td>5,1%</td></tr>
<tr><td>Art</td><td>35</td><td>3,4%</td></tr>
<tr><td>Cinéma</td><td>25</td><td>2,4%</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Sciences / Santé / Médecine</td><td>Sciences</td><td>82</td><td rowspan="2">117</td><td>7,9%</td><td rowspan="2">11,3%</td></tr>
<tr><td>Santé / Médecine</td><td>35</td><td>3,4%</td></tr>
<tr><td colspan="2">Business / Marketing / Management</td><td colspan="2">105</td><td colspan="2">10,1%</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sport</td><td colspan="2">97</td><td colspan="2">9,4%</td></tr>
</table>

Autres	62	6,0%

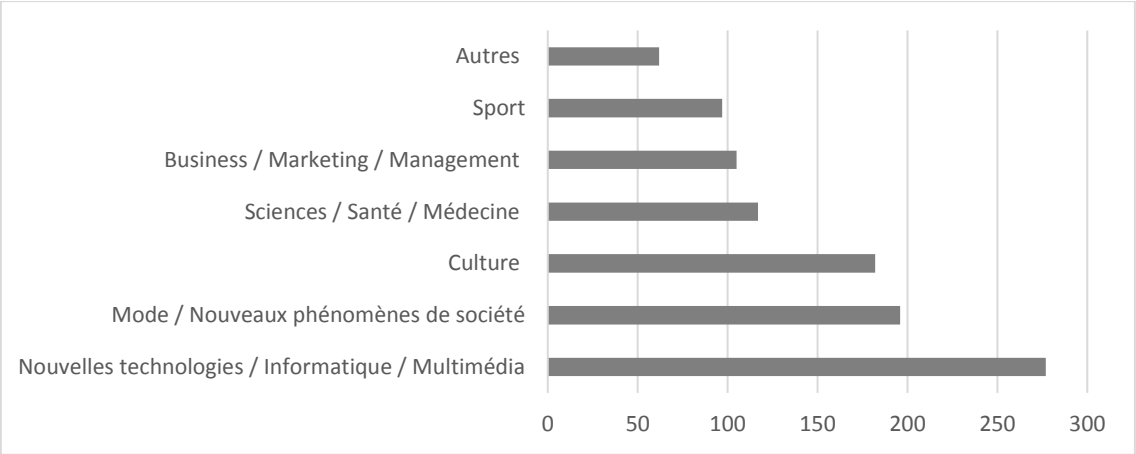

Figure 28 : Répartition (histogramme) des anglicismes par champs lexicaux - Corpus A

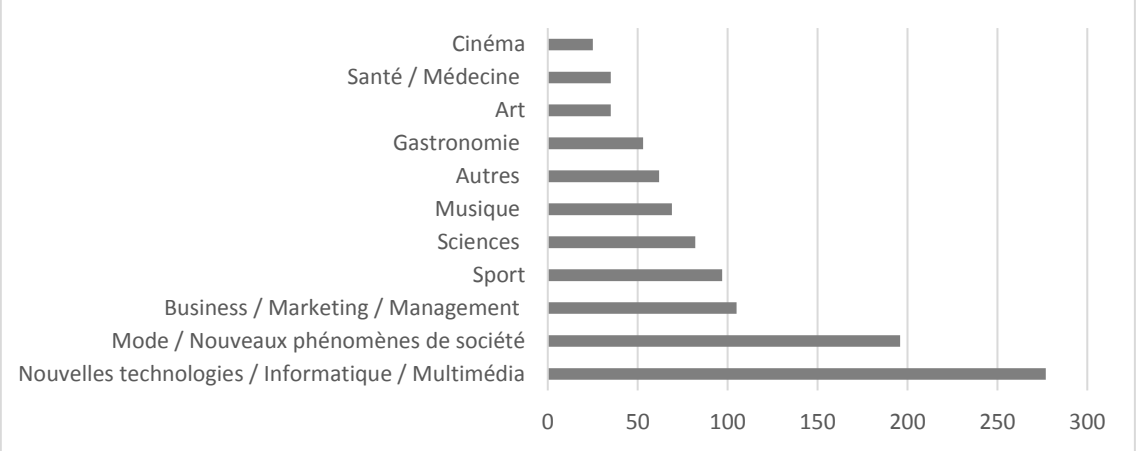

Figure 29 : Répartition (histogramme) des anglicismes par sous-thèmes de champs lexicaux - Corpus A

3.2. Partie 2 : Analyse comparative quali-quantitative par occurrences d'un corpus d'anglicismes et de leurs recommandations officielles dans la presse quotidienne française : mesure de l'efficacité des dispositifs d'enrichissement

Rappelons ci-dessous les dix mots de notre corpus, avec leurs équivalents émanant des « recommandations d'usage » à l'initiative de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) et parus au Journal officiel :

Tableau 76 : Anglicismes et recommandations officielles - Synthèse

Anglicismes	1ère entrée dans le dictionnaire	Équivalents	Parution au JO
Bashing	-	Éreintage	15/09/2013
Biopic	2010 (*Larousse*)	Film biographique	27/11/2008
Burn-out	2010 (*Larousse*)	Syndrome d'épuisement professionnel	24/10/2012
Coach	2002 (*Petit Robert*)	Entraîneur Mentor Répétiteur	22/09/2000 29/03/2004 16/09/2006
Fake news	-	Infox	23/05/2020
Live	avant 1998	En direct	19/12/2010
Low cost	2010 (*Larousse*)	Bas prix (à) Coûts réduits (à)	07/06/2007 28/03/2018
Podcast(ing)	2008 (*Larousse*)	[Baladodiffusion] Audio à la demande	15/12/2006 23/05/2020
Prime time	-	Heure de grande écoute	18/01/2005
Vintage	2005 (*Larousse*)	D'époque Rétro	07/06/2007 07/06/2007

L'ensemble de ces mots va donc subir le traitement suivant :

- Recherche du nombre total d'occurrences parmi les trois titres de presse généraliste.

- Recherche du nombre d'occurrences respectives parmi chacun de ces titres.

- Recherche de la date de première apparition dans la presse, avec le nom du journal correspondant.

- Corrélation avec les résultats donnés par la machine *Google Books Ngram Viewer*, quand la date de la première occurrence semble être trop proche de la limite temporelle fixée par la disponibilité des archives sur la base de données « Europresse » (1995).

Pour mémoire, nous rappelons également, ci-après, le corpus que J.-C. Boulanger avait établi. En italique, les termes tels qu'ils sont mentionnés aujourd'hui par la base de données « FranceTerme » lorsqu'il y a une différence avec les mots employés par J.-C. Boulanger.

Anglicismes à remplacer	Recommandations officielles	Parution au JO
abribus/Abribus (*bus shelter*)	aubette	22/09/2000
brain(-)storming	remue-méninges	22/09/2000
cableman (*cableperson*)	câbliste	22/09/2000
camping(-)car	auto(-)caravane	22/09/2000
design	stylique (*stylisme*)	22/09/2000
dispatcher (nom)	répartiteur/régulateur	22/09/2000
drive-in (cinéma)	ciné-parc	22/09/2000
fast(-)food	restauration rapide	22/09/2000
ferry(-boat)	(navire) transbordeur	22/09/2000
hardware	matériel	22/09/2000
jingle	sonal	

jumbo(-)jet	gros(-)porteur	22/09/2000
kit	prêt-à-monter	
kitchenette	cuisinette	22/09/2000
listing	listage/liste	22/09/2000
mailing	publipostage	22/09/2000
shopping	chalandage	22/09/2000
software	logiciel	22/09/2000
sponsoriser	commanditer	
surbooking (*overbooking*)	surréservation	
tour-opérateur	voyagiste	22/09/2000
tuner	syntoniseur	22/09/2000
visualiseur	visuel	
voucher	bon d'échange/ coupon	22/09/2000
walkman	baladeur	22/09/2000

De nouveau s'est posé, pour ce corpus, le problème de la désambiguïsation de certains termes pour une recherche par occurrences. Le mot « dispatcher », par exemple, nom commun pour J.-C. Boulanger (prononcé « dispatcheur »), peut difficilement être extrait des emplois, plus nombreux, de son homographe « dispatcher », verbe du premier groupe. De même, ses équivalents « répartiteur » et « régulateur » risquent d'être noyés parmi les autres acceptions de ces deux termes. Nous présenterons donc un tableau synthétique duquel auront été ôtés les résultats qui auront paru moins probants ou moins fiables, eu égard à ces ambiguïtés sémantiques.

3.2.1. Données quantitatives

3.2.1.1. *Corpus personnel*

L'ensemble des données recueillies peut être synthétisé dans le tableau suivant (chiffres valables au 23 octobre 2022) :

Tableau 77 : Anglicismes et recommandations - Occurrences respectives

Anglicismes Équivalents	Date de première apparition	Nombre total d'occurrences	Dont *Libération*	Dont *Le Monde*	Dont *Le Figaro*
Bashing	06/02/1997 *Le Figaro*	1210	282	422	**506**
Éreintage	06/10/2000 *Libération*	4	2	2	0
Biopic	04/09/1996 *Libération*	1874	**825**	378	671
Film biographique	04/09/1995 *Libération*	107	22	44	41
Burn-out	24/01/1995 *Libération*	1659	488	**609**	562
Syndrome d'épuisement pro.	31/03/1998 *Libération*	44	7	17	20
Coach	04/01/1995 *Libération*	12588	**5039**	2590	4959
Entraîneur	03/01/1995 *Libération*	35110	10643	8189	16278
Mentor	05/01/1995 *Libération*	10131	2802	3377	3952
Répétiteur	17/01/1995 *Libération*	280	75	87	118
Fake news	27/10/2004 *Le Monde*	2223	592	725	**906**
Infox	30/04/2014 *Le Figaro*	223	35	111	77
Live	11/01/1995	13024	**5248**	3475	4301

	Libération				
En direct	03/01/1995 *Libération*	48470	9836	11911	26723
Low cost	17/12/1997 *Le Figaro*	6262	1215	1934	**3113**
À bas prix	03/01/1995 *Libération*	4588	974	1563	2051
À coût(s) réduit(s)	12/06/1997 *Libération*	83 (53)	18 (10)	29 (17)	36 (26)
Podcast(ing)	06/07/2004 *Libération*	1326 (+70)	361 (+23)	**558** (+16)	407 (+31)
Baladodiffusion	05/01/2006 *Le Figaro*	24	7	12	5
Audio à la demande	02/02/1996 *Libération*	10	3	6	1
Prime time	05/01/1995 *Libération*	4966	1363	1059	**2544**
Heure de grande écoute	03/01/1995 *Libération*	561	158	201	202
Vintage	29/03/1995 *Libération*	5863	1363	1314	**3186**
D'époque	03/01/1995 *Libération*	9455	2455	2811	4189
Rétro	04/01/1995 *Libération*	6831	2540	1492	2799

Les données sont plus parlantes présentées selon des histogrammes prenant en compte chaque source. L'empan chronologique court de 1998 à 2019, afin de rester cohérent avec notre paradigme micro-diachronique. Pour avoir une meilleure idée de la date d'apparition de ces termes dans les usages, une seconde analyse avec l'outil *Google Ngram Viewer* a été réalisée en définissant un empan temporel plus élargi (1950-2019 ou 1900 à 2019).

3.2.1.1.1. Bashing / éreintage

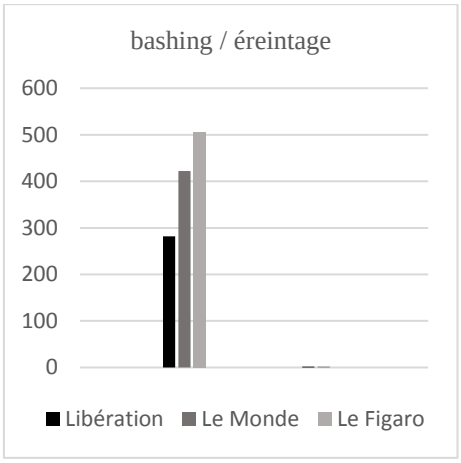

Figure 30 : Occurrences respectives - bashing / éreintage (presse)

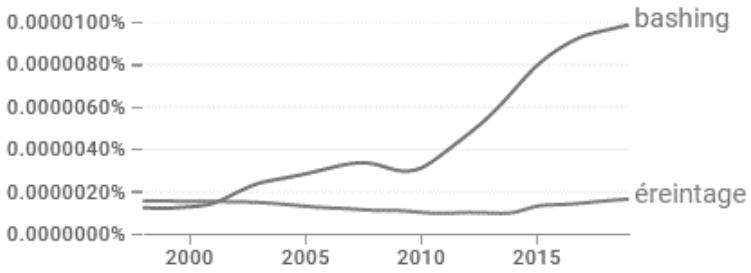

Figure 31 : Occurrences respectives - bashing / éreintage (Google Ngram) 1998-2019

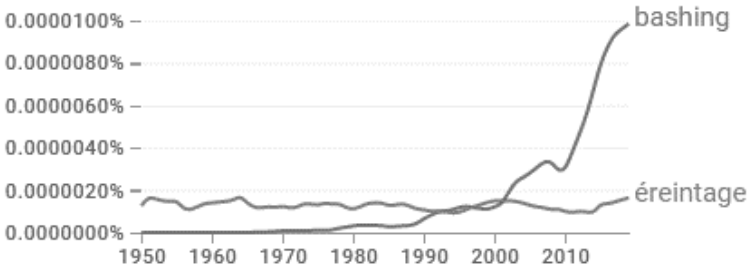

Figure 32 : Occurrences respectives - bashing / éreintage (Google Ngram) 1950-2019

3.2.1.1.2. Biopic / film biographique

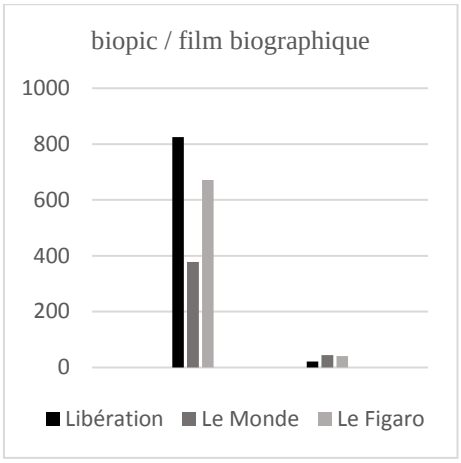

Figure 33 : Occurrences respectives - biopic / film biographique (presse)

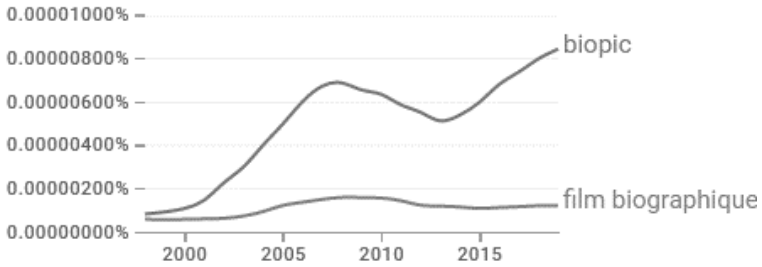

Figure 34 : Occurrences respectives - biopic / film biographique (Google Ngram) 1998-2019

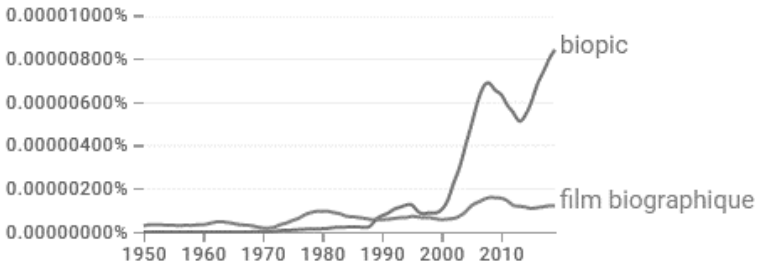

Figure 35 : Occurrences respectives - biopic / film biographique (Google Ngram) 1950-2019

3.2.1.1.3. Burn-out / syndrome d'épuisement professionnel

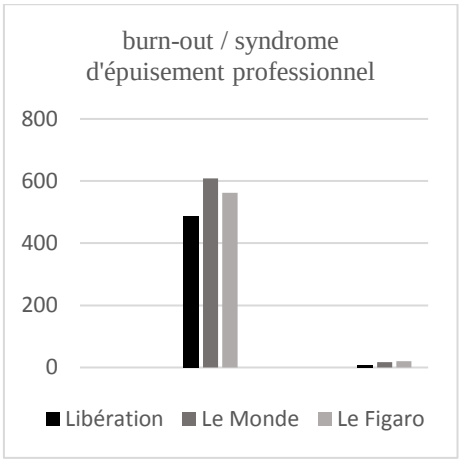

Figure 36 : Occurrences respectives - burn-out / syndrome d'épuisement professionnel (presse)

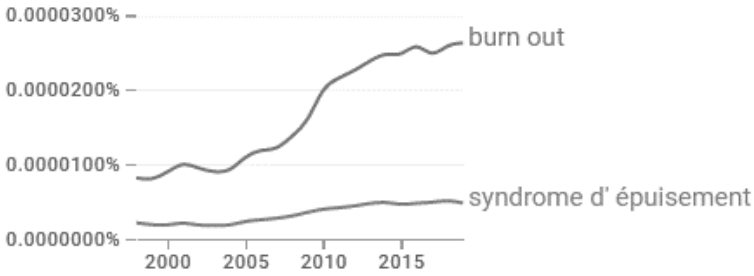

Figure 37 : Occurrences respectives - burn-out / syndrome d'épuisement professionnel (Google Ngram) 1998-2019

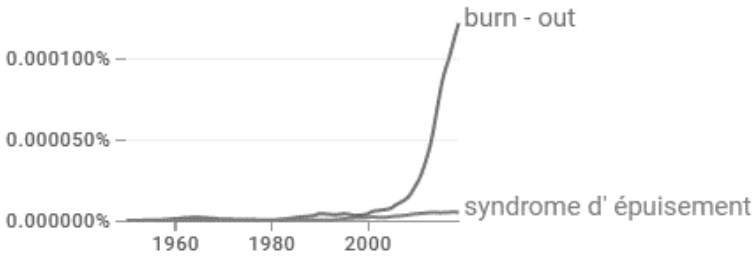

Figure 38 : Occurrences respectives - burn-out / syndrome d'épuisement professionnel (Google Ngram) 1950-2019

3.2.1.1.4. Coach / entraîneur / mentor / répétiteur

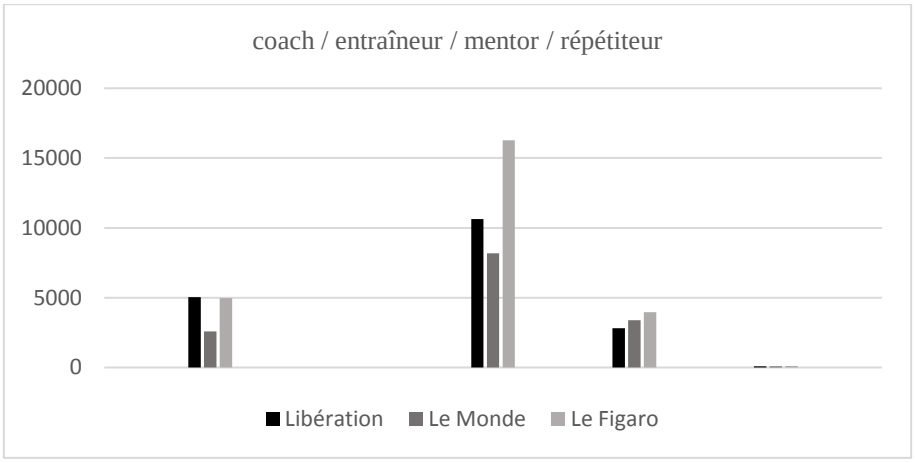

Figure 39 : Occurrences respectives - coach / entraîneur / mentor / répétiteur (presse)

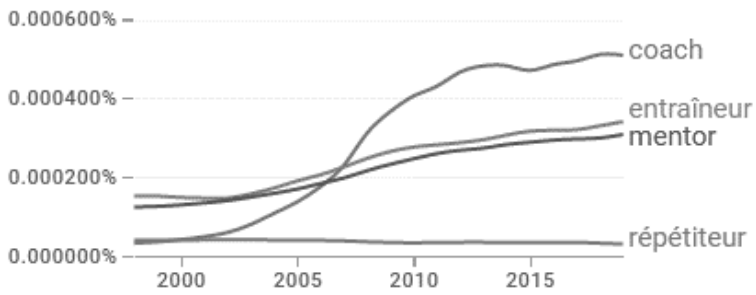

Figure 40 : Occurrences respectives - coach / entraîneur / mentor / répétiteur (Google Ngram) 1998-2019

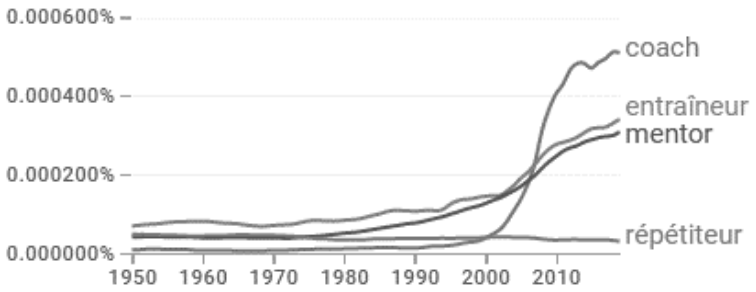

Figure 41 : Occurrences respectives - coach / entraîneur / mentor / répétiteur (Google Ngram) 1950-2019

3.2.1.1.5. Fake news / infox

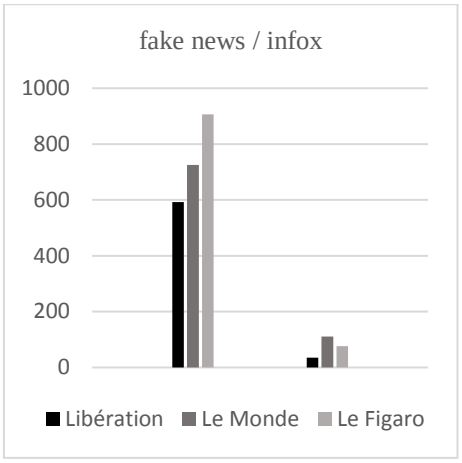

Figure 42 : Occurrences respectives - fake news / infox (presse)

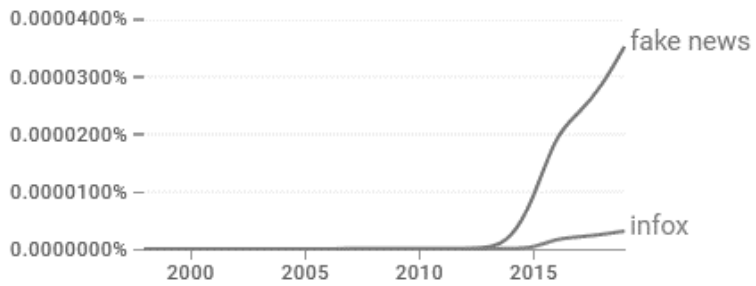

Figure 43 : Occurrences respectives - fake news / infox (Google Ngram) 1998-2019

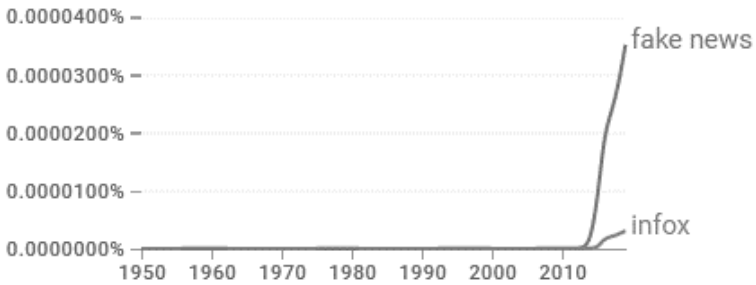

Figure 44 : Occurrences respectives - fake news / infox (Google Ngram) 1950-2019

3.2.1.1.6. Live / en direct

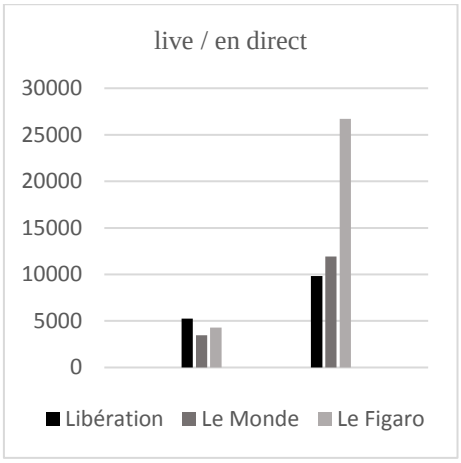

Figure 45 : Occurrences respectives - live / en direct (presse)

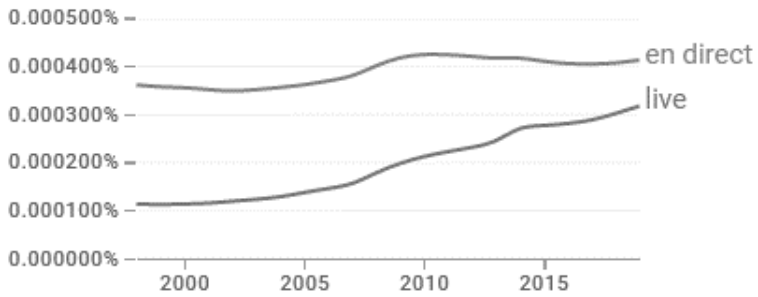

Figure 46 : Occurrences respectives - live / en direct (Google Ngram) 1998-2019

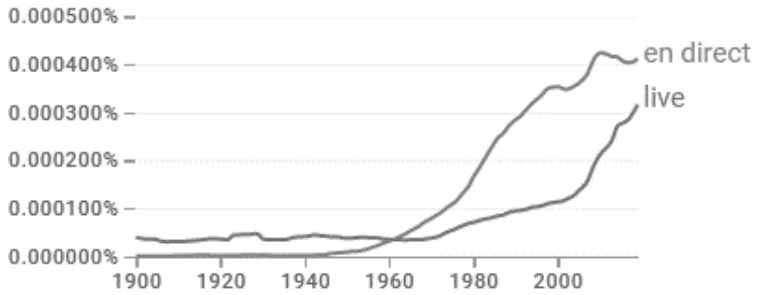

Figure 47 : Occurrences respectives - live / en direct (Google Ngram) 1900-2019

3.2.1.1.7. Low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s)

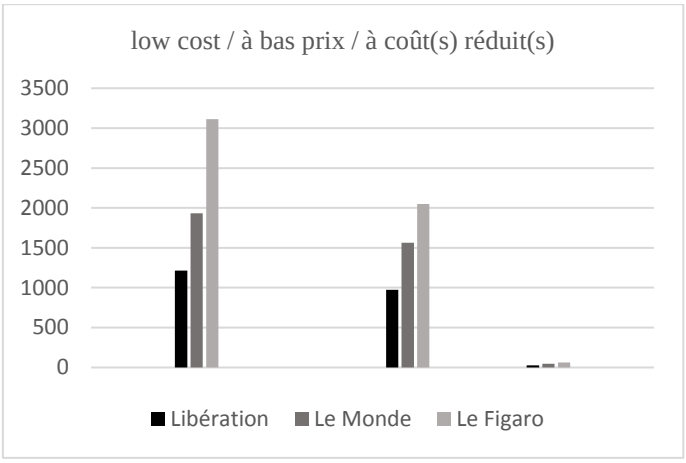

Figure 48 : Occurrences respectives - low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s) (presse)

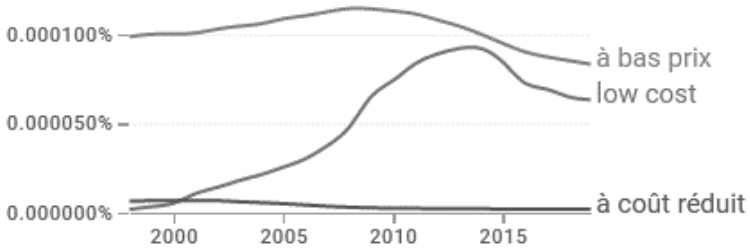

Figure 49 : Occurrences respectives - low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s) (Google Ngram) 1998-2019

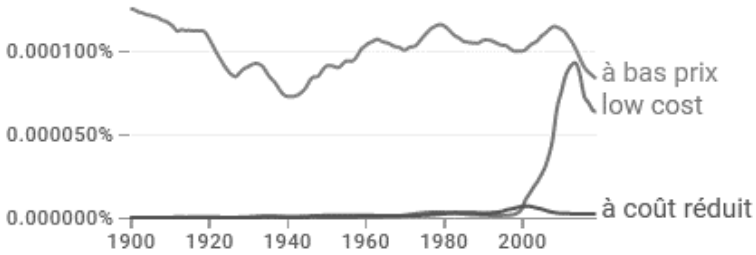

Figure 50 : Occurrences respectives - low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s) (Google Ngram) 1900-2019

3.2.1.1.8. Podcast / baladodiffusion / audio à la demande

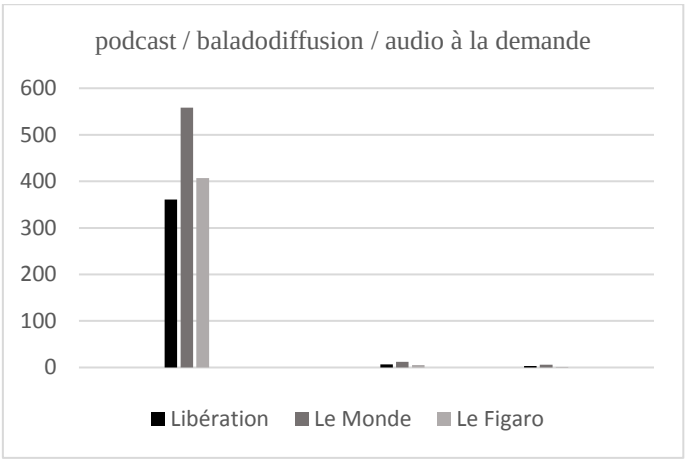

Figure 51 : Occurrences respectives - podcast(ing) / baladodiffusion / audio à la demande (presse)

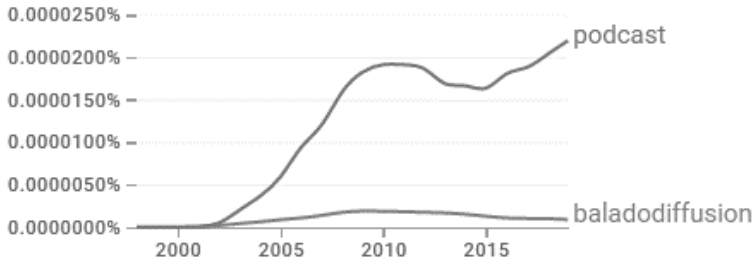

Figure 52 : Occurrences respectives - podcast / baladodiffusion (Google Ngram) 1998-2019

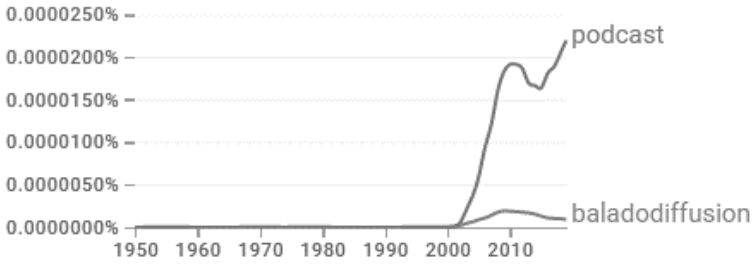

Figure 53 : Occurrences respectives - podcast / baladodiffusion (Google Ngram) 1900-2019

3.2.1.1.9. Prime time / heure de grande écoute

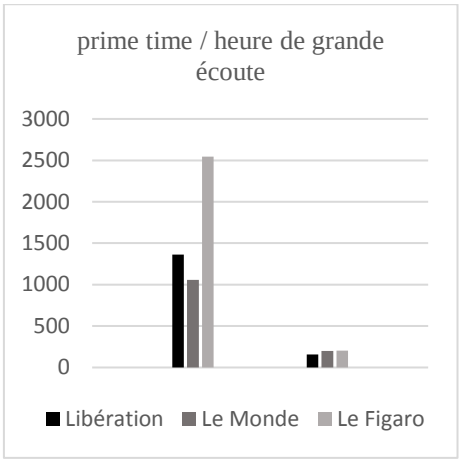

Figure 54 : Occurrences respectives - prime time / heure de grande écoute (presse)

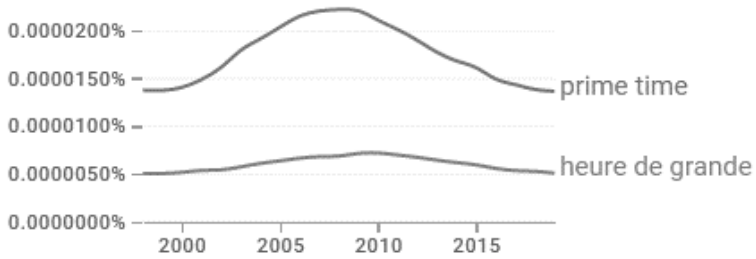

Figure 55 : Occurrences respectives - prime time / heure de grande écoute (Google Ngram) 1998-2019

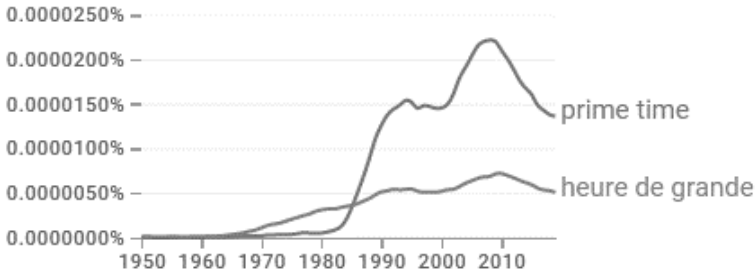

Figure 56 : Occurrences respectives - prime time / heure de grande écoute (Google Ngram) 1950-2019

3.2.1.1.10. Vintage / rétro / d'époque

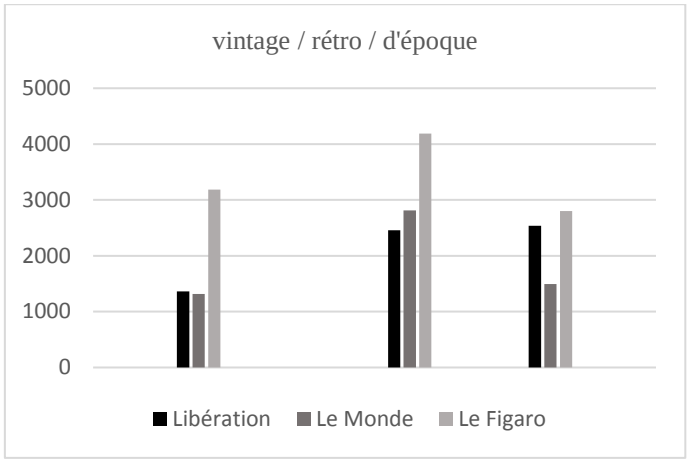

Figure 57 : Occurrences respectives - vintage / rétro / d'époque (presse)

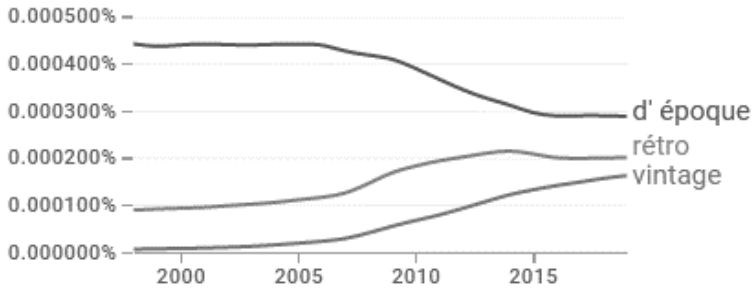

Figure 58 : Occurrences respectives - vintage / rétro / d'époque (Google Ngram) 1998-2019

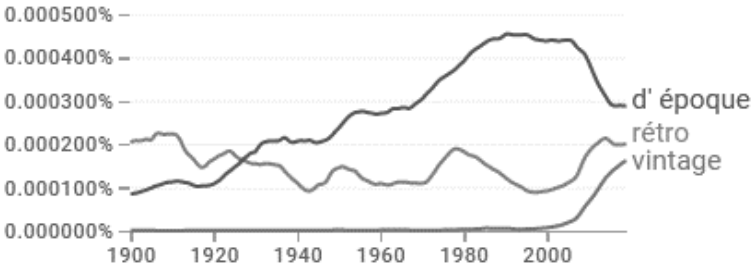

Figure 59 : Occurrences respectives - vintage / rétro / d'époque (Google Ngram) 1900-2019

3.2.1.2.*Corpus de J.-C. Boulanger*

Comme nous l'avons vu, certains termes ont été exclus de l'analyse car ils présentaient plusieurs obstacles et se prêtaient mal à une recherche par occurrences. En effet, il est difficile de désambiguïser les résultats lorsqu'il existe plusieurs acceptions d'un terme et / ou que celui-ci présente des homographes. Quant à d'autres mots ou graphies tels que « cableman » /

« cableperson », « bus shelter » ou « auto-caravane », l'absence d'occurrences les a *de facto* exclus du tableau synthétique présenté ci-après. En résultent dès lors les treize anglicismes suivants, accompagnés de leurs recommandations respectives (données au 7 décembre 2023).

Tableau 78 : Corpus de J.-C. Boulanger - Nombre d'occurrences dans la presse

Anglicismes Équivalents	Nombre total d'occurrences	Dont *Libération*	Dont *Le Monde*	Dont *Le Figaro*
abribus	1192	376	290	**484**
aubette	68	33	25	10
brainstorming	497	**195**	120	182
remue-méninges	290	116	93	81
camping-car	1139	326	**397**	381
autocaravane	4	0	3	1
design	24629	4569	6256	**13804**
stylisme / stylique	1054 / 2	194 / 2	175	666
fast-food	2459	825	674	**892**
restauration rapide	2014	344	569	1090
jingle	378	**191**	83	104
sonal	11	9	2	0
jumbo(-)jet	53	18	11	**24**
gros(-)porteur	1086	210	302	542
kitchenette	228	70	58	**100**
cuisinette	15	3	2	10
mailing	437	158	75	**204**
publipostage	75	26	13	36
software	1604	339	275	**960**
logiciel	16948	4367	5239	7342
tour-opérateur	1363	149	270	**910**
voyagiste	2462	316	631	1511
voucher	26	3	8	**15**
bon d'échange / coupon	16 / 1465	3 / 153	3 / 337	10 / 947
walkman	620	224	119	**277**
baladeur	1865	433	461	971

Afin de mieux représenter graphiquement ces données, nous continuerons d'adopter la forme d'histogrammes comparatifs, et les courbes dessinées par l'outil *Google Ngram Viewer*. Pour rester cohérent avec les paradigmes diachronique et micro-diachronique déjà définis, les mêmes empans chronologiques ont été choisis : 1900-2019 et 1998-2019.

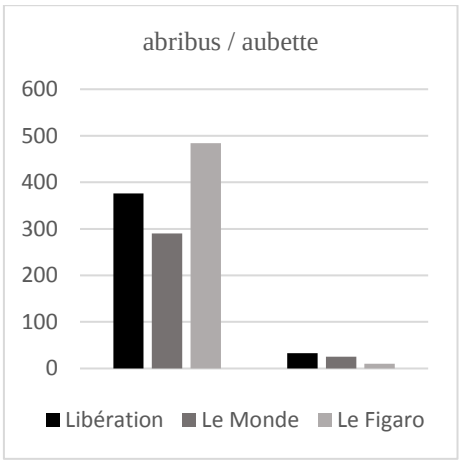

Figure 60 : Occurrences respectives - abribus / aubette (presse)

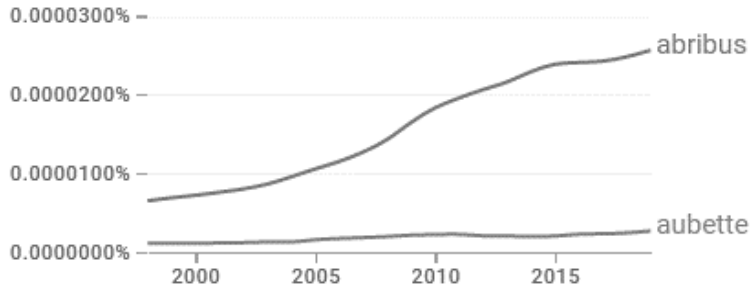

Figure 61 : Occurrences respectives - abribus / aubette (Google Ngram) 1998-2019



Figure 62 : Occurrences respectives - abribus / aubette (Google Ngram) 1900-2019

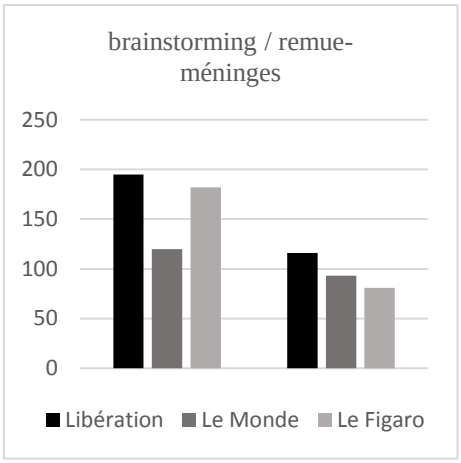

Figure 63 : Occurrences respectives - brainstorming / remue-méninges (presse)

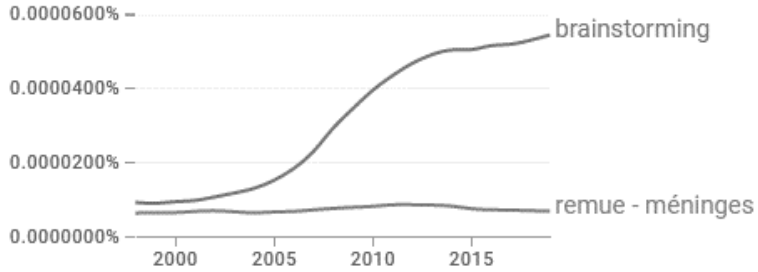

Figure 64 : Occurrences respectives - brainstorming / remue-méninges (Google Ngram) 1998-2019

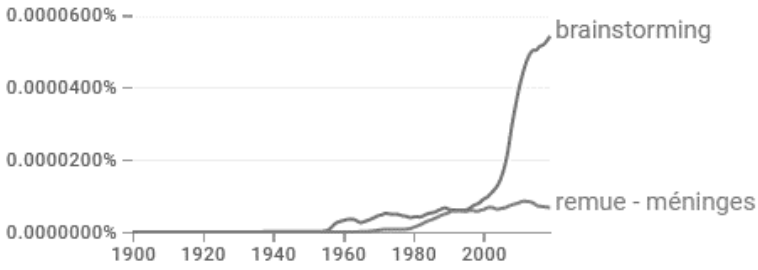

Figure 65 : Occurrences respectives - brainstorming / remue-méninges (Google Ngram) 1900-2019

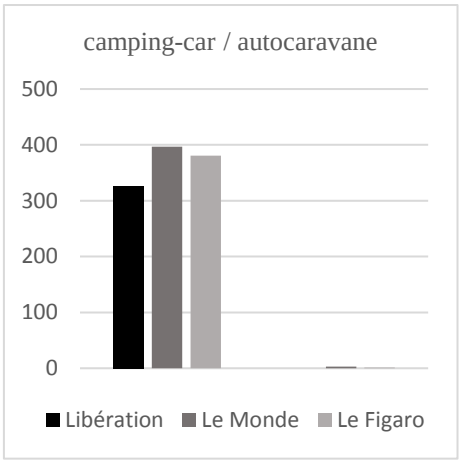

Figure 66 : Occurrences respectives - camping-car / autocaravane (presse)

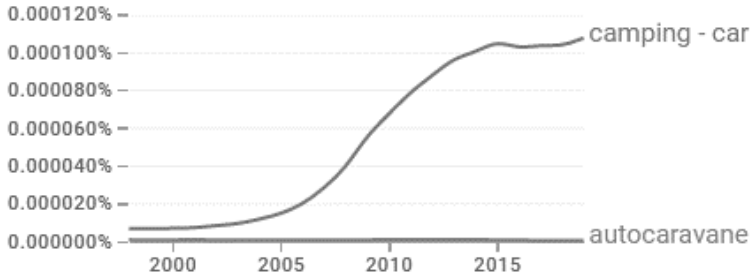

Figure 67 : Occurrences respectives - camping-car / autocaravane (Google Ngram) 1998-2019

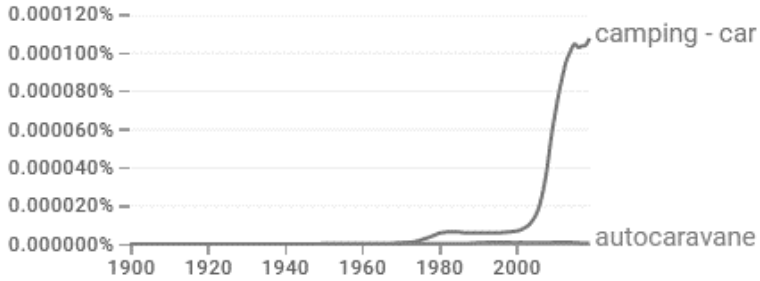

Figure 68 : Occurrences respectives - camping-car / autocaravane (Google Ngram) 1900-2019

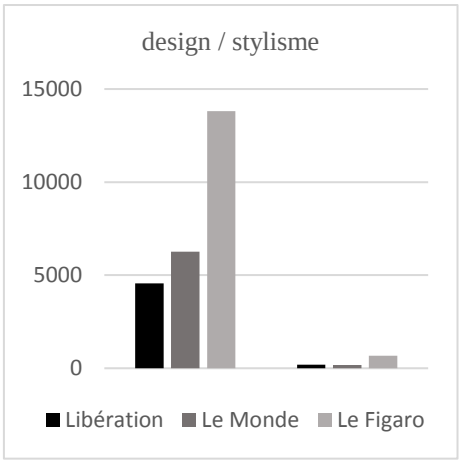

Figure 69 : Occurrences respectives - design / stylisme (presse)

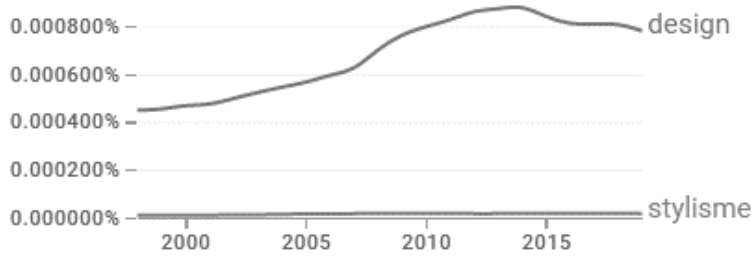

Figure 70 : Occurrences respectives - design / stylisme (Google Ngram) 1998-2019

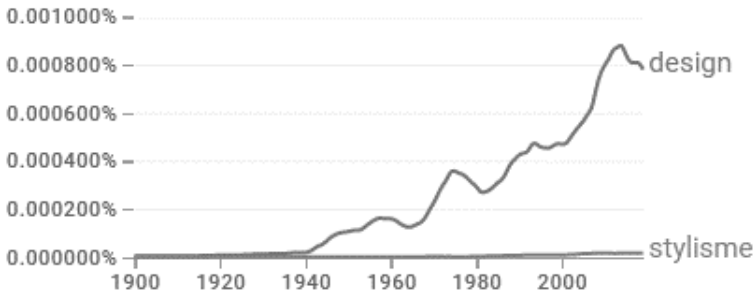

Figure 71 : Occurrences respectives - design / stylisme (Google Ngram) 1900-2019

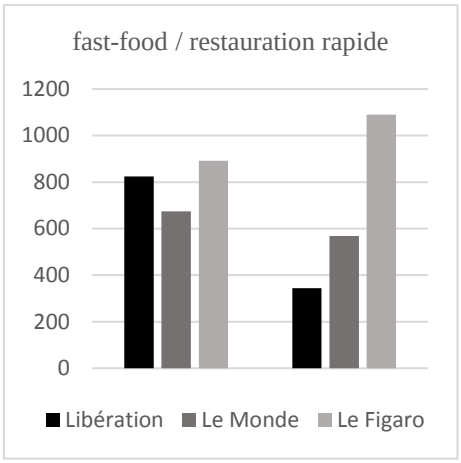

Figure 72 : Occurrences respectives - fast-food / restauration rapide (presse)

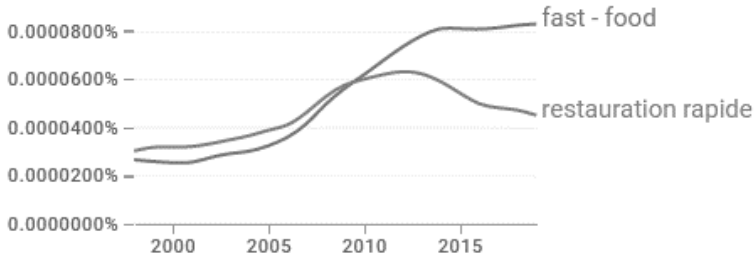

Figure 73 : Occurrences respectives - fast-food / restauration rapide (Google Ngram) 1998-2019

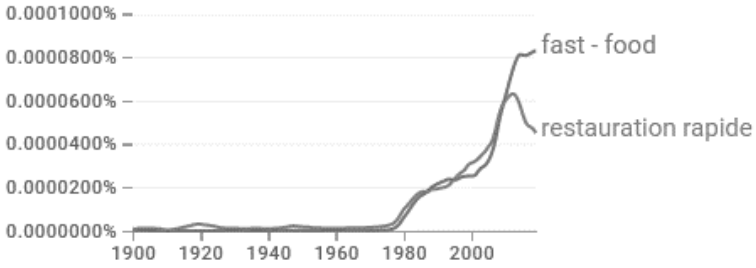

Figure 74 : Occurrences respectives - fast-food / restauration rapide (Google Ngram) 1900-2019

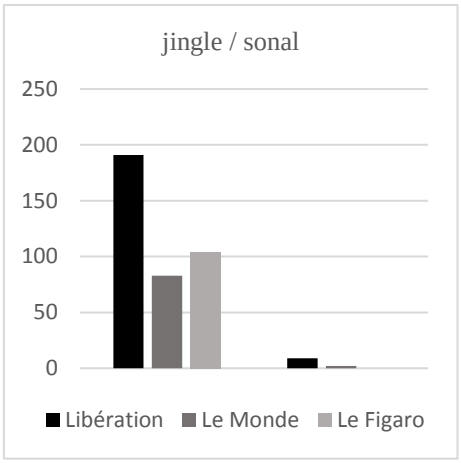

Figure 75 : Occurrences respectives - jingle / sonal (presse)

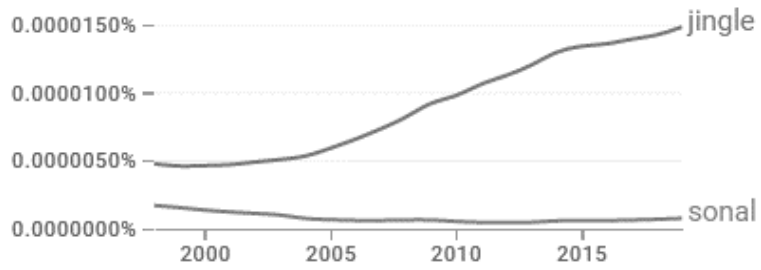

Figure 76 : Occurrences respectives - jingle / sonal (Google Ngram) 1998-2019

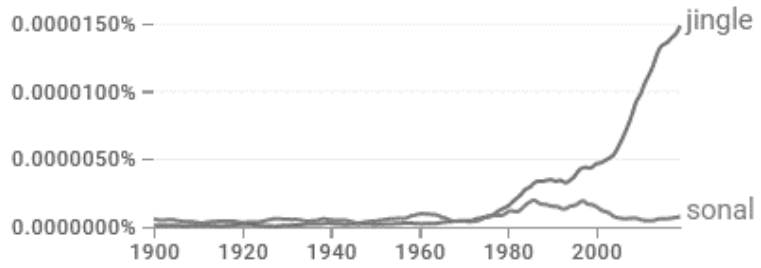

Figure 77 : Occurrences respectives - jingle / sonal (Google Ngram) 1900-2019

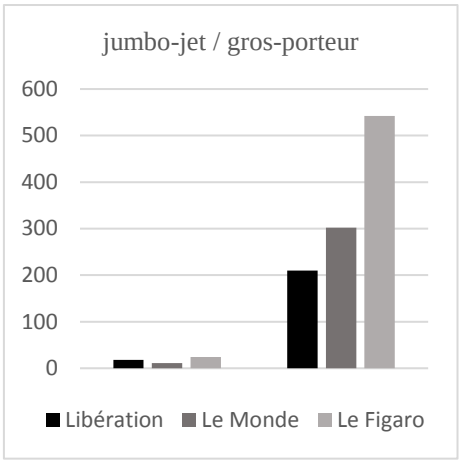

Figure 78 : Occurrences respectives - jumbo-jet / gros-porteur (presse)

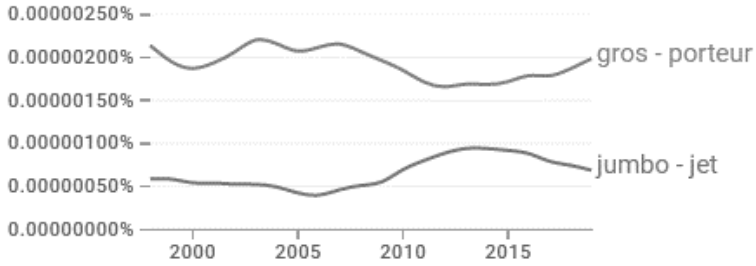

Figure 79 : Occurrences respectives - jumbo-jet / gros-porteur (Google Ngram) 1998-2019



Figure 80 : Occurrences respectives - jumbo-jet / gros-porteur (Google Ngram) 1900-2019

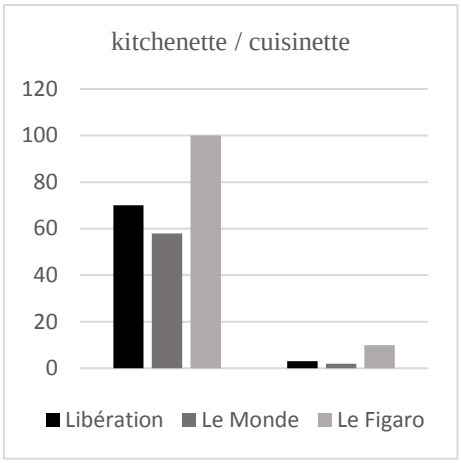

Figure 81 : Occurrences respectives - kitchenette / cuisinette (presse)

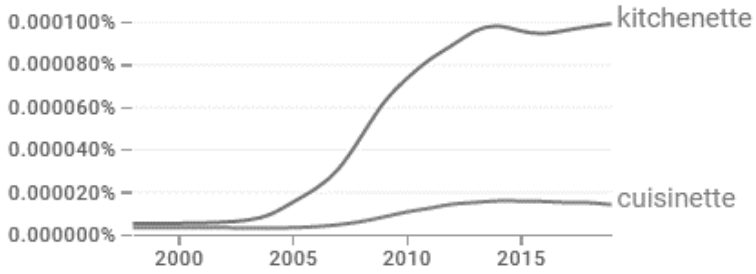

Figure 82 : Occurrences respectives - kitchenette / cuisinette (Google Ngram) 1998-2019

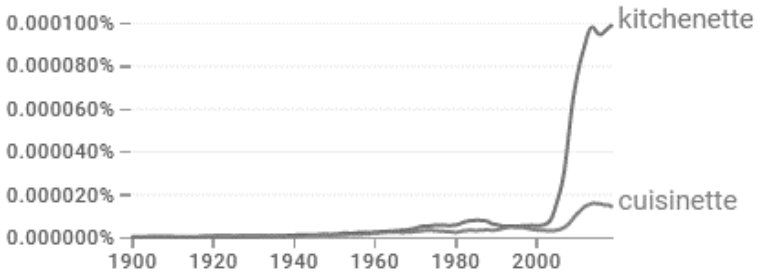

Figure 83 : Occurrences respectives - kitchenette / cuisinette (Google Ngram) 1900-2019

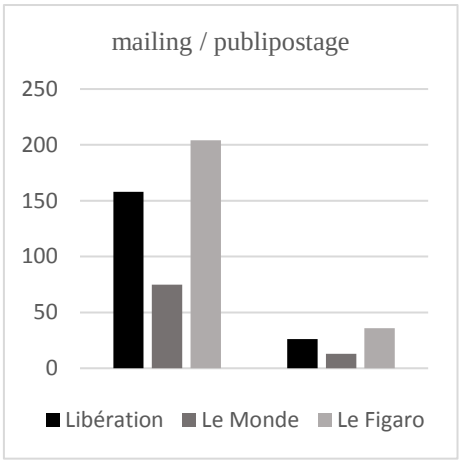

Figure 84 : Occurrences respectives - mailing / publipostage (presse)

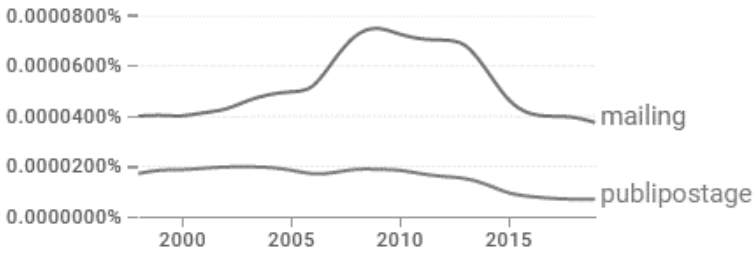

Figure 85 : Occurrences respectives - mailing / publipostage (Google Ngram) 1998-2019

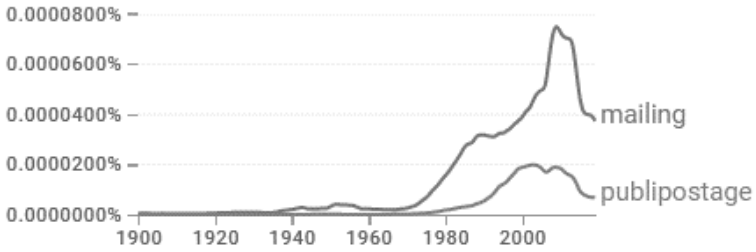

Figure 86 : Occurrences respectives - mailing / publipostage (Google Ngram) 1900-2019

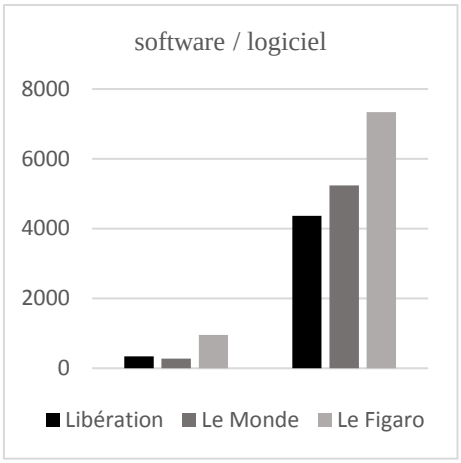

Figure 87 : Occurrences respectives - software / logiciel (presse)

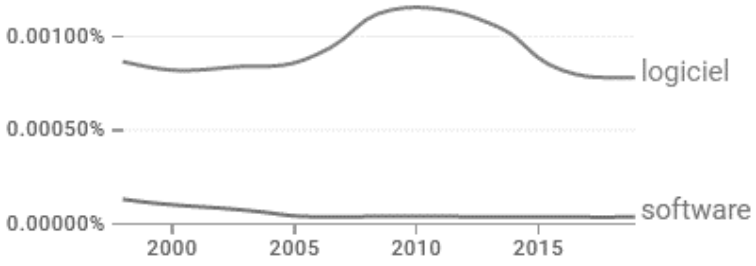

Figure 88 : Occurrences respectives - software / logiciel (Google Ngram) 1998-2019

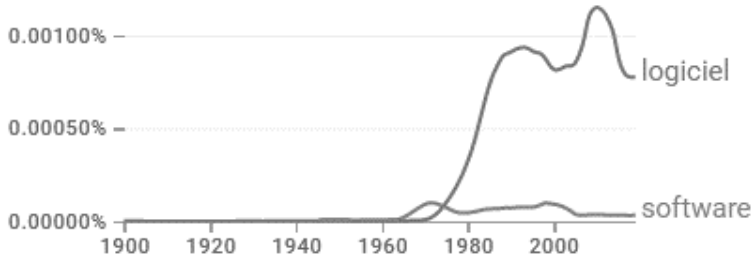

Figure 89 : Occurrences respectives - software / logiciel (Google Ngram) 1900-2019

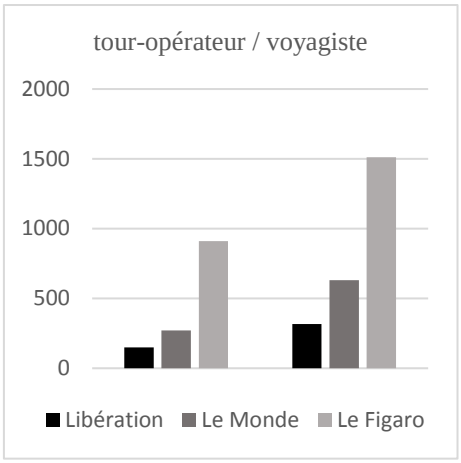

Figure 90 : Occurrences respectives - tour-opérateur / voyagiste (presse)

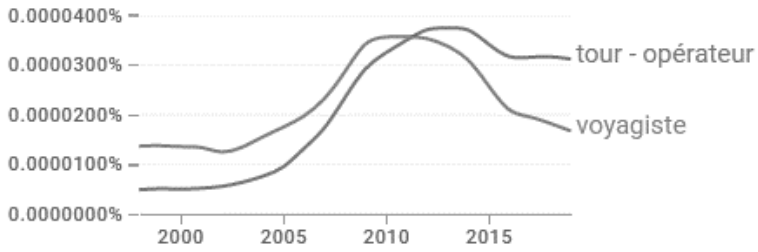

Figure 91 : Occurrences respectives - tour-opérateur / voyagiste (Google Ngram) 1998-2019

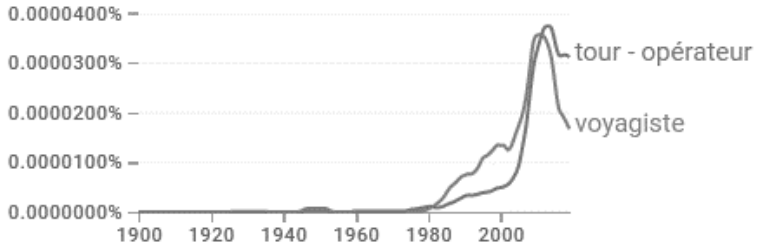

Figure 92 : Occurrences respectives - tour-opérateur / voyagiste (Google Ngram) 1900-2019

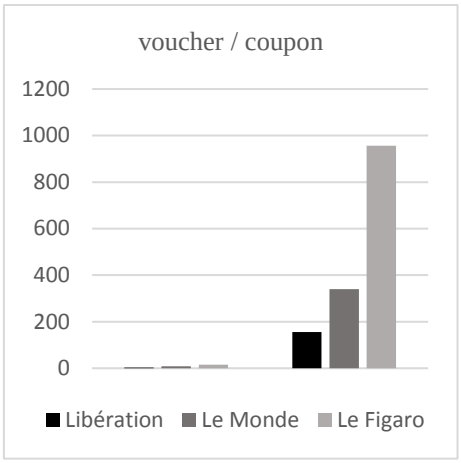

Figure 93 : Occurrences respectives - voucher / coupon (presse)

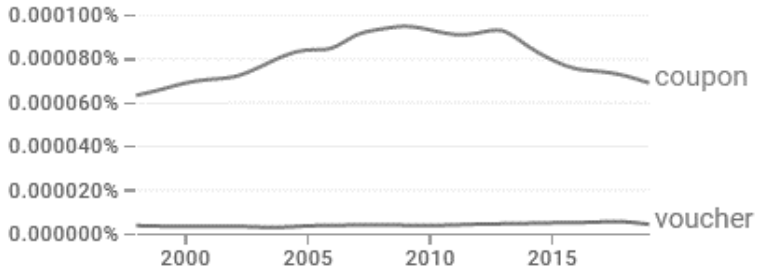

Figure 94 : Occurrences respectives - voucher / coupon (Google Ngram) 1998-2019



Figure 95 : Occurrences respectives - voucher / coupon (Google Ngram) 1900-2019

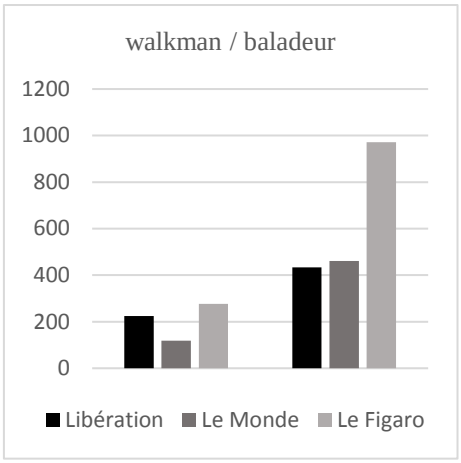

Figure 96 : Occurrences respectives - walkman / baladeur (presse)

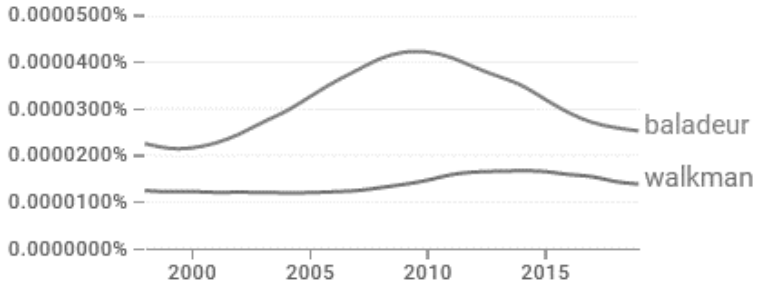

Figure 97 : Occurrences respectives - walkman / baladeur (Google Ngram) 1998-2019



Figure 98 : Occurrences respectives - walkman / baladeur (Google Ngram) 1900-2019

3.2.2. Données qualitatives

Chacune des questions auxquelles ces travaux de recherche tentent d'apporter des éléments de réponse sous-tend en réalité une double interrogation, révélant de fait la double nature de celles-ci. Tâcher de savoir si la langue française subit bel et bien une « invasion » délétère de la part des anglicismes suppose, en effet, à la fois de se pencher sur l'aspect quantitatif (augmentent-

ils en nombre ?), et d'entreprendre une analyse quantitative (constituent-ils, par nature, une « menace » ?). De même, lorsqu'il s'agit de proposer une méthodologie d'évaluation de « l'efficacité » des dispositifs d'enrichissement de la langue, le point de vue quantitatif (des équivalents aux anglicismes sont-ils systématiquement et rapidement proposés ?) ne saurait se départir du point de vue qualitatif (ces équivalents sont-ils plus ou moins usités, et en quelles mesures ?).

Afin de conserver une certaine cohérence méthodologique, dans cette seconde partie nous utiliserons les mêmes outils d'analyse, avec un empan temporel sensiblement analogue, qui ont été employés. Ainsi, au sein de ce recueil des données qualitatives, la même triple analyse des différents corpus d'anglicismes sera faite : typologique, grammaticale et sémantique.

3.2.2.1.*Analyse typologique*

Afin de pouvoir comparer avec le corpus des 1036 anglicismes entrés dans les deux dictionnaires d'usage retenus, entre 1998 et 2023 (première partie de notre recherche), il nous a paru utile d'analyser la typologie des anglicismes « combattus », selon la classification proposée par D. Candel et J. Humbley.

3.2.2.1.1. Corpus « FranceTerme »

La typologie des 338 anglicismes du corpus « FranceTerme », englobant les livrets « Vous pouvez le dire en français » auxquels est ajoutée la page spécifique des « recommandations officielles »), est la suivante :

Tableau 79 : Typologie des anglicismes – « FranceTerme »

Emprunts directs littéraux	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques
304 89,7 %	5 1,5 %	8 2,3 %	22 6,5 %

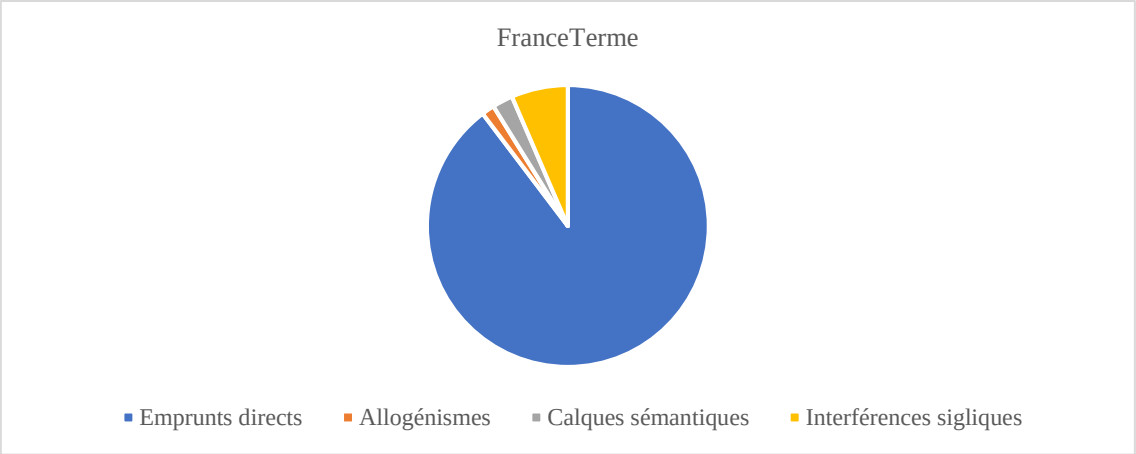

Figure 99 : Typologie des anglicismes – « FranceTerme »

3.2.2.1.2. Corpus « Néologismes et anglicismes » - Académie française

Les 200 anglicismes faisant l'objet d'un article dans la catégorie « Néologismes et anglicismes » de la rubrique « Dire, Ne pas dire » sur le site de l'Académie française se répartissent ainsi selon leur typologie :

Tableau 80 : Typologie des anglicismes - Académie française

Emprunts directs littéraux	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques
121 60,5 %	36 18 %	37 18,5 %	6 3 %

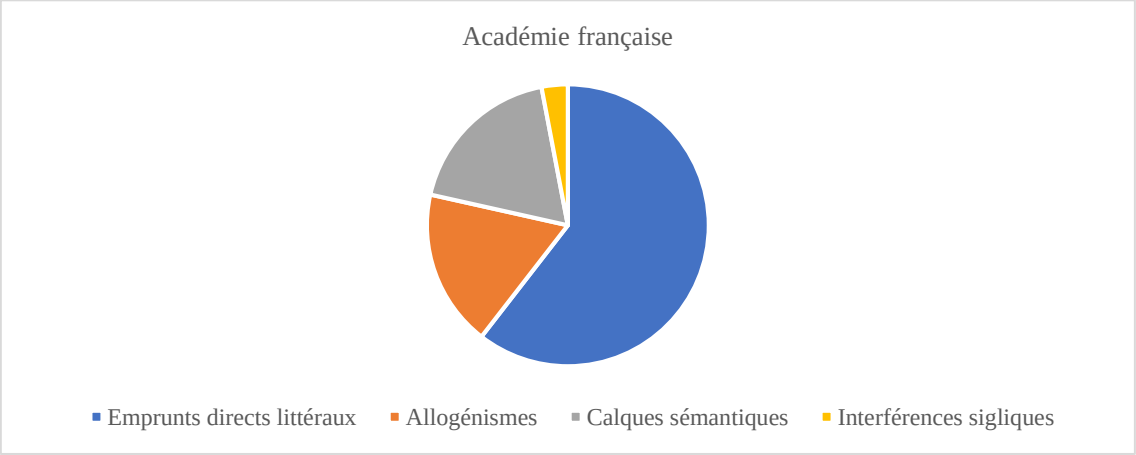

Figure 100 : Typologie des anglicismes - Académie française

3.2.2.1.3. Corpus de J. Maillet

Dans son ouvrage paru aux éditions du *Figaro* (Maillet, 2016), les « 100 anglicismes à ne plus jamais utiliser » montrent la typologie suivante :

*Tableau 81 : Typologie des anglicismes – Ouvrage de J. Maillet (*Le Figaro*)*

Emprunts directs littéraux	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques
85 85 %	13 13 %	2 2 %	

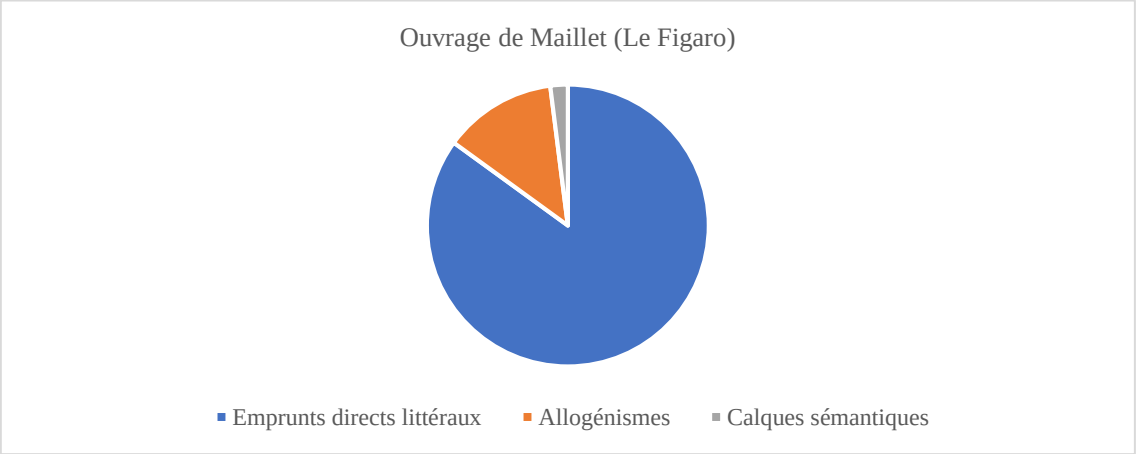

*Figure 101 : Typologie des anglicismes – Ouvrage de J. Maillet (*Le Figaro*)*

3.2.2.1.4. Corpus du CSA

Enfin, les anglicismes présentés avec leurs recommandations officielles sur le site Internet du CSA (devenu l'Arcom en janvier 2022) sont répartis de la façon suivante :

Tableau 82 : Typologie des anglicismes - Comité Supérieur de l'Audiovisuel

Emprunts directs littéraux	Allogénismes
46 95,8 %	2 4,2 %

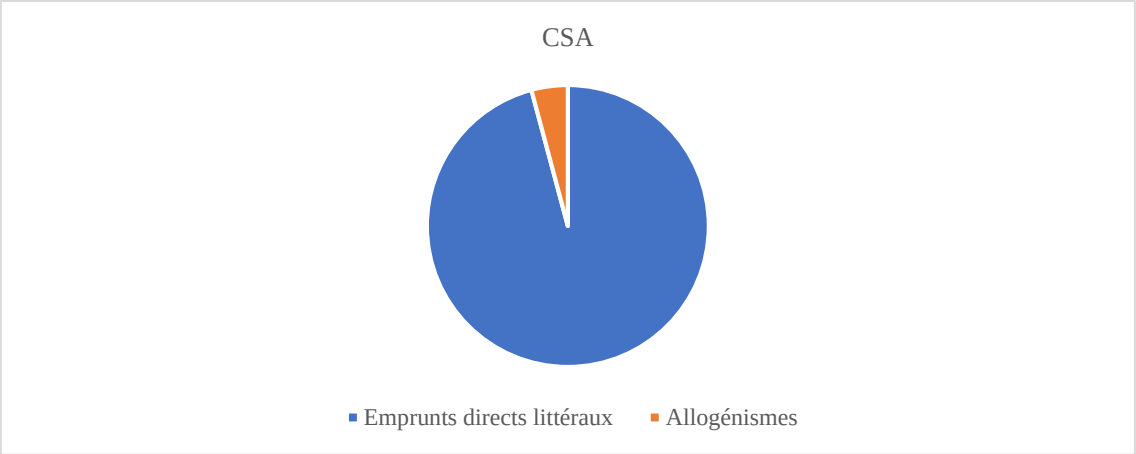

Figure 102 : Typologie des anglicismes - Comité Supérieur de l'Audiovisuel

3.2.2.1.5. Total du corpus

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre consacré au cadre méthodologique (2.2.2), ces quatre corpus ont été assemblés dans le but d'avoir un panoptique complet. Le corpus total comprend 687 termes, qui se répartissent ainsi :

Tableau 83 : Typologie des anglicismes - Total du corpus

Emprunts directs littéraux	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques
556 80,9 %	56 8,2 %	47 6,8 %	28 4,1 %

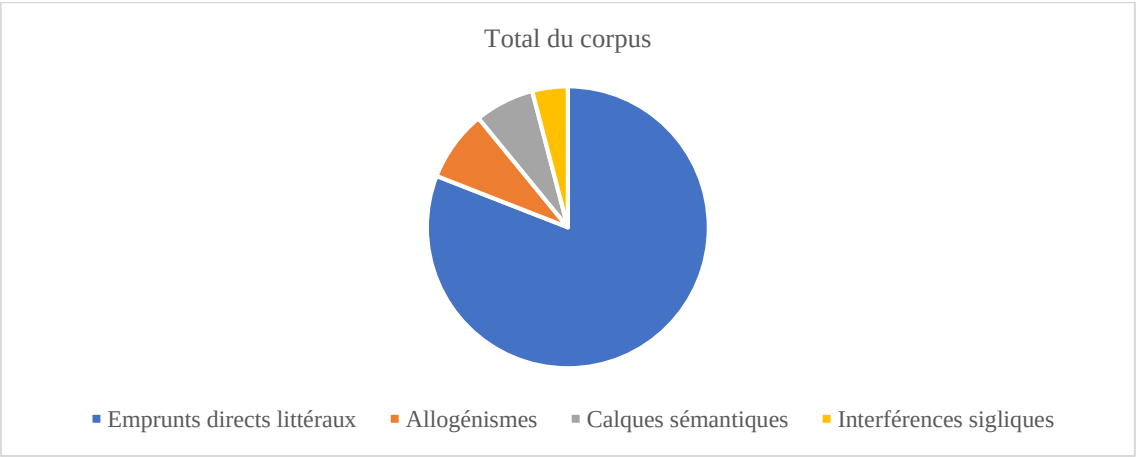

Figure 103 : Typologie des anglicismes - Total du corpus

3.2.2.1.6. Corpus corrigé

Comme certains termes sont présents simultanément dans plusieurs corpus, il a fallu corriger ce corpus total en supprimant les doublons. En résulte un nouveau corpus corrigé, dont la typologie des 583 anglicismes distincts donne le tableau suivant :

Tableau 84 : Typologie des anglicismes - Total termes distincts

Emprunts directs littéraux	Allogénismes	Calques sémantiques	Interférences sigliques
472 80,9 %	43 7,4 %	40 6,9 %	28 4,8 %

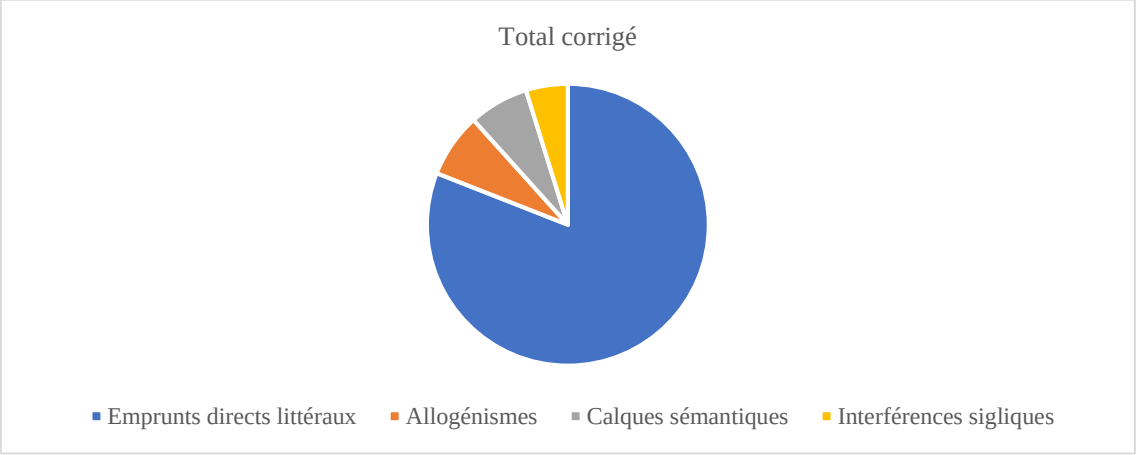

Figure 104 : Typologie des anglicismes - Total termes distincts

3.2.2.1.7. Corpus de J.-C. Boulanger

Les vingt-cinq anglicismes retenus par J.-C. Boulanger dans son corpus (Boulanger, 1989) se répartissent ainsi, pour leur part, selon la typologie retenue :

Tableau 85 : Typologie des anglicismes - Corpus de Boulanger (1989)

Emprunts directs (littéraux)	Calques littéraux	Allogénismes	Faux anglicismes
19	2	2	2
76 %	8 %	8 %	8 %

Les termes relevant des « faux anglicismes » sont d'une part « abribus », qui est originellement une marque déposée par l'entreprise JCDecaux, et d'autre part « camping-car » qui, s'il est composé d'éléments anglais, n'est pas (ou trop peu) usité tel quel puisqu'en anglais l'expression « camper-van » (Angleterre) / « camper » (États-Unis) ou le sigle « RV » (États-Unis, pour « recreational vehicle ») lui sont préférés. Nous l'avions déjà suggéré, c'est sans doute la raison qui a poussé J. Humbley à écarter le terme « abribus » dans son analyse, lorsqu'il a repris le corpus constitué par J.-C. Boulanger.

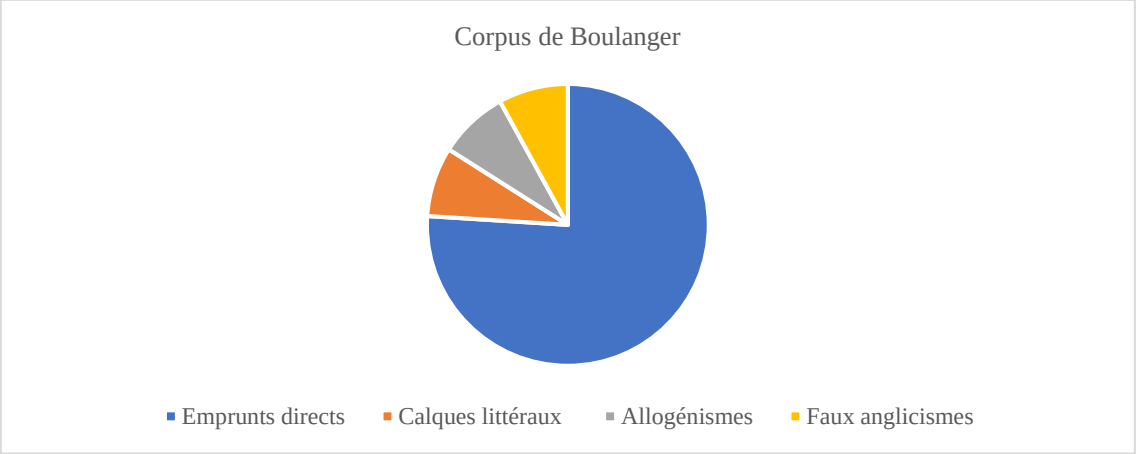

Figure 105 : Typologie des anglicismes - Corpus de J.-C. Boulanger (1989)

3.2.2.1.8. Rappel pour comparaison – Corpus A

Pour rappel, la répartition typologique des 1036 anglicismes entrés dans les dictionnaires d'usage français, entre 1998 et 2023, était la suivante :

Tableau 86 : Typologie des anglicismes - Corpus A

Emprunts directs (littéraux)	Calques littéraux	Interférences sigliques	Allogénismes
584	236	104	43
56,4%	22,9%	10,0%	4,2%
Emprunts sémantiques indirects	Interférences phonétiques	Calques adaptés	Calques sémantiques
28	20	12	8
2,7%	1,9%	1,2%	0,8%

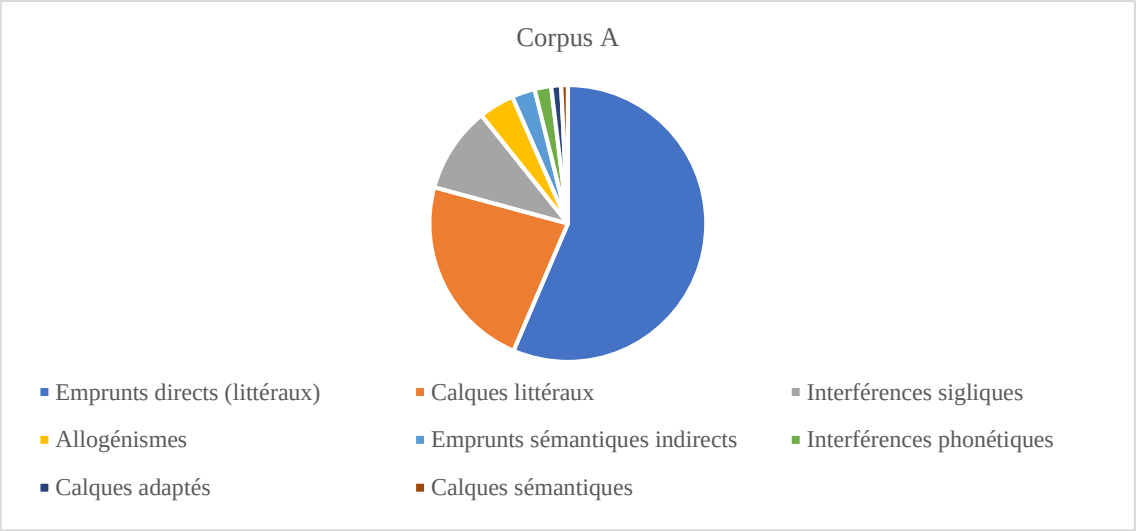

Figure 106 : Typologie des anglicismes - Corpus A

3.2.2.2.*Analyse grammaticale*

3.2.2.2.1. Corpus « FranceTerme »

Les 338 anglicismes du corpus « FranceTerme », comprenant les livrets « Vous pouvez le dire en français » accompagnés de la page spécifique des « recommandations officielles », se répartissent ainsi selon leur nature grammaticale :

Tableau 87 : Nature grammaticale – corpus « FranceTerme »

Substantifs	Adjectifs	Adverbes	Verbes	Autres
311	21	3	1	2
92 %	6,2 %	0,9 %	0,3 %	0,6 %

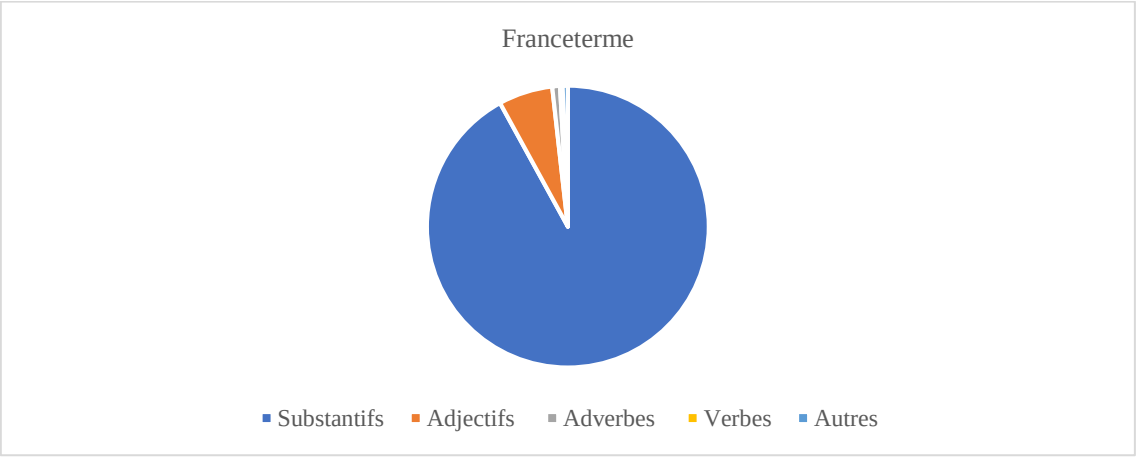

Figure 107 : Nature grammaticale – corpus « FranceTerme »

3.2.2.2.2. Corpus « Néologismes et anglicismes » - Académie française

Les 200 anglicismes faisant l'objet d'un article dans la catégorie « Néologismes et anglicismes » de la rubrique « Dire, Ne pas dire » sur le site de l'Académie française révèlent, en quantité, les catégories grammaticales suivantes :

Tableau 88 : Nature grammaticale – corpus Académie française

Substantifs	Adjectifs	Adverbes	Verbes	Autres
107	49	4	37	3
53,5 %	24,5 %	2 %	18,5 %	1,5 %

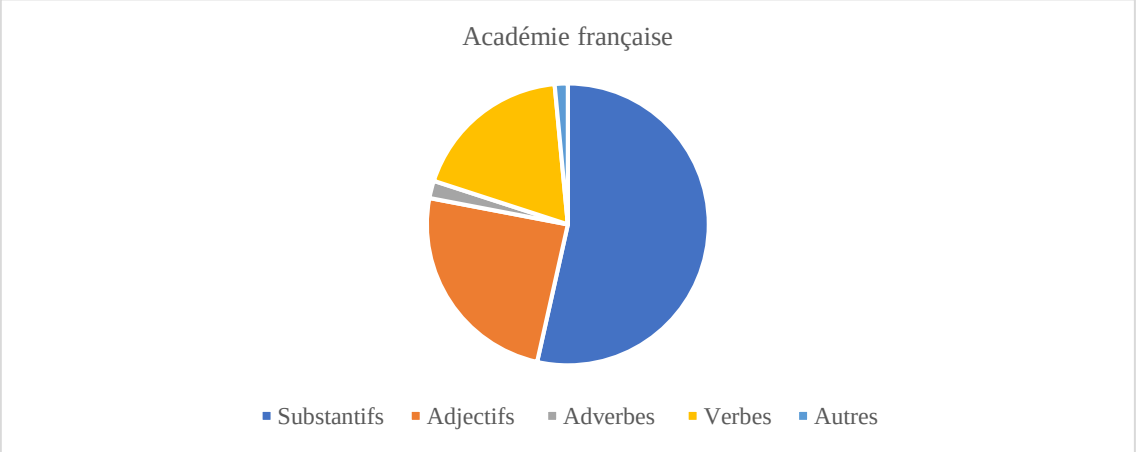

Figure 108 : Nature grammaticale – corpus Académie française

3.2.2.2.3. Corpus de J. Maillet

La nature grammaticale des 100 anglicismes de l'ouvrage de J. Maillet se répartit ainsi :

Tableau 89 : Nature grammaticale – corpus de J. Maillet

Substantifs	Adjectifs	Adverbes	Verbes	Autres
70	18	0	11	1
70 %	18 %	0 %	11 %	1 %

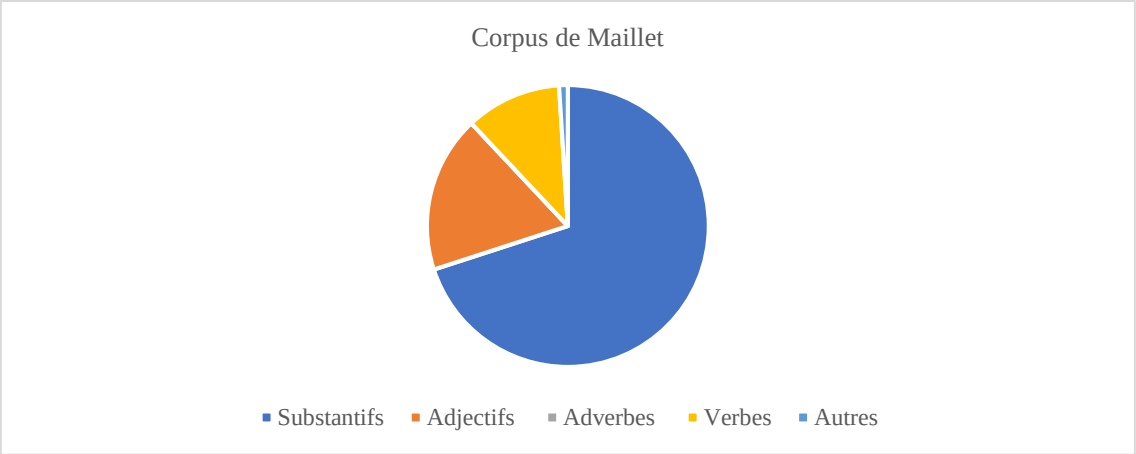

Figure 109 : Nature grammaticale – corpus de J. Maillet

3.2.2.2.4. Corpus du CSA

Les quarante-huit anglicismes présentés par le CSA sur son site Internet se répartissent ainsi :

Tableau 90 : Nature grammaticale – corpus du CSA

Substantifs	Adjectifs	Adverbes	Verbes	Autres
44	3	0	1	0
91,7 %	6,3 %	0 %	2 %	0 %

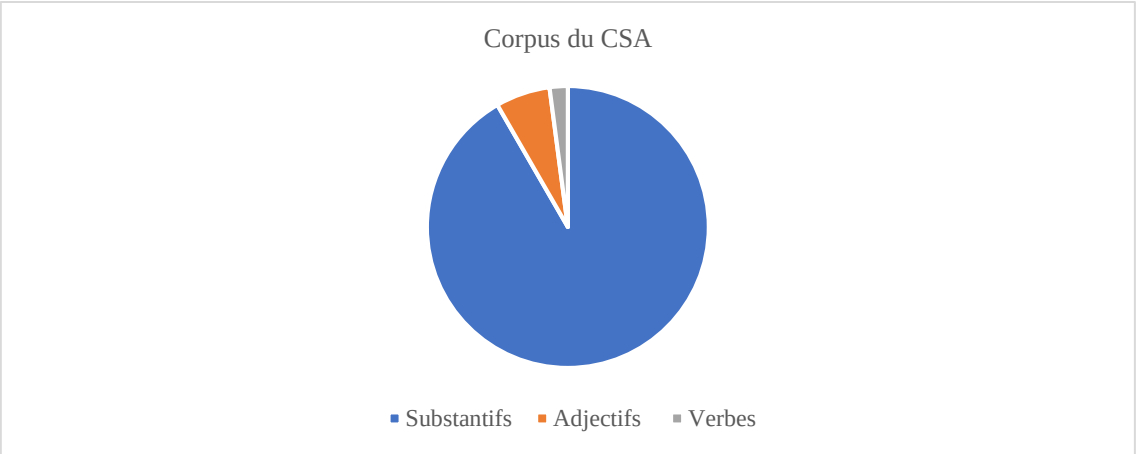

Figure 110 : Nature grammaticale – corpus du CSA

3.2.2.2.5. Corpus de J.-C. Boulanger

Bien que ne comptant que vingt-cinq anglicismes, il a paru intéressant d'inclure ce corpus dans notre analyse. Grammaticalement, les termes se répartissent ainsi :

Tableau 91 : Nature grammaticale – corpus de J.-C. Boulanger

Substantifs	Adjectifs	Adverbes	Verbes	Autres
24	0	0	1	0
96 %	0 %	0 %	4 %	0 %

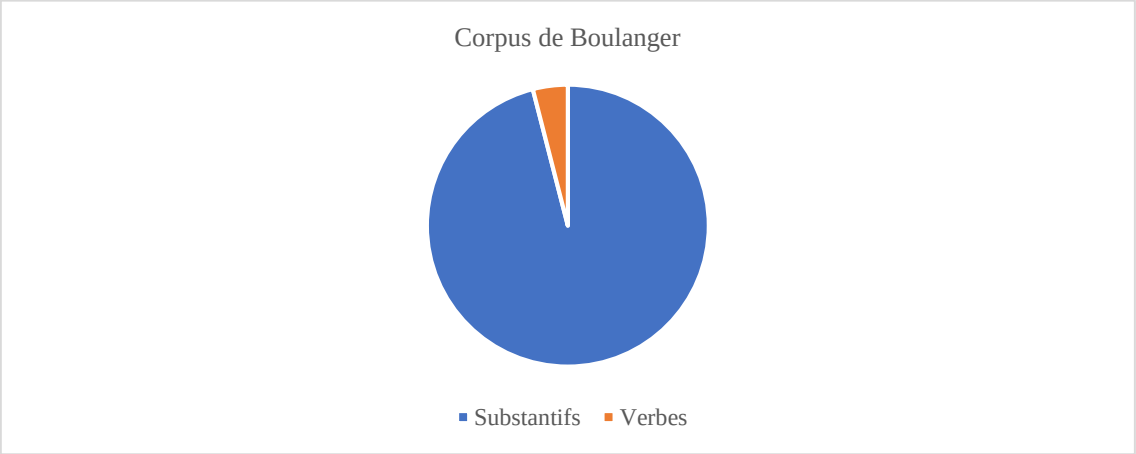

Figure 111 : Nature grammaticale – corpus de J.-C. Boulanger

3.2.2.3.*Analyse sémantique*

3.2.2.3.1. Corpus « FranceTerme »

La répartition par champs sémantiques des 338 anglicismes du corpus « FranceTerme » est la suivante :

Tableau 92 : Analyse sémantique - Corpus « FranceTerme »

Champs lexicaux	Nombre d'entrées	Pourcentage
Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia	51	15,1 %
Médias	24	7,1 %
Mode / Nouveaux phénomènes de société	31	9,2 %

Culture	Musique	3	7	0,9 %	2,1 %
	Gastronomie	0		0 %	
	Art	2		0,6 %	
	Cinéma	2		0,6 %	
Sciences / Santé / Médecine	Sciences	44	65	13 %	19,2 %
	Santé / Médecine	21		6,2 %	
Business / Marketing / Management		98		29,3 %	
Sport		62		18,3 %	

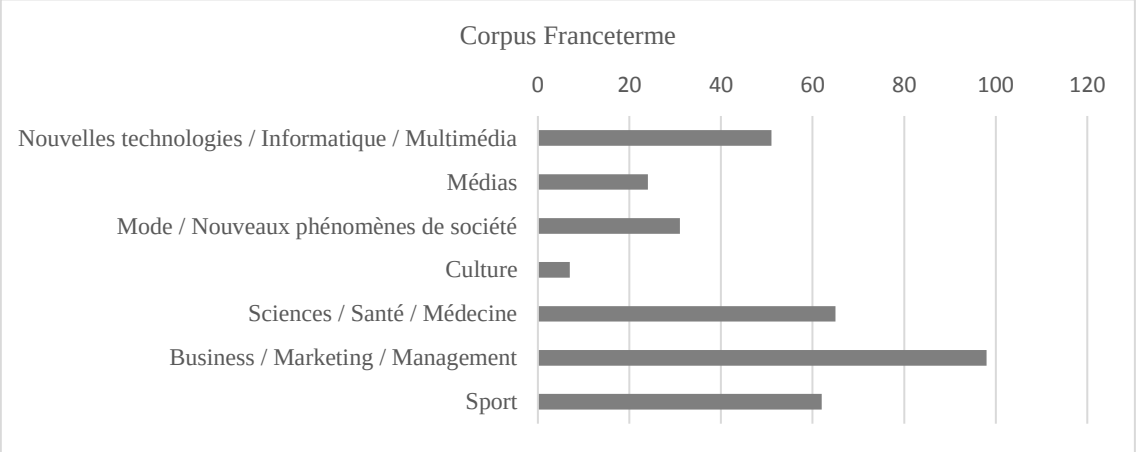

Figure 112 : Analyse sémantique - Corpus « FranceTerme »

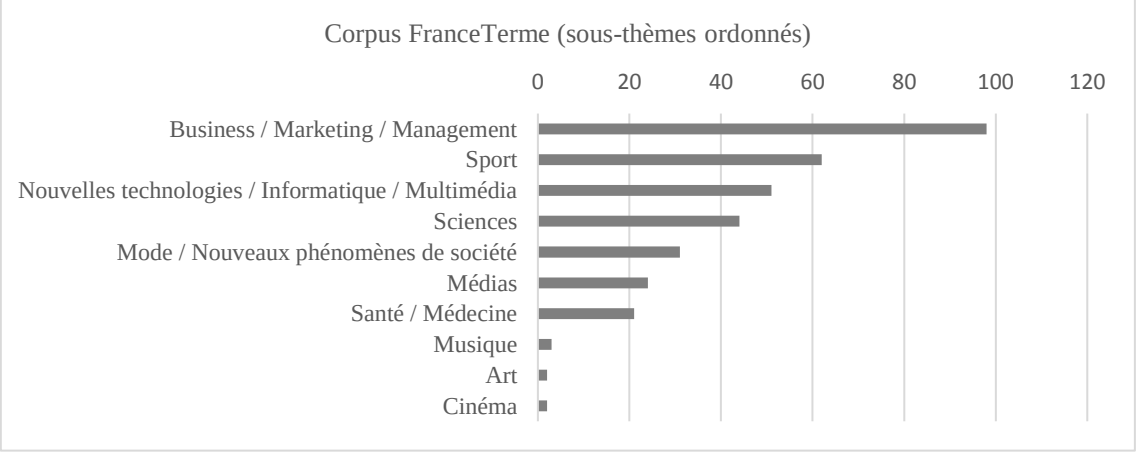

Figure 113 : Analyse sémantique - Corpus « FranceTerme » (sous-thèmes)

3.2.2.3.2. Corpus « Néologismes et anglicismes » - Académie française

Selon les champs lexicaux référencés, les 200 anglicismes de la rubrique « Dire, Ne pas dire » du site Internet de l'Académie française se répartissent ainsi :

Tableau 93 : Analyse sémantique - Corpus Académie française

<table>
<tr><th colspan="2">Champs lexicaux</th><th colspan="2">Nombre d'entrées</th><th colspan="2">Pourcentage</th></tr>
<tr><td colspan="2">Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia</td><td colspan="2">25</td><td colspan="2">12,5 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médias</td><td colspan="2">12</td><td colspan="2">6 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mode / Nouveaux phénomènes de société</td><td colspan="2">71</td><td colspan="2">35,5 %</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Culture</td><td>Musique</td><td>3</td><td rowspan="4">12</td><td>1,5 %</td><td rowspan="4">6 %</td></tr>
<tr><td>Gastronomie</td><td>5</td><td>2,5 %</td></tr>
<tr><td>Art</td><td>2</td><td>1 %</td></tr>
<tr><td>Cinéma</td><td>2</td><td>1 %</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Sciences / Santé / Médecine</td><td>Sciences</td><td>1</td><td rowspan="2">5</td><td>0,5 %</td><td rowspan="2">2,5 %</td></tr>
<tr><td>Santé / Médecine</td><td>4</td><td>2 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Business / Marketing / Management</td><td colspan="2">59</td><td colspan="2">29,5 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sport</td><td colspan="2">16</td><td colspan="2">8 %</td></tr>
</table>

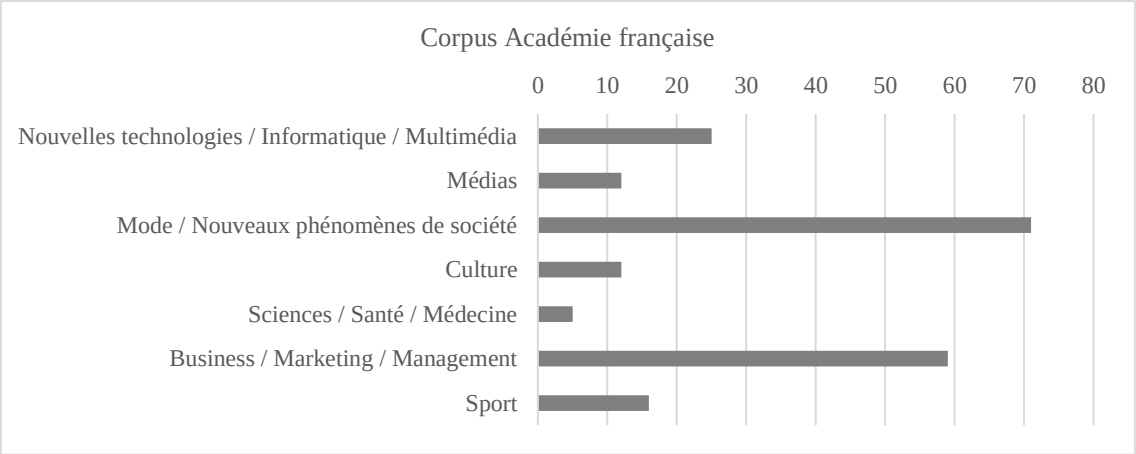

Figure 114 : Analyse sémantique - Corpus Académie française

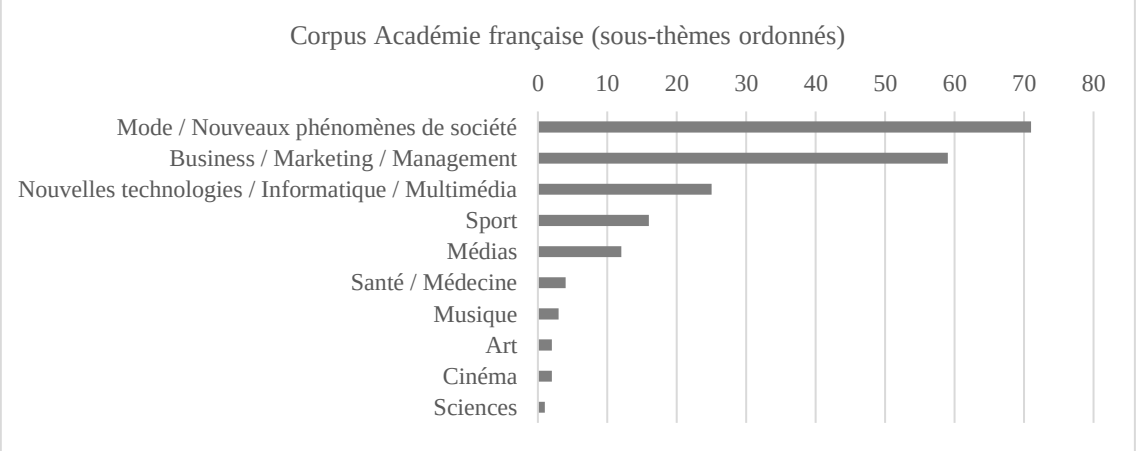

Figure 115 : Analyse sémantique - Corpus Académie française (sous-thèmes ordonnés)

3.2.2.3.3. Corpus de J. Maillet

Les 100 anglicismes de J. Maillet s'inscrivent dans les champs lexicaux suivants :

Tableau 94 : Analyse sémantique - Corpus de J. Maillet

Champs lexicaux	Nombre d'entrées	Pourcentage
Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia	7	7 %
Médias	6	6 %
Mode / Nouveaux phénomènes de société	35	35 %

Culture	Musique	3	14	3 %	14 %
	Gastronomie	2		2 %	
	Art	6		6 %	
	Cinéma	3		3 %	
Sciences / Santé / Médecine	Sciences	0	3	0 %	3 %
	Santé / Médecine	3		3 %	
Business / Marketing / Management		32		32 %	
Sport		3		3 %	

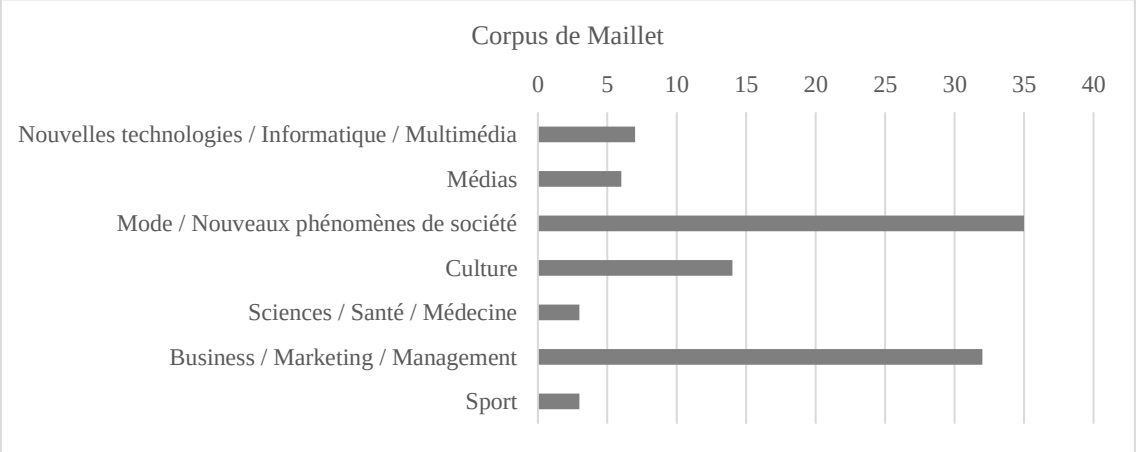

Figure 116 : Analyse sémantique - Corpus de J. Maillet

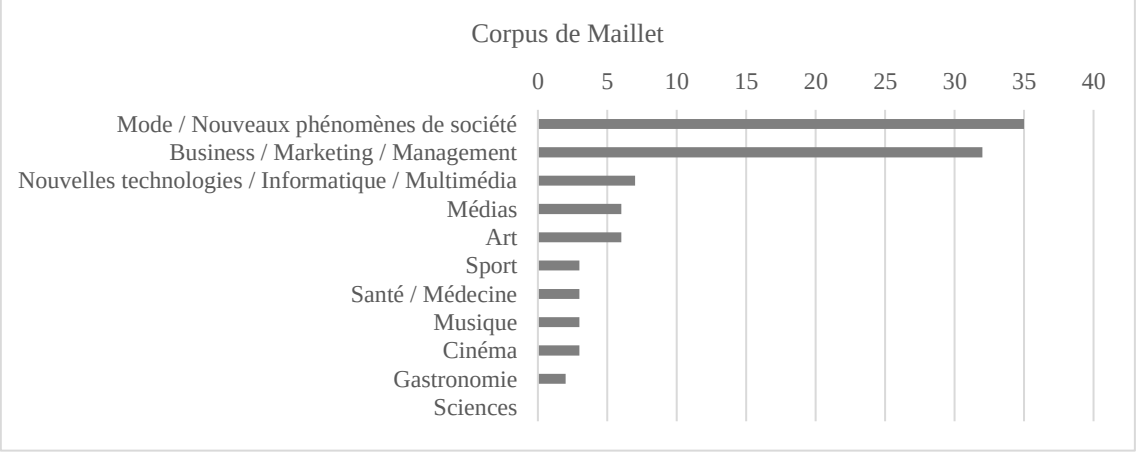

Figure 117 : Analyse sémantique - Corpus de J. Maillet (sous-thèmes ordonnés)

3.2.2.3.4. Corpus du CSA

L'analyse sémantique des quarante-huit termes du CSA définit le tableau suivant :

Tableau 95 : Analyse sémantique - corpus du CSA

Champs lexicaux		Nombre d'entrées		Pourcentage	
Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia		10		20,8 %	
Médias		10		20,8 %	
Mode / Nouveaux phénomènes de société		7		14,6 %	
Culture	Musique	2	8	4,2 %	16,7 %
	Gastronomie	0		0 %	
	Art	4		8,3 %	
	Cinéma	2		4,2 %	
Sciences / Santé / Médecine	Sciences	0	0	0 %	0 %
	Santé / Médecine	0		0 %	
Business / Marketing / Management		11		22,9 %	
Sport		2		4,2 %	

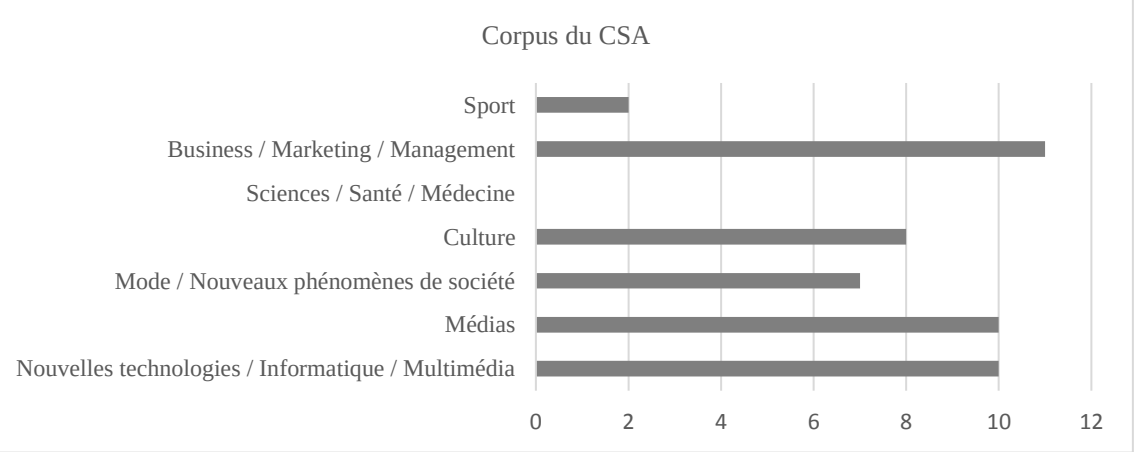

Figure 118 : Analyse sémantique - corpus du CSA

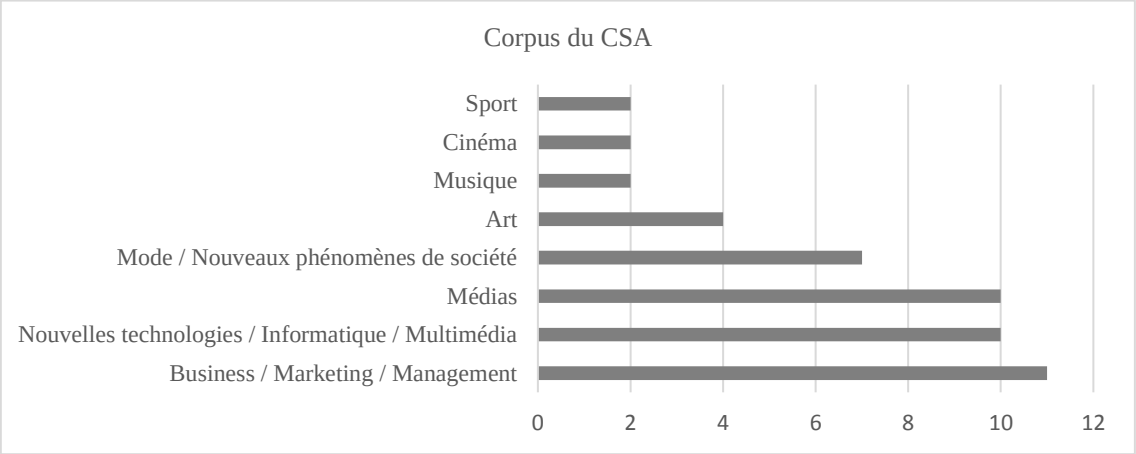

Figure 119 : Analyse sémantique - corpus du CSA (sous-thèmes ordonnés)

3.2.2.3.5. Corpus de J.-C. Boulanger

Même si ce corpus, plus restreint que les autres (vingt-cinq termes seulement), est de ce fait nécessairement moins représentatif, nous avons néanmoins tenu à lui appliquer la même analyse, pour comparaison. Les champs lexicaux de celui-ci se répartissent ainsi :

Tableau 96 : Analyse sémantique - corpus de J.-C. Boulanger

Champs lexicaux		Nombre d'entrées		Pourcentage	
Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia		5		20 %	
Médias		2		8 %	
Mode / Nouveaux phénomènes de société		8		32 %	
Culture	Musique	1		4 %	12 %
	Gastronomie	1		4 %	
	Art	0		0 %	
	Cinéma	1		4 %	
Sciences / Santé / Médecine	Sciences	0		0 %	0 %
	Santé / Médecine	0		0 %	

Business / Marketing / Management	6	24 %
Sport	1	4 %

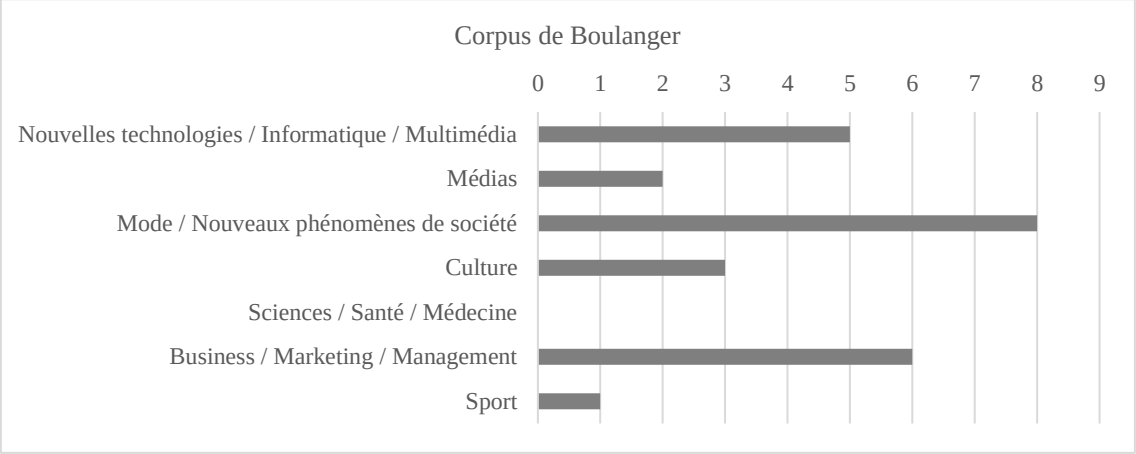

Figure 120 : Analyse sémantique - corpus de J.-C. Boulanger

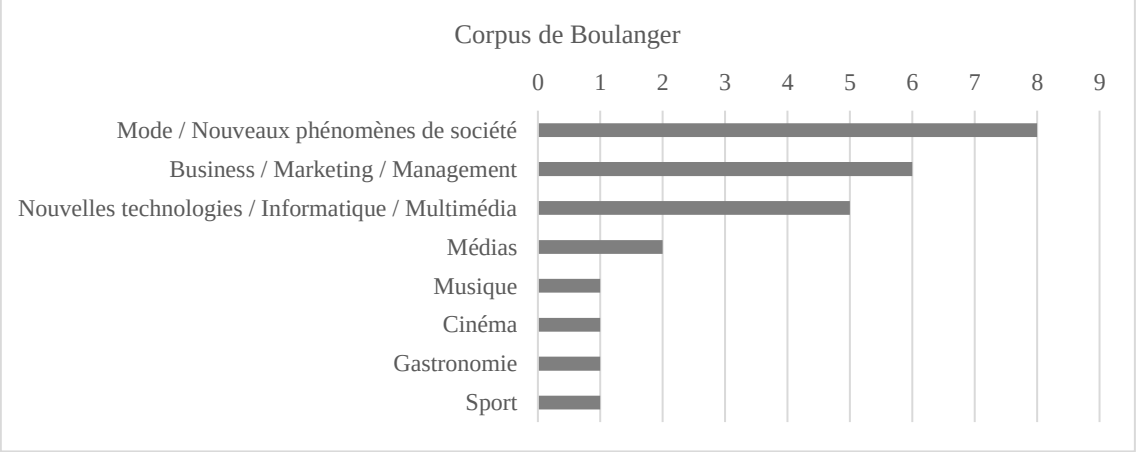

Figure 121 : Analyse sémantique - corpus de J.-C. Boulanger (sous-thèmes ordonnés)

4. Interprétation des données

4.1. Partie 1 : Analyse lexicographique de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* (1998-2023)

4.1.1. Approche quantitative

Comme nous l'avons précisé en introduction, l'objectif de ces travaux de recherche était de répondre, entre autres, à la double interrogation posée par la question de l'*envahissement* (ou *invasion*) de la langue française par les anglicismes : d'une part leur augmentation en nombre, d'autre part la menace supposée d'une disparition (ou d'une dégradation) de la langue française. Nous avons ainsi soulevé en quoi cette interrogation se devait d'être abordée selon une double analyse, quantitative et qualitative. À la lumière des résultats obtenus, nous entamerons l'interprétation des données et ses conclusions au regard de l'approche quantitative.

4.1.1.1. *Une augmentation notable…*

Dans notre analyse, c'est un triple regard complémentaire qui a été privilégié, nous plaçant tour à tour dans le cadre de la diachronie (corpus du *Larousse* entre 1906 et 1925), de la micro-diachronie ou diachronie courte (corpus du *Larousse* et du *Petit Robert* entre 1998 et 2023) et de la synchronie (d'une part, la période 1998-2023 appréhendée comme un tout, d'autre part, l'année 2023 seule). Il apparaît que quel que soit le point de vue adopté, il est possible d'observer et de quantifier une réelle augmentation de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales dans les dictionnaires d'usage français (Figure 13 : Évolution du taux d'anglicismes - *Larousse* 1906-1925, Figure 14 : Évolution du taux d'anglicismes - *Petit Larousse Illustré* et Figure 16 : Évolution du taux d'anglicismes - *Petit Robert*). Selon le paradigme micro-diachronique sur la période 1998-2023 choisi, cette proportion est passée en moyenne d'environ 15 % pour le *Larousse* à la fin des années 1990 à plus de 25 % de nos jours. L'évolution est moins nette, mais toutefois croissante, pour le *Petit Robert* également : le taux d'anglicismes moyen croît d'un peu moins de 20 % en 1998 à un peu plus de 20 % au début de la décennie 2020. Pour comparaison, il s'avère que la courbe de tendance relative aux dictionnaires de l'Académie française (éditions 1 à 8, la neuvième étant inachevée) dessine une pente encore plus prononcée : la proportion évolue en effet de 0 % lors de la première édition

à plus de 20 % pour la huitième mouture (Figure 19 : Évolution du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dictionnaires académiques éditions 2 à 8).

Peut-être est-il nécessaire d'insister, une dernière fois, sur les enjeux d'une telle analyse quantitative. Ainsi, ne s'agissait-il pas d'étudier l'évolution du nombre d'anglicismes dans nos dictionnaires d'usage en valeur absolue (celui-ci est nécessairement croissant), mais bel et bien l'évolution de la proportion de ces anglicismes parmi les nouveaux mots intégrant chaque année les différents dictionnaires d'usage français, et celui de l'Académie. En effet, rappelons comme A. Rey l'avait tweeté[75] qu' « aucun mot ne sort des dictionnaires ». Les emprunts, quels qu'ils soient, s'ajoutent année par année à de rares exceptions près (lors des ponctuelles mises à jour complètes du lexique). Comme l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les « nouveaux mots » annuels semblait une donnée plus fine, donc plus parlante, c'est cet angle de vue qui a été privilégié.

Forts des résultats obtenus, nous pourrions donc répondre par l'affirmative au premier aspect de la question initiale posée, et donner ainsi raison aux puristes alarmistes. Effectivement, il apparait que le taux moyen d'anglicismes parmi les nouvelles entrées des différents dictionnaires retenus est en évolution moyenne depuis vingt-cinq ans, c'est sans nul doute ce que montrent les différentes courbes de tendance. Même si, comme nous le remarquons, ces courbes peuvent présenter de grandes variations d'une année sur l'autre, ce qui sera justement commenté ci-après. Quoi qu'il en soit, loin des chiffres fantasmés obtenus « au doigt mouillé », nous disposons désormais d'un important corpus, suffisamment fiable, de plus de 1000 anglicismes permettant ainsi de quantifier et d'étudier objectivement l'évolution de ceux-ci dans nos usages de la langue française. Si l'on compte en moyenne 7,1 % d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales sur la période 1906-1925, on en trouve 19,9 % dans les nouveaux mots du *Larousse* et 20,5 % dans ceux du *Petit Robert*, en moyenne toujours, sur la période 1998-2023.

4.1.1.2.… *mais à nuancer*

Toutefois, que nos puristes alarmistes ne crient pas victoire trop tôt. Si l'analyse qualitative du corpus saura davantage encore mettre à mal cette fameuse théorie d'une disparition annoncée du français au profit de l'anglais, un regard plus attentif concernant les données quantitatives peut commencer à ébranler cette croyance fantasmée. Gardons à l'esprit qu'un dictionnaire est,

[75] Compte *Twitter* des éditions *Le Robert* @LeRobert_com, tweet du 13 mai 2019. En ligne : https://twitter.com/LeRobert_com/status/1127862977741373440

outre un objet d'étude linguistique, un ouvrage qui paraît tous les ans et dont chaque édition est rigoureusement identique à la précédente, à 150 mots près. Mais que ce dictionnaire doit quand même se vendre. Nul doute qu'au-delà des considérations purement lexicographiques, les dictionnaristes doivent faire face à des contraintes d'autres natures : les « contraintes dictionnairiques » développées par C. Martinez (Martinez, 2011, pp. 39-50), mais également les enjeux éditoriaux. Donc, publicitaires. C'est d'ailleurs ce qu'explique K. Alaoui dans son article précédemment cité (Alaoui, 2004 *in* : Sablayrolles, 2015, p. 62) :

> La néologie devient même un argument de vente pour les maisons d'éditions : on met en avant les mots nouveaux, qui donnent l'idée d'une certaine fraîcheur et d'une certaine richesse du dictionnaire par rapport à l'édition précédente. On assiste presque à une bataille sur ce terrain-là, une course aux mots nouveaux et à celui qui en intègrera le plus dans son dictionnaire, au-delà peut-être quelquefois des limites du raisonnable.

C'est pourquoi il est tout à fait approprié d'invoquer la notion de « modes langagières » pour expliquer, en partie du moins, l'augmentation moyenne de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales annuelles. Avançons trois éléments pour étayer nos propos.

4.1.1.3.*Anglicismes et enjeux éditoriaux*

Rappelons qu'il nous a paru intéressant d'établir dans notre démarche de recherche la même analyse, non pas à partir des données brutes recueillies par C. Martinez (corpus exhaustif des néologismes, par dictionnaire et par année), mais à partir des dossiers de presse qui, tous les ans depuis 2008 pour le *Larousse* et 2014 pour le *Petit Robert*, accompagnent la publication des dictionnaires à des fins promotionnelles. En effet, eu égard au fait que ces dossiers de presse ne reprennent pas systématiquement la totalité des mots nouveaux entrant chaque année dans ces dictionnaires, cette sélection procède naturellement de choix éditoriaux sous-jacents et sont donc, de fait, plus parlants encore que les dictionnaires eux-mêmes (Figure 15 : Évolution du taux d'anglicismes - Dossiers de presse *Larousse* et Figure 17 : Évolution du taux d'anglicismes - Dossiers de presse *Petit Robert*). C'est ainsi que la courbe de tendance du *Larousse* est moins croissante dans ses dossiers de presse : les anglicismes y sont en effet moins mis en avant par rapport à la réalité du contenu du dictionnaire lui-même. Au contraire du *Petit Robert* qui, dans ses dossiers de presse, manifeste une croissance plus appuyée du taux d'anglicismes, celui-ci gagnant d'ailleurs près de cinq points par rapport au corpus exhaustif de C. Martinez. On atteint presque les 30 % quand les données intégrales montraient un plafonnement entre 20 % et 25 %

d'anglicismes parmi les néologismes annuels. Ces choix éditoriaux quant aux mots sélectionnés pour être mis en exergue au sein des dossiers de presse conforteraient donc les représentations que nous pourrions avoir sur les deux maisons d'éditions : le *Robert* conservant ainsi son image progressiste, quand le *Larousse* se montre un peu plus conservateur. Preuve s'il en fallait que certaines contraintes plus ou moins liées aux modes langagières, ou *a minima* distinctes des considérations purement lexicales, entrent en jeu lors de la rédaction d'un dictionnaire à une époque donnée.

4.1.1.4.*Anglicismes et modes langagières*

En restant toujours focalisés sur l'aspect quantitatif, nous pouvons esquisser un deuxième argument. Comme il est parfaitement possible de le voir sur les graphes évoqués précédemment (Figure 14 : Évolution du taux d'anglicismes - *Petit Larousse Illustré* et Figure 16 : Évolution du taux d'anglicismes - *Petit Robert*), si les courbes de tendance sont linéairement croissantes, les courbes réelles présentent, quant à elles, d'importantes variations d'une année sur l'autre. Difficile, donc, de parler d'un phénomène régulier ou systémique. Penchons-nous d'ailleurs sur les disparités les plus remarquables : les taux les plus bas sont obtenus en 1998 et 2012 pour le *Larousse* (respectivement 8,2 % et 6,7 % d'anglicismes parmi les nouveaux mots de ces millésimes). Or, qu'a-t-il bien pu se passer ces deux années-là ? Il s'agit tout simplement de deux refontes générales du dictionnaire : des mises à jour globales du lexique et des définitions qui, gageons-le, ont laissé un instant de côté les modes langagières pour se focaliser sur les évolutions pérennes de nos usages. En effet, quand en moyenne chaque année ce sont 150 néologismes qui intègrent le *Larousse*, en 1998 nous avons compté 1451 nouveaux articles quand il y en avait 1882 pour l'édition 2012, c'est-à-dire dix à quinze fois plus que lors d'une édition classique. Et force est de constater que, lors de ces mises à jour importantes du lexique, les anglicismes n'ont plus autant la préférence. Il en va de même pour le *Petit Robert* qui a entrepris une refonte de son dictionnaire entre les éditions 2007 à 2011, ajoutant chaque année respectivement 421, 423, 202, 172, puis 151 nouveaux mots à son dictionnaire quand la moyenne se situe en-deçà de 100 mots (70 nouveaux articles en 2006 par exemple, 93 en 2012). C'est là encore au sein de ces éditions que l'on compte les taux d'anglicismes les plus bas : 7,9 %, par exemple, en 2009 et même 6 % en 2011.

Si les valeurs les plus basses présentées par les graphes que nous avons obtenus sont bel et bien les témoins du fait que la notion de « mode langagière » est nécessairement à invoquer lorsqu'il s'agit d'expliquer l'augmentation du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales

des différents dictionnaires d'usage sélectionnés, nous pouvons ici souligner que les valeurs les plus hautes sont elles aussi parlantes. Il est par exemple possible d'appréhender de manière palpable et objective l'effet linguistique qu'ont eu les réseaux sociaux à partir de la seconde moitié de la décennie 2000-2010. Avec les créations de *Twitter* (2006), *Youtube France* (juin 2007), *Facebook France* (mars 2008) et *Instagram* (2010), on constate en effet, avec un court temps de latence, un pic des taux d'anglicismes dans les dictionnaires autour des années 2010-2011 pour le *Larousse* (40,4 % en 2010 et 39,7 % dans le dossier de presse associé ; 29,3 % en 2011 et 20,4 % dans le dossier de presse correspondant) ainsi qu'en 2012 pour le *Petit Robert* (33,3 %, le dossier de presse n'étant pas disponible pour cette édition). L'analyse qualitative, et plus particulièrement sémantique, de notre corpus pourra davantage encore nous éclairer sur ce point.

4.1.1.5.*Anglicismes et relativisme*

Enfin, il nous faut souligner que le taux moyen d'anglicismes dans les dictionnaires d'usage retenus, autour de 20 % (un mot sur cinq), n'est pas si élevé par rapport au taux présenté par le dictionnaire de l'Académie pourtant connue pour sa réticence face aux emprunts et particulièrement à l'égard des anglicismes, qui se situe lui à 14,5 % (en-deçà d'un mot sur sept) en ce qui concerne le corpus obtenu à partir de données propres à sa neuvième édition. En outre, nous avons pu remarquer que la courbe de tendance relative à l'évolution du taux d'anglicismes entre les éditions 1 à 8 des dictionnaires académiques était davantage croissante que celles affichées par les dictionnaires d'usage. Et nous venons de relever le fait que lors des mises à jour complètes des dictionnaires (en 1998 et 2012, par exemple, pour le *Larousse* et entre 2007 et 2011 pour le *Robert*), les taux calculés étaient bien en-deçà de la proportion affichée par la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française. De quoi relativiser sur cette supposée « invasion » et sur la menace qui devrait prétendument en résulter. Le phénomène est néanmoins présent, il n'est pas question de le nier. Mais il est désormais quantifié.

4.1.1.6.*Conclusions intermédiaires*

L'évolution du taux d'anglicismes, bien que perceptible, n'est donc ni linéaire ni figée, outre le fait qu'elle soit freinée par les ponctuelles mises à jour complètes des dictionnaires et que les différents taux calculés ne soient pas beaucoup plus élevés que dans le dictionnaire académique. De plus, cette évolution s'expliquerait davantage par des questions de modes langagières et / ou par des préoccupations éditoriales que par un réel envahissement qui mettrait à mal la langue

française. Nous sommes donc encore loin d'une prétendue « invasion », ce que les dictionnaristes et lexicographes eux-mêmes confirment.

4.1.1.6.1. Des chiffres à discuter

Citons pour commencer B. Cerquiglini, qui assure la présentation du dictionnaire *Larousse* (Cerquiglini, 2020, p. 6) :

> Il est un commerce des langues. Les idiomes, que les puristes voudraient immuablement hermétiques, tiennent négoce de vocables. La langue, fait social, enregistre dans son vocabulaire la nouveauté des pratiques, des objets, des modes, des prestiges. Cette innovation vient souvent d'ailleurs : l'histoire d'une langue est en partie celle de ses emprunts.

B. Cerquiglini insiste d'ailleurs sur l'importance des emprunts dans la néologie et avance des chiffres qu'il est intéressant de questionner (*ibid.*, p. 7) :

> Moins de cinq cents mots d'origine étrangère ont été introduits dans l'ouvrage en vingt ans ; environ 15 % de la néologie : ce n'est pas une invasion. […] De nombreux emprunts, dernièrement, proviennent d'outre-Atlantique. Un tiers d'entre eux sont de véritables anglicismes : *blender, blockchain, firewall, flashmob, hipster, making of, paintball,* etc. Les deux autres tiers témoignent d'un travail d'assimilation par le français, qui use de préfixes et de suffixes afin d'intégrer ces termes : *blacklister, coacher, gameur, geekette, liker, relooker, spoiler, surbooké*.

Notons que le linguiste évoque bel et bien l'existence d'une problématique sociolinguistique autour des anglicismes, puisqu'il juge que « certains » (nous pensons aux puristes) trouvent que les emprunts à l'anglais se font « à l'excès » (*ibid*., p. 6) :

> Le français, pratiqué par les élites de l'Angleterre médiévale, n'a-t-il pas donné à l'anglais plus de 40 % de son vocabulaire ? Le rayonnement de l'Italie, depuis la Renaissance, n'a-t-il pas fait de l'italien le pourvoyeur principal de notre langue, jusqu'aux années 1950 ? L'anglais, ou plutôt l'anglo-américain, a ensuite pris le relais – à l'excès, disent certains.

Pour B. Cerquiglini, cela ne constitue néanmoins en rien une menace : « ce n'est pas une invasion » ; et il rappelle en outre, non sans malice, que le français aurait fourni à l'anglais « plus de 40 % de son vocabulaire ». Deux autres chiffres paraissent tout aussi intéressants :

- Celui avancé de 15 %, qui serait la proportion d'emprunts (au sens large) parmi les nouvelles entrées du *Larousse* ces dernières années. Ce chiffre semble manifestement en-deçà de la réalité puisque les pourcentages des seuls anglicismes se situent entre 16,2

(1999) et 27,9 (2020). Et cela en ne tenant donc nullement compte des mots pourtant nombreux venant de l'italien, de l'arabe, du japonais ou encore du danois.

- Ensuite, B. Cerquiglini estime à un tiers la proportion de « vrais anglicismes » parmi les emprunts à l'anglais. Ce que le linguiste nomme « vrais anglicismes » sont, en réalité, les emprunts directs littéraux (ayant conservé la graphie d'origine), et il est intéressant de remarquer que B. Cerquiglini fasse la distinction. Ce chiffre d'un tiers reflète la réalité puisque dans l'édition 2021, 35,3 % des anglicismes parmi les nouvelles entrées sont des emprunts directs.

Le Petit Robert 2021, à travers la plume de la linguiste Aurore Vincenti, montre également son ouverture aux langues étrangères, doublée d'une certaine quiétude face aux prétendues menaces (Vincenti, 2020, p. 3) :

> Aimer les mots, c'est leur faire confiance et ne pas laisser s'abattre sur nous la peur de leur disparition, de leur mutation ou de leur invasion. La langue française n'est pas à l'article de la mort, elle va bien, comme en témoignent ces mots « nouveaux » qui franchissent les portes de notre Petit Robert chéri, année après année. La langue française est hospitalière : elle raconte la francophonie et le reste du monde aussi, du Japon au monde arabe, en passant par les États-Unis. Elle est cosmopolite, philanthrope, parfois, même un peu interlope... Alors, à tous les trouillards, les couards, les poltrons, les pétochards : serrez les fesses ; y a des néologismes et des anglicismes qui courent les rues du dictionnaire !

Cette ouverture se vérifie dans les nouvelles entrées de l'édition 2021 : parmi les 72 mots présentés 25 sont des anglicismes (34,7 %).

Ainsi, les lexicographes du *Petit Robert* comme du *Larousse* font-ils consensus pour affirmer que la langue française n'est ni envahie ni menacée, ce qui vient en partie d'être démontré par l'analyse quantitative du corpus. Cette menace planante ne serait-elle donc que l'écho d'une tendance à la *xénoglossophobie* et particulièrement à l'anglophobie assumée de la part de l'Académie et des institutions, dans la quête d'un unilinguisme idéologique ? Rappelons volontiers les propos de B. Cerquiglini (Cerquiglini, 2006, p. 590) lorsqu'il définissait le terme de *xénoglossophobie* :

> La cause est d'importance en effet : en Francophonie, la langue est identitaire, politique et sociale ; toute atteinte grave excède le simple désordre apporté au lexique, aux habitudes graphiques, à la teneur convenue des propos ; elle met en cause des solidarités et des partages. […] Nous avons retenu le thème de l'invasion des mots étrangers. Cette question a suscité en

> effet des polémiques qui jalonnent l'histoire du français ; son actualité paraît brûlante (la pression de l'anglais sur le lexique traduit son hégémonie mondiale et le déclassement consécutif de notre langue) ; elle n'est pas, enfin, sans échos politiques : dénonçant les (mots) étrangers, la xénoglossophobie, patriotisme de la langue, flatte dangereusement le chauvinisme.

4.1.1.6.2. De la « xénoglossophobie savante » à « l'anglomanie de marché »

Interviewé en août 2019 dans *Le Figaro* à l'occasion des vingt-cinq ans de la « loi Toubon », B. Cerquiglini semblait montrer une certaine crainte à l'égard de ce qu'il nomme le « globish » : « c'est ce très mauvais anglais lamentable qui fait ombre à la grande et belle langue anglaise. Le globish n'est la langue de personne. C'est un mythe de modernité universelle qui a la faveur des publicitaires et des branchés[76] ». Et celui-ci de déplorer l'omniprésence de l'anglais dans la communication : « c'est navrant. On le retrouve à la SNCF mais également à l'aéroport. Lorsqu'on arrive à Charles- de-Gaulle, on est accueilli par cette phrase 'Bienvenue *in* France'. Les Québécois sont consternés en lisant cela. C'est du sous-anglais ! ». De même, le regretté A. Rey qui avait malicieusement popularisé son terme cher de « grande métisserie » pour désigner la langue française, déclarait, pour sa part, en octobre 2016 dans les colonnes du *Figaro*, que « le français est menacé par l'invasion du californisme, version moderne de l'anglicisme[77] », le terme de « californisme » ayant d'ailleurs déjà été évoqué par V. Saugéra (Saugera, 2017a, p. 73). Et A. Rey de poursuivre : « pourquoi devrions-nous accepter l'anglicisme "burn-out" de surcroît, terme qui a été propagé partout pour des raisons économiques ? ». Mais alors, y a-t-il eu changement de paradigme ?

En réalité, les seules voix qui s'élevaient jusqu'alors pour fustiger les emprunts à l'anglais n'émanaient que de discours issus d'un conservatisme revendiqué. Ainsi, ne relevant que de ressentis, d'impressions plus ou moins fantasmées, ces voix s'attachaient-elles aux mots eux-mêmes, les critiquant pour des raisons essentiellement esthétiques. Donc subjectives, et non-scientifiques. Oubliant le nécessaire dépassement de la dichotomie langue-parole, ces critiques demeurent focalisées sur la langue, niant par-là même les causes, plus profondes, liées aux actes de parole. C'était le cas dans l'ouvrage de R. Étiemble paru en 1964, cela transparaît toujours

[76] « Bernard Cerquiglini : 'Un texte né d'un sursaut civique' », article d'Alice Develey paru dans *Le Figaro* du 3 août 2019.
[77] « Alain Rey : 'Le français est menacé par l'invasion du californisme' », article d'Alice Develey paru dans *Le Figaro.fr* du 18 octobre 2016. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2016/10/18/37003-20161018ARTFIG00326-alain-rey-le-francais-est-menace-par-l-invasion-du-californisme.php

en 2021 dans l'essai d'Alain Borer *« Speak White ! » : Pourquoi renoncer au bonheur de parler français ?* (Borer, 2021, pp. 1-48). D'un point de vue linguistique, il n'y a pas de raison scientifique de vouloir poser un regard critique sur la langue, intrinsèquement. Il est, en revanche, tout à fait légitime de discuter des usages qui sont faits de cette langue, à des fins notamment rhétoriques. Si, jusqu'à présent, les discours faisant usage des anglicismes ne suscitaient pas de débats particuliers, le fait que certains linguistes décident de s'emparer ouvertement de cette question tendrait à prouver que la situation a sans doute changé.

Quand B. Cerquiglini développait en 2006 le concept de « xénoglossophobie savante » (Cerquiglini, 2006, p. 590), en 2019, interviewé par Alice Develey dans les colonnes du *Figaro*, il déplorait que « l'américanisme est galopant et [qu'] il faut du temps pour le traduire, imposer d'autres mots ». Tout comme A. Rey, interviewé également par A. Develey en 2016 dans le *Figaro*, qui déclarait qu' « il est parfois regrettable que le français soit sacrifié en faveur du "californisme" » et que « l'abondance des synonymes français disponibles souligne l'inutilité de ce[s] anglicisme[s] ».

La question s'impose : y a-t-il eu un réel changement de paradigme sociolinguistique quant aux représentations sur les anglicismes ? Soulignons, eu égard à l'histoire de la langue française et de ses politiques linguistiques, que c'est en premier lieu le camp conservateur qui s'est toujours exprimé pour fustiger les emprunts, fussent-ils jadis italiens ou allemands et, aujourd'hui, anglais. Cet état de fait s'est imposé jusqu'à finalement imprégner l'inconscient collectif : les conservateurs combattent les anglicismes quand les progressistes y sont globalement favorables ou, du moins, indifférents. Sans aucune prétention d'une analyse sociohistorique ou géopolitique de ces soixante dernières années, nous pouvons néanmoins avancer qu'il y a certainement eu trois grandes vagues d'anglicismes. La première, initiée dans les décennies 1960 et 1970, portait sur les bouleversements sociétaux, la révolution sexuelle, ou encore les luttes pour l'égalité des droits : le monde devenait « Peace and love ». La deuxième vague, au cours des années 1980 et 1990, s'est construite autour de l'explosion de la « pop culture ». Or, par essence, les défenseurs de l'unilinguisme ont toujours dénigré la langue « populaire », au profit d'une norme dictée par une certaine élite. C'est pourquoi les conservateurs ont mal accueilli ces deux premières vagues d'anglicismes, les percevant comme un dévoiement, voire une déchéance, de la langue française. C'est la troisième vague, celle des décennies 2000 et 2010 centrée autour de l'essor des nouvelles technologies informatiques et commerciales, qui va changer certaines priorités linguistiques. Les anglicismes issus du marketing et du management vont apparaître comme étant potentiellement générateurs de profit, grâce à la

mondialisation galopante des échanges et de la communication, pour bon nombre de ces conservateurs qui les fustigeaient hier. Certes, le discours puriste, normatif et prescriptif à l'égard des emprunts va persister en fond et certains auteurs, comme A. Borer (qui a travaillé avec R. Étiemble sur la poésie d'Arthur Rimbaud) dans son essai *« Speak white ! » Pourquoi renoncer au bonheur de parler français ?*, continuent d'en faire l'écho (Borer, 2021, pp. 1-48). Mais d'aucuns, qui par ailleurs défendent des positions conservatrices sur d'autres sujets politiques ou sociétaux, ont rapidement perçu les avantages économiques du marketing ou du discours managérial qui, comme il a été démontré, a peu à peu gagné bon nombre de secteurs d'où il était autrefois absent : la santé, l'éducation (Romera, 2020, pp. 202-313), mais aussi la politique ou le sport (Julia, 2020, pp. 116-118). Les *think tanks* de notre *startup nation* ont en effet de beaux jours devant eux, nous faisant ainsi passer d'une « xénoglossophobie savante » à ce que nous nommerons une « anglomanie de marché ». En retour, les auteurs qui, hier, se montraient enthousiastes quant à la libération de la parole (et donc, de la langue), combattent aujourd'hui cette « novlangue » qui ne dit pas son nom. Les linguistes ne critiquent pas les mots eux-mêmes, mais essentiellement l'usage qui en est fait. Ce qui expliquerait que, tandis qu'en surface le discours puriste conservateur anti-anglicismes continue d'avoir çà et là voix au chapitre, en fond c'est un basculement de paradigme qui s'est opéré : il faut désormais chercher de l'autre côté de l'échiquier politique pour trouver celles et ceux qui critiquent l'emploi abusif des anglicismes et, au-delà, les effets néfastes de la novlangue, du discours managérial et du marketing. Autres temps, autres mœurs : les anglicismes restent des anglicismes mais leur usage libérateur ou émancipateur d'hier a cédé la place aujourd'hui à un usage mercantile.

Le linguiste ne peut pas se permettre de critiquer la langue en niant son usage : outre le fait qu'il soit là pour décrire et non prescrire, cette dichotomie se doit pour lui d'être transcendée. Dans la littérature, il n'y a aucune étude linguistique visant à expliquer qu'il faudrait proscrire tel ou tel anglicisme car celui-ci « sonne » mal ou qu'il est inesthétique. Parce qu'il n'y a, en fait, aucune raison scientifique à cela. Les actes de paroles, en revanche, peuvent être critiqués. Rappelons que c'est selon ce biais que M. de Beaulieu produit l'une des rares études universitaires sur cette question des anglicismes « à éviter » (De Beaulieu *in* : Dick & Schwerter, 2013, pp. 163-173), en déplorant cette tendance à « une uniformisation linguistique […], la réduction de la diversité lexicale due aux anglicismes, et la déperdition sémantique qui en découle » (De Beaulieu *in* : Dick & Schwerter, 2013, p. 164).

Ce que l'Académie française avait relevé dans son rapport de 2020 (Académie française, 2020), en se cantonnant uniquement à des considérations esthétiques, donc subjectives, sur la langue

sans aller creuser les raisons profondes du phénomène, c'est bel et bien une uniformisation de certains discours, que ce soit *via* une « novlangue » politico-managériale ou *via* un « globish » d'entreprise, qui se traduit par une audience accrue de faits de langage particuliers dont celui d'employer des anglicismes. Dans le quotidien d'un locuteur ou d'une locutrice *lambda*, ces emprunts n'ont sûrement pas une grande incidence, mais les discours qui les véhiculent sont peut-être aujourd'hui de plus en plus audibles. Notamment en politique.

4.1.1.6.3. Anglicismes et politique

Nous l'avions déjà pressenti en introduction de ces travaux de recherche : les liens ténus entre anglicismes et discours politiques (que l'on considère les politiques linguistiques précisément ou la politique au sens large) sont à évoquer lorsque nous prétendons à une analyse sociolinguistique. Ainsi vient d'être formulé un changement de paradigme concernant les représentations que d'aucuns peuvent avoir sur les anglicismes : nous avons basculé d'une « xénoglossophobie savante » à une « anglomanie de marché ». Or, ce marché a débordé, comme nous l'avons dit, sur la sphère politique. Ce qui explique, en partie du moins, le fait que les discours les plus pourvoyeurs d'anglicismes soient de plus en plus audibles, et soient rentrés de force dans nos usages. Davantage, d'ailleurs, dans un usage passif (les discours que l'on reçoit) que dans un usage actif (les discours que l'on produit). Gageons que notre *startup nation* n'est pas totalement étrangère à ce phénomène.

Tandis que la journaliste de la chaîne *Public Sénat* Prescillia Michel invite la professeure d'anglais Sarah Venditti à analyser l'usage de l'anglais du président de la République en remarquant : « Emmanuel Macron utilise des anglicismes très business, appartenant au monde de la finance[78] », le journaliste indépendant Nabil Touati se montre plus critique en livrant, avec son article[79] daté de 2017, une compilation vidéo d'une série d'anglicismes employés par Emmanuel Macron dans ses discours. Formé à la communication et au marketing, le journaliste Hugo Bonnaffé étaye dans un article[80] les propos de N. Touati :

---

[78] « Test d'anglais présidentiel : Do you speak Macron ? », article de Prescillia Michel paru dans le magazine *Public Sénat.fr* du 11 mai 2018. En ligne : https://www.publicsenat.fr/article/politique/test-d-anglais-presidentiel-do-you-speak-macron-85790

[79] « Quand Emmanuel Macron, le roi des anglicismes, promeut la francophonie », article de Nabil Touati paru dans le magazine *Huffington Post.fr* du 2 octobre 2017. En ligne : https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/quand-emmanuel-macron-le-roi-des-anglicismes-promeut-la-francophonie_109281.html

[80] « Macron, de la pensée complexe à la pensée PowerPoint », article d'Hugo Bonnaffé paru dans le magazine *L'Observatoire des Médias* du 20 juin 2018. En ligne : https://www.observatoiredesmedias.com/2018/06/20/macron-pensee-complexe-pensee-powerpoint/

> Il y a d'abord la volonté criante de marquer la rupture, de sursignifier la modernité par l'emploi de mots inédits en politique, tout en affichant une proximité lexicale avec le monde adulé de l'entreprise, dans une dialectique « pro business » entièrement assumée. Il faut sans doute y voir la consécration de l'entrepreneur, du startuper, comme super héros de l'époque. On reprend les mots de l'entreprise en espérant s'approprier ses prétendues vertus, que seraient l'efficacité productive, la capacité à émanciper les individus par le travail et à changer le monde — rien que ça ! Sans doute veut-on aussi, par l'emploi de ce champ lexical un tantinet ostentatoire, revendiquer son appartenance à cette élite autodésignée. Il y a quelques années encore, il fallait maîtriser le latin pour paraître sérieux, rappelle Hélène Jouan ; aujourd'hui c'est le franglais qu'il faut parler couramment pour être crédible. Changement d'époque.

Dans une volonté ambiguë qui tend à ménager à la fois « la chèvre et le chou », l'État français condamne et combat les anglicismes d'un côté, tandis qu'il les affiche, d'un autre côté, de manière de plus en plus décomplexée. Tout récemment, le 20 janvier 2020 le gouvernement a, par exemple, opté pour « Choose France[81] » comme slogan et nom du sommet visant à promouvoir l'attractivité (économique) de la France. Dans cette lancée, le 17 février 2020 à Dubaï ce sont la marque et le slogan « Taste France[82] » qui ont été promus par les institutions françaises (en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, devenu depuis 2022 le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire) pour dépoussiérer la vision élitiste de notre gastronomie. Le président de la République française avait d'ailleurs officiellement présenté et lancé ce label lors du Salon de l'agriculture en février 2020.

Nos institutions auraient-elles la mémoire courte ? La question se pose car, peu de temps auparavant, en mars 2015 à l'occasion de la première « Journée mondiale de la langue française » à l'initiative de l'Organisation des Nations unies, le CSA (autorité administrative, certes indépendante, mais agissant au nom de l'État) avait réalisé trois clips publicitaires intitulés « Dites-le en français[83] ! » pour défendre et promouvoir la langue française. *Le Figaro*, sous les claviers d'A. Develey et Alicia Paulet, s'était alors associé au dispositif « FranceTerme » émanant de la DGLFLF pour soutenir cette initiative du CSA visant à dénoncer « nos tics de langage 'franglish' et nos abréviations sms », ces « défauts de langage »

[81] « Depuis 5 ans, le Sommet Choose France est devenu le rendez-vous dédié à l'attractivité de la France », présentation du sommet « Choose France » sur le site Internet de l'Élysée, disponible en ligne : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/choose-france

[82] « Alors, do you speak French Food ? », présentation de la marque « Taste France » à l'initiative du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, disponible en ligne : https://www.tastefrance.com/fr/qui-sommes-nous

[83] « Stop aux anglicismes - Campagne CSA "Dites-le en français" », clip vidéo sur la chaîne Youtube de *France Télévisions*, mis en ligne le 16 mars 2015. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=2N7Qea39Ego

qui constituent (*sic*) des « aberrations du quotidien.[84] » Voici donc l'angle d'attaque pour lequel le CSA a opté afin de promouvoir la langue française à l'international : dénigrer le langage SMS et fustiger les anglicismes. Si la forme choisie, en l'occurrence l'humour, ne saurait guère être critiquée faute de compétences, et qu'en outre le registre comique est souvent commode à cet égard (ne dit-on pas « castigat ridendo mores[85] »), qu'en est-il du fond ? Tout d'abord, il est quelque peu surprenant pour un linguiste de voir figurer sur un même plan le langage SMS et le franglais. Scientifiquement parlant, qu'est-ce qui relie ces deux phénomènes ? En réalité, ne soyons pas dupes : ces thèmes ont été choisis car, dans le discours dominant, dans l'inconscient collectif (du fait de l'unilinguisme inhérent à nos politiques linguistiques), ils sont vus tous deux comme des menaces pour la langue française, son « unité », son « génie » et sa « pureté ». Or, il a déjà été montré ici que nulle étude linguistique ne prouve de corrélation entre l'usage des anglicismes et une éventuelle disparition du français. Au contraire même, c'est davantage l'anglais, assimilé de plus en plus au « globish », qui tend à être menacé. Quant aux SMS, il ne s'agit pas de nier cette idée reçue tenace faisant craindre un appauvrissement des capacités orthographiques qui serait imputable aux textos. Mais là encore, que dit la science ? Corrobore-t-elle cette croyance, pourtant largement répandue, même (surtout ?) dans la communauté éducative ? Il s'avère que non, et de récentes études tendent à le prouver (Bouillaud et *al*., 2007, par exemple, mais d'autres études[86] ont été menées notamment en Angleterre et dans les pays scandinaves) : il n'existe pas d'effet « délétère des SMS sur l'orthographe[87] » (Bouillaud et *al*., 2007, pp. 553-565). Un collectif de chercheurs comprenant des linguistes et des informaticiens s'est d'ailleurs insurgé contre cette campagne publicitaire du CSA, regrettant que soit dévalorisée « l'une des créativités majeures de la langue française écrite du 21e siècle : l'écriture SMS[88] » (voir aussi : Panckhurst et al., 2015, p. 1). Ces chercheurs, groupés autour du projet « sud4sciences / 88milSMS », rappellent que leur travail consiste « à étudier l'évolution de la langue française » tout en soulignant que « les linguistes ne jugent pas ; ils observent, constatent, analysent et rendent les résultats de leurs travaux de recherche

[84] « Dites-le en français : les spots du CSA qui font rire la Toile », article d'Alice Develey et Alicia paulet paru dans *Le Figaro.fr* du 17 mars 2016. En ligne : https://www.lefigaro.fr/culture/2016/03/17/03004-20160317ARTFIG00208--dites-le-en-francais-les-spots-du-csa-qui-font-rire-la-toile.php

[85] « On corrige les mœurs en riant », apophtegme attribué au poète du XVIIe siècle Jean de Santeul.

[86] Voir aussi : MARTY, N. (2005) : *Informatique et nouvelles pratiques d'écriture*, Paris : Nathan, 256 p.

[87] BOUILLAUD, C. & al. (2007) : « Cyberlangage et orthographe : quels effets sur le niveau orthographique des élèves de CM2, 5e et 3e ? », *Bulletin de psychologie*, 492 (6), pp. 553-565. En ligne : https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2007-6-page-553.htm

[88] « Données authentiques : un grand corpus de SMS en français », présentation par Rachel Panckhurst & al. du projet « 88milSMS ». En ligne : https://hal-lirmm.ccsd.cnrs.fr/lirmm-01184561

disponibles ». Ils vont d'ailleurs plus loin en réaffirmant les points suivants (Panckhurst et al., 2015, p. 2) :

> Nous avons pu observer et analyser une écriture SMS d'une très grande créativité dans ses formes, et qui renferme une dimension ludo-affective très forte. Nous déplorons que l'écriture SMS soit trop souvent considérée comme une facette de la langue à bannir. Acceptons enfin (!) que cette écriture fasse partie intégrante de la langue française dans sa dimension évolutive. Nous savons qu'à l'oral plusieurs registres, plusieurs genres sont possibles, et même nécessaires, selon les contextes. Refusons, qu'à l'écrit, seule la langue française normée soit acceptable. Toutes les écritures, toutes les créativités doivent être à l'honneur. Les scripteurs de SMS, eux-mêmes, font la différence entre une écriture utilisée entre amis, proches, dans un contexte où l'affect et la volonté de faire partager cet affect priment, et une autre situation exigeant d'autres pratiques. Nos études scientifiques le montrent. Alors, oui au slogan « Dites-le en français », qui, pour nous, ne doit pas équivaloir à : « Dites-le en français normé » mais plutôt à « Dites-le dans le français que vous voulez ! »

Des linguistes ont donc montré en quoi il n'était pas pertinent de partir en guerre contre les textos au seul prétexte, infondé d'ailleurs, que ceux-ci auraient un impact délétère sur l'orthographe des jeunes écoliers. Et ces chercheurs de déplorer l'absence de linguistes dans la prise de décision et la réalisation de telles campagnes publicitaires, *a fortiori* émanant d'un organe étatique officiel voulant régir l'usage de la langue.

Même si une augmentation de la proportion d'anglicismes parmi les nouveaux mots entrant dans nos dictionnaires d'usage est perceptible, la langue française n'est pas menacée pour autant, mais le marché linguistique a changé. Les anglicismes d'hier n'entrent pas dans les mêmes usages que ceux d'aujourd'hui. D'où un changement de paradigme manifeste des représentations que l'on a des emprunts à l'anglais : ceux qui fustigent leur usage de nos jours ne sont pas les « réacs » conservateurs d'autrefois. Dans la mesure, cependant, où l'on s'attaque à la parole et aux discours mais non à la langue en elle-même.

Comme posé dans le cadre théorique, le concept de « xénoglossophobie » dépasse donc et se distingue de la notion de « glottophobie », terme largement défini dans la littérature scientifique (Blanchet, 2021, pp. 155-159). M. Candea et L. Véron (Candea & Véron, 2019a, p. 79) donnent, quant à elles, les arguments suivants qui pourront entrer en résonance avec les propos de D. Candel et J. Humbley évoqués plus tôt :

> En fait, le vocabulaire d'une langue représente la partie la plus souple, la plus évanescente, la plus soumise aux modes. Un apport de lexique, même s'il est quantitativement important, ne

> change rien ni à la structure ni à la vitalité d'une langue. Les changements linguistiques sont plus profonds lorsqu'ils touchent la morphosyntaxe et la prononciation.

Reste donc à analyser, à travers l'approche qualitative, la nature ainsi que la typologie des anglicismes relevés dans notre corpus.

4.1.2. Approche qualitative

L'analyse de l'aspect qualitatif des résultats a déjà, en partie, fait l'objet de publications : concernant la typologie de ce corpus d'anglicismes (Julia, 2022b, pp. 82-83), leur étude grammaticale (Julia, 2022a) ou encore s'attardant sur leur sémantique (Julia, 2021). Nous synthétiserons ici les différents axes d'interprétation de l'approche qualitative que nous nous sommes efforcés d'adopter dans cette recherche.

4.1.2.1.*Analyse typologique*

Comme explicité en introduction, c'est particulièrement sur les travaux de D. Candel et J. Humbley que s'appuie la typologie des emprunts développée dans ces travaux (Candel & Humbley, 2017, pp. 7-25). Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'analyse typologique, en micro-diachronie (1998-2023), montre les phénomènes suivants (certains types ont été volontairement mis de côté, car trop peu nombreux pour être réellement représentatifs d'une tendance) :

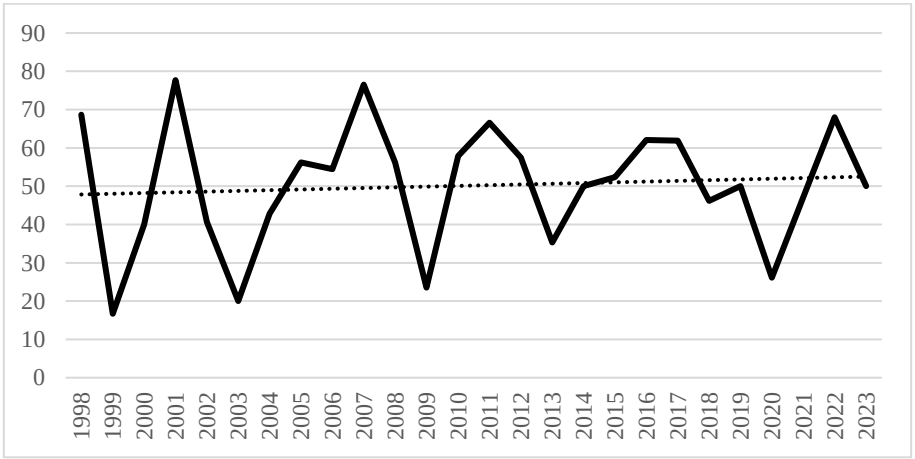

*Figure 122 : Proportion d'emprunts directs littéraux (*Larousse*)*

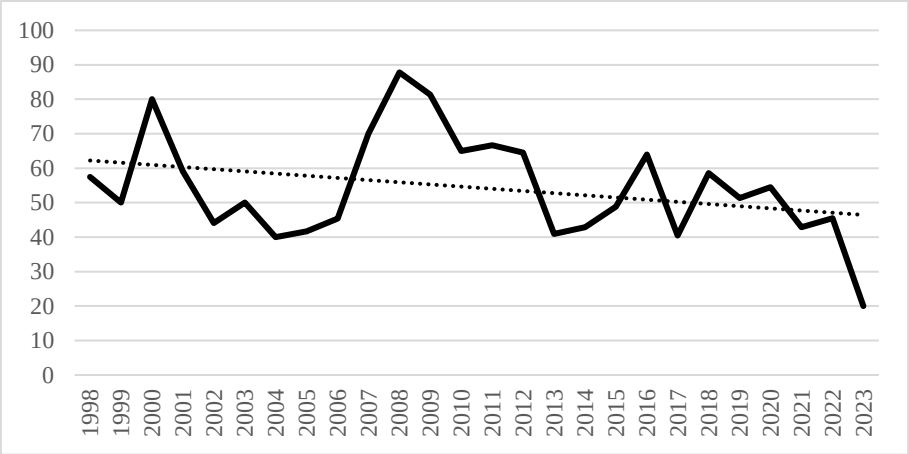

*Figure 123 : Proportion d'emprunts directs littéraux (*Petit Robert*)*

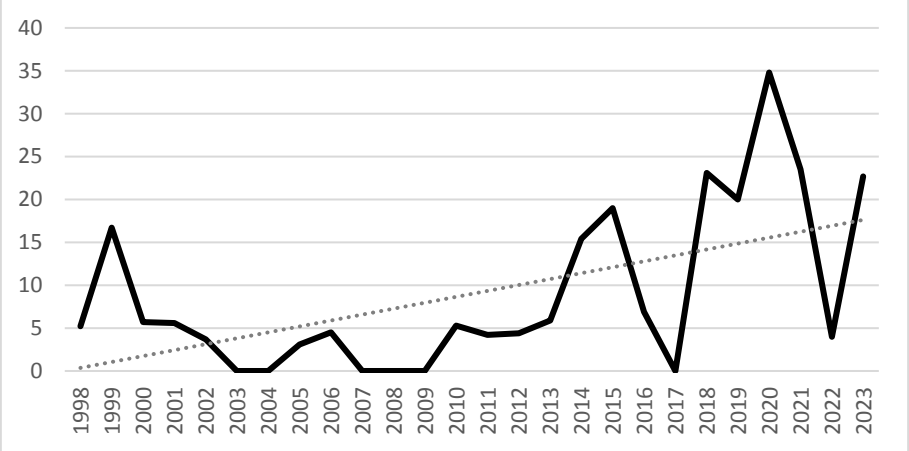

*Figure 124 : Proportion de calques littéraux (*Larousse*)*

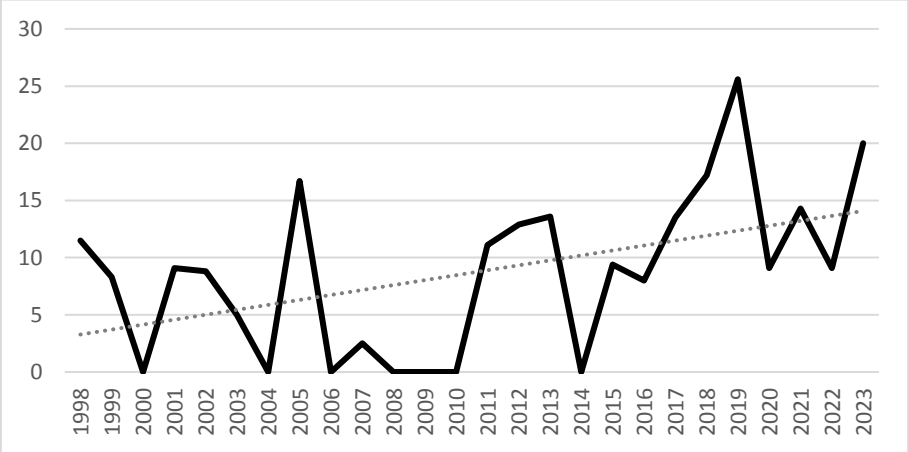

*Figure 125 : Proportion de calques littéraux (*Petit Robert*)*

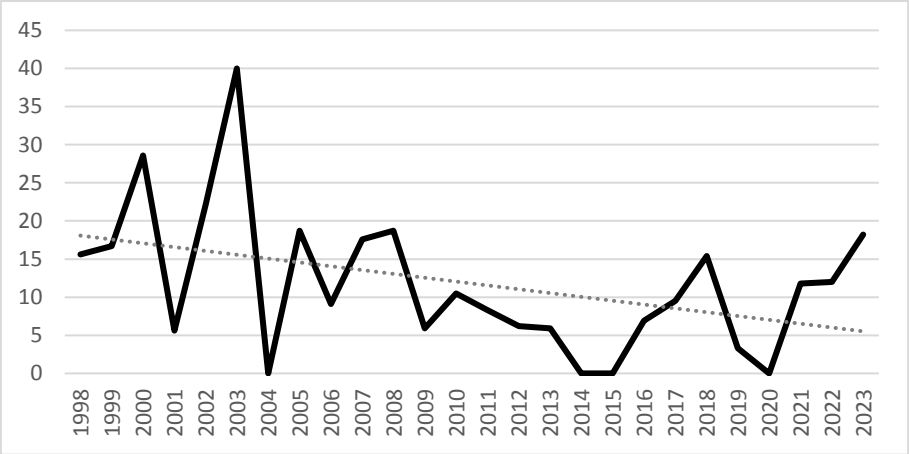

*Figure 126 : Proportion d'interférences sigliques (*Larousse*)*

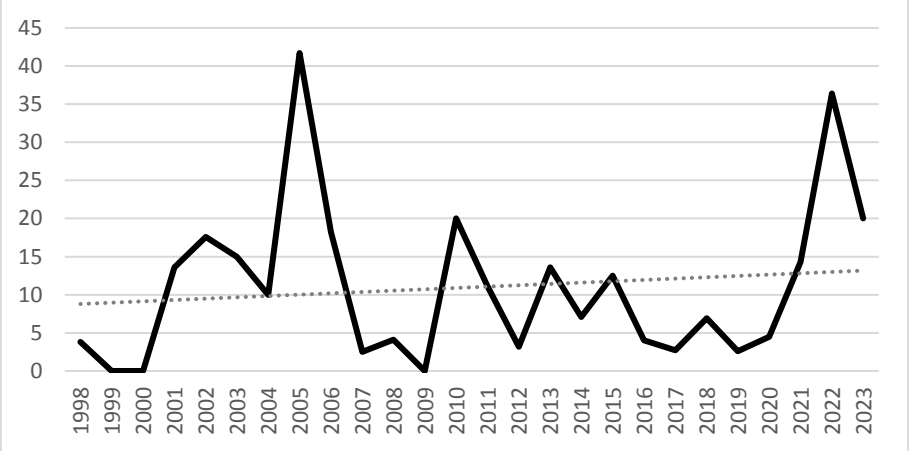

*Figure 127 : Proportion d'interférences sigliques (*Petit Robert*)*

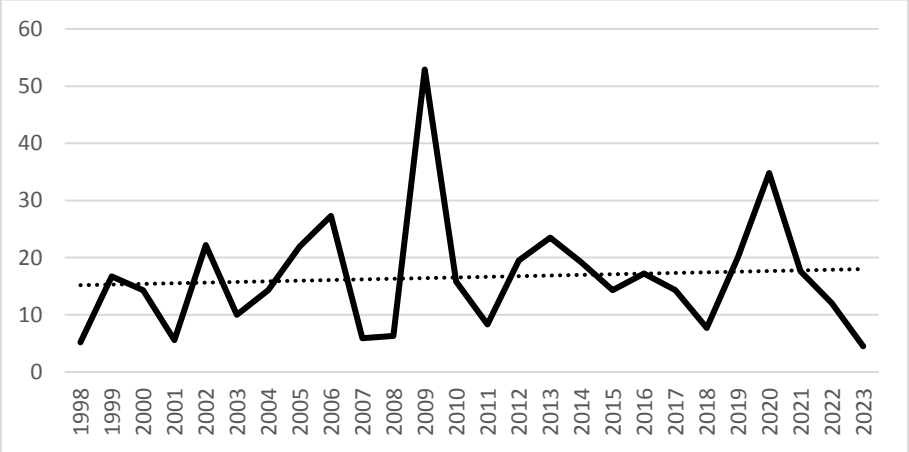

*Figure 128 : Proportion d'allogénismes (*Larousse*)*

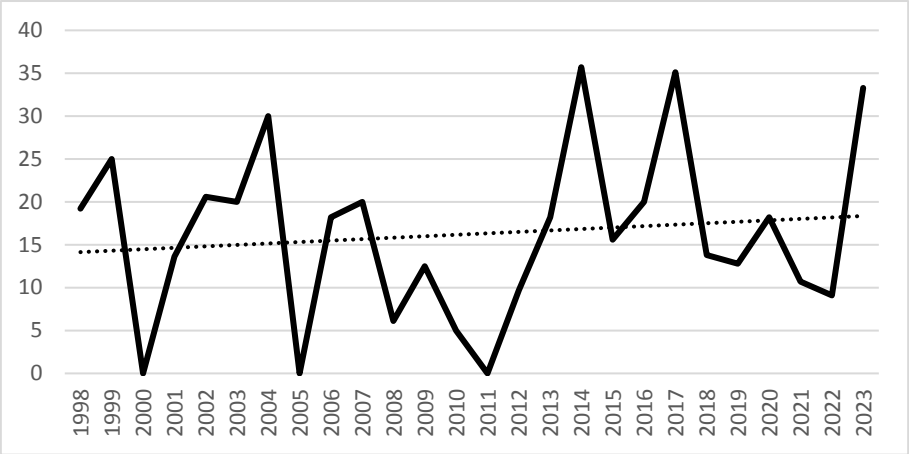

*Figure 129 : Proportion d'allogénismes (*Petit Robert*)*

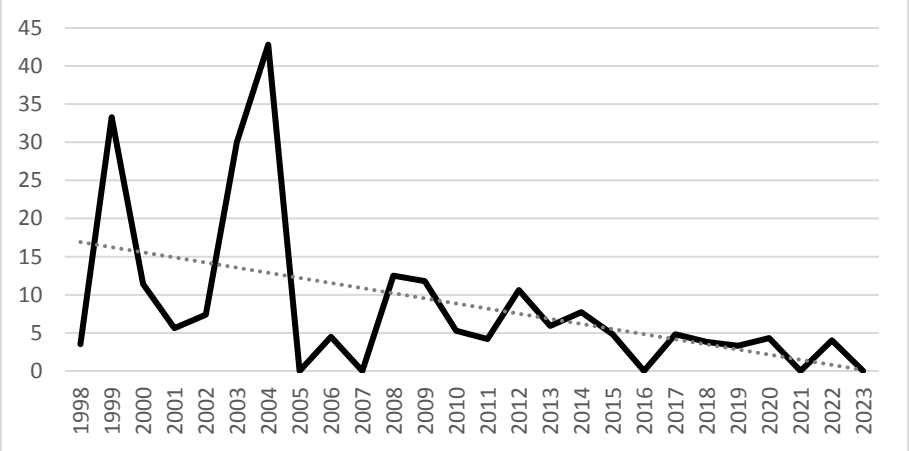

*Figure 130 : Proportion d'interférences phonétiques (*Larousse*)*

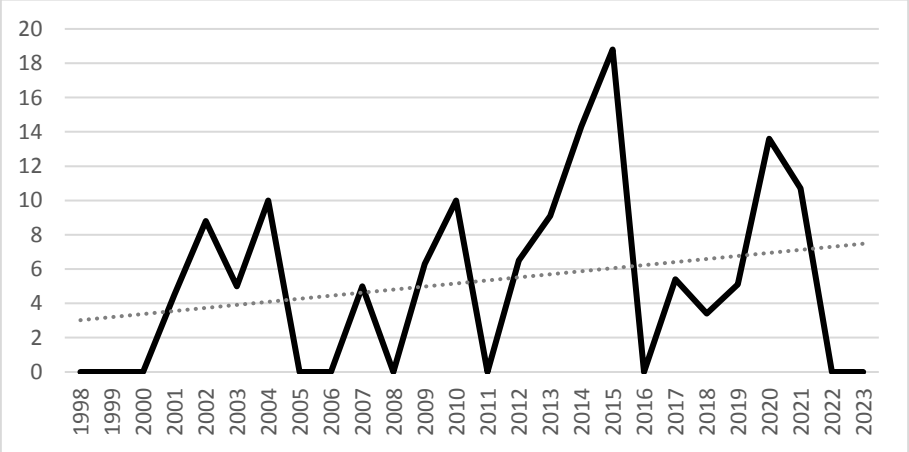

*Figure 131 : Proportion d'interférences phonétiques (*Petit Robert*)*

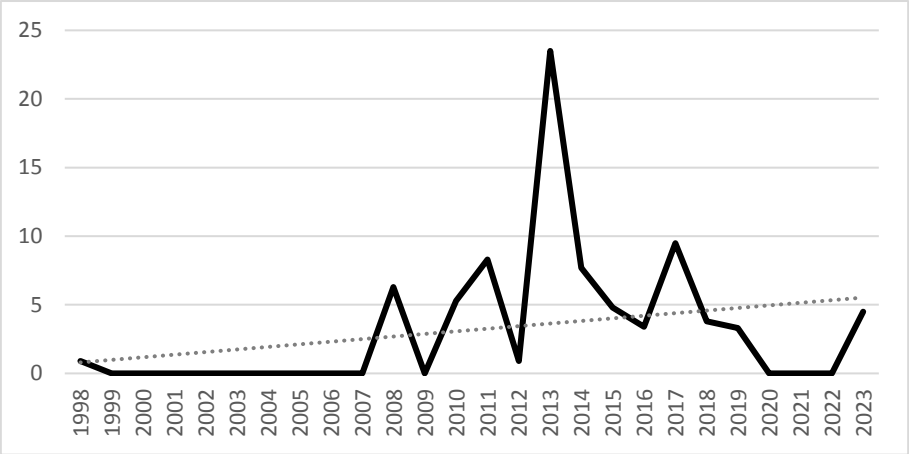

*Figure 132 : Proportion de calques sémantiques (*Larousse*)*

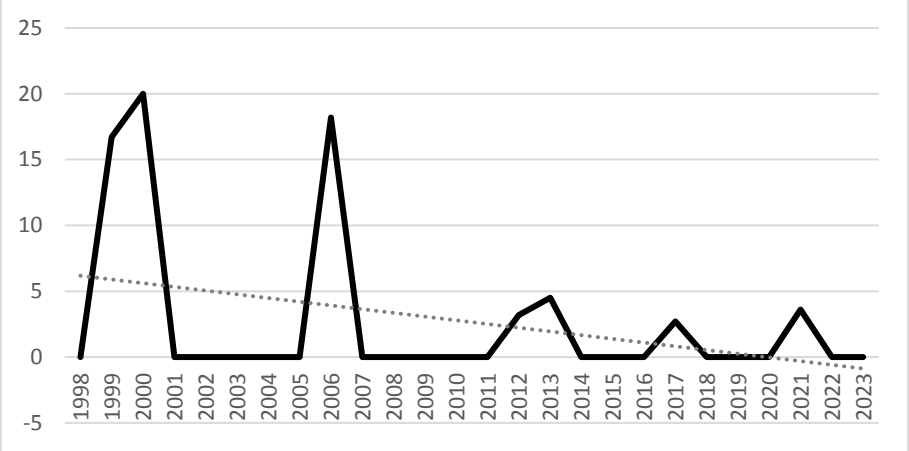

*Figure 133 : Proportion de calques sémantiques (*Petit Robert*)*

Parmi notre corpus de 1036 anglicismes entrés dans nos dictionnaires d'usage depuis 1998, ceux qualifiés d'emprunts directs littéraux, c'est-à-dire ayant conservé la graphie et la prononciation anglaises, en représentent environ la moitié. Leur évolution est légèrement croissante, autour de 50 % chez *Larousse*, quand elle chute chez *Le Robert* en passant de plus de 60 % en moyenne il y a vingt-cinq ans à moins de 50 % de nos jours. De fait, cela ne traduit pas la supposée invasion qui devrait être constatée. Au contraire d'ailleurs lorsque l'on regarde du côté des allogénismes (ou « constructions allogènes), ces emprunts indirects relevant, par exemple, de la dérivation (par affixation) à partir d'un mot anglais, comme dans le terme « coolitude ». Leur progression est en moyenne croissante, atteignant presque 20 % des emprunts de nos jours. Or, ils sont bien la preuve du dynamisme de la langue : les processus de

préfixation et de suffixation sont ancestraux et manifestent aujourd'hui encore leur efficacité. Ils permettent en effet de créer facilement des néologismes, afin de pallier une lacune lexicale dans un délai relativement bref. En outre, la puissance sémantique des affixes permet aux allogénismes d'être instantanément compris. À travers les propos tenus par R. Étiemble et C. Hagège, B. E. Gesner craignait au contraire que ces « anglicismes morphosyntaxiques » aient un réel impact sur le « noyau dur[89] » de la langue (Gesner, 2000, p. 188) :

> On admet assez facilement que l'invasion d'anglicismes lexicaux a été massive depuis plus d'un demi-siècle, et leur nombre semblerait bien aller en grandissant. Mais est-il toujours possible, en ce début de nouveau millénaire […] de concourir avec l'éminent linguiste français Claude Hagège qui a jugé bon de postuler, il y a plus d'une dizaine d'années, que du point de vue de la morphosyntaxe, « ce noyau dur de la langue », le français de France reste relativement indemne par rapport à l'influence de l'anglais ? Sans vouloir trop tôt dévoiler mon jeu, en quatre mots, j'en doute fort.

Or, il semblerait d'une part que la morphologie montre au contraire une certaine stabilité ainsi qu'une réelle vitalité, et d'autre part que les interférences syntaxiques restent un épiphénomène. À la lumière des données recueillies, nous pouvons esquisser désormais quelques réflexions, concernant chacune une sous-catégorie distincte de la classification proposée par D. Candel et J. Humbley.

4.1.2.1.1. Calques littéraux

Avant tout, il est à noter que, selon la typologie des emprunts sur laquelle nous nous sommes appuyés, seules deux catégories évoluent de la même manière dans le *Larousse* et dans le *Petit Robert* : les « calques littéraux » et les « allogénismes », qui montrent unanimement une augmentation moyenne. Ce « micro-consensus » nous confortera dans l'observation d'un réel phénomène. Comme nous venons de le soulever ci-dessus, les « emprunts littéraux » présentent quant à eux chez *Larousse* une stabilité, voire un déclin chez *Le Robert*. Le français semble user, au contraire, de ses « propres ressources lexicogéniques » (Saugera, 2006, p. 75) pour créer des néologismes, puisqu'il va de plus en plus volontiers traduire ou adapter la graphie d'un terme anglais en produisant des « calques littéraux », ou se reposer sur ses principes de dérivation (par affixation essentiellement) en créant ainsi des allogénismes. Ces chiffres

[89] GESNER, B. E. (2000) : « Étiemble et les anglicismes morphosyntaxiques : faut-il craindre le pire ? », *Dalhousie French Studies*, 52, pp. 188-196. En ligne : https://www.jstor.org/stable/23459938

confirmeraient notre postulat affirmant que malgré une apparente augmentation d'anglicismes dans nos lexiques, il n'est pas pertinent d'évoquer une « menace » ou un « déclin » de la langue française.

4.1.2.1.2. Interférences phonétiques

D. Candel et J. Humbley avaient mentionné le mot « djeun's » comme exemple d'interférence phonétique, puisque manifestant « une prononciation pseudo-anglo-saxonne » (Candel & Humbley, 2017, p. 15). En nous appuyant sur cette terminologie, nous avons décidé à la lumière de nos résultats d'élargir la notion, en y intégrant les « interférences phonétiques » et certaines « interférences graphiques ». Ce concept au sens large, considéré dans son ensemble, conduit à une nouvelle catégorie que nous nommerons « emprunts indirects par adaptation graphophonétique », en explicitant les deux directions que cette terminologie pourra prendre.

- De l'anglais vers le français :

Ces emprunts par adaptation graphophonétique peuvent en effet, d'une part, être issus d'un emprunt direct littéral dont la graphie va être modifiée pour coller aux normes du français standard. Mais là encore, peut-être nous faudra-t-il définir différents degrés d'adaptation.

  - L'adaptation minimale résidant dans le fait d'ajouter un accent (dans la quasi-totalité des cas un accent aigu sur un « e »), quand celui-ci n'était pas présent dans le terme anglais. Certes, ce phénomène peut paraître marginal, mais dans la mesure où l'emprunt n'est pas rigoureusement identique au mot d'origine, il nous semblait pertinent de le relever.

  - D'autres adaptations vont bousculer un peu plus la graphie, la plus fréquente étant la suffixation en *-eur* qui fait concurrence à celle, anglaise, en *-er* (*youtubeur* / *youtuber*). S'ajouteront également les tentatives pour orthographier une consonne affriquée (*tchat*, entré dans les dictionnaires peu après *chat*) ou certains diphtongues et sons-voyelles (*oups* et *balloune* pour *oops* et *balloon* ; *fonne* et *sloche* pour *fun* et *slush* ; *pipole* ou *pipeule* pour *people*). L'emprunt n'est donc pas direct, mais son adaptation se fait dans un temps relativement court.

- Enfin, nous évoquerons les adaptations graphophonétiques qui relèvent d'un temps long, et pour lesquelles on a parfois oublié qu'il s'agissait d'emprunts. Cette distinction nous permet d'y classer des termes comme *paquebot*, *redingote* ou encore *boulingrin*, quand ces derniers étaient jusqu'alors appréhendés comme des emprunts directs littéraux. Or, l'adaptation graphique est indéniable, à tel point que l'on en oublie parfois l'étymologie de ces termes.

Il apparaîtrait donc, dans cette sous-catégorie, que plus l'emprunt est ancien, plus il a tendance à se franciser. Ce que confirme d'ailleurs M. Pergnier en affirmant que « l'intégration progressive du mot allogène au système phonétique et graphique de la langue emprunteuse est le processus classique et normal constaté dans la plupart des langues, et qui a été illustré par de nombreux auteurs » (Pergnier, 1989, p. 36).

- Du français vers l'anglais :

En parallèle de ces emprunts dont la graphie tend à se franciser, nous avons pu noter des exemples dont la phonologie, voire la graphie, tendent à s'angliciser. C'était le cas du terme « djeun's », cité par D. Candel et J. Humbley, et pour compléter nous y ajouterons le cas du mot « style » ([staïl]) ou encore celui de « magnifique » ([manifaïk]), dont l'effet bien que relativement confidentiel a été amplifié par les médias et les réseaux sociaux.

Notons enfin le cas du mot « bifteck », pour lequel l'interférence est double. En effet, une première adaptation s'est faite de l'anglais vers le français puisque « bifteck » est la francisation de l'expression anglaise « beef steak ». Or, vraisemblablement puisque la désinence « -ck » a été perçue comme particulièrement fréquente en anglais, une seconde adaptation s'est faite, cette fois du français vers l'anglais : « bifteck » est orthographié improprement avec « -ck » puisque « steak » ne s'écrit qu'avec un « -k ».

Dernier point concernant les interférences phonétiques : nous avions évoqué précédemment le fait que, selon M. Pergnier, « les obstacles de prononciation contribuent dans une certaine mesure à effectuer une présélection dans les mots anglais candidats à l'emprunt » (Pergnier, 1989, p. 34). S'appuyant sur cet argument, il considérait que les « mots en -th- », pourtant très fréquents en anglais, étaient de ce fait presque inexistants parmi les emprunts. L'hypothèse de M. Pergnier se vérifie puisqu'au sein de notre corpus A, seuls quatre termes correspondent à ce critère : « Bluetooth », « smoothie », « Thanksgiving » et « think tank » (moins de 0,4 %). Il est par ailleurs intéressant de noter que parmi les autres mots comportant la graphie -th-, quand le concept de « calque technoscientifique » est impliqué, le français préfère revenir à la

prononciation de l'affixe grec, s'affranchissant ainsi de la prononciation anglaise du digramme « th ». Cela s'observe systématiquement, pour les termes purement médicaux tels que « alexithymie », « arthroscanner » et « méthamphétamine », mais aussi pour des mots moins scientifiques comme « hackathon » ou « Rythm and blues ». Il s'agit là d'une piste de réflexion intéressante pour prolonger notre analyse : en basculant dans les champs de la phonologie et de la phonétique, essayer d'appréhender des corrélations entre complexité articulatoire relative des phonèmes et proportions d'emprunts associés.

4.1.2.1.3. Interférences graphiques

Les auteurs ne le mentionnent pas, mais peut-être pourrions-nous considérer de nos jours l'usage de l'arobase dans les conversations numériques (chats, réseaux sociaux, messageries…). En effet, il est fréquemment utilisé pour adresser son message à un destinataire en particulier, probablement car en anglais l'arobase est souvent nommée de façon contractée « at », qui est également une préposition anglaise équivalente à notre « à ». Certes, cela est induit par les fonctions des applications elles-mêmes (pour beaucoup d'entre elles, le nom d'utilisateur est directement précédé d'un « @ »), mais il pourrait s'avérer intéressant de suivre son usage. De même, nous pouvons observer depuis l'avènement des réseaux sociaux l'usage préférentiel de la lettre « k » au lieu du mot « mille » pour énoncer des nombres supérieurs au millier. Il s'agit bien sûr de l'abréviation du préfixe grec « kilo- », mais son emploi est aujourd'hui calqué sur une habitude linguistique anglo-américaine.

4.1.2.1.4. Interférences sigliques

D'après les données obtenues, il apparaît que les interférences sigliques ne devraient pas constituer une sous-catégorie à part entière, mais plutôt être une caractéristique supplémentaire pouvant s'appliquer à n'importe quel type d'anglicisme. Plusieurs raisons à cela : d'abord, dans le corpus obtenu, la majorité des sigles et acronymes sont identiques dans leur usage aux emprunts directs littéraux. Ils sont, eux aussi, à 85,6% des substantifs et n'ont souvent subi aucune adaptation depuis le sigle ou l'acronyme anglais. Par ailleurs, des interférences sigliques ont été remarquées au sein d'autres types d'anglicismes. C'est, par exemple, le cas du terme « cébiste » (utilisateur de « CB », entré dans le *Larousse* en 1998), qui est à la fois un allogénisme (par suffixation en -iste à partir de « CB »), et une adaptation graphophonétique par rétroacronymie. En effet, « cébiste » est admis tout comme « cibiste », car la « CB » ([cibi])

anglaise, de « citizen band », a été rétroacronymée en « CB » ([cébé]) en créant l'expression « canal banalisé ». Quant au mot « gyrolaser », entré en 2003, il serait davantage un allogénisme par scissiparité avec agglutination, manifestant également une interférence siglique puisque construit à partir de l'acronyme anglais « laser » (« light amplification by stimulated emission of radiation »). Ainsi, l'expression « sabre laser » peut-elle être considérée comme un « calque adapté avec interférence siglique », car calqué indirectement sur « lightsaber ». Enfin, il semble permis d'envisager ce type d'interférence parmi les « emprunts de luxe ». En effet, en disant « *ok* je te fais ça *ASAP* », ne s'agit-il pas ici d'une double interférence pragmatique ?

4.1.2.1.5. Allogénismes

Les allogénismes, ou « constructions allogènes », regroupent l'ensemble des emprunts morphologiques qui relèvent de phénomènes linguistiques de diverses natures.

- Compositions par juxtaposition :

Nous avons évoqué le cas de substantifs à valeur adjectivale sans recours à une préposition, sur un modèle syntaxique plutôt anglais (« weekend séminaire »). Les expressions « gestes barrière » et « test Covid » peuvent-elles, aujourd'hui, y être associées ? De même, nous remarquerons que les enseignants français sont depuis quelques années désignés volontaires pour participer à des formations propres au « plan français », au « plan maths » ou encore au « plan sciences ». L'Académie française elle-même avait pointé du doigt ces constructions (Académie française, 2020, p. 25) :

> L'introduction […] d'un nombre sans cesse croissant d'anglicismes […] produit des effets sur la structure même de la phrase : la syntaxe est bousculée. […] Cela se traduit notamment par la disparition des prépositions (une application mobile ; un coach produit ; le Manager Travaux), l'ordre des mots habituel en français en étant le plus souvent affecté et se combinant avec la suppression des articles. […] Ce phénomène de juxtaposition des mots peut aller d'une simple apposition jusqu'à l'accumulation, souvent dommageable à la clarté du propos. Ex. crowdsourcing affluence voyageurs ; […] Plan Vigipirate urgence attentat. […] À un moindre degré, on rencontre aussi des formes elliptiques touchant à la fois sens et structure, et porteuses d'ambiguïté : une banque mobile ; le risque cyber.

Néanmoins, c'est un usage « de niche », presque exclusivement réservé aux stratégies managériales ou de communication, et donc potentiellement soumis aux aléas de la mode.

- Dérivations par affixation :

Nous le remarquons d'ailleurs à travers la classification que propose B. E. Gesner des affixes : elle a été établie à la fin des années 1990 et parmi les exemples de suffixation, force est de constater que certains n'ont plus autant de succès (*-rama* ou *-tica* pour ne citer qu'eux). Si le suffixe *-ing* continue d'avoir les faveurs des communicants, le suffixe *-man*, quant à lui, comme dans *perchman* pour désigner un perchiste, était plus largement usité dans le domaine du sport mais il est devenu marginal, voire obsolète, à de rares exceptions près (*tennisman*, *rugbyman*). Enfin, le suffixe substantivant *-er* peut de nos jours être considéré comme un sous-ensemble morphologique de la graphie en *-eur*, les deux étant souvent acceptées, comme dans les cas de *sprinter* et *sprinteur*, ou encore *skater* et *skateur*. C'est ainsi que dans l'édition 2020 du *Petit Larousse Illustré*, deux anglicismes sont présents avec leurs deux flexions : *slasheur* / *slasher* et *traceur* / *tracker*, faisant référence au concept d'adaptation graphophonétique.

À présent, ce sont les préfixes *e-* et *cyber-* ainsi que le suffixe *-gate*, ayant récemment intégré les dictionnaires d'usage, qui présentent une certaine dynamique potentiellement pérenne et pourvoyeuse d'anglicismes dans un futur proche.

4.1.2.1.6. Interférences pragmatiques

Cela mériterait une réelle investigation, et nous pourrions ajouter aux exemples cités par D. Candel et J. Humbley, outre les expressions *juste* et *définitivement*, le mot « genre » apparu récemment pour ponctuer les phrases dans un sociolecte plutôt jeune et qui, sémantiquement, est très proche du « like » anglais. S'agit-il d'un même phraséologisme pragmatique (ou « pragmatème »), utilisé comme « tic » pour des usages similaires dans la fonction phatique du langage ?

4.1.2.1.7. Pour une nouvelle typologie

Ainsi, à la lumière des résultats obtenus et des réflexions suscitées, nous pouvons formaliser une nouvelle typologie des emprunts, dans une optique plus dynamique car reposant sur l'analyse d'un corpus de plus de 1000 anglicismes, entrés dans nos dictionnaires d'usage entre 1998 et 2023, parmi près de 10.000 mots nouveaux. De plus, cette tripartition nous permet de poursuivre deux objectifs : rendre compte d'une certaine diachronicité d'une part, et manifester le caractère tantôt *intra*linguistique et tantôt *extra*linguistique des emprunts d'autre part.

- Emprunts directs

Cette catégorie, de loin la plus prolixe, concerne donc les anglicismes de « première génération », ayant subi peu, voire aucune transformation. La raison est ici essentiellement la lacune lexicale. Elle comprend les :

  - Emprunts littéraux (graphie et prononciation anglaises conservées)
  - Calques littéraux, calques littéraux adaptés et calques adaptés (simple traduction du mot ou de l'expression anglaise, avec une adaptation minime)
  - Calques sémantique (le mot équivalent français existait mais n'avait pas ce sens-là avant)
  - Emprunts sémantiques directs (le mot équivalent français existait avec la même acception mais n'était pas ou plus utilisé)
  - Faux emprunts (mots ayant une graphie et une prononciation anglaises, mais dont l'équivalent anglais n'existe pas ou n'a pas la même acception)
  - Interférences graphiques (utilisation de « Mr. » au lieu de « M. », des guillemets anglais, du « @ » vocatif ou encore du « k » pour « milliers »)

- Emprunts indirects

Ceux-ci concerneraient donc des anglicismes de « deuxième génération », soit parce qu'ils sont issus d'un premier anglicisme entré précédemment dans les usages, soit parce qu'ils procèdent d'un phénomène de contact de langue plus long, moins direct que l'adoption d'un emprunt littéral. Nous y trouverons les :

  - Emprunts indirects morphologiques par dérivation ou composition :
    - Allogénismes (mot créé par affixation à partir d'un emprunt littéral)
    - Scissiparité avec agglutination (mot-valise composé à partir d'au moins un anglicisme considéré comme emprunt littéral) ;
  - Interférences sémantiques (le mot équivalent français existait mais était un « faux ami », il va peu à peu acquérir une extension de sens copiée sur son modèle anglais pour devenir un « vrai ami ») ;
  - Emprunts indirects par adaptation graphophonétique (avec ses deux aspects anglais → français et français → anglais). À noter que si l'adaptation ne tient qu'à l'accentuation d'un « e », alors la distinction est difficile avec le calque

(littéral ou adapté) et l'on pourrait dans ce cas considérer qu'il s'agit en réalité d'emprunts directs.

- Interférences syntaxiques / discursives

Ces anglicismes sont nécessairement indirects et s'inscrivent dans la durée car ils touchent, non pas aux mots eux-mêmes, mais au discours, à la syntaxe et à la phraséologie.

  - Emprunts indirects morphologiques par gémellation ou juxtaposition (expression dans laquelle deux substantifs sont juxtaposés, l'un étant employé comme un adjectif sans recours à une préposition) ;
  - Interférences pragmatiques (emploi d'une interjection, d'une expression figée vernaculaire calquée sur un « tic de langage » anglais [américain]) ;
  - Emprunts de luxe (emploi d'une expression anglaise pour un effet rhétorique et/ou phatique) ;
  - Emprunts phraséologiques et anglicismes polylexicaux (emploi de plusieurs locutions anglaises dans le discours, à la limite du *code switching*).

- Interférences sigliques

Chaque sous-catégorie détaillée ci-dessus peut être affectée par une caractéristique supplémentaire : celle de manifester une interférence siglique, que ce soit via un sigle ou un acronyme anglais. Il ne s'agit donc pas d'une sous-catégorie à part.

4.1.2.1.8. Conclusions intermédiaires

Sans toutefois que cette nouvelle typologie, scindée en trois grandes catégories, ne reflète parfaitement le triple prisme diachronie / diachronie courte / synchronie choisi pour cette étude, il semble néanmoins qu'elle fasse davantage apparaître une certaine dynamique dans la néologie. En outre, les résultats obtenus auprès de notre corpus de plus de mille anglicismes légitime deux de nos hypothèses.

D'une part, le fait de mettre en avant la sous-catégorie des « emprunts indirects par adaptation graphophonétique ». En effet, nous pouvons gager qu'il s'agirait là d'un processus commode, car facile et rapide, pour la CELF de proposer des équivalents à certains anglicismes entrés dans

l'usage. Nous avons, par exemple, vu récemment que la proposition « joueur-animateur en direct », impropre sémantiquement, ne satisfaisait pas les *streamers*. Pourquoi ne pas envisager « streameur », voire « strimeur », puisqu'à l'oral du moins le « match » serait déjà gagné sans être joué ? Offrant notamment la possibilité de créer aisément des allogénismes par suffixation, comme « strimeuse » et « strimer ». Les faits semblent d'ailleurs nous donner raison puisque, durant la rédaction de cette thèse, au Journal officiel du 15 décembre 2022, la CELF elle-même a opté pour le mot « flotter[90] », en tant que nom commun masculin, en lieu et place de l'anglicisme « floater » afin de désigner « en bon français » la figure en question dans le vocabulaire du surf, à présent discipline olympique. Ce concept « d'emprunt indirect par adaptation graphophonétique » a bel et bien été convoqué ici pour l'adoption du terme « flotter » (prononcé « flotteur »). Mais alors, pourquoi avoir adapté la diphtongue « oa » et non pas le suffixe « er » ? Avançons une hypothèse : dans le cahier des charges de la CELF, un néologisme ne doit pas risquer d'être confondu avec un terme déjà existant s'il y a possibilité d'ambiguïté. Ainsi, les termes « épaule » (pour « shoulder », partie de la vague qui n'a pas encore déferlé) et « tube » (pour « tube » ou « barrel », c'est-à-dire le « cylindre formé par une vague qui déferle en se refermant sur elle-même[91] ») ont-ils été adoptés sans risque de confusion, mais « flotteur » demeurait trop proche, sémantiquement, des autres acceptions du terme. Ce qui nous conduit à deux conclusions : d'abord la CELF peut se montrer favorable à l'adaptation graphophonétique pour créer un néologisme à partir d'un anglicisme, ensuite – et c'est plus surprenant – elle entérine le suffixe « -er » comme l'équivalent du suffixe « -eur », dans certains cas précis. Dans son article intitulé « La francisation des emprunts à l'anglais d'après l'orthographe rectifiée : son application en français de France et en français québécois », Radka Mudrochová avait d'ailleurs rappelé que l'une des ambitions de la réforme de l'orthographe de 1990, à l'égard des néologismes et plus particulièrement de l'intégration des emprunts, était justement la suivante (Mudrochová, 2020, p. 5) :

> Le processus d'intégration des mots empruntés conduit à la régularisation de leur graphie, conformément aux règles générales du français. Cela implique qu'ils perdent certains signes distinctifs « exotiques », et qu'ils entrent dans les régularités de la graphie française. On tiendra

[90] « Vocabulaire du surf : une nouvelle vague de termes », présentation du vocabulaire du surf adopté au Journal officiel du 15 décembre 2022, disponible en ligne : http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/En-francais-dans-le-texte/Vocabulaire-du-surf-une-nouvelle-vague-de-termes

[91] « Tube », note du dispositif « FranceTerme » du 15 décembre 2022, disponible en ligne : http://www.culture.fr/franceterme/terme/SPOR510

> compte cependant du fait que certaines graphies étrangères, anglaises en particulier, sont devenues familières à la majorité des utilisateurs du français.

L'autrice synthétise cette tendance en affirmant que l'on « francise les mots empruntés en les adaptant à l'alphabet et à la graphie du français », en soulignant au passage que « si un mot est bien intégré au sein de la langue emprunteuse, on finit par ne plus le reconnaître », ainsi que nous l'avons-nous-même évoqué. R. Mudrochová poursuit son propos en distinguant « quatre catégories de francisation des anglicismes » (*ibid*., p. 6) qui avaient été définies auparavant par L. Biedermann-Pasques et J. Humbley dans leur article « La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique » (Biedermann-Pasques & Humbley, 1995, pp. 60-61) :

> (1) l'emploi du graphème français adéquat pour les lexies de type gg/gu (tagger/taguer)
>
> (2) la francisation du suffixe anglais « -er » sur le modèle français « -eur » (manager/manageur), en formant sur cette base un féminin du type tagueuse
>
> (3) le rapprochement de la prononciation par alignement sur des modèles graphiques français, du type : bug/bogue
>
> (4) l'ajout de l'accent quand nécessaire, par exemple : top model/top modèle.

D'autre part, afin de montrer l'engouement anglais pour les sigles et acronymes que D. Candel et J. Humbley pointaient déjà du doigt (Candel & Humbley, 2017, p. 16), il paraît à présent pertinent de faire des interactions sigliques non pas une sous-catégorie, mais une caractéristique pouvant être appliquée à tout type d'anglicisme. Nous l'avons en effet montré, des anglicismes relevant des allogénismes ou des calques (littéraux ou adaptés) pouvaient indéniablement présenter des cas d'interactions sigliques.

Par ailleurs, il semble important de souligner les liens à tisser entre typologie des anglicismes et lacunes lexicales. En effet, à l'heure de la mondialisation des échanges et d'une croissance exponentielle de nos moyens de communication, nous avons une quantité phénoménale de nouvelles choses à nommer en comparaison ne serait-ce avec la génération précédente. En quelques années, Internet puis les smartphones ont radicalement impacté nos façons de vivre, de communiquer et de consommer. L'académicien Maurice Druon le concédait lui-même, dès 1986, dans sa « préface à la neuvième édition » du dictionnaire de l'Académie française :

« Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer[92] ! » (Druon, 1986). Et nous n'étions qu'en 1986, bien avant la révolution numérique ! Nous pouvons donc conjecturer que, de nos jours, l'évolution de nos mœurs est bien plus rapide que l'évolution « classique » de la néologie francophone. Les locuteurs de la Francophonie se sont trouvés avec des objets ou des concepts devenus très vite incontournables pour lesquels il fallait nécessairement des mots pour les nommer. Le processus de néologie « traditionnel », incapable de suivre le rythme, a donc tout naturellement cédé la place à de nombreux emprunts. Le concept de « réactivité dictionnairique[93] », *a fortiori* de la part des éditions numérique desdits dictionnaires, est un aspect de cette question qui s'est particulièrement illustré dans un contexte de crise, celle du COVID-19. « Parfois, tout s'emballe, et des mots qu'on n'avait pas forcément vu venir s'imposent massivement dans l'usage courant […] avec la même brusquerie et la même rapidité que la pandémie à laquelle il nous faut faire face », pouvions-nous lire en mai 2020 dans le dossier de presse du *Petit Robert 2021*, sous la plume du regretté A. Rey et de la linguiste A. Vincenti. L'urgence était donc également linguistique : il fallait des mots pour penser les maux à panser. Et de poursuivre (Rey & Vincenti, 2020, p. 4) :

> Autant de mots nouveaux […] dont les rédacteurs du *Robert* ont mesuré l'extraordinaire impact. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : ces sens et mots nouveaux dont nul ne pouvait anticiper l'essor au moment du bouclage de l'édition 2021 […] ont été intégrés à ses versions en ligne.

Ainsi sont présentés trente-quatre « mots du COVID » : néologismes ou mots ayant acquis une acception supplémentaire, arrivés brusquement dans nos usages avec leur « inévitable jugement » (Pruvost & Sablayrolles, 2019, p. 13). Faisant leur entrée dans le dictionnaire numérique *Robert* en juin 2020 ils n'auront pu, faute de temps, figurer dans la version papier correspondante (l'édition de l'année *n* est présentée et publiée en mai / juin de l'année *n-1*). Rappelons que le terme « COVID » n'apparaît officiellement dans une « allocution liminaire » de l'OMS[94] que le 11 février 2020 : les lexicographes ont eu moins de trois mois pour opérer ces choix, nous plaçant dans un paradigme résolument synchronique. C'est dire à quel point

[92] « Préface à la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française », rédigée par Maurice Druon en 1986 et disponible en ligne sur le site de l'Académie française : https://www.dictionnaire-academie.fr/prefaces/1986.html

[93] Voir : JULIA, L. (2023) : « 'À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles'. Réactivité des dictionnaires numériques et incrémentation des néologismes en contexte de crise », communication lors du colloque « Dictionnaires et culture numérique dans l'espace francophone », organisé en juin 2023 par l'Università di Corsica Pasquale Paoli et le CRIFUQ.

[94] « Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur le 2019-nCoV du 11 février 2020 », disponible en ligne : https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-remarks-at-the-media-briefing-on-2019-ncov-on-11-february-2020

des lacunes lexicales peuvent rapidement apparaître, cette célérité des processus linguistiques favorisant d'ailleurs le recours aux emprunts directs.

Ce que nous constatons : les emprunts directs sont, de loin, les plus nombreux. N'ayant pas même eu le temps d'être adaptés, traduits ou « allogénismés », ces anglicismes littéraux représentent en effet 57,3 % des anglicismes entrés dans les dictionnaires depuis 1998. Ce pourcentage peut en outre être majoré lorsque sont inclus les anglicismes relevant des « interférences sigliques » puisque, pour l'écrasante majorité d'entre eux, il s'agit également d'emprunts directs, les sigles correspondants étant tous des expressions anglaises ou américaines, *in english* dans le texte. Ce sont donc ainsi plus des deux tiers des anglicismes de nos dictionnaires d'usage qui sont aujourd'hui des emprunts directs. Comme il vient d'être explicité, l'accélération des processus de néologie due à l'évolution rapide de nos mœurs peut, selon nous, expliquer en partie les résultats obtenus ainsi que l'augmentation moyenne du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales. Une institution officielle, en l'occurrence notre « Commission d'enrichissement de la langue française » sous la responsabilité de la DGLFLF, tente bien depuis quelques années de rattraper le retard et d'innover en lançant sur Internet des concours afin de créer des équivalents français pour toute une série d'anglicismes. Avec un succès toutefois relatif puisque, de fait, ces initiatives interviennent nécessairement trop tard, une fois les anglicismes déjà ancrés dans les usages. Pour exemple, qui de nos jours emploie « bolidage » à la place de « tuning », ou encore « parc de stationnement » au lieu de « parking » ? Nous développerons ces questions dans la seconde partie de l'interprétation des données.

4.1.2.2.*Analyse grammaticale*

Ainsi a-t-il paru constructif de chercher à quantifier les proportions de substantifs, adjectifs, verbes et adverbes parmi les anglicismes relevés. J. Humbley posait, en effet, la question (Humbley, 2010, p. 22) :

> Un […] exemple de manifestation typique des langues qui subissent des contacts extérieurs intenses est la modification des classes de mots empruntés. En l'absence de bilinguisme et de diglossie, la grande majorité des mots empruntés est composée de substantifs. Lorsque le contact s'intensifie, d'autres classes de mots sont également empruntées en grand nombre. Constate-t-on en français contemporain un taux plus important d'emprunts d'adjectifs, de verbes et d'autres catégories mineures que dans le passé ?

4.1.2.2.1. Anglicismes et lacunes lexicales

À la lumière des résultats obtenus et des points développés précédemment, nous pouvons avancer que notre langue ne serait en rien menacée car prétendument envahie par ces anglicismes. Une langue est considérée en danger quand la transmission transgénérationnelle cesse (ce qui n'est pas le cas), si elle n'est plus employée dans l'intégralité des domaines de la société (on parle alors de « perte de domaine » ou, au contraire, de « gain de domaine », ce n'est pas non plus le cas mais nous y reviendrons) et / ou si sa syntaxe ou sa prononciation sont impactées (ce qui est par exemple le cas au Québec, *cf.* Meney, 1994). Notre étude montre pourtant que l'écrasante majorité des anglicismes relevés (Tableau 71 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées (corpus A)) concerne des emprunts directs (57,3 % des anglicismes) et des calques littéraux (23 % des anglicismes). Or, M. Candea et L. Véron affirment qu'un « apport de lexique, même s'il est quantitativement important, ne change rien ni à la structure ni à la vitalité d'une langue » (Candea & Véron, 2019a, p. 79). Elles mentionnent même à ce propos un académicien, Fénelon, qui en 1716 dans sa *Lettre écrite à l'Académie française*, appuyait déjà ces propos (Candea & Véron, 2019a, p. 70) :

> Fénelon (académicien) pense que c'est par commodité qu'on adopte un mot, que ce serait puéril de refuser un mot utile, que les mots doivent circuler librement. […] Fénelon y déclarait que les paroles ne sont que des sons, arbitraires : « Ils sont autant au peuple qui les emprunte qu'à celui qui les a prêtez. Qu'importe qu'un mot soit né dans notre païs, ou qu'il nous vienne d'un païs étranger ? La jalousie seroit puérile, quand il ne s'agit que de la manière de mouvoir ses lèvres et de frapper l'air ».

De plus, ces anglicismes sont à plus de 80% (83,9 %) des substantifs ou locutions nominales, jouant le même rôle qu'un nom. Les adjectifs et les verbes y sont très minoritaires (respectivement 8,1 % et 6,7 %), tandis que les adverbes sont quasiment inexistants. Or, J. Humbley avait justement posé la question (Humbley, 2010, p. 22) : « Constate-t-on en français contemporain un taux plus important d'emprunts d'adjectifs, de verbes et d'autres catégories mineures que dans le passé ? » Nous pouvons affirmer ici que la présence d'une écrasante majorité de substantifs parmi les anglicismes dans les nouvelles entrées lexicales ne saurait que corroborer la thèse défendue : il est erroné de prétendre que les anglicismes menaceraient d'appauvrissement ou de phagocytage la langue française. En réalité, il est ici judicieux d'interroger les mécanismes linguistiques qui ont conduit à cet état de fait afin de proposer des hypothèses. Les résultats obtenus nous montrent d'abord que, pour la plupart des anglicismes,

la raison de leur entrée dans nos usages est la lacune lexicale. Ce que, dès 1980, J. Rey-Debove mentionnait sous les termes « emprunts littéraux » et « emprunts de nécessité ». Il s'agit en effet d'objets ou de concepts développés outre-Atlantique (donc, nécessairement, une écrasante majorité de substantifs) pour lesquels la langue française n'avait pas eu, de fait, à créer de néologismes. Or, étrangement, les discours épilinguistiques qui appellent à « bouter les anglicismes hors de France » semblent considérer les mots comme des entités ayant leur propre libre-arbitre, qui s'imposeraient d'eux-mêmes. C'est semble-t-il une erreur, peut-être volontaire, de paradigme. Les mots n'entrent dans les usages que parce qu'ils répondent à un besoin. En l'occurrence, il s'agit du besoin de nommer rapidement des réalités ayant fait irruption dans notre quotidien.

4.1.2.2.2. Anglicismes et processus de néologie

En prolongement de cette première hypothèse, il nous faut nous attarder plus encore sur les processus mêmes de néologie. À la lumière des chiffres obtenus par ces différentes analyses, nous pouvons conjecturer sur la chronologie des mécanismes de création lexicale. Dans un premier temps, de nouveaux objets, de nouvelles pratiques et de nouveaux concepts apparaissent et sont rapidement partagés par une communauté. Il s'agit donc, d'abord, de noms communs ou de locutions nominales. Ce que les chiffres confirment : 83,9 % des anglicismes sont des substantifs. Une fois ces mots installés dans les usages, le besoin de dérivation à partir de ceux-ci apparaît dans un second temps. Et c'est ici que la langue française montre tout son dynamisme et ses « ressources lexicogéniques » (Saugera, 2017a, p. 75), au contraire d'un prétendu déclin ou d'une supposée menace de disparition. Les processus de dérivation, nécessaires dans l'évolution naturelle du langage et des usages, vont faire basculer les anglicismes de la catégorie des emprunts directs vers celles des calques littéraux ou adaptés et celle des allogénismes. Un « like » va donc, par exemple, se décliner en un verbe (« liker ») ainsi qu'en adjectifs (« liké, likée » et, pourquoi pas, « likable ») par affixation, un procédé séculaire stable régulièrement observé. Il est d'ailleurs intéressant de se pencher plus avant sur cette catégorie des emprunts indirects. Elle inclut donc d'abord les calques littéraux et les calques adaptés, parmi lesquels des anglicismes créés par simple traduction (quand la traduction française existait mais n'était que peu, voire pas usitée dans cette acception, avec des mots comme « affiant » ou « disruptif »), ainsi que des calques créés par affixation française à partir d'un radical anglais, lorsque le terme équivalent français n'existait pas (c'est par exemple le cas du verbe « blacklister »). Nous pouvons donc formuler une deuxième hypothèse, liée à la

chronologie du processus de néologie développée ci-dessus, afin d'expliquer l'évolution du taux d'anglicismes : un grand nombre d'emprunts directs (essentiellement des substantifs) vont aboutir, par nécessité des usages, à diverses formes de dérivations créant de nouveaux anglicismes (appartenant cette fois aux verbes, adjectifs, voire aux adverbes) relevant des calques (littéraux et adaptés), des allogénismes ainsi que des emprunts sémantiques, directs ou indirects.

4.1.2.2.3. Une stabilité morphologique aujourd'hui bousculée ?

Il apparaît que certains phénomènes sont pour l'instant immuables. Sur les 584 emprunts directs littéraux, il n'y a par exemple aucun verbe. La puissance sémantique du suffixe verbal est telle qu'il est, pour l'instant, très compliqué d'emprunter un verbe sans lui faire subir l'adaptation minimale consistant à créer un allogénisme en le suffixant. D'ailleurs, tous les verbes de la catégorie des allogénismes sont des verbes du premier groupe, autre phénomène constant de la néologie[95]. Les suffixes adjectivaux étant quant à eux, par nature, déjà beaucoup plus divers en français, l'intégration d'adjectifs relevant de l'emprunt direct littéral pose moins de problème. Avançons donc l'hypothèse que, pour les verbes, notre oreille est formatée pour « entendre » telle ou telle terminaison à la fin du mot (la flexion la plus régulière est privilégiée, sur le modèle des verbes du premier groupe) tandis que pour un adjectif un tel formatage n'existe pas, l'usage tranchant ainsi en conséquence. Pour illustrer notre propos, permettons-nous de rappeler le tableau synthétique réalisé à partir du corpus A (les listes d'anglicismes répartis par classes grammaticales sont présentées en Annexe 7) :

Tableau 97 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées

	Substantifs	Verbes	Adjectifs	Adverbes	Autres
Emprunts directs	557		25	2	
Calques littéraux	152	63	22		
Interférences sigliques	89	1	10	2	2

[95] Notons que la facétieuse « Académie des verbes qui manquent » répertorie, sur son blog mais également au sein d'un dictionnaire publié aux *éditions du Même Nom*, un recueil de verbes, néologismes pas encore approuvés sous la Coupole. On y compte une écrasante majorité de verbes du premier groupe, mais certaines exceptions ont réussi à se démarquer comme le verbe « plussoir » qui figure dans le *Wiktionnaire*. Ce joyeux corpus est disponible en ligne : https://dictionnairedesverbesquimanquent.com/

Allogénismes	26	7	7		3
Emprunts sémantiques indirects	14	9	4		
Interférences phonétiques	12	1	2		4
Calques adaptés	15				
Calques sémantiques	7				
Total	**872**	**81**	**70**	**4**	**9**
%	84,2%	7,8%	6,8%	0,4%	0,9%

Cet état de fait n'est cependant pas éternel. Outre les verbes dont l'infinitif est suffixé en « - ave », issus du romani (« poucave », « natchave », « marave ») et qui présentent un cas particulier d'énallage, des mots relevant du verlan remettent en effet déjà en question, depuis des années, cette immuabilité. Nous avons pu voir, par exemple, apparaître dans les usages des verbes comme « pécho », « ken », « péta » ou encore « téma », qui ne correspondent pas aux standards grammaticaux des verbes en français normé. Il n'est donc pas impossible que dans un futur proche l'usage permette de s'affranchir de certains affixes encore de nos jours nécessaires. C'est ce qui commence à poindre avec des verbes tels que « flex », « dead », « unfo » ou « follow ».

D'un autre côté, l'apparente multiplicité des suffixes adjectivaux, qui permet aux anglicismes relevant des emprunts directs littéraux d'inclure plus facilement des adjectifs, semblerait montrer au contraire quelques balbutiements de régularité. Le suffixe « -y », par exemple, offre un certain nombre d'occurrences (« flashy », « cosy », « busy » …) qui peuvent laisser présager de la puissance sémantique de celui-ci. Il peut s'avérer pertinent, à l'avenir, d'observer l'évolution de ce suffixe adjectival emprunté à l'anglais ; de même que le suffixe « -ing » doit désormais être compté parmi les suffixes substantivant du français.

4.1.2.2.4. Conclusions intermédiaires

Quoi qu'il en soit, nous défendrons la thèse selon laquelle ces allogénismes qui, par ailleurs, ne concernent pas que le phénomène de dérivation par affixation mais recouvrent également d'autres processus, sont davantage les témoins de la vitalité de la langue française plutôt que de son déclin ou de la menace de sa disparition. L'analyse grammaticale ira d'ailleurs dans ce sens, et nous reprendrons à notre compte les propos de M. Candea et L. Véron au sujet des emprunts à l'anglais (Candea & Véron, 2019, p. 79) : « le vocabulaire d'une langue représente la partie

la plus souple, la plus évanescente, la plus soumise aux modes. Un apport de lexique, même s'il est quantitativement important, ne change rien ni à la structure ni à la vitalité d'une langue ». Souvenons-nous, J. Humbley avait affirmé que « la grande majorité des mots empruntés est composée de substantifs » mais que, « lorsque le contact s'intensifie, d'autres classes de mots sont également empruntées en grand nombre » (Humbley, 2010, p. 22). Or, nous constatons que les anglicismes entrés dans nos dictionnaires sont en grande majorité des substantifs (84,2 %), emprunts venus combler des lacunes lexicales.

Enfin, c'est l'occasion de souligner encore la vitalité de notre langue. Prenons l'exemple du verbe « suivre » déjà évoqué, qui est un calque sémantique du verbe anglais « to follow » et dont la nouvelle acception est directement liée aux réseaux sociaux. La règle aurait voulu que, par simple dérivation par affixation et en conservant ainsi le même calque sémantique, ce mot soit décliné en son substantif « suiveur » calqué sur l'anglais « follower ». Or, dans ce cas précis, la connotation péjorative inhérente au mot « suiveur » a su prendre le pas sur les processus de néologie observés par ailleurs. On emploie donc à la place le terme « follower » en revenant ainsi à l'emprunt direct, ou bien « abonné » que l'on considèrera comme un calque adapté. Mais dans ce cas, « abonné » peut-il réellement être considéré comme un anglicisme ? Quand un anglicisme cesse-t-il en effet d'être considéré comme tel ? C'est toute la complexité de cette problématique des anglicismes, déjà évoquée en introduction, qui se pose à nouveau. Cela permet de faire le lien afin de formuler une nouvelle hypothèse. Dans l'édition 2021 du dictionnaire *Larousse*, parmi les 69 nouveaux mots mis en exergue 17 sont des anglicismes, ce qui représente 24,6 %. Tous mentionnent dans leurs définitions qu'ils viennent de l'anglais à l'exception de deux : « coolitude » et « hipstérisation ». Alors même qu'il est assez évident que leurs racines respectives étaient des anglicismes à leur arrivée dans la langue française (« cool » et « hipster »), ces anglicismes pouvant être qualifiés de « deuxième génération » cesseraient-ils d'être mentionnés en tant que tels car leurs étymons sont « assimilés » depuis assez longtemps ? Autrement dit, un calque adapté, un allogénisme ou anglicisme morphologique ne serait pas considéré comme anglicisme par les dictionnaires, du moment que sa racine anglaise est acceptée comme finalement française, ayant passé l'épreuve du temps ? Même constat chez le *Petit Robert* : parmi les 72 mots présentés dans l'édition 2021 du dossier de presse, 25 sont des anglicismes (34,7 %). Là encore, seulement deux mots ne le mentionnent pas dans leurs définitions, à savoir « RIP » et « sexto ». Pour ce dernier, l'hypothèse formulée plus haut semblerait confirmée : « sexto » est un anglicisme de « deuxième génération » puisqu'il se réfère au verbe « sextoter » qui était entré en tant qu'anglicisme en 2014. Pour le sigle « RIP »

il s'agit d'une interprétation plus subjective. Le *Petit Robert* l'explique comme provenant du latin « Requiescat In Pace », cependant l'usage (séries TV, réseaux sociaux, entre autres) pousserait à croire que, de nos jours, c'est davantage l'anglais « Rest In Peace » qui sert de référence, au détriment du latin. Nous serions donc ici encore, comme pour les sigles « GPS » ou « FAQ », dans le cas d'un processus de rétro-acronymie. Ces observations, au-delà de l'analyse de J. Humbley : « les dictionnaires français participent activement à la politique de remplacement des anglicismes. […] Il en ressort que les anglicismes (emprunts directs) sont généralement déconseillés » (Humbley, 2011, p. 219), confirment l'hypothèse formulée précédemment quant à la chronologie des processus de néologie. Une fois les emprunts directs ancrés dans les usages et mentionnés comme anglicismes par les dictionnaires, les anglicismes de « deuxième génération » créés par affixation dérivative et qui relèvent, eux, des calques, allogénismes et emprunts indirects, ne seraient plus systématiquement catégorisés comme anglicismes. Ayant ainsi acquis, par « droit du sol », leur maternité francophone. L'exploration de nouvelles classes grammaticales, par affixation à partir d'un étymon anglais (un substantif le plus souvent, mais parfois un adjectif), favorise l'ancrage du mot dans le français.

4.1.2.3.*Analyse sémantique*

L'analyse sémantique du corpus nous permet d'emblée de poser les éléments suivants :

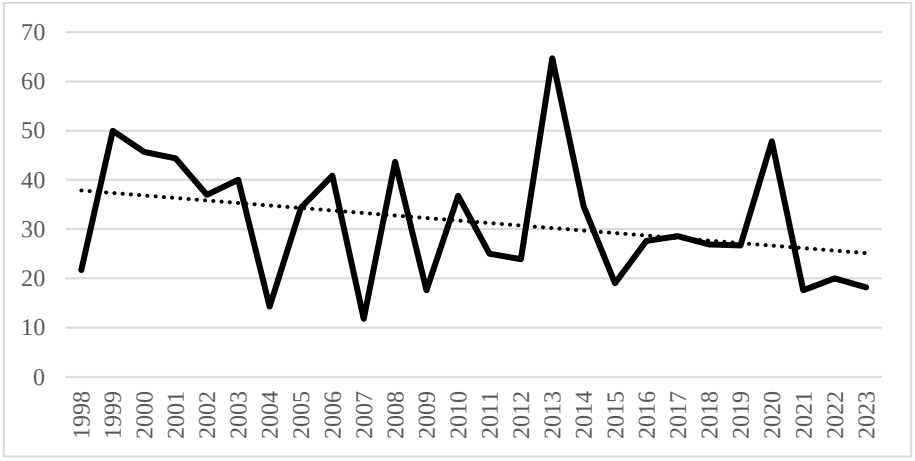

Figure 134 : Proportion d'anglicismes par champ lexical - Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia

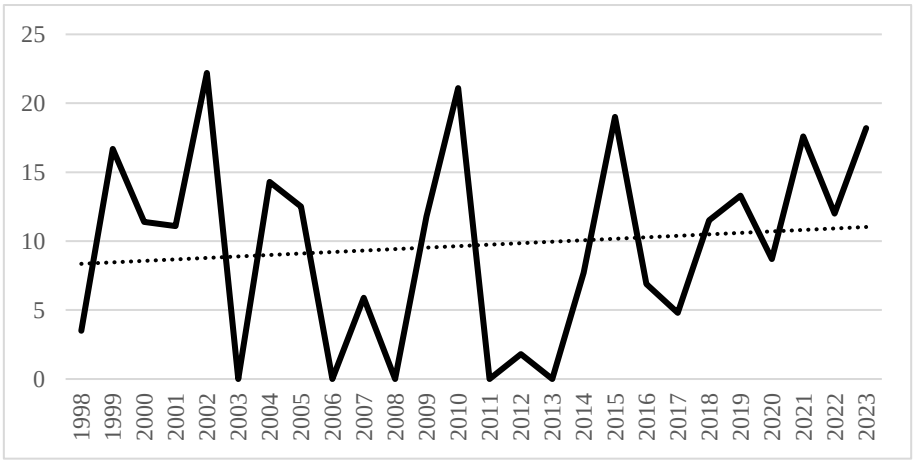

Figure 135 : Proportion d'anglicismes par champ lexical - Business / Marketing / Management

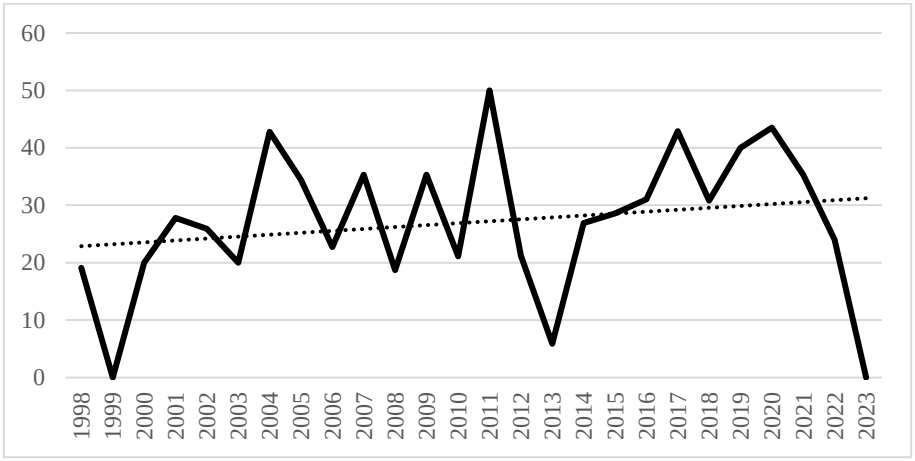

Figure 136 : Proportion d'anglicismes par champ lexical - Mode / Nouveaux phénomènes de société

Le champ lexical des nouvelles technologies, très pourvoyeur d'anglicismes, reste l'un des plus représentés. Nous l'avons soulevé au préalable, l'essor fulgurant des réseaux sociaux dans la seconde moitié de la décennie 2000 – 2010 est désormais quantifiable et rendu palpable, par les graphes précédents, avec une latence de quelques années. Néanmoins, la courbe de tendance relative aux nouvelles technologies montre globalement une nette décroissance sur ces vingt-cinq dernières années, n'atteignant « que » 20 % lors des dernières éditions. Au contraire, les champs lexicaux de la mode et nouveaux phénomènes de société ainsi que du business, du marketing et du management occupent une part grandissante du marché lexical : leurs courbes de tendance sont en effet croissantes.

4.1.2.3.1. Anglicismes et sociolectes

Forts des hypothèses avancées précédemment, nous pouvons à présent nous pencher, avec un point de vue sémantique, sur la catégorie des emprunts indirects qui comprend, entre autres, les nombreux termes qui relèvent selon J. Rey-Debove des « emprunts de luxe ». Mais les emprunts indirects englobent également les calques sémantiques ainsi que les emprunts sémantiques indirects, des anglicismes pour lesquels le glissement sémantique est assez révélateur. Quand les calques sémantiques sont *in fine* assez peu nombreux (citons par exemple les mots « ami », « mur » ou « suivre », tous issus du jargon des réseaux sociaux), la liste des emprunts sémantiques indirects est, quant à elle, un peu plus étoffée. Ce phénomène semble d'ailleurs avoir évolué depuis la description qu'en ont faite D. Candel et J. Humbley, quand ils qualifiaient ces anglicismes d'emprunts sémantiques « involontaires ». On pourrait considérer qu'il y a eu, entre temps, un glissement de paradigme instaurant une catégorie au sein de laquelle il devient désormais plus complexe de trier les emprunts involontaires des anglicismes sciemment employés. Dans cette typologie, nous trouverons en effet des termes comme « déceptif », « digitalisation », « disruption », « externaliser », « facilitateur », « impacter », « implémenter », « prioriser » ou encore « reconditionner ». Il s'agit, comme nous pouvons le constater, d'un lexique émanant d'un sociolecte bien déterminé qui a pris de l'ampleur dans nos sociétés, en l'occurrence le discours managérial. Ce discours, qui était jusqu'alors cantonné aux sphères de la finance, de l'entreprise et du marketing, s'est rapidement imposé pour essaimer dans des secteurs où on l'y attendait moins : la santé et l'éducation (Romera, 2020, pp. 202-313) et, plus récemment encore, la politique. De fait, s'impose l'hypothèse suivante : si le taux d'anglicismes augmente dans nos usages, c'est peut-être parce que les sociolectes qui emploient le plus ces anglicismes gagnent régulièrement en audience. Le discours managérial étant, en effet, audible de nos jours à travers la politique, les secteurs de la santé et de l'éducation mais également la presse, la publicité ou même le sport (Julia, 2020, pp. 116-118), il est nécessairement inévitable que son lexique gagne des parts de marché (linguistique). Cette hypothèse, qui apporte une nouvelle explication quant à l'évolution du taux d'anglicismes dans les dictionnaires, suscite certaines réflexions. Si l'on prétend en effet lutter contre une éventuelle invasion linguistique, on a tout intérêt à se pencher sur les ressorts politiques et idéologiques qui sous-tendent la prolifération du discours managérial. Mais le veut-on vraiment ?

Quoi qu'il en soit, c'est une hypothèse qui avait été étayée par d'autres points complémentaires de notre analyse, ce qui semblerait renforcer sa cohérence.

4.1.2.3.2. Anglicismes : quels terrains pour un éventuel combat ?

Quels seraient, dès lors, les liens à tisser avec les moyens de lutte déployés par nos institutions contre les anglicismes ? Si, comme il a été avancé précédemment pour expliquer un éventuel déclin du français au profit de l'anglais, c'est dans certains domaines particuliers que le français cesse ou du moins affaiblit son rayonnement et que l'anglais constitue en ce sens une menace, se pose alors la question : quelle politique linguistique adopter ? L'hégémonie anglophone (américaine, pour ne pas la citer), s'impose principalement dans les secteurs des nouvelles technologies, des modes liées à l'*american way of life*, de la culture et des sciences. Comment lutter contre cela et défendre, par là-même, la langue française et plus globalement la Francophonie ? Est-ce en proposant un sondage sur Internet pour créer des néologismes équivalents et tenter, par exemple, d'imposer « bolidage » à la place de « tuning » dans les dictionnaires et les usages ? Le journaliste Dorian Chotard en plaisante en filigrane dans les colonnes du *Monde.fr* lorsqu'il évoque, en mars 2010, le concours « Francomot » à l'initiative du secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie en titrant « Tout un "ramdam" pour abandonner le mot "buzz"[96] ». L'exemple est évocateur car, s'il est entièrement entré dans l'usage, le mot « ramdam » n'en demeure pas moins un mot d'origine arabe, alors que le terme « buzz », par ailleurs très usité, est quant à lui d'origine anglaise. Ce n'est donc pas tant le fait que ce soit un mot « étranger » qui dérange, mais bel et bien que ce soit un anglicisme. Et que, de plus, cela s'entende phonétiquement ! Tandis que la Commission générale de terminologie et de néologie, avec son concours, se révèle peu efficace pour contrer la suprématie américaine dans les domaines précités, A. Hoedt et J. Piron (Hoedt & Piron, 2019) proposent d'autres pistes : « Si on veut plus de vocabulaire français dans la culture, il faut développer PLUS de culture française[97] ». Propos par ailleurs appuyés par L. Véron dans un entretien pour *Le Monde*[98] :

> En se focalisant sur ces dangers d'invasion plus ou moins réels, on en oublie les effets délétères de nos choix géopolitiques. La baisse de budget du Centre national du livre, qui favorisait

[96] « Tout un "ramdam" pour abandonner le mot "buzz" », article de Dorian Chotard paru dans le journal *Le Monde.fr* du 30 mars 2010. En ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/03/30/tout-un-ramdam-pour-abandonner-le-mot-buzz_1326510_3224.html

[97] « Sommes-nous envahis par les anglicismes ? », chronique radio d'Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, diffusée sur *France Inter* le 28 juillet 2019. (Transcription personnelle). En ligne : https://www.franceinter.fr/emissions/hoedt-et-piron-tu-parles/hoedt-et-piron-tu-parles-28-juillet-2019

[98] « On a besoin de nouveaux mots pour exprimer des réalités émergentes », article de Nicolas Santolaria paru dans *Le Monde* du 28 avril 2019. En ligne : https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2019/04/28/on-a-besoin-de-nouveaux-mots-pour-exprimer-des-realites-emergentes_5455916_4497916.html

> jusque-là les traductions d'ouvrages francophones, et la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers dans nos universités auront, à coup sûr, un effet négatif sur le rayonnement du français.

En somme, le combat à mener, si combat il y a, ne doit pas se tenir sur le terrain linguistique car il serait complexe à entreprendre, voire perdu d'avance, mais doit plutôt se dérouler sur les terrains politique, économique et social. C'est peu ou prou ce que défend également, à demi-mot, la directrice éditoriale du *Petit Robert*, Marie-Hélène Drivaud, interviewée par *France Info*[99] :

> Les mots n'apparaissent pas par hasard. Si un mot apparaît, même s'il est futile, c'est qu'il répond à un besoin. On n'a pas à juger. Nous sommes à peu près tous d'accord sur les nouveaux mots. Parfois on peut juger que ce n'est pas assez répandu et on va le laisser en observation. On peut avoir des réticences par rapport à certains anglicismes, certaines années il y en a vraiment beaucoup. J'ai eu des contacts avec *Radio Canada* et ils trouvaient qu'il y en avait beaucoup. […] Ce n'est pas à nous qu'il faut jeter la pierre. Si ce mot n'était pas en circulation, si les Français ne l'utilisaient pas énormément, il ne figurerait pas dans *Le Petit Robert*.

Cette dernière hypothèse, extrapolée, permet de soulever une certaine hypocrise de la part de nos institutions. Le taux d'anglicismes dans nos dictionnaires augmente certes, mais rien n'est fait efficacement pour juguler ou contrôler cette évolution. La CELF s'avère, en effet, quelque peu impuissante malgré son dynamisme, mais son existence masque la réalité des vrais leviers favorisant concrètement le rayonnement de la Francophonie : le soutien multiple, humain, financier et matériel, dans les différents domaines de l'art, de la culture et de la recherche scientifique. Il n'y a qu'à observer la distribution des anglicismes par sous-thèmes de champs lexicaux : les domaines de la culture et des sciences sont les plus pourvoyeurs d'anglicismes après les nouvelles technologies et la mode (Tableau 75 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - Corpus A).

4.1.2.3.3. Conclusions intermédiaires

C'est peut-être cette dernière sous-partie de notre analyse qui, davantage encore que les autres, aura révélé toute la dimension *socio*linguistique de celle-ci. Le langage étant résolument un fait

[99] « Nouveaux mots du *Petit Robert* : "Les mots n'apparaissent pas par hasard" explique la directrice éditoriale du dictionnaire », interview de Marie-Hélène Drivaud réalisée par *France Info.fr* le 13 mai 2019. En ligne : https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/nouveaux-mots-du-petit-robert-les-mots-n-apparaissent-pas-par-hasard-explique-la-directrice-editoriale-du-dictionnaire_3441637.html

social, depuis que Saussure a posé cet axiome, nous aurons en effet montré et même quantifié certains éléments. Le fait, par exemple, que les préoccupations de la société aient changé au cours de ces vingt-cinq dernières années. Si le champ lexical des nouvelles technologies, de l'informatique et du multimédia reste très pourvoyeur d'anglicismes, il a connu son apogée autour de l'an 2000 (entre 40 % et 50 % des anglicismes entrant dans les dictionnaires chaque année) mais connaît depuis un déclin tangible (en-deçà des 20 % depuis 2021). Au contraire, le champ lexical des modes et nouveaux phénomènes de société gagne du terrain, dépassant en moyenne les 30 % de nos jours. « Autres temps, autres mœurs » : si la révolution numérique a été soudaine et spectaculaire, elle s'est pour l'instant quelque peu stabilisée dans nos habitudes. En revanche, des préoccupations d'un autre ordre, liées aux crises sociales, politiques et écologiques qui nous guettent à plus ou moins court terme, se font davantage entendre. Le lexique n'en est que le reflet.

Par ailleurs, nous avons pu observer que les discours issus du business, du management et du marketing gagnent, en moyenne, des parts de marché linguistique. Ce qui semblerait conforter certaines des hypothèses avancées : l'augmentation de la proportion d'anglicismes parmi les nouveaux mots des dictionnaires peut, du moins en partie, s'expliquer par le fait que des discours très pourvoyeurs d'anglicismes ont quitté la sphère privée de quelques bulles du monde des affaires pour essaimer dans le domaine public. Le phénomène n'est pas, ou pas encore, de grande ampleur (on passe d'un peu moins de 10 % en moyenne à la fin des années 1990 à plus de 10 % des anglicismes entrant dans les dictionnaires d'usage de nos jours), mais il est néanmoins perceptible, et nul doute qu'il faudra le surveiller plus attentivement encore dans les années à venir.

4.1.3. Synthèse de la Partie 1 : conclusions, limites, prolongements

Dans cette première partie de la thèse, nous nous sommes efforcés d'apporter des éléments de réponse à la question que l'on pourrait poser en termes triviaux : « Sommes-nous (réellement) envahis par les anglicismes ? ». Comme angle d'attaque, nous avons opté pour une approche s'apparentant à la lexicométrie, en quantifiant l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales intégrant, chaque année, les dictionnaires d'usage que sont le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert*. En étalant notre recherche sur deux périodes (1906-1925 et 1998-2023), il nous était possible d'inscrire celle-ci à la fois dans le champ de la diachronie, de la micro-diachronie (ou « diachronie courte » ou encore « diachronie restreinte »), et dans celui de la synchronie. Nous avons rapidement remarqué le fait que le

terme « invasion » (ou « envahissement ») révélait une polysémie et traduisait, en réalité, un double aspect. Quantitatif d'abord, supposant une augmentation en nombre du phénomène observé, qualitatif ensuite, impliquant que ces anglicismes, quel que soit leur nombre, constitueraient une menace pour la langue française, conduisant dès lors à son appauvrissement, son déclin, voire sa disparition. Cette ambivalence sémantique traçait donc à elle seule les jalons méthodologiques de notre recherche, qui se devait, de fait, de comprendre à la fois une dimension quantitative et une dimension qualitative. C'est ce qui a été entrepris : dans un premier temps nous avons tâché de quantifier, année par année, la proportion d'anglicismes parmi les « nouveaux mots » de chaque édition des dictionnaires retenus afin de déterminer l'évolution de cette proportion et, dans un second temps, nous avons procédé à une triple analyse qualitative du corpus ainsi obtenu, en adoptant un regard tour à tour sur la typologie, sur la grammaire et sur la sémantique de ces différents emprunts.

Forts de ces considérations, nous pouvons désormais affirmer, chiffres à l'appui, qu'une augmentation de la proportion d'anglicismes parmi les néologismes entrant dans nos dictionnaires d'usage est bel et bien observable. Il s'agissait ainsi de désavouer les tribunes prônant un unilinguisme idéologique et les articles déplorant les cacologies, anglicismes et autres « barbarismes », en proposant une étude scientifique et sourcée sur ce phénomène, loin d'un quelconque ressenti subjectif ou autres estimations « au doigt mouillé ». Prenant part à ce débat de façon nécessairement dépassionnée, il n'est question pour nous ni de défendre un purisme émanant d'une « xénoglossophobie savante » ni de vanter les mérites d'une « anglomanie de marché ». Soucieux de rester dans la description sans tomber dans la prescription, il ne s'agit pour autant pas de nier ce phénomène. Car oui, il apparaît que les anglicismes ont de plus en plus droit de cité dans nos dictionnaires.

Cependant, toute conclusion doit embrasser à la fois les dimensions quantitative et qualitative. Si la triple analyse de l'aspect qualitatif de notre corpus a su, davantage encore, mettre à mal le postulat d'une éventuelle invasion « délétère » de notre langue française par des emprunts à l'anglais, l'analyse quantitative, déjà riche d'enseignements, permet de tempérer cette hypothèse. En effet, cette augmentation moyenne (tant en diachronie qu'en micro-diachronie) du taux d'anglicismes parmi les néologismes des dictionnaires pourrait, entre autres, s'expliquer par ce que nous avons nommé un « effet de mode langagière ». Les anglicismes jouissent toujours, en ce début de décennie 2020-2030, d'une certaine image de modernité, d'innovation, voire de « disruption ». Les communicants, que ce soit dans les domaines du marketing, du management ou de la politique, l'ont bien compris, et nous avons pu montrer à

quel point certains discours très pourvoyeurs d'anglicismes avaient essaimé dans des domaines où ils étaient jusqu'alors absents, ou du moins très confidentiels. Il faut donc se garder de ne considérer ces emprunts que d'un point de vue strictement lexical : seule une vision holistique du phénomène peut nous éclairer tout à fait sur celui-ci. En s'appuyant ici sur les diverses fonctions du langage[100] que Roman Jakobson a définies : si la fonction référentielle reste certes la plus pertinente à invoquer dans ce cas (ces emprunts répondent en grande majorité à des lacunes lexicales, les néologismes qui en découlent sont donc là pour décrire de nouvelles réalités du monde qui nous entoure), il n'est pas exclu que l'usage d'anglicismes révèle également, dans une moindre mesure, certaines caractéristiques des fonctions expressive, phatique, voire poétique du langage. Nous pouvons nous poser la question : lorsqu'un locuteur emploie de nombreux anglicismes, est-ce que cela en dit davantage sur les éléments dont il fait mention, ou sur le locuteur lui-même ?

L'analyse comparative entre, d'une part, les corpus complets des néologismes entrant dans les dictionnaires d'usage et, d'autre part, les dossiers de presse qui, à des fins promotionnelles, accompagnent la parution desdits dictionnaires, depuis 2008 pour le *Larousse* et 2014 pour le *Robert*, a montré qu'il existait une différence significative. Ce qui conforterait notre hypothèse, en appuyant le fait que des choix éditoriaux vont conditionner la mise en valeur ou non des anglicismes. Donc que cette mise en avant, à l'échelle d'un dictionnaire, pouvait bel et bien reposer sur des considérations dépassant la stricte lexicologie. Peut-être plus pour longtemps, mais toujours est-il que les anglicismes ont de nos jours encore le vent en poupe. Par ailleurs, nous avons souligné que lors des mises à jour globales des dictionnaires, les proportions d'anglicismes parmi les nouveaux articles chutaient sensiblement. Quand ces proportions frôlent en effet les 20 à 25 % lors des éditions usuelles, elles tombent autour de 6 à 10 % lors des refontes totales du lexique, des taux similaires, voire inférieurs, à ceux présentés par la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française. De quoi prendre en défaut les théories craignant cette fameuse « invasion » linguistique.

L'approche qualitative permet d'autant plus de réfuter ces théories. Nous avions en effet cité différents travaux qui avancent qu'un apport de lexique, quelque important qu'il puisse être, n'est pas de nature à ébranler le « noyau dur » de la langue. Or, les résultats le montrent de façon claire et objective : dans ce corpus de plus de 1000 anglicismes entrés dans nos dictionnaires d'usage ces vingt-cinq dernières années, nous pouvons compter une écrasante

[100] Voir : JAKOBSON, R. (1960) : « Closing statements: Linguistics and Poetics », *Style in language*, New-York : T.A. Sebeok, pp. 350-377.

majorité de substantifs ou syntagmes nominaux (84,2 %), néologismes apparus pour combler des lacunes lexicales. Les verbes (7,8 %) ainsi que les adjectifs (6,8 %) sont bien moins représentés, quand les adverbes sont quasiment négligeables (0,4 %). En outre, l'analyse typologique du corpus conforte notre hypothèse, en offrant cependant une réflexion qui ouvre potentiellement sur une double dynamique.

D'une part, en effet, nous avons pu constater que les emprunts littéraux étaient la catégorie d'emprunts le plus représentée (56,4 % du corpus). Nous avons de plus explicité en quoi, selon nous, la catégorie que D. Candel et J. Humbley avaient définie sous le terme « interférences sigliques » (10 % des anglicismes du corpus) pouvait également être considérée comme des emprunts littéraux : la quasi-totalité des sigles observés dans nos dictionnaires reprend en effet des sigles ou acronymes d'expressions ayant conservé la graphie et la prononciation anglaises. Ce sont donc les deux tiers des anglicismes de notre corpus qui relèvent finalement de cette typologie. Ce qui ouvre une réflexion sur une première dynamique : certains bouleversements sociétaux, comme la révolution numérique née au début des années 2000, ou plus récemment et plus brusquement encore lors de la pandémie due au COVID-19, entraînent des changements linguistiques qui s'inscrivent dans un temps court. Les processus de néologie, dans le cas d'une apparition soudaine de nouvelles réalités dans notre quotidien, semblent favoriser cette catégorie des emprunts directs littéraux. En effet, n'ayant pas laissé à l'usage le temps « d'adapter » ces termes, ce sont ceux qui auront été employés en premier à cet égard qui seront usités, la plupart du temps sans être traduits, adaptés morphologiquement et / ou graphiquement, ou en trouvant un équivalent en français. D'où le fait que les emprunts littéraux, même si leur proportion chute légèrement dans le *Petit Robert* et stagne relativement dans le *Larousse*, représentent encore aujourd'hui autour de 50 % des anglicismes entrant dans nos dictionnaires d'usage : en contexte de crise linguistique, la réactivité néologique semble favoriser les emprunts directs.

D'autre part, une seconde dynamique, presque antagoniste paradoxalement, paraît émerger. En laissant de côté ces changements brutaux qu'ont récemment connus nos sociétés et en considérant au contraire les évolutions plus lentes, plus profondes de notre lexique, c'est en réalité la vitalité de la langue française que nous pouvons mettre en exergue. En effet, les calques littéraux (qui procèdent d'une traduction directe ou d'une adaptation graphique minime) sont en évolution constante, en moyenne, sur ces vingt-cinq dernières années, passant d'environ 5 % des anglicismes à la fin des années 1990 à près de 15 % de nos jours. Sur la même période, les allogénismes montrent, eux aussi, une augmentation moyenne en proportion,

passant de 15 % autour des années 2000 à près de 20 % de nos jours. Or, ce sont bel et bien deux sous-catégories qui, plus encore que les autres, reflètent les ressources lexicogéniques du français. Notre langue s'adapte, sait modifier la graphie et / ou la prononciation d'un mot, et manifeste avec toujours autant de vitalité ses processus de dérivation par affixation dont elle est dotée depuis des siècles. Là encore, il serait donc inexact de crier à la menace de disparition, ou *a minima* de dégradation.

Par ailleurs, ces diverses réflexions autour de la typologie des anglicismes nous ont conduits à proposer, empiriquement, une nouvelle typologie des anglicismes, adaptée de celle de D. Candel et J. Humbley sur laquelle tous nos travaux de recherche se sont appuyés. Pour rappel, dans une optique qui se voulait un peu plus dynamique et diachronique, il nous a semblé intéressant de scinder tous les types d'emprunts en trois grands groupes, reflétant trois aspects des contacts de langues : le premier s'inscrivant dans un temps court, le deuxième dans un temps un peu moins court et le troisième s'inscrivant dans le temps long. Avec, outre cette nouvelle typologie des emprunts, la formulation de deux hypothèses. La première propose de ne plus considérer les « interférences sigliques » comme une catégorie à part entière de cette typologie, mais plutôt comme une caractéristique supplémentaire, une particularité pouvant être accolée à n'importe quelle catégorie d'emprunt. Cela permet en fait, à la lumière du corpus de 1036 anglicismes que nous avons constitué, de gagner en cohérence dans l'analyse de celui-ci. Les sigles et acronymes relevant de l'emprunt direct littéral pourraient en effet, désormais, être considérés comme tels. De même, d'autres emprunts qui manifestent une interférence siglique (nous avions évoqué le cas des termes « cébiste » ou « gyrolaser », par exemple) mais qui, indubitablement, relèvent de procédés propres aux allogénismes, pourraient également être appréhendés de manière plus sensible. La seconde hypothèse que ces réflexions sur la typologie ont conduit à formuler concerne la sous-catégorie d'anglicismes que nous avons baptisée « emprunts indirects par adaptation graphophonétique ». Cette redéfinition typologique ouvre en réalité d'intéressantes perspectives quant aux processus de néologie et d'enrichissement de la langue française. Elle permet en effet, avec une adaptation graphique et / ou phonétique minime, donc dans un temps plutôt court, de produire des néologismes qui sont déjà peu ou prou entrés dans l'usage. Ou disons qu'elle fixe et sécurise, à l'écrit, la graphie d'un anglicisme qui jusqu'alors était surtout employé oralement. Nul besoin dans ce cas de tenter d'imposer un nouveau terme, en allant à l'encontre de l'usage : on conserve le terme le plus usité mais on en francise la graphie. Ce qui permet, de plus, de bénéficier des ressources lexicogéniques du français en autorisant à préfixer ou suffixer le mot, créant ainsi très facilement d'autres

néologismes selon les nécessités. Ce concept d'adaptation graphophonétique a d'ailleurs déjà été étudié, dans le cas des anglicismes entrant dans la langue espagnole, par Mélanie Bernard-Béziade, au sein d'un article intitulé « L'adaptation graphique des anglicismes dans la langue espagnole : normes et prescriptions » (Bernard-Béziade, 2018, p. 329) :

> Même si Belot constate que, dans la langue espagnole, l'invasion des anglicismes se fait souvent sous la forme de l'emprunt direct, nous savons que la langue espagnole est plus soucieuse que d'autres de l'intégration des anglicismes et en ce sens, la Real Academia Española (RAE) joue un rôle dans l'adaptation graphique des lexies empruntées à l'anglais et son dictionnaire possède une valeur normative.

Ses propos nous confortent dans le fait qu'il est bel et bien opportun de surveiller l'évolution de ce sous-type d'anglicismes.

Mais cette nouvelle catégorisation chamboulerait davantage encore la typologie des emprunts telle que nous l'avons définie en préambule de nos travaux, appuyée sur celle de D. Candel et J. Humbley. En effet, certains anglicismes relevant du « calque littéral » pourraient bien désormais être considérés comme « emprunts indirects par adaptation graphophonétique ». Des termes comme « wokisme » ou « sérendipité », traductions calquées sur « wokism » et « serendipity », sont-ils réellement des calques littéraux, par traduction, des mots anglais correspondants, ou s'agit-il finalement de ces mêmes mots qui ont simplement subi une légère adaptation graphique, pour correspondre aux standards du français normé ? Nous pourrions dorénavant faire le tri parmi tous les termes qui ont jusqu'ici été considérés comme « calques littéraux », en définissant *a minima* deux sous-groupes. Le premier, conservant ainsi la dénomination de « calques littéraux », concernerait les traductions d'un terme anglais pour lequel tout ou partie de la traduction préexiste en français. Ce serait, par exemple, le cas de la lexie « métadonnée », calquée sur l'anglais « metadata » mais dans laquelle le radical « donnée » existait déjà en français avec cette acception. Ce serait également le cas de l'expression « novlangue », traduction calquée sur le « newspeak » imaginé par George Orwell[101]. Le second sous-groupe, en revanche, engloberait dans les « adaptations graphophonétiques » les termes qui jusque-là ont été considérés comme calques littéraux mais dont la traduction en français n'existait pas. Ce serait donc le cas de « wokisme » ou « sérendipité » cités ci-dessus, ou encore de « collapsologie ».

[101] Voir : ORWELL, G. (1949) : *1984*, Londres : Secker and Warburg, 376 p.

Au-delà de cette nouvelle typologie remaniée et des différentes hypothèses auxquelles celle-ci a conduit, un regard sur la sémantique des anglicismes du corpus a permis de formaliser une théorie concernant un changement de paradigme des représentations que l'on peut avoir sur eux. En effet, à l'aide de l'analyse quantitative qui a révélé l'importance du concept de « mode langagière » dans l'évolution du phénomène observé dans ces travaux de recherche, nous avons mis en évidence le fait que le marché linguistique d'aujourd'hui n'était pas rigoureusement comparable à celui qu'a par exemple connu R. Étiemble au moment de la rédaction de son pamphlet *Parlez-vous franglais ?*, en 1964. Le champ lexical des nouvelles technologies est certes toujours très pourvoyeur d'anglicismes, mais son apogée semble derrière nous. La proportion d'emprunts relevant de ce champ lexical présente d'ailleurs un léger déclin, quand ceux des modes et nouveaux phénomènes de société ainsi que du business / marketing / management montrent au contraire une certaine croissance. Or, et l'Académie française elle-même l'a déploré dans un rapport, nos institutions, pourtant garantes de l'unilinguisme prôné par nos politiques linguistiques, emploient de plus en plus volontiers des anglicismes. Il s'agirait finalement de la matérialisation d'un « en même temps » linguistique, qui nous aurait fait basculer d'une « xénoglossophobie savante », telle que B. Cerquiglini la combattait, à ce qui a été nommé ici une « anglomanie de marché ». Nos communicants anglicisent désormais jusqu'à la politique, dans une ambivalence qui d'un côté réprime les anglicismes, et d'un autre en use parfois à outrance. Cependant, même si le phénomène semble assez pérenne pour afficher une ampleur de nos jours notable, il ne faut pas oublier qu'il relève, là aussi, du concept de « mode langagière » développé précédemment. Par essence, il est donc voué à être éphémère et ne saurait s'inscrire dans une dynamique immuable. Il nous faudra donc insister sur le caractère synchronique de celui-ci : à l'échelle de l'évolution historique du langage, il ne s'agit que d'un épiphénomène sociolinguistique propre à notre période.

Diverses limites de ces travaux de recherche ont déjà été soulevées en introduction. Tout d'abord – et c'est là la principale limite qui vient d'emblée à l'esprit – nous insisterons sur le fait que cette étude ne s'appuie que sur un infime aspect de la langue. En ne considérant comme corpus « que » les nouvelles entrées lexicales des dictionnaires d'usage, nous nous inscrivons résolument dans l'analyse du français écrit et, plus particulièrement, d'un français normé par les lexicographes. Difficile, donc, de prétendre couvrir une analyse complète et globale d'un phénomène. Afin de pouvoir légitimer davantage les hypothèses et théories formulées dans nos travaux, il faudrait étendre cette étude à un corpus de français écrit plus élargi (notamment en

incluant par exemple les écrits issus des réseaux sociaux, de la presse ou encore de la littérature). De même, cela nécessiterait également de porter un regard sur le français oral et les progrès informatiques, rendant désormais disponibles des corpus oraux de plus en plus volumineux, permettraient *via* le traitement automatique des langues (TAL) de prétendre à une analyse plus exhaustive. C'est d'ailleurs là un prolongement tout à fait naturel à apporter à cette recherche : est-ce que les hypothèses formulées ici seraient toujours valables en étendant l'analyse à un corpus écrit plus élargi ainsi qu'à des corpus oraux ? Nous n'avons fait qu'ouvrir une porte, libre ensuite à quiconque de la franchir pour continuer d'explorer ce chemin. En outre, le fait de travailler sur un corpus de dictionnaires induit un biais quant à l'analyse typologique des emprunts à l'anglais que nous nous sommes proposé d'entreprendre ici. Nous l'avions d'ailleurs posé comme hypothèse en introduction de cette étude : analyser le contenu d'un dictionnaire favorise l'apparition de certaines catégories d'anglicismes, au détriment d'autres. Il s'avère en effet que, par essence, des anglicismes relevant des « interférences syntaxiques », des « interférences pragmatiques » ou encore des « interférences graphiques » ne peuvent que difficilement trouver leur place dans un dictionnaire. Or, il a plusieurs fois été soulevé dans diverses études que l'anglais n'exerce pas son influence seulement sur le lexique strictement, mais également sur la syntaxe et la phraséologie. C'est ce qu'écrit Ramón Martí Solano dans son introduction de l'ouvrage *Anglicisms and Corpus Linguistics: Corpus-Aided Research into the Influence of English on European Languages* (Marti Solano, 2021, p. 1) :

> L'influence toujours croissante et multiforme de l'anglais sur les autres langues, et en particulier sur le lexique et la phraséologie de celles-ci, est le sujet indubitable du présent ouvrage. […] Après des décennies où la principale préoccupation était de rechercher, répertorier et analyser principalement des emprunts lexicaux à l'anglais, l'attention s'est tournée vers les aspects pragmatiques des anglicismes (Fiedler 2017 ; Gisle 2014 ; Onysko & Winter-Froemel 2011, 2012 ; Hiver-Froemel 2017) et, plus récemment encore, vers la linguistique cognitive de contact (Zenner, Backus & Winter-Froemel [eds.] 2019). L'attention s'est également déplacée des unités d'un seul mot vers des unités lexicales plus complexes telles que les composés, collocations et autres unités polylexicales (Fiedler 2014 ; Oncins 2014 ; Witalisz 2015 ; Andersen, dans cet ouvrage)[102].

Légitimant une fois de plus le cadre méthodologique qui a été adopté dans notre travail, R. Martí Solano a entrepris, en plus de la rédaction de l'introduction de l'ouvrage qui vient d'être

[102] Traduction personnelle depuis l'anglais. Pour la source originelle, voir :
MARTI SOLANO, R. & al. (2021) : *Anglicisms and Corpus Linguistics: Corpus-Aided Research into the Influence of English on European Languages*, Berne : Peter Lang éditions, 214 p.

cité, une analyse des occurrences d'anglicismes polylexicaux (relevant d'interférences pragmatiques essentiellement) dans un corpus de presse : le magazine *Le Nouvel Observateur* sur la période d'une décennie, se plaçant ainsi dans le champ de la micro-diachronie. Il explicite d'ailleurs les jalons de sa recherche avec les termes suivants (Marti Solano, 2021, p. 2) :

> La contribution de Ramón Martí Solano offre de nouvelles perspectives sur l'étendue des emprunts phraséologiques et traductions d'expressions anglaises dans la presse francophone. Par le biais de phrases introductives telles que *comme disent les Anglais* ('As the English say') ou *comme disent les Américains* ('As the Americans say') un grand nombre d'unités d'un seul mot et d'unités polylexicales, sous forme d'emprunts directs ou de calques, ont été extraites des archives en ligne de seize quotidiens et hebdomadaires pendant une période de 10 ans (2009-2019). De très fréquents emprunts littéraux, non-adaptés, incluent des termes tels que *momentum*, *bankable* ou *soft power*, mais le résultat le plus intéressant est le grand nombre d'emprunts de plusieurs mots qui sont utilisés dans la presse francophone comme *at the end of the day*, *Business is business* ou *The show must go on*, principalement à des fins stylistiques[103].

L'influence de l'anglais sur la phraséologie des langues européennes avait d'ailleurs déjà été étudiée par R. Martí Solano au sein d'un ouvrage collectif paru en 2012 : *The Anglicization of European Lexis* (Furiassi, 2012, pp. 199-215). Dans son chapitre intitulé « Multi-word loan translations and semantic borrowings from English in French journalistic discourse » (« Emprunts polylexicaux, calques et emprunts sémantiques à l'anglais dans les discours journalistiques français[104] »), l'auteur avance en effet que (Martí Solano *in* : Furiassi, 2012, p. 213) :

> Les traductions d'expressions idiomatiques et les emprunts sémantiques en français ne sont pas seulement un produit des langues en contact ou du bilinguisme. Les médias de masse en général et la presse française en particulier regorgent de ces unités polylexicales qui ont tendance à passer inaperçues, en tant qu'anglicismes, pour le lecteur profane. Les phrases nominales idiomatiques, suivies de près par les locutions prédicatives, sont résolument le type que l'on rencontre le plus fréquemment, bien que les divers types de combinaisons lexicales et syntaxiques soient plus ou moins omniprésentes également. Même si le français a été influencé par l'anglais pendant des siècles, ce phénomène résulte principalement de la nouvelle ère de mondialisation de la communication et de l'information[105].

[103] Traduction personnelle depuis l'anglais.
[104] Traduction personnelle depuis l'anglais.
[105] Traduction personnelle depuis l'anglais.

Ainsi R. Martí Solano insiste-t-il, à travers son analyse d'un corpus de presse écrite française, sur l'impact de l'anglais sur la stylistique, la phraséologie et la syntaxe du français dans le discours journalistique. Or, comme nous l'avons signalé, ce sont des aspects linguistiques qui trouveront plus difficilement leur place dans des dictionnaires d'usage. De fait, les anglicismes relevant des interférences pragmatiques, phraséologiques ou syntaxiques sont minorés dans notre étude qui, par nature, va favoriser d'autres types d'emprunts. Là encore, c'est l'élargissement du corpus qui, seule, pourrait nous faire gagner en pertinence et en finesse d'analyse.

Une autre limite, contrainte par la disponibilité des données, réside dans l'empan chronologique adopté dans cette étude. Afin de prétendre à une analyse plus pointue des phénomènes observés ici et à une diachronie moins relative, il faudrait d'une part combler la période 1925-1998, et d'autre part aller chercher avant 1906, quitte à revenir plusieurs siècles en arrière. Des corpus de dictionnaires anciens sont disponibles en ligne, mais la recherche par nouvelles entrées lexicales annuelles y est pour le moment complexe. Il s'agit toutefois, là aussi, d'un prolongement évident à apporter à ces travaux. Nul doute que les récents outils développés pour le TAL sauront offrir d'intéressantes perspectives en ce sens.

Un autre type de limites, ayant également déjà été évoqué, demeure dans la subjectivité inhérente à certains aspects de l'analyse. Nous l'avions posé préalablement, il s'avère que l'étymologie n'est pas toujours une science exacte et que l'appréciation de tel ou tel terme en tant qu'anglicisme ou non peut parfois relever de biais subjectifs. De même, le classement typologique d'un mot dans telle ou telle sous-catégorie, ainsi que son classement dans tel ou tel champ lexical, peut parfois être sujet à débat, et seule l'appréciation du chercheur est ici mise en avant, même si nous avons cherché à justifier, à chaque fois, les choix qui ont été faits. Dans ce cas, c'est la publication et la publicisation de cette étude qui, seules, pourront la confronter aux regards d'autres chercheuses et chercheurs, afin d'être discutée et critiquée le cas échéant. C'est d'ailleurs dans cette optique que la mise à disposition en ligne des divers corpus établis au cours de cette recherche a été envisagée.

Enfin, un dernier prolongement que nous souhaiterions apporter à ces travaux concerne un pan plus discrètement étudié par les nombreuses études sur les emprunts à l'anglais : les particularismes et liens à tisser entre anglicismes et LSF. Comme plusieurs fois rappelé, le terme « anglicismes » est en lui-même à la fois dénotant et connotant. Est-il, de fait, envisageable de poser l'hypothèse selon laquelle, en LSF, les anglicismes sont signés avec une certaine particularité ? Nous savons l'importance, parfois même déterminante, de l'expression du visage

pour différencier sémantiquement deux mots signés. Se peut-il que les anglicismes soient dotés d'une expression du visage singulière, pour le connoté, quand le reste du signe exprime le dénoté ? Une étude comparative a été menée par Mathilde Varin, dans le cadre d'un mémoire de Master 1 (Varin, 2010), entre la langue des signes française et la langue des signes britannique, sur un corpus de mots ou expressions issus du vocabulaire des nouvelles technologies (dont certains anglicismes). M. Varin nous rappelle ainsi que (Varin, 2010, p. 17) :

> La mimique faciale permet la distinction entre deux signes identiques dans la réalisation stricte de la configuration, du mouvement et de l'emplacement. Mais le caractère phonémique de la mimique faciale reste encore à discuter. Elle tient son rôle essentiellement dans la cohérence d'un énoncé en langues des signes car elle permet de « mettre en relation sémantico-syntaxique les éléments lexicaux (Millet, 1993 in Ben Echadli, 2008) ». Elle tient un rôle important dans la syntaxe des langues des signes.

Hélas, la décontextualisation du corpus sur lequel s'appuie son étude rendait caduque, selon M. Varin, l'analyse des expressions du visage : « Nous ne prendrons pas non plus en compte les mimiques faciales qui nous semblent pouvoir être perturbées par le caractère décontextualisé des signes étudiés de notre recherche » (Varin, 2010, p. 31).

C'est regrettable car il s'agit probablement dans ce cas d'une piste de réflexion intéressante, qui plus est rarement abordée dans la littérature.

4.2. Partie 2 : Analyse comparative quali-quantitative par occurrences d'un corpus d'anglicismes et de leurs recommandations officielles dans la presse quotidienne française : mesure de l'efficacité des dispositifs d'enrichissement

Cette seconde partie tentait donc modestement d'apporter des éléments de réponse quant à l'évaluation de l'efficacité des dispositifs officiels d'enrichissement de la langue française proposés par nos institutions dans le but clair et avoué d'influer sur l'usage et de lutter contre les anglicismes. Comme explicité précédemment, l'angle de vue adopté a été de se focaliser sur les usages quotidiens de la langue (en utilisant notamment comme corpus de base, par exemple, les livrets de recommandations d'usage à destination du grand public « Vous pouvez le dire en français », et *via* une analyse quantitative lexicométrique à partir des trois principaux quotidiens nationaux), dans le champ de la micro-diachronie (période 1998-2023). Il s'agissait en réalité de rester cohérent, dans notre démarche de recherche, avec les jalons méthodologiques posés lors de la première partie de ce travail doctoral. Et force est de constater que, comme pour notre première question, la réponse se doit ici encore d'être nuancée.

Dans la partie précédente, qui s'attachait à évaluer de façon objective si la langue française était bel et bien « envahie » par les anglicismes comme le clament les puristes au nom d'un unilinguisme idéologique, nous avons souligné que cette question révélait en réalité une double interrogation. Le terme « invasion » recouvre en effet une certaine polysémie et soulève à la fois un aspect quantitatif (l'augmentation en nombre) et un aspect qualitatif (la menace d'appauvrissement, d'effacement, de dégradation). De nouveau, dans cette analyse, nous nous trouvons face au même flou sémantique. Il pourrait certes nous être reproché de ne pas avoir posé, au préalable, les jalons définitionnels des notions qui nous intéressent ici. Cependant, c'est l'analyse des données qui, à deux reprises, a fait émerger *a posteriori* cette ambivalence polysémique dans la question. En outre, il aurait été regrettable d'omettre l'un des deux pendants de nos problématiques dans les réponses que nous souhaitions y apporter. Ne considérer que la dimension quantitative de la question aurait été un écueil qu'il s'agissait d'éviter.

Quand il s'agit d'évaluer l'efficacité d'un dispositif d'enrichissement de la langue tel que celui représenté par la CELF à travers le dispositif « FranceTerme », la question de l'efficacité peut en définitive, comme nous nous en rendons à nouveau compte, revêtir deux aspects. L'un, quantitatif, tâchera d'analyser si l'ensemble des anglicismes apparaissant dans les usages trouvent un équivalent (exhaustivité) et si ce processus de néologie et terminologie ne souffre

pas d'un retard mesurable (réactivité). L'autre, qualitatif, s'attachera pour sa part à évaluer l'impact de ces dispositifs sur les usages quotidiens de la langue (les recommandations officielles sont-elles plus ou moins usitées que les anglicismes correspondants). En nous focalisant, comme d'autres études auparavant, sur un corpus d'articles de presse écrite française. Toujours afin de garantir une certaine cohérence dans nos paradigmes, c'est à nouveau par le prisme de la lexicographie et de l'analyse quantitative (ou plutôt quali-quantitative, s'appuyant sur la lexicométrie) que ces questions ont été appréhendées.

Si de nouveau nous insistons sur le double aspect (quantitatif et qualitatif) de l'analyse, induit par la polysémie du terme « efficacité », la seconde partie de notre étude se distingue néanmoins de la première. En effet, « l'efficacité » telle que nous la concevons ici suppose deux dimensions intriquées : l'une, purement quantitative, s'attachera à déterminer si chaque anglicisme de notre corpus, sans exception, a su trouver *via* le dispositif « FranceTerme » de la CELF un équivalent français (devenu alors « recommandation officielle » suite à sa parution au Journal officiel) et si ces équivalents ont été rapidement trouvés (en comparaison avec l'entrée éventuelle de l'anglicisme dans nos dictionnaires d'usage) ; l'autre, qualifiée de qualitative, s'emploiera à déterminer si les recommandations officielles sont comparativement plus ou moins usitées que leurs anglicismes respectifs. Donc, c'est dans ce cas aussi un résultat chiffré (et donc quantitatif) qui sera mis en avant pour discuter, dans un premier temps, de l'efficacité relative de notre dispositif d'enrichissement de la langue : c'est d'ailleurs ainsi que les résultats sont présentés dans le recueil des données. Néanmoins, comme c'est dans l'optique d'évaluer la « qualité » (c'est-à-dire la pertinence, ou plus exactement l'usage plus ou moins important d'un anglicisme par rapport à son équivalent français) des recommandations officielles que cette seconde partie a vocation de s'inscrire, nous nous autoriserons dorénavant à différencier, pour l'interprétations desdites données, l'approche quantitative stricte de l'approche qualitative. Gardant toujours à l'esprit la volonté de conserver une certaine cohérence dans nos travaux de recherche, cette approche qualitative pourra également s'appuyer sur les mêmes ressorts que dans la première partie, à savoir une triple analyse typologique, grammaticale et sémantique des anglicismes de notre corpus. Même si, dans cette seconde partie, ce triple regard se fera plus succinct.

4.2.1. Approche quantitative

L'approche quantitative de cette analyse se déploiera finalement selon deux aspects de cette « efficacité » que nous voulons évaluer : l'exhaustivité (quelle proportion d'anglicismes entrés

dans les usages bénéficie d'une recommandation officielle) et la réactivité (ces recommandations officielles sont-elles produites relativement vite après l'apparition des anglicismes dans les usages / dans les dictionnaires).

4.2.1.1.*Exhaustivité*

Concernant l'exhaustivité du dispositif d'enrichissement de la langue française, il ne serait pas pertinent de s'appuyer sur notre corpus de 10 anglicismes obtenus par croisement des quatre sources décrites précédemment, ni sur le corpus de J.-C. Boulanger. En effet, l'un des critères pour la constitution de ces corpus était précisément le fait que ces anglicismes devaient bénéficier d'une recommandation officielle.

Là où cette donnée d'exhaustivité peut s'avérer intéressante, c'est en l'appliquant aux autres corpus constitués tout au long de ces travaux, et en comparant les résultats. C'est donc ce qui a été entrepris, en présentant les chiffres suivants. Parmi les 200 anglicismes du corpus Académie française, 75 ont un article dans la base de données « FranceTerme », ce qui représente une proportion de 37,5 %. Le corpus de J. Maillet nous montre que 56 % des anglicismes qu'il a retenus sont présents dans la base « FranceTerme ». Enfin, la proportion la plus élevée est atteinte pour le corpus CSA puisque 89,6 % des termes (43 mots sur 48) ont un article sur « FranceTerme ». Cette valeur n'est cependant pas représentative car, ces cinq termes mis à part parce qu'étant explicitement des propositions du CSA n'ayant pas été officiellement adoptées (ces mots sont suivis d'un astérisque), les 43 autres ont volontairement été choisis parmi les recommandations officielles (la date de parution au Journal officiel est mentionnée à côté). Certes, nous pourrions donc considérer que l'efficacité des dispositifs d'enrichissement lexical, du point de vue de l'exhaustivité des termes, est toute relative. Pourtant, la base de données « FranceTerme » peut se targuer d'avoir proposé près de 10.000 articles à ce jour. Mais qu'en est-il réellement ? Il faut, en fait, se rendre compte ici de la quantité considérable de nouveaux lexèmes qui apparaissent dans la langue française, *a fortiori* dans les domaines spécialisés. Et c'est précisément là que « FranceTerme » montre tout son dynamisme et son efficacité : une très grande partie du lexique proposé par ce dispositif appréhende, en effet, des champs lexicaux bien spécifiques. Les « mots du quotidien », sur lesquels notre étude s'est pourtant focalisée, ne représentent finalement qu'une partie émergée d'un iceberg dont les contours sont colossaux. Et au sein même de cette partie émergée, les termes sont déjà si nombreux qu'il est compréhensible que certains échappent à toute vigilance lexicale.

Par ailleurs, au-delà de ces considérations purement quantitatives, les disparités mises en évidence ci-dessus pourront, en partie, être expliquées par l'analyse qualitative qui suit, se voulant complémentaire à celles-ci. Néanmoins, il est déjà intéressant de constater de larges clivages quant aux choix de lexiques. Pourtant, comme nous avons maintes fois insisté dessus, tant l'Académie française que le CSA sont impliqués dans les processus de néologie inhérents aux dispositifs mis en place par la CELF. Dès lors, comment expliquer que seulement 37,5 % des termes retenus par les académiciens fassent l'objet d'une recommandation officielle, quand ce sont presque 90 % pour les anglicismes relevés par le CSA ? Nous pourrions tout d'abord arguer que l'Académie française et le CSA n'ont pas la même vocation. Ils représentent deux entités, deux aspects de la langue et défendent donc, par-là même, des ambitions différentes. Pas forcément divergentes, mais différentes. Comme nous le verrons, l'analyse qualitative nous éclairera sur ce point. Mais nous pouvons d'ores et déjà souligner les critères que la CELF a définis dans ses travaux de néologie, afin de sélectionner les termes issus d'un emprunt autant que pour déterminer leurs équivalents[106] :

> Les critères retenus pour le choix des termes
>
> Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le dispositif respecte quelques critères simples quant au choix du terme :
>
> • sa nécessité ou son opportunité,
>
> • sa pertinence,
>
> • sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
>
> • sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
>
> • enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

[106] « Rapport 2021 de la CELF », p. 19. Disponible en ligne : https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Agir-pour-les-langues/Moderniser-et-enrichir-la-langue-francaise/Rapports-de-la-Commission-d-enrichissement/Rapport-annuel-2021-de-la-Commission-d-enrichissement-de-la-langue-francaise

Ces éléments peuvent être complétés par les informations données au sein du « Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française[107] », dont la dernière version date de 2019 :

> Pour déterminer si une notion mérite d'être étudiée, les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :
>
> • elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
>
> • elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le *Petit Larousse*, le *Petit Robert* et le *Dictionnaire Hachette*, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9e édition) et le *Trésor de la langue française*. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais returnee.
>
> • elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au Journal officiel a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
>
> • elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour HIV controller.
>
> • elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
>
> • elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à forçage génétique) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodégradable » plutôt qu'oxobiodégradable).

Ainsi, sont étudiées en priorité des notions qui ne figurent pas, ou pas encore, dans les dictionnaires d'usage tels que le *Petit Larousse* ou le *Petit Robert* ainsi que dans le dictionnaire

[107] « Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française », 2e édition 2019, p. 15. Disponible en ligne : https://www.culture.gouv.fr/content/download/210388/file/Guidedesbonnespratiques_2019_enligne_dp.pdf

de l'Académie française. Si cela nous conforte une fois de plus dans les choix méthodologiques que nous avons faits, nous pouvons en outre avancer deux points. D'abord, cela pourrait expliquer, au moins en partie, que « l'efficacité », en termes d'exhaustivité, soit la plus faible (37,5 % des anglicismes ont un article dans la base de données « FranceTerme ») en ce qui concerne le corpus Académie française. Ensuite, cela nous conduit légitimement à nous interroger sur cette exhaustivité, mais appliquée aux anglicismes entrés dans nos dictionnaires d'usage.

En toute transparence, il faut concéder que c'est une dimension de l'analyse qui n'avait pas été envisagée initialement. C'est en effet *a posteriori*, à la lumière des éléments qui viennent juste d'être posés, que la nécessité d'élargir l'analyse s'est imposée. D'autant plus que la cohérence avec la première partie de cette recherche doctorale était alors évidente. Puisque nous disposions désormais d'un corpus de quelques 1036 anglicismes ayant intégré les dictionnaires *Petit Larousse Illustré* et *Petit Robert* depuis 1998, il devenait tout à fait pertinent d'appliquer le « test d'exhaustivité » à ce corpus en recherchant, mots par mot, si ceux-ci bénéficiaient d'un article dans la base de données « FranceTerme ». Les résultats montrent ici que 33,9 % des anglicismes du corpus A (351 des 1036 anglicismes répertoriés étant entrés dans les dictionnaires *Larousse* et / ou *Petit Robert* entre 1998 et 2023, qui sont présentés dans l'Annexe 18[108]) peuvent renvoyer à un article de la base de données « FranceTerme ». Si cette proportion d'un tiers peut paraître quelque peu éloignée d'une authentique exhaustivité, il faut néanmoins reconnaître à la CELF certains points. Rappelons avant tout que l'un des critères mentionnés juste au-dessus quant à l'adoption ou non d'une notion pour entamer un processus de néologie est justement que celle-ci ne « figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires ». Un autre critère veut encore que la notion en question soit « absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le *Petit Larousse*, le *Petit Robert* et le *Dictionnaire Hachette* ». Difficile, dans ce cas, de juger pertinemment de l'exhaustivité du dispositif. La proportion d'un tiers paraîtrait même, au contraire, particulièrement élevée dans ces conditions. Et pourrait alors s'expliquer par le fait que les termes entrent dans les dictionnaires après avoir été traités par la CELF et dotés d'une recommandation officielle. C'est ce que l'analyse de la réactivité saura éventuellement nous dire.

[108] Annexe 18 : Corpus A - Anglicismes ayant un article dans la base FranceTerme

4.2.1.2.*Réactivité*

Dans cette seconde partie de notre thèse, nous nous focaliserons surtout sur les résultats obtenus à partir du corpus de dix anglicismes les plus unanimement « combattus » dont nous avons largement explicité la constitution. Sur ces dix anglicismes, trois mots seulement (*burn-out*, *live* et *vintage*) ont fait leur entrée dans le dictionnaire avant la parution au Journal officiel de leurs équivalents. Pour les huit autres, « FranceTerme » s'est montré plus prompt que les dictionnaristes. Deux termes (*bashing* et *fake news*) ne sont d'ailleurs pas encore entrés dans nos dictionnaires d'usage que sont le *Larousse* et le *Petit Robert*.

Au risque d'enfoncer une porte ouverte, ce n'est pas parce qu'un mot est dans le dictionnaire qu'il « existe ». C'est parce qu'il existe dans les usages qu'il finit par entrer dans le dictionnaire. Les lexicologues, les lexicographes et les dictionnaristes sont de fait naturellement attentifs aux évolutions de la langue et aux nouveaux usages, c'est pourquoi nous pouvons gager qu'il en va de même pour les divers acteurs du dispositif « FranceTerme ». Il se pourrait même que les dictionnaristes s'appuient en partie sur les travaux de la CELF dans leur processus de « veille » lexicologique afin de discuter des mots à intégrer ou non dans l'édition suivante. N'oublions pas que la base de données « FranceTerme » est colossale, et que relativement rares sont les anglicismes n'ayant pas fait l'objet d'une note de recommandation, eu égard aux divers critères mis en avant par le dispositif d'enrichissement de la langue pour sélectionner les notions pour lesquelles une réflexion est jugée nécessaire. Comme précédemment pour l'aspect d'exhaustivité, une étude élargie au corpus A, obtenu dans la première partie de cette thèse, a été entreprise. Afin d'avoir des résultats fiables, ce sont donc les 100 premiers anglicismes (parmi les 351) issus du corpus A et bénéficiant d'un article dans la base de données « FranceTerme » qui ont fait l'objet d'une comparaison entre la date d'entrée dans un dictionnaire d'usage et la date de parution au Journal officiel du terme correspondant. Nous pouvons dès lors constater que la CELF s'est montrée plus réactive que les dictionnaires dans 62 % des cas, que 5 % des termes ont été traités la même année, et qu'enfin « FranceTerme » accuse un retard par rapport aux dictionnaires dans 33 % des cas. En ce sens, il est donc permis d'avancer que le dispositif d'enrichissement de la langue française peut se prévaloir d'une indéniable efficacité. Visuellement, nous pouvons mieux nous en rendre compte grâce au graphe suivant, qui montre pour chacun de ces 100 termes la différence, positive ou négative (en nombre d'années), entre la date d'entrée dans le dictionnaire et la parution au Journal officiel d'un article correspondant :

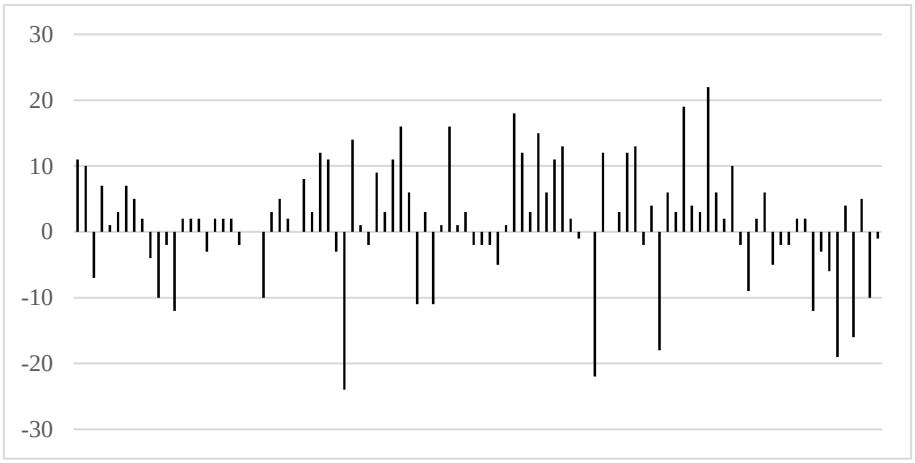

Figure 137 : Différence relative (en années) entre parution au JO et entrée dans le dictionnaire

Mais là encore, cette analyse quantitative succincte ne saurait se soustraire à un regard appuyé sur les aspects qualitatifs de la question. Quantité ne peut en effet, dans un tel contexte, nécessairement se corréler avec efficacité. Bien que nous disposions d'une myriade d'équivalents aux anglicismes entrés dans les usages, reste à déterminer si lesdits équivalents sont employés plus ou moins fréquemment que leurs *doppelgängers*[109]. Répondre à cette interrogation soulève en outre, nous le verrons, certains ressorts politiques sous-tendus par les divers défenseurs de l'unilinguisme. Ce qui nous amène finalement à nous questionner sur les réelles motivations d'un dispositif tel que la CELF : l'objectif est-il d'infléchir sur l'usage et de tenter d'y imposer les recommandations officielles à la place des anglicismes qui s'y sont installés, ou est-ce qu'il ne s'agit « que » de vouloir éviter au maximum l'insécurité linguistique qui pourrait naître chez des locuteurs francophones, démunis et incrédules face à un terme d'origine anglaise ? L'objectif est d'ailleurs peut-être double, mais l'approche qualitative saura sûrement nous éclairer sur ce point.

4.2.2. Approche qualitative

4.2.2.1.*Corpus personnel*

Sur les dix mots étudiés au sein des trois principaux quotidiens français retenus, seuls trois anglicismes sont moins employés que leurs équivalents, il s'agit des mots *coach, live* et *vintage*. Les rapports sont toutefois dans le même ordre de grandeur : du double au quadruple. Pour les

[109] Une fois n'est pas coutume, autorisons-nous un germanisme.

sept autres anglicismes, les ratios s'envolent puisqu'ils sont utilisés de 10 à 300 fois plus que leurs équivalents français.

- *Bashing* / éreintage : L'anglicisme est 302,5 fois plus fréquent que l'équivalent français. Il apparaît en premier dans *Le Figaro*, et c'est dans ce journal qu'il a le plus d'occurrences. Le changement de tendance s'est fait entre 2000 et 2005, avec une incertitude entre 1990 et 2000. Avant cela, « bashing » était quasiment inexistant.
  Le terme « acharnement », également proposé dans la note « FranceTerme », a été écarté eu égard à sa polysémie (« acharnement thérapeutique » par exemple, ou encore « acharnement physique » dans un effort sportif).
- *Biopic* / film biographique : L'anglicisme est 17,5 fois plus fréquent. Il apparaît d'abord dans *Libération*, quotidien qui en propose le plus d'occurrences. La note « FranceTerme » propose aussi « biofilm », mais son ambiguïté sémantique n'a pas rendu possible son inclusion dans l'analyse. Selon l'outil *Google Ngram Viewer*, le changement de tendance s'est fait à la fin des années 1980, avec un temps d'hésitation entre 1990 et 2000. Avant cela, « biopic » était trop confidentiel.
- *Burn-out* / syndrome d'épuisement professionnel : L'anglicisme est 37,7 fois plus fréquent. Apparaissant d'abord dans *Libération*, c'est dans *Le Monde* qu'il montre le plus d'occurrences. « Burn-out » émerge aux alentours de l'an 2000, supplantant immédiatement son équivalent.
- *Coach* / entraîneur / mentor / répétiteur : Le terme « entraîneur » est employé 2,8 fois plus fréquemment que l'anglicisme « coach ». Ce dernier est cependant plus fréquent que ses deux autres équivalents « mentor » et « répétiteur ». Nous pourrons toutefois discuter, le moment venu, des disparités sémantiques entre un emprunt et ses éventuels équivalents plus ou moins synonymes. Apparu d'abord dans *Libération*, c'est dans *Le Monde* qu'il a le plus d'occurrences. Les tendances nous montrent que si « entraîneur » reste le terme qui totalise le plus d'occurrences, la tendance est en train de s'inverser depuis les années 2006 – 2007. En effet, le terme « coach », qui connut un lent démarrage entre 1990 et 2000, effectue depuis une nette croissance, dépassant ses équivalents à partir de la seconde moitié de la décennie 2000 – 2010.
- *Fake news* / infox : L'anglicisme est 10 fois plus usité que son équivalent français. Apparu d'abord dans *Le Monde*, c'est dans *Le Figaro* qu'on peut compter le plus d'occurrences. Selon l'outil *Google Ngram Viewer*, « fake news » apparaît vers 2013 et supplante d'emblée « infox », qui n'apparaît qu'en 2015.

- *Live* / en direct : L'expression française est ici 3,7 fois plus fréquente que l'anglicisme, dont on compte le plus d'occurrences dans *Libération*. Les expressions « direct » ou « public », également proposées comme équivalents, n'ont pas été retenues à cause de leur polysémie manifeste. Il semblerait que, selon les tendances affichées par *Google Ngram Viewer*, un basculement se soit opéré aux alentours de 1960. Avant, l'expression « en direct » était négligeable quand le terme « live » paraissait à peine un peu plus usité.
- *Low cost* / à bas prix / à coût(s) réduit(s) : L'anglicisme est 1,4 fois plus fréquent que l'expression « à bas prix » et 46 fois plus employé que l'expression « à coût réduit » (au singulier comme au pluriel). C'est *Le Figaro* qui compte le plus d'occurrences et qui l'a employé en premier. L'usage de « low cost » semble avoir bondi depuis 2000, pour presque égaler l'expression « à bas prix » au milieu des années 2010 – 2020 qui reste malgré ce la plus fréquente.
- *Podcast(ing)* / baladodiffusion / audio à la demande : L'anglicisme est 58,2 fois plus fréquent que l'équivalent « baladodiffusion », et 139,6 fois plus que l'expression « audio à la demande ». Si *Libération* est le premier journal à l'employer, c'est *Le Monde* qui l'utilise le plus.

  À la suite d'un échange avec Étienne Quillot, chef de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, ce dernier nous signala une approximation dans notre corpus. « Baladodiffusion » était en effet bel et bien présent dans une note de la recommandation parue au JO en 2006, mais c'était simplement pour mentionner l'usage québécois. C'était en réalité « diffusion pour baladeur » qui avait été retenue, avant d'être finalement remplacée par « audio » ou « audio à la demande » (AAD) par une note de 2020. Il est pourtant intéressant de voir que le terme québécois « baladodiffusion » est 2,4 fois plus fréquent que « audio à la demande », et même 6 fois plus fréquent que son premier équivalent « diffusion pour baladeur » qui ne compte que 4 occurrences, celles-ci faisant toutes allusion à cette expression comme l'équivalent trouvé à « podcast », juste après la parution au Journal officiel de la note correspondante. Donc, pas employée réellement en contexte. En ce qui concerne « audio », les problèmes évoqués précédemment pour une recherche par occurrences (trop d'artefacts polysémiques) nous ont fait l'écarter de l'analyse.

  Selon l'outil *Google Ngram Viewer*, le terme « baladodiffusion » semble ne jamais avoir réellement pris, quand « podcast » et ses dérivés se sont imposés peu après l'an 2000.

- *Prime time* / heure de grande écoute : L'anglicisme est 8,9 fois plus fréquent que l'expression française. C'est *Le Figaro* qui compte le plus d'occurrences, mais c'est *Libération* qui l'a employé en premier. Apparue dans la décennie 1980 – 1990, l'expression « prime time » s'est depuis imposée par rapport à son équivalent, mais elle est en perte de vitesse depuis 2010.
- *Vintage* / d'époque / rétro : L'expression française « d'époque » est 1,6 fois plus fréquente que l'anglicisme, et « rétro » 1,2 fois plus usité que « vintage ». Notons cependant qu'une certaine polysémie est présente, et que nous avons hésité avant d'intégrer ces mots dans notre corpus. En effet, « rétro » peut être mêlé à l'effet « rétro » d'une balle au tennis ainsi qu'aux autres sports de balle ou de ballon. De même, l'emploi de l'expression « d'époque » dans une construction du type « un meuble d'époque napoléonienne » ne saurait, dans ce cas, être interchangeable avec le mot « vintage ». Cela pourrait expliquer, en partie, la relative supériorité de leur fréquence. Par ailleurs, selon l'outil *Google Ngram Viewer*, « vintage » semble n'être vraiment apparu qu'aux alentours de 2005, quand les deux autres expressions sont bien plus anciennes.

Nous rappelons que, les archives numériques ne commençant qu'en 1995, les indications du journal ayant employé en premier tel ou tel anglicisme sont à prendre avec beaucoup de précautions lorsque la date correspondante avoisine sensiblement l'année 1995.

Paradoxalement, il s'avère que le journal qui d'emblée s'affiche comme étant le plus conservateur vis-à-vis de la langue, en l'occurrence *Le Figaro*, est également celui qui est le plus souvent le premier à employer les anglicismes. Manifestant ainsi, une fois encore, la dichotomie saussurienne entre langue et parole, nous constatons que les discours prescriptifs et normatifs du *Figaro* sur la langue, marronnier commode qui remplit de fréquents articles[110], n'entrent pas en cohérence avec leurs actes. D'où le « en même temps » évoqué plus haut : pour plaire à un certain lectorat conservateur, les diatribes contre les anglicismes sont régulièrement reprises, tandis que pour plaire à une autre partie du lectorat, néolibéral friand de franglais, le quotidien ne s'interdit pas de les employer.

[110] « La justice saisie pour anglicismes dans l'espace public » (novembre 2022), « Dix mots que les Québécois utilisent pour éviter les anglicismes » (octobre 2022), « Quatre anglicismes que l'on fait (tous) semblant de comprendre » (septembre 2022), « Dix anglicismes qu'on ne veut plus (jamais) entendre » (juin 2022), « Cinq anglicismes totalement démodés » (mai 2022), « Cinq anglicismes qu'on ne veut plus (jamais) entendre dans les entreprises » (avril 2022), « Tics de langage, anglicismes, barbarismes... Ces expressions que vous détestez » (mars 2022), « Franglais : une législation impuissante face à la vague » (février 2022), « Cinq anglicismes qui n'existent pas... en anglais » (février 2022) … et la liste n'est pas exhaustive pour 2022.

4.2.2.2.*Corpus de J.-C. Boulanger*

Concernant le corpus de J.-C. Boulanger, les tendances sont moins tranchées : 5 des 13 termes voient en effet leur recommandation officielle davantage employée que les anglicismes correspondants. Il s'agit de « gros(-)porteur » pour « jumbo(-)jet », « logiciel » pour « software », « voyagiste » pour « tour-opérateur », « coupon » pour « voucher » et « baladeur » pour « walkman ». Notons ici que si l'antonomase a été favorable à « abribus », elle ne l'a pas autant été pour « walkman », lui aussi issu du nom d'une marque déposée, dont l'effet de mode est passé quand son hyperonyme a réussi à se maintenir. Les ratios sont moins importants qu'avec notre propre corpus :

- *Abribus* / aubette : L'anglicisme est 17,5 fois plus fréquent, et c'est *Le Figaro* qui l'emploie le plus. Né aux alentours de 1970, « abribus » s'est rapidement imposé par rapport à « aubette » dont l'usage, presque négligeable, reste stable tout au long du XXe siècle.
- *Brainstorming* / remue-méninges : L'anglicisme est 1,7 fois plus fréquent que son équivalent français. C'est le quotidien *Libération* qui compte le plus d'occurrences. Apparu vers 1970, le terme « brainstorming » connaît un début timide avant de s'imposer définitivement aux alentours de 1990.
- *Camping-car* / autocaravane : Même faux, l'anglicisme est 284,8 fois plus usité que le terme « autocaravane » (quand la graphie « auto-caravane » ne montre aucune occurrence). C'est dans *Le Monde* qu'on compte le plus d'occurrences de cet anglicisme. Apparu vers 1970 selon l'outil *Google Ngram Viewer,* « camping-car » montre des débuts très hésitants avant que son usage n'explose à partir des années 2000. « Autocaravane », quant à lui, semble n'avoir jamais vraiment percé.
- *Design* / stylisme : J.-C. Boulanger mentionne le terme « stylique », qui ne fournit pourtant que deux occurrences. L'anglicisme « design » est 23,4 fois plus fréquent que son équivalent « stylisme » préconisé par la CELF. De loin, c'est *Le Figaro* qui comptabilise le plus d'occurrences. Selon *Google Ngram Viewer,* « design » est apparu vers 1940 pour s'imposer immédiatement par rapport à « stylisme », qui n'affiche qu'un nombre négligeable d'occurrences.
- *Fast-food* / restauration rapide : L'anglicisme est employé 1,2 fois plus fréquemment, et c'est dans *Le Figaro* encore que l'on trouve le plus d'occurrences. L'évolution de la fréquence des termes que nous montre l'outil *Google Ngram Viewer* est assez

remarquable : les deux termes évoluent presque parfaitement en parallèle, depuis leur apparition à la fin des années 1970 jusqu'en 2010. Depuis, c'est l'anglicisme qui s'est nettement imposé, son évolution continuant d'être croissante quand « restauration rapide » perd du terrain.

- *Jingle* / sonal : L'anglicisme est 34,4 fois plus fréquent que son équivalent. Le journal *Le Monde* comptabilise le plus d'occurrences. « Sonal » affiche une faible mais notable fréquence entre 1980 et le milieu des années 2000, mais l'anglicisme « jingle » s'est imposé dès la fin des années 1970.
- *Jumbo-jet* / gros porteur : L'expression française est ici 20,5 fois plus fréquente que l'anglicisme « jumbo-jet », dont on trouve le plus d'occurrences dans *Le Figaro*. Mis à part une courte période au tournant de 1970, l'outil *Google Ngram Viewer* nous montre que l'expression française a toujours été plus employée que son équivalent anglais.
- *Kitchenette* / cuisinette : L'anglicisme est 15,2 fois plus usité, et c'est de nouveau dans *Le Figaro* que l'on compte le plus d'occurrences. L'usage de « kitchenette » semble n'exploser réellement qu'à partir de 2000, pour supplanter nettement son équivalent « cuisinette » depuis.
- *Mailing* / publipostage : « Mailing » est employé 5,8 fois plus fréquemment que son équivalent français. C'est de nouveau *Le Figaro* qui comptabilise le plus d'occurrences. *Google Ngram Viewer* nous montre que « mailing » apparaît dès les années 1970, pour connaître son apogée peu avant 2010. Depuis, il est en perte de vitesse mais se maintient au-dessus de « publipostage ».
- *Software* / logiciel : Ici c'est le terme français qui a réussi à s'imposer, étant 10,6 fois plus fréquent que l'anglicisme correspondant, que l'on trouve de loin le plus souvent dans *Le Figaro*. Les termes « application » et « app » n'ont pas pu être intégrés à l'analyse, eu égard à leur polysémie. Le terme « logiciel » a réussi à s'imposer dès les années 1970 (« software » a très brièvement été au-dessus juste avant 1970), mais sa fréquence diminue depuis les années 2010. Ce pourrait être dû à l'usage de l'hyperonyme « application », voire « app » à la place.
- *Tour-opérateur* / voyagiste : C'est encore le terme français qui s'est imposé, affichant une fréquence 1,8 fois plus élevée. C'est encore *Le Figaro* qui a le plus d'occurrences de l'anglicisme. Les tendances sont pratiquement parallèles jusqu'au tournant des années 2010. « Voyagiste » a connu une courte période durant laquelle il s'avérait plus

fréquent, mais globalement « tour-opérateur » dénote une fréquence plus importante, selon l'outil *Google Ngram Viewer*.

- *Voucher* / bon d'échange / coupon : L'anglicisme est 1,6 fois plus fréquent que « bon d'échange », mais il l'est 56,4 fois moins que le terme équivalent « coupon », dont nous pourrions néanmoins discuter la polysémie. C'est *Le Figaro* qui comptabilise là aussi le plus d'occurrences. *Google Ngram Viewer* nous indique que l'apogée du terme « coupon » se situe aux alentours de 1920, quand il perd depuis de la fréquence, en moyenne. « Voucher » semble n'avoir jamais vraiment percé.
- *Walkman* / baladeur : Le terme générique français est ici 3 fois plus fréquent que l'anglicisme « walkman », que l'on retrouve en plus grand nombre de nouveau dans *Le Figaro*. Déposée par la firme *Sony* en 1979, la marque « walkman » s'est imposée sur son équivalent « baladeur » durant toute la décennie 1980. Depuis, c'est le terme français qui connaît une plus grande fréquence, selon l'outil *Google Ngram Viewer*, même si le mot est en perte de vitesse depuis la toute fin des années 2000 – 2010. Nous pouvons supposer que les smartphones, dont la capacité de mémoire ne cesse de croître, ont rapidement su supplanter les baladeurs MP3 ou MP4 en pouvant tout à fait jouer leur rôle, les rendant *de facto* obsolètes.

Nous remarquerons une nouvelle fois que, dans 10 cas sur 13, c'est le quotidien *Le Figaro* qui emploie l'anglicisme plus fréquemment que les deux autres titres de presse. Le fait est assez cocasse pour être souligné afin d'illustrer une nouvelle fois cet « en même temps » linguistique développé précédemment.

4.2.2.3.*Remarques typologiques*

Il aurait été légitime *a priori* d'avancer l'hypothèse que les emprunts directs, littéraux, allaient être sur-représentés parmi les anglicismes combattus : comme ils s'entendent davantage, on les rejette davantage. Et, en effet, l'analyse nous montre que les proportions sont sensiblement supérieures dans notre corpus (80,9 % des 687 termes) comparées aux proportions du corpus A des 1036 anglicismes entrés dans les dictionnaires d'usage entre 1998 et 2023 (66,4 % si l'on ajoute les emprunts littéraux et les interférences sigliques qui, pour la quasi-totalité, sont aussi des emprunts littéraux). Cependant, lorsque nous observons les taux séparément par source, des écarts apparaissent. Le CSA se place en tête de ceux qui privilégient les emprunts directs (95,8 %), talonné par les livrets « Vous pouvez le dire en français » (89,7 % des 339 anglicismes). Loin derrière, l'Académie française ne compte que 60,5 % d'emprunts littéraux

parmi les 200 anglicismes évoqués dans sa rubrique « Dire, Ne pas dire ». Apparaît ainsi un certain clivage dans les politiques linguistiques menées par ces différentes institutions. Il semblerait, en premier lieu, que le CSA ainsi que la DGLFLF restent assez cohérents avec l'objectif principal des lois ayant régi le processus de néologie et de terminologie face aux emprunts anglais. En effet, même si la célèbre « loi Toubon » (Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, 1994) a par exemple longtemps été moquée en son temps, il est néanmoins peut-être souhaitable de rappeler qu'un de ses buts était de pallier la potentielle insécurité linguistique de francophones non familiers avec l'anglais, en proposant systématiquement un équivalent français lorsqu'un anglicisme apparaissait sur un support quelconque. Le CSA (aujourd'hui l'Arcom) le rappelle d'ailleurs sur son site Internet[111] :

> Il n'est pas interdit d'utiliser des mots étrangers s'ils sont accompagnés d'une traduction française « aussi lisible, audible ou intelligible que la présentation en langue étrangère ». Cette disposition s'applique plus particulièrement au domaine de la publicité afin de garantir la compréhension des messages pour une meilleure protection du consommateur.

L'Académie française affiche en second lieu, quant à elle, son statut de prescriptrice de la langue. En effet, lasse sûrement de ne cantonner ses batailles qu'aux seuls emprunts directs littéraux, elle s'attaque désormais aux calques et autres emprunts sémantiques. Ces « anglicismes furtifs », qu'elle juge « bien plus dangereux puisqu'ils échappent aux radars[112] » (*sic*), seront considérés par certains comme des « tics de langage ». C'est peut-être ce qui explique leur sur-représentation parmi les 200 anglicismes du corpus académique.

Toujours concernant la typologie des emprunts, cette seconde partie de notre thèse, qui se focalise sur les anglicismes retenus par la CELF pour disposer d'une recommandation officielle dans la base de données « FranceTerme », a conforté certaines des hypothèses avancées dans la première partie de notre recherche. Nous pouvons en effet noter que le concept « d'emprunt indirect par adaptation graphophonétique » est déjà appréhendé par les processus de néologie institutionnels. C'est par exemple le cas de « flotter » (non pas le verbe mais le nom commun, prononcé comme « flotteur »), adaptation de « floater », mais c'est également le cas pour « bogué » ou « boguer », qui tentent de retranscrire la voyelle présente dans le mot anglais

[111] « Médias audiovisuels et francophonie », sous-titre « Anglicismes : les équivalents français recommandés » disponible sur le site de l'Arcom : https://www.arcom.fr/nos-missions/pluralisme-et-cohesion-sociale/medias-audiovisuels-et-francophonie

[112] « Les anglicismes furtifs », billet de Michael Edwards du 2 avril 2015, disponible sur le site Internet de l'Académie française. En ligne : https://www.academie-francaise.fr/les-anglicismes-furtifs-0

« bug ». Argument supplémentaire, assurément, qu'il s'agit là d'une piste de réflexion pertinente et pérenne quant à la mise en place d'une néologie réactive et efficace, car reflétant des usages déjà observés. On permet finalement de normer à l'écrit un phénomène oral déjà implanté, comblant ainsi une éventuelle insécurité linguistique lors du passage à l'écrit. Cette relative insécurité, ou disons instabilité graphique, se manifeste d'ailleurs pleinement au sein même du moteur de recherche. C'est l'occasion pour nous de souligner son efficacité : l'outil de recherche « FranceTerme » est remarquablement performant. En effet, d'une part il n'est pas sensible à la casse (notons pourtant que, selon les dictionnaires, on verra par exemple écrit « COVID » ou « Covid »), d'autre part il ne fait pas non plus cas des traits d'union (certains termes comme « jumbo jet » sont présentés avec ou sans trait d'union) et, enfin, il sait faire abstraction des espaces le cas échéant. Le mot « blockchain » est en effet parfois orthographié « block chain ». Ce paramétrage du moteur de recherche permet ainsi d'embrasser les diverses graphies d'un terme, le rendant d'autant plus performant pour l'utilisateur. Le seul élément sur auquel l'outil demeure sensible, c'est l'accentuation ou non des mots. Ce qui, de prime abord, pourrait être perçu comme un écueil s'avère en réalité tout à fait pertinent : cela permet de faire la différence entre le terme anglais (ou éventuellement l'emprunt direct littéral) et son calque littéral ou son allogénisme qui, eux, se sont dotés d'un accent en français, par adaptation graphophonétique. Voilà donc encore ce concept qui se trouve à nouveau convoqué.

Par ailleurs, nous rappellerons que l'étymologie n'est pas toujours une science exacte et qu'il faut rester conscient du fait que certains partis pris souffrent nécessairement une possible subjectivité. Reprenons, par exemple, le cas des mots dérivés à partir du préfixe « cyber- » : sont-ils des anglicismes par allogénisme morphologique ou doit-on considérer la racine grecque, plus ancienne, dudit préfixe ? Partant du principe que l'influence de l'anglais était ici indéniable (c'est l'acception issue du terme « cybernetics » qui est de nos jours hégémonique), c'est en ce sens que ces termes ont été considérés comme des anglicismes, faisant référence au concept de « calque technoscientifique ». L'interprétation des données, dans cette seconde partie, confirme notre analyse : la base « FranceTerme » ne compte pas moins de 40 articles relatifs à des termes composé à partir du préfixe « cyber- », la plupart étant des calques littéraux du mot anglais équivalent. L'influence anglaise est donc bien là.

Enfin, dernier point concernant la typologie, il nous a paru intéressant d'établir une comparaison avec les 351 anglicismes du corpus A de référence qui renvoient à un article de la base de données « FranceTerme ». Nous observons ainsi qu'il y a 61,8 % d'emprunts directs littéraux (217 sur 351), auxquels viennent s'ajouter 11,1 % d'interférences sigliques (39

occurrences), 7,4 % de calques littéraux (26 sur 351), 10,5 % d'allogénismes (37 sur 351), 6 % d'emprunts indirects par adaptation grapho-phonétique (21 sur 351), 0,6 % de calques adaptés (2 occurrences), 1,4 % de calques sémantiques (5 occurrences) et enfin 1,1 % de faux anglicismes (4 occurrences). Avec environ deux tiers d'emprunts littéraux, en ajoutant emprunts directs littéraux et interférences sigliques, il semblerait que les taux soient *in fine* assez proches de ceux de notre corpus de référence. Il s'agit donc là d'un choix plutôt objectivement représentatif de la part de la CELF.

4.2.2.4.*Remarques grammaticales*

Les corpus « FranceTerme », de l'Académie française et de J. Maillet sont suffisamment étoffés pour permettre une comparaison significative avec notre corpus A de référence. Nous constatons donc que le corpus « FranceTerme » comporte proportionnellement plus de substantifs (92 % pour « FranceTerme » contre 84,2 % dans notre corpus A) mais bien moins de verbes (0,3 % contre 7,8 % dans le corpus A). Les adjectifs et adverbes semblent, en revanche, fidèlement représentatifs de notre corpus de référence (respectivement 6,2 % contre 6,8 % dans notre corpus A ; et 0,9 % pour une proportion d'adverbes de 0,4 % dans notre corpus de référence). Ces résultats nous permettent d'étayer certaines hypothèses posées auparavant. En effet, nous avions soulevé que lorsqu'il s'agit d'évaluer « l'efficacité » d'un dispositif d'enrichissement de la langue française, le terme « efficacité » portait en lui une polysémie, dont il fallait se garder d'omettre certains aspects. D'abord, l'efficacité qualifiée de « quantitative » révèle en fait une double analyse : celle de la réactivité et celle de l'exhaustivité des recommandations officielles proposées comme équivalents aux anglicismes entrant dans nos usages. Ensuite, l'efficacité qualifiée de « qualitative » peut, elle aussi, être appréhendée au moins de deux façons. L'ambition première est-elle, en effet, de tenter de faire en sorte que les recommandations officielles supplantent peu à peu, dans les usages, les anglicismes respectifs ? Ou l'objectif d'une entité telle que la CELF est-il, plus modestement mais tout aussi légitimement (*cf.* : loi « Toubon »), de pallier le plus possible les éventuelles insécurités linguistiques de locuteurs ou locutrices francophones face à un emprunt dont ils ignoreraient le sens ? Si tel est le cas, il est alors compréhensible que « FranceTerme » propose dans son corpus une proportion moins importante de verbes. En effet, nous avons pu remarquer que les verbes issus d'anglicismes étaient pour la quasi-totalité des allogénismes, néologismes créés par dérivation suffixale (en « -er », afin d'obtenir des verbes du premier groupe, dans l'intégralité des cas) à partir d'un emprunt anglais (souvent un emprunt direct littéral). De fait, il est facile

d'imaginer que l'insécurité linguistique est plus prégnante face à un emprunt littéral, plutôt que face à un verbe dont la racine a été expliquée et définie au préalable. Argument selon lequel, et nous le posons ici comme hypothèse, « FranceTerme » a sûrement voulu privilégier le traitement des emprunts directs littéraux et des calques littéraux, permettant ainsi de donner la définition d'un grand nombre de termes dont sont issus les allogénismes. Ces derniers voyant leur racine explicitée, leur sens n'en est que plus accessible, eu égard également à la puissance sémantique des affixes français comme nous l'avons déjà soulevé par ailleurs.

Le corpus de l'Académie française, au contraire, présente en proportion moins de substantifs (53,5 % contre 84,2 % dans le corpus A) mais beaucoup plus d'adjectifs (24,5 %, pour 6,8 % dans notre corpus de référence) et de verbes (18,5 % contre 7,8 % pour le corpus A). Cela s'expliquera avec les mêmes arguments développés précédemment, en l'occurrence l'attachement des académiciens à chasser les « anglicismes furtifs » tels qu'ils les qualifient. Nous avions en effet soulevé le fait que, si l'Académie française continue bien sûr de pourfendre les anglicismes dont la typologie relèverait de l'emprunt direct littéral ou du calque littéral, elle met désormais un point d'honneur à s'attaquer aux anglicismes « bien plus dangereux puisqu'ils échappent aux radars[113] ». Or, ces anglicismes « furtifs », par nature, renvoient à une typologie telle que les allogénismes, les calques sémantiques, ou encore les calques adaptés. Ce qui explique certainement la moindre proportion de substantifs, au profit des verbes ou adjectifs. Quoi qu'il en soit, la distribution grammaticale n'étant pas représentative de notre corpus de référence, nous en conclurons que les choix opérés ont été mûrement réfléchis, fruits d'une politique linguistique particulière mise ici en lumière.

Le corpus de J. Maillet semble, quant à lui, suivre la même dynamique que l'Académie française : il y a proportionnellement moins de substantifs que dans notre corpus A de référence (70 % contre 84, %), mais davantage d'adjectifs (18 %, contre 6,8 % dans le corpus A) et de verbes (11 %, contre 7,8 %). Les préoccupations des académiciens et du *Figaro* seraient-elles analogues ? Rappelons simplement les mots de l'ouvrage de J. Maillet, dans son avant-propos qu'il a intitulé « Ces anglicismes qui n'ont pas lieu d'être » (Maillet, 2016, p. 12) :

> Bien sûr, certains anglicismes sont légitimes quand ils viennent combler une lacune lexicale. […] Mais les termes anglo-américains qui viennent dire à tout un bataillon d'équivalents français « Poussez-vous d'là que j'm'y mette ! » sont à bouter sans pitié de nos champs

[113] Billet de l'académicien Michael Edwards du 2 avril 2015, disponible en ligne : https://www.academie-francaise.fr/les-anglicismes-furtifs-0

> lexicaux puisque, loin d'enrichir notre idiome, ils l'appauvrissent, le dénaturent et risquent, à terme, de l'occire.

Il nous est donc permis, à la lecture de ces quelques lignes, d'appuyer notre hypothèse quant à la similitude entre les préoccupations de l'Académie française et celles de la rubrique « langue française » du *Figaro* au sujet des anglicismes.

Très brièvement, nous noterons que le corpus défini par J.-C. Boulanger n'est pas parfaitement représentatif, grammaticalement, des anglicismes tels que ceux entrés dans nos dictionnaires d'usage. On y compte en effet une quasi-totalité de substantifs (24) pour un seul verbe. Le nombre réduit de termes propres à ce corpus (25) ne permettant toutefois pas d'extrapoler sur l'éventuelle représentativité de celui-ci. Pour ces mêmes raisons, nous nous garderons de proposer une analyser comparative, du point de vue grammatical, des 48 anglicismes du corpus du CSA.

Enfin, une analyse élargie au corpus des 351 anglicismes (parmi les 1036 du corpus A) qui bénéficient d'un article dans la base de données « FranceTerme » nous montre que 88,9 % de ces emprunts ayant une recommandation officielle sont des substantifs, quand on compte 4,8 % d'adjectifs, 4,3 % de verbes, aucun adverbe et 2 % de termes ou expressions sous l'appellation « autres », incluant des locutions ou des onomatopées. Les proportions sont ici finalement assez proches des proportions de référence du corpus A.

4.2.2.5.*Remarques sémantiques*

En dernier lieu, attardons-nous sur les champs lexicaux privilégiés par chacun des corpus appréhendés dans cette seconde partie de nos travaux de recherche, afin d'en apporter une analyse comparative. Rappelons que dans notre corpus de référence (corpus A), les cinq champs lexicaux les plus pourvoyeurs d'anglicismes étaient les suivants :

- Nouvelles technologies / informatique/ multimédia (26,7 % des anglicismes du corpus)
- Mode et nouveaux phénomènes de société (18,9 %)
- Culture (17,6 %)
- Santé / médecine (11,3 %)
- Business / marketing / management (10,1 %)

En développant cette répartition par sous-thèmes de champs lexicaux (champs lexicaux plus précis, donc plus restreints), le classement était alors le suivant :

- Nouvelles technologies / informatique/ multimédia (26,7 % des anglicismes du corpus)
- Mode et nouveaux phénomènes de société (18,9 %)
- Business / marketing / management (10,1 %)
- Sport (9,4 %)
- Sciences (7,9 %)

Dans le corpus « FranceTerme », nous constatons que les champs lexicaux privilégiés ne sont pas exactement les mêmes. Ou, disons plutôt que leur intérêt respectif témoigne ici d'une certaine divergence. Nous observons en effet les chiffres suivants :

- Business / marketing / management (29,3 %)
- Sciences / santé / médecine (19,2 %)
- Sport (18,3 %)
- Nouvelles technologies / informatique/ multimédia (15,1 %)
- Mode et nouveaux phénomènes de société (9,2 %)

En appliquant le même développement par sous-thèmes, le classement est alors :

- Business / marketing / management (29,3 %)
- Sport (18,3 %)
- Nouvelles technologies / informatique/ multimédia (15,1 %)
- Sciences (13 %)
- Mode et nouveaux phénomènes de société (9,2 %)

Apparaît ainsi un aspect du travail du dispositif « FranceTerme » que nous avions déjà souligné : le fait que la CELF s'avère très active en ce qui concerne les domaines de spécialité. En effet, si nos usages quotidiens de la langue française vont surtout être sensibles, de nos jours, aux champs lexicaux des modes et nouveaux phénomènes de société ainsi qu'aux nouvelles technologies, « FranceTerme » privilégie pour sa part les termes issus du business, des sciences, ou encore du sport. Des sociolectes particuliers qui, par leur statut de domaine de spécialité,

sont pourvoyeurs de néologismes souvent opaques pour le profane. Potentiellement générateurs d'insécurité linguistique pour le locuteur ou la locutrice *lambda*, nous avancerons que cela tend à conforter l'hypothèse posée plus haut : l'efficacité d'un dispositif tel que « FranceTerme » ne doit finalement pas être appréhendée selon l'usage plus ou moins important d'une recommandation officielle par rapport à son anglicisme correspondant, mais davantage selon le fait qu'une institution comme la CELF se doit d'être attentive, légitimement et légalement, à cette notion d'insécurité linguistique. Ce que nos résultats semblent confirmer.

Les champs lexicaux privilégiés par l'Académie française montreraient quant à eux un clivage plus marqué. En effet, les thèmes des « modes et nouveaux phénomènes de société » et du « business, marketing, management » trustent à eux seuls les deux tiers des anglicismes de son propre corpus, reléguant les « nouvelles technologies » à la troisième place (12,5 % des anglicismes). Les anglicismes qu'ils qualifient de « furtifs » seraient-ils donc plus présents dans nos échanges actuels, au sein d'une société dans laquelle le discours managérial est de plus en plus audible ? Si nous avions déjà avancé cet argument comme hypothèse tout à fait crédible, les résultats obtenus ici semblent aller également dans ce sens.

Tout comme pour l'analyse grammaticale, le point de vue sémantique sur nos corpus montre que celui de J. Maillet tend à être en adéquation avec celui de l'Académie française. Les champs lexicaux privilégiés ici ne sont en effet pas représentatifs de notre corpus A de référence, mais manifestent les mêmes tendances que du côté du Quai Conti : les « modes et nouveaux phénomènes de société » (35 %) et le « business, marketing, management » (32 %) représentent à eux deux plus de deux tiers des anglicismes. Loin derrière, la « culture » (14 %) comprend un peu plus d'anglicismes que les « nouvelles technologies » (7 %) ou que le champ lexical des « médias » (6 %), dont la pertinence n'avait d'ailleurs pas été retenue lors de la recension des champs lexicaux de notre propre corpus.

Nous considèrerons là encore que les corpus du CSA ou de J.-C. Boulanger ne comportent pas assez d'entrées pour que leur représentativité soit légitime et pertinente.

Reste à nous pencher une dernière fois, selon le prisme de l'analyse sémantique, sur les trois anglicismes moins usités que leurs équivalents, afin de tenter de comprendre pourquoi, et d'avancer des hypothèses. Ce sera l'occasion de nous recentrer sur le corpus des dix anglicismes unanimement « combattus » par les quatre sources (dont trois sont officiellement liées à la CELF), constitué dans cette seconde partie de notre thèse.

Les mots *coach*, *live* et *vintage* font référence à des réalités qui préexistaient à l'apparition de ces anglicismes dans les usages. L'entraînement sportif, le spectacle vivant ou encore l'aspect cyclique des modes et des tendances font partie intégrante de la culture française depuis toujours, comme dans de nombreuses autres cultures d'ailleurs, et la langue française a dû, naturellement, créer des mots pour désigner ces réalités. Les « équivalents » (car oui, peut-on dans ces cas-là parler encore d'équivalents ?) étaient donc ancrés dans les usages bien avant que ces anglicismes y fassent leur apparition. De plus, pour un seul emprunt anglais, les recommandations officielles proposent deux, voire trois termes synonymes, ce qui multiplie mathématiquement les « chances » de surpasser « l'envahisseur ». Raisons pour lesquelles les chiffres obtenus ne peuvent que difficilement corroborer une éventuelle efficacité du dispositif d'enrichissement lexical. Pour les autres anglicismes, même si comme nous l'avons souligné « FranceTerme » se montre plutôt réactif par rapport aux dictionnaires, il semblerait que l'ensemble de ces sources manifeste un retard, compréhensible toutefois, par rapport à l'usage. Dès lors, quand on observe qu'un anglicisme a fait son entrée dans nos conversations, est-il utile et efficace de proposer un néologisme « francophone » en remplacement ? Dans une phrase et en contexte, est-ce que « infox » est plus transparent que « fake news », même pour quelqu'un qui n'est pas familier avec l'anglais ? La question mérite au moins d'être posée. En définitive, les deux mots apparaîtront indifféremment comme deux néologismes, mais l'un d'eux aura le privilège de l'âge : l'anglicisme employé quasi-systématiquement en premier aura eu le temps de faire son chemin dans l'usage. Difficile, ensuite, de nager à contre-courant. Mais peut-être est-ce une question de principe…

4.2.2.6.*Conclusions intermédiaires*

Dans cette seconde partie de notre recherche doctorale, nous avons voulu éprouver l'efficacité des dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue française, en réponse à une prétendue « invasion » de celle-ci par les anglicismes. La première partie nous ayant permis de quantifier ce phénomène et d'avancer ainsi des arguments fiables et chiffrés pour tempérer cette supposée menace, restait donc à déterminer si nos moyens de « lutte » officiels s'avéraient suffisamment efficaces pour juguler une anglomanie relative mais néanmoins palpable.

Quitte à être redondant, rappelons une dernière fois toute l'importance de circonscrire le sens que l'on entend donner à l'idée d' « efficacité ». Selon l'approche adoptée dans ces travaux de recherche, nous avons pu mettre en lumière que quatre variables, plus ou moins interdépendantes, résultaient de cette notion d'efficacité en matière d'enrichissement lexical.

Ayant qualifié les deux premières de *strictement quantitatives*, nous y avons défini le principe d'exhaustivité (quelle proportion d'anglicismes bénéficie d'une recommandation d'usage ?), et celui de réactivité (les « équivalents » sont-ils proposés rapidement, en comparaison avec l'usage de leurs anglicismes correspondants ?). Il faut admettre que, selon ce point de vue quantitatif, la CELF peut se targuer d'une certaine efficacité. En effet, si elle met un point d'honneur à couvrir un grand nombre de domaines de spécialité, les champs lexicaux des mots du quotidien ne sont pas pour autant ignorés. Malgré une charte de travail qui lui impose, entre autres, de prioriser les réflexions sur des mots encore absents des dictionnaires d'usage et du dictionnaire de l'Académie française – pourtant partenaire du dispositif d'enrichissement – on peut constater que plus d'un tiers des anglicismes entrés dans le *Petit Larousse Illustré* et / ou le *Petit Robert* ces vingt-cinq dernières années bénéficient d'une note dans la base de données « FranceTerme ». La proportion grimpe à près de 40 % des 200 anglicismes du corpus émanant du site Internet de l'Académie française, et même 56 % pour le corpus de J. Maillet. En ce sens, le principe d'exhaustivité est plutôt bien défendu par la CELF. D'autant plus qu'au regard de la réactivité, dans la grande majorité des cas l'anglicisme a un article dans la base « FranceTerme » *avant* d'entrer dans le dictionnaire. Même si les préoccupations des dictionnaristes et lexicographes ne sont pas nécessairement semblables à celles d'un dispositif tel que la CELF, nous pouvons néanmoins souligner que cette commission fait montre d'une certaine anticipation par rapport aux dictionnaires, ce qui est à mettre à son crédit.

Les deux autres variables, que nous avons qualifiées de *qualitatives*, répondent par ailleurs à d'autres types de questions. La première, peut-être la plus signifiante, cherche à savoir si les anglicismes sont respectivement plus ou moins usités que leurs recommandations officielles, par le biais d'une analyse comparative qui s'appuie sur les outils propres à la lexicométrie (nombre d'occurrences respectives) sur un grand corpus de presse. Enfin, la dernière question, qui suit logiquement celle qui vient d'être posée, révèle un aspect un peu plus sociolinguistique. Car ce sont finalement les politiques linguistiques qui y sont interrogées. Ce qui permet, *in fine*, une auto-critique de notre propre méthodologie. En effet, avec du recul, il apparaît qu'il faille nous questionner sur les jalons définitionnels qui ont induit notre cadre méthodologique : avons-nous posé la problématique selon les bons termes ? Restait en effet à dévoiler quelle était la réelle ambition d'une entité telle que le dispositif « FranceTerme ». Leur dessein principal est-il d'influer sur l'usage en y imposant les recommandations officielles, en lieu et place des anglicismes qui sont ou peuvent être employés ? Si tel est le cas, « l'efficacité » posée alors en ces termes n'est pas au rendez-vous. Mais si leur volonté est, ainsi que le stipule la loi, de pallier

au mieux les éventuelles insécurités linguistiques qui pourraient naître chez un francophone face à un anglicisme qu'il ne comprend pas, *a fortiori* dans les domaines du quotidien, du commerce ou de l'information, alors la CELF peut être considérée comme efficace. En effet, comme nous l'avons dit elle a su couvrir un grand nombre de champs lexicaux bien spécifiques (domaines de spécialités divers), mais l'analyse sémantique a montré en outre qu'elle s'intéressait également aux « mots du quotidien » à travers, par exemple, les champs lexicaux du sport, des médias, de l'informatique ou de la mode. De plus, l'analyse typologique a révélé que les anglicismes choisis pour être traités par le dispositif « FranceTerme » n'étaient pas exactement représentatifs du corpus A de référence que nous avions constitué dans la première partie de cette thèse. Les allogénismes y sont en effet sous-représentés, ce qui est confirmé par l'analyse grammaticale qui nous montre en corollaire une sous-représentation des adjectifs et verbes (dans la grande majorité, les verbes et adjectifs sont des allogénismes créés par affixation à partir d'un emprunt littéral substantif). Nous avons ici avancé l'hypothèse que, dans l'optique de pallier toute insécurité linguistique, la priorité avait été mise sur les mots les plus susceptibles d'être mal, voire non compris. D'où la prédominance d'emprunts directs littéraux et de calques littéraux, au détriment des allogénismes. C'est vrai pour le corpus des 351 anglicismes du corpus A bénéficiant d'une note dans la base de données « FranceTerme », c'est encore plus marqué avec le corpus propre à « FranceTerme » des livrets « Vous pouvez le dire en français ». Ce qui, par ailleurs, dénote toute la puissance lexicogénique du français : si les emprunts directs littéraux ont été explicités, tout allogénisme construit à partir de ceux-ci (par affixation, composition, juxtaposition) pourra aisément et directement être compris. La nécessité de créer une entrée dans la base « FranceTerme » pour ces allogénismes n'est alors pas manifeste. Ces éléments laissent à penser que c'est finalement la lutte contre l'insécurité linguistique qui a été privilégiée, plutôt qu'un réel combat contre l'usage, souvent destiné à être perdu d'avance. Si cet état de fait, rétroactivement, nous amène à nous questionner sur les limites de notre propre méthodologie, il ouvre par ailleurs d'intéressantes pistes de réflexion.

D'abord, nous pouvons nous poser la question du pourquoi de l'échec relatif du seul des quatre aspects de « l'efficacité » telle qu'elle a été définie : pourquoi lutter contre l'usage s'avère souvent compliqué, voire vain ? Pourquoi, très majoritairement, les anglicismes sont beaucoup plus usités que leurs recommandations officielles respectives ? Nous avancerons que deux points seront à surveiller : la réactivité (combien de temps l'anglicisme a été en usage avant qu'un équivalent soit proposé ?) et la fréquence d'exposition à chacun de ces termes. Nul doute qu'au-delà de nos institutions qui en ont, en principe du moins, le devoir légal, ce sont davantage

les médias qui ont un rôle à jouer sur cette question. D'autant plus que notre étude aura montré que la CELF pouvait se prévaloir d'une réactivité plutôt positive. Si le rôle des médias aura été discuté par ailleurs, notamment dans des contextes tels que connaissent le Québec ou la Belgique, nous avons voulu nous attarder pour finir sur une autre facette, sociolinguistique, de cette question.

Considérons que l'usage répond à des besoins, aussi divers soient-ils. Si plusieurs synonymes d'un mot existent et persistent, c'est qu'ils ne sont pas parfaitement équivalents donc interchangeables. Et répondent de fait chacun à un besoin précis. Parfois ce besoin est d'ordre « intralinguistique » : il peut être par exemple sémantique. Pour faire simple et grossir le trait, nous conviendrons que les trois adjectifs « petit », « minuscule » et « microscopique » n'ont pas exactement le même sens. De même, « pourpre », « écarlate » et « bordeaux » sauront chacun apporter leur nuance, chromatique certes, mais aussi sémantique. Le besoin peut par ailleurs être stylistique et fera appel à cette notion, déjà discutée auparavant, de « registres de langue » : ainsi les mots « voiture », « automobile » et « bagnole » dépendront par exemple de différentes nécessités dictées par le contexte de la situation d'énonciation. Il s'agit donc d'un besoin relevant à la fois de l'intra- et de l'extralinguistique. Enfin, le besoin peut aussi être d'ordre « extralinguistique » : rhétorique, notamment. L'hypothèse que nous défendrons ici est que l'usage des anglicismes peut dépendre de ces divers types de besoins, parfois même concomitamment. Certains répondent en effet à un besoin purement lexical : aucun mot en français n'existe (ou pas encore) pour désigner telle ou telle réalité. C'est ce que l'on nomme fréquemment une lacune lexicale. Mais parfois des équivalents existent et le besoin est alors nécessairement autre : stylistique ou rhétorique. On emploie des anglicismes parce que c'est « à la mode », « disruptif », « vendeur » (pour ne pas dire « bankable »), ou pour créer et maintenir une proximité avec son interlocuteur. Quoi qu'il en soit, cela concourt à montrer que deux synonymes (ce que devraient être, en principe, un anglicisme et sa recommandation d'usage) ne sont jamais parfaitement interchangeables car ils ne répondent que rarement aux mêmes besoins. M. Pergnier évoquait déjà cet état de fait lorsqu'il affirmait dans son ouvrage que (Pergnier, 1989, p. 37) :

> Un emprunt du français à l'anglais serait un mot qui entrerait dans la langue française avec son signifié anglais, la seule adaptation qu'il subirait étant celle de la prononciation. Or – cette affirmation dût-elle sembler pur paradoxe, tant elle est contraire aux apparences et à la croyance générale –, il nous faut insister d'emblée sur le fait qu'un tel cas d'identité entre signifié anglais et signifié de l'emprunt est l'exception, et que, dans l'immense majorité des

> cas, le signifié d'un emprunt est non identique à celui du mot anglais lui ayant donné naissance. De même que leurs signifiants, les signifiés des emprunts sont des produits hybrides, résultat de ce qu'en agriculture on pourrait appeler un « croisement » – c'est-à-dire en termes propres pour ce qui nous concerne – d'une interférence de deux systèmes sémiologiques. Nous dirons […] que le signifié d'un emprunt n'est pas le signifié du mot anglais emprunté.

C'est ce qu'explique également C. Planchon dans sa thèse intitulée « Avec ou sans équivalent : le poids de la définition dans une analyse lexicométrique des anglicismes » (Planchon, 2019, pp. 54-55) :

> L'emprunt de nécessité correspond au « cas le plus clair [qui] se trouve évidemment quand on reçoit une nouveauté, objet inconnu ou notion jusque-là inaperçue, et, que l'on accepte, en même temps, l'étiquette qui l'accompagne, c'est-à-dire le nom étranger » (Deroy, 1956 : 138). Il est nécessaire en ce sens qu'il nomme une réalité nouvelle, qui était jusqu'alors inconnue et pour laquelle il n'existe évidemment pas encore de mot. À l'inverse, l'emprunt de luxe, lui, est un « mot » étranger dénommant une réalité française qui a déjà un nom français » (Rey-Debove et Gagnon (RDG) 1980 : XII). Il serait ainsi, aux yeux de certains et notamment des puristes, moins utile car il ne sert pas à désigner quoique ce soit de nouveau mais joue plutôt le rôle de doublon. Darbelnet (1976) explique d'ailleurs que « les emprunts de nécessité correspondent à des besoins d'ordre matériel, les emprunts de luxe à des besoins d'ordre psychologique tels que le pédantisme et le snobisme » (1976 : 77). Villers (2009) est de son côté plus pragmatique et explique qu'un emprunt est utile lorsque « le français ne dispose pas de mot pour désigner une notion » et qu'il est inutile lorsque « le français dispose déjà de mots pour désigner ces notions » (2009 : 91). Pourtant, RDG précisent que la « nécessité ne fait pas loi » (1980 : XIII) et qu'opposer emprunts de luxe et emprunts de nécessité, « c'est raisonner trop simplement » (1980 : XII). Spitzer (2013[1918]), entre autres, abonde dans ce sens en expliquant que « tous les mots étrangers, au cas où des équivalents […] restent disponibles, sont en un certain sens indispensables dans la mesure où habituellement une différenciation de sens apparaît entre le mot étranger et le mot hérité. […] Et d'un autre côté, tous les mots étrangers ne sont pas indispensables, car au bout du compte la fonction d'un mot peut toujours en cas de nécessité être reportée sur un autre avec plus ou moins de difficultés » (2013 : 56-57). Ainsi, il avance que même s'il existe un équivalent dans la langue réceptrice, son sens ne sera jamais exactement similaire, mais agira plutôt comme n'importe quel synonyme.

Et justement, nous constatons dans la base de données « FranceTerme » que parfois deux, ou trois équivalents français, synonymes, sont proposés pour un seul anglicisme. C'est par exemple le cas de « bashing » pour lequel « éreintage » et « acharnement » sont mis en avant. Cela tendrait à prouver que parfois les recommandations d'usage ne parviennent pas à couvrir les

mêmes besoins, sémantiques ici, que les anglicismes correspondants. Peut-être parce que certains anglicismes sont presque « intraduisibles ». Ou en tout cas qu'il est difficile, voire vain, de vouloir circonscrire leur sens avec un seul mot français : plusieurs sont alors nécessaires. Mais ce n'est pas propre à l'anglais : toutes les langues ont des mots difficilement traduisibles littéralement sans passer par une périphrase. Nous avons récemment pu voir en quoi ce décalage sémantique pouvait parfois poser un problème, avec le terme « streamer » précédemment évoqué dans cette recherche. La communauté des streamers francophone ne s'est en effet pas parfaitement reconnue[114] derrière les expressions « joueur-animateur en direct » ou « joueur en direct », proposés par la CELF dans une note du 29 avril 2022. Car certains, justement, ne jouent pas. Si le « gap » sémantique est trop grand quel que soit l'équivalent proposé, c'est que nous sommes vraisemblablement dans le cas d'un terme trop chargé sémantiquement, comme ces fameux mots suédois[115] ou japonais[116] délicieusement intraduisibles. À ceci près que la charge sémantique est parfois moins poétique pour les anglicismes. Il peut s'agir plus vraisemblablement du fait que signifiant et signifié soient intrinsèquement liés (ici le « streamer » est ainsi nommé car il fait du « streaming », gagnant d'ailleurs parfois sa vie en « streamant »). Quoi qu'il en soit, si proposer un équivalent s'avère sémantiquement vain, le recours à l'emprunt indirect par adaptation graphophonétique peut se révéler être une bonne option. Nous avons pu constater que des exemples existaient déjà, reste à surveiller l'évolution de ce phénomène.

Nous espérons en tout cas avoir montré en quoi toute ambition de vouloir évaluer l'efficacité d'un dispositif d'enrichissement de la langue se heurtait à plusieurs obstacles, sémantiques eux aussi par certains aspects. Et qu'au-delà, poser la question de l'efficacité nécessite d'interroger les finalités réelles, qu'elles soient ou non explicites, d'un tel dispositif. Quitte pour cela, rétroactivement, à porter un regard critique sur notre propre méthodologie.

[114] La vidéo « Le mot 'streamer' officiellement remplacé : ça change quoi ? » du streamer français « Linguisticae » (400.000 abonnés) a été vue plus de 170.000 fois. En tant que premier concerné, il y explique pourquoi, selon lui, les recommandations d'usage sont sémantiquement impropres.
[115] « Gökotta » (suédois) : se réveiller tôt le matin pour sortir dans les bois et entendre le premier chant des oiseaux.
[116] « Mono No Aware » (japonais) : mélancolie éprouvée en prenant conscience que toute chose est éphémère.

Conclusion générale

« Sommes-nous *réellement* envahis par les anglicismes ? » Ainsi était posée, en termes communs, la problématique de la première partie de cette recherche doctorale. C'est une question, comme maintes fois soulevée, légitime puisqu'elle fournit une abondante littérature scientifique tout autant qu'elle nourrit de vieux débats, toujours clivants et passionnés. Nous l'avions posé en introduction de ces travaux, la communauté linguistique francophone peut s'enorgueillir d'un attachement presque viscéral à sa langue. La question des anglicismes, de leurs représentations associées, de leur accueil par les locuteurs et locutrices et de leurs usages s'avère une problématique complexe, polymorphe, qui convoque à la fois les champs de la linguistique certes, mais également de la sociologie, de l'histoire ou encore de la politique. Une problématique parfaitement sociolinguistique, en définitive, qui se devait d'être circonscrite afin d'éviter l'écueil d'une dispersion potentiellement délétère tant pour la clarté du propos que pour la légitimité scientifique de celui-ci. Si les cadres épistémologique, théorique et méthodologique ont ainsi dû être explicitement jalonnés, l'angle d'attaque pour aborder la question se devait, lui aussi, de manifester un parti pris clair et argumenté. Avec entre autres pour limite, comme nous avons pu le soulever dans l'auto-critique de notre propre méthodologie, le fait qu'un parti pris recèle par définition une part de biais et de subjectivité. Au sein de ces travaux de recherche, c'est sur l'analyse de l'évolution de la proportion d'anglicismes parmi les nouveaux mots entrant chaque année dans nos dictionnaires d'usage que nous nous sommes appuyés pour apporter des éléments de réponse. Cette option circonscrivant de fait notre étude à la fois dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, d'abord, puisque la disponibilité des données, variable qui bien souvent conditionne l'empan d'une recherche, nous permettait ici de nous inscrire à la fois dans les champs de la diachronie (*via* l'analyse d'un corpus de nouvelles entrées lexicales dans le *Larousse* sur la période 1906 – 1925), de la micro-diachronie (grâce aux mêmes données mais élargies au *Petit Larousse Illustré* et au *Petit Robert* sur la période 1998 – 2023), et enfin de la synchronie en interrogeant le *hic et nunc*. Dans l'espace, ensuite, puisque nos choix méthodologiques impliquaient intrinsèquement de n'aborder la question que selon un prisme bien spécifique : celui de la langue française écrite, *a fortiori* une variété du français de France relativement normée puisque émanant de dictionnaristes et lexicographes hexagonaux. Cette nouvelle limite à notre recherche, déjà discutée, peut néanmoins être nuancée en mettant en exergue le fait que les lexicographes se doivent de se montrer attentifs à tous les types d'usages – dont l'oral,

notamment. Aussi les dictionnaires ne sont-ils pas avares de remarques métalexicographiques précisant que tel ou tel terme procède d'une variation tantôt diachronique (« vieilli », ou au contraire « sens nouveau »), tantôt diatopique (« québécisme », « belgicisme » ou encore « du nouchi »), ou même diastratique en stipulant qu'un mot est « familier » ou « argotique », voire parfois « militant ». Si nous nous cantonnons donc à un corpus écrit, celui-ci a toutefois vocation, par essence, à refléter fidèlement les évolutions des usages, aussi diverses soient-elles. Raisons pour lesquelles, comme indiqué dans l'explicitation de notre cadre méthodologique, les dictionnaires ont souvent fait l'objet de recherches linguistiques, y compris sur les questions liées aux emprunts.

En reprenant les mots de C. Hagège, le linguiste et grammairien Lionel Jean, de l'Université de Laval, avance que « l'intégrité d'une langue n'est assurée que dans la mesure où les emprunts ne dépassent pas un seuil de tolérance, ce qu'il [C. Hagège] évalue à environ à 15 % du lexique[117]. » Et de poursuivre : « cependant, l'anglais, dont les deux tiers du lexique proviennent du français, du normand et du latin, n'a jamais été en danger » (Jean, 2021). Ce qui nous conduit à discuter deux points distincts. D'abord, le chiffre de 15 % proposé par C. Hagège comme « limite » à l'envahissement linguistique, ensuite, les limites de l'étymologie en tant qu'outil au service de la recherche, question qui avait d'ailleurs été débattue préalablement à notre analyse.

En premier lieu, parlons chiffres. Concédons que tout le travail fourni au sein de notre thèse concourt à démontrer qu'une augmentation moyenne, relative mais quantifiable, de la proportion d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales annuelles des dictionnaires d'usage est bel est bien observable sur ces vingt-cinq dernières années. Atteignant aujourd'hui 20 à 25 %, en moyenne, des quelques 100 ou 150 « nouveaux mots » intégrant chaque année nos dictionnaires d'usage, il est indéniable qu'une certaine « anglomanie » s'est installée, ou du moins que le phénomène est suffisamment marqué pour être objectivement quantifiable. Nous avons cependant avancé plusieurs arguments qui tendent à prouver que cet état de fait n'est pas nécessairement corrélé à une réelle menace de dégradation ou de disparition de la langue française, et qu'au contraire cela pouvait manifester la puissance, le dynamisme et l'efficacité des propres ressources lexicogéniques de notre langue. Parmi ces arguments, rappelons simplement que lors des mises à jour ponctuelles, plus complètes, du lexique, les taux

[117] « Les emprunts et la langue française – Le phénomène des échanges linguistiques ». Cours sur l'histoire du français. En ligne : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm#2._Limportance_des_emprunts_en_fran%C3%A7ais_

d'anglicismes parmi les 1000 ou 2000 nouveaux articles de dictionnaire tombaient en-deçà des 10 %. Signe d'un certain « effet de mode » linguistique auquel les lexicographes, garants d'une fidèle représentativité des usages, n'échappent pas. Ce qui avait été appuyé par l'analyse comparative des données brutes exhaustives, en regard des mots délibérément mis en avant dans les dossiers de presse accompagnant chaque année la parution des dictionnaires d'usage, à des fins promotionnelles. Ce qui ramène à l'hypothèse défendue à la fin de la partie précédente, qui peut alors être extrapolée pour se corréler de façon cohérente avec d'autres éléments théorisés ici.

Nous postulons en effet que chaque usage répond à un besoin. L'existence et la persistance (ou non) de doublons étymologiques et de synonymes induit que chaque terme n'est pas parfaitement équivalent ni interchangeable avec son semblable, chacun répondant à une combinaison précise de besoins. Ces besoins pouvant tantôt être intralinguistiques ou extralinguistiques : sémantiques, stylistiques, rhétoriques, phatiques ; et dépendant des divers facteurs du contexte d'énonciation. Nous avons déjà formulé, dans un précédent chapitre, ce que nous avons qualifié de « changement de paradigme » des représentations sur les anglicismes. Il se pourrait en définitive que celui-ci soit lié à un changement dans la nature des besoins conduisant à l'usage des anglicismes. Ce qui serait en outre appuyé par les résultats de notre analyse sémantique : l'âge d'or des nouvelles technologies et nouveaux moyens de communication est désormais derrière nous, et les anglicismes venus combler de nombreuses lacunes lexicales en nommant des réalités nouvelles ont cédé du terrain aux champs lexicaux des modes et nouveaux phénomènes de société ainsi qu'à celui du business, du management et du marketing. Les besoins seraient-ils aujourd'hui stylistiques, voire rhétoriques ? Ce que J. Rey-Debove et G. Gagnon avaient déjà défini sous l'appellation « emprunts de luxe », pour reprendre les propos d'E. Tapollet au début du siècle dernier. C'est une idée que nous défendons, et qui peut être illustrée par le décalage entre le conservatisme linguistique de ce qui est dit officiellement, de la part de nos institutions ou d'un journal tel que *Le Figaro*, et ce qui est fait en réalité. Cet « en même temps » linguistique dont nous avons parlé, qui a conduit à un basculement « politique » de la part de ceux qui critiquent aujourd'hui certains usages des anglicismes. Car basculement il y a eu, puisque ce ne sont pas les mots eux-mêmes qui sont désormais fustigés, ce qui d'ailleurs n'aurait scientifiquement pas beaucoup de sens mais alimente nonobstant de fréquentes diatribes dudit journal, mais ce sont leurs usages et les effets de ces usages. Ce qui nous renvoie finalement à une problématique pivot de toute analyse sur les anglicismes : la définition de ces derniers. Avec, en filigrane, la question de leur double

aspect à la fois dénotant et connotant, descriptif et prescriptif. Et l'inévitable retour à Saussure et sa dichotomie entre langue et parole. C'est dans l'optique de refléter cette dualité, linguistique et *socio*linguistique, qu'une nouvelle typologie des emprunts a donc été proposée. Avec un point de vue modestement diachronique selon une tripartition « temps court » (pour les emprunts directs n'ayant subi aucune adaptation), « temps relativement court » (essentiellement pour les calques ou construction allogènes nécessitant une adaptation minime) et « temps long » (pour les interférences sémantiques, syntaxiques ou phraséologiques induites par un contact de langues prolongé). Ce qui permettait notamment de distinguer comme *intralinguistiques* les deux premières catégories, quand la troisième, englobant les besoins stylistiques, rhétoriques ou phatiques, était qualifiée d'*extralinguistique*.

Comme nous aurons essayé de le montrer, la langue française n'est pas menacée pour autant mais le marché linguistique a changé. Les anglicismes d'hier n'entrent pas dans les mêmes usages que ceux d'aujourd'hui. D'où un changement de paradigme manifeste des représentations que l'on a des emprunts à l'anglais : ceux qui fustigent leur usage de nos jours ne sont pas les « réacs » conservateurs d'autrefois. Dans la mesure, cependant, où l'on s'attaque à la parole et aux discours mais non pas à la langue en elle-même.

Mais au-delà des chiffres, il nous fallait discuter des limites de l'étymologie. Et tout converge vers cette question : s'il y a une dimension extralinguistique quant à l'usage des anglicismes, c'est que l'étymologie ne peut et ne doit pas tout expliquer. Ou alors qu'elle est intriquée dans cette dimension-là, et qu'elle n'est donc pas à l'abri de biais ou jugements subjectifs dont il faut rester conscient. Car en poussant le raisonnement à l'extrême, si nous voulions être rigoureux nous considèrerions que près de 95 % des mots de notre lexique sont finalement proto-indo-européens :

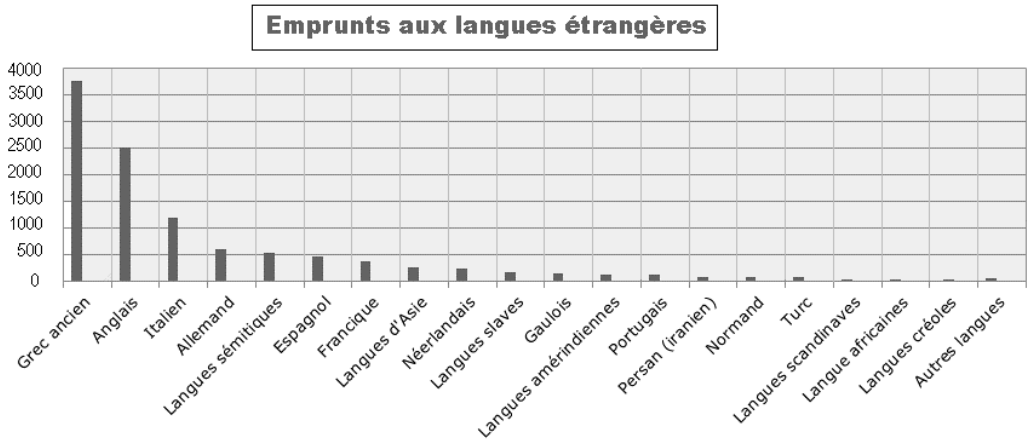

Figure 138 : D'après L. Jean (2021) - Emprunts aux langues étrangères (parmi +10000 emprunts issus du Robert *2010)*

La question de savoir où s'arrêter dans la longue chaîne d'étymons mériterait d'être objectivée et, même si l'on peut s'appuyer sur des considérations relativement neutres et fiables (prévalence du dernier « voyage » de l'emprunt, suivi de son évolution sémantique), les contours en sont souvent flous. Afin de les éclaircir, cela a pu nous mener à questionner et à mieux définir le paradigme au sein duquel il s'agissait de s'inscrire. Des mots parvenus dans l'Hexagone, dont l'influence de l'anglais est manifeste, mais arrivés par le biais du français du Québec, de Côte-d'Ivoire ou de Belgique, doivent-ils en effet être considérés comme anglicismes ? Ou respectivement comme québécismes, nouchismes et belgicismes ? Nous avions tranché pour une vision décentralisée, englobante du français, pour rester cohérents avec la définition très générale de l'anglicisme sur laquelle nous nous sommes appuyés, issue des travaux de D. Candel et J. Humbley : « toute manifestation de l'influence de l'anglais, à quelque niveau que ce soit ».

Quoi qu'il en soit, nous aurons essayé de montrer que si une véritable augmentation de la proportion d'anglicismes, légère mais stable, est observable dans nos dictionnaires d'usage, elle ne traduit pas nécessairement un appauvrissement de notre langue. Une partie de ces emprunts continue de venir combler des lacunes lexicales, phénomène propre aux langues elles-mêmes et à leurs contacts mutuels, quand une autre partie semble avoir opéré un certain changement dans nos habitudes langagières, répondant désormais à des besoins plus stylistiques ou rhétoriques. Mais justement, ces besoins sont – pour l'instant – limités à certains sociolectes, qui gagnent cependant de l'ampleur. Le discours managérial, la publicité, les médias, la politique se sont en effet emparés de cette question. Gageons que le locuteur ou la locutrice *lambda*, dans lesquels nous nous incluons, ne *benchmark* pas de façon *disruptive* entre deux *conf-calls* au quotidien. Il apparaît finalement que ces anglicismes viennent davantage enrichir notre lexique passif que notre vocabulaire actif car nous sommes de plus en plus exposés à des discours pourvoyeurs d'anglicismes, sans pour autant les employer nous-mêmes dans les mêmes proportions. Certes la fréquence d'exposition à ces termes favorisera leur usage au sein de la population, mais considérons qu'il y a dans ce phénomène un « effet de mode », par définition destiné à être éphémère. Et contre lequel il est difficile de lutter, ce qui établit une passerelle avec la seconde partie de notre thèse. Car, si « effet de mode » il y a, cela ne nous dispense pas d'interroger le *pourquoi* d'une telle prééminence de l'anglais parmi les emprunts, en questionnant ensuite l'efficacité de nos dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue.

La seconde partie de ces travaux de recherche s'attachait donc à essayer d'évaluer l'efficacité d'un tel dispositif ou, du moins, à proposer une méthodologie en ce sens. Ce qui nous a conduits à reconnaître qu'il était complexe de circonscrire, ne serait-ce que sémantiquement mais aussi méthodologiquement, une telle notion. S'il nous a paru nécessaire de dresser quatre aspects complémentaires pouvant dessiner ce critère « d'efficacité », nous avons pu montrer à travers notre analyse qu'une entité telle que la CELF satisfaisait, en fonction de ses moyens, trois des quatre aspects : l'exhaustivité, la réactivité et la lutte contre l'insécurité linguistique des locuteurs francophones. Cependant, c'est autour du quatrième et dernier point que, d'emblée, la notion d'efficacité s'articule spontanément : la question de savoir si les recommandations d'usage officielles sont plus ou moins usitées par rapport à leurs anglicismes correspondants. Or, selon le cadre méthodologique choisi, qui s'appuie sur l'analyse comparative d'un important corpus d'articles de presse, l'efficacité posée en ces termes n'est pas au rendez-vous. Certes, comme dans la première partie, nos résultats devront être interprétés avec prudence car ils ne se focalisent que sur un aspect précis de la langue, en l'occurrence le français de France écrit, propre au discours journalistique. Donc nécessairement « codifié », d'une certaine manière. Mais gageons qu'il manifeste néanmoins, à sa façon, l'évolution de nos usages, et le fait que des corpus de presse alimentent régulièrement la recherche scientifique en linguistique nous confortera sur ce point. Par ailleurs, un corpus d'une autre nature semble avoir donné le même résultat puisque l'Académie française, dans son rapport précédemment mentionné, fait état d'une recrudescence de l'usage des anglicismes dans la communication institutionnelle, pourtant garante de certaines lois et directives en matière de politiques linguistiques. Dès lors, se pose la question des réelles finalités d'une « commission d'enrichissement de la langue », pilotée par le ministère de la Culture.

Nous pourrions considérer que cela fait partie de ces luttes vaines qui sont menées pour ce que d'aucuns nommeront le panache, la gloire ou le principe. Ce même esprit qui pousse le Vatican à régulièrement enrichir le lexique latin afin d'en faire une langue vivante. Même si cela ne sera peut-être pas suivi de faits (la « diffusion pour baladeur » proposée en 2006, d'ailleurs moins usitée que la « baladodiffusion » inventée au Québec, n'avait pas fait le poids face au « podcast », une nouvelle note de 2020 a donc avancé « audio à la demande », attendons de voir quel sort l'avenir lui réservera), il n'est pas dérisoire de vouloir garder dynamique la néologie francophone. Disons que c'est une entreprise qui se défend, tant sur le plan éthique,

philosophique, ludique que presque poétique. Cyrano de Bergerac lui-même, sous la plume d'Edmond Rostand, le confesse à la fin du cinquième acte à propos de son panache[118] :

> Que dites-vous ?... C'est inutile ?... Je le sais !
> Mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès !
> Non ! non, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile !

Au-delà ces considérations lyriques, n'oublions pas qu'il en va aussi et surtout d'un devoir légal : qu'on y souscrive ou qu'on le déplore, la loi impose de créer des néologismes ou de statuer sur des équivalents « francophones » pour éviter une éventuelle insécurité linguistique de l'ensemble des locuteurs qui ne sont pas familiers avec l'anglais.

Nous pourrions par ailleurs, plus cyniquement, penser que c'est un cache-misère face au retard affiché par la France dans les domaines des nouvelles technologies, de la culture, de la recherche ou de l'industrie. Car, au-delà des questions posées au sein de cette recherche, nous pouvons nous interroger sur le pourquoi de l'hégémonie de la langue anglaise (américaine, en fait) concernant les emprunts étrangers faisant leur entrée dans nos usages. Les mots n'ont pas de frontières, les contacts de langues et les échanges lexicaux ont toujours existé. Hier les italianismes dus à la prédominance italienne dans le domaine des arts et notamment de la musique, aujourd'hui les anglicismes que l'*american way of life* a fait entrer dans nos usages à grands renforts de publicités, demain peut-être, qui sait, les emprunts issus d'autres continents. L'importance relative des emprunts à une langue ne reflète pas tant la « valeur » de cette langue que la puissance du pays locuteur qui la véhicule principalement : le fameux « poids des langues » défini par Louis-Jean Calvet[119]. Sans toutefois l'idéaliser, la Renaissance concevait le pouvoir dans le rayonnement culturel et artistique quand, de nos jours, celui-ci se mesure à la grandeur de l'armée et l'épaisseur du portefeuille : « une langue est un dialecte avec une armée et une marine », comme le souligne l'aphorisme attribué à Max Weinreich. Quand certaines linguistes parlent même de « californismes » (Saugera, 2017, p. 73), nous pouvons soutenir qu'à l'heure actuelle ce sont davantage les multinationales, et particulièrement les « GAFAM », qui dictent en partie l'évolution du lexique. Un exemple est d'ailleurs assez significatif : l'anglicisme « software » a eu un temps les faveurs de l'usage pour être finalement supplanté par le néologisme français « logiciel », les Français ayant su faire leur place dans le

[118] ROSTAND, E. (1897) : *Cyrano de Bergerac*, Acte V, Scène 6, vers 2556 à 2558.
[119] Voir pour cela, entre autres :
GASQUET-CYRUS, M. (dir.) (2009) : *Le poids des langues. Dynamiques, représentations, contacts, conflits*, Paris : L'Harmattan, 320 p.

monde de l'informatique. Or, ce sont désormais les « GAFAM » qui ont très rapidement réussi à imposer le terme générique « application » (voire « app »). Preuve de leur réel impact. L'anglicisme « podcast » ainsi que ses dérivés « podcasting » et « podcaster » sont issus d'un mot-valise constitué du terme « iPod », marque déposée de la firme *Apple*, et du terme « broadcasting ». De même, n'avons-nous jamais « googlé » une recherche ou « whatsappé » quelqu'un ? Ou pesté contre les « youtubeurs » et autres « tiktokeurs » ? S'il s'agissait de réellement et efficacement lutter contre les anglicismes, ce n'est essentiellement pas en se focalisant sur la volonté d'aller à l'encontre des usages linguistiques qu'il faudrait agir, mais davantage en développant et en soutenant financièrement les secteurs de l'éducation, de la recherche, de la culture, de l'industrie et de la santé afin que les néologismes qui en résulteraient naturellement s'imposent d'eux-mêmes. Quand une entreprise française parvient d'ailleurs à s'imposer, l'usage intuitif de la langue produit un néologisme de même qu'en anglais : désormais, ne *yukatez*-vous[120] pas vos produits au supermarché ?

Mais ce n'est pas pour autant que la création de néologismes français devrait cesser, entre autres pour les diverses raisons avancées ci-dessus. Pour avoir brièvement assisté à des réunions du « collège sport » de la commission d'enrichissement de la langue française, nous avons pu nous rendre compte que certains acteurs directement concernés par ces questions de néologie étaient associés au processus. Un représentant de la Fédération française de skateboard était par exemple présent pour rendre ses conclusions au sujet des propositions quant à la néologie autour du lexique du skate, désormais discipline olympique. Nous ne sommes cependant pas à l'abri, comme nous avons pu le voir ponctuellement, d'un éventuel décalage sémantique entre l'anglicisme et sa recommandation. Reste encore, peut-être, à mieux associer les divers acteurs représentant légitimement un sociolecte, afin de minimiser de tels écueils. Une autre piste à envisager est de repenser les processus mêmes de néologie. En gardant un œil sur cette nouvelle typologie de l'emprunt que nous avons définie ici, de nouvelles perspectives se sont en effet ouvertes. Pensons notamment au recours à ce que nous avons qualifié « d'emprunts indirects par adaptation graphophonétique ». En restant, de fait, conscient du « poids » sémantique véhiculé par certains termes pour lesquels signifiant et signifié sont étroitement liés, il serait alors possible de s'appuyer ainsi dessus tout en « sécurisant », orthographiquement, phonétiquement et morphologiquement, l'acception de ces mots. Une manière de garder dynamique la néologie francophone, se reposant sur les usages, tout en palliant de potentielles

[120] « Yuka » est, d'après sa fiche *Wikipédia*, une « application mobile […] qui permet de scanner les produits alimentaires et cosmétiques en vue d'obtenir des informations détaillées sur l'impact d'un produit sur la santé ».

insécurités linguistiques. Il s'agirait donc là de renouer, d'une certaine façon, avec les deux finalités qui avaient été avancées quant à la définition de l'efficacité d'un dispositif d'enrichissement lexical et qui ne sont finalement pas antagonistes.

Bibliographie

ABOUDA, L., & SKROVEC, M. (2022). Micro-diachronie de l'oral. Présentation. *Langages*, 226(2), pp. 9‑24.

ACADEMIE FRANÇAISE. (2020a). Présentiel, Distanciel | Académie française. En ligne : https://www.academie-francaise.fr/presentiel-distanciel (consulté le 08/04/2021).

ACADEMIE FRANÇAISE. (2020b). *Rapport de la commission d'étude sur la communication institutionnelle en langue française*. En ligne : https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_de_la_commission_detude_sur_la_communication_institutionnelle_definitif.pdf (consulté le 23/08/2022).

ACHARD, P. (1990). Maurice Pergnier, Les anglicismes. Danger ou enrichissement pour la langue française ? *Langage & société*, 52(1), pp. 89‑90.

ALAOUI, K. (2004). La néologie chez *Larousse*. Traitement et analyse d'un corpus de néologismes. *In* : SABLAYROLLES, J.-F. (dir.) (2015) : *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*. Paris : Honoré Champion, pp. 61-84.

ALEN GARABATO, C. (2013). Bling-bling. Du hip-hop aux dictionnaires, en passant par les médias. *Mots. Les langages du politique*, 101, pp. 81-96. En ligne : https://doi.org/10.4000/mots.21172 (consulté le 13/08/2022).

ALEN GARABATO, C. (2018). Sociolinguistique des contacts de langue. *In* : Cours de Master 2 Sciences du langage — Parcours SOLIPOLE, 148 p.

BADDELEY, S., BENHARNOU, S., BIEDERMANN-PASQUES, L., BLUM, C., DERENDINGER, P., PLAZENET, L., & QUEMADA, B. (2007). *Corpus des dictionnaires de l'Académie française : Du 17e au 20e siècle*. Classiques Garnier Numérique. En ligne : http://www.classiques-garnier.com/numerique-bases/index.php?module=App&action=FrameMain&colname=ColAcademie2 (consulté le 25/08/2022).

BARLAW, J., & NADEAU, J.-B. (2018). *Ainsi parlent les français. Codes, tabous et mystères de la conversation à la française*. Paris : Robert Laffont, 396 p.

BEAULIEU, M. de. (2013). Multiplication des emprunts à l'anglais et accélération de l'évolution du français contemporain. *In* : J. K. DICK & S. SCHWERTER (Éds.), *Traduire : Transmettre ou trahir ? Réflexions sur la traduction en sciences humaines* (pp. 163‑173). Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. En ligne : http://books.openedition.org/editionsmsh/13462 (consulté le 23/08/2022).

BECHEREL, D. (1981). A propos des solutions de remplacements des anglicismes. *La Linguistique*, 17(2), pp. 119‑131.

BECQUER, A.-M., CHOLEWKA, N., COUTIER, M., & MATHIEU, M.-J. (1999). *FEMME J'ECRIS TON NOM... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : La Documentation Française, 124 p.

BERNARD-BEZIADE, M. (2018). L'adaptation graphique des anglicismes dans la langue espagnole : Normes et prescriptions. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 191(3), pp. 329‑337. En ligne : https://doi.org/10.3917/ela.191.0329 (consulté le 15/01/2023).

BERNARD-BÉZIADE, M., & ATTALI, M. (2012). L'évidence des anglicismes dans les discours journalistiques français : Le cas du sport. *Language Problems and Language Planning*, 36(2), pp. 120‑135. En ligne : https://doi.org/10.1075/lplp.36.2.02ber (consulté le 15/01/2023).

BIEDERMANN-PASQUES, L. & HUMBLEY, J. (1995). La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique. *Langue française*, n°108. *La variation graphique et les rectifications de l'orthographe française (1990)*, pp. 57-65.

BOGAARDS, P. (2008). *On ne parle pas franglais. La langue française face à l'anglais*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. En ligne : https://www.cairn.info/on-ne-parle-pas-franglais--9782801114179.htm (consulté le 08/04/2021).

BORER, A. (2021). *« Speak White ! » : Pourquoi renoncer au bonheur de parler français ?* Paris : Gallimard, 48 p.

BOUILLAUD, C., CHANQUOY, L., & GOMBERT, J.-É. (2007). Cyberlangage et orthographe : Quels effets sur le niveau orthographique des élèves de CM2, 5e et 3e ? *Bulletin de psychologie*, 492(6), pp. 553‑565. En ligne : https://doi.org/10.3917/bupsy.492.0553 (consulté le 17/12/2022).

BOULANGER, J.-C. (1989). Lexicographie et politique langagière : L'exemple français des avis officiels. *Wörterbücher/Dictionnaires/Dictionaries*, 1, pp. 46‑62.

BOURDIEU, P., & BOLTANSKI, L. (1975). Le fétichisme de la langue. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1(4), pp. 2‑32. En ligne : https://doi.org/10.3406/arss.1975.3417 (consulté le 08/04/2021).

BOYER, H. (2000). Ni concurrence, ni déviance : L'unilinguisme français dans ses œuvres. Lengas. *Revue de sociolinguistique*, 48, pp. 89‑101.

BOYER, H. (2001). L'unilinguisme français contre le changement sociolinguistique. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 34/35, pp. 383‑392.

BOYER, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique* (2e éd.). Paris : Dunod, 144 p.

BOYER, H. (2021). Patois. *Langage et société*, Hors-série, pp. 255‑258. En ligne : https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0256 (consulté le 14/08/2022).

CANDEA, M. (2019, septembre 8). Comment mesurer vraiment l'usage de variantes en concurrence. Twitter. https://twitter.com/MarCandea/status/1170627057040134145

CANDEA, M., & VÉRON, L. (2019a). *Le français est à nous !* Paris : La Découverte, 240 p.

CANDEA, M., & VERON, L. (2019b). Académie française : A quoi sert-elle encore ? *Le nouveau magazine littéraire*, 14, p. 44.

CANDEL, D., & HUMBLEY, J. (2017). *Les anglicismes*. Paris : Garnier, 91 p.

CELF. (2019). *Vous pouvez le dire en français !* - Séance exceptionnelle du mardi 12 février 2019 de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF). Ministère de la Culture - Délégation à l'information et à la communication. En ligne :

https://www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/Seance-exceptionnelle-de-la-Commission-d-enrichissement-de-la-langue-francaise-mardi-12-fevrier-2019 (consulté le 22/08/2022).

CERQUIGLINI, B. (2006). La révolte des clercs. Estienne, Gourmont, Étiemble contre l'« invasion » lexicale. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 84(3), pp. 589‑606. En ligne : https://doi.org/10.3406/rbph.2006.5030 (consulté le 08/04/2021).

CERQUIGLINI, B. (2020). Dossier de presse — *Petit Larousse Illustré 2021*. Paris : Larousse, 20 p.

CHEVALIER, J.-C. (2010). Pour la « grande métisserie », *Modèles linguistiques*, 3 | 2010, pp. 171-174. En ligne : https://doi.org/10.4000/ml.436 (consulté le 11/03/2023).

CHIFLET, J.-L. (1985). *Sky my husband ! Ciel mon mari !* Guide of the running English. Paris : Hermé, 109 p.

CHIFLET, J.-L. (1994). *Sky Mr Allgood ! Parlons français avec Monsieur Toubon*. IMEC : Mille et une nuits, 46 p.

CHISS, J.-L. (1978). Synchronie/diachronie : Méthodologie et théorie en linguistique. *Langages*, 12(49), pp. 91‑111. En ligne : https://doi.org/10.3406/lgge.1978.1923 (consulté le 17/08/2022).

COLLINOT, A. & MAZIERE, F. (1997). *Un prêt à parler : Le dictionnaire*. Paris : PUF, 226 p.

DEPECKER, L. (2001). *L'invention de la langue : Le choix des mots nouveaux*. Paris : Armand Colin, 720 p.

DGLFLF. (2016). *Références 2016 : L'enrichissement de la langue française*. DGLFLF - Direction de l'information légale et administrative. En ligne : http://www.culture.gouv.fr/content/download/144117/1558698/version/3/file/Enrichissement-2016.pdf (consulté le 23/08/2022).

DGLFLF. (2018). *Références 2018 — L'enrichissement de la langue française*. DGLFLF - Direction de l'information légale et administrative. En ligne : http://www.culture.gouv.fr/content/download/207321/2194594/version/1/file/Enrichissement-2018_enligne_pages_DEF_CORR.pdf (consulté le 13/08/2022).

DICK, J. K., & SCHWERTER, S. (Éds.). (2013). *Traduire : Transmettre ou trahir ? Réflexions sur la traduction en sciences humaines*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. En ligne : https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.13354 (consulté le 06/10/2021).

DI SPALDRO, J., AUGER, P. & LADOUCEUR, J. (2010). Le calque technoscientifique : un procédé néologique avantageux pour la terminologie française ?. *Neologica. Revue internationale de néologie*, 2010(4), pp. 163-183.

DRUON, M. (1986). Préface à la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. En ligne : https://www.dictionnaire-academie.fr/prefaces/1986.html (consulté le 13/04/2021).

DUBOIS, J., GIACOMO-MARCELLESI, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MARCELLESI, J.-B., & MEVEL, J.-P. (1994). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 514 p.

ELCHACAR, M. & MARTINEZ, C. (2008). Une banque de données en ligne pour suivre l'évolution des nomenclatures du Petit Robert et du Petit Larousse, et leur ouverture aux mots du Québec. *Communications, lettres et sciences du langage*, 2.

ÉTIEMBLE, R. (1964). *Parlez-vous franglais ?* Paris : Gallimard, 144 p.

FRIDRICHOVA-MUDROCHOVA, R. (2017). Des « fashion » anglicismes en français contemporain provenant d'un corpus oral – une hybridation voulue ou un métissage nécessaire. *ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE CRAÏOVA*, XXI (1), pp. 49‑64.

FURIASSI, C. (2012). *The Anglicization of European Lexis*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 356 p.

GESNER, B. E. (2000). Étiemble et les anglicismes morphosyntaxiques : Faut-il craindre le pire ? *Dalhousie French Studies*, 52, pp. 188‑196.

GÖRLACH, M. (éd.) (2001). *A dictionary of European anglicisms. A usage dictionary of anglicisms in sixteen European languages*. Oxford : Oxford University Press.

GOUDAILLIER, J.-P. (1977). A nouveau, les puristes contre la langue. *La Linguistique*, 13(2), pp. 85‑98.

HAGEGE, C. (1985). *L'homme de paroles*. Contribution linguistique aux sciences humaines. Paris : Fayard, 314 p.

HAGEGE, C. (1989). *Le Français et les siècles*. Paris : Seuil, 313 p.

HOEDT, A., & PIRON, J. (2019). Sommes-nous envahis par les anglicismes ? *FranceInter*. En ligne : https://www.franceinter.fr/emissions/hoedt-et-piron-tu-parles/hoedt-et-piron-tu-parles-28-juillet-2019 (consulté le 08/04/2021).

HUMBLEY, J. (2007). Emprunts, vrais et faux, dans le Petit Robert 2007. *In* : J. PRUVOST (Éd.) *La journée des dictionnaires 2007* (pp. 221‑238). Cergy-Pontoise : Editions des Silves. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00275603 (consulté le 08/04/2021).

HUMBLEY, J. (2010). Peut-on encore parler d'anglicismes ? *Lexique, normalisation, transgression*. Actes du colloque du 7 septembre 2010, pp. 21-45. En ligne : https://hal-univ-paris.archives-ouvertes.fr/hal-01219140 (consulté le 08/04/2021).

HUMBLEY, J. (2011). Le traitement des anglicismes dans un dictionnaire français et allemand. *In* : A. STEUCKARDT, O. LECLERCQ, A. NIKLAS-SALMINEN, M. THOREL. (2011). *Les dictionnaires et l'emprunt (XVIe-XXIe siècle)*. Aix : PUP, 264 p.

HUMBLEY, J. (2023). L'allogénisme : une matrice néologique transfrontalière. *In* : KAPRZAK & al. (Éd.) *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Berlin : Peter Lang, pp. 31-48.

JACQUET-PFAU, C. (2011). Les emprunts lexicaux dans la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 163(3), pp. 307‑323. En ligne : https://doi.org/10.3917/ela.163.0307 (consulté le 08/04/2021).

JEAN, L. (2021). *Les emprunts et la langue française. Le phénomène des échanges linguistiques*. En ligne : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm (consulté le 17/02/2023).

JEANDIDIER, A. (2018). Les buzzwords d'origine anglaise dans la langue française : Simples anglicismes ou véritables néologismes ? *ELAD-SILDA*, 1. En ligne : https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=303?id=303#authors-infos (consulté le 08/04/2021).

JULIA, L. (2020). *L'unilinguisme français et les dictionnaires (2019-2021) : Le traitement lexicographique des anglicismes*. Paris : L'Harmattan, 144 p.

JULIA, L. (2021). Sommes-nous [réellement] envahis par les anglicismes ? Deux décennies d'anglicismes. *Lengas. Revue de sociolinguistique*, 89. En ligne : https://doi.org/10.4000/lengas.5200 (consulté le 13/08/2022).

JULIA, L. (2022a). Anglicismes et « unilinguisme » : Approche lexicographique sur l'influence des emprunts à l'anglais. *Congrès Mondial de Linguistique Française* - Orléans 2022, 138, 15. En ligne : https://doi.org/10.1051/shsconf/202213804002 (consulté le 17/08/2022).

JULIA, L. (2022b). Influences des emprunts anglais sur l'orthographe et typologie des anglicismes. *Colloque « Questions d'orthographe »* - Résumé des communications, pp. 82‑83. En ligne : https://questionsdortho.sciencesconf.org/data/pages/resumes_questions_d_orthographe_V3.pdf (consulté le 23/08/2022).

LEHMANN, A., & MARTIN-BERTHET, F. (2002). *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*. Paris : Nathan, 201 p.

LLORCA, R. (2021). *La marque Macron — Désillusions du Neutre*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'aube, 176 p.

MAILLET, J. (2016). *100 anglicismes à ne plus jamais utiliser ! C'est tellement mieux en français*. Paris : Le Figaro, 156 p.

MAINGUENEAU, D. (1994). *Précis de grammaire pour les concours*. Paris : Dunod, 259 p.

MANUELIAN, H., & CHOLEWKA, N. (2013). Une étude comparative des termes de l'agriculture et de la viticulture dans les « Petit Larousse Illustré » de 1905 et 2008. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 171(3), pp. 355‑361. En ligne : https://doi.org/10.3917/ela.171.0355 (consulté le 08/04/2021).

MARCIREAU, A. (2019). La guerre du français. *Le nouveau magazine littéraire*, 14, pp. 32‑53.

MAROUZEAU, J. (1933). *Lexique de la terminologie linguistique*. Paris : Geuthner, 205 p.

MARTI SOLANO, R. (2021). Anglicisms and Corpus Linguistics: Corpus-Aided Research into the Influence of English on European Languages. Introduction. *In* : R. M. SOLANO & P. R. S. SEGUNDO (Éds.), *Anglicisms and Corpus Linguistics: Corpus-Aided Research into the Influence of English on European Languages* (Vol. 20). Berne : Peter Lang. En ligne : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03625392 (consulté le 26/12/2022).

MARTINEZ, C. (2009). Une base de données des entrées et sorties dans la nomenclature d'un corpus de dictionnaires : Présentation et exploitation. *Éla. Etudes de linguistique appliquée*, 4, pp. 499‑509.

MARTINEZ, C. (2011). Le poids des contraintes dictionnairiques sur l'évolution des marqueurs dans Le Petit Larousse (1997-2007). *In* : F. H. BAIDER (Éd.), *La marque en lexicographie : États présents, voies d'avenir*. Limoges : Lambert-Lucas, pp. 39‑50.

MARTINEZ, C. (2013). La comparaison de dictionnaires comme méthode d'investigation lexicographique. *Lexique*, 21 (Interpréter les dictionnaires : pluralité d'approches), pp. 193‑220.

MENEY, L. (1994). Pour une typologie des anglicismes en français du Canada. *French Review*, pp. 930‑943.

MISANCHUK, M. (1997). *Anglicismes dans la presse française : L'express et le Nouvel observateur (1991 à 1995)* [Master thesis, University of Calgary]. En ligne : https://doi.org/10.11575/PRISM/18672 (consulté le 14/01/2023).

MONCOMBLE, F. (2020). Je ne dis pas que le mot n'existe pas, mais avec une fréquence de 0,016 max par million dans le Google Books Ngram Viewer, zéro dans le COCA (1 milliard de mots) et 1 dans le Coronavirus Corpus (595 millions de mots), on peut dire que @academie_fr a inventé un anglicisme. *Twitter*, tweet du compte personnel de @f_moncomble du 18/09/2020. En ligne : https://twitter.com/f_moncomble/status/1306937954464673795 (consulté le 08/04/2021).

MUDROCHOVA, R. (2020). La francisation des emprunts à l'anglais d'après l'orthographe rectifiée : son application en français de France et en français québécois. *Cahiers de praxématique*, 74. En ligne : https://doi.org/10.4000/praxematique.6367 (consulté le 21 avril 2023).

MULLER, F. (2006). Heurs et malheurs de l'étymologie. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 55, pp. 95-207. En ligne : https://doi.org/10.4000/linx.472 (consulté le 17/08/2022).

NICOLAS, C. (2012). Le procédé du calque sémantique. *Cahiers de lexicologie*, 1994 – 2, n° 65. Varia, pp. 77‑103. En ligne : https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4317-6.p.0077 (consulté le 08/04/2021).

PANCKHURST, R., ROCHE, M., & LOPEZ, C. (2015). Données authentiques : Un grand corpus de SMS en français. *SHESL-HTL*, pp. 33‑35. En ligne : https://hal-lirmm.ccsd.cnrs.fr/lirmm-01184561 (consulté le 17/12/2022).

PERGNIER, M. (1989). *Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ?* Paris : PUF, 224 p.

PICONE, M. D. (1992). Le Français face à l'anglais : Aspects linguistiques. *Cahiers de l'AIEF*, 44(1), pp. 9‑23. En ligne : https://doi.org/10.3406/caief.1992.1775 (consulté le 17/02/2023).

PICTON, A., & CONDAMINES, A. (2010). Vers la définition d'une méthode pour adapter les ressources terminologiques construites à partir de textes. *In* : D. BANKS (Éd.), *Aspects diachroniques du texte de spécialité*. Paris : L'Harmattan, pp. 113‑128. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00924848 (consulté le 17/08/2022).

PLANCHENAULT, G. (2015). De la qualité du français à la bataille contre l'anglais : Une étude comparative des discours sur la défense du français dans la presse écrite québécoise et française. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 40, En ligne : https://doi.org/10.4000/semen.10452 (consulté le 14/01/2023).

PLANCHON, C. (2017). Anglicismes dans la presse écrite : Le bilinguisme de milieu peut-il expliquer l'anglicisation ? *Journal of French Language Studies*, 28, pp. 1‑24. En ligne : https://doi.org/10.1017/S0959269517000047 (consulté le 14/01/2023).

PLANCHON, C. (2019). *Avec ou sans équivalent : le poids de la définition dans une analyse lexicométrique des anglicismes* [Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité]. En ligne : https://www.theses.fr/2019USPCA009 (consulté le 14/01/2023).

PLANCHON, C. (2021). Conceptualisation en lexicométrie des anglicismes. Le corollaire empirique d'un choix méthodologique. *Corpus*, 22, En ligne : https://doi.org/10.4000/corpus.6002 (consulté le 14/01/2023).

PRUVOST, J., & SABLAYROLLES, J.-F. (2019). *Les néologismes* (4e édition). Paris : Que sais-je ?, 128 p.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. (1994). Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

REY, A. (2009). *L'amour du français. Contre les puristes et autres censeurs de la langue*. Paris : Points, 320 p.

REY, A. (2019). Aucun mot ne sort du #PetitRobert. *Twitter*, tweet du compte des éditions @LeRobert_com du 13/05/2019. En ligne : https://twitter.com/LeRobert_com/status/1127862977741373440 (consulté le 17/08/2022).

REY, A., & Vincenti, A. (2020). *Dossier de presse — Petit Robert 2021*. Paris : Le Robert, 21 p.

REY-DEBOVE, J., & GAGNON, G. (1980). *Dictionnaire des anglicismes : Les mots anglais et américains en français*. Paris : Le Robert, 1152 p.

ROMERA, C. (2020). *Ecole et gouvernementalité : Les politiques éducatives à l'œuvre dans le contexte de l'enseignement primaire en France* [Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier 3]. En ligne : http://theses.fr/2020MON30034 (consulté le 15/04/2021).

SAUGERA, V. (2006). L'Intégration des emprunts à l'angliche dans les dictionnaires. *The French Review*, 79(5), pp. 964‑973.

SAUGERA, V. (2017a). La fabrique des anglicismes. *Travaux de linguistique*, 75(2), pp. 59‑79. En ligne : https://doi.org/10.3917/tl.075.0059 (consulté le 08/04/2021).

SAUGERA, V. (2017b). *Remade in France*. Oxford : Oxford University Press, 205 p.

SAUSSURE, F. de. (1971). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 342 p.

SIOUFFI, G. (2010). *Le génie de la langue française ; études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*. Paris : Honoré Champion, 520 p.

SIOUFFI, G., STEUCKARDT, A., & WIONET, C. (2012). Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? *In* : S. TESTON-BONNARD & *al*. (Éd.), *3e Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 215‑226). Lyon : EDP Sciences. En ligne : https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100214 (consulté le 17/08/2022).

STEUCKARDT, A. (2006). L'anglicisme politique dans la seconde moitié du 18e siècle. De la glose d'accueil à l'occultation. *Mots. Les langages du politique*, 82. En ligne : https://doi.org/10.4000/mots.746 (consulté le 11/01/2023).

STEUCKARDT, A., LECLERCQ, O., NIKLAS-SALMINEN, A., & THOREL, M. (Éds.). (2011). *Les dictionnaires et l'emprunt : XVIe-XXIe siècle*. Aix : Publications de l'Université de Provence, 264 p.

TERRIEN, G., & MARTINEZ, C. (2023*). Mots nouveaux des dictionnaires* | Club d'orthographe de Grenoble. En ligne : https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/ (consulté le 21/02/2023).

TOURNIER, J., & BOUFFARTIGUE, J. (1998). *Les mots anglais du français*. Paris : Belin, 624 p.

VARIN, M. (2010). *Comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL) : Le vocabulaire des nouvelles technologies* [Mémoire de Master]. Grenoble : DUMAS - Université Stendhal Grenoble 3, 69 p. En ligne : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00517656 (consulté le 17/01/2023).

VIENNOT, E., CANDEA, M., CHEVALIER, Y., DUVERGER, S., & HOUDEBINE, A.-M. (2016). *L'Académie contre la langue française*. Donnemarie-Dontilly : Éditions IXE, 224 p.

VINCENTI, A. (2021). *Dossier de presse – Petit Robert 2021*. Paris : Le Robert, 21 p.

WALTER, H. (1999). *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris : Librairie Générale Française, 472 p.

WALTER, H. (2001). *Honni soit qui mal y pense : L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*. Paris : Robert Laffont, 364 p.

ZANOLA, M. T. (1991). *L'emprunt lexical anglais dans le français contemporain : Analyse d'un corpus de presse (1982-1989)*. Brescia : La Scuola, 96 p.

Index des articles de presse cités

BILEM, Vincent (2021) : « Pourquoi les médias se mettent tous à la linguistique », *Slate*, 21 janvier. En ligne : https://www.slate.fr/story/199326/medias-linguistique-langue-vulgarisation-reseaux-sociaux-youtube-podcasts

BONNAFFE, Hugo (2018) : « Macron, de la pensée complexe à la pensée PowerPoint », *L'Observatoire des Médias*, 20 juin. En ligne : https://www.observatoiredesmedias.com/2018/06/20/macron-pensee-complexe-pensee-powerpoint/

CHIRON, Romain (2018) : « Saint-Denis : une dictée géante ce samedi au Stade de France ! », *Le Parisien*, 30 mars. En ligne : https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/saint-denis-une-dictee-geante-au-stade-de-france-30-03-2018-7638234.php

CHOTARD, Dorian (2010) : « Tout un "ramdam" pour abandonner le mot "buzz" », *Le Monde*, 30 mars. En ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/03/30/tout-un-ramdam-pour-abandonner-le-mot-buzz_1326510_3224.html

COLLECTIF LANGUE FRANÇAISE (2019) : « Défense de la langue française : 100 signatures pour refuser la dictature du tout-anglais », *Le Parisien*,16 juin. En ligne : https://www.leparisien.fr/societe/defense-de-la-langue-francaise-100-signatures-pour-refuser-la-dictature-du-tout-anglais-16-06-2019-8094285.php

CONRUYT, Claire & DEVELEY, Alice (2019) : « Paul de Sinety, un défenseur passionné de la langue », *Le Figaro*,19 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/actualite-france/paul-de-sinety-un-defenseur-passionne-de-la-langue-20190519

CONRUYT, Claire & DEVELEY, Alice (2020) : « André Vallini: "Quand on défend la France à l'Eurovision, il faut chanter en français" », *Le Figaro*, 17 février. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/andre-vallini-quand-on-defend-la-france-a-l-eurovision-il-faut-chanter-en-francais-20200217

CONRUYT, Claire & DEVELEY, Alice (2022) : « Dix anglicismes qu'on ne veut plus (jamais) entendre », *Le Figaro*, 18 juin. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/quiz-francais/dix-anglicismes-qu-on-ne-veut-plus-jamais-entendre-20220618

DE GESTAS, Maguelonne (2020) : « "Présentiel", "distanciel" : ces anglicismes qui polluent notre langue », *Le Figaro.fr*, 16 novembre. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/presentiel-distanciel-ces-anglicismes-qui-polluent-notre-langue-20201116

DE GESTAS, Maguelonne (2022) : « Cinq anglicismes qui n'existent pas... en anglais », *Le Figaro*, 10 février. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/cinq-anglicismes-qui-n-existent-pas-en-anglais-20220210

DE GESTAS, Maguelonne (2022) : « Tics de langage, anglicismes, barbarismes... Ces expressions que vous détestez », *Le Figaro*, 16 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/francophonie/tics-de-langage-anglicismes-barbarismes-ces-expressions-que-vous-detestez-20220316

DE GESTAS, Maguelonne (2022) : « Cinq anglicismes totalement démodés », *Le Figaro*, 12 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/cinq-anglicismes-totalement-demodes-20220512

DE POMPIGNAN, Aliénor (2022) : « Cinq anglicismes qu'on ne veut plus (jamais) entendre dans les entreprises », *Le Figaro*, 24 avril. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/cinq-anglicismes-qu-on-ne-veut-plus-jamais-entendre-dans-les-entreprises-20220424

DEVELEY, Alice & PAULET, Alicia (2016) : « Dites-le en français : les spots du CSA qui font rire la Toile », *Le Figaro*, 17 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/culture/2016/03/17/03004-20160317ARTFIG00208--dites-le-en-francais-les-spots-du-csa-qui-font-rire-la-toile.php

DEVELEY, Alice (2016) : « Alain Rey : "Le français est menacé par l'invasion du californisme" », *Le Figaro*, 18 octobre. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2016/10/18/37003-20161018ARTFIG00326-alain-rey-le-francais-est-menace-par-l-invasion-du-californisme.php

DEVELEY, Alice (2019) : « Paul de Sinety : "La loi Toubon est plus que jamais utile aujourd'hui" », *Le Figaro*, 24 juillet. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/paul-de-sinety-la-loi-toubon-est-plus-que-jamais-utile-aujourd-hui-20190724

DEVELEY, Alice (2019) : « Bernard Cerquiglini : "Un texte né d'un sursaut civique" », *Le Figaro*, 3 août.

DEVELEY, Alice (2022) : « Franglais : une législation impuissante face à la vague », *Le Figaro*, 14 février. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/franglais-une-legislation-impuissante-face-a-la-vague-20220214

GAUTHERIN, Delphine (2018) : « Et si le souping était le nouveau juicing d'hiver ? », *Elle*, 11 février. En ligne : https://www.elle.fr/Elle-a-Table/Les-dossiers-de-la-redaction/News-de-la-redaction/Souping-3615641

GRELIER, Dorian (2022) : « Quatre anglicismes que l'on fait (tous) semblant de comprendre », *Le Figaro*, 14 septembre. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/quatre-anglicismes-que-l-on-fait-tous-semblant-de-comprendre-20220914

HIROU, Amandine (2019) : « "Projet Voltaire", l'appli d'orthographe aux 5 millions d'utilisateurs », *L'Express*, 1er mars. En ligne : https://www.lexpress.fr/education/orthographe-projet-voltaire-une-ascension-sans-faute_2060019.html

KOVACS, Stéphane (2022) : « La justice saisie pour anglicismes dans l'espace public », *Le Figaro*, 15 novembre. En ligne : https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-justice-saisie-pour-anglicismes-dans-l-espace-public-20221115

LE BAUT, Jean-Michel (2019) : « Maria Candéa et Laélia Véron : Pour que vive le français », *Le café pédagogique*, 6 mai. En ligne : http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/05/06052019Article636927255036419306.aspx

MICHEL, Prescillia (2018) : « Test d'anglais présidentiel : Do you speak Macron ? », *Public Sénat*, 11 mai. En ligne : https://www.publicsenat.fr/article/politique/test-d-anglais-presidentiel-do-you-speak-macron-85790

REDACTION DE FRANCE INFO (2019) : « Nouveaux mots du Petit Robert : "Les mots n'apparaissent pas par hasard" explique la directrice éditoriale du dictionnaire Marie-Hélène Drivaud », *France Info*, 13 mai. En ligne : https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/nouveaux-mots-du-petit-robert-les-mots-n-apparaissent-pas-par-hasard-explique-la-directrice-editoriale-du-dictionnaire_3441637.html

REDACTION DU FIGARO.FR (2019) : « "juicing", "fooding"... Cette mode ridicule des mots en "-ing'", *Le Figaro*, 29 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/juicing-fooding-cette-mode-ridicule-des-mots-en-ing-20190529

REDACTION DE L'EXPRESS.FR (2001) : « L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais. Henriette Walter relate l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais », *L'Express*, 1er mars. En ligne : https://www.lexpress.fr/culture/livre/honni-soit-qui-mal-y-pense_804257.html

REDACTION DE OUEST-FRANCE (2023) : « L'usage de l'anglais pourrait bientôt coûter cher aux Italiens, voici pourquoi », *Ouest-France*, édition du soir, 3 avril. En ligne : https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-04-03/l-usage-de-l-anglais-pourrait-bientot-couter-cher-aux-italiens-voici-pourquoi-91c32d99-3fc2-4e52-8f04-5896dd2db8e9

REDACTION DU POINT.FR (2021) : « Écriture inclusive : Jean-Michel Blanquer étrille le pronom "iel" sur Twitter », *Le Point*, 16 novembre. En ligne : https://www.lepoint.fr/societe/ecriture-inclusive-jean-michel-blanquer-etrille-le-pronom-iel-sur-twitter-16-11-2021-2452395_23.php

RICHARD, Jean-Alphonse (2017) : « Le slogan anglais de Paris 2024 va être attaqué en justice », *RTL*, 17 février. En ligne : https://www.rtl.fr/sport/autres-sports/jo-2024-le-slogan-anglais-de-paris-va-etre-attaque-en-justice-7787287044

SANTOLARIA, Nicolas (2019) : « On a besoin de nouveaux mots pour exprimer des réalités émergentes », *Le Monde*, 28 avril. En ligne : https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2019/04/28/on-a-besoin-de-nouveaux-mots-pour-exprimer-des-realites-emergentes_5455916_4497916.html

SERVICE METRONEWS (2016) : « Réforme de l'orthographe : la fronde s'organise sur Twitter entre colère, nostalgie et sidération », *TF1info*, 4 février. En ligne : https://www.tf1info.fr/societe/reforme-de-lorthographe-la-fronde-sorganise-sur-twitter-entre-colere-nostalgie-et-sideration-1503101.html

TOUATI, Nabil (2017) : « Quand Emmanuel Macron, le roi des anglicismes, promeut la francophonie », *Huffington Post*, 2 octobre. En ligne : https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/quand-emmanuel-macron-le-roi-des-anglicismes-promeut-la-francophonie_109281.html

VINÇOTTE, Aliénor (2022) : « Dix mots que les Québécois utilisent pour éviter les anglicismes », *Le Figaro*, 21 octobre. En ligne : https://www.lefigaro.fr/langue-

francaise/expressions-francaises/dix-mots-que-les-quebecois-utilisent-pour-eviter-les-anglicismes-20221021

Table des illustrations

Tableau 1 : Corpus des 25 anglicismes et équivalents retenus par J.-C. Boulanger (1989)
Tableau 2 : Corpus des anglicismes les plus "combattus" et de leurs recommandations officielles respectives
Tableau 3 : Évolution du taux d'anglicismes - Larousse 1906-1925
Tableau 4: Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Petit Larousse Illustré
Tableau 5 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dossiers de presse Larousse
Tableau 6 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Petit Robert
Tableau 7 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dossiers de presse Petit Robert
Tableau 8 : Anglicismes, par champs lexicaux, parmi les nouveaux mots présentés par l'Académie française
Tableau 9 : Nombre d'anglicismes dans les éditions successives du dictionnaire de l'Académie selon H. Walter
Tableau 10 : Nombre d'entrées dans les éditions successives des dictionnaires de l'Académie française
Tableau 11 : Taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées - Dictionnaires académiques éditions 2 à 8
Tableau 12 : Typologie des anglicismes - Sous-corpus 3 (Larousse 1906-1925)
Tableau 13 : Larousse 1998 - 7,9 % (115/1451)
Tableau 14 : Petit Robert 1998 - 36,1 % (26/72)
Tableau 15 : Larousse 1999 - 16,2 % (6/37)
Tableau 16 : Petit Robert 1999 - 25 % (12/48)
Tableau 17 : Larousse 2000 - 12,5 % (36/288)
Tableau 18 : Petit Robert 2000 - 12,2 % (5/41)
Tableau 19 : Larousse 2001 - 15,9 % (18/113)
Tableau 20 : Petit Robert 2001 - 19,5 % (22/113)
Tableau 21 : Larousse 2002 - 20,1 % (27/134)
Tableau 22 : Petit Robert 2002 - 35,3 % (34/96)
Tableau 23 : Larousse 2003 - 9,7 % (10/103)
Tableau 24 : Petit Robert 2003 - 15,4 % (20/130)
Tableau 25 : Larousse 2004 - 12,5 % (7/56)
Tableau 26 : Petit Robert 2004 - 12 ,7 % (10/79)
Tableau 27 : Larousse 2005 - 10,6 % (32/301)
Tableau 28 : Petit Robert 2005 - 18,8 % (12/64)
Tableau 29 : Larousse 2006 - 21,4 % (22/103)
Tableau 30 : Petit Robert 2006 - 15,7 % (11/70)
Tableau 31 : Larousse 2007 - 15 % (17/113)
Tableau 32 : Petit Robert 2007 - 9,5 % (40/421)
Tableau 33 : Larousse 2008 - 24,6 % (16/65)
Tableau 34 : Petit Robert 2008 - 11,6 % (49/423)
Tableau 35 : Larousse 2009 - 15,6 % (17/109)
Tableau 36 : Petit Robert 2009 - 7,9 % (16/202)
Tableau 37 : Larousse 2010 - 40,4 % (38/94)
Tableau 38 : Petit Robert 2010 - 11,6 % (20/172)
Tableau 39 : Larousse 2011 - 29,3 % (24/82)
Tableau 40 : Petit Robert 2011 - 6 % (9/151)
Tableau 41 : Larousse 2012 - 6 % (113/1882)
Tableau 42 : Petit Robert 2012 - 33,3 % (31/93)
Tableau 43 : Larousse 2013 - 19,5 % (17/87)
Tableau 44 : Petit Robert 2013 - 21,8 % (22/101)
Tableau 45 : Larousse 2014 - 26,3 % (26/99)
Tableau 46 : Petit Robert 2014 - 12,8 % (14/109)
Tableau 47 : Larousse 2015 - 23,6 % (21/81)
Tableau 48 : Petit Robert 2015 - 30,5 % (32/105)
Tableau 49 : Larousse 2016 - 25,7 % (29/113)
Tableau 50 : Petit Robert 2016 - 18,7 % (25/134)
Tableau 51 : Larousse 2017 - 20,8 % (21/101)
Tableau 52 : Petit Robert 2017 - 31,4 % (37/118)
Tableau 53 : Larousse 2018 - 27,1 % (26/96)
Tableau 54 : Petit Robert 2018 - 23,8 % (29/122)
Tableau 55 : Larousse 2019 - 21,1 % (30/142)

Tableau 56 : Petit Robert 2019 - 29,8 % (39/131)
Tableau 57 : Larousse 2020 - 28,4 % (23/81)
Tableau 58 : Petit Robert 2020 - 20,6 % (22/107)
Tableau 59 : Larousse 2021 - 18,7 % (17/91)
Tableau 60 : Petit Robert 2021 - 32,2 % (28/87)
Tableau 61 : Larousse 2022 - 27,2 % (25/92)
Tableau 62 : Petit Robert 2022 - 16,7 % (11/66)
Tableau 63 : Larousse 2023 - 22 % (22/100)
Tableau 64 : Petit Robert 2023 - 20,5 % (15/73)
Tableau 65 : Typologie des anglicismes - Sous-corpus 1 Larousse
Tableau 66 : Typologie des anglicismes - Sous-corpus 2 Petit Robert
Tableau 67 : Répartition des anglicismes par typologie – Corpus A
Tableau 68 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées (sous-corpus 3)
Tableau 69 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale (sous-corpus 1 Larousse)
Tableau 70 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale (sous-corpus 2 Petit Robert)
Tableau 71 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées (corpus A)
Tableau 72 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - sous-corpus 3
Tableau 73 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - sous-corpus 1 (Larousse)
Tableau 74 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - sous-corpus 2 (Petit Robert)
Tableau 75 : Distribution des anglicismes par champs lexicaux - Corpus A
Tableau 76 : Anglicismes et recommandations officielles - Synthèse
Tableau 77 : Anglicismes et recommandations - Occurrences respectives
Tableau 78 : Corpus de J.-C. Boulanger - Nombre d'occurrences dans la presse
Tableau 79 : Typologie des anglicismes – « FranceTerme »
Tableau 80 : Typologie des anglicismes - Académie française
Tableau 81 : Typologie des anglicismes – Ouvrage de J. Maillet (Le Figaro)
Tableau 82 : Typologie des anglicismes - Comité Supérieur de l'Audiovisuel
Tableau 83 : Typologie des anglicismes - Total du corpus
Tableau 84 : Typologie des anglicismes - Total termes distincts
Tableau 85 : Typologie des anglicismes - Corpus de Boulanger (1989)
Tableau 86 : Typologie des anglicismes - Corpus A
Tableau 87 : Nature grammaticale – corpus « FranceTerme »
Tableau 88 : Nature grammaticale – corpus Académie française
Tableau 89 : Nature grammaticale – corpus de J. Maillet
Tableau 90 : Nature grammaticale – corpus du CSA
Tableau 91 : Nature grammaticale – corpus de J.-C. Boulanger
Tableau 92 : Analyse sémantique - Corpus « FranceTerme »
Tableau 93 : Analyse sémantique - Corpus Académie française
Tableau 94 : Analyse sémantique - Corpus de J. Maillet
Tableau 95 : Analyse sémantique - corpus du CSA
Tableau 96 : Analyse sémantique - corpus de J.-C. Boulanger
Tableau 97 : Distribution des anglicismes - Nature grammaticale et typologie croisées

Figure 1 : Remarques métalexicographiques sur le verbe « randomiser » - Wiktionnaire (2022)
Figure 2 : Remarques métalexicographiques sur « kakapo » et « boss » - Larousse 2023
Figure 3: Remarques métalexicographiques sur « humidex » - Petit Robert 2023
Figure 4: Remarques métalexicographiques sur « s'enjailler » - Larousse 2022
Figure 5: Remarques métalexicographiques sur « jober » et « jobiste » - Petit Robert 2020
Figure 6 : Capture d'écran de l'article de l'Académie française au 4/11/2020 (Wayback Machine)
Figure 7 : Capture d'écran de l'article du Figaro.fr au 16/11/2020
Figure 8 : Capture d'écran de l'article de l'Académie française au 29/01/2022 (Wayback Machine)
Figure 9 : Tweet publié puis supprimé le 09/12/2021 par la journaliste du Figaro Maguelonne de Gestas (Wayback Machine)
Figure 10 : Pourcentage d'utilisation des guillemets français et anglais parmi les tweets les plus populaires, 2012 – 2022. Source : Alexander Doria
Figure 11: Typologie des procédés de formation selon Lehmann et Martin-Berthet
Figure 12 : Recherche « fake news » dans l'outil « Google Ngram Viewer » (corpus français - 2010-2019)
Figure 13 : Évolution du taux d'anglicismes - Larousse 1906-1925
Figure 14 : Évolution du taux d'anglicismes - Petit Larousse Illustré
Figure 15 : Évolution du taux d'anglicismes - Dossiers de presse Larousse

Figure 16 : Évolution du taux d'anglicismes - Petit Robert
Figure 17 : Évolution du taux d'anglicismes - Dossiers de presse Petit Robert
Figure 18 : Évolution du nombre d'anglicismes dans les dictionnaires de l'Académie - éditions 1 à 8
Figure 19 : Évolution du taux d'anglicismes parmi les nouvelles entrées lexicales - Dictionnaires académiques éditions 2 à 8
Figure 20 : Distribution (histogramme) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Sous-corpus 3
Figure 21 : Distribution (secteurs) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Sous-corpus 3
Figure 22 : Distribution (histogramme) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Corpus A
Figure 23 : Distribution (secteurs) des anglicismes selon la typologie de D. Candel et J. Humbley – Corpus A
Figure 24 : Distribution (histogramme) des anglicismes par nature grammaticale - Sous-corpus 3
Figure 25 : Distribution (secteurs) des anglicismes par nature grammaticale - Sous-corpus 3
Figure 26 : Distribution (histogramme) des anglicismes par nature grammaticale - Corpus A
Figure 27 : Distribution (secteurs) des anglicismes par nature grammaticale - Corpus A
Figure 28 : Répartition (histogramme) des anglicismes par champs lexicaux - Corpus A
Figure 29 : Répartition (histogramme) des anglicismes par sous-thèmes de champs lexicaux - Corpus A
Figure 30 : Occurrences respectives - bashing / éreintage (presse)
Figure 31 : Occurrences respectives - bashing / éreintage (Google Ngram) 1998-2019
Figure 32 : Occurrences respectives - bashing / éreintage (Google Ngram) 1950-2019
Figure 33 : Occurrences respectives - biopic / film biographique (presse)
Figure 34 : Occurrences respectives - biopic / film biographique (Google Ngram) 1998-2019
Figure 35 : Occurrences respectives - biopic / film biographique (Google Ngram) 1950-2019
Figure 36 : Occurrences respectives - burn-out / syndrome d'épuisement professionnel (presse)
Figure 37 : Occurrences respectives - burn-out / syndrome d'épuisement professionnel (Google Ngram) 1998-2019
Figure 38 : Occurrences respectives - burn-out / syndrome d'épuisement professionnel (Google Ngram) 1950-2019
Figure 39 : Occurrences respectives - coach / entraîneur / mentor / répétiteur (presse)
Figure 40 : Occurrences respectives - coach / entraîneur / mentor / répétiteur (Google Ngram) 1998-2019
Figure 41 : Occurrences respectives - coach / entraîneur / mentor / répétiteur (Google Ngram) 1950-2019
Figure 42 : Occurrences respectives - fake news / infox (presse)
Figure 43 : Occurrences respectives - fake news / infox (Google Ngram) 1998-2019
Figure 44 : Occurrences respectives - fake news / infox (Google Ngram) 1950-2019
Figure 45 : Occurrences respectives - live / en direct (presse)
Figure 46 : Occurrences respectives - live / en direct (Google Ngram) 1998-2019
Figure 47 : Occurrences respectives - live / en direct (Google Ngram) 1900-2019
Figure 48 : Occurrences respectives - low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s) (presse)
Figure 49 : Occurrences respectives - low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s) (Google Ngram) 1998-2019
Figure 50 : Occurrences respectives - low cost / à bas prix / à coût(s) réduit(s) (Google Ngram) 1900-2019
Figure 51 : Occurrences respectives - podcast(ing) / baladodiffusion / audio à la demande (presse)
Figure 52 : Occurrences respectives - podcast / baladodiffusion (Google Ngram) 1998-2019
Figure 53 : Occurrences respectives - podcast / baladodiffusion (Google Ngram) 1900-2019
Figure 54 : Occurrences respectives - prime time / heure de grande écoute (presse)
Figure 55 : Occurrences respectives - prime time / heure de grande écoute (Google Ngram) 1998-2019
Figure 56 : Occurrences respectives - prime time / heure de grande écoute (Google Ngram) 1950-2019
Figure 57 : Occurrences respectives - vintage / rétro / d'époque (presse)
Figure 58 : Occurrences respectives - vintage / rétro / d'époque (Google Ngram) 1998-2019
Figure 59 : Occurrences respectives - vintage / rétro / d'époque (Google Ngram) 1900-2019
Figure 60 : Occurrences respectives - abribus / aubette (presse)
Figure 61 : Occurrences respectives - abribus / aubette (Google Ngram) 1998-2019
Figure 62 : Occurrences respectives - abribus / aubette (Google Ngram) 1900-2019
Figure 63 : Occurrences respectives - brainstorming / remue-méninges (presse)
Figure 64 : Occurrences respectives - brainstorming / remue-méninges (Google Ngram) 1998-2019
Figure 65 : Occurrences respectives - brainstorming / remue-méninges (Google Ngram) 1900-2019
Figure 66 : Occurrences respectives - camping-car / autocaravane (presse)
Figure 67 : Occurrences respectives - camping-car / autocaravane (Google Ngram) 1998-2019
Figure 68 : Occurrences respectives - camping-car / autocaravane (Google Ngram) 1900-2019
Figure 69 : Occurrences respectives - design / stylisme (presse)
Figure 70 : Occurrences respectives - design / stylisme (Google Ngram) 1998-2019
Figure 71 : Occurrences respectives - design / stylisme (Google Ngram) 1900-2019
Figure 72 : Occurrences respectives - fast-food / restauration rapide (presse)

Figure 73 : Occurrences respectives - fast-food / restauration rapide (Google Ngram) 1998-2019
Figure 74 : Occurrences respectives - fast-food / restauration rapide (Google Ngram) 1900-2019
Figure 75 : Occurrences respectives - jingle / sonal (presse)
Figure 76 : Occurrences respectives - jingle / sonal (Google Ngram) 1998-2019
Figure 77 : Occurrences respectives - jingle / sonal (Google Ngram) 1900-2019
Figure 78 : Occurrences respectives - jumbo-jet / gros-porteur (presse)
Figure 79 : Occurrences respectives - jumbo-jet / gros-porteur (Google Ngram) 1998-2019
Figure 80 : Occurrences respectives - jumbo-jet / gros-porteur (Google Ngram) 1900-2019
Figure 81 : Occurrences respectives - kitchenette / cuisinette (presse)
Figure 82 : Occurrences respectives - kitchenette / cuisinette (Google Ngram) 1998-2019
Figure 83 : Occurrences respectives - kitchenette / cuisinette (Google Ngram) 1900-2019
Figure 84 : Occurrences respectives - mailing / publipostage (presse)
Figure 85 : Occurrences respectives - mailing / publipostage (Google Ngram) 1998-2019
Figure 86 : Occurrences respectives - mailing / publipostage (Google Ngram) 1900-2019
Figure 87 : Occurrences respectives - software / logiciel (presse)
Figure 88 : Occurrences respectives - software / logiciel (Google Ngram) 1998-2019
Figure 89 : Occurrences respectives - software / logiciel (Google Ngram) 1900-2019
Figure 90 : Occurrences respectives - tour-opérateur / voyagiste (presse)
Figure 91 : Occurrences respectives - tour-opérateur / voyagiste (Google Ngram) 1998-2019
Figure 92 : Occurrences respectives - tour-opérateur / voyagiste (Google Ngram) 1900-2019
Figure 93 : Occurrences respectives - voucher / coupon (presse)
Figure 94 : Occurrences respectives - voucher / coupon (Google Ngram) 1998-2019
Figure 95 : Occurrences respectives - voucher / coupon (Google Ngram) 1900-2019
Figure 96 : Occurrences respectives - walkman / baladeur (presse)
Figure 97 : Occurrences respectives - walkman / baladeur (Google Ngram) 1998-2019
Figure 98 : Occurrences respectives - walkman / baladeur (Google Ngram) 1900-2019
Figure 99 : Typologie des anglicismes – « FranceTerme »
Figure 100 : Typologie des anglicismes - Académie française
Figure 101 : Typologie des anglicismes – Ouvrage de J. Maillet (Le Figaro)
Figure 102 : Typologie des anglicismes - Comité Supérieur de l'Audiovisuel
Figure 103 : Typologie des anglicismes - Total du corpus
Figure 104 : Typologie des anglicismes - Total termes distincts
Figure 105 : Typologie des anglicismes - Corpus de J.-C. Boulanger (1989)
Figure 106 : Typologie des anglicismes - Corpus A
Figure 107 : Nature grammaticale – corpus « FranceTerme »
Figure 108 : Nature grammaticale – corpus Académie française
Figure 109 : Nature grammaticale – corpus de J. Maillet
Figure 110 : Nature grammaticale – corpus du CSA
Figure 111 : Nature grammaticale – corpus de J.-C. Boulanger
Figure 112 : Analyse sémantique - Corpus « FranceTerme »
Figure 113 : Analyse sémantique - Corpus « FranceTerme » (sous-thèmes)
Figure 114 : Analyse sémantique - Corpus Académie française
Figure 115 : Analyse sémantique - Corpus Académie française (sous-thèmes ordonnés)
Figure 116 : Analyse sémantique - Corpus de J. Maillet
Figure 117 : Analyse sémantique - Corpus de J. Maillet (sous-thèmes ordonnés)
Figure 118 : Analyse sémantique - corpus du CSA
Figure 119 : Analyse sémantique - corpus du CSA (sous-thèmes ordonnés)
Figure 120 : Analyse sémantique - corpus de J.-C. Boulanger
Figure 121 : Analyse sémantique - corpus de J.-C. Boulanger (sous-thèmes ordonnés)
Figure 122 : Proportion d’emprunts directs littéraux (Larousse)
Figure 123 : Proportion d’emprunts directs littéraux (Petit Robert)
Figure 124 : Proportion de calques littéraux (Larousse)
Figure 125 : Proportion de calques littéraux (Petit Robert)
Figure 126 : Proportion d'interférences sigliques (Larousse)
Figure 127 : Proportion d'interférences sigliques (Petit Robert)
Figure 128 : Proportion d’allogénismes (Larousse)
Figure 129 : Proportion d’allogénismes (Petit Robert)
Figure 130 : Proportion d'interférences phonétiques (Larousse)
Figure 131 : Proportion d'interférences phonétiques (Petit Robert)
Figure 132 : Proportion de calques sémantiques (Larousse)

Figure 133 : Proportion de calques sémantiques (Petit Robert)
Figure 134 : Proportion d'anglicismes par champ lexical - Nouvelles technologies / Informatique / Multimédia
Figure 135 : Proportion d'anglicismes par champ lexical - Business / Marketing / Management
Figure 136 : Proportion d'anglicismes par champ lexical - Mode / Nouveaux phénomènes de société
Figure 137 : Différence relative (en années) entre parution au JO et entrée dans le dictionnaire
Figure 138 : D'après L. Jean (2021) - Emprunts aux langues étrangères (parmi +10000 emprunts issus du Robert 2010)

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Préparée au sein de l'école doctorale 58
Et de l'unité de recherche DIPRALANG EA739

Spécialité : Sciences du langage

Présentée par Léopold Julia

ANNEXES

Soutenue le 14 juin 2023 devant le jury composé de

Mme Carmen ALÉN GARABATO, Professeure, Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Directrice
M. Bernard CERQUIGLINI, Professeur, Université Paris - Diderot	Président
M. John HUMBLEY, Professeur émérite, Université Paris - Cité	Rapporteur
M. Gilles SIOUFFI, Professeur, Sorbonne Université	Rapporteur
Mme Agnès STEUCKARDT, Professeure, Université Paul-Valéry - Montpellier 3	Examinatrice

Table des annexes

1. ANNEXE 1 : Sous-corpus 1 - Anglicismes entrés chaque année dans le *Petit Larousse Illustré* (1998-2023) 337
2. ANNEXE 2 : Sous-corpus 2 - Anglicismes entrés chaque année dans le *Petit Robert* (1998-2023) 344
3. ANNEXE 3 : Sous-corpus 3 – Anglicismes entrés chaque année dans le *Larousse* (1906-1925) 350
4. ANNEXE 4 : Corpus A – Total termes distincts (1998-2023) 352
5. ANNEXE 5 : Corpus B – Total termes distincts (1906-1925) 360
6. ANNEXE 6 : Typologie – Corpus A 361
6.1. Emprunts directs littéraux 361
6.2. Calques littéraux 365
6.3. Interférences sigliques 365
6.3.1. Siglaison 365
6.3.2. Siglaison avec rétro-acronymie 366
6.3.3. Acronymie directe 366
6.3.4. Acronymie adaptée / allogénisme 367
6.4. Allogénismes 367
6.4.1. Suffixation (base anglaise / suffixe français) 367
6.4.2. Préfixation 368
6.4.3. Scissiparité avec agglutination (hétérogène) 369
6.4.4. Composition (hétérogène) 369
6.4.5. Gémellation / juxtaposition 369
6.5. Interférences phonétiques 369
6.5.1. Accentuation (e → é) 369
6.5.2. Suffixation er → eur 370
6.5.3. Onomatopées 370
6.5.4. Autres adaptations grapho-phonétiques 370
6.6. Calques adaptés 371
6.7. Calques sémantiques 371
6.8. Faux anglicismes 371
7. ANNEXE 7 : Classes grammaticales (hors substantifs) – Corpus A 372
7.1. Verbes 372
7.2. Adjectifs 372
7.2.1. Dont emprunts directs littéraux 372
7.2.2. Dont calques / allogénismes 373

7.3. Onomatopées / expressions 374
7.4. Affixes 374
8. ANNEXE 8 : Corpus FranceTerme – Livrets « Vous pouvez le dire en français » (325 mots) 375
9. ANNEXE 9 : Corpus FranceTerme – Recommandations officielles particulières (17 mots) 378
10. ANNEXE 10 : Corpus Académie française – Rubrique « Néologismes et anglicismes » (200 mots) 379
11. ANNEXE 11 : Corpus de Maillet – « 1OO anglicismes à ne plus jamais utiliser ! » 381
12. ANNEXE 12 : Corpus CSA – Recommandations d'usage (48 mots) 382
13. ANNEXE 13 : Brassage « FranceTerme » + Académie française (16 mots) 383
14. ANNEXE 14 : Brassage « FranceTerme » + Académie Française + Maillet (10 mots) 384
15. ANNEXE 15 : Brassage « FranceTerme » + Académie française + Maillet + CSA (6 mots) 385
16. ANNEXE 16 : Liste définitive après révision (10 mots) 386
17. ANNEXE 17 : Corpus C – Total termes distincts anglicismes « à éviter » (583 mots) 387
18. ANNEXE 18 : Corpus A - Anglicismes ayant un article dans la base « FranceTerme » 391

1. ANNEXE 1 : Sous-corpus 1 - Anglicismes entrés chaque année dans le *Petit Larousse Illustré* (1998-2023)

LAROUSSE 1998
7,9 % (115/1451)
Acid jazz
Affiant
Afro rock
Alexithymie
Amish
Antiquark
Antistress
Audiotex
Badger
Banana split
Beach volley
Bicross
Bloody Mary
Bodyboard
Breakdance
Brownie
Cardiotraining
Cébiste
Cheeseburger
Chopping-tool
Client-serveur
Cocooning
Combi-short
Coping
Courant-jet
Cultipacker
Cut
Cybercafé
Dealer
Démo
Dewar
Dhole
Digitalique
Double-scull
Driver
Ecolabel
E-mail
Entrée-sortie
EPROM
Eurocity
Externaliser
Fancy-fair
Fitness
Floe
FLOPS
Fordisme
Gibbsite
GPS
Graviton
Half court
Hard bop
Horse-ball
Ice-shelf
Jazz rock
Joystick
Kicker
Large white
Magnet
Maraging
Media planneur
Mini golf
Moto-ball
New wave
NICAM
Outplacement
PCR
PET
Post-it
PPB
PPM
Racquet-ball
Raggamuffin
RAM
Rave
Reality-show
Relooker
Rink-hockey
RISE
Road-movie
ROM
Roller
Roller ball
Sample
Sampler
Sampling
Scratch
SGML
Shelf
Shit
Silicagel
Skydome
Skysurfing
Slash
Socket
Softball
Step
Strapping
Supermolécule
Taguer
Thanksgiving
Toner
Top
Torball
Trail
Tubing
Tumbling
Twirling
UT
UTC
VSAT
WASP
Waterproof

Web
Worldwide web
www

LAROUSSE 1999
16,2 % (6/37)
DVD
Hors-média
Mél
Rapper
Routeur
Seaborgium

LAROUSSE 2000
12,5 % (35/288)
AHA
APS
Badgeuse
Booster
Clipart
Clipper
Deal
Débogage
Digicode
Double-clic
DVD-rom
Extranet
FTP
Fun
Gore
Grip
Hot line
HTML
Internet
Intranet
Javascript
LDR
LED
Managérial
Net
Novlangue
Raveur
Remix
Résistor
RIP
Stock-option
Tex mex
URL
XML
Zappeur

LAROUSSE 2001
15,9 % (18/113)
Applet
Baby-boomer
Best-of
Chat
Collector
Cosy
Creek
Crumble
Mobile home
NASDAQ
Netcam
Piercing
Publiciel
Smiley
Start-up
Webcam
Webcaméra
Webmestre

LAROUSSE 2002
20,1 % (27/134)
ADSL
Cracker
Cyber-
Débriefer
Débriefing
E-
E-book
Fusion-acquisition
GPRS
GSM
Hacker
Lobbyiste
MP3
Netéconomie
Papy-boom
Quad
Remastériser
Rolleur
Scotché
Snowboard
Télévangéliste
Tilter
Top-case
UMTS
WAP
Whip
Zoning

LAROUSSE 2003
9,7 % (10/103)
Antiacnéique
Boggie
Bogué
FAQ
Gyrolaser
Lidar
Profileur
Quad (n. m. 2)
Sloche / slush
SMS

LAROUSSE 2004
12,5 % (7/56)
Coaching
Customiser
Djobeur
Home cinéma
Koudou
People
Skeleton

LAROUSSE 2005
10,6 % (32/301)
Acid rock
Biodesign
Bruncher
Canot-camping
Cliquable

Concept car
Condo
Encrypter
Firewall
Firewire
Fudge
Gloss
Hardeur
HTTP
Hub
JPEG
Kerma
LCD
Master
MPEG
Nanotube
New age
Peps
Pop music
Teasing
Trash
USB
Vintage
Wagonnette
Water-closet
Wi-Fi
Zapette

LAROUSSE 2006
21,4 % (22/103)
Bader
Blog
Bluetooth
Chatter
Coming out
Cybercriminalité
Electrofunk
Grunge
Heavy métal
Implémenter
INES
Jet-ski
Mél
Outing
Pepperoni
Pixellisation
Poisson-clown
Roofing
Spam
Speed
Speedé
Suffolk

LAROUSSE 2007
15 % (17/113)
Bimbo
Bingo
Car-jacking
Coacher
Drag-queen
Flashy
Groove
Home-jacking
Making-of
MMS
One-woman-show
R'N'B
ROM
Sextet
Slam
Stent
Tuning

LAROUSSE 2008
24,6 % (16/65)
Blockbuster
Blogueur
Kitesurf
Performeur
Podcast
Podcasting
PSA
Testing
Pitch
Tacler
Casting
+
Baggy
Cybercaméra
GPS
PDF
Surround

LAROUSSE 2009
15,6 % (17/109)
Blogosphère
Flash-ball
Hype
Slameur
Spintronique
XXL
Electronique de spin
+
Chatteur
Cryptanalyse
Déstresser
Electro
Jet-setteur
Marketer
Master class
Relookage
Sandwicherie
Trader

LAROUSSE 2010
40,4 % (38/94)
Afrobeat
Biopic
Blacklister
Burn-out
Buzz
Caster
Clubbeur
E-book
E-learning
Fantasy
Geek
IP
Jazz
Peer-to-peer
Pipolisation
Poster

Réseau
RFID
Slim
Stand-up
Surbooké
Think tank
Web 2.0
Webradio
Webtélé
Wimax
+
Bluffant
Brent
Flyer
Gentrification
Impacter
Low cost
Marketeur
Playlist
Podcaster
RSS
Sparage
Tea-room

LAROUSSE 2011
29,3 % (24/82)
Agrégateur
Cheese-cake
EPR
Fashionista
Footeux
Genre
Locavore
Métrosexuel
Nerd
Pop-up
Scrapbooking
+
After
Buzzer
Cyborg
Flipbook
Mobbing
Rallye-raid
Relish
Skicross
Sneakers
Taser
Tchat
VOD
Webzine

LAROUSSE 2012
6 % (113/1882)
Animatique
Barnum
Big bang
Cross-média
DivX
Microblog
Papy-boomer
REACH
Sérendipité
Widget
+
Addictologie
Addictologue
Alien
All-over
Azerty
Babies
Barn
Bimédia
Biofeedback
Bipeur
Birdie
Blast
Bling-bling
Blogage
Bloguer
Bloomer
Bogey
Chlass
Club-sandwich
Cocooner
Cofferdam
Customisation
Darjeeling
Déstocker
Destroy
Digitalisation
Glam-rock
Globish
Golden retriever
Graffer
Halfpipe
Hard core
HDL-cholestérol
Home studio
Hôtel-club
Intron
Isospin
Lazy-jack
LDL-cholestérol
Legging
Locked-in syndrome
Manhattan
Microblogging
Mulch
Multiplexer
Musher
Netiquette
Nugget
One shot
Onlay
Opex
Oscariser
Outrigger
Panty
Pipeule
Pipole
Pixelliser
Pom-pom-girl
Proxy
Pulsé
Qwerty
Rastafarisme
Rétroplanning
Revolver
Rover
Rugbystique
Scannage

Scone
Shire
Shorty
Skateur
Skating
Slamer
Smartphone
Smoked-meat
Snooker
Snowboardeur
Spammeur
Standing ovation
Stariser
Steadicam
Stetson
Streamer
Strip
Sunlight
Tack
Tennistique
Texto
Traçable
Tracker
Transgenre
Tutoriel
Tycoon
Ufologue
Vidéoblog
Vocodeur
Waders
Wakeboard
Waouh
Webographie
Wiki
Winglet
Woolmark

LAROUSSE 2013
19,5 % (17/87)
Ami
Caméo
CCD
Cyberterrorisme
Kop
Métadonnée
Mur
Nuage
Streaming
Tracer
Tweet
Tweeter
Twitteur
+
Groover
Mix
Nonsense
Scratch

LAROUSSE 2014
26,3 % (26/99)
Botoxé
Flashmob
Nomophobe
Préquel
Prioriser
Slopestyle
Speed dating
Effet cocktail
Cyberdéfense
Flash code
Googliser
Hashtag
Mème
Post
Textoter
Libertarien
+
Anime
Battle
Cougar
Cupcake
Dystopie
Long-seller
Lounge
Médiasphère
Pogo
Scan

LAROUSSE 2015
23,6 % (21/81)
Animatronique
Aquabiking
Code vestimentaire
Made in
Motion capture
Multivers
Obsolescence programmée
Tag
Véganisme
+
Après-shampooing
Blender
Boguer
Boxer
Déceptif
Se loguer
Mug
Smoothie
Sniper
Strike
Subprime
Tripant

LAROUSSE 2016
25,7 % (29/113)
Action de groupe
Arthroscanner
Big data
Bitcoin
By-pass
Community manager
Crédit
Glamouriser
Lose
MOOC
Open data
Selfie
Soirée pyjama
Tufté
Tuto

Végan
+
Angioscanner
BPM
Chino
Crossover
Electro-pop
Go fast
Newsletter
Paintball
Perfecto
Transe
Trike
Zip
Zipper

LAROUSSE 2017
20,8 % (21/101)
Arty
Cosplay
Défaçage
Emoticône
Fab lab
Fanfiction
Flasher
Mook
Open source
Pedigree
Pole dance
QR code
Radar
Restauratif
Sniper
Spin-off
Stand up paddle
Troll
Wrap
+
Bomber
Dézipper

LAROUSSE 2018
27,1 % (26/96)
Aptonyme
CAPTCHA
Complétion
E-sport
Exaptation
Gameur
Gangsta rap
Génération boomerang
GIF
Hacktivisme
Hipster
Kale
Musical
Permaculture
Phablette
Show case
Spoiler
Storytelling
Tangelo
Ubérisation
+
Bondage
Britpop
Donut
DVDthèque
LGBT
Sextoy

LAROUSSE 2019
21,1 % (30/142)
Blockchain
Break
Brexit
Clubbing
Cotravail
Couponing
Covergirl
Dead-heat
Detox
Flash back
Flexitarien
Gasp
Geekette
Liker
Low cost
Mapping
Mégadonnées
Milléniaux
Mixologie
Open access
Oscarisé
Post-vérité
Qubit
Rançongiciel
Sauce barbecue
Startuper
Stop motion
Tacle
Teaser
Vlog

LAROUSSE 2020
28,4 % (23/81)
Antispécisme
Bigorexie
Bore-out
Cobot
Cobotique
Cryptomonnaie
Cybercrime
Cyberdjihadisme
Cyberdjihadiste
Darknet
Datacratie
Dédieselisation
Deep learning
Hackathon
Locavorisme
Naming
Retrogaming
Sentience
Slasheur
Spécisme
Suprémacisme
Survivalisme
Ubériser

LAROUSSE 2021
18,7 % (17/91)

Antivax
Assurtech
Black bloc
Blob
Chatbot
Collapsologie
Coolitude
EMDR
Fintech
Forensique
Hipsterisation
Mob
Open banking
Plugiciel
QE
Steel drum
Zombifié

LAROUSSE 2022
27,2 % (25/92)
Alumni
Batch cooking
Cashback
Cisgenre
Click and collect
Coronabond
COVID-19
Crash-test
Cyberstratégie
Drive
S'enjailler
Featuring / Feat
Game designer
Gaming
Hula hoop
Krump
Mocktail
Moonwalk
Page-turner
Pitcher
Queer
Randomisé
SARS-CoV-2
Tracking
VPN

LAROUSSE 2023
22 % (22/100)
API
Boss (nom 2)
Chick lit
Concept store
COVID long
Crypto art
Cyberharcèlement
Droits humains
Fan art
Flow
Fongible
Kakapo
K-pop
Ludification
Matilda (effet)
MMA
Soft power
Upcycling
Vibe
Woke
Wokisme
Zombie (entreprise)

2. ANNEXE 2 : Sous-corpus 2 - Anglicismes entrés chaque année dans le *Petit Robert* (1998-2023)

ROBERT 1998
36,1 % (26/72)
Barefoot
Best-of
Bipeur
Biper
Canyoning
Cédérom
Cyberespace
Cybernaute
Dance
Destroy
Diariste
Docudrame
Dreadlocks
Hip-hop
Hit
House-music
Hypermédia
Outplacement
Pitbull
Rave
Road movie
Sampler
Sniper
Snowboard
Tex mex
Zappeur

ROBERT 1999
25 % (12/48)
Chadburn
E-mail
Externaliser
Gore
Internaute
Magnet
Multiplexe
Quiz
Reality show
Sandwicherie
Starisation
Traçabilité

ROBERT 2000
12,2 % (5/41)
Cyber-
Drag-queen
Internet
Profilage
Slash

ROBERT 2001
19,5 % (22/113)
Addiction
Biodesign
Brownie
Crash test
Customisation
Customiser
DVD
DVD-rom
Fitness
Géomarketing
HTML
Hypertextuel
Intranet
Jet-ski
Nugget
Sixties
Speeder
Start-up
Stent
Top
Trail
Web

ROBERT 2002
35,3 % (34/96)
Beach volley
Bogué
BPS
Cent
Coacher
Coaching
Cracker
Cybercriminalité
Double clic
Double cliquer
e-
Emoticône
EPO
FAQ
GPS
Groove
GSM
Hacker
Half pipe
Hot line
Marketer
Master
Net
Netiquette
Oups
Papy-boom
People
Remastériser
Teasing
Trash
Tuning
Waouh
WAP
Webmestre

ROBERT 2003
15,4 % (20/130)
Chatter

Chatteur
Cliquable
Gloss
LCD
Mail
Mél
Piercing
Post-it
Proxy
Quad
Range-CD
Rom
Tilter
Tourista
Trekker
Turista
Tutoriel
UMTS
Webcam

ROBERT 2004
12 ,7 % (10/79)
Badger
Badgeuse
Bagel
Crumble
Cyberguerre
Profileur
SMS
Texto
Toaster
Toner

ROBERT 2005
18,8 % (12/64)
ADSL
Extranet
Flash-ball
Hyperlien
Kitesurf
MMS
MP3
Proactif
Slurp
Smack
Spam
Wifi

ROBERT 2006
15,7 % (11/70)
Blog
Brent
Collector
DVD Cam
Ginger ale
Impacter
Investiguer
Master
Snowpark
Standiste
Zappette

ROBERT 2007
9,5 % (40/421)
Addict
After
Arena
Autogoal
Baby blues
Baby-boomer
Bader
Baggy
Bed and breakfast
Bimbo
Blast
Bloguer
Bodyboard
Book
Brief
Businesswoman
Cocooner
Codec
Combo
Coming out
Cybermonde
Darjeeling
Déstresser
Djeune
Earl grey
Fonne (fun)
Freestyle
Fudge
Golfer
Hardeur
Home cinéma
Jonagold
Making of
Masterclass
Mc Intosh
Megastore
Morphing
Outing
Ouch
PDF

ROBERT 2008
11,6 % (49/423)
Addictologie
Alien
Amish
Avant-plan
Barnum
Big band
Birdie
Bluffant
Booster
Coleslaw
Combishort
Deal
Eagle
Fan-club
Fancy-fair
Flashy
Flyer
Grunge
Hype
Joystick
Kickboxing
Kicker
Let
Lodge
Mug

Pancake
Podcaster
Pop-up
Raggamuffin
Rythm and blues
Ring
RnB
Rockabilly
Sample
Scratch
Scratch
Singlet
Skeleton
Socket
Soft
Strapping
Strike
Taximan
Tupperware
Wah-wah
Wax
Windsurf
XML
Zoning

ROBERT 2009
7,9 % (16/202)
Antislash
Concept car
Fantasy
Grip
Land art
Paintball
Pep
Pixéliser
Podcast
Ripeur
Sex appeal
Sex ratio
Sex shop
Sticker
Tagger
Webzine

ROBERT 2010
11,6 % (20/172)
Bachelor
Bling-bling
BMX
Buzz
e-book
Geek
LED
Performeur
Post
RSA
RSS
Sex-toy
Shooté
Slim
Taser
Top
Van
Widget
Wiki
Yawl

ROBERT 2011
6 % (9/151)
Abstract
Auto-scooter
Body art
Cranberry
Hameçonnage
Newsletter
Panty
RFID
Smoothie

ROBERT 2012
33,3 % (31/93)
Biker
Bimédia
Blockbuster
Bluetooth
Blue-ray
Box
Buzzer
Clipper
Cougar
Donut
e-learning
Flashcode
Fordisme
Gentrification
HD
Heavy métal
Hub
Métadonnées
Microblog
Nerd
Pipolisation
Premium
Scrapbooking
Sérendipité
Smartphone
Streaming
Transgenre
Trekker
Tweet
Whip
Wrap

ROBERT 2013
21,8 % (22/101)
Biopic
Blender
Boguer
Borderline
Botox
Bugger
Caster
Cupcake
Cyberdépendance
DivX
Dystopie
Lager
Lol
Mox
Netbook
Notebook
Oscariser

Pepperoni
Permalien
Prioriser
Rétrolien
Sloche

ROBERT 2014
12,8 % (14/109)
Caméo
Clasher
Electro
Graff
Graffeur
Locavore
Low cost
Mix
Street art
Texter
+
-gate
Masterisation
Pulser
XXL

ROBERT 2015
30,5 % (32/105)
Barista
Burger
Comics
Cyberattaque
Cyborg
Forensique
GIF
Groover
Hashtag
Hipster
JPEG
MDMA
Méthamphétamine
MOOC
Préquel
Selfie
Super-héros
Triper
Troll
Végane
Véganisme
+
Chopper
Escort-girl
New wave
Pinotte
Perfecto
Pogo
Sampler
Ska
Skateur
Tchat
Tchatter

ROBERT 2016
18,7 % (25/134)
Angus
Arty
Big data
Bitcoin
Butternut
Captcha
Cybercrime
Cybersexe
Désimlocker
Dézipper
Hardcore
Libertarien
Mème
Shot
Stress hydrique
Web
Webdesign
Webdesigner
+
Benchmark
Carry
Chino
Compliance
Fixeur
Photoreporter
Scud

ROBERT 2017
31,4 % (37/118)
Alumni
Antispécisme
Antispéciste
Aquabike
Boiler
Disruption
Droniste
Fablab
Fixie
Geeker
Hackathon
Nomophobie
Spécisme
Spéciste
Spoiler
Troller
Tweeter
Twittosphère
Ubériser
Youtubeur
+
Burn out
Chamallow
Crossover
Détox
EP
e-pub
Hacker
Jet-lag
Lounge
Matcher
Poloïste
Pom-pom-girl
Remixer
Scan
Shorty
Skatepark
Vide-dressing

ROBERT 2018
23,8 % (29/122)

Bomber
Flexitarien
Gameur
GHB
Go
Googliser
Like
Liker
Lose
Mixologie
Mook
Paddle
Playlist
Post-vérité
Retweeter
Ultimate
+
Box
Bridge
Charley
Check
Checkpoint
Fanfiction
Golden retriever
Graffer
Hula-hoop
QR
Spin-off
Survivalisme
Survivaliste

ROBERT 2019
29,8 % (39/131)
Attrape-rêve
Autocomplétion
Chatbot
Cosplay
Cyberdéfense
Cybersécurité
Darknet
Drive
e-sport
Fashionista
Gentrifier
Globish
Hacktivisme
Hoverboard
Musical
Open source
Queer
Rançongiciel
Replay
Running
Storytelling
Superaliment
SUV
Webinaire
+
Animatronique
Aptonyme
Bloqueur
Boom
Bruncher
Chlass
Complétion
Facilitateur
Happy hour
Infobésité
Log-in
Ponch
Sex-toy
Shooting
Talipot

ROBERT 2020
20,6 % (22/107)
Agrobusiness
Baclofène
Blockchain
Cardiotraining
Coworking
Cryptomonnaie
Cyberharcèlement
Data
Jober
Jobiste
Latte
Millénial
Minnéola
Qubit
Scroller
Welsh
+
Crossfit
Medley
Runneur
Stand-up
Teaser
Transhumanisme

ROBERT 2021
32,2 % (28/87)
Aidance
ASMR
Balloune
Blacklister
Bot
Brainstormer
Cloud
Cododo
Collapsologie
Corgi
IPA
Mocktail
Pétrichor
Reconditionner
Ringuette
RIP
Sartan
Sexto
Spammer
Squat
Step
Story
Tech
Trackeur
Veggie
+
Cisgenre
Cup
Open space

ROBERT 2021
MOTS DU COVID
12,5 % (4/32)
COVID
Cluster
Distanciation sociale
Traçage

ROBERT 2022
16,7 % (11/66)
Autotune
Blob
Coffee shop
Covid
DIY
Escape game
Fintech
Intersectionnalité
Photoshoper
Vlog
VPN

ROBERT 2023
20,5 % (15/73)
Badiste
Bio
Chiller
Covid long
Covidé
Culture de l'annulation
Cyberespionnage
Genre fluide
Humidex
Instagrameur
NFT
Performer
Tiers-lieu
Woke
Wokisme

3. ANNEXE 3 : Sous-corpus 3 – Anglicismes entrés chaque année dans le *Larousse* (1906-1925)

LAROUSSE 1906
3,6 % (1/28)
Bow-window

LAROUSSE 1907
1,7 % (1/60)
Lawn-tennis

LAROUSSE 1908
0 % (0/14)

LAROUSSE 1909
5,6 % (1/18)
Smoking

LAROUSSE 1910
6,3 % (1/16)
Skiff

LAROUSSE 1911
9,1 % (2/22)
Kaki
Select

LAROUSSE 1912
0 % (0/9)

LAROUSSE 1913
16,7 % (1/6)
Fox

LAROUSSE 1914
8,3 % (2/24)
Copyright
Tract

LAROUSSE 1915
5,3 % (1/19)
Carter

LAROUSSE 1916
50 % (2/4)
Fox
Golf

LAROUSSE 1917
7,7 % (1/13)
Dreadnought

LAROUSSE 1918
0 % (0/8)

LAROUSSE 1919
0 % (0/1)

LAROUSSE 1920
0 % (0/11)

LAROUSSE 1922
0 % (0/2)

LAROUSSE 1925
5,6 % (85/1506)
Apache
Bar
Boy
Boy-scout
Broker
Browning
Budgétairement
Budgétivore
Bungalow
Challenge
Cow-boy
Cyclecar
Docker
Drag
Dry
Dumping
Dundee
Film
Filmer
Flock-book
Fox-trot
Franklinisation
Furfurol
Gratte-ciel
Haddock
Homespun
Horse-power
Hydroplane
Jazz-band
Krypton
Label
Lad
Mastiff
Pedigree
Polo
Poster
Pragmatisme
Puppy
Puzzle
Ranch
Ring
Rotor
Side-car
Sprinter
Squire
Standard
Standardisation
Stencil
Stockage
Stocker
Stockiste
Studio

Sub
Suffragette
Sulky
Super
Syntonisation
Tank
Taxi
Taxi-auto
Touristique
Tram
Trenail
Tribute
Tri-car
Trimmer
Troll
Truster
Trusteur
Turneps
Tussor
Van
Vectoriel
Wagon-citerne
Warrantage
Washingtonie
Water-polo
Whipcord
Wyandotte
Xénon
Yachtman
Yard
Yiddish
+
Challenger
Irish-terrier

4. ANNEXE 4 : Corpus A – Total termes distincts (1998-2023)

En *italique*, les termes entrés à la fois dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert* (mais pas nécessairement la même année).

Abstract
Acid jazz
Acid rock
Action de groupe
Addict
Addiction
Addictologie
Addictologue
ADSL
Affiant
Afro rock
Afrobeat
After
Agrégateur
Agrobusiness
AHA
Aidance
Alexithymie
Alien
All-over
Alumni
Ami
Amish
Angioscanner
Angus
Animatique
Animatronique
Anime
Antiacnéique
Antiquark
Antislash
Antispécisme
Antispéciste
Antistress
Antivax
API
Applet
Après-shampooing
APS
Aptonyme
Aquabike
Aquabiking
Arena
Arthroscanner
Arty
ASMR
Assurtech
Attrape-rêve
Audiotex
Autocomplétion
Autogoal
Auto-scooter
Autotune
Avant-plan
Azerty
Babies
Baby blues
Baby-boomer
Bachelor
Baclofène
Bader
Badger
Badgeuse
Badiste
Bagel
Baggy
Balloune
Banana split
Barefoot
Barista
Barn
Barnum
Batch cooking
Battle
Beach volley
Bed and breakfast
Benchmark
Best-of
Bicross
Big band
Big bang
Big data
Bigorexie
Biker
Bimbo
Bimédia
Bingo
Bio
Biodesign
Biofeedback
Biopic
Biper
Bipeur
Birdie
Bitcoin
Black bloc
Blacklister
Blast
Blender
Bling-bling
Blob
Blockbuster
Blockchain
Blog
Blogage
Blogosphère
Bloguer
Blogueur
Bloody mary
Bloomer
Bloqueur
Blue-ray
Bluetooth
Bluffant
BMX
Body art
Bodyboard
Bogey
Boggie
Bogué
Boguer
Boiler
Bomber
Bondage
Book
Boom

Booster (n. m.)
Booster (v.)
Borderline
Bore-out
Boss (nom 2)
Bot
Botox
Botoxé
Box (nom 1)
Box (nom 2)
Boxer
BPM
BPS
Brainstormer
Break
Breakdance
Brent
Brexit
Bridge
Brief
Britpop
Brownie
Bruncher
Bugger
Burger
Burn-out
Businesswoman
Butternut
Buzz
Buzzer (n. m.)
Buzzer (v.)
By-pass
Caméo
Canot-camping
Canyoning
CAPTCHA
Cardiotraining
Car-jacking
Carry
Cashback
Caster
Casting
CCD
Cébiste
Cédérom
Cent
Chadburn
Chamallow
Charley
Chat
Chatbot
Chatter
Chatteur
Check
Checkpoint
Cheeseburger
Cheese-cake
Chick lit
Chiller
Chino
Chlass
Chopper
Chopping-tool
Cisgenre
Clasher
Click and collect
Client-serveur
Clipart
Clipper
Cliquable
Cloud
Clubbeur
Clubbing
Club-sandwich
Cluster
Coacher
Coaching
Cobot
Cobotique
Cocooner
Cocooning
Code vestimentaire
Codec
Cododo
Coffee shop
Cofferdam
Coleslaw
Collapsologie
Collector
Combishort
Combo
Comics
Coming out
Community manager
Complétion
Compliance
Concept car
Concept store
Condo
Coolitude
Coping
Corgi
Coronabond
Cosplay
Cosy
Cotravail
Cougar
Couponing
Courant-jet
Covergirl
COVID / Covid
COVID long
COVID-19
Covidé
Coworking
Cracker
Cranberry
Crash test
Crédit
Creek
Crossfit
Cross-média
Crossover
Crumble
Cryptanalyse
Crypto art
Cryptomonnaie
Cultipacker
Culture de l'annulation
Cup
Cupcake
Customisation
Customiser
Cut
Cyber-
Cyberattaque
Cybercafé
Cybercaméra
Cybercrime
Cybercriminalité
Cyberdéfense
Cyberdépendance
Cyberdjihadisme
Cyberdjihadiste
Cyberespace
Cyberespionnage
Cyberguerre
Cyberharcèlement
Cybermonde
Cybernaute

Cybersécurité
Cybersexe
Cyberstratégie
Cyberterrorisme
Cyborg
Dance
Darjeeling
Darknet
Data
Datacratie
Dead-heat
Deal
Dealer
Débogage
Débriefer
Débriefing
Déceptif
Dédieselisation
Deep learning
Défaçage
Démo
Désimlocker
Déstocker
Déstresser
Destroy
Détox
Dewar
Dézipper
Dhole
Diariste
Digicode
Digitalique
Digitalisation
Disruption
Distanciation sociale
DivX
DIY
Djeune
Djobeur
Docudrame
Donut
Double-clic
Double-cliquer
Double-scull
Drag-queen
Dreadlocks
Drive
Driver
Droits humains
Droniste
DVD
DVD Cam
DVD-rom
DVDthèque
Dystopie
e-
Eagle
Earl grey
e-book
Ecolabel
Effet cocktail
e-*learning*
Electro
Electrofunk
Electronique de spin
Electro-pop
e-mail
EMDR
Emoticône
Encrypter
Entrée-sortie
EP
EPO
EPR
EPROM
e-pub
Escape game
Escort-girl
e-sport
Eurocity
Exaptation
Externaliser
Extranet
Fablab
Facilitateur
Fan art
Fan-club
Fancy-fair
Fanfiction
Fantasy
FAQ
Fashionista
Featuring / Feat
Fintech
Firewall
Firewire
Fitness
Fixeur
Fixie
Flash code
Flash-back
Flash-ball
Flasher
Flashmob
Flashy
Flexitarien
Flipbook
Floe
FLOPS
Flow
Flyer (n.m.)
Flyer (v.)
Fongible
Fonne (fun)
Footeux
Fordisme
Forensique
Freestyle
FTP
Fudge
Fun
Fusion-acquisition
Game designer
Gameur
Gaming
Gangsta rap
Gasp
-gate
Geek
Geeker
Geekette
Génération boomerang
Genre
Genre fluide
Gentrification
Gentrifier
Géomarketing
GHB
Gibbsite
GIF
Ginger ale
Glamouriser
Glam-rock
Globish
Gloss
Go
Go fast
Golden retriever
Golfer
Googliser

Gore
GPRS
GPS
Graff
Graffer (n.m.)
Graffer (v.)
Graffeur
Graviton
Grip
Groove
Groover
Grunge
GSM
Gyrolaser
Hackathon
Hacker (n.m.)
Hacker (v.)
Hacktivisme
Half court
Halfpipe
Hameçonnage
Happy hour
Hard bop
Hardcore
Hardeur
Hashtag
HD
HDL-cholestérol
Heavy métal
Hip-hop
Hipster
Hipsterisation
Hit
Home cinéma
Home studio
Home-jacking
Horse-ball
Hors-média
Hot line
Hôtel-club
House-music
Hoverboard
HTML
HTTP
Hub
Hula hoop / Hula-hoop
Humidex
Hype
Hyperlien
Hypermédia
Hypertextuel
Ice-shelf
Impacter
Implémenter
INES
Infobésité
Instagrameur
Internaute
Internet
Intersectionnalité
Intranet
Intron
Investiguer
IP
IPA
Isospin
Javascript
Jazz
Jazz rock
Jet-lag
Jet-setteur
Jet-ski
Jober
Jobiste
Jonagold
Joystick
JPEG
Kakapo
Kale
Kerma
Kickboxing
Kicker (nom 1)
Kicker (nom 2)
Kitesurf
Kop
Koudou
K-pop
Krump
Lager
Land art
Large white
Latte
Lazy-jack
LCD
LDL-cholestérol
LDR
LED
Legging
Let
LGBT
Libertarien
Lidar
Like
Liker
Lobbyiste
Locavore
Locavorisme
Locked-in syndrome
Lodge
Log-in
Lol
Long-seller
Lose
Lounge
Low cost
Ludification
Made in
Magnet
Mail
Making-of
Managérial
Manhattan
Mapping
Maraging
Marketer
Marketeur
Master
Master class
Masterisation
Matcher
Matilda (effet)
Mc Intosh
MDMA
Media planneur
Médiasphère
Medley
Mégadonnées
Megastore
Mél
Mème
Métadonnées
Méthamphétamine
Métrosexuel
Microblog
Microblogging
Millénial
Mini-golf
Minnéola
Mix
Mixologie

MMA
MMS
Mob
Mobbing
Mobile home
Mocktail
MOOC
Mook
Moonwalk
Morphing
Motion capture
Moto-ball
Mox
MP3
MPEG
Mug
Mulch
Multiplexe
Multiplexer
Multivers
Mur
Musher
Musical
Naming
Nanotube
NASDAQ
Nerd
Net
Netbook
Netcam
Netéconomie
Netiquette
New age
New wave
Newsletter
NFT
NICAM
Nomophobe
Nomophobie
Nonsense
Notebook
Novlangue
Nuage
Nugget
Obsolescence programmée
One shot
One-woman-show
Onlay
Open access
Open banking
Open data
Open source
Open space
Opex
Oscarisé
Oscariser
Ouch
Oups
Outing
Outplacement
Outrigger
Paddle
Page-turner
Paintball
Pancake
Panty
Papy-boom
Papy-boomer
PCR
PDF
Pedigree
Peer-to-peer
People
Pep
Pepperoni
Peps
Perfecto
Performer
Performeur
Permaculture
Permalien
PET
Pétrichor
Phablette
Photoreporter
Photoshoper
Piercing
Pinotte
Pipeule
Pipole
Pipolisation
Pitbull
Pitch
Pitcher
Pixéliser
Pixellisation
Pixelliser
Playlist
Plugiciel
Podcast
Podcaster
Podcasting
Pogo
Poisson-clown
Pole dance
Poloïste
Pom-pom-girl
Ponch
Pop music
Pop-up
Post
Poster
Post-it
Post-vérité
PPB
PPM
Premium
Préquel
Prioriser
Proactif
Profilage
Profileur
Proxy
PSA
Publiciel
Pulsé
Pulser
QE
QR
QR code
Quad (n. m. 1)
Quad (n. m. 2)
Qubit
Queer
Quiz
Qwerty
Racquet-ball
Radar
Raggamuffin
Rallye-raid
RAM
Rançongiciel
Randomisé
Range-CD
Rapper
Rastafarisme
Rave
Raveur
REACH

Reality-show
Reconditionner
Relish
Relookage
Relooker
Remastériser
Remix
Remixer
Replay
Réseau
Résistor
Restauratif
Rétrogaming
Rétrolien
Rétroplanning
Retweeter
Revolver
RFID
Ring
Ringuette
Rink-hockey
RIP
Ripeur
RISE
RnB
Road-movie
Rockabilly
Roller
Roller ball
Rolleur
ROM
Roofing
Routeur
Rover
RSA
RSS
Rugbystique
Runneur
Running
Rythm and blues
S'enjailler
Sample
Sampler (n.m.)
Sampler (v.)
Sampling
Sandwicherie
SARS-CoV-2
Sartan
Sauce barbecue
Scan (nom 1)
Scan (nom 2)
Scannage
Scone
Scotché
Scrapbooking
Scratch (nom 1)
Scratch (nom 2)
Scroller
Scud
Se loguer
Seaborgium
Selfie
Sentience
Sérendipité
Sex appeal
Sex ratio
Sex shop
Sextet
Sexto
Sex-toy
SGML
Shelf
Shire
Shit
Shooté
Shooting
Shorty
Shot
Show case
Silicagel
Singlet
Sixties
Ska
Skatepark
Skateur
Skating
Skeleton
Skicross
Skydome
Skysurfing
Slam
Slamer
Slameur
Slash
Slasheur
Slim
Sloche / slush
Slopestyle
Slurp
Smack
Smartphone
Smiley
Smoked-meat
Smoothie
SMS
Sneakers
Sniper (n.m.)
Sniper (v.)
Snooker
Snowboard
Snowboardeur
Snowpark
Socket
Soft
Soft power
Softball
Soirée pyjama
Spam
Spammer
Spammeur
Sparage
Spécisme
Spéciste
Speed
Speed dating
Speedé
Speeder
Spin-off
Spintronique
Spoiler (n.m.)
Spoiler (v.)
Squat
Stand up paddle
Standing ovation
Standiste
Stand-up
Starisation
Stariser
Start-up
Startuper
Steadicam
Steel drum
Stent
Step
Stetson
Sticker
Stock-option
Stop motion
Story
Storytelling

Strapping
Streamer
Streaming
Street art
Stress hydrique
Strike
Strip
Subprime
Suffolk
Sunlight
Superaliment
Super-héros
Supermolécule
Suprémacisme
Surbooké
Surround
Survivalisme
Survivaliste
SUV
Tack
Tacle
Tacler
Tag
Tagger
Taguer
Talipot
Tangelo
Taser (n.m.)
Taser (v.)
Taximan
Tchat
Tchatter
Tea-room
Teaser (n.m.)
Teaser (v.)
Teasing
Tech
Télévangéliste
Tennistique
Testing
Tex mex
Texter
Texto
Textoter
Thanksgiving
Think tank
Tiers-lieu
Tilter
Toaster
Toner
Top (nom 1)
Top (nom 2)
Top-case
Torball
Tourista
Traçabilité
Traçable
Traçage
Tracer
Tracker
Trackeur
Tracking
Trader
Trail
Transe
Transgenre
Transhumanisme
Trash
Trekker
Trike
Tripant
Triper
Troll
Troller
Tubing
Tufté
Tumbling
Tuning
Tupperware
Turista
Tuto
Tutoriel
Tweet
Tweeter
Twirling
Twitteur
Twittosphère
Tycoon
Ubérisation
Ubériser
Ufologue
Ultimate
UMTS
Upcycling
URL
USB
UT
UTC
Van
Végan
Végane
Véganisme
Veggie
Vibe
Vide-dressing
Vidéoblog
Vintage
Vlog
Vlog
Vocodeur
VOD
VPN
VSAT
Waders
Wagonnette
Wah-wah
Wakeboard
Waouh
WAP
WASP
Water-closet
Waterproof
Wax
Web
Web 2.0
Webcam
Webcaméra
Webdesign
Webdesigner
Webinaire
Webmestre
Webographie
Webradio
Webtélé
Webzine
Welsh
Whip
Widget
Wifi
Wiki
Wimax
Windsurf
Winglet
Woke
Wokisme
Woolmark
Worldwide web
Wrap
www
XML

XXL
Yawl
Youtubeur
Zapette
Zappeur
Zip
Zipper
Zombie (entreprise)
Zombifié
Zoning

5. ANNEXE 5 : Corpus B – Total termes distincts (1906-1925)

Apache
Bar
Bow-window
Boy
Boy-scout
Broker
Browning
Budgétairement
Budgétivore
Bungalow
Carter
Challenge
Challenger
Copyright
Cow-boy
Cyclecar
Docker
Drag
Dreadnought
Dry
Dumping
Dundee
Film
Filmer
Flock-book
Fox
Fox-trot
Franklinisation
Furfurol
Golf
Gratte-ciel
Haddock
Homespun
Horse-power
Hydroplane
Irish-terrier
Jazz-band
Kaki
Krypton
Label
Lad
Lawn-tennis
Mastiff
Pedigree
Polo
Poster
Pragmatisme
Puppy
Puzzle
Ranch
Ring
Rotor
Select
Side-car
Skiff
Smoking
Sprinter
Squire
Standard
Standardisation
Stencil
Stockage
Stocker
Stockiste
Studio
Sub
Suffragette
Sulky
Super
Syntonisation
Tank
Taxi
Taxi-auto
Touristique
Tract
Tram
Trenail
Tribute
Tri-car
Trimmer
Troll
Truster
Trusteur
Turneps
Tussor
Van
Vectoriel
Wagon-citerne
Warrantage
Washingtonie
Water-polo
Whipcord
Wyandotte
Xénon
Yachtman
Yard
Yiddish

6. ANNEXE 6 : Typologie – Corpus A

6.1.Emprunts directs littéraux

En *italique,* les termes entrés à la fois dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert*.

Abstract
Acid jazz
Acid rock
Addict
Afro rock
Afrobeat
After
Agrobusiness
Alien
All-over
Alumni
Amish
Angus
Anime
Antiquark
Antislash
Applet
Aquabike
Aquabiking
Arena
Arty
Assurtech
Audiotex
Autotune
Babies
Baby blues
Baby-boomer
Bachelor
Bagel
Baggy
Banana split
Barefoot
Barn
Barnum
Batch cooking
Battle
Beach-volley
Bed and breakfast
Benchmark
Best-of
Bicross
Big band
Big bang
Big data
Biker
Bimbo
Bingo
Bio
Biodesign
Biofeedback
Biopic
Birdie
Bitcoin
Black bloc
Blast
Blender
Bling-bling
Blob
Blockbuster
Blockchain
Blog
Bloody Mary
Bloomer
Blue-ray
Bluetooth
Body art
Bodyboard
Bogey
Boggie
Boiler
Bomber
Bondage
Book
Boom
Borderline
Bore-out
Boss
Bot
Botox
Box
Box
Boxer
Break
Breakdance
Brexit
Bridge
Brief
Britpop
Brownie
Burger
Burn-out
Businesswoman
Butternut
Buzz
By-pass
Canyoning
Cardiotraining
Car-jacking
Carry
Cashback
Casting
Cent
Chadburn
Chamallow
Charley
Chat
Chatbot
Check
Checkpoint
Cheeseburger
Cheese-cake
Chick lit
Chino
Chopper
Chopping-tool
Click and collect
Clipart
Cloud
Clubbing
Club-sandwich
Cluster
Coaching
Cobot

Cocooning
Codec
Coffee shop
Cofferdam
Coleslaw
Collector
Combishort
Combo
Comics
Coming out
Community manager
Concept car
Concept store
Condo
Coping
Corgi
Coronabond
Cosplay
Cosy
Couponing
Covergirl
Coworking
Cracker
Cranberry
Crash test
Creek
Crossfit
Crossover
Crumble
Crypto art
Cultipacker
Cup
Cupcake
Cut
cyber-
Cyborg
Dance
Darjeeling
Darknet
Data
Dead-heat
Deal
Dealer
Deep learning
Destroy
Dewar
Dhole
Donut
Double-scull
Drag-queen
Dreadlocks
Drive
Driver
e-
Eagle
Earl grey
e-book
e-learning
Electrofunk
Electro-pop
e-mail
e-pub
Escape game
Escort-girl
e-sport
Eurocity
Extranet
Fab lab
Fan art
Fan-club
Fancy-fair
Fanfiction
Fantasy
Fashionista
Featuring
Fintech
Firewall
Firewire
Fitness
Fixie
Flash code
Flash-back
Flash-ball
Flashcode
Flashmob
Flashy
Flipbook
Floe
Flow
Flyer
Freestyle
Fudge
Fun
Game designer
Gaming
Gangsta rap
Gasp
-gate
Geek
Gibbsite
Ginger ale
Glam-rock
Globish
Gloss
Go
Go fast
Golden retriever
Gore
Graff
Graviton
Grip
Groove
Grunge
Hacker
Half court
Half pipe
Half-pipe
Happy hour
Hard bop
Hardcore
Hard-core
Hashtag
Heavy metal
Hip-hop
Hipster
Hit
Home studio
Home-jacking
Horse-ball
Hot line
House-music
Hoverboard
Hub
Hula-hoop
Humidex
Hype
Ice-shelf
Internet
Intranet
Intron
Isospin
Javascript
Jazz
Jazz rock
Jet-lag
Jet-ski
Jonagold
Joystick
Kakapo
Kale

Kerma
Kickboxing
Kicker
Kitesurf
Kop
Krump
Lager
Land art
Large white
Latte
Lazy-jack
Legging
Let
Like
Locavore
Locked-in syndrome
Lodge
Log-in
Long-seller
Lose
Lounge
Low cost
Made in
Magnet
Mail
Making of
Making-of
Manhattan
Mapping
Maraging
Master
Master class
Masterclass
Mc Intosh
Medley
Megastore
Mème
Microblog
Microblogging
Mini-golf
Mix
Mob
Mobbing
Mobile home
Mocktail
Mook
Moonwalk
Morphing
Motion capture
Moto-ball
Mug
Mulch
Musher
Musical
Naming
Nerd
Net
Netbook
Netcam
New age
New wave
Newsletter
Nonsense
Notebook
Nugget
One shot
One-woman-show
Onlay
Open access
Open banking
Open data
Open source
Open space
Opex
Ouch
Outing
Outplacement
Outrigger
Paddle
Page-turner
Paintball
Pancake
Panty
Panty
Papy-boom
Papy-boomer
Pedigree
Peer-to-peer
People
Pep
Pepperoni
Peps
Perfecto
Photoreporter
Piercing
Pitbull
Pitch
Playlist
Podcast
Podcasting
Pogo
Pole dance
Pom-pom-girl
Pop music
Pop-up
Post
Poster
Post-it
Premium
Proxy
Quad
Quad
Qubit
Queer
Quiz
Racquet-ball
Ragamuffin
Rallye-raid
Rave
Reality show
Reality-show
Relish
Remix
Replay
Retrogaming
Revolver
Rhythm and blues
Ring
Ringuette
Rink-hockey
Road movie
Rockabilly
Roller
Roller ball
Rom
Roofing
Rover
Running
Sample
Sampler
Sampling
Scan
Scone
Scrapbooking
Scratch
Scratch
Scud
Seaborgium
Selfie
Sex appeal

Sex ratio
Sex shop
Sextet
Sextoy
Sex-toy
Shelf
Shire
Shit
Shooting
Shorty
Shot
Show case
Silicagel
Singlet
Sixties
Ska
Skatepark
Skating
Skeleton
Skicross
Skydome
Skysurfing
Slam
Slash
Slim
Slopestyle
Slurp
Smack
Smartphone
Smiley
Smoked-meat
Smoothie
Sneakers
Sniper
Snooker
Snowboard
Snowpark
Socket
Soft
Soft power
Softball
Sparage
Speed
Speed dating
Spin-off
Squat
Standing ovation
Stand-up
Stand-up paddle
Start-up
Startuper
Steadicam
Steel drum
Stent
Step
Stetson
Sticker
Stock-option
Stop motion
Story
Storytelling
Strapping
Streamer
Streaming
Street art
Strike
Strip
Subprime
Suffolk
Sunlinght
Surround
Tack
Tag
Talipot
Tangelo
Taser
Taximan
Tea-room
Teaser
Teasing
Tech
Testing
Tex mex
Thanksgiving
Think tank
Toaster
Toner
Top
Top
Top-case
Torball
Tourista
Tracker
Tracking
Trader
Trail
Transe
Trash
Trekker
Trike
Troll
Tubing
Tumbling
Tuning
Tupperware
Turista
Tuto
Tweet
Twirling
Tycoon
Ultimate
Upcycling
Van
Veggie
Vibe
Vintage
Waders
Wah-wah
Wakeboard
Water-closet
Waterproof
Wax
Web
Web 2.0
Webcam
Webdesign
Webdesigner
Webradio
Webzine
Welsh
Whip
Widget
Wiki
Wimax
Windsurf
Winglet
Woke
Woolmark
Worldwide web
Wrap
Yawl
Zip
Zoning

6.2.Calques littéraux

En *italique*, les termes entrés à la fois dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert*.

Addiction
Addictologie
Affiant
Aidance
Alexithymie
Animatique
Animatronique
Antispécisme
Antispéciste
Antivax
Aptonyme
Autocomplétion
Bigorexie
Bloqueur
Cisgenre
Client-serveur
Cododo
Collapsologie
Complétion
Compliance
Cotravail
Courant-jet
Cryptomonnaie
Customisation
Datacratie
Diariste
Docudrame
Double-clic
Droits humains
Dystopie
Effet cocktail
Effet Matilda
Emoticône
Entrée-sortie
Exaptation
Facilitateur
Flexitarien
Fongible
Fordisme
Forensique
Generation boomerang
Genre fluide
Gentrification
Hacktivisme
Hameçonnage
Home cinéma
Hors-média
Hyperlien
Hypermédia
Implémenter
Infobésité
Intersectionnalité
Libertarien
Ludification
Mégadonnées
Métadonnée
Méthamphétamine
Métrosexuel
Mixologie
Multiplexe
Multivers
Nanotube
Nomophobe
Nomophobie
Novlangue
Obsolescence programmée
Permaculture
Permalien
Phablette
Plugiciel
Post-vérité
Rançongiciel
Rastafarisme
Rétrolien
Sentience
Sérendipité
Soirée pyjama
Spécisme
Spéciste
Superaliment
Super-héros
Suprémacisme
Survivalisme
Survivaliste
Télévangéliste
Tiers-lieu
Transgenre
Transhumanisme
Tutoriel
Végan
Véganisme
Webinaire
Webmestre
Webtélé
Wokisme

6.3.Interférences sigliques

En *italique*, les termes entrés à la fois dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert*.

6.3.1. Siglaison

ADSL
AHA
API
APS
ASMR
BMX
CCD
DIY
DVD
EMDR
EP
EPO
EPR
FTP
GHB
GPRS
GSM
HTML

HTTP
IP
IPA
JPEG
LCD
LDR
LED
MDMA
MMA
MMS
MP3
MPEG
NFT
PCR
PDF
PET
PPB
PSA
QE
QR
R’N’B / RnB
RFID
RIP
RSA
RSS
SGML
SMS
SUV
UMTS
URL
USB
UT
UTC
VSAT
VOD
VPN
www
XML
XXL

6.3.2. Siglaison avec rétro-acronymie

BPM
BPS
FAQ
GPS
HD
LGBT
PPM

6.3.3. Acronymie directe

Azerty
Brent
CAPTCHA
COVID / Covid
COVID-19
COVID long / Covid long
EPROM
FLOPS
GIF
INES
Lidar
Lol
MOOC
Mox
NASDAQ
NICAM
Qwerty
Radar
RAM
REACH
RISE
ROM
SARS-CoV-2
Sartan
Spam

Vlog
WAP
WASP
Wifi / Wi-fi

6.3.4. Acronymie adaptée / allogénisme

Baclofène
Cébiste
Cédérom
Covidé
DivX
DVD cam
DVD-rom
DVDthèque
Gyrolaser
HDL-cholestérol
K-pop
LDL-cholestérol
QR code
Range-CD
Ufologue

6.4.Allogénismes

En *italique,* les termes entrés à la fois dans le *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert*.

6.4.1. Suffixation (base anglaise / suffixe français)

Addictologie
Addictologue
Bader
Badger
Badgeuse
Badiste
Biper
Bipeur
Blacklister
Blogage
Blogosphère
Bloguer
Bluffant
Booster
Botoxé
Brainstormer
Bruncher
Bugger
Buzzer
Caster
Chatter
Chatteur
Chiller
Clasher
Clipper
Cliquable
Coacher
Cobotique
Cocooner
Coolitude
Customisation
Customiser
Digitalique
Digitalisation
Droniste
Fixeur
Flasher
Footeux
Fordisme
Geeker
Geekette
Gentrifier
Glamouriser
Golfer
Googliser
Graffer
Graffeur
Groover
Hacker
Hardeur
Hipserisation
Hypertextuel
Instagrameur
Internaute
Jober
Jobiste
Liker
Lobbyiste
Locavorisme
Marketer
Marketeur
Masterisation
Matcher
Médiasphère
Milléniaux
Multiplexer

Oscarisé
Oscariser
Performer
Photoshoper
Pitcher
Pixéliser
Pixellisation
Pixelliser
Podcaster
Poloïste
Pulsé
Pulser
Randomisé
Rapper
Rugbystique
Sampler
Sandwicherie
Scannage
Scotché
Scroller
Se loguer
Shooté
Slamer
Slameur
Sniper
Spammer
Speedé
Speeder
Spintronique
Spoiler
Standiste
Starisation
Stariser
Surbooké
Tagger
Taguer
Teaser
Tennistique
Texter
Textoter
Tilter
Trekker
Tripant
Triper
Troller
Tufté
Tweeter
Twitteur
Twittosphère
Ubérisation
Ubériser
Véganisme
Wagonnette
Webographie
Zapette
Zappette
Zappeur
Zipper
Zombifié

6.4.2. Préfixation

6.4.2.1.Préfixe français / base anglaise

Arthroscanner
Angioscanner
Autogoal
Ecolabel
Rétroplanning
Vidéoblog

6.4.2.2.Préfixe anglais / base française

Cryptanalyse
Cyberattaque
Cybercafé
Cybercaméra
Cybercrime
Cybercriminalité
Cyberdéfense
Cyberdépendance
Cyberdjihadisme
Cyberespionnage
Cyberguerre
Cyberharcèlement
Cybermonde
Cybernaute
Cybersécurité
Cybersexe
Cyberspace
Cyberterrorisme
Cybertratégie
Netéconomie

6.4.2.3.Préfixation + suffixation

Antiacnéique
Débriefer
Dédiéselisation
Désimlocker
Déstocker
Déstresser
Dézipper
Encrypter
Relookage

Relooker
Remastériser
Remixer
Retweeter

6.4.3. Scissiparité avec agglutination (hétérogène)

Digicode
Hackathon
Hacktivisme
Netiquette
Publiciel

6.4.4. Composition (hétérogène)

Après-shampooing
Canot-camping
Double-cliquer
Hôtel-club
Poisson-clown
Vide-dressing

6.4.5. Gémellation / juxtaposition

Sauce barbecue

6.5.Interférences phonétiques

6.5.1. Accentuation (e → é)

Bimédia
Caméo
Cross-média
Débogage
Débriefing
Démo
Détox
Électro
Émoticône
Géomarketing
Home cinéma
Managérial
Média-planneur
Millénial
Minnéola
Pétrichor
Préquel/préquelle
Résistor
Supermolécule
Végane
Webcaméra

6.5.2. Suffixation er → eur

Bipeur
Blogueur
Clubbeur
Gameur
Jet-setteur
Performeur
Profileur
Raveur
Ripeur
Rolleur
Routeur
Runneur
Skateur
Slasheur
Snowboardeur
Spammeur
Trackeur
Vocodeur
Youtubeur

6.5.3. Onomatopées

Bling-bling
Oups
Waouh

6.5.4. Autres adaptations grapho-phonétiques

Balloune
Bogué
Boguer
Chlass
* Djeune *
Djobeur
Fonne
Koudou
Mèl
Ponch
Pinotte
Pipeule
Pipole
Pipolisation
S'enjailler
Sloche
Tchat
Tchatter
Tutoriel

6.6.Calques adaptés

Action de groupe
Attrape-rêve
Avant-plan
Combi-short
Culture de l'annulation
Electronique de spin
Fusion-acquisition
Stress hydrique

6.7.Calques sémantiques

Agrégateur
Complétion
Cougar
Crédit
Déceptif
Défaçage
Disruption
Externaliser
Genre
Impacter
Investiguer
Prioriser
Profilage
Reconditionner
Réseau
Restauratif
Tacle
Tacler
Traçabilité
Traçable
Zombie (entreprise)

6.8.Faux anglicismes

Auto-scooter
Texto

7. ANNEXE 7 : Classes grammaticales (hors substantifs) – Corpus A

7.1. Verbes

Bader
Badger
Biper
Blacklister
Bloguer
Boguer
Booster
Brainstormer
Bruncher
Bugger
Buzzer
Caster
Chatter
Chiller
Clasher
Clipper
Coacher
Cocooner
Customiser
Débriefer
Désimlocker
Déstocker
Déstresser
Dézipper
Double-cliquer
Encrypter
Externaliser
Flasher
Geeker
Gentrifier
Glamouriser
Golfer
Googliser
Graffer
Groover
Hacker
Impacter
Implémenter
Investiguer
Jober
Liker
Marketer
Matcher
Multiplexer
Oscariser
Performer
Photoshoper
Pitcher
Pixéliser
Pixelliser
Podcaster
Prioriser
Pulser
Rapper
Reconditionner
Relooker
Remastériser
Remixer
Retweeter
Sampler
Scroller
Se loguer
Slamer
Sniper
Spammer
Speeder
Spoiler
Stariser
Tacler
Tagger
Taguer
Teaser
Texter
Textoter
Tilter
Tracer
Trekker
Triper
Troller
Tweeter
Ubériser
Zipper

7.2. Adjectifs

7.2.1. Dont emprunts directs littéraux

Addict
Angus
Antistress
Antivax
Arty
Borderline
Collector
Cosy
Destroy
Flashy
Fongible
Fun

Gore
Grunge
Hardcore
Hype
Locavore
Lounge
Low cost
Made in
New age
New wave
Premium
Queer
Slim
Speed
Tex mex
Trash
Veggie
Vintage
Waterproof
Woke
Zombie (entreprise)
+
HD
XXL
Azerty
Qwerty
LGBT

7.2.2. Dont calques / allogénismes

Antiacnéique
Antispéciste
Bluffant
Bogué
Botoxé
Cisgenre
Cliquable
Covidé
Déceptif
Détox
Digitalique
Entrée-sortie
Forensique
Genre fluide
Hypertextuel
Libertarien
Locavore
Managérial
Métrosexuel
Nomophobe
Oscarisé

Proactif
Pulsé
Randomisé
Restauratif
Rugbystique
Scotché
Shooté
Spéciste
Speedé
Surbooké
Tennistique
Transgenre
Tripant
Tufté
Végan
Zombifié

7.3.Onomatopées / expressions

Oups
Waouh
Slurp
Smack
Ouch
Wah-wah
Bling-bling
Lol
RIP

7.4.Affixes

cyber-
e-
-gate

8. ANNEXE 8 : Corpus FranceTerme – Livrets « Vous pouvez le dire en français » (325 mots)

Access prime time
Accountability
Advocacy
Affirmative action
Affordability
Agri-food
Animal welfare
Anti-g suit
Arterial drainage
Backside / heel side
Baffle
Bandwagoning
Bank run
Bariatrics
Base time
Battlelab
Beach
Bébé médicament / sauveur
Big air
Binge drinking
Biodiesel
Biodiversity
Biofuel
Biolistique
Biomass-to-liquid process
Biopic
Bioremediation
Black-out
Boarder
Boarding lounge / departure room
Bombing
Bonus (track)
Box
Brand extension
BRC
Breaking news
Broadcasting right
Broker
Bug
Burn-out
Business center
Business plan
Business politics
Buzz
BYOD
Capacity-building
Captain
Cardiotraining
Caregiver / carer
Carving
Cast
Casting
Catch-up TV
CCT
CD-rom
Checking / check-out
CHPG
Civil security force
CLC
Cliffhanger
Clonage thérapeutique
Cloning
Close-up
Cloud
Coacher
Coaching
Coal tar
Competitiveness cluster
Consulting
Coping capacity
Core brand
Corporate card
Corporate strategy
Cost killer
Cracker
Credit crunch
Crew
Crossmedia
Cruise missile
CSR
Cybersquatting
Day-and-date release
Daytime
Deal
Decisive force
Désimlockage
Deterrence
Deuce
Director's cut
Doping
Downsizing / upsizing
DRM
Drop-off
Drug holyday / wash out
Due diligence
Duty-free shop
Early-warning satellite
Earn out
e-book
Electronic masking
Empowerment
Enriched uranium
Exit strategy
Fair trade
Fakie / switch
Fansubbing
Featurette
Flame
Flexisecurity
Flight recorder
Food safety
Food security
Forerunner / opener
Free rider
Freeriding
Freestyle
Frontside / toe side
Fuel oil
Gene therapy
Genetic diagnosis
Genetic engineering
Genetic footprint
Genetic map
Genome
Genomics
Global neighborhood
Go show
Goal
Goal average
Goal keeper
Good farming practices
Goofy
GPG

Greenfield
Guest star
Hacker
Halfpipe
Hand baggage / luggage
Hand-off
Hat trick
HDD
Hedge fund
Hedging
Herringbone
Hit
HLD
Hoax
Home cinema
Home entertainment
Hot money
Hotline
Hub
HUD
Hydropolitics
ILS
Jailbreak
Jet stream
Jingle
Job date
Joint venture
Jointization / jointness
Kick / shot
Knowledge management
Launcher
Leash
Let
Lift
Linker
Live scoring
Local communication
Logic bomb
Long box
Low-cost (company)
Mainstreaming
Malware
Man-made climat change
Marine turbine
Mercato
Moneytime
MoU
MOX
Mulch
Mulching
Must carry
Naming
Nation-building
NCTR
Newsbar
No-kill
Nominated / nominé
Non-stop flight
Nuclear fuel
Off-shore
Offside
Open ticket
Opting-out
Organic farming
OTC drugs
Outsourcing
Overbooking / surbooking
Overfishing
Ownership
Pacemaker
Pad / tablet
Parthenote
Pass time
Pay-per-view
Penalties / penalty
Phenogenetics
Phishing
Pitch
Play-off
Plug-and-play
Podcasting
Pooling
Poster
Precautionary principle
Pressing
Preview
Prime time
Profit warning
Propellant
Proteomics
Public safety force
Pure player
Quiver
Radiation protection
Reagent
Regular
Resilience
Resort
RSS
Ruck
Rucking
Rush
Savior child
Scipt doctor
Score
Scoring zone
Screener
Screening
Scripted reality
Sea ranching
Securitization
Seed money
Selective fishing
Shale gas
Shape
Shared services
Shark finning
Shuttle
Side step
Skating
Skating ring
Slam / sweep
Smart partnership
Snow groomer
Snowboard
Snowpark
Snowskate
Social TV
Soft law
Sonication
Space capsule
Space plane
Spamming
Sparring partner
Split screen
Sponsoring
Spot
Spyware
Squat
Stabilization strategy
Starting block
Starting gate
Stealth
Step turn
Steward
Stock option
STOL aircraft
Strategic concept
Streaming
Stroke center

Supply chain
Supporter
Surfactant
Sustainability
Sustainable agriculture
Tackling
Talk-show
Target market
Teaser
Thrust reverser
Time out
Top management team
Toss
Tour operator
Trader
Trailer
Transgenic
Transient
Travel retail
Traveller's cheque
Trend scout
Trojan horse
Twin tip
Up and under
Venture capital
Viral marketing
Virtual coloscopy
VOD
Voix in
Voix off
Voucher
Walkman
Waste
Wax
Web TV
Webcam
Whistleblowing
Wi-Fi
Wild card
Withdrawal operation
Workshop
Worm

9. ANNEXE 9 : Corpus FranceTerme – Recommandations officielles particulières (17 mots)

Beach
Coach
e-
Fake news
Flyer
Fooding
Gender
Graduate school
Learning center
Live
Low cost
Pitch
Podcast
S'miles
Street
Travel retail
Webinar

En italique figurent les quatre termes déjà présents au sein des livrets « Vous pouvez le dire en français » (Annexe 1). À la liste des 325 mots viennent donc s'ajouter ces 13 nouveaux termes, ce qui porte le corpus FranceTerme à 339 entrées.

10. ANNEXE 10 : Corpus Académie française – Rubrique « Néologismes et anglicismes » (200 mots)

(En gras italique figurent les mots qui disposent d'un article dans la base de données FranceTerme.)

Addict
Adventure game
After-shave
Alumni
ASAP
Attachement
Attaque
Backstage
Bankable
Bashing
Best of
Biopic
Black Friday
Blacklister
Booké
Booster
Borderline
Briefer
Burn-out
Business
Buzz
Cash
Casting
Challenge
Check list
Checker
Choix
Click and collect
Cluster
Coach
Coaché
Coaching
Come back
Compétiter
Conf call
Confident
Confort food
Confortable
Confusant
Consumérisme
Convénient
Cool
Corner
Corporate
Crash
Crush
Crypter
Customiser
Data science
Day
Deadline
Dealer
Dealer
Débriefer
Déceptif
Dédicacer
Définitivement
Défriender (se)
Délivrer
Digital
Discount
Dispatcher
Distanciel
Donner le go
Dress code
Drink
Drive
Easy listening
Easy reading
Éditorialiser
e-learning
Empêchement
En charge de
Fake news
Fan zone
Fashionista
Feeler
Flyer
Focus
Followers
Forwarder
Friendly
FYI
Gap
Glitter
Green
Green tech
Guest
Has been
Health data hub
Healthy
Helper
High tech
Hospitalités
Hot spot
Hour
Impacter
Indoor
Infotainment
Insecure
Label
Last minute
Lead
Light
Liker
Listing
Live
LMK
LOL
Look
Loop
Looser
Low cost
Mainstream
Make-up artist
Matcher
Medley

Meilleurs
Money time
Must have
Muter
N+1
News
Nominé
Off record
Opérer
Opportunité
Out
Outdoor
Overbooké
Par
Past
Performer
Pimper
Pitch
Pitcher
Pole position
Pool
Présentiel
Prime time
Process
Publiciser
Punchline
Ranking
Red carpet
Relevant
Relooker
Reminder
Replay
Responsif
Revenir vers qqn
Roof top
Running
Salary cap
Scoop
Scorer
Scotché
Secure
Self-service
Shooter
Shopper
Short list
Show off
Single
Situation room
Smiley
Speed
Speeder (se)
Spoiler
Sponsor
Stalker
Stand by
Step by step
Success story
Supporter
Surbooké
Swag
Switcher
Task force
Taskable
Tasker
Team
Timing
To-do list
Too much
Top
Touch
Trendy
Tuning
U15, U19
Updater
Upgrader
Versatile
Versus
Vintage
Week
Wellness
Winemaker
Winerie
Workout

11. ANNEXE 11 : Corpus de Maillet – « 1OO anglicismes à ne plus jamais utiliser ! »

(En gras italique figurent les mots qui disposent d'un article dans la base de données FranceTerme.)

Addict
Alternative
Backstage
Bankable
Bashing
Benchmarker
Best of
Best-seller
Biopic
Blacklister
Black-out
Blockbuster
Booster
Borderline
Break
Briefing
Burn-out
Buzz
Cash
Casting
Challenge
Check
Clash
Clean
Coach
Come-back
Coming-out
Cool
Crash
Customiser
Deadline
Deal
Débriefing
Dispatcher
Drive-in
Fashion
Feeling
Flop
Flyer
Forcing
Forwarder
Fun
Gap
Glamour
Happy few
Has been
Hashtag
High-tech
Job
Leadership
Lifter
Light
Live
Low cost
Mail
Manager
Marketing
Mix
Name dropping
News
No comment
One man show
Open space
Opportunité
Overbooké
Page-turner
Panel
People
Performer
Pitch
Planning
Prime time
Process
Punch
Relooker
Remake
Revival
Royalties
Sample
Scoop
Scorer
Selfie
Shopping
Short
Showroom
Single
Speeder
Staff
Stand-by
Success story
Supporter
Team
Teaser
Thriller
Too much
Touch (french)
Trend
Turnover
Vintage
Win-win

12. ANNEXE 12 : Corpus CSA – Recommandations d'usage (48 mots)

(En gras italique figurent les mots qui disposent d'un article dans la base de données FranceTerme.)

Bashing
Best of
Biopic
Blog (weblog)
Brainstorming
Brief
Briefing
Broadcast
Buzz
Casting
Catch-up
Challenge
Coach
Crash
Crossmedia
Crossover
Deadline
Debriefing
Design
e-book
Guest-star
Hit parade
Kit
Live
Mail (e-mail)
Morning
Newsletter
One man show
Peer-to-peer
Pitch
Planning
Plug-and-play
Podcasting
Prime time
Scoop
Scripted reality
Short list
Sitcom
Spin-off
Sponsor
Sponsoring
Streaming
Talk
Talk-show
Téléshopping
Think tank
Timing
Vintage

13. ANNEXE 13 : Brassage « FranceTerme » + Académie française (16 mots)

Biopic
Burn-out
Business
Buzz
Casting
Coach
Coaching
Fake news
Flyer
Guest (star)
Live
Low cost
Money time
Prime time
Nominé
Supporter

14. ANNEXE 14 : Brassage « FranceTerme » + Académie Française + Maillet (10 mots)

Biopic
Burn-out
Buzz
Casting
Coach
Flyer
Live
Low cost
Prime time
Supporter

15. ANNEXE 15 : Brassage « FranceTerme » + Académie française + Maillet + CSA (6 mots)

Biopic
Buzz
Casting
Coach
Live
Prime time

16. ANNEXE 16 : Liste définitive après révision (10 mots)

Bashing
Biopic
Burn-out
Coach
Fake news
Live
Low cost
Podcast
Prime time
Vintage

17. ANNEXE 17 : Corpus C – Total termes distincts anglicismes « à éviter » (583 mots)

Access prime time
Accountability
Addict
Adventure game
Advocacy
Affirmative action
Affordability
After-shave
Agri-food
Alternative
Alumni
Animal welfare
Anti-g suit
Arterial drainage
ASAP
Attachement
Attaque
Backside / heel side
Backstage
Baffle
Bandwagoning
Bank run
Bankable
Bariatrics
Base time
Bashing
Battlelab
Beach
Bébé médicament/sauveur
Benchmarker
Best of
Best-seller
Big air
Binge drinking
Biodiesel
Biodiversity
Biofuel
Biolistique
Biomass-to-liquid process
Biopic
Bioremediation
Black Friday
Blacklister
Black-out
Blockbuster
Blog (weblog)
Boarder
Boarding lounge / departure room
Bombing
Bonus (track)
Booké
Booster
Borderline
Box
Brainstorming
Brand extension
BRC
Break
Breaking news
Brief
Briefer
Briefing
Broadcast
Broadcasting right
Broker
Bug
Burn-out
Business
Business center
Business plan
Business politics
Buzz
BYOD
Capacity-building
Captain
Cardiotraining
Caregiver / carer
Carving
Cash
Cast
Casting
Catch-up
CCT
CD-rom
Challenge
Check
Check list
Checker
Checking / check-out
CHPG
Civil security force
Clash
CLC
Clean
Click and collect
Cliffhanger
Clonage thérapeutique
Cloning
Close-up
Cloud
Cluster
Coach
Coaché
Coacher
Coaching
Coal tar
Come back
Coming-out
Compétiter
Competitiveness cluster
Conf call
Confident
Confort food
Confortable
Confusant
Consulting
Consumérisme
Convénient
Cool
Coping capacity
Core brand
Corner
Corporate
Corporate card
Corporate strategy
Cost killer
Cracker
Crash
Credit crunch
Crew
Crossmedia
Crossover
Cruise missile
Crush

Crypter
CSR
Customiser
Cybersquatting
Data science
Day
Day-and-date release
Daytime
Deadline
Deal
Dealer
Débriefer
Debriefing
Déceptif
Decisive force
Dédicacer
Définitivement
Défriender (se)
Délivrer
Design
Désimlockage
Deterrence
Deuce
Digital
Director's cut
Discount
Dispatcher
Distanciel
Donner le go
Doping
Downsizing / upsizing
Dress code
Drink
Drive
Drive-in
DRM
Drop-off
Drug holyday / wash out
Due diligence
Duty-free shop
e-
Early-warning satellite
Earn out
Easy listening
Easy reading
e-book
Éditorialiser
e-learning
Electronic masking
Empêchement
Empowerment
En charge de
Enriched uranium
Exit strategy
Fair trade
Fake news
Fakie / switch
Fan zone
Fansubbing
Fashion
Fashionista
Featurette
Feeler
Feeling
Flame
Flexisecurity
Flight recorder
Flop
Flyer
Focus
Followers
Food safety
Food security
Fooding
Forcing
Forerunner / opener
Forwarder
Free rider
Freeriding
Freestyle
Friendly
Frontside / toe side
Fuel oil
Fun
FYI
Gap
Gender
Gene therapy
Genetic diagnosis
Genetic engineering
Genetic footprint
Genetic map
Genome
Genomics
Glamour
Glitter
Global neighborhood
Go show
Goal
Goal average
Goal keeper
Good farming practices
Goofy
GPG
Graduate school
Green
Green tech
Greenfield
Guest
Guest star
Hacker
Halfpipe
Hand baggage / luggage
Hand-off
Happy few
Has been
Hashtag
Hat trick
HDD
Health data hub
Healthy
Hedge fund
Hedging
Helper
Herringbone
High-tech
Hit
Hit parade
HLD
Hoax
Home cinema
Home entertainment
Hospitalités
Hot money
Hot spot
Hotline
Hour
Hub
HUD
Hydropolitics
ILS
Impacter
Indoor
Infotainment
Insecure
Jailbreak
Jet stream
Jingle
Job
Job date

Joint venture
Jointization / jointness
Kick / shot
Kit
Knowledge management
Label
Last minute
Launcher
Lead
Leadership
Learning center
Leash
Let
Lift
Lifter
Light
Liker
Linker
Listing
Live (scoring)
LMK
Local communication
Logic bomb
LOL
Long box
Look
Loop
Looser
Low-cost (company)
Mail (e-mail)
Mainstream
Mainstreaming
Make-up artist
Malware
Manager
Man-made climat change
Marine turbine
Marketing
Matcher
Medley
Mercato
Mix
Money time
Morning
MoU
MOX
Mulch
Mulching
Must carry
Must have
Muter
N+1
Name dropping
Naming
Nation-building
NCTR
News
Newsbar
Newsletter
No comment
No-kill
Nominated / nominé
Non-stop flight
Nuclear fuel
Off record
Off-shore
Offside
One man show
Open space
Open ticket
Opérer
Opportunité
Opting-out
Organic farming
OTC drugs
Out
Outdoor
Outsourcing
Overbooké
Overbooking / surbooking
Overfishing
Ownership
Pacemaker
Pad / tablet
Page-turner
Panel
Par
Parthenote
Pass time
Past
Pay-per-view
Peer-to-peer
Penalties / penalty
People
Performer
Phenogenetics
Phishing
Pimper
Pitch
Pitcher
Planning
Play-off
Plug-and-play
Podcast
Podcasting
Pole position
Pool
Pooling
Poster
Precautionary principle
Présentiel
Pressing
Preview
Prime time
Process
Profit warning
Propellant
Proteomics
Public safety force
Publiciser
Punch
Punchline
Pure player
Quiver
Radiation protection
Ranking
Reagent
Red carpet
Regular
Relevant
Relooker
Remake
Reminder
Replay
Resilience
Resort
Responsif
Revenir vers qqn
Revival
Roof top
Royalties
RSS
Ruck
Rucking
Running
Rush
S’miles
Salary cap
Sample
Savior child

Scipt doctor
Scoop
Score
Scorer
Scoring zone
Scotché
Screener
Screening
Scripted reality
Sea ranching
Secure
Securitization
Seed money
Selective fishing
Selfie
Self-service
Shale gas
Shape
Shared services
Shark finning
Shooter
Shopper
Shopping
Short
Short list
Show off
Showroom
Shuttle
Side step
Single
Sitcom
Situation room
Skating
Skating ring
Slam / sweep
Smart partnership
Smiley
Snow groomer
Snowboard
Snowpark
Snowskate
Social TV
Soft law
Sonication
Space capsule
Space plane
Spamming
Sparring partner
Speed
Speeder (se)
Spin-off
Split screen
Spoiler
Sponsor
Sponsoring
Spot
Spyware
Squat
Stabilization strategy
Staff
Stalker
Stand-by
Starting block
Starting gate
Stealth
Step by step
Step turn
Steward
Stock option
STOL aircraft
Strategic concept
Streaming
Street
Stroke center
Success story
Supply chain
Supporter
Surbooké
Surfactant
Sustainability
Sustainable agriculture
Swag
Switcher
Tackling
Talk
Talk-show
Target market
Task force
Taskable
Tasker
Team
Teaser
Téléshopping
Think tank
Thriller
Thrust reverser
Time out
Timing
To-do list
Too much
Top
Top management team
Toss
Touch (french)
Tour operator
Trader
Trailer
Transgenic
Transient
Travel retail
Traveller's cheque
Trend
Trend scout
Trendy
Trojan horse
Tuning
Turnover
Twin tip
U15, U19
Up and under
Updater
Upgrader
Venture capital
Versatile
Versus
Vintage
Viral marketing
Virtual coloscopy
VOD
Voix in
Voix off
Voucher
Walkman
Waste
Wax
Web TV
Webcam
Webinar
Week
Wellness
Whistleblowing
Wi-Fi
Wild card
Winemaker
Winerie
Win-win
Withdrawal operation
Workout
Workshop
Worm

18. ANNEXE 18 : Corpus A - Anglicismes ayant un article dans la base « FranceTerme »

En gras, les anglicismes qui bénéficient d'un article dans la base de données « FranceTerme ».

Abstract
Acid jazz
Acid rock
Action de groupe
Addict
Addiction
Addictologie
Addictologue
ADSL
Affiant
Afro rock
Afrobeat
After
Agrégateur
Agrobusiness
AHA
Aidance
Alexithymie
Alien
All-over
Alumni
Ami
Amish
Angioscanner
Angus
Animatique
Animatronique
Anime
Antiacnéique
Antiquark
Antislash
Antispécisme
Antispéciste
Antistress
Antivax
API
Applet
Après-shampooing
APS
Aptonyme
Aquabike
Aquabiking
Arena
Arthroscanner
Arty
ASMR
Assurtech
Attrape-rêve
Audiotex
Autocomplétion
Autogoal
Auto-scooter
Autotune
Avant-plan
Azerty
Babies
Baby blues
Baby-boomer
Bachelor
Baclofène
Bader
Badger
Badgeuse
Badiste
Bagel
Baggy
Balloune
Banana split
Barefoot
Barista
Barn
Barnum
Batch cooking
Battle
Beach volley
Bed and breakfast
Benchmark
Best-of
Bicross
Big band
Big bang
Big data
Bigorexie
Biker
Bimbo
Bimédia
Bingo
Bio
Biodesign
Biofeedback
Biopic
Biper
Bipeur
Birdie
Bitcoin
Black bloc
Blacklister
Blast
Blender
Bling-bling
Blob
Blockbuster
Blockchain
Blog
Blogage
Blogosphère
Bloguer
Blogueur
Bloody mary
Bloomer
Bloqueur
Blue-ray
Bluetooth
Bluffant
BMX
Body art
Bodyboard
Bogey
Boggie
Bogué
Boguer
Boiler
Bomber

Bondage
Book
Boom
Booster (n. m.)
Booster (v.)
Borderline
Bore-out
Boss (nom 2)
Bot
Botox
Botoxé
Box (nom 1)
Box (nom 2)
Boxer
BPM
BPS
Brainstormer
Break
Breakdance
Brent
Brexit
Bridge
Brief
Britpop
Brownie
Bruncher
Bugger
Burger
Burn-out
Businesswoman
Butternut
Buzz
Buzzer (n. m.)
Buzzer (v.)
By-pass
Caméo
Canot-camping
Canyoning
CAPTCHA
Cardiotraining
Car-jacking
Carry
Cashback
Caster
Casting
CCD
Cébiste
Cédérom
Cent
Chadburn
Chamallow
Charley
Chat
Chatbot
Chatter
Chatteur
Check
Checkpoint
Cheeseburger
Cheese-cake
Chick lit
Chiller
Chino
Chlass
Chopper
Chopping-tool
Cisgenre
Clasher
Click and collect
Client-serveur
Clipart
Clipper
Cliquable
Cloud
Clubbeur
Clubbing
Club-sandwich
Cluster
Coacher
Coaching
Cobot
Cobotique
Cocooner
Cocooning
Code vestimentaire
Codec
Cododo
Coffee shop
Cofferdam
Coleslaw
Collapsologie
Collector
Combishort
Combo
Comics
Coming out
Community manager
Complétion
Compliance
Concept car
Concept store
Condo
Coolitude
Coping
Corgi
Coronabond
Cosplay
Cosy
Cotravail
Cougar
Couponing
Courant-jet
Covergirl
COVID / Covid
COVID long
COVID-19
Covidé
Coworking
Cracker
Cranberry
Crash test
Crédit
Creek
Crossfit
Cross-média
Crossover
Crumble
Cryptanalyse
Crypto art
Cryptomonnaie
Cultipacker
Culture de l'annulation
Cup
Cupcake
Customisation
Customiser
Cut
Cyber-
Cyberattaque
Cybercafé
Cybercaméra
Cybercrime
Cybercriminalité
Cyberdéfense
Cyberdépendance
Cyberdjihadisme
Cyberdjihadiste
Cyberespace
Cyberespionnage
Cyberguerre

Cyberharcèlement
Cybermonde
Cybernaute
Cybersécurité
Cybersexe
Cyberstratégie
Cyberterrorisme
Cyborg
Dance
Darjeeling
Darknet
Data
Datacratie
Dead-heat
Deal
Dealer
Débogage
Débriefer
Débriefing
Déceptif
Dédieselisation
Deep learning
Défaçage
Démo
Désimlocker
Déstocker
Déstresser
Destroy
Détox
Dewar
Dézipper
Dhole
Diariste
Digicode
Digitalique
Digitalisation
Disruption
Distanciation sociale
DivX
DIY
Djeune
Djobeur
Docudrame
Donut
Double-clic
Double-cliquer
Double-scull
Drag-queen
Dreadlocks
Drive
Driver
Droits humains
Droniste
DVD
DVD Cam
DVD-rom
DVDthèque
Dystopie
e-
Eagle
Earl grey
e-book
Ecolabel
Effet cocktail
e-*learning*
Electro
Electrofunk
Electronique de spin
Electro-pop
e-mail
EMDR
Emoticône
Encrypter
Entrée-sortie
EP
EPO
EPR
EPROM
e-pub
Escape game
Escort-girl
e-sport
Eurocity
Exaptation
Externaliser
Extranet
Fablab
Facilitateur
Fan art
Fan-club
Fancy-fair
Fanfiction
Fantasy
FAQ
Fashionista
Featuring / Feat
Fintech
Firewall
Firewire
Fitness
Fixeur
Fixie
Flash code
Flash-back
Flash-ball
Flasher
Flashmob
Flashy
Flexitarien
Flipbook
Floe
FLOPS
Flow
Flyer (n.m.)
Flyer (v.)
Fongible
Fonne (fun)
Footeux
Fordisme
Forensique
Freestyle
FTP
Fudge
Fun
Fusion-acquisition
Game designer
Gameur
Gaming
Gangsta rap
Gasp
-gate
Geek
Geeker
Geekette
Génération boomerang
Genre
Genre fluide
Gentrification
Gentrifier
Géomarketing
GHB
Gibbsite
GIF
Ginger ale
Glamouriser
Glam-rock
Globish
Gloss
Go
Go fast

Golden retriever
Golfer
Googliser
Gore
GPRS
GPS
Graff
Graffer (n.m.)
Graffer (v.)
Graffeur
Graviton
Grip
Groove
Groover
Grunge
GSM
Gyrolaser
Hackathon
Hacker (n.m.)
Hacker (v.)
Hacktivisme
Half court
Halfpipe
Hameçonnage
Happy hour
Hard bop
Hardcore
Hardeur
Hashtag
HD
HDL-cholestérol
Heavy métal
Hip-hop
Hipster
Hipsterisation
Hit
Home cinéma
Home studio
Home-jacking
Horse-ball
Hors-média
Hot line
Hôtel-club
House-music
Hoverboard
HTML
HTTP
Hub
Hula hoop / Hula-hoop
Humidex
Hype
Hyperlien
Hypermédia
Hypertextuel
Ice-shelf
Impacter
Implémenter
INES
Infobésité
Instagrameur
Internaute
Internet
Intersectionnalité
Intranet
Intron
Investiguer
IP
IPA
Isospin
Javascript
Jazz
Jazz rock
Jet-lag
Jet-setteur
Jet-ski
Jober
Jobiste
Jonagold
Joystick
JPEG
Kakapo
Kale
Kerma
Kickboxing
Kicker (nom 1)
Kicker (nom 2)
Kitesurf
Kop
Koudou
K-pop
Krump
Lager
Land art
Large white
Latte
Lazy-jack
LCD
LDL-cholestérol
LDR
LED
Legging
Let
LGBT
Libertarien
Lidar
Like
Liker
Lobbyiste
Locavore
Locavorisme
Locked-in syndrome
Lodge
Log-in
Lol
Long-seller
Lose
Lounge
Low cost
Ludification
Made in
Magnet
Mail
Making-of
Managérial
Manhattan
Mapping
Maraging
Marketer
Marketeur
Master
Master class
Masterisation
Matcher
Matilda (effet)
Mc Intosh
MDMA
Média planneur
Médiasphère
Medley
Mégadonnées
Megastore
Mél
Mème
Métadonnées
Méthamphétamine
Métrosexuel
Microblog
Microblogging
Millénial
Mini-golf

Minnéola
Mix
Mixologie
MMA
MMS
Mob
Mobbing
Mobile home
Mocktail
MOOC
Mook
Moonwalk
Morphing
Motion capture
Moto-ball
Mox
MP3
MPEG
Mug
Mulch
Multiplexe
Multiplexer
Multivers
Mur
Musher
Musical
Naming
Nanotube
NASDAQ
Nerd
Net
Netbook
Netcam
Netéconomie
Netiquette
New age
New wave
Newsletter
NFT
NICAM
Nomophobe
Nomophobie
Nonsense
Notebook
Novlangue
Nuage
Nugget
Obsolescence programmée
One shot
One-woman-show
Onlay
Open access
Open banking
Open data
Open source
Open space
Opex
Oscarisé
Oscariser
Ouch
Oups
Outing
Outplacement
Outrigger
Paddle
Page-turner
Paintball
Pancake
Panty
Papy-boom
Papy-boomer
PCR
PDF
Pedigree
Peer-to-peer
People
Pep
Pepperoni
Peps
Perfecto
Performer
Performeur
Permaculture
Permalien
PET
Pétrichor
Phablette
Photoreporter
Photoshoper
Piercing
Pinotte
Pipeule
Pipole
Pipolisation
Pitbull
Pitch
Pitcher
Pixéliser
Pixellisation
Pixelliser
Playlist
Plugiciel
Podcast
Podcaster
Podcasting
Pogo
Poisson-clown
Pole dance
Poloïste
Pom-pom-girl
Ponch
Pop music
Pop-up
Post
Poster
Post-it
Post-vérité
PPB
PPM
Premium
Préquel
Prioriser
Proactif
Profilage
Profileur
Proxy
PSA
Publiciel
Pulsé
Pulser
QE
QR
QR code
Quad (n. m. 1)
Quad (n. m. 2)
Qubit
Queer
Quiz
Qwerty
Racquet-ball
Radar
Raggamuffin
Rallye-raid
RAM
Rançongiciel
Randomisé
Range-CD
Rapper
Rastafarisme

Rave
Raveur
REACH
Reality-show
Reconditionner
Relish
Relookage
Relooker
Remastériser
Remix
Remixer
Replay
Réseau
Résistor
Restauratif
Rétrogaming
Rétrolien
Rétroplanning
Retweeter
Revolver
RFID
Ring
Ringuette
Rink-hockey
RIP
Ripeur
RISE
RnB
Road-movie
Rockabilly
Roller
Roller ball
Rolleur
ROM
Roofing
Routeur
Rover
RSA
RSS
Rugbystique
Runneur
Running
Rythm and blues
S'enjailler
Sample
Sampler (n.m.)
Sampler (v.)
Sampling
Sandwicherie
SARS-CoV-2
Sartan
Sauce barbecue
Scan (nom 1)
Scan (nom 2)
Scannage
Scone
Scotché
Scrapbooking
Scratch (nom 1)
Scratch (nom 2)
Scroller
Scud
Se loguer
Seaborgium
Selfie
Sentience
Sérendipité
Sex appeal
Sex ratio
Sex shop
Sextet
Sexto
Sex-toy
SGML
Shelf
Shire
Shit
Shooté
Shooting
Shorty
Shot
Show case
Silicagel
Singlet
Sixties
Ska
Skatepark
Skateur
Skating
Skeleton
Skicross
Skydome
Skysurfing
Slam
Slamer
Slameur
Slash
Slasheur
Slim
Sloche / slush
Slopestyle
Slurp
Smack
Smartphone
Smiley
Smoked-meat
Smoothie
SMS
Sneakers
Sniper (n.m.)
Sniper (v.)
Snooker
Snowboard
Snowboardeur
Snowpark
Socket
Soft
Soft power
Softball
Soirée pyjama
Spam
Spammer
Spammeur
Sparage
Spécisme
Spéciste
Speed
Speed dating
Speedé
Speeder
Spin-off
Spintronique
Spoiler (n.m.)
Spoiler (v.)
Squat
Stand up paddle
Standing ovation
Standiste
Stand-up
Starisation
Stariser
Start-up
Startuper
Steadicam
Steel drum
Stent
Step
Stetson
Sticker
Stock-option

Stop motion
Story
Storytelling
Strapping
Streamer
Streaming
Street art
Stress hydrique
Strike
Strip
Subprime
Suffolk
Sunlight
Superaliment
Super-héros
Supermolécule
Suprémacisme
Surbooké
Surround
Survivalisme
Survivaliste
SUV
Tack
Tacle
Tacler
Tag
Tagger
Taguer
Talipot
Tangelo
Taser (n.m.)
Taser (v.)
Taximan
Tchat
Tchatter
Tea-room
Teaser (n.m.)
Teaser (v.)
Teasing
Tech
Télévangéliste
Tennistique
Testing
Tex mex
Texter
Texto
Textoter
Thanksgiving
Think tank
Tiers-lieu
Tilter
Toaster
Toner
Top (nom 1)
Top (nom 2)
Top-case
Torball
Tourista
Traçabilité
Traçable
Traçage
Tracer
Tracker
Trackeur
Tracking
Trader
Trail
Transe
Transgenre
Transhumanisme
Trash
Trekker
Trike
Tripant
Triper
Troll
Troller
Tubing
Tufté
Tumbling
Tuning
Tupperware
Turista
Tuto
Tutoriel
Tweet
Tweeter
Twirling
Twitteur
Twittosphère
Tycoon
Ubérisation
Ubériser
Ufologue
Ultimate
UMTS
Upcycling
URL
USB
UT
UTC
Van
Végan
Végane
Véganisme
Veggie
Vibe
Vide-dressing
Vidéoblog
Vintage
Vlog
Vlog
Vocodeur
VOD
VPN
VSAT
Waders
Wagonnette
Wah-wah
Wakeboard
Waouh
WAP
WASP
Water-closet
Waterproof
Wax
Web
Web 2.0
Webcam
Webcaméra
Webdesign
Webdesigner
Webinaire
Webmestre
Webographie
Webradio
Webtélé
Webzine
Welsh
Whip
Widget
Wifi
Wiki
Wimax
Windsurf
Winglet
Woke
Wokisme
Woolmark
Worldwide web

Wrap
www
XML
XXL
Yawl
Youtubeur
Zapette
Zappeur
Zip
Zipper
Zombie (entreprise)
Zombifié
Zoning